

ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS

FIFTH ORDINARY SESSION

CINQUIÈME SESSION ORDINAIRE

First Part

Première Partie

June 1959

Juin 1959

II

II

Minutes

Procès-verbaux

Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

STRASBOURG

ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS

FIFTH ORDINARY SESSION

CINQUIÈME SESSION ORDINAIRE

First Part

Première Partie

June 1959

Juin 1959

II

II

Minutes

Procès-verbaux

Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

STRASBOURG

The *Proceedings* of the First Part of the Fifth Ordinary Session of the Assembly of W.E.U. comprise two volumes :

Volume I : Assembly Documents.

Volume II : Orders of the Day and Minutes of Proceedings, Official Report of Debates, General Index.

Les *Actes officiels* de la première partie de la Cinquième session ordinaire de l'Assemblée de l'U.E.O. comportent deux tomes :

Tome I : Documents de séance.

Tome II : Ordres du jour et procès-verbaux, Compte rendu des débats, Index général.

TABLE OF CONTENTS

	Page
List of Representatives and Substitutes	7
Orders of the Day and Minutes of Proceedings :	
First Sitting	11
Second Sitting	14
Third Sitting	19
Fourth Sitting	21
Texts adopted	26
Fifth Sitting	28
Text adopted	31
Sixth Sitting	32
Texts adopted	36
Official Report of Debates :	
First Sitting	51
Second Sitting	75
Third Sitting	76
Fourth Sitting	102
Fifth Sitting	128
Sixth Sitting	163
Index	182

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des Représentants et des Suppléants	7
 Ordres du jour et procès-verbaux :	
Première séance	11
Deuxième séance	14
Troisième séance	19
Quatrième séance	21
Textes adoptés	26
Cinquième séance	28
Texte adopté	31
Sixième séance	32
Textes adoptés	36
 Compte rendu des débats :	
Première séance	51
Deuxième séance	75
Troisième séance	76
Quatrième séance	102
Cinquième séance	128
Sixième séance	163
 Index	 182

LIST OF REPRESENTATIVES BY COUNTRIES

LISTE DES REPRÉSENTANTS PAR PAYS

BELGIUM BELGIQUE

Representatives — Représentants

MM. BOHY Georges	Soc.
DEHOUSSE Fernand	Soc.
DE KINDER Roger	Soc.
LEFEVRE Théodore J. A. M.	Soc. Chr.
MOTZ Roger	Libéral
STRUYE Paul	Soc. Chr.
VAN CAUWELAERT J. Frans	Soc. Chr.

Substitutes — Suppléants

MM. de la VALLÉE POUSSIN E.	Soc. Chr.
DRÈZE René	Libéral
le HODEY Philippe	Soc. Chr.
LEYNEN Hubert	Soc. Chr.
MOLTER Adolf	Soc.
PIERSON Marc-Antoine	Soc.
VAN REMOORTEEL William	Soc.

FRANCE FRANCE

Representatives — Représentants

MM. ABDESSELAM Robert	Algérien
ALRIC Gustave	Indép.
BOURGOIN Pierre	U. N. R.
CONTE Arthur	Soc.
FOUQUES-DUPARC Henri	U. N. R.
GUITTON Antoine	Indép.
JUNOT Michel	Indép.
KALB Paul J.	U. N. R.
KALENZAGA Christophe	Rass. dém. africain
LIQUARD Emile	U. N. R.
MAHIAS Pierre	non inscrit
MOUTET Marius	Soc.
PFLIMLIN Pierre	M. R. P.
PINTON Auguste	Gauche dém.
RADIUS René	U. N. R.
SENGHOR Léopold Sédar	Regroup. africain
SOURBET Jean	Indép.
.....

Substitutes — Suppléants

MM. ALBERT-SOREL Jean	Indép.
de BENOUVILLE Pierre	U. N. R.
BOURGEOIS Georges	U. N. R.
CHAZETTE Gaston	Soc.
DIALLO Ibrahima	Rass. dém. africain
FULCHIRON Roger	Indép.
GROS Louis	Indép.

MM. LEGARET Jean	Indép.
MALLEVILLE Jacques	U. N. R.
MICHAUD Louis	M. R. P.
MONICHON Max	Indép.
MULLER Emile	Soc.
PIANTA Georges	Indép.
PISANI Edgard	Gauche dém.
PLAZANET Eugène	U. N. R.
SAHNOUNI Brahim	Algérien
TINAUD Jean-Louis	Indép.

FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Representatives — Représentants

MM. ALTMAIER Jakob	S.P.D.
BECKER Max	F.D.P.
Fürst von BISMARCK Otto	C.D.U.
MM. BLACHSTEIN Peter	S.P.D.
FURLER Hans	C.D.U.
HEYE Hellmuth	C.D.U.
Mme HUBERT Elinor	S.P.D.
MM. KIESINGER Kurt-Georg	C.D.U.
KOPF Hermann	C.D.U.
KÜHN Heinz	S.P.D.
LEVERKUEHN Paul	C.D.U.
MEYER Ernst Wilhelm	S.P.D.
PAUL Ernst	S.P.D.
Mme REHLING Luise	C.D.U.
MM. SCHMID Carlo	S.P.D.
SCHÜTZ Hans	C.S.U.
SEIDL Franz	C.S.U.
SERRES Günther	C.D.U.

Substitutes — Suppléants

MM. BAUER Hannsheinz	S.P.D.
CORTERIER Fritz	S.P.D.
ERLER Fritz	S.P.D.
EVEN Johannes	C.D.U.
GERNIS Heinrich	C.D.U.
HARM Walter	S.P.D.
HÖFLER Heinrich	C.D.U.
JACOBS Peter	S.P.D.
JAEGER Richard	C.S.U.
KLIESING Georg	C.D.U.
LÜCKER Hans-August	C.S.U.
Mme MAXSEIN Agnes	C.D.U.
M. MENDE Erich	F.D.P.
Mme RENGER Annemarie	S.P.D.
M. WAHL Eduard	C.D.U.
Mme WEBER Helene	C.D.U.
MM. WIENAND Karl	S.P.D.
ZIMMER Alois	C.D.U.

ITALY
ITALIE

Representatives — Représentants

MM. AZARA Antonio	Dém. Chr.
BADINI CONFALONIERI V.	Libéral
Président de l'Assemblée	
BETTIOL Giuseppe	Dém. Chr.
CADORNA Raffaele	Dém. Chr.
CERULLI IRELLI Giuseppe	Dém. Chr.
CODACCI PISANELLI G.	Dém. Chr.
DARDANELLI Giuseppe	Libéral
DE VITA Francesco	Républicain
GONELLA Guido	Dém. Chr.
JANNUZZI Onofrio	Dém. Chr.
Marchese LUCIFERO	
d'APRIGLIANO Roberto	Monarchiste
MM. MASSIMO LANCELLOTTI F.	Monarchiste
MONTINI Lodovico	Dém. Chr.
PICCIONI Attilio	Dém. Chr.
PONTI Giovanni	Dém. Chr.
SANTERO Natale	Dém. Chr.
.....
.....

Substitutes — Suppléants

MM. ANGELINI Cesare	Dém. Chr.
BASILE Guido	Libéral
CINGOLANI Mario	Dém. Chr.
Mme CONCI Elisabetta	Dém. Chr.
MM. COTTONE Benedetto	Libéral
EBNER Antonio	Groupe mixte
MATTEOTTI Giancarlo	Soc. Dém.
MOLINARI Giuseppe	Dém. Chr.
MOTT Angelo	Dém. Chr.
PECORARO Antonio	Dém. Chr.
PICARDI Bonaventura	Dém. Chr.
SALARI Giuseppe	Dém. Chr.
SIBILLE Giuseppe	Dém. Chr.
STORCHI Ferdinando	Dém. Chr.
VALLAURI Ettore	Dém. Chr.
VALMARANA Giustino	Dém. Chr.
VEDOVATO Giuseppe	Dém. Chr.
ZERBI Tommaso	Dém. Chr.

LUXEMBOURG
LUXEMBOURG

Representatives — Représentants

MM. BECH Joseph	Chr. Soc.
LINDEN Camille	Parti Dém.
WILWERTZ Paul	Soc.

Substitutes — Suppléants

MM. CRAVATTE Henry	Soc.
MARGUE Georges	Chr. Soc.
THORN Gaston	Parti Dém.

NETHERLANDS
PAYS-BAS

Representatives — Représentants

MM. BLESHEUVEL B. W.	Anti-Révolution.
FENS J. J.	Pop. Cath.
GOEDHART F. J.	Travailleiste
van MEEUWEN P. G. M.	Pop. Cath.
SCHMAL J. J. R.	Chr. Hist.
Mme STOFFELS-van HAAFTEN J. M.	Libéral
M. VOS H.	Travailleiste

Substitutes — Suppléants

MM. DUYNSTEE A. E. M.	Pop. Cath.
van der GOES van NATERS	Travailleiste
van HULST J. W.	Chr. Hist.
PATIJN C. L.	Travailleiste
van RIEL H.	Libéral
SCHUIJT W. J.	Pop. Cath.
TJALMA J.	Anti-Révolution.

UNITED KINGDOM
ROYAUME-UNI

Representatives — Représentants

Mr. Mark BONHAM CARTER	Libéral
Mr. Robert CHICHESTER-CLARK	Conservateur
Mrs. Alice CULLEN	Travailleiste
Rt. Hon. Sir Thomas DUGDALE	Conservateur
Rt. Hon. L. John EDWARDS	Travailleiste
Rt. Hon. James GRIFFITHS	Travailleiste
Rt. Hon. Arthur HENDERSON	Travailleiste
Dame Florence HORSBRUGH	Conservateur
Mr. John HUGHES HALLETT	Conservateur
Sir James HUTCHISON	Conservateur
Mr. Peter KIRK	Conservateur
Marquess of LOTHIAN	Conservateur
Mr. Frederick MULLEY	Travailleiste
Sir Hendrie OAKSHOTT	Conservateur
Mr. Harry RANDALL	Travailleiste
Mr. Ronald S. RUSSELL	Conservateur
Mr. Joseph SLATER	Travailleiste
Mr. Thomas STEELE	Travailleiste

Substitutes — Suppléants

Lord ABERDARE	Conservateur
Mr. Scholefield ALLEN	Travailleiste
Mr. Harold BOARDMAN	Travailleiste
Sir David CAMPBELL	Conservateur
Mr. Hugh J. DELARGY	Travailleiste
Lord GRANTCHESTER	Libéral
Mr. Anthony KERSHAW	Conservateur
Mr. John MAITLAND	Conservateur
Mr. Robert MATHEW	Conservateur
Mr. David PRICE	Conservateur
Mr. John TAYLOR	Travailleiste

I

MINUTES OF PROCEEDINGS



PROCÈS-VERBAUX

FIRST SITTING

Monday, 15th June, 1959

ORDERS OF THE DAY

1. Opening of the Fifth Ordinary Session and Address by the Provisional President.
2. Examination of Credentials.
3. Election of the President of the Assembly.
4. Election of the six Vice-Presidents of the Assembly.
5. Adoption of the draft Order of Business of the First Part of the Session (Doc. 124).
6. Fourth Annual Report of the Council to the Assembly (*Presentation by Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs of the Netherlands, and General Debate, Doc. 119 and Addendum*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.5 p.m., with Mr. Moutet, Provisional President, in the Chair.

1. Opening of the Session

In accordance with Section III (a) of the Charter, and with Rules 2, 5 and 17 of the Rules of Procedure, the Provisional President declared open the Fifth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union.

2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Inaugural Address by the Provisional President

The Provisional President delivered an inaugural address.

4. Address by the outgoing President

Sir James Hutchison the outgoing President of the Assembly, delivered an address.

5. Examination of Credentials

In accordance with Rule 6 (1) of the Rules of Procedure, the Assembly took note of the letter of the President of the Consultative Assembly

of the Council of Europe, stating that that Assembly had ratified the credentials of the Representatives and Substitutes common to both Assemblies.

In accordance with Rule 6 (2) of the Rules of Procedure, the Assembly nominated by lot a Committee of five members to examine the credentials of Representatives and Substitutes appointed since the last Sitting of the Consultative Assembly.

The members nominated were: Mme. Hubert, Mr. Meyer, the Marquess of Lothian, Mr. Motz, Marchese Lucifero d'Aprigliano.

The Sitting was suspended at 3.30 p.m. and resumed at 3.40 p.m.

The Report of the Credentials Committee was presented by the Marquess of Lothian, Rapporteur.

The Assembly agreed to the Report, and the credentials of the following Representatives were approved, subject to ratification by the Consultative Assembly of the Council of Europe:

MM. Azara, Cadorna, Cerulli Irelli, Dardanelli, Jannuzzi, Massimo Lancellotti, Piccioni, Ponti, Santero, Representatives of Italy;

MM. Angelini, Cingolani, Molinari, Mott, Piccardi, Salari, Sibille, Vallauri, Valmarana, Substitutes for Italy.

PREMIÈRE SÉANCE

Lundi 15 juin 1959

ORDRE DU JOUR

- | | |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Ouverture de la Cinquième session ordinaire et allocation du Doyen d'âge.2. Vérification des pouvoirs.3. Election du Président de l'Assemblée.4. Election des six Vice-Présidents de l'Assemblée. | <ol style="list-style-type: none">5. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session (Doc. 124).6. Quatrième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée (<i>Présentation par M. Luns, Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas et discussion générale, Doc. 119 et Addendum</i>). |
|---|---|

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de M. Moutet, Président d'âge.

1. Ouverture de la session

En application des dispositions du titre III (a) de la Charte et des articles 2, 5 et 17 du Règlement, le Président d'âge déclare ouverte la Cinquième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Allocution du Président d'âge

Le Président d'âge prononce le discours d'ouverture.

4. Allocution du Président sortant

Sir James Hutchison, Président sortant de l'Assemblée, prononce une allocution.

5. Vérification des pouvoirs

L'Assemblée prend acte de la communication de M. le Président de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, prévue à l'article 6 (1)

du Règlement et certifiant de la validation, par cette Assemblée, des pouvoirs des Représentants et Suppléants, membres des deux Assemblées.

En application de l'article 6 (2) du Règlement, l'Assemblée nomme, par voie de tirage au sort, une commission de cinq membres, chargée de la vérification des pouvoirs des Représentants et Suppléants désignés postérieurement à la dernière réunion de l'Assemblée Consultative.

Sont désignés : Mme Hubert, M. Meyer, Marquess of Lothian, M. Motz, Marchese Lucifero d'Aprigliano.

La séance, suspendue à 15 h. 30, est reprise à 15 h. 40.

Le rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs est présenté par le Marquess of Lothian, rapporteur.

Les conclusions du rapport sont adoptées, et sous réserve de conformité avec la vérification qui sera ultérieurement faite par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, sont validés les pouvoirs de :

MM. Azara, Cadorna, Cerulli Irelli, Dardanelli, Jannuzzi, Massimo Lancellotti, Piccioni, Ponti, Santero, en qualité de Représentants pour l'Italie.

MM. Angelini, Cingolani, Molinari, Mott, Piccardi, Salari, Sibille, Vallauri, Valmarana, en qualité de Suppléants pour l'Italie.

6. Election of the President of the Assembly

The Provisional President informed the Assembly that he had received only one name, that of Mr. Badini Confalonieri, as a candidate for the Presidency.

On the proposal of Sir James Hutchison the Assembly unanimously decided to dispense with a secret ballot and elected Mr. Badini Confalonieri by acclamation.

On the invitation of the Provisional President, Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, took the Chair. The President thereupon made his inaugural address.

7. Election of the six Vice-Presidents of the Assembly

The Sitting was suspended at 3.50 p.m. and resumed at 4.55 p.m.

The President informed the Assembly that only six candidates were proposed for the six posts of Vice-President, namely: MM. Abdesselam, Bech, Bohy, Dame Florence Horsbrugh, MM. Schmal, Schmid.

The Assembly decided unanimously, on the proposal of Sir James Hutchison, not to have a secret ballot, to elect the Vice-Presidents by acclamation, and that the Vice-Presidents should rank according to age. Accordingly, the following six Vice-Presidents were declared elected: Mr. Bech, Dame Florence Horsbrugh, MM. Schmal, Schmid, Bohy, Abdesselam.

8. Adoption of the draft Order of Business for the First Part of the Session

(Doc. 124)

The President proposed to the Assembly a draft Order of Business for the First Part of the Session drawn up by the Bureau.

He also informed the Assembly of two proposed modifications, first, the withdrawal from the proposed Order of Business of the discussion of the Report on the military aspects of a zone of controlled armaments in Central Europe and, secondly, the discussion together of Reports Nos. 130, 122, 121 and 127.

The draft Order of Business, as amended, was agreed to.

9. Fourth Annual Report of the Council to the Assembly

(Presentation by Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs of the Netherlands, and General Debate, Doc. 119 and Addendum)

Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs of the Netherlands, presented the Fourth Annual Report of the Council.

The General Debate was deferred until later in the same Sitting.

10. Statement by Mr. Wigny, Minister for Foreign Affairs of Belgium

Mr. Wigny, Minister for Foreign Affairs of Belgium, made a statement to the Assembly on the rationalisation of European institutions.

11. Fourth Annual Report of the Council to the Assembly

(General Debate, Doc. 119 and Addendum)

The General Debate was opened.

Speakers: MM. Furler, Van Remoortel, Mahias, Michaud, Luns, Wigny, Mahias.

The General Debate was concluded.

In accordance with Rule 27 (5) of the Rules of Procedure, the Assembly referred back the various parts of the Annual Report of the Council to the competent Committees.

12. Secret Session

The President proposed in the name of the Presidential Committee that, in accordance with Rule 20 of the Rules of Procedure, the Assembly go into Secret Session during the next Sitting in order to hear a speech by General Valluy, Commander-in-Chief, Allied Forces Central Europe.

The proposal was agreed to.

13. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Tuesday, 16th June, 1959, at 9.30 a.m.

The Sitting was closed at 6.45 p.m.

**6. Election du Président
de l'Assemblée**

Le Président d'âge fait connaître à l'Assemblée qu'il a reçu une seule candidature au poste de Président, celle de M. Badini Confalonieri.

Sur la proposition de Sir James Hutchison, l'Assemblée décide de ne pas procéder à un scrutin secret et élit par acclamation M. Badini Confalonieri, comme Président.

Sur l'invitation du Doyen d'âge M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, prend place au fauteuil présidentiel. Il prononce une allocution.

**7. Election des six Vice-Présidents
de l'Assemblée**

La séance, suspendue à 15 h. 50, est reprise à 16 h. 55.

Le Président fait connaître à l'Assemblée qu'il n'a reçu que six candidatures aux six postes de Vice-Président, celles de MM. Abdesselam, Bech, Bohy, Dame Florence Horsbrugh, MM. Schmal, Schmid.

Sur la proposition de Sir James Hutchison, l'Assemblée unanime décide de ne pas procéder à un scrutin secret et désigne par acclamation, par rang d'âge, les six Vice-Présidents, dans l'ordre suivant : M. Bech, Dame Florence Horsbrugh, MM. Schmal, Schmid, Bohy, Abdesselam.

**8. Adoption du projet de calendrier
de la première partie de la session**

(Doc. 124)

Le Président soumet à l'Assemblée le projet de calendrier de la première partie de la session établi par le Bureau.

Il fait également part à l'Assemblée de deux propositions de modification visant, la première au retrait du calendrier de la discussion du rapport sur les aspects militaires d'une Zone d'armements contrôlés dans le Centre-Europe, la seconde à la discussion commune des rapports nos 130, 122, 121 et 127.

Le projet de calendrier ainsi modifié est adopté.

**9. Quatrième rapport annuel du Conseil
à l'Assemblée**

(Présentation par M. Luns, Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, et discussion générale, Doc. 119 et Addendum)

M. Luns, Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, présente le Quatrième rapport annuel du Conseil.

La discussion générale aura lieu ultérieurement au cours de cette séance.

**10. Exposé de M. Wigny,
Ministre des Affaires étrangères de Belgique**

L'Assemblée entend un exposé de M. Wigny, Ministre des Affaires étrangères de Belgique, sur la rationalisation des institutions européennes.

**11. Quatrième rapport annuel du Conseil
à l'Assemblée**

(Discussion générale, Doc. 119 et Addendum)

La discussion générale est ouverte.

Interviennent : MM. Furler, Van Remoortel, Mahias, Michaud, Luns, Wigny, Mahias.

La discussion générale est close.

Conformément à l'article 27 (5) du Règlement, l'Assemblée renvoie aux Commissions compétentes, les différentes parties du Quatrième rapport annuel.

12. Huis clos

Le Président de l'Assemblée propose, au nom du Comité des Présidents, qu'en application de l'article 20 du Règlement, le huis clos soit prononcé pour l'audition du discours que le général Valluy, Commandant en Chef des Forces Alliées du Centre-Europe, prononcera au cours de la prochaine séance.

La proposition est adoptée.

13. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au mardi 16 juin 1959, à 9 h. 30.

La séance est levée à 18 h. 45.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. Abdesselam
Fulchiron (Alric)
Erlor (Altmaier)
Ebner (Azara)
 Badini Confalonieri
Mende (Becker)
Cottone (Bettiol)
van Hulst (Biesheuvel)
Kliesing (Fürst von Bismarck)
 Blachstein
 Bohy
 Bourgoin
 Lord *Grantchester* (Bonham Carter)
 MM. Van Cauwelaert
 Cadorna
 Chichester-Clark
 Codacci Pisanelli
Legaret (Arthur Conte)
Boardman (Mrs. Cullen)
 Dardanelli
Van Remoortel (Dehousse)
Molter (De Kinder)
 De Vita
Mailand (Sir Thomas
 Dugdale)
Taylor (Edwards)

MM. Fens
 Fouques-Duparc
 Furler
Patiyn (Goedhart)
Scholefield Allen (Griffiths)
Gros (Guitton)
 Henderson
 Heye
 Dame Florence Horsbrugh
 Mme Hubert
 M. Hughes Hallett
 Sir James Hutchison
 MM. Jannuzzi
 Junot
Michaud (Kalenzaga)
Höfler (Kiesinger)
 Kirk
 Kopf
 Kühn
de la Vallée Poussin (Lefèvre)
 Mme Weber (Leverkuehn)
 M. Liquard
 Marquess of Lothian
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 M. Mahias

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. *Duynstee* (van Meeuwen)
 Meyer
 Montini
 Mulley
 Lord *Aberdare* (Sir Hendrie
 Oakshott)
 MM. Paul
 Pflimlin
Matteotti (Piccioni)
 Ponti
 Radius
 Randall
 Russell
Sibille (Santero)
 Schmal
 Schmid
Even (Schütz)
 Seidl
Tinaud (Senghor)
 Slater
 Sourbet
 Steele
 Mme Stoffels-van Haften
 MM. Vos
 Wilwertz

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Bech
 Cerulli Irelli
 Gonella
 Kalb

MM. Massimo Lancellotti
 Linden
 Motz
 Moutet

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

M. Pinton
 Mme Rehling
 MM. Serres
 Struye

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

SECOND SITTING

Tuesday, 16th June, 1959

ORDERS OF THE DAY

1. Appointment of Committees.

2. Speech by General Valluy, Commander-in-Chief, Allied Forces Central Europe (in secret session).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 9.40 a.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Appointment of Committees

The Bureau proposed the following nominations for Committees :

1. COMMITTEE ON DEFENCE QUESTIONS AND ARMAMENTS (27 seats)

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>Belgium :</i>	MM. Lefèvre de la Vallée Poussin Van Remoortel	MM. Bohy Drèze Pierson
<i>France :</i>	MM. de Bénouville Bourgoin Guitton Mahias Moutet	MM. Legaret Pisani Fulchiron Pianta Tinaud
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Jaeger Heye Gerns Wienand Blachstein	Mr. Kliesing Fürst von Bismarck MM. Mende Paul Erlor
<i>Italy :</i>	Marchese Lucifero d'Aprigliano MM. Cadorna Cerulli Irelli Jannuzzi Codacci Pisanelli	MM. Cottone Cingolani Vedovato Valmarana Matteotti

DEUXIÈME SÉANCE

Mardi 16 juin 1959

ORDRE DU JOUR

1. Constitution des Commissions.

2. Discours du général Valluy, Commandant en chef des Forces alliées du Centre-Europe (Huis clos).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 9 h. 40, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Constitution des Commissions

Le Bureau propose les candidatures suivantes pour les Commissions :

1. COMMISSION DES QUESTIONS DE DÉFENSE ET DES ARMEMENTS (27 sièges)

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Belgique :</i>	MM. Lefèvre de la Vallée Poussin Van Remoortel	MM. Bohy Drèze Pierson
<i>France :</i>	MM. de Bénouville Bourgoin Guitton Mahias Moutet	MM. Legaret Pisani Fulchiron Pianta Tinaud
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Jaeger Heye Gerns Wienand Blachstein	M. Kliesing Fürst von Bismarck MM. Mende Paul Erler
<i>Italie :</i>	Marchese Lucifero d'Aprigliano MM. Cadorna Cerulli Irelli Jannuzzi Codacci Pisanelli	MM. Cottone Cingolani Vedovato Valmarana Matteotti

<i>Luxembourg :</i>	Mr. Bech	Mr. Margue
<i>Netherlands :</i>	MM. Fens Goedhart van Riel	MM. Biesheuvel Patijn Mme Stoffels-van Haaften
<i>United Kingdom :</i>	MM. Bonham Carter Hughes Hallett Maitland Mulley Steele	Lord Grantchester Lord Aberdare MM. Kershaw Griffiths Henderson

2. GENERAL AFFAIRS COMMITTEE (27 seats)

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>Belgium :</i>	MM. Dehousse Motz Struye	MM. Molter Drèze de la Vallée Poussin
<i>France :</i>	MM. Abdesselam Alric One vacancy Junot Sourbet	MM. Arthur Conte Fouques-Duparc Michaud Pflimlin Plazanet
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Zimmer Kopf Kliesing Meyer Kühn	MM. Serres Höfler Mme Maxsein MM. Paul Bauer
<i>Italy :</i>	MM. Bettiol Massimo Lancellotti Montini Ponti Piccioni	MM. Zerbi Basile Storchi Sibille Solari
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Wilwertz	Mr. Cravatte
<i>Netherlands :</i>	MM. Patijn Schmal Mme Stoffels-van Haaften	MM. Vos van Hulst Schuijt
<i>United Kingdom :</i>	Mr. Delargy Dame Florence Horsbrugh Mr. Kirk Sir Hendrie Oakshott Mr. Slater	Mrs. Cullen MM. Price Mathew Marquess of Lothian Mr. Steele

3. COMMITTEE ON BUDGETARY AFFAIRS AND ADMINISTRATION (21 seats)

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>Belgium :</i>	MM. Molter Leynen	MM. De Kinder le Hodey
<i>France :</i>	MM. Bourgeois Gros Michaud RADIUS	MM. Guitton Legaret Liquard Muller

<i>Luxembourg :</i>	M. Bech	M. Margue
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Fens Goedhart van Riel	MM. Biesheuvel Patijn Mme Stoffels-van Haaften
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Bonham Carter Hughes Hallett Maitland Mulley Steele	Lord Grantchester Lord Aberdare MM. Kershaw Griffiths Henderson

2. COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES (27 sièges)

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Belgique :</i>	MM. Dehousse Motz Struye	MM. Molter Drèze de la Vallée Poussin
<i>France :</i>	MM. Abdesselam Alric un siège à pourvoir Junot Sourbet	MM. Arthur Conte Fouques-Duparc Michaud Pflimlin Plazanet
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Zimmer Kopf Kliesing Meyer Kühn	MM. Serres Höfler Mme Maxsein MM. Paul Bauer
<i>Italie :</i>	MM. Bettiol Massimo Lancellotti Montini Ponti Piccioni	MM. Zerbi Basile Storchi Sibille Solari
<i>Luxembourg :</i>	M. Wilwertz	M. Cravatte
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Patijn Schmal Mme Stoffels-van Haaften	MM. Vos van Hulst Schuijt
<i>Royaume-Uni :</i>	M. Delargy Dame Florence Horsbrugh M. Kirk Sir Hendrie Oakshott M. Slater	Mrs. Cullen MM. Price Mathew Marquess of Lothian M. Steele

3. COMMISSION DES AFFAIRES BUDGÉTAIRES ET DE L'ADMINISTRATION (21 sièges)

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Belgique :</i>	MM. Molter Leynen	MM. De Kinder le Hodey
<i>France :</i>	MM. Bourgeois Gros Michaud Radius	MM. Guitton Legaret Liquard Muller

<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Zimmer Lücker Mende Altmaier	MM. Seidl Even Mme Maxsein Mr. Blachstein
<i>Italy :</i>	MM. Basile Cerulli Irelli De Vita Storchi	MM. Angelini Mott Picardi Ebner
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Linden	Mr. Thorn
<i>Netherlands :</i>	MM. Duynstee van Hulst	MM. Vos Tjalma
<i>United Kingdom :</i>	Mr. Boardman Sir David Campbell MM. Edwards Russell	Mr. Allen Dame Florence Horsbrugh Mr. Taylor One vacancy

4. COMMITTEE ON RULES OF PROCEDURE AND PRIVILEGES (21 seats)

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>Belgium :</i>	MM. Bohy Van Cauwelaert	MM. Pierson Struye
<i>France :</i>	MM. Albert-Sorel Kalb Malleville Muller	MM. Abdesselam Monichon Plazanet Sourbet
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	Mme Weber MM. Seidl Wahl Bauer	Mme Rehling MM. Even Lücker Jacobs
<i>Italy :</i>	MM. Azara Codacci Pisanelli Santero Dardanelli	MM. Vallauri Storchi Matteotti Marchese Lucifero d'Aprigliano
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Wilwertz	Mr. Cravatte
<i>Netherlands :</i>	MM. van der Goes van Naters van Meeuwen	MM. Schmal Duynstee
<i>United Kingdom :</i>	MM. Allen Chichester-Clark Taylor One vacancy	Mrs. Cullen Sir Hendrie Oakshott Mr. Boardman One vacancy

The proposals of the Bureau were agreed to.

<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Zimmer Lücker Mende Altmaier	MM. Seidl Even Mme Maxsein M. Blachstein
<i>Italie :</i>	MM. Basile Cerulli Irelli De Vita Storchi	MM. Angelini Mott Picardi Ebner
<i>Luxembourg :</i>	M. Linden	M. Thorn
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Duynstee van Hulst	MM. Vos Tjalma
<i>Royaume-Uni :</i>	M. Boardman Sir David Campbell MM. Edwards Russell	M. Allen Dame Florence Horsbrugh M. Taylor un siège à pourvoir

4. COMMISSION DU RÈGLEMENT ET DES IMMUNITÉS (21 sièges)

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Belgique :</i>	MM. Bohy Van Cauwelaert	MM. Pierson Struye
<i>France :</i>	MM. Albert-Sorel Kalb Malleville Muller	MM. Abdesselam Monichon Plazanet Sourbet
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	Mme Weber MM. Seidl Wahl Bauer	Mme Rehling MM. Even Lücker Jacobs
<i>Italie :</i>	MM. Azara Codacci Pisanelli Santero Dardanelli	MM. Vallauri Storchi Matteotti Marchese Lucifero d'Aprigliano
<i>Luxembourg :</i>	M. Wilwertz	M. Cravatte
<i>Pays-Bas :</i>	MM. van der Goes van Naters van Meeuwen	MM. Schmal Duynstee
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Allen Chichester-Clark Taylor un siège à pourvoir	Mrs. Cullen Sir Hendrie Oakshott M. Boardman un siège à pourvoir

Les propositions du Bureau sont adoptées.

4. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was suspended at 9.45 a.m. and resumed at 10 a.m.

In accordance with the Resolution of the Assembly at its previous Sitting, the Assembly went into Secret Session.

The Sitting was closed at 12.55 p.m.

4. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance, suspendue à 9 h. 45, est reprise à 10 heures.

Conformément à la décision prise au cours de la séance précédente, l'Assemblée se constitue en comité secret.

La séance est levée à 12 h. 55.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. Abdessalam	MM. <i>Scholefield Allen</i> (Griffiths)
<i>Fulchiron</i> (Alric)	Guitton
Altmaier	Henderson
<i>van Hulst</i> (Biesheuvel)	Heye
<i>Kliesing</i> (Fürst von Bismarck)	Dame Florence Horsbrugh
Blachstein	Mme Hubert
Bohy	M. Hughes Hallett
Bourgoin	Sir James Hutchison
Lord <i>Grantchester</i> (Bonham Carter)	MM. Jannuzzi
MM. Van Cauwelaert	Junot
Cadorna	<i>Muller</i> (Kalb)
Chichester-Clark	<i>Michaud</i> (Kalenzaga)
<i>Legaret</i> (Arthur Conte)	<i>Höfler</i> (Kiesinger)
Mrs. Cullen	Kirk
MM. Dardanelli	<i>de la Vallée Poussin</i> (Lefèvre)
<i>Van Remoortel</i> (Dehousse)	Mme <i>Weber</i> (Leverkuehn)
<i>Molter</i> (De Kinder)	M. Linden
De Vita	Marquess of Lothian
<i>Mailland</i> (Sir Thomas)	Marchese Lucifero d'Aprigliano
Dugdale)	MM. Mahias
Fens	<i>Duynstee</i> (van Meeuwen)
Fouques-Duparc	Meyer
<i>Patijn</i> (Goedhart)	Montini

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Moutet
Mulley
Lord <i>Aberdare</i> (Sir Hendrie Oakshott)
MM. <i>Erlor</i> (Paul)
Pfimlin
<i>Pisani</i> (Pinton)
Ponti
Radius
Randall
Mme Rehling
MM. Russell
<i>Sibille</i> (Santero)
Schmal
Schmid
<i>Even</i> (Schütz)
Seidl
<i>Tinaud</i> (Senghor)
Slater
Sourbet
Steele
Mme Stoffels-van Haaften
M. Wilwertz

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Azara	MM. Edwards
Bech	Furler
Becker	Gonella
Bettiol	Kopf
Cerulli Irelli	Kühn
Codacci Pisanelli	Massimo Lancellotti

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Liquard
Motz
Piccioni
Serres
Struye
Vos

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

THIRD SITTING

Tuesday, 16th June, 1959

ORDERS OF THE DAY

State of European Security (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 128*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.45 p.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. State of European Security

(Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 128)

The Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mr. Mulley, Rapporteur.

Speaker: Mr. Kliesing.

Mr. Bohy, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri.

Speakers: MM. Maitland, Heye, Hughes Hallett, Duynstee.

The Debate was adjourned till the following Sitting.

4. Date and time of the next Sitting

Speaker: Mr. Moutet.

The next Sitting was fixed for Wednesday, 17th June, at 10 a.m.

The Sitting was closed at 6.35 p.m.

TROISIÈME SÉANCE

Mardi 16 juin 1959

ORDRE DU JOUR

Etat de la sécurité européenne (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 128*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 45, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Etat de la sécurité européenne

(Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 128)

La discussion est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Mulley, rapporteur.

Intervient : M. Kliesing.

M. Bohy, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Maitland, Heye, Hughes Hallett, Duynstee.

La discussion sera poursuivie au cours de la prochaine séance.

4. Date et heure de la prochaine séance

Intervient : M. Moutet.

La prochaine séance est fixée au mercredi 17 juin, à 10 heures.

La séance est levée à 18 h. 35.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. Abdesselam
Cortier (Altmaier)
Ebner (Azara)
Kliesing (Fürst von Bismarck)
 Blachstein
 Bohy
 Bourgoin
 Lord *Grantchester* (Bonham Carter)
 MM. Cerulli Irelli
Kershaw (Chichester-Clark)
 Codacci Pisanelli
Legaret (Arthur Conte)
 Mrs. Cullen
 MM. *Molter* (De Kinder)
 De Vita
Maitland (Sir Thomas)
 Dugdale)
 Fens
 Furler
Scholefield Allen (Griffiths)
 Guitton
 Heye

Dame Florence Horsbrugh
 Mme Hubert
 M. Hughes Hallett
 Sir James Hutchison
 MM. Junot
 Kalb
Michaud (Kalenzaga)
Höfler (Kiesinger)
 Kirk
 Kopf
de la Vallée Poussin (Lefèvre)
 Mme Weber
 MM. Liquard
 Linden
 Marquess of Lothian
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 MM. Mahias
Duynstee (van Meeuwen)
 Meyer
 Montini
 Moutet
 Mulley

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. *Mathew* (Sir Hendrie)
 Oakshott)
Erler (Paul)
 Pffimlin
Matteotti (Piccioni)
Pisani (Pinton)
 Radius
 Randall
 Mme Rehling
 MM. Russell
Sibille (Santero)
 Schmal
 Schmid
 Seidl
Muller (Senghor)
Jaeger (Serres)
 Slater
 Sourbet
 Steele
 Mme Stoffels-van Haaften
 M. Wilwertz

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Alric
 Bech
 Becker
 Bettiol
 Biesheuvel
 Van Cauwelaert
 Cadorna
 Dardanelli

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Dehousse
 Edwards
 Fouques-Duparc
 Goedhart
 Gonella
 Henderson
 Jannuzzi
 Kühn

MM. Massimo Lancellotti
 Motz
 Ponti
 Schütz
 Struye
 Vos

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

FOURTH SITTING

Wednesday, 17th June, 1959

ORDERS OF THE DAY

1. State of European Security (*Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 128*).
2. Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Resolution, Doc. 129*).
3. Action taken in National Parliaments in support of the Assembly's Recommendations (*Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Doc. 131 and Addendum*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.10 a.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in Appendix I.

3. State of European Security

(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 128)

The Debate was resumed.

Speaker: Mr. Matteotti.

Dame Florence Horsbrugh, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri.

Speakers: MM. Steele, Blachstein, Legaret, Blachstein, Sir James Hutchison, MM. Pisani, Fens.

Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair.

Speaker: Mr. Mulley.

The Debate was concluded.

The Assembly proceeded to consider Amendment No. 1, proposed by Mr. Pisani, at the end of paragraph 3 of the draft Recommendation, to leave out the words "and that N.A.T.O. should not rely mainly on the ultimate strategic deterrent" and to add the words "and that reliance, which was preponderant up to now, on the ultimate strategic nuclear deterrent be reassessed to accord with the consequences of nuclear parity now being reached".

Speakers: MM. Pisani, Fens.

The votes on the Amendment and on the draft Recommendation were deferred until later in the same Sitting.

4. Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee

(Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Resolution, Doc. 129)

The Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mr. Hughes Hallett, Rapporteur.

Speakers: Sir James Hutchison, MM. Fens, Moutet, Hughes Hallett.

The Debate was concluded.

QUATRIÈME SÉANCE

Mercredi 17 juin 1959

ORDRE DU JOUR

1. Etat de la sécurité européenne (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation, Doc. 128*).
2. Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de résolution, Doc. 129*).
3. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée (*Discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 131 et Addendum*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe I ci-après.

3. Etat de la sécurité européenne

(*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation, Doc. 128*)

La discussion est reprise.

Intervient: M. Matteotti.

Dame Florence Horsbrugh, Vice-Présidente de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel.

Interviennent: MM. Steele, Blachstein, Legaret, Blachstein, Sir James Hutchison, MM. Pisani, Fens.

M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

Intervient: M. Mulley.

La discussion est close.

L'Assemblée examine l'amendement n° 1 de M. Pisani tendant à remplacer, à la fin du paragraphe 3 du projet de recommandation contenu dans le rapport, les mots « et que l'O.T.A.N. ne compte pas principalement sur les moyens ultimes de prévention stratégiques » par les mots: « et que soit remise en cause la confiance, prépondérante jusqu'ici, accordée aux moyens de prévention nucléaires ultimes et ce, compte tenu de l'état de parité nucléaire désormais réalisée ».

Interviennent: MM. Pisani, Fens.

Les votes sur l'amendement et sur l'ensemble du projet de recommandation auront lieu ultérieurement au cours de cette séance.

4. Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements

(*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de résolution, Doc. 129*)

La discussion est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Hughes Hallett, rapporteur.

Interviennent: Sir James Hutchison, MM. Fens, Moutet, Hughes Hallett.

La discussion est close.

The draft Resolution contained in the Report was agreed to unanimously. (This Resolution will be published as No. 14) ¹.

**5. Action taken in National Parliaments
in support of the
Assembly's Recommendations**

*(Debate on the Report of the Working Party for
Liaison with National Parliaments, Doc. 131 and
Addendum)*

The Debate was opened.

The Report was presented by Mr. Moutet, on behalf of Mr. Legaret, Rapporteur.

Speaker: Mme Hubert.

The Debate was concluded.

The Assembly took note of the Report of the Working Party.

6. State of European Security

*(Resumed Debate on the Report of the Committee
on Defence Questions and Armaments and Vote
on the draft Recommendation, Doc. 128)*

Mr. Pisani withdrew his Amendment No. 1.

On the proposal of Mr. Fens, the Assembly agreed to leave out of paragraph 3 of the French text of the draft Recommendation the words "dans l'espoir d'obtenir des avantages locaux", and to insert the words "dans l'espoir d'obtenir facilement des avantages".

Mr. Hughes Hallett spoke in explanation of his vote.

The draft Recommendation as modified was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix II) by 53 votes to 5, with 1 abstention. (This Recommendation will be published as No. 35) ¹.

7. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 1 p.m.

¹. See page 26.

¹. See page 27.

Le projet de résolution contenu dans le rapport est adopté à l'unanimité. (Cette résolution sera publiée sous le n° 14) ¹.

5. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée

(Discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 131 et Addendum)

La discussion est ouverte.

Le rapport du Groupe de Travail est présenté par M. Moutet, remplaçant M. Legaret, rapporteur.

Intervient : Mme Hubert.

La discussion est close.

L'Assemblée prend acte du rapport du Groupe de Travail.

6. Etat de la sécurité européenne

(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation, Doc. 128)

M. Pisani retire son amendement n° 1.

Sur la proposition de M. Fens, l'Assemblée décide de remplacer, dans le paragraphe 3 du texte français du projet de recommandation, les mots « dans l'espoir d'obtenir des avantages locaux » par les mots « dans l'espoir d'obtenir facilement des avantages ».

M. Hughes Hallett explique son vote.

Le projet de recommandation ainsi modifié est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe II) par 53 voix contre 5 et 1 abstention. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 35) ¹.

7. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au mercredi 17 juin 1959, à 15 heures.

La séance est levée à 13 heures.

1. Voir page 26.

1. Voir page 27.

APPENDIX I

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹:

MM. Abdesselam
Fulchiron (Alic)
Cortier (Altmaier)
Ebner (Azara)
Margue (Bech)
Mende (Becker)
van Hulst (Biesheuvel)
Kliesing (Fürst von Bismarck)
Bachstein
Blourgoin
Lord *Grantchester* (Bonham Carter)
MM. Chichester-Clark
Codacci Pisanelli
Legaret (Arthur Conte)
Mrs. Cullen
MM. *Molter* (Dehousse)
De Vita
Maitland (Sir Thomas)
Dugdale
Taylor (Edwards)
Fens
Fouques-Duparc
Furler
Patiyn (Goedhart)
Scholefield Allen (Griffiths)

MM. Guitton
Henderson
Heye
Dame Florence Horsbrugh
Mme Hubert
M. Hughes Hallett
Sir James Hutchison
MM. Junot
Kalb
Michaud (Kalenzaga)
Höfler (Kiesinger)
Kirk
Kopf
Kühn
de la Vallée Poussin (Lefèvre)
Mme *Weber* (Leverkuehn)
MM. Liquard
Linden
Marquess of Lothian
Marchese Lucifero d'Aprigliano
MM. Mahias
Duynstee (van Meeuwen)
Meyer
Montini
Moutet

ANNEXE I

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. Mulley
Mathew (Sir Hendrie)
Oakshott)
Harm (Paul)
Pflimlin
Matteotti (Piccioni)
Pisani (Pinton)
Radius
Randall
Mme Rehling
MM. *Kershaw* (Russell)
Sibille (Santero)
Schmal
Erler (Schmid)
Even (Schütz)
Seidl
Muller (Senghor)
Serres
Slater
Sourbet
Steele
Mme Stoffels-van Haaften
MM. *Leynen* (Struye)
Vos
Wilwertz

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Bettiol
Bohy
Van Cauwelaert
Cadorna

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Cerulli Irelli
Dardanelli
De Kinder
Gonella

MM. Jannuzzi
Massimo Lancellotti
Motz
Ponti

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX II

Vote No. 1 by roll-call on the draft Recommendation relating to the present state of European security (Doc. 128) ¹.

Ayes	53
Noes	5
Abstentions	1

Ayes :

MM. Abdesselam
Margue (Bech)
van Hulst (Biesheuvel)
Kliesing (Fürst von Bismarck)
 Bourgoin
 Chichester-Clark
 Codacci Pisanelli
Legaret (Arthur Conte)
 Mrs. Cullen
 MM. *Molter* (Dehousse)
Maitland (Sir Thomas Dugdale)
Taylor (Edwards)
 Fens
 Furler
Patijn (Goedhart)
Scholefield Allen (Griffiths)
 Guitton
 Henderson

Noes :

MM. *Cortier* (Altmaier)
 Blachstein
 Mme Hubert

ANNEXE II

Vote n° 1 par appel nominal sur le projet de recommandation relatif à l'état actuel de la sécurité européenne (Doc. 128) ¹.

Pour	53
Contre	5
Abstentions	1

Pour :

M. Heye
 Dame Florence Horsbrugh
 M. Hughes Hallett
 Sir James Hutchison
 MM. *Michaud* (Kalenzaga)
Höfler (Kiesinger)
 Kirk
 Kopf
de la Vallée Poussin (Lefèvre)
 Mme Weber
 M. Liquard
 Marquess of Lothian
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 MM. Mahias
 Montini
Drèze (Motz)
 Moutet
 Mulley

MM. *Mathew* (Sir Hendrie Oakshott)
 Pflimlin
Matteotti (Piccioni)
Pisani (Pinton)
 Radius
 Randall
Kershaw (Russell)
Sibille (Santero)
 Schmal
 Seidl
Muller (Senghor)
 Serres
 Slater
 Sourbet
 Steele
Leymen (Struye)
 Vos

Contre :

MM. Meyer
Erlor (Schmid)

Abstentions :

M. *Mende* (Becker)

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets,

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE FOURTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA QUATRIÈME SÉANCE

RESOLUTION No. 14***on the activities of the Agency for the Control of Armaments
and the Standing Armaments Committee***

The Assembly,

Having debated the contents of Chapters I, III and IV of the Fourth Annual Report of the Council ;

Reaffirming its determination to work for closer unity in Western Europe ;

Confident that the faithful observance of the modified Brussels Treaty would be conducive to that end,

1. Regretfully records its impression that neither the control of armaments as provided for in the Treaty, nor the common production of armaments as subsequently agreed, is being pursued with vigour ;
2. Requests its President, in consultation with the Chairman and the Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments to endeavour to reach an agreement with the Council for the establishment of a liaison sub-committee in the field of the common production of armaments.

RÉSOLUTION n° 14
sur les activités de l'Agence de Contrôle des Armements
et du Comité Permanent des Armements

L'Assemblée,

Ayant examiné les chapitres I, III et IV du Quatrième rapport annuel du Conseil ;

Réaffirmant sa volonté de travailler pour une unité plus étroite de l'Europe occidentale ;

Convaincue que l'application fidèle du Traité de Bruxelles modifié doit conduire à ce but,

1. A le regret de noter son impression que ni le contrôle des armements tel qu'il était prévu dans le Traité, ni la production commune des armements, qui a fait l'objet d'un accord ultérieur, ne sont conduits avec vigueur ;
2. Demande à son Président, en consultation avec le président et le rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, de s'efforcer d'aboutir à un accord avec le Conseil pour la création d'une sous-commission de liaison dans le domaine de la production commune des armements.

RECOMMENDATION No. 35
on the present state of European security

The Assembly,

Aware of the conclusions reached by its Committee on Defence Questions and Armaments after visiting Allied Naval Headquarters ;

Having debated the present state of European security ;

Conscious of the need to take political initiatives to reach international agreement on the limitation and reduction of armaments subject to adequate controls ;

Having studied the reply of the Council to Recommendation No. 28 and regretting that the Council does not accord the same urgency to the provision of adequate ground forces for SACEUR as does this Assembly,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

1. To assure by all appropriate means that the following measures be taken to improve and rationalise naval defence :
 - (a) that, with a view to establishing overall balanced naval forces for NATO responsibilities in Western Europe, specific tasks be allocated, by means of periodical reviews, to member countries, thus encouraging more specialisation and avoiding duplication and overlapping of forces to the detriment of other requirements ;
 - (b) that naval units be assigned in peacetime to the allied naval commands under which they will be deployed in the event of war, thus extending to naval forces the principles applied to ground forces in Europe ;
 - (c) that, in view of the great importance of submarine research, all naval countries should accord high priority to the research work now undertaken by the NATO naval centre at La Spezia and should place their naval experts at the disposal of this centre ;
 - (d) that the authority to decide the first use of nuclear weapons by vessels assigned to the NATO strike rôle be made subject to joint political control ;
 - (e) that the command structure with respect to the Atlantic area, the Channel, the North Sea, the Baltic Sea and the Mediterranean be re-examined urgently with a view to its revision and the removal of the weaknesses disclosed by the Committee's inspection and set out in its report ;
 - (f) that a common system of logistics and infrastructure be created for all naval forces assigned to allied commands ;
2. To inform the Committee on Defence Questions and Armaments of the plans proposed to furnish SACEUR with the stated minimum of 30 divisions, or equivalent forces ;
3. To take the initiative within N.A.T.O. to establish priorities, so that Western defence forces on land, sea and air, shall be adequate to deter an aggressor from limited action prompted by the prospect of easy gains, and that N.A.T.O. should not rely mainly on the ultimate strategic deterrent.

RECOMMANDATION n° 35
sur l'état actuel de la sécurité européenne

L'Assemblée,

Instruite des conclusions auxquelles est parvenue la Commission des Questions de Défense et des Armements après sa visite à plusieurs quartiers généraux navals alliés ;

Ayant examiné l'état actuel de la sécurité européenne ;

Consciente de la nécessité de prendre des initiatives d'ordre politique en vue d'aboutir à un accord de limitation et de réduction des armements, sous réserve de contrôles appropriés ;

Ayant étudié la réponse du Conseil à la Recommandation n° 28 et regrettant que le Conseil n'accorde pas le même degré d'urgence qu'elle-même à la mise à la disposition du SACEUR de forces terrestres suffisantes,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. De faire en sorte que, par tous les moyens appropriés, les mesures suivantes soient prises en vue d'améliorer et rationaliser la défense navale :

- (a) qu'en vue de la mise sur pied d'un ensemble équilibré de forces navales pour exécuter les missions de l'O.T.A.N. en Europe occidentale, les États membres se voient confier, au moyen d'examens périodiques, des tâches déterminées, ce qui encouragerait une spécialisation accrue et éviterait, au sein de ces forces, les doubles emplois et les chevauchements qui nuisent aux autres besoins ;
- (b) que des unités navales soient affectées en temps de paix aux commandements navals alliés dont elles relèveront en temps de guerre, ce qui étendrait aux forces navales les principes appliqués aux forces terrestres en Europe ;
- (c) qu'étant donné la haute importance des recherches en matière sous-marine, toutes les puissances navales accordent la priorité aux travaux de recherche qui se poursuivent maintenant au centre naval de l'O.T.A.N. à La Spezia, et mettent leurs experts des questions navales à la disposition de ce centre ;
- (d) que l'autorité qui doit prendre l'initiative de l'emploi des armes nucléaires, pour tout navire affecté à la mission d'intervention stratégique de l'O.T.A.N., soit soumise à un contrôle politique commun ;
- (e) que la structure du commandement, en ce qui concerne la zone atlantique, la Manche, la Mer du Nord, la Baltique et la Méditerranée, soit réexaminée de toute urgence aux fins de révision et pour supprimer les points faibles révélés par l'inspection de la Commission et exposés dans son rapport ;
- (f) qu'un système commun soit mis sur pied, en matière de logistique et d'infrastructure, pour toutes les forces navales affectées aux commandements alliés ;

2. D'informer la Commission des Questions de Défense et des Armements des plans proposés pour fournir au SACEUR le minimum de trente divisions prévu, ou des forces équivalentes ;

3. De prendre l'initiative d'établir un ordre de priorités dans le cadre de l'O.T.A.N. afin que les forces de défense occidentales soient à même de dissuader l'adversaire d'entreprendre une action limitée dans l'espoir d'obtenir facilement des avantages, et que l'O.T.A.N. ne compte pas principalement sur les moyens ultimes de prévention stratégiques.

FIFTH SITTING

Wednesday, 17th June, 1959

ORDERS OF THE DAY

1. Rationalisation of European institutions : Activities of Western European Union in the social and cultural fields and in political questions.
(a) *Combined Debate* :
 - on the Report of the Presidential Committee and the Opinions of the Committee on Defence Questions and Armaments and the General Affairs Committee, Doc. 130 and Addendum ;
 - on the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 122, 121 and Amendment, 127 ;
 - on the Motion for an Order on the co-ordination of the activities of European organisations in the cultural and social field, Doc. 133 ;(b) *Votes on the draft texts contained in Docs. 130, 122, 121 and Amendment, 127, 133.*
2. Reform of present methods of approving the Assembly's Budget (*Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Recommendation, Doc. 125*).
3. Organisational Questions (*Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Reply to certain parts of the Fourth Annual Report of the Council and on the Motion for an Order, Docs. 126 and Amendment, 135*).
4. Accounts of the Assembly for the financial year 1958 (*Debate on the Report of the Auditor of the Assembly and Vote on the Motion to approve the Accounts, Docs. 120, 134*).
5. Supplementary Budget of the Assembly for the financial year 1959 (*Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Supplementary Budget, Doc. 118*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.30 p.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

2. Changes in the composition of a Committee

In accordance with Rule 39 of the Rules of Procedure, the Bureau proposed the following changes in the composition of the Committee on Budgetary Affairs and Administration.

Mr. Legaret in place of Mr. Gros as a member;

Mr. Gros in place of Mr. Legaret as a substitute member.

The Assembly agreed to these proposals.

3. Rationalisation of European Institutions: Activities of Western European Union in the social and cultural fields and in political questions

(a) Combined Debate

on the Report of the Presidential Committee and the Opinions of the Committee on Defence Questions and Armaments and the General Affairs Committee, Doc. 130 and Addendum;

on the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 122, 121 and Amendment, 127;

on the Motion for an Order on the co-ordination of the activities of European organisations in the cultural and social field, Doc. 133.

(b) Votes

on the draft texts contained in Docs. 130, 122, 121 and Amendment, 127, 133.

The Debate was opened.

The Report of the Presidential Committee on the rationalisation of European institutions other than those of the Six was presented by Mr. Patijn, Rapporteur.

CINQUIÈME SÉANCE

Mercredi 17 juin 1959

ORDRE DU JOUR

1. Rationalisation des institutions européennes : Activités de l'U.E.O. relatives au domaine social, au domaine culturel et aux affaires politiques.
(a) *Discussion commune* :
 - du rapport du Comité des Présidents et des avis de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Doc. 130 et Addendum ;
 - des rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 122, 121 et Amendement, 127 ;
 - de la proposition de directive sur la coordination de l'activité des organisations européennes dans le domaine culturel et social, Doc. 133 ;(b) *votes des projets de textes contenus dans les Docs. 130, 122, 121 et Amendement, 127, 133.*
2. Réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de recommandation, Doc. 125*).
3. Questions d'organisation (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de réponse à certaines parties du Quatrième rapport annuel du Conseil et de la proposition de directive, Docs. 126 et Amendement, 135*).
4. Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958 (*Discussion du rapport du Commissaire aux Comptes de l'Assemblée et vote de la motion d'approbation des comptes, Docs. 120, 134*).
5. Budget supplémentaire de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959 (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de budget supplémentaire, Doc. 118*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 30, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

2. Modifications dans la composition d'une Commission

Conformément à l'article 39 du Règlement, le Bureau propose les modifications suivantes dans la composition de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration :

M. Legaret remplacerait M. Gros, comme membre titulaire ;

M. Gros remplacerait M. Legaret, comme membre suppléant.

Les propositions du Bureau sont adoptées.

3. Rationalisation des institutions européennes : Activités de l'U.E.O. relatives au domaine social, au domaine culturel et aux affaires politiques

(a) Discussion commune

du rapport du Comité des Présidents et des avis de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Doc. 130 et Addendum ;

des rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 122, 121 et Amendement, 127 ;

de la proposition de directive sur la coordination de l'activité des organisations européennes dans le domaine culturel et social, Doc. 133.

(b) Votes

des projets de textes contenus dans les Docs. 130, 122, 121 et Amendement, 127, 133.

La discussion est ouverte.

Le rapport du Comité des Présidents sur la rationalisation des institutions européennes autres que celles des Six, est présenté par M. Pajtijn, rapporteur.

The Opinion of the General Affairs Committee on the rationalisation of European institutions was presented by Mr. Kirk, Rapporteur.

The Opinion of the Committee on Defence Questions and Armaments on the rationalisation of European institutions was presented by Mr. Fens, Chairman of the Committee, on behalf of Mr. Kliesing, Rapporteur.

The Report of the General Affairs Committee on the activities of Western European Union in the social field was presented by Mr. Montini, Rapporteur.

The Report of the General Affairs Committee on the activities of Western European Union in the cultural field was presented by Mr. Kopf, Rapporteur.

The Report of the General Affairs Committee on the activities of Western European Union in political questions was presented by Mr. Michaud, Rapporteur.

Speakers: The Marquess of Lothian, MM. Meyer, de la Vallée Poussin, Patijn, Kopf, Montini.

Mr. Van Cauwelaert proposed the reference back to the General Affairs Committee of the Reports of MM. Patijn, Montini and Kopf.

Speakers: MM. Patijn, Kirk, Michaud, Van Cauwelaert.

Mr. Van Cauwelaert's proposal was agreed to.

Speakers: MM. Patijn, Fens, Patijn, Kirk, Vos, Kirk, Fens, Van Cauwelaert, Patijn.

The draft Recommendation contained in Mr. Michaud's Report was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 36) ¹.

4. Addition to the Agenda and reference to Committee

The Bureau proposed that a Motion for a Resolution in amendment of Rule 39 of the Rules of Procedure (Doc. 136) tabled by Mr. Kühn and several of his colleagues be added to the Agenda and referred to the Committee on Rules of Procedure and Privileges.

The proposal of the Bureau was agreed to.

5. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

6. Changes in the composition of a Committee

In accordance with Rule 39 of the Rules of Procedure, the Bureau proposed the following changes in the composition of the Committee on Budgetary Affairs and Administration:

Mr. Taylor in place of Mr. Edwards as a member;

Mr. Edwards in place of Mr. Taylor as a substitute member.

The Assembly agreed to these proposals.

7. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Thursday, 18th June, at 10.30 a.m.

The Sitting was closed at 7 p.m.

1. See page 31.

L'avis de la Commission des Affaires Générales sur la rationalisation des institutions européennes est présenté par M. Kirk, rapporteur.

L'avis de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur la rationalisation des institutions européennes est présenté par M. Fens, président de la Commission, remplaçant M. Kliesing, rapporteur.

Le rapport de la Commission des Affaires Générales sur l'activité de l'U.E.O. dans le domaine social est présenté par M. Montini, rapporteur.

Le rapport de la Commission des Affaires Générales sur l'activité de l'U.E.O. dans le domaine culturel est présenté par M. Kopf, rapporteur.

Le rapport de la Commission des Affaires Générales sur les activités de l'U.E.O. relatives aux affaires politiques est présenté par M. Michaud, rapporteur.

Interviennent : Marquess of Lothian, MM. Meyer, de la Vallée Poussin, Patijn, Kopf, Montini.

M. Van Cauwelaert propose le renvoi à la Commission des Affaires Générales des rapports de MM. Patijn, Montini et Kopf.

Interviennent : MM. Patijn, Kirk, Michaud, Van Cauwelaert.

La proposition de M. Van Cauwelaert est adoptée.

Interviennent : MM. Patijn, Fens, Patijn, Kirk, Vos, Kirk, Fens, Van Cauwelaert, Patijn.

Le projet de recommandation contenu dans le rapport de M. Michaud est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 36) ¹.

4. Inscription à l'ordre du jour et renvoi en commission

Le Bureau propose l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée et le renvoi à la Commission du Règlement et des Immunités, de la proposition de résolution tendant à modifier l'article 39 du Règlement, déposée par M. Kühn et plusieurs de ses collègues (Doc. 136).

La proposition du Bureau est adoptée.

5. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

6. Modifications dans la composition d'une Commission

Conformément à l'article 39 du Règlement, le Bureau propose les modifications suivantes dans la composition de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration :

M. Taylor remplacerait M. Edwards comme membre titulaire ;

M. Edwards remplacerait M. Taylor comme membre suppléant.

Les propositions du Bureau sont adoptées.

7. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au jeudi 18 juin 1959, à 10 h. 30.

La séance est levée à 19 heures.

1. Voir page 31.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. Abdesselam	Dame Florence Horsbrugh
<i>Cortier</i> (Altmaier)	M. Hughes Hallett
<i>Kliesing</i> (Fürst von Bismarck)	Sir James Hutchison
Van Cauwelaert	MM. <i>Michaud</i> (Kalenzaga)
Chichester-Clark	<i>Höfler</i> (Kiesinger)
<i>Legaret</i> (Arthur Conte)	Kirk
Mrs. Cullen	Kopf
MM. <i>Molter</i> (Dehousse)	<i>de la Vallée Poussin</i> (Lefèvre)
De Vita	Mme <i>Weber</i> (Leverkuehn)
Lord <i>Aberdare</i> (Sir Thomas Dugdale)	Marquess of Lothian
MM. Edwards	Marchese Lucifero d'Aprigliano
Fens	MM. Mahias
Fouques-Duparc	Meyer
<i>Wahl</i> (Furler)	Montini
<i>Patijn</i> (Goedhart)	<i>Drèze</i> (Motz)
Guitton	Moutet
<i>Zimmer</i> (Heye)	Mulley
	<i>Mathew</i> (Sir Hendrie Oakshott)

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Pffimlin
<i>Pisani</i> (Pinton)
Radius
Randall
Mme Rehling
MM. Russell
<i>Sibille</i> (Santero)
Schmal
<i>Jacobs</i> (Schmid)
Schütz
Seidl
<i>Muller</i> (Senghor)
Sourbet
Steele
<i>Leynen</i> (Struye)
Wilwertz

The following Representatives apologised for their absence :

MM. Alric
Azara
Bech
Becker
Bettiol
Biesheuvel
Blachstein
Bohy
Bourgoin
Bonham Carter
Cadorna
Cerulli Irelli

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. Codacci Pisanelli	MM. Liquard
Dardanelli	Linden
De Kinder	van Meeuwen
Gonella	Paul
Griffiths	Piccioni
Henderson	Ponti
Mme Hubert	Serres
MM. Jannuzzi	Slater
Junot	Mme Stoffels-van Haaften
Kalb	M. Vos
Kühn	
Massimo Lancellotti	

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXT ADOPTED AT THE FIFTH SITTING



TEXTE ADOPTÉ A LA CINQUIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION No. 36
on the policy of member States of Western European Union

The Assembly,

Recalling the spirit of the Brussels Treaty providing especially in Article VIII, paragraph 3, that "at the request of any of the High Contracting Parties the Council shall be immediately convened in order to permit Them to consult with regard to any situation which may constitute a threat to peace, in whatever area this threat should arise, or a danger to economic stability";

Considering the reply of the Council to Recommendation No. 11;

Having examined Chapter I, paragraph 3 and Chapter II, paragraphs 4 and 6 of the Fourth Annual Report of the Council;

Expressing its regret that member governments have not felt the need to make better use of the machinery for political consultation provided by Western European Union,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Affirm the importance of the political functions of Western European Union in the context of European co-operation;
2. Develop and increase political consultation within the Council between member States, in keeping with the spirit of Article VIII, paragraph 3, of the Treaty;
3. Report to the Assembly on the action taken on this Recommendation, and inform the Assembly, in particular, of the way it intends to fulfil its political obligations.

RECOMMANDATION n° 36***sur la politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale***

L'Assemblée,

Rappelant l'esprit du Traité de Bruxelles qui précise notamment dans l'article VIII, paragraphe 3, qu'« à la demande de l'une d'entre elles, le Conseil sera immédiatement convoqué en vue de permettre aux Hautes Parties Contractantes de se concerter sur toute situation pouvant constituer une menace contre la paix, en quelque endroit qu'elle se produise, ou mettant en danger la stabilité économique » ;

Considérant la réponse du Conseil à sa Recommandation n° 11 ;

Ayant pris connaissance des chapitres I, paragraphe 3 et II, paragraphes 4 et 6 du Quatrième rapport annuel du Conseil ;

Regrettant que les Gouvernements membres n'aient pas éprouvé le besoin de mieux utiliser l'instrument que leur offre l'U.E.O. en matière de consultations politiques,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. D'affirmer l'importance des fonctions politiques de l'Union de l'Europe Occidentale dans le contexte de la coopération européenne ;
2. De développer et multiplier les consultations politiques au sein du Conseil entre les Etats membres dans l'esprit de l'article VIII, paragraphe 3 du Traité ;
3. De faire rapport à l'Assemblée sur la suite donnée à cette recommandation en lui indiquant notamment la manière dont il entend s'acquitter de ses obligations politiques.

SIXTH SITTING

Thursday, 18th June, 1959

ORDERS OF THE DAY

1. Rationalisation of European Institutions: Activities of Western European Union in the social and cultural fields (*Debate and Vote on the Reports of the General Affairs Committee*, Docs. 140, 122, 121, 138).
 2. Reform of present methods of approving the Assembly's Budget (*Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Recommendation*, Doc. 125).
 3. Organisational Questions (*Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Reply to certain parts of the*
- Fourth Annual Report of the Council and on the Motion for an Order*, Docs. 126 and Amendment, 135).
4. Accounts of the Assembly for the financial year 1958 (*Debate on the Report of the Auditor of the Assembly and Vote on the Motion to approve the Accounts*, Docs. 120, 134).
 5. Supplementary Budget of the Assembly for the financial year 1959 (*Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Supplementary Budget*, Doc. 118).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.45 a.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Reform of present methods of approving the Assembly's Budget

(Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Recommendation, Doc. 125)

The Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mr. Zimmer, replacing Mr. Molter, Rapporteur.

The Debate was closed.

The draft Recommendation contained in the Report was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 37)¹.

1. See page 36.

4. Organisational Questions

(Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Reply to certain parts of the Fourth Annual Report of the Council and on the Motion for an Order, Docs. 126 and Amendment, 135)

The Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mr. Zimmer, Rapporteur.

The Debate was closed.

The Assembly proceeded to consider an Amendment No. 1, proposed by Mr. Kirk, to add, at the end of the draft Reply contained in Document 126, the following new paragraph:

“The Assembly has considered with concern the failure of member governments to protect the basic rights of international civil servants in particular with regard to the creation of a pension system, and is of opinion that urgent measures may become necessary to protect the staff of the Sections dealing with cultural and social questions in the Secretariat General of Western European Union.

It accordingly urges the Council that in the event of any post being suppressed following the transfer of cultural and social questions from

SIXIÈME SÉANCE

Judi 18 juin 1959

ORDRE DU JOUR

1. Rationalisation des institutions européennes: Activités de l'U.E.O. dans le domaine social et dans le domaine culturel (*Discussion et vote des rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 140, 122, 121, 138*).
2. Réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de recommandation, Doc. 125*).
3. Questions d'organisation (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de réponse à certaines parties du*
Quatrième rapport annuel du Conseil et de la proposition de directive, Docs. 126 et Amendement, 135).
4. Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958 (*Discussion du rapport du Commissaire aux Comptes de l'Assemblée et vote de la motion d'approbation des comptes, Docs. 120, 134*).
5. Budget supplémentaire de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959 (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de budget supplémentaire, Doc. 118*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 45, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée

(*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de recommandation, Doc. 125*)

La discussion est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Zimmer, remplaçant M. Molter, rapporteur.

La discussion est close.

Le projet de recommandation contenu dans le rapport est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 37) ¹.

4. Questions d'organisation

(*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de réponse à certaines parties du Quatrième rapport annuel du Conseil et de la proposition de directive, Docs. 126 et Amendement, 135*)

La discussion est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Zimmer, rapporteur.

La discussion est close.

L'Assemblée examine l'amendement n° 1 de M. Kirk, tendant à ajouter au projet de réponse contenu dans le Document 126, le point V suivant :

« L'Assemblée considère avec inquiétude que les gouvernements ne sont pas parvenus, jusqu'à présent, à garantir les droits essentiels des fonctionnaires internationaux en ce qui concerne, en particulier, l'institution d'un régime de retraite, et estime que des mesures urgentes peuvent devenir nécessaires pour sauvegarder les intérêts du personnel des Sections chargées des questions culturelles et sociales au Secrétariat général de l'Union de l'Europe Occidentale.

Elle demande, en conséquence, au Conseil, dans le cas où des postes seraient supprimés à la suite du transfert des activités culturelles et

1. Voir page 36.

Western European Union to the Council of Europe, and the officials concerned not being reintegrated into other equivalent posts in Western European Union or in other European or international organisations within a period of four months, such officials should receive an indemnity for suppression of post equivalent to two years' basic salary, and the Secretariat General should prepare a report for the Assembly indicating which officials have been provided with alternative posts and which have been granted an indemnity for suppression of post."

Speaker: Mr. Kirk.

The proposed Amendment was agreed to unanimously.

The draft Reply, as amended, was agreed to unanimously ¹.

The Motion for an Order on the position of staff of W.E.U. in the event of posts being suppressed, proposed by Mr. Kirk (Doc. 135) was agreed to unanimously. (This Order will be published as No. 11) ².

5. Accounts of the Assembly for the financial year 1958

(Debate on the Report of the Auditor of the Assembly and Vote on the Motion to approve the Accounts, Docs. 120, 134)

The Debate was opened.

The Auditor's Report was presented by Mr. Edwards, outgoing Chairman of the Committee on Budgetary Affairs and Administration.

The Debate was closed.

The Motion to approve the final Accounts of the Assembly for the financial year 1958 (Doc. 134) was moved by Mr. Edwards and agreed to unanimously, as follows:

"The Assembly,

Having examined the final accounts of the Assembly for the financial year 1958, together with the Auditor's Report, in accordance with Article 16 of the Financial Regulations,

Approves the accounts as submitted and discharges the President of the Assembly of his financial responsibility."

1. See page 37.

2. See page 40.

6. Supplementary budget of the Assembly for the financial year 1959

(Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Supplementary Budget, Doc. 118)

The Debate was opened.

The draft supplementary budget drawn up by the Committee was presented by Mr. Edwards.

Speakers: MM. Leynen, Edwards.

The Debate was concluded.

The draft supplementary budget contained in Document 118 was agreed to on a vote by sitting and standing.

7. Tribute to Mr. Edwards

Mr. Zimmer paid a tribute to Mr. Edwards, outgoing Chairman of the Committee on Budgetary Affairs and Administration.

Mr. Edwards replied.

8. Rationalisation of European Institutions: Activities of Western European Union in the social and cultural fields

(Debate and Vote on the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 140, 122, 121, 138)

The Debate was opened.

Mr. Patijn, Chairman of the General Affairs Committee, made an oral report on the meeting which the Committee had held that morning.

The Debate was concluded.

The Report of Mr. Patijn on the rationalisation of European institutions other than those of the Six (Doc. 130) was withdrawn.

The draft Resolution on the participation of observers in certain meetings of the Committee on Defence Questions and Armaments, submitted by the General Affairs Committee (Doc. 140) was agreed to unanimously. (This Resolution will be published as No. 15) ¹.

The draft Reply to Chapter V of the Fourth Annual Report of the Council, contained in the

1. See page 41.

sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe et où les fonctionnaires intéressés ne seraient pas mutés à des postes équivalents à l'Union de l'Europe Occidentale ou intégrés à toute autre organisation internationale dans un délai de quatre mois, que soit allouée auxdits fonctionnaires une indemnité pour suppression de poste équivalant à deux années de traitement de base ; que le Secrétariat général prépare un rapport précisant à l'Assemblée quels fonctionnaires ont été nommés à un nouveau poste et quels autres ont reçu une indemnité pour suppression de poste. »

Intervient : M. Kirk.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Le projet de réponse ainsi amendé est adopté à l'unanimité¹.

La proposition de directive sur la situation du personnel de l'U.E.O. en cas de suppression de postes, présentée par M. Kirk (Doc. 135), est adoptée à l'unanimité. (Cette directive sera publiée sous le n° 11)².

5. Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958

(Discussion du rapport du Commissaire aux Comptes de l'Assemblée et vote de la motion d'approbation des comptes, Docs. 120, 134)

La discussion est ouverte.

Le rapport du Commissaire aux Comptes est présenté par M. Edwards, président sortant de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration.

La discussion est close.

La motion d'approbation des comptes définitifs de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958, présentée par M. Edwards (Doc. 134), est adoptée à l'unanimité, dans la rédaction suivante :

« L'Assemblée,

Ayant examiné les comptes définitifs de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958, ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes, conformément à l'article 16 du Règlement financier,

Approuve les comptes ainsi présentés et donne au Président de l'Assemblée quitus de sa gestion ».

1. Voir page 37.

2. Voir page 40.

6. Budget supplémentaire de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959

(Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de budget supplémentaire, Doc. 118)

La discussion est ouverte.

Le projet de budget supplémentaire élaboré par la Commission est présenté par M. Edwards.

Interviennent : MM. Leynen, Edwards.

La discussion est close.

Le projet de budget supplémentaire contenu dans le Document 118 est adopté par assis et levé.

7. Hommage à M. Edwards

M. Zimmer rend hommage à M. Edwards, président sortant de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration.

M. Edwards répond.

8. Rationalisation des institutions européennes: Activités de l'U.E.O. dans le domaine social et dans le domaine culturel

(Discussion et vote des rapports de la Commission des Affaires générales, Docs. 140, 122, 121, 138)

La discussion est ouverte.

M. Patijn, président de la Commission des Affaires Générales, fait oralement rapport sur la réunion que la Commission a tenue ce matin.

La discussion est close.

Le rapport de M. Patijn sur la rationalisation des institutions européennes autres que celles des Six (Doc. 130), est retiré.

Le projet de résolution sur la participation d'observateurs à certaines réunions de la Commission des Questions de Défense et des Armements, présenté par la Commission des Affaires Générales (Doc. 140), est adopté à l'unanimité. (Cette résolution sera publiée sous le n° 15)¹.

Le projet de réponse au chapitre V du Quatrième rapport annuel du Conseil contenu dans

1. Voir page 41.

Report of Mr. Montini (Doc. 122), excluding the draft Recommendation, was agreed to unanimously¹.

The draft Recommendation was withdrawn.

The draft Reply to Chapters VI and VII of the Fourth Annual Report of the Council, contained in the Report of Mr. Kopf (Doc. 121), excluding the draft Recommendation, was agreed to unanimously².

The draft Recommendation was withdrawn.

The draft Order on the rationalisation of European institutions other than those of the Six, presented by Mr. Kirk, in the name of the General Affairs Committee (Doc. 138), was agreed to unanimously. (This Order will be published as No. 12)³.

The Assembly decided unanimously to send to the Council of Ministers of W.E.U. the Official Report of the Debates of the fifth and sixth Sittings of the present Session.

9. Additions to the Agenda and references to Committees

The Bureau proposed that a Motion for a Recommendation concerning the engagement in the armed forces of a member State of W.E.U. of nationals of other member States, tabled by Mr. Kühn and several of his colleagues (Doc. 137), be added to the Agenda, and referred to the General Affairs Committee.

The proposal of the Bureau was agreed to.

The Bureau proposed that a Motion for a Resolution concerning the definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare, tabled by Mr. Fens and several of his colleagues (Doc. 139) be added to the Agenda.

Speakers: MM. Altmaier, Pisani.

The addition to the Agenda was agreed to on a vote by sitting and standing.

Mr. Pisani proposed that the Motion for a Resolution be referred to the Committee on Defence Questions and Armaments, and to the General Affairs Committee for an Opinion.

Speakers: MM. Vos, Pisani, Fens (Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments), Patijn (Chairman of the General Affairs Committee), Van Cauwelaert, Erlor, Pisani, Montini, Henderson.

Mr. Pisani's proposal for a reference was agreed to on a vote by sitting and standing.

10. Texts to be sent to National Parliaments

In accordance with paragraph (a) of Article V of the Charter, the Assembly instructed the President to transmit to the national parliaments the following texts:

— Resolution No. 14 on the activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee;

— Recommendation No. 35 on the present state of European security;

— Recommendation No. 36 on the policy of the member States of Western European Union.

11. Adjournment of the Session

The President adjourned the Fifth Ordinary Session of the Assembly.

The Sitting was closed at 12.20 p.m.

1. See page 42.

2. See page 46.

3. See page 49.

le rapport de M. Montini (Doc. 122), à l'exclusion du projet de recommandation, est adopté à l'unanimité¹.

Le projet de recommandation susvisé est retiré.

Le projet de réponse aux chapitres VI et VII du Quatrième rapport annuel du Conseil, contenu dans le rapport de M. Kopf (Doc. 121), à l'exclusion du projet de recommandation, est adopté à l'unanimité².

Le projet de recommandation susvisé est retiré.

Le projet de directive sur la rationalisation des institutions européennes autres que celles des Six, présenté par M. Kirk au nom de la Commission des Affaires Générales (Doc. 138), est adopté à l'unanimité. (Cette directive sera publiée sous le n° 12)³.

L'Assemblée décide à l'unanimité d'envoyer aux membres du Conseil des Ministres de l'U.E.O. le compte rendu des débats des cinquième et sixième séances de la présente session.

9. Inscriptions à l'ordre du jour et renvois en Commission

Le Bureau propose l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée et le renvoi à la Commission des Affaires Générales, de la proposition de recommandation concernant l'engagement dans les forces armées d'un des Etats membres de ressortissants d'autres Etats de l'U.E.O., déposée par M. Kühn et plusieurs de ses collègues (Doc. 137).

La proposition du Bureau est adoptée.

Le Bureau propose l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée, de la proposition de résolution concernant l'élaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive, déposée par M. Fens et plusieurs de ses collègues (Doc. 139).

Interviennent : MM. Altmaier, Pisani.

L'inscription à l'ordre du jour est décidée par assis et levé.

M. Pisani propose le renvoi de la proposition de résolution à la Commission des Questions de Défense et des Armements, et à la Commission des Affaires Générales pour avis.

Interviennent : MM. Vos, Pisani, Fens (président de la Commission des Questions de Défense et des Armements), Patijn (président de la Commission des Affaires Générales), Van Cauwelaert, Erler, Pisani, Montini, Henderson.

La proposition de renvoi formulée par M. Pisani est adoptée par assis et levé.

10. Transmission aux parlements nationaux des textes adoptés

Conformément au paragraphe (a) de l'article V de la Charte, l'Assemblée donne instruction à son Président de transmettre aux parlements nationaux :

— la Résolution n° 14 sur les activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements ;

— la Recommandation n° 35 sur l'état actuel de la sécurité européenne ;

— la Recommandation n° 36 sur la politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale.

11. Interruption de la session

Le Président déclare interrompue la Cinquième session ordinaire de l'Assemblée.

La séance est levée à 12 h. 20.

1. Voir page 42.
2. Voir page 46.
3. Voir page 49.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹ :

MM. Altmaier	M. Heye
<i>Margue</i> (Bech)	Dame Florence Horsbrugh
<i>van Hulst</i> (Biesheuvel)	MM. <i>Harm</i> (Mme Hubert)
<i>Kliesing</i> (Fürst von Bismarck)	Hughes Hallett
<i>Wienand</i> (Blachstein)	Sir James Hutchison
Van Cauwelaert	MM. Kalb
Cerulli Irelli	<i>Michaud</i> (Kalenzaga)
Chichester-Clark	<i>Gerns</i> (Kiesinger)
Mrs. Cullen	Kirk
MM. <i>Kershaw</i> (Sir Thomas	Kopf
Dugdale)	Mme <i>Weber</i> (Leverkuehn)
Edwards	Marquess of Lothian
Fens	MM. Montini
Fouques-Duparc	<i>Drèze</i> (Motz)
<i>Wahl</i> (Furler)	Mulley
<i>Patijs</i> (Goedhart)	<i>Mathew</i> (Sir Hendrie
<i>Scholefield Allen</i> (Griffiths)	Oakshott)
Guitton	Paul

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹ :

MM. Pflimlin
<i>Pisani</i> (Pinton)
Radius
Randall
Mme Rehling
MM. <i>Sibille</i> (Santero)
Schmal
<i>Jacobs</i> (Schmid)
Mme <i>Maxsein</i> (Schütz)
MM. Seidl
<i>Muller</i> (Senghor)
<i>Even</i> (Serres)
<i>Boardman</i> (Slater)
Sourbet
<i>Taylor</i> (Steele)
<i>Leynen</i> (Struye)
Wilwertz

The following Representatives apologised for their absence :

MM. Abdesselam
Alric
Azara
Becker
Bettiol
Bohy
Bourgoin
Bonham Carter
Cadorna
Codacci Pisanelli
Arthur Conte
Dardanelli

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. Dehousse	Marchese Lucifero d'Aprigliano
De Kinder	MM. Mahias
De Vita	van Meeuwen
Gonella	Meyer
Henderson	Moutet
Jannuzzi	Piccioni
Junot	Ponti
Kühn	Russell
Massimo Lancellotti	Mme Stoffels-van Haaften
Lefèvre	M. Vos
Liquard	
Linden	

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE SIXTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA SIXIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION No. 37***on the reform of present methods of approving the Assembly's budget***

The Assembly,

Expressing regret at the difficulties encountered each year when the Council approves the Assembly's budget ;

Noting that the present procedure puts the national officials on the Budget Committee, to which authority is delegated by the Council, into a difficult position, since they have either to accept *in toto* the budget drawn up by the Assembly, in which case their control serves no useful purpose, or to amend the budget in the light of considerations which a parliamentary Assembly cannot accept ;

Considering the procedure established in the Interparliamentary Consultative Council of Benelux,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

1. That the governments of member States, in respect of their contributions to the expenditure of the Assembly of W.E.U. and in conformity with the rules and practices of each State, be invited to apply procedure based upon that followed in Belgium, the Grand Duchy of Luxembourg and the Netherlands for adopting the budgetary appropriations for their national contributions to the expenditure of the Interparliamentary Consultative Council of Benelux ;

2. That an *ad hoc* study group be set up, composed of two members of the Council, the Chairman and the Rapporteur of the Committee on Budgetary Affairs of the Assembly, and the Chairman of the Standing Committee of the Interparliamentary Consultative Council of Benelux, to draft a report on the action to be taken on this motion, for submission first to the Council and then to the Assembly at the Second Part of its Fifth Ordinary Session.

RECOMMANDATION n° 37**sur la réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée**

L'Assemblée,

Regrettant la répétition annuelle des difficultés qui surgissent à l'occasion de l'adoption par le Conseil du budget de l'Assemblée ;

Constatant que la procédure actuelle place les fonctionnaires nationaux du Comité du budget, organe délégué du Conseil, dans la situation délicate ou d'accepter tel quel le budget arrêté par l'Assemblée, ce qui rend leur contrôle inutile, ou de modifier le budget selon des critères d'appréciation qu'une Assemblée parlementaire ne peut admettre ;

Considérant la procédure établie au Conseil Interparlementaire Consultatif de Benelux,

RECOMMANDE AU CONSEIL,

1. D'inviter les gouvernements d'Etats membres à utiliser en ce qui concerne leur participation aux dépenses de l'Assemblée de l'U.E.O., selon les règles et modalités propres à chaque Etat, une procédure basée sur celle qui est appliquée en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg et aux Pays-Bas en matière d'adoption des crédits budgétaires relatifs aux contributions nationales, dans les dépenses du Conseil Interparlementaire Consultatif de Benelux ;

2. D'organiser la constitution d'un groupe d'étude *ad hoc* composé de deux membres du Conseil, du président et du rapporteur de la Commission de l'Assemblée, et du Président du Comité permanent du Conseil Interparlementaire Consultatif de Benelux, afin de préparer, sur la suite à donner à la présente proposition, un rapport à soumettre au Conseil et ensuite à l'Assemblée lors de la deuxième partie de sa Cinquième session ordinaire.

REPLY

*to Chapter I, Section 2 (a), (b) and (c), and Chapter VIII,
Sections 1 and 2 of the Fourth Annual Report of the Council*

I

The Assembly has noted with satisfaction that member governments have examined not only the texts adopted by the Assembly at its December session, but also the Official Report of the relevant debates, when several points were raised by Representatives concerning the European Civil Service.

II

The Assembly is becoming more and more pre-occupied with the tendency appearing to prevail of governments seconding national civil servants to the European organisations. This problem has, since the days of the League of Nations, been a subject of considerable discussion. A European civil servant, if he is to work for the European cause, must think "internationally" rather than "nationally". Members of a secretariat, once appointed, are no longer the servants of the country of which they are citizens, but become, for the duration of their service, servants of the European organisation to which they have been recruited. This principle was laid down in a Report to the League of Nations as long ago as 1931:

"The Committee is of opinion that, in the course of the last ten years, proof has been given over and over again that it is possible to reckon on the existence of a body of good international officials, loyal to the League and ready to discharge faithfully the obligations which they accepted on entering its service. It does not consider that the special interests of each country can best be secured by the existence, side by side in the Geneva organisations, of representatives of those interests who would naturally feel bound to defend them. That, in its judgment, is the business of the responsible delegates of governments and the representatives of national administrations; and, if it were undertaken by League officials, they would inevitably lose the impartiality which it is essential they should possess."

When joining European organisations, officials are asked to sign a declaration that they will undertake to exercise in loyalty, discretion and conscience the functions entrusted to them, and to discharge these functions with the interests of the organisation only in view. They further undertake not to seek or accept instructions in regard to the performance of these duties from any government or from any authority other than the organisation to which they belong.

It is, however, the case that certain governments who have seconded staff to the European organisations have begun paying them additional emoluments. Such officials are thereby laid open to all the consequences of conflicting loyalties. Does this action by certain governments mean that the aim of creating a European Civil Service, which has been under consideration for over ten years by the Ministerial Councils of the European organisations, has now been abandoned? The Assembly requests a specific assurance on this vital issue.

III

The Assembly would ask the Council to give the conditions of service of European civil servants its urgent attention; to remedy the present state of affairs; and to show its goodwill by reconsidering the most urgent problems raised in Recommendation No. 26, i.e.:

1. That a Pension Scheme be set up before the end of 1959;
2. That the Council approach the French Government with a view to enabling staff to obtain permanent accommodation, and to grant as an interim measure the rent allowance inscribed in the Assembly's Staff Rules, but which has been awaiting the Council's agreement for more than two years;

RÉPONSE

**au Chapitre I, Section 2 (a), (b) et (c), et Chapitre VIII,
Sections 1 et 2 du Quatrième rapport annuel du Conseil**

I

L'Assemblée constate avec satisfaction que les gouvernements membres ont procédé à l'examen non seulement des textes adoptés à l'Assemblée lors de sa session de décembre, mais aussi du compte rendu officiel des débats s'y rapportant, débats au cours desquels furent soulevées plusieurs questions concernant la fonction publique européenne.

II

L'Assemblée s'inquiète de plus en plus de la tendance qui semble prévaloir au sein des gouvernements, à détacher des fonctionnaires nationaux auprès des organisations européennes. Ce problème, depuis l'époque de la Société des Nations, a fait l'objet d'un nombre considérable de discussions. Un fonctionnaire européen, s'il doit œuvrer pour la cause européenne, doit penser « internationalement » plutôt que « nationalement ». Les membres d'un secrétariat, une fois nommés, ne sont plus au service du pays dont ils sont encore citoyens, mais au service, pour la durée de leur contrat, de l'organisation européenne qui les a recrutés. Ce principe fut posé, dès 1931, dans un rapport présenté à la Société des Nations, dans les termes suivants :

« La Commission est d'avis que, au cours des dix dernières années, la preuve a maintes et maintes fois été faite de l'existence réelle d'un corps de fonctionnaires internationaux de qualité, loyaux envers la Société, et prêts à s'acquitter fidèlement des obligations qu'ils ont acceptées en entrant à son service. Elle ne pense pas que les intérêts particuliers de chaque pays soient mieux à même d'être garantis par l'existence, aux côtés des organisations de Genève, de représentants de ces nations qui se sentent naturellement tenus de les défendre. C'est là, d'après elle, le travail de délégués gouvernementaux responsables et de représentants des administrations nationales ; et s'il était entrepris par les fonctionnaires de la Société, ceux-ci perdraient inévitablement l'impartialité qu'ils doivent essentiellement conserver. »

Lorsqu'il accepte un engagement dans une organisation européenne, un fonctionnaire doit signer une déclaration par laquelle il s'engage à exercer en toute loyauté, discrétion et conscience les fonctions qui lui ont été confiées, et à s'acquitter de ces fonctions en ayant exclusivement en vue les intérêts de l'organisation. Il s'engage, en outre, à ne solliciter ni recevoir de directives concernant l'exercice de ces attributions d'aucun gouvernement ni d'aucune autorité extérieure à l'organisation à laquelle il appartient .

Le fait est, cependant, que certains gouvernements ayant détaché des fonctionnaires auprès d'organisations européennes ont entrepris de leur verser des indemnités supplémentaires. Ces fonctionnaires s'exposent ainsi à toutes les conséquences d'un conflit de loyalties. Cette attitude, de la part de certains gouvernements, signifie-t-elle que le projet de créer une fonction publique européenne, qui est à l'étude depuis plus de dix ans au sein des Conseils des Ministres des diverses organisations européennes, est maintenant abandonné ? L'Assemblée demande qu'il lui soit donné des assurances particulières sur ce point capital.

III

L'Assemblée prie le Conseil d'examiner de toute urgence le problème des conditions de service des fonctionnaires européens, pour remédier à l'état de choses actuel, et pour montrer sa bonne volonté en reconsidérant les questions les plus urgentes soulevées dans la Recommandation n° 26 :

1. Institution d'un régime de retraite avant la fin de 1959 ;
2. Intervention auprès du gouvernement français pour qu'il facilite l'obtention de logements permanents, et attribution à titre intérimaire de l'indemnité de logement mentionnée dans le Règlement du Personnel du Greffe de l'Assemblée, mais qui attend depuis plus de deux ans l'accord du Conseil ;

3. That the Council re-examine the question of the indemnity to be granted in the event of a post being suppressed, and report its findings to the Assembly before 31st October, 1958.

(a) *Pension scheme*

If European officials are to have some measure of security, and if the posts in European organisations are to be an inducement to young university graduates to enter the European Civil Service as a career, it is essential that a pension scheme be set up as soon as possible. The Assemblies have repeated this since 1949; but so far the governments have produced no results whatever.

As far as the pension scheme is concerned, the Council of Europe and the O.E.E.C. have set up a working party to study this problem, and it is envisaged that a scheme will be submitted to the OEEC Ministerial Council in July. The Assembly is anxious that Western European Union should be closely associated with the work of this working party. It is to be hoped that N.A.T.O. will also wish to co-operate in the project, in order to achieve a joint pension scheme acceptable to all four organisations.

(b) *Accommodation*

The Assembly has been informed that as a consequence of the Report of the Committee of Experts on Emoluments, a working party, comprising officials of the O.E.E.C., N.A.T.O., W.E.U. and the Council of Europe, has been set up to study the problem of the housing of officials stationed in Paris. A draft Report has been drawn up which provides for the housing of 550 officials in a large block of flats.

The plan provides for the renting of flats to officials, the flats thereby remaining the property of the organisations, and for the purchase of flats by officials over a period of twenty years.

The financing of this plan would be made partly by French nationalised banks and partly by member governments. The Assembly has, on a number of occasions, stressed the difficulties experienced by officials living in Paris in obtaining accommodation and the high rents which they must pay.

The following points should be mentioned:

- (i) The plan does not take account of the total requirements of the staff in the four organisations. The fact that the construction has been foreseen in the suburbs of Paris has itself limited the requests.
- (ii) Seconded staff less interested in unfurnished accommodation, and, as is the case for junior staff, those who also only wish to remain with the organisation for two to three years, need assistance in finding furnished accommodation at less than prohibitive rents.
- (iii) The proposed construction will take at least two years to complete, on the assumption that the financing of the plan can be solved as quickly as possible.

The Assembly therefore requests that the maximum effort be made by member governments to finance this first building plan.

It has been pointed out above that the question of an interim higher rent allowance still remains in abeyance. The Assembly cannot accept the discrimination still made by governments in favour of the national civil servants attached to Embassies (in Paris), who receive tax free rent allowances equivalent in some cases to 90 % of the rent paid, and which sometimes amount to sums equivalent to the entire salaries paid to European civil servants.

(c) *Suppression of post*

The Assembly would request that the Committee of Experts on Emoluments be asked to study the problem of an indemnity to be granted in the event of a post being suppressed, and the analogy of the indemnities granted to officials in the national administrations on suppression of post (e.g. Ghana) and regular officers in the armed services. Member governments are requested to communicate full information on such measures to the Committee of Experts on Emoluments.

IV

The Assembly cannot accept the view put forward by the Council that a disparity may exist

3. Réexamen de la question de l'indemnité à accorder en cas de suppression de poste, et rapport sur ses conclusions, à l'Assemblée, avant le 31 octobre 1958.

(a) *Régime de retraite*

Si l'on veut que les fonctionnaires européens jouissent d'une certaine sécurité, et que les postes des organisations européennes incitent les jeunes universitaires diplômés à faire carrière dans la fonction publique européenne, il est essentiel qu'un régime de retraite soit institué dès que possible. C'est un point sur lequel les assemblées insistent depuis 1949, mais les gouvernements n'ont jusqu'ici pris aucune mesure.

En ce qui concerne le régime de retraite, le Conseil de l'Europe et l'O.E.C.E. ont créé un groupe de travail pour étudier ce problème, et il est question de soumettre, au mois de juillet, un projet au Conseil des Ministres de l'O.E.C.E. L'Assemblée est soucieuse de voir l'Union de l'Europe Occidentale intimement associée aux travaux de ce groupe de travail. L'on espère que l'O.T.A.N. désirera également coopérer à ce projet, afin d'organiser un régime de retraite commun qui serait acceptable pour les quatre organisations.

(b) *Logement*

L'Assemblée a été informée qu'à la suite du rapport du Comité des Experts en Emoluments, un groupe de travail comprenant les fonctionnaires de l'O.E.C.E., de l'O.T.A.N., de l'U.E.O. et du Conseil de l'Europe a été créé, pour étudier le problème du logement des fonctionnaires résidant à Paris. Un projet de rapport a été rédigé, qui prévoit le logement, dans un grand immeuble, de 550 fonctionnaires.

Le plan prévoit à la fois la location, aux fonctionnaires, d'appartements qui resteront la propriété des organisations, et l'achat, étalé sur une période de vingt ans, d'appartements par ces mêmes fonctionnaires.

Le financement de ce projet serait effectué en partie par les banques nationalisées françaises, en partie par les gouvernements membres. L'Assemblée a, en de nombreuses occasions, souligné les difficultés rencontrées par les fonctionnaires habitant à Paris pour obtenir un logement, et les loyers élevés qu'ils sont contraints de payer.

Il convient d'attirer l'attention sur les points suivants :

- (i) Le projet ne tient pas compte des besoins globaux du personnel des quatre organisations. Le fait que la construction ait été prévue dans la banlieue de Paris a, par lui-même, réduit le nombre des demandes.
- (ii) Les membres du personnel détachés qu'intéressent moins les logements non meublés et ceux, comme c'est le cas pour le personnel subalterne, qui ne désirent rester dans l'organisation que deux ou trois ans, ont besoin d'assistance pour trouver des appartements meublés dont les loyers soient abordables.
- (iii) La construction prévue ne sera pas terminée avant deux ans au moins, en supposant que le problème du financement soit résolu aussi rapidement que possible.

L'Assemblée demande donc qu'un effort maximum soit fait par les gouvernements membres pour financer ce premier plan de construction.

Il a déjà été souligné que la question de l'attribution à titre intérimaire d'une plus forte indemnité de logement reste encore en suspens. L'Assemblée ne peut accepter que les gouvernements continuent à favoriser les fonctionnaires nationaux attachés aux ambassades (à Paris) qui reçoivent des indemnités de logement non soumises à l'impôt, équivalentes dans certains cas à 90 % du loyer réel, et quelquefois au salaire total des fonctionnaires européens.

(c) *Suppression de poste*

L'Assemblée demande que le Comité des Experts en Emoluments soit prié d'étudier la question de l'indemnité à accorder en cas de suppression de poste, et l'analogie qui existe entre les indemnités accordées aux fonctionnaires des administrations nationales en cas de suppression de poste (au Ghana, par exemple) et celles qui sont versées aux officiers d'active, dans les forces armées. Les gouvernements membres sont priés de transmettre au Comité des Experts en Emoluments tous les renseignements concernant des mesures de cette nature.

IV

L'Assemblée ne peut accepter l'opinion avancée par le Conseil, selon laquelle il peut exister une

between the six-power communities and the Council of Europe, O.E.E.C. and W.E.U. It is essential that the equivalence of posts be established between the six-power communities and the other European organisations. It is not acceptable that staff doing similar work for the six-power communities on the one hand and the other European organisations on the other hand should be paid at widely different rates. This disparity gives rise to discontent within the secretariats, and there is a general tendency for officials from the six member States to seek employment with the six-power communities. Can the governments accept that recruitment competition of this kind exists between organisations all working towards the same goal of unity?

V

The Assembly has considered with concern the failure of member governments to protect the basic rights of international civil servants in

particular with regard to the creation of a pension system, and is of opinion that urgent measures may become necessary to protect the staff of the Sections dealing with cultural and social questions in the Secretariat General of Western European Union.

It accordingly urges the Council that in the event of any post being suppressed following the transfer of cultural and social questions from Western European Union to the Council of Europe, and the officials concerned not being reintegrated into other equivalent posts in Western European Union or in other European or international organisations within a period of four months, such officials should receive an indemnity for suppression of post equivalent to two years' basic salary, and the Secretariat General should prepare a report for the Assembly indicating which officials have been provided with alternative posts and which have been granted an indemnity for suppression of post.

disparité entre les Communautés des Six, d'une part, le Conseil de l'Europe, l'O.E.C.E. et l'U.E.O. d'autre part. Il est essentiel d'établir des équivalences de postes entre les Communautés des Six et les autres organisations européennes. Il est inacceptable que des membres du personnel faisant un travail semblable pour les Communautés des Six d'une part, et les autres organisations européennes d'autre part, soient payés à des taux extrêmement différents. Cette disparité donne naissance à un mécontentement au sein des secrétariats, et les fonctionnaires des six Etats membres ont généralement tendance à rechercher un emploi auprès des Communautés des Six. Les gouvernements peuvent-ils accepter qu'il existe une concurrence de ce genre dans le domaine du recrutement, entre les organisations qui œuvrent toutes vers un seul et même but, l'unité ?

V

L'Assemblée considère avec inquiétude que les Gouvernements ne sont pas parvenus, jusqu'à présent, à garantir les droits essentiels des fonc-

tionnaires internationaux en ce qui concerne, en particulier, l'institution d'un régime de retraite, et estime que des mesures urgentes peuvent devenir nécessaires pour sauvegarder les intérêts du personnel des Sections chargées des questions culturelles et sociales au Secrétariat général de l'Union de l'Europe Occidentale.

Elle demande, en conséquence, au Conseil, dans le cas où des postes seraient supprimés à la suite du transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe et où les fonctionnaires intéressés ne seraient pas mutés à des postes équivalents à l'Union de l'Europe Occidentale ou intégrés à toute autre organisation internationale dans un délai de quatre mois, que soit allouée auxdits fonctionnaires une indemnité pour suppression de poste équivalant à deux années de traitement de base ; que le Secrétariat général prépare un rapport précisant à l'Assemblée quels fonctionnaires ont été nommés à un nouveau poste et quels autres ont reçu une indemnité pour suppression de poste.

ORDER No. 11
on the position of staff of W.E.U.
in the event of posts being suppressed

The Assembly,

Instructs its Committee on Budgetary Affairs and Administration to follow with the closest attention the question of measures to protect the interests of Western European Union staff in the event of posts being suppressed, and to report back to the Assembly.

DIRECTIVE n° 11
sur la situation du personnel de l'U.E.O.
en cas de suppression de postes

L'Assemblée,

Charge sa Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration de suivre avec la plus grande attention la question des mesures de sauvegarde des intérêts du personnel de l'Union de l'Europe Occidentale, en cas de suppression de postes et de faire rapport à l'Assemblée.

RESOLUTION No. 15***on the participation of observers in certain meetings
of the Committee on Defence Questions and Armaments***

The Assembly,

Considering the interests of member States of N.A.T.O. which are not members of W.E.U.,

DECIDES

1. That the Committee on Defence Questions and Armaments may invite observers to attend its meetings from member States of N.A.T.O. which are not members of W.E.U.;
2. That such observers shall have the right to speak.

RÉSOLUTION n° 15***sur la participation d'observateurs à certaines réunions
de la Commission des Questions de Défense et des Armements***

L'Assemblée,

Considérant les intérêts des Etats membres de l'O.T.A.N. qui ne sont pas membres de l'U.E.O.,

DÉCIDE

1. Que la Commission des Questions de Défense et des Armements peut inviter à assister à ses réunions des observateurs des Etats membres de l'O.T.A.N. qui ne sont pas membres de l'U.E.O.;
2. Que ces observateurs auront le droit de prendre la parole.

REPLY

to Chapter V of the Fourth Annual Report of the Council

INTRODUCTION

1. The Assembly considered the social activities of Western European Union on Friday, 19th December, 1958, during the twelfth sitting of its Fourth Ordinary Session.

2. A supplementary report was tabled in which the General Affairs Committee was anxious to prove that rather than seeking to extend its competence in the social field during 1957, Western European Union had limited itself to continuing those activities which had previously proved successful, and, furthermore, it had devoted every possible effort to collaboration with other European and international institutions competent in this field.

The Assembly supported the Committee unanimously in this respect.

3. During the discussion of the report on the social activities of Western European Union, various comments were made. Some speakers, in fact, were of the opinion that there was overlapping in the social field between Western European Union and the Council of Europe. This question has been tackled at ministerial level, but, failing a new international agreement on this subject, the Assembly is bound by the letter of the Treaty to continue to consider the questions submitted to it by the Council.

4. It was also noted that certain international organisations dependent on the United Nations do extremely useful work. It must be acknowledged the speakers were right in proclaiming the success of these organisations, in particular the International Labour Office in one sphere and the World Health Organisation in another, not to mention other international institutions. It was not the Committee's intention to start a discussion of the limits imposed on the competence of each of these bodies with a universal rôle, but rather to point out that in certain cases it was the duty of the countries of Western Europe to go deeper into these questions according to the specific requirements of each regional

area whether inside or outside Europe. But before going further, one remark must be made: there are a certain number of Committees which form an integral part of W.E.U. As long as they exist, we have no alternative but to discuss their work in the Assembly of W.E.U. We have repeated this remark at every opportunity, and as long as the Council maintains these Committees in existence, there can be no question of the Assembly not being allowed to consider their programmes.

5. Some of the speakers taking part in this discussion, particularly those of British nationality, stressed the need for drawing up a reciprocal social security agreement between the countries forming Western European Union, enabling every citizen of the seven countries to enjoy the same health services abroad as in their own countries. This was the Committee's intention when it stressed (Document 97, paragraph 28) the expediency of extending the B.T.O. multi-lateral convention on social security to as many European States as possible.

6. It should be noted that, although the first to take action in this field, the Sub-Committee on the health aspects of the peaceful uses of atomic energy decided to discontinue their meetings without waiting for a government order to make this imperative.

7. Although somewhat briefer than in previous years, the Annual Report of the Council provides most interesting reading. It groups the activities of its social committees under three headings:

- A. General social policy;
- B. Public health;
- C. Rehabilitation and resettlement of the disabled.

A. General Social Policy

8. During the two meetings it held in 1958, the Social Committee paid particular attention to the administrative means of bringing pressure to bear on foreign workers to maintain their families remaining in their countries of origin, and to the completion of a study of the ratification

RÉPONSE

au Chapitre V du Quatrième rapport annuel du Conseil

INTRODUCTION

1. L'Assemblée a examiné les activités sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au cours de la douzième séance de sa Quatrième session ordinaire, le vendredi 19 décembre 1958.

2. Elle a eu à connaître d'un rapport complémentaire par lequel la Commission des Affaires Générales a tenu à démontrer que, loin d'avoir cherché à étendre ses compétences en matière sociale au cours de l'année 1957, l'Union de l'Europe Occidentale s'était bornée à poursuivre les activités dans lesquelles elle avait précédemment obtenu des résultats certains et que, d'autre part, elle s'était efforcée, dans la mesure du possible, de collaborer avec les autres institutions européennes et internationales compétentes en cette matière.

L'Assemblée a été unanime à suivre la Commission sur ce terrain.

3. Au cours du débat qui s'est instauré autour du rapport sur les activités sociales de l'Union de l'Europe Occidentale, différentes remarques ont été faites. Des orateurs ont, en effet, estimé qu'il pouvait y avoir des doubles emplois en matière sociale entre l'Union de l'Europe Occidentale et le Conseil de l'Europe. Cette question a été abordée à l'échelon ministériel mais, en l'absence d'un nouvel accord intergouvernemental en cette matière, l'Assemblée est tenue par la lettre même du Traité à continuer de s'occuper des questions qui lui sont soumises par son Conseil.

4. Il a été également noté que des organisations internationales, dépendant des Nations-Unies, ont une activité extrêmement précieuse. Certes, on ne peut que convenir avec ces orateurs du succès de ces organisations et, notamment, du Bureau International du Travail dans son domaine et de l'Organisation Mondiale de la Santé dans un autre domaine, aussi bien que d'autres institutions internationales. Il n'était pas dans l'intention de la Commission d'entrer en discussion sur les limites des compétences de chacun de ces organismes à vocation universelle mais, plutôt, de noter qu'en certains cas les pays d'Europe occidentale avaient le devoir d'aller plus loin, suivant les exigences propres de chaque zone

régionale soit européenne, soit extra-européenne. Mais il y a une observation préalable à toutes ces questions : c'est qu'il existe un certain nombre de comités qui sont insérés dans l'organisation même de l'U.E.O. Tant que ces organismes existent, on ne peut pas se passer d'en discuter les travaux dans l'Assemblée de l'U.E.O. Nous avons répété cette observation toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, et tant que le Conseil maintient l'existence de comités, il serait hors de propos de nous refuser d'en examiner les perspectives.

5. Des orateurs, tout principalement de nationalité britannique, qui ont pris part à ce débat, ont insisté sur la nécessité d'établir entre les pays formant l'Union de l'Europe Occidentale, un accord réciproque de sécurité sociale qui permettrait à tous les citoyens des sept pays de bénéficier des services de santé dans les conditions qui leur sont faites dans leur pays d'origine. C'était précisément dans cet esprit que la Commission avait insisté (Document 97, paragraphe 28) sur l'opportunité d'étendre la convention multilatérale de l'O.T.B. sur la sécurité sociale à autant d'Etats européens que possible.

6. Il faut noter que, sans attendre les injonctions impératives venues des gouvernements, le Sous-Comité chargé des problèmes de protection sanitaire que pose l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, a décidé de ne plus prévoir de réunion bien qu'il ait été le premier à agir en ce domaine.

7. Le rapport annuel du Conseil moins abondant que les années précédentes est cependant de lecture fort intéressante. Il groupe l'activité de ses comités sociaux en trois rubriques :

- A. Politique sociale en général ;
- B. Santé publique ;
- C. Réadaptation et réemploi des invalides.

A. Politique sociale en général

8. Au cours de ses deux sessions dans l'année 1958, le Comité social s'est notamment préoccupé des méthodes administratives qui permettraient d'influencer le travailleur étranger à satisfaire à ses obligations alimentaires envers sa famille restée au pays d'origine et à compléter une étude

of international labour conventions mentioned in the previous report (Document 97).

9. The Sub-Committee on industrial safety and health, which has been studying methods of labelling dangerous chemical products, has completed its work and has proposed a list which would lead to a uniform system of labelling being progressively introduced in the member States. The Council should therefore be congratulated on the conclusion of an activity of practical interest.

10. As regards manpower, the Committee and the Assembly have stressed on several occasions the expediency of improving the procedure for exchanges. It is again gratifying to note that the work of the Manpower Sub-Committee has resulted in a report which is considered to be complementary to an OEEC study on the administrative practices governing the employment of foreign workers. It might perhaps be noted here that the overlapping so often mentioned in different institutions exists more in the minds of those who do not consider things in their true perspective than in practice, and in the last resort it matters little which organisation, or who is responsible for finding a solution to a problem, *provided a solution is found*.

11. In the field of social security, the Sub-Committee concerned has abandoned the question of social security for workers in favour of the European Economic Community. This is an example of progress towards a rational division of work. In return, it has begun a study of the means of co-ordinating social security schemes within member countries so as to achieve free movement of manpower. This goal is particularly important. The standards of living and social organisation of the seven Western European countries are very comparable. As was pointed out by several British speakers in the Assembly, the situation where foreigners coming to Great Britain benefit by the National Health Service whilst similar advantages are denied the British in the continental countries they visit, is far from satisfactory. The Committee is happy to see that this important question is being studied. It wishes concrete proposals to be formulated with all possible speed.

12. It may also be recalled that the Assembly proposed the creation, under the aegis of W.E.U.,

of a body which might become a kind of labour statistics institute in Europe. The Assembly regrets the Council has not yet been able to satisfy this request. Nonetheless the Annual Report shows that appreciable results have been obtained and that reports on different questions have been drawn up. Such reports are indispensable for those who wish to study European social questions.

13. Before leaving the general social policy of Western European Union, the Council must be congratulated on deciding to conclude agreements with the six-power European communities with a view to instituting regular exchanges of information between the Secretariats. Thus overlapping will be avoided and the work of international organisations rationalised.

B. Public Health

14. The Annual Report of the Council shows that the Public Health Committee has paid particular attention to the co-ordination of its activities with those of other international organisations. Bearing in mind what has just been said the Committee is gratified to find such evidence of European spirit in the work of its ministerial organs. In the interest of the European States and the cause of European unity, concern for prestige and petty quarrels should be set aside. Regrets might be expressed, however, at the disappearance of the WEU Sub-Committee which has carried out such valuable work in the field of the health aspects of the peaceful uses of atomic energy. Recognition should incontestably be given to the important work carried out by the specialists from the seven member countries now that the other organisations which are about to take over these questions will probably emphasise their own merits in the accomplishment of a task which was advanced so effectively within Western European Union.

15. In connection with the study of extraneous factors in the etiology of cancer, a working party has been set up to carry out work of a highly technical nature.

16. There seems to be little doubt that the comparable standards of living in the seven member countries and the statistical data which are likewise comparable will enable this working party

consacrée à la ratification des conventions internationales du travail dont il a été question dans le précédent rapport (Document 97).

9. Le Sous-Comité de sécurité et d'hygiène industrielles qui s'est préoccupé des méthodes d'étiquetage des substances chimiques dangereuses, a terminé ses travaux et a proposé une liste qui permettrait l'introduction progressive d'un système uniforme d'étiquetage dans les États membres. Il s'agit par conséquent de l'aboutissement d'une activité d'intérêt pratique dont il y a tout lieu de féliciter le Conseil.

10. En matière de main-d'œuvre, la Commission et l'Assemblée avaient insisté à plusieurs reprises sur l'opportunité d'améliorer les procédures d'échange. C'est avec satisfaction à nouveau que l'on doit prendre note de l'aboutissement du travail du Sous-Comité de la main-d'œuvre qui a établi un rapport considéré comme un complément à une étude de l'O.E.C.E. sur les pratiques administratives régissant l'emploi des travailleurs étrangers. C'est peut-être le lieu de constater ici que les doubles emplois dont il est fait souvent mention dans diverses institutions existent davantage dans l'esprit de ceux qui ne considèrent pas la réalité des choses, que dans la pratique et peu importe, en fin de compte, par quelle organisation, sous quelle égide est apportée une solution à un problème : *ce qui compte c'est que cette solution intervienne.*

11. En matière de sécurité sociale, le Sous-Comité chargé de cette question a abandonné la question de la sécurité sociale des travailleurs, pour la transmettre à la Communauté Economique Européenne. Et voilà un progrès dans le règlement des tâches et du travail. En revanche, il a abordé l'étude des moyens propres à coordonner les systèmes de sécurité sociale des pays membres afin de permettre une libre circulation de la main-d'œuvre. Cet objectif est particulièrement important. Par leur niveau de vie, par leur organisation sociale les sept pays d'Europe occidentale sont très comparables. Il est choquant, comme l'ont noté divers orateurs britanniques à l'Assemblée, que les étrangers venant en Grande-Bretagne bénéficient du système de sécurité sociale, tandis qu'eux-mêmes s'en voient refuser les avantages dans les pays du continent qu'ils visitent. La Commission est heureuse de voir cette importante question à l'étude. Elle souhaite que des propositions concrètes puissent être très rapidement dégagées.

12. On se souvient également que l'Assemblée avait proposé que soit créé, sous l'égide de

l'U.E.O., un organisme qui devienne une sorte d'Institut de la Statistique du Travail en Europe. L'Assemblée regrette que le Conseil n'ait pu encore donner satisfaction à cette demande. Néanmoins, le rapport annuel indique que des résultats très appréciables ont été obtenus et que des rapports sur différentes questions ont été établis. Semblables rapports sont des instruments de travail indispensables pour qui veut connaître les questions sociales européennes.

13. Avant d'en terminer avec la politique sociale générale de l'Union de l'Europe Occidentale, il faut féliciter le Conseil d'avoir décidé de conclure des accords avec les Communautés Européennes à Six en vue d'échanges réguliers d'informations entre les secrétariats. C'est ainsi que seront évités les doubles emplois et que seront ajustés les travaux des organisations internationales.

B. Santé publique

14. Le rapport annuel du Conseil indique que le Comité de santé publique s'est tout particulièrement efforcé de faire cadrer ses activités avec celles des autres organisations internationales. Compte tenu de ce qui vient d'être dit, la Commission se réjouit de rencontrer dans les travaux de ses organes ministériels un tel signe d'esprit européen. Les États européens et la cause de l'unité européenne méritent que l'on passe sur des soucis de prestige et que l'on ne s'arrête pas à des querelles de clochers. Il est permis, cependant, de dire qu'après avoir effectué un travail admirable en matière de protection sanitaire des produits radio-actifs, le Sous-Comité de l'U.E.O. qui disparaît sera regretté. On aimerait que soit reconnue d'une façon incontestable l'œuvre importante effectuée par les spécialistes des sept pays membres dans le moment où d'autres organisations qui vont se saisir de ces questions vont probablement mettre l'accent sur leur mérite propre dans l'accomplissement d'une tâche qui a été si puissamment avancée au sein de l'Union de l'Europe Occidentale.

15. Dans le domaine de l'étude des facteurs exogènes de l'étiologie du cancer, un groupe de travail chargé des questions statistiques effectuée des travaux de caractère très technique.

16. Il semble certain que tant en raison des niveaux de vie comparables dans les sept pays membres que de la qualité également comparable des données statistiques, ce groupe de travail

to play a very important rôle. Co-operation with organs of the United Nations is ensured by the transmission to W.H.O. and F.A.O. of the reports of the Sub-Committee on the health control of foodstuffs. It should be stressed that an efficient comparison of standards of living can only be effected in areas with social or geographical affinities. That is the advantage of regional studies such as those carried out in W.E.U.

17. The Committee fully appreciates the suggestion by the Sub-Committee on pharmaceutical products for the control of the publicity given to certain narcotics and medicines. Publicity, which plays such an important rôle in modern life, should be used rather as a means of information than of psychological inhibition. That is why it would be desirable for definite joint rules to be drawn up governing the publicity given to pharmaceutical products and for slogans and publicity media to be submitted to a Committee of medical experts before being printed or circulated. Since the creation of the Common Market may lead to uniform rules being adopted between the Six, it would be useful to proceed with work on uniform rules applicable to the Seven in this field, which is not concerned with economics or prices but joint psychological and social aims.

18. The Committee was interested in the creation of a health control territory in Europe. It is pleased to note that arrangements are now being studied in the Public Health Committee for freeing from health formalities travellers passing between countries parties to the arrangements, and that in this field concrete results greatly appreciated by public opinion have already been obtained.

19. The Council cannot be blamed for endeavouring to transfer its activities to other international organisations; in most cases it is really the other organisations which take on what are new activities for them, but old activities for Western European Union.

This transfer of activities calls for two comments:

The first is that a task has just been accomplished and one stage is completed; our work has laid the foundations for a subsequent stage

of construction. No complaints will be heard in the Assembly of W.E.U. about such progress in the institutional spirit which after all strengthens the organic life of Europe. One should not ask if W.E.U. has failed in its task if international life in general, and European life in particular is seen to be pursuing its course in the attainment of an ever more rational organisation of its social system.

The second comment brings us back to the very roots of the problem of the existence of W.E.U. It is a problem which is discussed not only with special reference to the social field but in every subject tabled for debate in the Assembly.

There may be particular reasons for giving up some of W.E.U.'s old activities to leave room for the new activities of other organisations, but it can be seen that this is not limited to the social field, its application is far wider and deeper.

20. In any case it is the Assembly's duty to ask the Council to see that the activities initiated in Western European Union are brought to a successful issue. The transfer of activities should not lead to questions of European interest just being buried in oblivion. The Committee finds it difficult to conceive how a feeling of frustration can be avoided when WEU activities are transferred to the six-power communities, thus bypassing Great Britain which, as cannot be denied, has an important rôle to play in the social field. Likewise the Committee is not yet convinced that, in practice, work is improved by transferring the activities of the Seven to expert committees of the Fifteen since the other States may always adhere to the seven-power agreements. As a British representative so excellently said in the Assembly: "At the moment it seems to work well, and I am enough of a pragmatist to think that when things work well one should leave them alone".

C. Rehabilitation and Resettlement of the Disabled

21. During its previous sessions the Assembly has stressed the importance of the rehabilitation of the disabled (Documents 44 and 97).

peut avoir un rôle très appréciable. La collaboration avec les organismes dépendant des Nations-Unies est attestée par le fait que les rapports du Sous-Comité pour le contrôle sanitaire des denrées alimentaires sont transmis à l'O.M.S. et à l'O.A.A. Il faut souligner le fait que la comparaison des niveaux de vie ne peut se vérifier d'une façon appréciable que dans des zones de vie sociale à peu près uniforme, ou géographiquement définie. De là, l'utilité que présentent les travaux sur base régionale tels que ceux de l'U.E.O.

17. La Commission apprécie vivement une suggestion du Sous-Comité des produits pharmaceutiques tendant à contrôler la publicité faite à certains médicaments et stupéfiants. La publicité qui est omniprésente dans la vie moderne doit être conçue davantage comme un mode d'enseignement plutôt que comme un procédé d'inhibition psychologique. C'est la raison pour laquelle il serait souhaitable qu'en matière de publicité des produits pharmaceutiques, des règles communes précises soient édictées et que les slogans et les formules publicitaires soient soumis avant impression ou diffusion à un comité d'experts médicaux. En tenant compte que la création du Marché Commun peut rendre uniforme une discipline dans la zone des Six, il est bien utile de faire avancer des travaux pour une discipline uniforme même pour les Sept, dans ce domaine qui ne touche pas à l'économie ou aux prix, mais à une vision psychologique et sociale commune.

18. La Commission s'était préoccupée de la création d'une zone franche sanitaire en Europe. Elle est heureuse de noter que des arrangements sont actuellement à l'étude du Comité de santé publique pour la dispense des formalités sanitaires des voyageurs se rendant de l'un à l'autre des pays adhérents et que de toute façon, en cette matière, des résultats concrets auxquels l'opinion publique est sensible ont déjà été obtenus.

19. L'on ne saurait blâmer le Conseil de s'efforcer de transférer ses activités à d'autres organisations internationales ; à vrai dire, il s'agit dans la plupart des cas d'activités nouvelles des autres organisations qui viennent prendre la place des activités anciennes de l'Union de l'Europe Occidentale.

Il s'attache à ce transfert d'activités une double constatation :

La première, c'est qu'un travail vient de s'accomplir, une étape est franchie : nos travaux ont servi à une phase ultérieure de construction. Ce

ne sera pas dans l'Assemblée de l'U.E.O. qu'on voudra se plaindre de ce progrès de l'esprit institutionnel qui, au fond, est une consolidation organique de la vie européenne. On ne devra pas se demander : « L'U.E.O. a-t-elle failli à sa tâche ? », si l'on constate que la vie internationale, en général, et la vie européenne, en particulier, poursuivent leur chemin et sont en train de trouver une réglementation, un système, une organisation de plus en plus rationnels de leurs exigences sociales.

La deuxième constatation nous ramène au fond même du problème de l'existence de l'U.E.O. C'est le problème qui est débattu non pas spécialement dans le domaine social, mais aussi bien dans les domaines généraux sur lesquels l'Assemblée est appelée à se prononcer.

Si l'on a des raisons particulières d'abandonner quelques activités anciennes de l'U.E.O., pour donner place aux activités nouvelles d'autres organisations, on peut constater que ce n'est pas dans le secteur social que la chose se manifeste, mais que le processus est plus ample et plus profond.

20. En tout cas, l'Assemblée a le devoir de demander au Conseil que les activités qui ont été commencées à l'Union de l'Europe Occidentale soient menées à bien. Le transfert d'activités ne doit pas aboutir à un « enterrement » des questions qui sont de l'intérêt des Européens. La Commission a du mal à concevoir comment l'on peut éviter des « frustrations » dans le cas de transmission d'activités de l'U.E.O. aux communautés à Six, laissant ainsi de côté la Grande-Bretagne qui, on le sait, a cependant un rôle éminent à jouer en matière sociale. De même, la Commission n'est pas encore convaincue que le travail pratique soit amélioré par un transfert aux Comités d'experts des Quinze des activités des Sept, les autres Etats ayant toujours une possibilité d'adhérer aux accords à Sept. Comme l'a dit excellemment un député britannique devant l'Assemblée : « Pour le moment, le système semble bien fonctionner : je suis suffisamment pragmatiste pour penser que, quand les choses marchent bien, le mieux est de ne pas y toucher ».

C. Réadaptation et réemploi des invalides

21. L'Assemblée, au cours de ses précédentes sessions, a insisté sur la réadaptation des invalides (Documents 44 et 97).

The composition of Western European Union made it a suitable body for discussing this problem. The Committee, which met twice last year, adopted reports and recommendations for which the Council should be congratulated. The Assembly also wishes to give its full support to the initiative taken for next examining rehabilitation within industry, rehabilitation of old people, health education in relation to rehabilitation and the effect of automation on the resettlement of the disabled.

Conclusion

22. Europe, which is ever in the making, depends upon the goodwill of everyone concerned.

Every man and woman must be conscious of her existence in every State, and it is in the social field that concrete achievements concerning day-to-day life can be attributed to the European idea. That is why the Assembly considered it to be its duty to pay close attention to the ministerial activities of W.E.U. in the social field. No effort has been spared, nor should it be spared, by the parliamentarians when the well-being of populations and the general interests of Europe are at stake. This does not prevent the Assembly from considering the future prospects of co-ordination nor from encouraging the institutional grouping of European bodies.

De par sa composition, l'Union de l'Europe Occidentale était tout à fait qualifiée pour s'occuper de ce problème. Le Comité qui s'est réuni deux fois l'an passé a adopté des rapports et des recommandations pour lesquels il y a lieu de féliciter le Conseil. L'Assemblée désire également donner tout son appui à l'initiative prise d'examiner par la suite la réadaptation en cours d'emploi, la réadaptation de personnes âgées, l'éducation sanitaire en ce qui concerne la réadaptation et l'influence de l'automatisation sur le réemploi des invalides.

Conclusion

22. L'Europe, qui est une création continue, a besoin de toutes les bonnes volontés où qu'elles

se trouvent. Elle doit se faire sentir à tous les hommes et à toutes les femmes de nos Etats, et c'est dans le domaine social que des réalisations concrètes intéressant la vie quotidienne peuvent être mises au crédit de l'idée européenne. C'est la raison pour laquelle l'Assemblée a estimé de son devoir d'accorder son attention aux activités ministérielles de l'U.E.O. en matière sociale. Les parlementaires n'ont pas refusé leur temps et ils n'ont pas à le faire lorsqu'il s'agit du bien-être des populations et de l'intérêt général de l'Europe. Cela n'empêche pas que l'Assemblée puisse examiner des perspectives futures de coordination et qu'elle veuille favoriser des concentrations sur le terrain institutionnel des organismes européens.

REPLY

to Chapters VI and VII of the Fourth Annual Report of the Council

INTRODUCTION

1. As in previous years, the Council of Ministers of Western European Union has submitted to the Assembly a detailed report of its activities in the cultural and public administration fields. These activities are the result of initiatives taken as early as 1948 and can consequently be considered to be amongst the earliest attempts to organise cultural exchanges between European States on the institutional and multilateral levels. Under Article III of the amended Brussels Treaty, the High Contracting Parties should "make every effort in common to lead their peoples towards a better understanding of the principles which form the basis of their common civilisation and to promote cultural exchanges by conventions between themselves or by other means".

2. Disturbed by the criticisms stemming mainly from those who are insufficiently informed of the cultural achievements of Western European Union, the Committee wishes to recall that the amended Brussels Treaty setting up Western European Union is a Treaty which associates Great Britain with the Six, and is not limited to military questions alone. It might be suggested that such critics study the origins of the Brussels Treaty and its rôle in European co-operation. It should be recorded that no other organisation has shown greater moderation in its opinions nor exercised such care in avoiding conflicts of competence.

3. Nonetheless, the Committee believes that every effort must be made to avoid overlapping and duplication of work. Since its creation, Western European Union has done its utmost to attain a rational division of activities with other organisations working in the same fields and particularly with the Council of Europe. This suitable division of labour has been recognised by the Consultative Assembly of the Council of Europe in its Resolution 148 which notes that: "It seems to the Assembly that there is complete harmony between the aims of the two organisations in this field, while both benefit from the division of labour which is taking place".

PART ONE

ACTIVITIES OF W.E.U. IN THE CULTURAL FIELD

A. Second Conference of University Rectors and Vice-Chancellors

4. The Annual Report of the Council rightly attaches particular importance to the preparation of the second Conference of European University Rectors and Vice-Chancellors which will be held in Dijon from 9th-15th September, 1959. Your Committee has been invited to send a representative, and the Rapporteur has been chosen to attend this important Conference. It is most propitious for the Rectors and Vice-Chancellors of European universities to meet and make each other's acquaintance. Thus practice and customs lead to the creation of a Europe which is not lost in abstractions, but made to live by bringing together long-standing traditions as well as the most promising potentialities to be found in teaching and in research in Europe.

5. Now this Conference is about to be held, our thoughts go back to that great period in the history of European universities, the Middle Ages, and we note with satisfaction how Europe is breaking down the wall of reticence and opposition which has been built by more than a century of nationalism which had repercussions in the academic world.

6. The subjects to be studied at this Conference should be followed closely since the question of the shortage of scientists and technologists will be discussed. One of the reasons for this question coming to the fore is that, since the last world war, Europe has been awarded fewer Nobel prizes than at the beginning of the century and the development of research institutes in the United States and in the Soviet Union has forced Europe back to third place in a number of scientific questions of major importance.

7. The second subject to be discussed at the Conference is entitled "studies relating to Europe in the universities". Since the end of the second world war many new Chairs have been created. An effort must now be made to

RÉPONSE

aux Chapitres VI et VII du Quatrième rapport annuel du Conseil

INTRODUCTION

1. Comme les années précédentes, le Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale a soumis à l'Assemblée un relevé détaillé de ses activités en matière culturelle et en matière d'administration publique. Ces activités sont la suite d'initiatives prises dès 1948 et qui représentent par conséquent le plus ancien effort d'organisation des échanges culturels entre Etats d'Europe sur les plans institutionnel et multilatéral. L'article III du Traité de Bruxelles modifié fait une obligation aux Hautes Parties Contractantes d'associer « leurs efforts pour amener leurs peuples à une compréhension plus approfondie des principes qui sont à la base de leur civilisation commune, et pour développer leurs échanges culturels, notamment par le moyen de conventions entre Elles ».

2. La Commission, émue par les critiques formulées principalement dans des cercles insuffisamment informés des réalisations culturelles obtenues par l'Union de l'Europe Occidentale, croit devoir rappeler que le Traité de Bruxelles modifié instituant l'Union de l'Europe Occidentale qui constitue un traité d'association entre la Grande-Bretagne et les Six n'a pas une vocation limitée aux questions militaires. Elle estime qu'il y aurait lieu de proposer à ces critiques d'examiner l'origine du Traité de Bruxelles et sa place dans la coopération européenne. Elle constate qu'aucune autre organisation n'a été plus modérée dans ses jugements et plus soucieuse d'éviter des conflits de compétence.

3. La Commission n'en estime pas moins que les doubles emplois et les chevauchements doivent dans toute la mesure du possible être évités. L'Union de l'Europe Occidentale s'efforce, depuis sa création, de trouver une répartition raisonnable de ses activités avec les organisations qui travaillent dans les mêmes domaines, et notamment avec le Conseil de l'Europe. Cette répartition convenable a été reconnue par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe dans sa Résolution 148 qui note que : « L'Assemblée estime que les objectifs des deux organisations dans ce domaine sont en complète harmonie et que toutes deux bénéficient de la division du travail qui s'est établie entre elles. »

PREMIÈRE PARTIE

ACTIVITÉS DE L'U.E.O. EN MATIÈRE CULTURELLE

A. Deuxième Conférence des recteurs et des vice-chanceliers des universités

4. Le rapport annuel du Conseil accorde à juste titre une importance particulière à la préparation de la deuxième Conférence des recteurs et vice-chanceliers des universités d'Europe qui se tiendra du 9 au 15 septembre 1959 à Dijon. Votre Commission a été invitée à se faire représenter et elle a désigné son rapporteur pour suivre ces importants travaux. Il est particulièrement heureux que les recteurs et vice-chanceliers des universités d'Europe se rencontrent, se connaissent et créent dans les faits, dans les mœurs une « véritable Europe », loin des abstractions, en associant les traditions les plus anciennes comme les virtualités les plus prometteuses de l'enseignement et de la recherche en Europe.

5. On ne peut s'empêcher, au moment où cette Conférence va se réunir, d'évoquer la grande période des universités européennes au Moyen-Age et de se féliciter de la prise de conscience européenne qui a eu raison des réticences et des oppositions accumulées depuis plus d'un siècle de nationalisme se répercutant dans les domaines académiques.

6. Les sujets à l'étude de cette Conférence sont dignes d'attention puisqu'il est question de la pénurie de personnel scientifique et technique qui a été mise en évidence, par exemple, par le fait que l'Europe a, depuis la seconde guerre mondiale, remporté moins de prix Nobel qu'au début du siècle et que le développement des instituts de recherches aux Etats-Unis et en Union Soviétique ont fait passer l'Europe au troisième rang pour toute une série de domaines scientifiques essentiels.

7. Le deuxième sujet abordé par la Conférence sera celui des études relatives à l'Europe dans les universités. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, de nombreuses chaires ont été créées. Un effort doit maintenant être fait pour

give substance to these studies so that Europe will be formed in the hearts and minds of people as well as in the institutions.

8. The Committee considered the report on the linking of universities mentioned in the Annual Report and found it wholly satisfactory. The Committee took note of the various publications which the Committee of European Experts is preparing and welcomes particularly the European Universities' Journal which, in the opinion of the Committee, should fill a gap in European university life.

9. The Committee also took due note of the Council's intention to have the European Universities' Committee prepare a general catalogue (loose leaf) of European university theses and it is grateful to the Council for thus following up one of its proposals. This urgent task should be started at the beginning of the next university year with the list of theses at present being written; the work attached to listing completed theses will necessitate a second list being drawn up later, the whole to be completed by the autumn of 1962. Perhaps this question might be brought up at the Dijon Conference during the consideration of studies relating to Europe.

B. Training of young Europeans

10. The courses organised by educational and youth experts in 1958 which covered various subjects mentioned in the Annual Report of the Council were of particular interest to the Committee. In the opinion of the Committee, the value of this course was enhanced by the fact that youth problems are now most real and most acute as can be seen by the positions adopted in literature, the cinema and the theatre, regarding youth problems in the modern world. There is no doubt that much is to be gained by comparing the experience of experts on these questions.

11. Everything that can be done to encourage exchanges of young people in the countries of Europe is likewise worthy of the Assembly's support. That is why the Committee highly appreciates the efforts made in this field by the Youth Sub-Committee.

C. Co-operation in the fields of cinema, radio and television

12. The Committee was gratified to note that in accordance with its request (Document 96, paragraph 23) the cultural experts have considered the use of existing television and radio facilities for cultural purposes. Use must be made of the facilities afforded by the cinema and radio for making Europe known: its past, its culture and its future prospects. Long and exacting labour in co-operation with the international organisations working in the same field should prove to be fruitful.

13. The Committee is anxious to see the successful outcome of these different projects, the importance of which may sometimes appear to be limited and of interest only to experts. Is it not in fact the Assembly's rôle to remind public opinion that the work of these experts — experimental, moreover, in the case of Western European Union — enables questions to be cleared up which national divisions over the last 150 years have succeeded in making exceedingly complicated, understanding between men being rendered even more difficult by the barriers thus raised? It is naturally the task of experts to reconsider all this, and every barrier they remove is another step forward towards the attainment of the European idea.

PART TWO

PUBLIC ADMINISTRATION COMMITTEE

14. The Public Administration Committee functioning under the aegis of Western European Union is tackling the major problems of modern administration. There again the best way to conciliate opinions and points of view is to arrange meetings between officials of the different member States. The fact that the Assembly paid particular attention to questions of public administration has already been pointed out in a previous Assembly report (Document 43). The Committee noted with interest the brochure by the Public Administration Committee giving a report of its activities and future prospects. It was very impressed by the fact that since 1949 meetings have been arranged between many officials from the member countries. The subjects considered

donner un contenu à ces études qui permettront de faire l'Europe des esprits et des cœurs dans le même temps que l'on fait celle des institutions.

8. La Commission a pris connaissance du rapport consacré au jumelage des universités mentionnées dans le rapport annuel ; il lui a paru tout à fait satisfaisant. La Commission prend note des diverses publications que prépare le Comité des experts européens et est heureuse d'accueillir la Revue des Universités européennes qui, lui semble-t-il, vient combler un vide dans la vie universitaire européenne.

9. Elle a pris également bonne note de l'intention du Conseil et elle le remercie de donner suite à une de ses suggestions de faire préparer par la Commission des Universités européennes un catalogue général (par feuillets mobiles) des thèses des universités d'Europe. Ce travail urgent devrait être commencé dès le début de l'année universitaire prochaine avec la liste des thèses actuellement en cours ; les thèses terminées feraient, en raison de l'importance du travail, l'objet d'une seconde liste, l'ensemble devant être terminé en automne 1962. Peut-être cette question pourrait-elle être évoquée lors de la Conférence de Dijon au cours de l'examen des études relatives à l'Europe ?

B. Formation de la jeunesse européenne

10. Les stages d'experts en matière d'éducation et de jeunesse qui ont été organisés au cours de l'année 1958 et qui ont porté sur diverses questions mentionnées dans le rapport annuel du Conseil, ont retenu l'attention de la Commission. Il lui a semblé que ce stage avait une valeur très grande précisément dans une période où les problèmes de la jeunesse sont, à la fois, plus actuels et plus urgents comme en témoignent les prises de position de la littérature, du cinéma et du théâtre sur les problèmes de la jeunesse dans le monde moderne. Il est certain que l'expérience des experts qui travaillent à ces matières peut être très utilement confrontée.

11. Tout ce qui peut être fait pour favoriser les échanges de jeunes dans les pays d'Europe mérite également d'être appuyé par l'Assemblée. C'est pourquoi la Commission apprécie vivement l'effort entrepris en ces matières par le Sous-Comité de la jeunesse.

C. Coopération dans les domaines du cinéma, de la radio et de la télévision

12. La Commission a été heureuse de noter que les experts culturels ont envisagé, conformément au vœu qu'elle avait exprimé (Document 96, paragraphe 23), l'utilisation à des fins culturelles des services de radiodiffusion et de télévision actuels. Les moyens qu'offrent le cinéma et la radiodiffusion de faire connaître l'Europe : son passé, sa culture, ses possibilités d'avenir doivent être utilisés. Un travail de longue haleine en collaboration avec les organisations internationales œuvrant dans le même domaine doit porter ses fruits.

13. La Commission est soucieuse de voir aboutir ces différents projets dont l'importance peut parfois paraître limitée et n'intéresser que des experts. N'est-ce pas précisément la tâche de l'Assemblée que de rappeler à l'opinion publique que ce travail d'experts, travail de laboratoire d'ailleurs dans le cas de l'Union de l'Europe Occidentale, permet de défricher des questions pour lesquelles le cloisonnement national des cent cinquante dernières années avait réussi à instaurer une complexité effrayante, à amonceler les barrières et, ainsi, à rendre plus difficile la compréhension entre les hommes ? C'est là-dessus qu'il faut revenir et tout démantèlement de ce cloisonnement qui, bien entendu, doit être fait par les experts, est un pas en avant pour l'idée européenne.

DEUXIÈME PARTIE

COMITÉ DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

14. Le Comité de l'administration publique qui fonctionne sous l'égide de l'Union de l'Europe Occidentale, s'attaque aux grands problèmes de l'administration moderne. Là encore le meilleur moyen de rapprocher les opinions et les points de vue consiste à faire se rencontrer des fonctionnaires des différents Etats membres. Il a déjà été indiqué dans un précédent rapport de l'Assemblée (Document 43) que les questions d'administration publique retenaient toute l'attention de l'Assemblée. La Commission a pris connaissance avec intérêt de la brochure du Comité de l'administration publique sur son bilan d'activités et sur ses perspectives d'avenir. Elle a été vivement impressionnée par le fait que depuis 1949 de nombreux fonctionnaires des pays membres se sont

were extremely varied extending to almost every aspect of administrative life in the member States.

The activities of this Committee mainly comprise meetings of officials, visits by officials on a bilateral or multilateral basis and administrative studies prior to international meetings.

Thus, since the Committee was created, eight meetings of officials have been held, each one having a general theme, such as in 1957 "the adaptation of traditional forms of government to carry out a major development programme", each national delegation describing a national achievement of particular interest in this field. The visits of officials are intended to enable national administrations to profit by the most fruitful methods practised in the countries visited.

15. The Committee further notes that closer acquaintance between the officials of different countries most certainly leads to better understanding which opens the way to community of thought between the administrations of the member countries. The methodical way in which the Committee has organised contacts has proved fruitful. The practical nature of these contacts is proof of the realistic and not theoretical approach of the officials of the member States.

16. A good example of this is to be found in the ninth meeting of officials which was held in Germany in June 1958, the general theme of which was "the delegation of authority".

17. The Public Administration Committee is to be congratulated on undertaking the preparation of a multilingual glossary of administrative terms. This will most certainly prove to be extremely useful in facilitating understanding of written correspondence in a foreign language, shades of meaning often not being the same from one administration to another. The training of future senior government officials and refresher courses was the subject of a new study by the Committee which was attended by high

officials, heads of colleges and officials of private bodies. This is an extremely interesting initiative and the Committee wishes to be kept informed of its conclusions. It would be pleased to send an observer to take part in this work.

18. Finally the Council Report considers the question of publications. There is no doubt about the requirement for a publication such as that by the Public Administration Committee on its activities and future prospects; this should set an example. The Committee wonders if the Council should not consider making an allocation to the Public Administration Committee for further publicising its original and useful activities. It is very unfortunate that the possibilities of informing enlightened public opinion of work such as that of the Public Administration Committee are limited. The Assembly for its part would be happy to be able to contribute to the important work of this Committee.

CONCLUSION

19. As in previous years the Council has carried out a fruitful, practical and rich activity in the cultural field. The Committee reiterates the wish that the possibility of taking part in the Council's activities in the cultural field — the experimental nature of which has been stressed on several occasions — be extended as far as possible to the other member countries of the Council of Europe. The Dijon Conference is an excellent example. Prepared under the auspices of the Council of W.E.U. it will bring together the university Rectors and Vice-Chancellors from every member State of the Council of Europe. It will contribute to the unity not only of learning but of the European spirit. It is our most agreeable duty to say that in the cultural field the Council has achieved not spectacular, but concrete, practical results; it has generally given consideration to the recommendations of the Assembly; in the field of public administration it has initiated a form of co-operation which is original and holds promise of expansion in the future. The Assembly wishes a successful conclusion for the work now commenced.

rencontrés. Les sujets étudiés ont été extrêmement divers et touchent pratiquement à tous les aspects de la vie administrative des États membres.

Les activités de ce Comité consistent essentiellement en rencontres de fonctionnaires, en visites de fonctionnaires dans le cadre bilatéral ou multilatéral, et en études administratives préalables aux rencontres internationales.

C'est ainsi qu'il y a eu, depuis la création du Comité, huit rencontres de fonctionnaires, chacune consacrée à un thème général comme en 1957, par exemple, « l'adaptation des administrations traditionnelles en vue de réaliser un programme d'envergure », chaque délégation nationale exposant une réalisation nationale particulièrement intéressante dans ce domaine. Quant aux visites de fonctionnaires, elles ont pour but de faire profiter les administrations nationales des méthodes les plus fructueuses du pays visité.

15. La Commission note, d'autre part, que l'établissement d'une meilleure connaissance réciproque entre les fonctionnaires des pays contribue certainement à établir une meilleure compréhension et, partant, un début de communauté de pensée entre les administrations des pays membres. Les contacts sont organisés par le Comité avec méthode, et c'est ainsi qu'ils ont porté des fruits. Ils revêtent un caractère pratique, ils ne sont pas l'affaire de techniciens mais des praticiens que sont les fonctionnaires des États membres.

16. Un bon exemple en est fourni par la neuvième rencontre de fonctionnaires qui a eu lieu au mois de juin 1958 en Allemagne, avec pour thème général « la délégation d'autorité ».

17. La Commission félicite le Comité d'avoir entrepris la préparation d'un lexique administratif multilingue. Il est certain, en effet, que cet instrument de travail sera très utile pour faciliter la compréhension des correspondances écrites dans une langue étrangère ; les nuances ne sont souvent pas les mêmes d'une administration à l'autre. La formation et le perfectionnement de futurs fonctionnaires supérieurs qui ont fait l'objet d'études du Comité en présence de hauts fonctionnaires, de directeurs d'école et de personnalités de secteurs privés est une ini-

tiative très intéressante sur les conclusions de laquelle la Commission désirerait être tenue informée. Il lui plairait d'être associée à ces travaux par la participation éventuelle d'un observateur.

18. Enfin, le rapport du Conseil aborde la question des publications. Il est en effet certain qu'une publication comme celle du Comité de l'administration publique sur ses activités et ses perspectives d'avenir est venue en son temps ; elle doit servir d'exemple. La Commission se demande si le Conseil ne doit pas envisager d'attribuer des crédits au Comité pour faire connaître davantage ses activités qui sont à la fois originales et utiles. Véritablement, il est regrettable que soient limitées les possibilités de faire connaître à l'opinion publique éclairée des travaux comme ceux du Comité de l'administration publique. L'Assemblée pour sa part serait heureuse de pouvoir apporter son aide à l'œuvre importante de ce Comité.

CONCLUSION

19. Comme dans les années précédentes le Conseil a exercé dans le domaine culturel une activité riche, pratique et fructueuse. La Commission répète le vœu que l'activité du Conseil en matière culturelle — activité dont le caractère expérimental a été souligné à plusieurs reprises — doit être ouverte, dans toute la mesure du possible, à la participation des autres pays membres du Conseil de l'Europe. La Conférence de Dijon en est un bon exemple. Préparée sous les auspices du Conseil de l'U.E.O. elle réunira les recteurs et les vice-chanceliers des universités de tous les États membres du Conseil de l'Europe. Elle contribuera à l'unité, non seulement des sciences, mais aussi de l'esprit européen. C'est un devoir tout particulièrement agréable que celui de dire que, dans le domaine culturel, le Conseil est parvenu à des résultats non pas spectaculaires mais concrets, pratiques ; qu'il a généralement pris en considération les recommandations de l'Assemblée ; qu'en matière d'administration publique il a initié une coopération originale promise à un important développement. L'Assemblée souhaite que l'œuvre entreprise puisse être menée à bien.

ORDER No. 12***on the rationalisation of European institutions other than those of the Six***

The Assembly,

Taking note of the proposals of the Belgian Government and the action taken by the Ministers thereon, in particular with regard to the proposed transfer of social and cultural matters to the Council of Europe ;

Regretting the lack of information available from the Council which makes it impossible for the Assembly to take any final position on these proposals ;

Reserving all the rights of the Assembly in this regard,

INSTRUCTS THE GENERAL AFFAIRS COMMITTEE

1. To enter into discussion with the Council of Ministers with a view to obtaining all the necessary information ;
2. To report fully the results of such consultations to the Assembly at the Second Part of the Fifth Ordinary Session.

DIRECTIVE n° 12***sur la rationalisation des institutions européennes autres que celles des Six***

L'Assemblée,

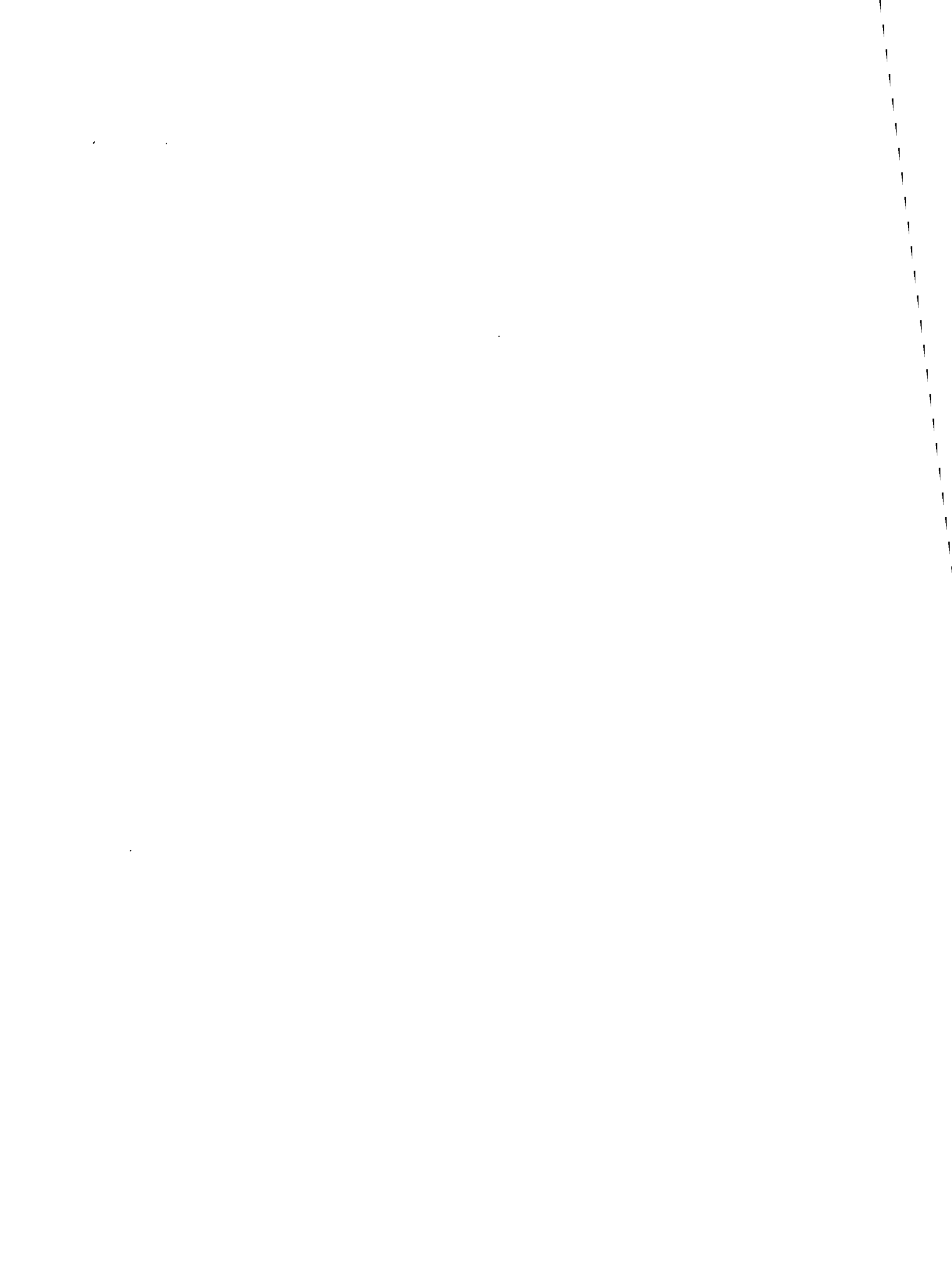
Prenant note des propositions du gouvernement belge et de l'action entreprise par les Ministres à ce sujet, en particulier en ce qui concerne le transfert proposé des questions sociales et culturelles au Conseil de l'Europe ;

Regrettant le manque d'information disponible en provenance du Conseil qui rend impossible à l'Assemblée d'adopter une quelconque position définitive sur ces propositions ;

Réservant tous les droits de l'Assemblée en cette matière,

CHARGE SA COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

1. D'engager des discussions avec le Conseil des Ministres afin d'obtenir toutes informations nécessaires ;
2. De faire rapport de façon complète sur les résultats de telles consultations à l'Assemblée, à la seconde partie de sa Cinquième session ordinaire.



II

OFFICIAL REPORT OF DEBATES



COMPTE RENDU DES DÉBATS

FIRST SITTING

Monday, 15th June, 1959

SUMMARY

1. Opening of the Session.
2. Attendance Register.
3. Inaugural Address by the Provisional President.
4. Address by the outgoing President.
5. Examination of Credentials.
6. Election of the President of the Assembly.
Speakers: The Provisional President, Sir James Hutchison.
7. Election of the Six Vice-Presidents of the Assembly.
8. Adoption of the draft Order of Business for the First Part of the Session (Doc. 124).
9. Fourth Annual Report of the Council to the Assembly (*Presentation by Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs of the Netherlands and General Debate, Doc. 119 and Addendum.*)
Speakers: The President, Mr. Luns (*Acting Chairman of the Council.*)
10. Statement by Mr. Wigny, Minister for Foreign Affairs of Belgium.
11. Fourth Annual Report of the Council to the Assembly (*General Debate, Doc. 119 and Addendum.*)
Speakers: The President, Mr. Furler, Mr. Van Remoortel, Mr. Mahias, Mr. Michaud, Mr. Luns (*Acting Chairman of the Council.*), Mr. Wigny (*Minister for Foreign Affairs of Belgium.*)
12. Secret Session.
13. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.5 p.m., with Mr. Marius Moutet, the oldest Representative present, in the Chair.

1. Opening of the Session

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

In accordance with the provisions of Section III (a) of the Charter, and Rules 2, 5 and 17 of the Rules of Procedure, I declare open the Fifth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. Inaugural Address by the Provisional President

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I am very conscious of what an

honour it is to open the work of W.E.U.'s Fifth Session. It does not, however, make me too proud because, after all, I owe it only to the heavy burden of years acquired during a period of ever-increasing difficulties and responsibilities, although I had hoped at last to have reached the age of peaceful retirement.

What we have succeeded in creating between seven of the European nations is better than an alliance; it is a union aimed at defending, or rather safeguarding, the peace that we all so ardently desire. Ultimately, of course, the decision does not lie with us. Unlike the Roman who could, by his toga alone, give the answer peace or war, we today are at the mercy of circumstances and events.

For four years now this Assembly has been studying the main problems arising from a state of world tension of which our numerous conferences are only a reflection. How successful are we destined to be in finding the way to our sole desire, which is to avoid having recourse to force, however much we may be obliged to make ready our defence against whatever terrors the future may hold? To meet these terrors, surely we ought first to aim at the maximum degree of unity. In this respect, the reports you will be debating and on which you will have to vote are not very optimistic.

1. See page 13.

PREMIÈRE SÉANCE

Lundi 15 juin 1959

SOMMAIRE

1. Ouverture de la session.
2. Présences.
3. Allocution du Président d'âge.
4. Allocution du Président sortant.
5. Vérification des pouvoirs.
6. Election du Président de l'Assemblée.
Interviennent : Le Président d'âge, Sir James Hutchison.
7. Election des six Vice-Présidents de l'Assemblée.
8. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session (Doc. 124).
9. Quatrième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée (*Présentation par M. Luns, Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas et discussion générale, Doc. 119 et Addendum*).
Interviennent : Le Président, M. Luns (*Président du Conseil en exercice*).
10. Exposé de M. Wigny, Ministre des Affaires étrangères de Belgique.
11. Quatrième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée (*Discussion générale, Doc. 119 et Addendum*).
Interviennent : Le Président, M. Furler, M. Van Remoortel, M. Mahias, M. Michaud, M. Luns (*Président du Conseil en exercice*), M. Wigny (*Ministre des Affaires étrangères de Belgique*).
12. Huis clos.
13. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de M. Marius Moutet, Président d'âge.

1. Ouverture de la session

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

En application des dispositions du titre III (a) de la Charte et des articles 2, 5 et 17 du Règlement, je déclare ouverte la Cinquième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal¹.

3. Allocution du Président d'âge

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, je suis conscient de l'honneur qui m'échoit d'ouvrir

les travaux de notre Cinquième session. C'est un honneur, mais je ne m'en enorgueillis pas outre mesure sachant bien que je le dois à une charge assez lourde, celle des ans qui s'accumulent alors que les difficultés redoublent et que nos responsabilités s'accroissent à l'heure où je pensais arriver, sur le tard, dans la sérénité.

Nous avons constitué entre sept nations de l'Europe mieux qu'une alliance, une union pour la défense et surtout pour le maintien de la paix à laquelle nous sommes tous passionnément attachés. Certes, la décision ne dépend pas de nous. Nous ne sommes pas comme le Romain qui portait dans les plis de sa toge la paix ou la guerre suivant la réponse qui lui serait faite. Les circonstances, les événements nous commandent.

Voici quatre ans que notre Assemblée étudie les principaux problèmes que pose, hélas, au monde un état de tension dont les conférences qui se tiennent actuellement sont bien le reflet. Trouverons-nous la voie qui conduira vers le seul succès que nous souhaitons, éviter le recours à la force, que nous devons cependant préparer et organiser pour de redoutables éventualités ? Pour les affronter, notre devoir n'est-il pas de chercher d'abord entre nous et entre les nations que nous représentons le maximum d'accord ? A cet égard, les rapports que vous aurez à discuter et sur lesquels il faudra vous prononcer ne marquent pas une très grande satisfaction.

1. Voir page 13.

The President (continued)

Dealing with the relations between the Assembly and its Committees and the Council of Ministers, the Report prepared by Mr. Michaud makes it plain that we are being kept in the dark as regards the most pressing and important problems, while the replies we receive concern merely secondary or, at least, less urgent matters. In respect of armaments and the organisation of the various commands and armed forces, we find differences of opinion and conflicting national concepts which may well end by weakening the weapon we are trying to forge.

Total or restricted warfare, nuclear or conventional weapons — can we be sure that, when the moment for immediate action comes, we shall not still be arguing these points? Mr. Mulley's Report is the very opposite of reassuring. If politics are governed by economics, can we say that our conflicting interests are on the way to adjustment, or that the negotiations between the Six, the Seven, the Fifteen and the Seventeen are going to issue in agreement? This is a question to which Mr. Michaud can give no reply.

The Report presented by Admiral Hughes Hallett on the control and joint production of armaments gives us no assurance that the agreements reached are really being applied. I feel certain we shall all weigh carefully the passage in the draft Recommendation of the Committee on Defence Questions and Armaments contained in Mr. Mulley's Report, stating that we are "conscious of the need to take political initiatives to reach international agreement on the limitation and reduction of our armaments subject to adequate controls". Mr. Mulley provides his own comment on this when he states that the main characteristic of the present international situation is the continual increase in armaments in the absence of an international disarmament agreement providing for mutually controlled progressive reductions in both nuclear and conventional weapons. He closes the paragraph with the statement that "the dangers of this situation need not be stressed."

Surely it is our duty to keep these dangers, so justly emphasised in the Report, constantly in mind and to work together to ensure that, at least between ourselves, we do unite as much as we can to organise our defence, though without ever losing sight of the fact that our essential

object is to ensure peace for mankind. If, as the Bible says, it is men's duty to love one another, this love ought not, so far as possible, to be directed towards some as against others, and when I say that I am addressing myself to both sides.

I shall never forget that when I entered Parliament for the first time, forty-five years ago, it was under the aegis of a great man whose centenary we shall shortly be celebrating; I mean Jean Jaurès. I mention his name, not because he was a socialist but because of something he said during my election campaign, only a few days before his own assassination on 31st July, 1914. He said, and his words are equally valid today: "We are assisting at a conflict between the Germanic world and the Slav world. It is of all duels the most useless, because neither side can eliminate or overcome the other. At the end of all this orgy of violence, they will still be obliged to come to an agreement and find a *modus vivendi*. Why not seek it first rather than last?" And he ended his last speech, on 29th July in Brussels, with the words: "But if we manage to avert this storm, I hope the nations will not forget and that they will resolve that the spectre of war shall no longer arise every six months, to terrify the world and all its inhabitants. Here is the task that peace and justice demand and that we can achieve."

His hope was cruelly disappointed. So far as in us lies, let us see that it is not disappointed yet again. (*Applause*)

4. Address by the outgoing President

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, Sir James Hutchison, who formerly presided over this Assembly with so much fairness and authority, has asked to be allowed to remedy an oversight of which he was guilty at the moment when he ceased to be President. As I know what he has to say will provoke no debate and that his intervention will not infringe Rule 5 of the Rules of Procedure, I feel sure the Assembly would wish me to give him the floor.

Are there any objections?...

I call Sir James Hutchison.

M. le Président (suite)

Dans les relations entre l'Assemblée, ses Commissions et le Conseil des Ministres, le rapport de notre collègue M. Michaud montre qu'on nous tient à l'écart des problèmes les plus actuels et les plus importants pour nous donner des réponses sur les points secondaires, en tout cas moins urgents. S'agit-il des problèmes des armements, de l'organisation des commandements et des forces armées ? Les opinions s'opposent et les conceptions nationales risquent de se heurter, affaiblissant l'outil que nous avons voulu créer.

Guerre totale ou guerre limitée, armement nucléaire ou classique, sommes-nous sûrs que dans la minute où il faudrait agir sans retard les obstacles ainsi ne surgiront pas ? Le rapport de M. Mulley est rien moins que rassurant. Si l'économie domine la politique, les intérêts contradictoires trouvent-ils le chemin de la conciliation et les négociations entre l'Europe des Six, celle des Sept, celle des Quinze et celle des Dix-Sept vont-elles aboutir ? C'est là un point d'interrogation auquel M. Michaud ne peut donner nulle réponse.

Sur l'accord pour le contrôle des armements, leur production commune, le rapport de l'amiral Hughes Hallett ne nous assure pas de l'application réelle des accords. Cependant, comment ne méditerions-nous pas ce passage de la motion proposée par la Commission des Armements avant le dernier vote, que je trouve dans le rapport de M. Mulley sur la « conscience de la nécessité de prendre des initiatives d'ordre politique en vue d'aboutir à un accord de limitation et de réduction des armements sous réserve de contrôles appropriés » à laquelle il répond lui-même en constatant que la caractéristique principale de la situation internationale actuelle, c'est l'augmentation constante des armements en l'absence de tout accord de désarmement international, prévoyant des réductions progressives avec contrôle mutuel des armes conventionnelles ou nucléaires ? Et il ajoute : « Il n'est pas nécessaire d'insister sur les dangers d'une telle situation. »

Ne devons-nous pas réfléchir et avoir toujours présents à l'esprit ces dangers si justement signalés et rassembler nos efforts pour arriver, déjà entre nous, au maximum d'union pour l'organisation de la défense, sans oublier que le but essentiel, c'est la paix entre les hommes qui, s'ils

doivent, d'après l'Évangile, s'aimer les uns les autres, ne doivent pas, si possible, s'aimer les uns contre les autres. Je le dis, pour les uns comme pour les autres.

Je ne puis jamais oublier qu'il y a quarante-cinq ans je suis entré dans la vie parlementaire sous les auspices d'un grand homme de la naissance de qui nous allons célébrer bientôt le centenaire, Jean Jaurès. Et si je tiens à le citer, ce n'est pas parce que socialiste, mais parce que ses avertissements, au cours de mon élection, quelques jours avant qu'il soit assassiné, le 31 juillet 1914, sont de ceux qui aujourd'hui encore doivent être médités. « Nous assistons, s'écriait-il, au choc du monde germanique et du monde slave. C'est le duel le plus vain, car aucune de ces deux grandes forces ne pourra supprimer ni même refouler l'autre. Il faudra bien, après des saturnales de violence, qu'elles s'accrochent l'une à l'autre et qu'elles trouvent leur équilibre. Pourquoi ne pas le chercher dès maintenant ? » Et le 29 juillet, dans son dernier discours à Bruxelles, il concluait : « Mais si nous évitons l'orage, alors j'espère que les peuples n'oublieront pas et qu'ils diront : « Il faut que le spectre de la guerre ne sorte plus de son tombeau tous les six mois pour effrayer le monde, les humains de tous les pays ». Voilà l'œuvre de paix et de justice que nous pouvons accomplir. »

Son espérance fut effroyablement trompée. Dans la mesure où nous pouvons y contribuer, faisons qu'elle ne le soit pas une fois de plus. (*Applaudissements*)

4. Allocution du Président sortant

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, Sir James Hutchison qui a présidé notre Assemblée avec tant d'autorité et d'objectivité désire réparer un oubli qu'il a commis au moment où il a cessé ses fonctions ; et comme ce qu'il a à dire n'entraînera, j'en suis sûr, aucun débat, que son intervention ne sera pas contraire à l'article 5 de notre Règlement, l'Assemblée acceptera certainement que je lui donne la parole.

Il n'y a pas d'opposition ?...

La parole est à Sir James Hutchison.

Sir James HUTCHISON (*United Kingdom*). — I am much indebted to you, Mr. Moutet, for giving me the opportunity to say farewell as your President and to wish the Assembly and its new President all good luck in their important and responsible tasks. When, two years ago, you did me the honour of electing me as your President I was filled with two emotions — anxiety and pride — anxious to serve the Assembly well and proud that you should have entrusted me to try.

When one closes a book or the chapter of a book one is always a little regretful if that chapter has been interesting and enjoyable. This it has been to me largely because of the help and trust which you have all given to me, because of the good advice I have had, because of the hard work of an often over-burdened and loyal staff, and because of the many good friends I have made. During these years I have striven for three things: first, to uphold the dignity of the Assembly; secondly, to concentrate on the work for which the Assembly was designed and could most usefully carry out; and, thirdly, to establish good relationships with the Ministers concerned while continuing to press for what I thought was reasonable. I believe the dignity of the Assembly stands high. If it gets less publicity than it deserves that does not mean to say its work is not being well done.

I believe the work done, in the military sphere particularly, thanks to a series of devoted and talented Rapporteurs, is of great value. No other international body has any parliamentary responsibility in defence matters, and a considerable responsibility this is.

I would like to think, as indeed I do, that we are on good terms with the Council of Ministers and their Deputies. As our Monarch is accustomed to saying in the Speech from the Throne: "My relationship with foreign powers remains good." As a general rule, little good comes from being at loggerheads with a body which, after all, is a power and, indeed, a partner. If I have not fought violently against what seemed to be an encroachment on our social and cultural activities, it is because I recognise the bewilderment of public opinion.

Public opinion, so far as it is aware at all of European assemblies, wants rationalisation. It cannot understand the multiplication of organisations, and when you, labouring under the complications and difficulties, try to explain, it turns away, not understanding and not convinced. Whether this is a good time to make any changes is quite another matter.

We shall not play our full part in guiding public opinion until governments are forced to give us, in free and full debate, discussions of our recommendations and the conclusions we send to them. Yet the informing and guiding of public opinion is a work of transcendental importance in a democracy. We as an Assembly can make it easier for governments to allow time for debate if we carefully watch the quantity of recommendations and resolutions we send to them for consideration. Our field is relatively narrow. We are becoming recognised as specialists. In this way, more attention and value is given to our reports than if we ranged, often ineffectively, over every idea in every corner of the world.

We have not yet succeeded in establishing proper contacts with the Defence Ministers. In time, that will come. Our responsibility for defence is important and of a fairly technical nature and it is hard to see the usefulness of our views and messages being channelled through the foreign offices of the various countries to their final destination, the Defence Ministers, or, indeed, Foreign Secretaries struggling to reply to us here on defence matters.

In conclusion, I would like to thank the people of Strasbourg for the many kindnesses they have offered. If we have gone to Paris, it is because the pull of N.A.T.O. and SHAPE, with their defence responsibilities, is strong. They will, I believe, always beckon to us. I wish the Assembly well. If, ignoring personal advantage and party ambitions, it seeks to serve the noble ideal of European unity, it will hold its head and its dignity high. (*Applause*)

Sir James HUTCHISON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je vous suis très reconnaissant, M. Moutet, de me donner l'occasion de faire à l'Assemblée mes adieux de Président, et de lui souhaiter, ainsi qu'à mon successeur, plein succès dans la lourde et importante tâche qui l'attend. Il y a deux ans, lorsque vous m'avez fait l'honneur de m'élire à la présidence un double sentiment m'assailit : le désir de bien servir l'Assemblée, et la fierté de voir que vous m'accordiez votre confiance.

On arrive toujours avec un peu de regret à la fin d'un livre ou d'un chapitre lorsque la lecture de ce livre ou de ce chapitre a été intéressante et agréable. Tel a été le cas pour moi, et je le dois en grande partie au soutien et à la confiance que vous m'avez tous accordés, aux sages conseils qui m'ont été prodigués, au dur labeur d'un Secrétariat souvent surmené et d'un dévouement total, et aux nombreux amis que je me suis faits. Au cours de ces deux années, je me suis efforcé d'atteindre un triple but : tout d'abord préserver le prestige de l'Assemblée, ensuite m'attacher aux tâches pour lesquelles l'Assemblée avait été créée et dont elle pouvait s'acquitter avec le plus d'efficacité ; enfin, établir de bonnes relations avec les ministres intéressés, tout en maintenant les demandes qui me paraissaient légitimes. Je crois que le prestige de l'Assemblée demeure grand. Si elle ne bénéficie pas de toute la publicité qu'elle mérite, cela ne veut pas dire qu'elle ne se soit pas bien acquittée de sa tâche.

Je crois que le travail accompli, en particulier dans le domaine militaire, grâce au concours de rapporteurs dévoués et compétents, présente un grand intérêt. Aucun autre organe international n'a de responsabilité parlementaire pour les questions de défense, et c'est une responsabilité considérable.

J'aime à penser — et je pense en fait — que nous sommes en bons termes avec le Conseil des Ministres et les Suppléants au Conseil. Comme une coutume de le dire notre Reine dans son Discours du Trône : « Mes relations avec les Puissances étrangères demeurent bonnes. » Il ne sert en général à rien d'être à couteaux tirés avec un organisme qui après tout est une puissance et, en fait, un partenaire. Si je ne me suis pas élevé avec violence contre ce qui semble être une imixtion dans nos activités sociales et culturelles, c'est parce que je suis conscient de la confusion de l'opinion publique.

L'opinion publique, dans la mesure où elle connaît l'existence des assemblées européennes, souhaite la rationalisation. Elle ne s'explique pas la prolifération des organisations, et lorsqu'aux prises avec les complications et difficultés que l'on connaît, vous tentez de lui en exposer les raisons, elle se détourne de vous, refusant de comprendre et de se laisser convaincre. Que le moment soit venu ou non d'opérer des changements, c'est une toute autre affaire.

Ce n'est que lorsque les gouvernements seront contraints de discuter avec nous, en détail et dans une atmosphère de réelle franchise, des recommandations et conclusions que nous leur soumettrons, que nous pourrons pleinement jouer notre rôle de guide de l'opinion publique. L'information et l'orientation de l'opinion publique est une tâche d'une importance fondamentale dans une démocratie. Notre Assemblée peut faciliter la tâche des gouvernements en limitant soigneusement le nombre des recommandations et résolutions que nous soumettons à leur examen. Notre domaine est relativement étroit. De plus en plus, on veut voir en nous des spécialistes : aussi accorde-t-on à nos rapports plus d'attention et de poids que si nous nous occupions, souvent sans résultat, de tout ce qui se passe dans tous les coins du monde.

Nous n'avons pas encore réussi à établir les contacts voulus avec les Ministres de la Défense, mais cela viendra en son temps. Nos responsabilités de défense sont importantes et d'un caractère assez technique ; on conçoit mal l'intérêt qu'il peut y avoir à faire passer les idées et messages que nous destinons aux Ministres de la Défense par les ministères des Affaires étrangères des divers pays, ou même, à ce que les Ministres des Affaires étrangères s'efforcent de nous répondre eux-mêmes ici sur les questions de défense.

Je voudrais en terminant remercier la population de Strasbourg de toutes les attentions qu'elle nous a prodiguées. Si nous nous sommes réunis à Paris, c'est en raison de l'attraction qu'exercent ces deux organismes de défense : l'O.T.A.N. et le SHAPE. Ils nous feront toujours signe de venir les rejoindre. Je souhaite bonne chance à l'Assemblée. Si, faisant taire les intérêts personnels et les ambitions partisans, elle s'efforce de servir la noble cause de l'unité européenne, elle conservera intacts et son autorité et son prestige. (*Applaudissements*)

5. Examination of Credentials

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the Examination of Credentials.

In accordance with Rule 6, paragraph 1, of the Rules of Procedure, the qualifications of the Representatives and Substitutes attending the Fifth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union have been attested by the official credentials submitted to the President of the Consultative Assembly of the Council of Europe.

Since examination of these credentials by the Consultative Assembly, one of the seats occupied by the French Representatives has fallen vacant, as a result of the resignation of Mr. Pezet. The Italian Government has also informed us that, following the recent elections, certain new Representatives and Substitutes have been elected by the Senate of the Italian Republic.

The credentials of any Representatives or Substitutes appointed since the last meeting of the Consultative Assembly can be examined by that Assembly only at the beginning of the second part of its Eleventh Session next September. It therefore falls to this Assembly to examine the credentials of these new members, subject to ratification by the Consultative Assembly on the basis of the documents officially submitted by the Government of the Italian Republic.

We will now proceed to draw lots for the nomination of a Committee of five to examine the credentials and report thereon at once to the Assembly.

(Lots were then drawn)

The PRESIDENT (Translation). — The members nominated are: Mme Hubert, the Marquess of Lothian, Marchese Lucifero d'Aprigliano, Mr. Meyer and Mr. Motz.

The Committee will meet immediately in Room 3 and I propose that the Sitting be suspended while the Committee does its work.

Are there any objections?...

The Sitting is suspended.

(The Sitting was suspended at 3.30 p.m. and resumed at 3.40 p.m.)

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is resumed. I call the Marquess of Lothian, Rapporteur of the Credentials Committee, to present the Committee's Report.

The Marquess of LOTHIAN (*United Kingdom*). — In conformity with Rule 6 of the Rules of Procedure, the Credentials Committee met to examine the documents supplied by the Italian Government designating new Representatives or Substitutes to the Assembly.

The Committee has examined the certified list of Representatives and Substitutes designated by the Senate of the Italian Republic following the senatorial elections.

There having been no contestations, the Committee proposes that the Assembly ratify the credentials of the Representatives and Substitutes of the Italian Republic as follows:

Representatives: MM. Azara, Cadorna, Cerulli Irelli, Dardanelli, Jannuzzi, Massimo Lancellotti, Piccioni, Ponti, Santero.

Substitutes: MM. Angelini, Cingolani, Molinari, Mott, Picardi, Salari, Sibille, Vallauri, Valmarana.

Three seats of Representatives remain to be filled, two reserved for Italy and one for France.

However, with reference to paragraph 2 of Rule 6 of the Rules of Procedure, your Committee recalls that, if the Assembly adopts its conclusions, the ratification of credentials it proposes shall only be effective subject to conformity with the ratification to be made later by the Consultative Assembly of the Council of Europe.

The PRESIDENT (Translation). — The Committee has accepted the credentials subject to subsequent ratification by the Consultative Assembly of the Council of Europe.

Are there any objections to the Committee's conclusions?...

The Committee's conclusions are adopted.

The following are accordingly admitted to sit in the Assembly during its Fifth Ordinary Session:

5. Vérification des pouvoirs

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle la vérification des pouvoirs.

Conformément à l'article 6, paragraphe 1, du Règlement, les pouvoirs des Représentants et Suppléants siégeant à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale pour sa Cinquième session ordinaire sont attestés par l'acte de vérification des pouvoirs officiellement communiqué à M. le Président de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.

Depuis la vérification des pouvoirs effectuée par l'Assemblée Consultative, un siège de Représentant français est devenu vacant par la démission de M. Pezet. D'autre part, le gouvernement italien a fait connaître qu'à la suite d'élections sénatoriales de nouveaux Représentants et Suppléants avaient été élus par le Sénat de la République italienne.

Les pouvoirs de ces Représentants et Suppléants désignés postérieurement à la dernière réunion de l'Assemblée Consultative ne pourront être vérifiés par cette Assemblée qu'au début de la deuxième partie de sa onzième session, en septembre prochain. Il appartient donc à l'Assemblée de l'U.E.O. de procéder à la vérification des pouvoirs de ces nouveaux membres, sous réserve de conformité avec la vérification qui sera ultérieurement faite par l'Assemblée Consultative, en se fondant sur les documents officiels fournis par le gouvernement de la République italienne.

Il va être procédé au tirage au sort d'une commission de cinq Représentants qui sera chargée d'examiner ces pouvoirs et de faire immédiatement rapport à l'Assemblée.

(Le tirage au sort a lieu)

M. le PRESIDENT. — Le sort a désigné Mme Hubert, Marquess of Lothian, Marchese Lucifero d'Aprigliano, MM. Meyer et Motz.

La Commission de Vérification des Pouvoirs va se réunir immédiatement, pièce n° 3. Si vous le voulez bien, nous allons suspendre la séance pendant la durée de ses travaux.

Il n'y a pas d'opposition ?...

La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à 15 h. 30, est reprise à 15 h. 40.)

M. le PRESIDENT. — La séance est reprise. La parole est au Marquess of Lothian, rapporteur de la Commission de Vérification des Pouvoirs, pour présenter le rapport de la Commission.

Marquess of LOTHIAN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — La Commission de Vérification des Pouvoirs s'est réunie pour examiner, conformément à l'article 6 du Règlement, des documents fournis par le gouvernement italien et portant désignation de nouveaux Représentants ou Suppléants à l'Assemblée.

Elle a pris connaissance de la liste certifiée des Représentants et Suppléants désignés à la suite d'élections sénatoriales par le Sénat de la République italienne.

Aucune objection n'ayant été présentée, votre Commission vous propose de ratifier les pouvoirs des Représentants et Suppléants de la République italienne dont les noms suivent :

Représentants : MM. Azara, Cadorna, Cerulli Irelli, Dardanelli, Jannuzzi, Massimo Lancellotti, Piccioni, Ponti, Santero ;

Suppléants : MM. Angelini, Cingolani, Molinari, Mott, Picardi, Salari, Sibille, Vallauri, Valmarana.

Trois sièges de Représentants ne sont pas pourvus : 2 sièges réservés à l'Italie, 1 siège réservé à la France.

Toutefois, votre Commission, se référant au paragraphe 2 de l'article 6 du Règlement, rappelle que la ratification des pouvoirs proposés, si l'Assemblée adopte ses conclusions, n'est faite que sous réserve de conformité avec la vérification qui sera ultérieurement faite par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.

M. le PRESIDENT. — La Commission conclut à la validation des pouvoirs qu'elle a examinés, sous réserve de conformité avec la vérification qui sera ultérieurement faite par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.

Il n'y a pas d'opposition aux conclusions de la Commission ?...

Les conclusions de la Commission sont adoptées.

En conséquence, sont admis à siéger à l'Assemblée pour sa Cinquième session ordinaire :

The President (continued)

Representatives: MM. Azara, Cadorna, Cerulli Irelli, Dardanelli, Jannuzzi, Massimo Lancellotti, Piccioni, Ponti, Santero;

Substitutes: MM. Angelini, Cingolani, Molinari, Mott, Picardi, Salari, Sibille, Vallauri, Valmarana.

6. Election of the President of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the election by secret ballot of the President of the Assembly.

In accordance with the provisions of Rule 10 of the Rules of Procedure, no Representative may stand as a candidate for the office of President unless a proposal for his candidature has been sponsored by three or more Representatives. Representatives who are members of governments are not eligible for nomination for the Bureau. Under paragraph 2 of Rule 7 neither are Substitutes eligible for nomination for the Bureau.

I have before me the name of only one candidate, Mr. Badini Confalonieri. His candidature is duly sponsored as required by the Rules of Procedure.

I call Sir James Hutchison.

Sir James HUTCHISON (*United Kingdom*). — Since we have only one nomination for the office of President I suggest it would save time if we could accept this nomination by acclamation and without a vote.

The PRESIDENT (Translation). — Sir James Hutchison's proposal appears to be universally approved.

I therefore declare Mr. Badini Confalonieri President of the Assembly of Western European Union and I invite him to take the Chair. (*Appause*)

(*Mr. Badini Confalonieri then took the Chair*)

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Moutet, Ladies and Gentlemen, it is with some trepidation that I address you for the first time in my

new rôle, being well aware of the honour and the responsibility that it entails. First of all, may I thank you most warmly for your confidence in me. In carrying out my heavy task, may I hope that I can count on receiving both your co-operation and your support.

I feel I have only one qualification for this office, and that is my long-standing faith in Europe. I first took my seat in this hall before the Assembly of Western European Union was ever created and it was with great hopes that I watched its birth. I remember its early beginnings when I had the honour of being the first Chairman of its Committee on Defence Questions and Armaments, and the work we began together then and which has since grown so enormously is the proof, if proof we needed, of the essential part that W.E.U. has played, is still playing, and must continue to play, among European institutions.

In these grave moments in our history when the world, in spite of all the goodwill shown by the Western powers, is still divided into two blocs and a threat hangs over the peace and the freedom so dear to us all, both for ourselves and for future generations, when every day sees new attempts from beyond the Iron Curtain to destroy N.A.T.O. and W.E.U. and with them the unity which we know to be the West's only safeguard against the dangers surrounding us — in these moments Europe can fulfil its historic rôle and defend the precious heritage of its civilisation and traditions only by an even closer, deeper and more firmly-rooted co-operation.

Viewed in this light, the justification for W.E.U.'s existence lies in the specific sphere of defence which is, after all, one of the foundation stones of what should be our common policy. But this is not our only task. We have already had occasion to see how extremely useful W.E.U. can be in other fields. For instance, it provides a forum where our British friends and allies can meet representatives of the six Rome Treaty countries for useful discussions to facilitate relations between Lesser and Greater Europe.

Our Assembly's function, as I see it, is not to be a sounding board between the Parliamentary Assembly and the larger Consultative Assembly; it is to be a bridge from one to the other. That is

M. le Président (suite)

MM. Azara, Cadorna, Cerulli Irelli, Dardanelli, Jannuzzi, Massimo Lancellotti, Piccioni, Ponti, Santero, en qualité de Représentants ;

MM. Angelini, Cingolani, Molinari, Mott, Piccardi, Salari, Sibille, Vallauri, Valmarana, en qualité de Suppléants.

6. Election du Président de l'Assemblée

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle l'élection, au scrutin secret, du Président de l'Assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article 10 du Règlement, aucun Représentant ne peut être candidat aux fonctions de Président si sa candidature n'a pas été présentée par trois Représentants au moins. Les Représentants qui feraient partie d'un gouvernement national ne peuvent être membres du Bureau. D'autre part, l'article 7, paragraphe 2, dispose que les Suppléants ne peuvent être élus membres du Bureau de l'Assemblée.

Je n'ai reçu qu'une candidature, celle de M. Badini Confalonieri. Cette candidature a été régulièrement présentée dans les formes prescrites par le Règlement.

La parole est à Sir James Hutchison.

Sir James HUTCHISON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Etant donné qu'il n'y a qu'une seule candidature à la présidence, je vous propose, pour gagner du temps, d'accepter cette candidature par acclamation et sans scrutin.

M. le PRESIDENT. — La proposition de Sir James Hutchison ne me paraît rencontrer aucune opposition.

En conséquence, je proclame M. Badini Confalonieri Président de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale et je l'invite à venir prendre place au fauteuil présidentiel. (*Applaudissements*)

(*M. Badini Confalonieri prend place au fauteuil présidentiel.*)

M. le PRESIDENT. — Monsieur le Président, mes chers collègues, ce n'est pas sans émotion que je prends la parole dans ma nouvelle fonction,

dont je ressens tout l'honneur et toute la responsabilité. Je voudrais d'abord vous remercier de tout mon cœur pour la confiance que vous avez bien voulu manifester à mon égard. Dans l'accomplissement de la haute tâche à laquelle m'a appelé votre bienveillance, j'aurai besoin de pouvoir compter sur votre collaboration et sur votre appui.

Pour ma part, je crois n'avoir qu'un titre : ma foi européenne qui ne date pas d'hier puisque j'ai siégé dans cette enceinte avant même la constitution de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale que j'ai vue naître avec un grand espoir. Je me souviens de ses débuts, quand j'ai eu l'honneur d'être le premier président de sa Commission des Questions de Défense et des Armements. Le travail que nous avons alors commencé ensemble et qui a connu par la suite un si grand essor est la preuve — s'il était besoin d'une preuve — du rôle essentiel que l'Union de l'Europe Occidentale a joué, joue et devra jouer encore dans le cadre des institutions européennes.

A l'heure grave que nous vivons, dans ce monde qui nonobstant toute la bonne volonté démontrée du côté occidental, reste divisé en deux blocs, où la paix et ce bien si cher qu'est notre liberté et celle des générations futures sont menacées, ou de l'autre côté du rideau de fer, chaque jour, des efforts plus acharnés sont faits contre l'O.T.A.N. et l'U.E.O., c'est-à-dire contre notre solidarité dans laquelle nous devons voir la seule voie de salut devant le danger qui nous menace, l'Europe ne pourra jouer le rôle qui lui revient et défendre son héritage précieux de civilisation et de traditions que grâce à une coopération toujours plus étroite, toujours plus intime, toujours plus convaincue.

Dans cette perspective, l'U.E.O. trouve sa raison même d'existence dans le domaine spécifique de la défense qui n'est, au fond, qu'un des aspects fondamentaux de ce qui doit être notre politique commune. Mais la vocation de notre organisation ne s'arrête pas là. Elle peut se révéler précieuse, comme d'ailleurs nous avons pu le constater maintes fois, dans d'autres domaines. La présence de nos amis et alliés britanniques à côté des représentants des six pays liés par le Traité de Rome laisse prévoir des discussions fécondes destinées à faciliter les relations entre la petite et la grande Europe.

Je conçois notre Assemblée, non pas comme un diaphragme entre celle des Six et celle, plus large, du Conseil de l'Europe, mais comme un pont jeté entre ces deux Parlements. C'est pour-

The President (continued)

why I am so firmly convinced we have a task to perform. It is not an easy task, but it is one of prime importance for the future freedom and well-being of our peoples. Guided by these principles and inspired by my profound faith in Europe, I intend to devote my full energies to the task awaiting me.

I feel sure I shall be interpreting the views of the whole Assembly if, before I sit down, I express our gratitude to our former President. Sir James Hutchison has guided our debates with the highest degree of competence and courtesy, and to him we all owe our deepest thanks. As he himself said just now, he has always defended the dignity and prestige of this Assembly, and for my part I would add that he has done so with great brilliance. He will remain for me an example on which I shall try to model myself during my future work for this Assembly.

Thank you all again very much. (*Applause*)

7. Election of the six Vice-Presidents of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the election by secret ballot of the Vice-Presidents of the Assembly.

There are six seats to be filled. May I remind you that, in accordance with Rule 10 of the Rules of Procedure, proposals for candidatures must be sponsored in writing by three Representatives.

In order to give the political groups and delegations time to agree on the names of candidates they wish to put forward, I propose that this Sitting be suspended until a quarter to five.

The Socialist group will meet at a quarter past four in Room 401.

Mr. LIQUARD (*France*) (Translation). — May I say something?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Liquard.

Mr. LIQUARD (*France*) (Translation). — On behalf of the French Delegation, may I inform my colleagues that the delegation will be meeting immediately.

The PRESIDENT (Translation). — In which room?

Mr. LIQUARD (*France*) (Translation). — In the delegation's office.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

The Sitting is suspended.

(*The Sitting was suspended at 3.50 p.m. and resumed at 4.55 p.m.*)

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is resumed.

I would remind you that we have now to elect the six Vice-Presidents of the Assembly by secret ballot.

In accordance with Rule 10 of the Rules of Procedure, no Representative may stand as a candidate for the office of Vice-President unless a proposal for his candidature has been sponsored in writing by three or more Representatives. Representatives who are members of Governments are not eligible for nomination to the Bureau. Neither, under paragraph 2 of Rule 7, are Substitutes eligible for nomination for the Bureau.

I have here six names submitted, duly sponsored in accordance with the Rules. They are, in alphabetical order: MM. Abdesselam, Bech, Bohy, Dame Florence Horsbrugh, MM. Schmal, Schmid. The number of candidates is thus the same as the number of places to be filled.

Sir James HUTCHISON (*United Kingdom*). — The number of candidates corresponds to the number of vacancies to be filled. I suggest we would save the time of the Assembly if those whose names have been read out were elected by acclamation.

The PRESIDENT (Translation). — I would point out that, in the case of election by acclamation, the precedence of the Vice-Presidents is determined by their respective ages.

Are there any objections to the proposal to elect the Vice-Presidents by acclamation?...

There are no objections.

I therefore declare the following elected Vice-Presidents of the Assembly in their order of precedence: Mr. Bech, Dame Florence Horsbrugh, MM. Schmal, Schmid, Bohy, Abdesselam.

M. le Président (suite)

quoi, je crois fermement que nous avons un travail à accomplir qui n'est pas facile, certes, mais qui est très important pour l'avenir, la liberté, le bien-être de nos peuples. Ayant toujours à l'esprit ces principes et animé par cette foi profonde, je consacrerai toutes mes forces au travail qui m'attend.

Je ne voudrais pas terminer sans rendre hommage, sûr d'être l'interprète de toute l'Assemblée, à l'éminent Président qui m'a précédé dans cette charge. Sir James Hutchison a dirigé nos débats avec une compétence et une courtoisie sans égales, et nous devons tous lui en savoir profondément gré. Il a toujours été, comme il le disait tout à l'heure, le défenseur, j'ajouterai brillant, de la dignité et du prestige de notre Assemblée. Son œuvre reste pour moi un exemple dont je ne manquerai pas de m'inspirer dans mon travail futur au service de l'Assemblée.

Merci encore une fois à vous tous, mes chers collègues. (*Applaudissements*)

7. Election des six Vice-Présidents de l'Assemblée

M. le PRÉSIDENT. — Le point suivant de l'ordre du jour est l'élection, au scrutin secret, des Vice-Présidents de l'Assemblée.

Six sièges sont à pourvoir. Je rappelle que, conformément à l'article 10 du Règlement, les candidatures à une vice-présidence doivent être présentées par écrit par trois Représentants.

Pour donner aux groupes politiques et aux délégations le temps de se concerter en vue du dépôt des candidatures aux vice-présidences, je propose à l'Assemblée de suspendre sa séance jusqu'à seize heures quarante-cinq.

Le groupe socialiste est convoqué à seize heures quinze, salle 401.

M. LIQUARD (*France*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Liquard.

M. LIQUARD (*France*). — Au nom de la délégation française, je voudrais informer mes collègues d'une réunion immédiate de la délégation.

M. le PRÉSIDENT. — Dans quelle salle, M. Liquard ?

M. LIQUARD (*France*). — Au siège.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

La séance est suspendue.

(*La séance, suspendue à 15 h. 50, est reprise à 16 h. 55.*)

M. le PRÉSIDENT. — La séance est reprise.

Je rappelle que nous devons procéder à l'élection, au scrutin secret, des six Vice-Présidents de l'Assemblée.

Aux termes de l'article 10 du Règlement, aucun Représentant ne peut être candidat aux fonctions de Vice-Président si sa candidature n'a pas été présentée par écrit par trois Représentants au moins. Les Représentants qui feraient partie d'un gouvernement national ne peuvent être membres du Bureau. D'autre part, le paragraphe 2 de l'article 7 dispose que les Suppléants ne peuvent être élus membres du Bureau de l'Assemblée.

Six candidatures ont été régulièrement présentées. Ce sont, par ordre alphabétique, les candidatures de MM. Abdesselam, Bech, Bohy, Dame Florence Horsbrugh, MM. Schmal, Schmid. Le nombre des candidatures présentées est donc égal au nombre des postes à pourvoir.

Sir James HUTCHISON (*Royaume-Uni*) (*Traduction*). — Le nombre de candidats correspondant au nombre de postes à pourvoir, je vous propose pour gagner du temps, d'élire par acclamation les Représentants dont le nom a été proclamé.

M. le PRÉSIDENT. — Je précise qu'en cas d'élection par acclamation l'ordre de préséance des Vice-Présidents serait déterminé par l'âge.

Y a-t-il une opposition à la proposition d'élection par acclamation ?...

Je constate qu'il n'y a pas d'opposition.

En conséquence, je proclame élus Vice-Présidents de l'Assemblée, dans l'ordre de préséance suivant : M. Bech, Dame Florence Horsbrugh, MM. Schmal, Schmid, Bohy, Abdesselam.

8. Adoption of the draft Order of Business for the First Part of the Session

(Doc. 124)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the adoption of the draft Order of Business for the First Part of the Fifth Ordinary Session. The Bureau has prepared an Order of Business showing at which Sittings it is proposed that the various questions on the agenda should be debated. This has been distributed as Document 124 Revised. In accordance with Rule 18 of the Rules of Procedure, it must be submitted to the Assembly during its first Sitting.

One or two amendments have been proposed to the draft.

In the first place, I have received a letter from the Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments telling me that the Committee's Report on the military aspects of a zone of controlled armaments in Central Europe, that was to have been discussed on Tuesday afternoon, will not be ready until the second part of the Session. The Committee accordingly proposes that the debate on this Report be deleted from the present Order of Business.

Then, the Presidential Committee has proposed that the four Reports contained in Documents 130, 122, 121 and 127, all of which are on the agenda for Wednesday afternoon, 17th June, be debated at the same time and that, at the end of the debate, the Assembly be invited to vote separately on each of the draft texts contained in them, beginning with the draft Recommendation and draft Resolution in Mr. Patijn's Report. The four Reports concerned, I should remind you, are that by Mr. Patijn on the rationalisation of European institutions, Mr. Montini and Mr. Kopf's Reports on the activities of Western European Union in the social and the cultural fields and, lastly, Mr. Michaud's Report on the activities of Western European Union in political questions.

Are there any objections to these proposals for amending the Order of Business?...

Mr. BOHY (*Belgium*) (*Translation*). — Mr. President, what is it proposed we should debate tomorrow afternoon in place of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments? Could we not hold the joint debate to

which you have just referred then, instead of on Wednesday?

The PRESIDENT (Translation). — Tomorrow afternoon it is proposed that we debate Mr. Mulley's Report. I can assure you the Assembly will have plenty to do.

Does anyone else wish to speak?...

Are there any objections to the draft Order of Business for the First Part of the Fifth Session as amended?

The amended Order of Business is therefore adopted.

9. Fourth Annual Report of the Council to the Assembly

(Presentation by Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs of the Netherlands and General Debate, Doc. 119 and Addendum)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the presentation of the Fourth Annual Report of the Council to the Assembly, Document 119 and Addendum, and the general debate on that Report.

In the absence of Mr. Couve de Murville, the French Foreign Minister and present Chairman of the Council of W.E.U., who is attending the Conference in Geneva, I have pleasure in welcoming Mr. Luns, the Dutch Foreign Minister, who will present the Report. In accordance with paragraph 4 of Rule 27 of the Rules of Procedure, there will also be a general debate on the Report and Mr. Luns' speech. Mr. Luns has also kindly agreed to reply to any questions that may be put to him by members of the Assembly.

I also have to inform the Assembly that Mr. Wigny, the Belgian Foreign Minister, has been good enough to agree to participate in the debate on the rationalisation of European institutions which is to take place on Wednesday afternoon. Mr. Wigny has however informed me that he will be unable to be in Strasbourg on Wednesday, and I therefore propose that we ask the Belgian Foreign Minister to address the Assembly this afternoon, immediately after Mr. Luns. The debate on Mr. Wigny's speech and the rationalisation of European institutions will, however, still take place on Wednesday afternoon as previously arranged.

8. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session

(Doc. 124)

M. le **PRESIDENT**. — L'ordre du jour appelle l'adoption du projet de calendrier de la première partie de la Cinquième session ordinaire. Le Bureau a établi, pour cette première partie de la Cinquième session, un projet de calendrier indiquant les séances prévues pour la discussion des questions inscrites à l'ordre du jour. Ce projet de calendrier vous a été distribué. Il s'agit du Document 124 révisé. En application de l'article 18 du Règlement, il doit être soumis à l'Assemblée au cours de sa première séance.

Certaines modifications sont proposées à ce projet de calendrier.

D'abord, le président de la Commission des Questions de Défense et des Armements m'a informé par lettre que cette Commission ne pourra déposer qu'au cours de la deuxième partie de cette session son rapport sur les aspects militaires d'une Zone d'armements contrôlés dans le Centre-Europe, dont la discussion était prévue à l'ordre du jour de la séance de demain mardi, après-midi. La Commission propose donc que la discussion de ce rapport soit retirée du calendrier de cette première partie de session.

En second lieu, le Comité des Présidents propose que les quatre rapports — Documents 130, 122, 121 et 127 — inscrits à l'ordre du jour de la séance du mercredi 17 juin après-midi fassent l'objet d'une discussion commune. A la fin de cette discussion commune, l'Assemblée serait appelée à voter séparément sur les projets de textes présentés dans ces rapports, en commençant par les votes sur le projet de recommandation et sur le projet de résolution contenus dans le rapport de M. Patijn. Je précise qu'il s'agit du rapport de M. Patijn sur la rationalisation des institutions européennes, des rapports de M. Montini et de M. Kopf sur les activités de l'U.E.O. dans le domaine social et dans le domaine culturel, et du rapport de M. Michaud sur les activités de l'U.E.O. relatives aux affaires politiques.

Il n'y a pas d'opposition au projet de calendrier ainsi modifié ?...

M. **BOHY** (*Belgique*). — Monsieur le Président, à quoi sera consacrée la séance de demain après-midi puisque n'y figurerait pas le rapport de la Commission des Armements ? Ne pourrait-on pas inscrire la discussion jointe dont vous

venez de parler à l'ordre du jour de demain après-midi au lieu de mercredi ?

M. le **PRESIDENT**. — A la séance de demain après-midi est inscrite la discussion du rapport de M. Mulley. L'Assemblée ne manquera donc pas de travail.

Personne ne demande plus la parole ?...

Il n'y a pas d'opposition au projet de calendrier, modifié de la première partie de la Cinquième session.

Le calendrier modifié est donc adopté.

9. Quatrième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée

(*Présentation par M. Luns, Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas et discussion générale, Doc. 119 et Addendum*)

M. le **PRESIDENT**. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion générale du Quatrième rapport annuel du Conseil de l'Assemblée, Document 119 et Addendum.

En l'absence du Président en exercice du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale, M. Couve de Murville, Ministre français des Affaires étrangères, actuellement retenu à la Conférence de Genève, c'est M. Luns, Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, à qui je souhaite la bienvenue, qui présentera le Quatrième rapport annuel du Conseil. Sur le rapport annuel et sur la communication de M. Luns, une discussion générale s'ouvrira, conformément au paragraphe 4 de l'article 27 du Règlement. En outre, M. Luns a bien voulu accepter de répondre aux questions qui lui seront posées par les membres de l'Assemblée.

J'informe d'autre part l'Assemblée que M. Wigny a bien voulu venir, en sa qualité de Ministre des Affaires étrangères de Belgique, prendre part au débat sur la rationalisation des institutions européennes qui est inscrit à l'ordre du jour de la séance de mercredi prochain après-midi. Mais M. Wigny m'a fait savoir qu'il ne pourrait être présent à Strasbourg mercredi prochain. Je propose donc à l'Assemblée d'entendre M. le Ministre des Affaires étrangères de Belgique cet après-midi, immédiatement après M. Luns, étant bien entendu que le débat sur la communication de M. Wigny et la rationalisation des institutions européennes demeure inscrit à la séance de mercredi après-midi.

The President (continued)

If there are no objections I propose to call, first, Mr. Luns, next Mr. Wigny, and then the speakers who have given in their names for the general debate on the Council's Fourth Annual Report.

Are there any objections to this?...

It is therefore agreed.

I call on Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs of the Netherlands, to present the Fourth Annual Report of the Council.

Mr. LUNS (*Minister for Foreign Affairs of the Netherlands, Acting Chairman of the Council*) (Translation). — Ladies and Gentlemen, as your President has told you, I have the honour of presenting the Annual Report of the Council of Ministers on the activities of W.E.U. during 1958 at the request of my colleague Mr. Couve de Murville, who is kept in Geneva by the Foreign Ministers' Conference.

First, on behalf of all my colleagues, may I congratulate you, Mr. President, on your election to the high office you now hold. I have had the privilege of working with you for a long time and your election also gives me great personal pleasure.

Mr. President, I will, if I may, begin by dealing with one or two matters of specific concern to W.E.U. before I turn to the international situation, the gravity of which is apparent to us all.

I am glad to be able to say that co-operation between the Council and the Assembly today shows a growing degree of harmony. One of the causes of this has undoubtedly been the procedure set up in December 1957, whereby the Assembly was enabled to receive more information regarding defence matters. We may congratulate ourselves upon this development, the more so because the international situation demands the forging of ever closer, I might even call them complementary, links between the two bodies. This is the best way in which W.E.U. can contribute towards reinforcing the strength and solidarity of the West. It may be said indeed that our organisation is one of the main political instruments that express the interdependence and unity of the countries of Europe.

The Council is especially glad to have found in the Assembly a forum where such vital ques-

tions as those of security can be discussed in detail. The reports on this subject show a marked degree of efficiency and the recommendations adopted by the Assembly are a valuable source of encouragement for our governments in the pursuit of their common task. This Assembly is, as it were, a sounding-board for the support given by European public opinion to government policy.

The Report before you shows the activities of W.E.U. during the year 1958. It also contains the Council's replies to the recommendations adopted by the Assembly during its Fourth Session. Should all of these not, at first sight, give you full satisfaction may I ask you to consider them from a constructive angle, and to try to understand the Council's point of view. I can assure you that the Council does its very best to satisfy the wishes of the Assembly, so far as is humanly possible and, in cases where it is not possible, to reach solutions acceptable to both parties. In this connection, Mr. President, I might perhaps refer to the Council's acceptance of the Assembly's request for its committees to receive the replies to their written questions the day before the Joint Committee meets. Up to now, as you know, the replies have been given at the meetings themselves. On its side, may the Council ask members of the Assembly to reduce any questions they may wish to put at Joint Committee meetings, in addition to their written questions, to a strict minimum. In this way a really useful exchange of ideas can take place.

The thorny question of the rationalisation of European institutions has once again been the subject of much thought by governments and parliaments alike. The Committee of Ministers of the Council of Europe has decided to recommend that governments should approve the transfer to the Council of Europe of W.E.U.'s powers in the social and cultural fields and instruct the two ministerial committees to decide by what methods this shall be done. As you are aware, Mr. President, this decision is the result of one of several proposals on rationalisation put forward by my Belgian colleague, Mr. Wigny. The matter is at the moment under consideration by the Council in London, but there are one or two general comments I would nevertheless like to make.

M. le Président (suite)

S'il n'y a pas d'opposition, je donnerai la parole successivement à M. Luns et à M. Wigny, puis aux orateurs inscrits dans la discussion générale sur le Quatrième rapport annuel du Conseil.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

La parole est à M. Luns, Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, pour présenter le Quatrième rapport annuel du Conseil.

M. LUNS (*Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, Président du Conseil en exercice*). — Mesdames, Messieurs, comme l'a dit M. le Président, c'est à la prière de mon collègue, M. Couve de Murville, retenu à Genève par la Conférence des quatre Ministres des Affaires étrangères, que je dois d'avoir l'honneur de vous présenter le rapport annuel du Conseil des Ministres sur les activités de l'U.E.O. au cours de l'année 1958.

Tout d'abord, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter chaleureusement, au nom de mes collègues, de l'élection au haut office que vous occupez aujourd'hui. J'ai eu l'avantage d'être pendant assez longtemps votre collègue et je me réjouis particulièrement, à titre personnel aussi, de votre élection.

Monsieur le Président, je voudrais traiter d'abord quelques sujets qui concernent plus spécialement l'U.E.O. elle-même, pour ensuite porter mes regards vers la situation internationale, dont la gravité est si évidente.

La coopération entre le Conseil et l'Assemblée se caractérise aujourd'hui, je suis heureux de pouvoir le dire, par une harmonie croissante. La procédure instituée en décembre 1957 permettant d'informer plus amplement l'Assemblée en matière de défense a sans doute contribué à resserrer ces relations. C'est un développement d'autant plus heureux que l'évolution de la situation internationale demande une coopération plus étroite, je puis même dire complémentaire, entre le Conseil et l'Assemblée. L'U.E.O. peut ainsi contribuer plus efficacement à la solidarité et au renforcement de l'Occident. En effet, cet organisme est un des grands instruments politiques qui permette de donner expression à l'interdépendance et à l'unité de l'Europe.

Le Conseil s'estime particulièrement heureux d'avoir trouvé dans votre Assemblée un forum

où des questions aussi vitales que celle de notre sécurité puissent être traitées en détail. Les rapports rédigés à ce sujet font preuve d'une grande compétence et les recommandations adoptées par l'Assemblée sont pour nos gouvernements un encouragement précieux à poursuivre l'effort commun. Votre Assemblée est comme la pierre de touche du soutien que l'opinion publique européenne donne aux politiques gouvernementales.

Le rapport annuel énumère les activités de l'U.E.O. pendant l'année 1958. Il comporte également les réponses du Conseil aux recommandations adoptées par l'Assemblée au cours de sa Quatrième session. Au cas où ces réponses ne vous donneraient pas, à première vue, pleine satisfaction, je me permets de vous demander de les examiner dans un esprit positif et de compréhension de l'opinion du Conseil. Je puis vous assurer que le Conseil s'efforce, dans la mesure du possible, de satisfaire les vœux de l'Assemblée et, si cela est irréalisable, de trouver des solutions acceptables pour les deux organismes. A cet égard, Monsieur le Président, je puis mentionner l'accord donné par le Conseil à la demande formulée par l'Assemblée tendant à ce que soient données à ses Commissions, la veille des réunions du Comité mixte, des réponses aux questions écrites de ses membres. Jusqu'à présent, ces réponses, comme vous ne l'ignorez pas, Monsieur le Président, étaient seulement données au cours même de la réunion du Comité mixte. De son côté, le Conseil prie les membres de l'Assemblée de bien vouloir, au cours des discussions du Comité mixte, limiter assez strictement leurs questions additionnelles aux sujets déjà traités dans les questions écrites. C'est ainsi qu'un échange de vues fructueux pourra s'établir.

La question épineuse de la rationalisation des institutions européennes a de nouveau retenu une large part de l'attention tant gouvernementale que parlementaire. Ainsi, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a pris la décision de recommander aux gouvernements d'approuver le transfert de l'exercice des compétences sociale et culturelle de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe et de charger les deux comités ministériels d'établir les règles de ce transfert. Cette décision, vous le savez, Monsieur le Président, a été prise à la suite de l'initiative de rationalisation soumise par mon collègue belge, M. Wigny, et où, entre autres propositions, figurait ce transfert. Bien que cette question soit actuellement examinée par le Conseil à Londres, je me permets de présenter quelques observations d'une portée générale.

Mr. Luns (continued)

I read my compatriot, Mr. Patijn's Report on the subject with keen interest and I think I may fairly say it provides an objective account of all the arguments for and against rationalisation. Those responsible for W.E.U.'s social and cultural activities are afraid lest the transfer should result in slowing down work already begun by the old Brussels Treaty Organisation, which has since become W.E.U. In their view, by working within a restricted circle where everyone's thought ran along much the same lines, it has been possible to carry on activities which it may not in every case be possible to transfer successfully to a wider sphere containing elements larger in number and more dissimilar in outlook. I understand their argument, but do not let us forget that the only object of the transfer is to stimulate work already begun and open the door to participation by the European countries which in any case, I take it, are not thinking in terms of putting an end to all activities in the social and cultural fields on the part of W.E.U.

The Seven must be left free to adopt new projects, either by direct agreement with each other or by means of partial agreements within the framework of the Council of Europe. The possibility of their doing so will obviously to a great extent depend on the final arrangements adopted by the two organisations, and your debates will no doubt provide the Council with a number of useful views on the question. One thing on which we are all agreed is the need for rationalisation in one form or another. It would probably be premature to try to set up an entirely new basic structure, and meanwhile we can devote ourselves to the progressive rationalisation of the details.

Any commentary on the activities of W.E.U. must include a reference to our co-operation over the production of military equipment and the work of the Standing Armaments Committee. The recent exchange of views between the Assembly and the Council has served to emphasise what a complex matter this is. When buying equipment, governments have to take into account not only the interests of their national industries and labour force but also the amount of money invested in those industries. Furthermore, there is always the danger of losing technical skill and knowledge if they cannot be employed on production.

Besides this, account must be taken of the requirements of the Services regarding the type of equipment. In the past, there have been cases of the military authorities in the different countries failing to reach agreement at international level in time to allow of joint development and production of standardised equipment. Recently, however, a certain amount of progress has been shown in this field.

The new weapons, moreover, provide us with a fresh opportunity for bringing about standardisation. Industrial interests have not yet had time to entrench themselves, while the cost of developing and producing these new weapons is so high that practically no European State is in a position to meet it alone. Lately there has been more systematic consultation on the military aspects of these weapons and their technical development, and details of this are given on pages 3 and 4 of Chapter IV of the Report.

Under the auspices of the Standing Armaments Committee a new system has been adopted, involving the participation of the heads of the general staffs of the five countries of Finabel — France, Italy, the Netherlands, Germany Belgium and Luxembourg — as well as those of the British Defence Ministry. We have therefore made a good start.

Similar arrangements will probably be followed in N.A.T.O., so as to bring about closer co-operation between the civil and military authorities with regard to the supply of military equipment. We must never lose sight of the fact that our activities in this field must be carried on inside the overall NATO framework. In time of war it is NATO commanders who will be in charge of forces equipped with the results of our joint production. There are two parallel responsibilities: that of each country for the equipment of its own forces and that of the commanders for ensuring the adequate equipment of the forces assigned to them. This does not, of course, mean that the equipment of the whole of the NATO forces must be uniform; within the larger framework of the Atlantic Alliance there will naturally be various special requirements corresponding to the different regions. The Standing Armaments Committee is also responsible for seeing that the specialised needs of the WEU countries are met.

Once again, the Agency for the Control of Armaments has carried out a difficult and deli-

M. Luns (suite)

C'est avec un vif intérêt que j'ai pris connaissance du rapport rédigé à ce sujet par mon compatriote M. Patijn. Je crois pouvoir dire, en toute sincérité, que ce rapport énumère objectivement tous les arguments favorables ou hostiles à la rationalisation des institutions européennes. Ceux qui se consacrent aux activités sociales et culturelles au sein de l'U.E.O. craignent qu'un tel transfert ne marque un ralentissement de l'activité entreprise sous l'égide de l'ancienne Organisation du Traité de Bruxelles, devenue l'U.E.O. Ils estiment que ce qui a pu être fait dans un cercle restreint où les tendances sont similaires n'est pas toujours susceptible d'être élaboré dans un cercle plus large et plus diversément composé. Monsieur le Président, je comprends ce raisonnement. Mais n'oublions pas que le transfert envisagé n'a pour objet que de stimuler un travail déjà commencé, et de laisser également la porte ouverte aux pays européens en dehors de l'U.E.O. pour lesquels il ne peut nullement être question, je crois, d'arrêter toutes les activités culturelles et sociales au sein de l'U.E.O.

La possibilité d'entamer de nouveaux projets parmi les Sept, soit par des accords partiels dans le cadre du Conseil de l'Europe, soit directement, doit être maintenue entière. Elle dépendra évidemment en grande partie du contenu des arrangements à conclure entre les deux organisations. Sans doute le Conseil pourra-t-il bénéficier des opinions qui se feront jour au cours de vos débats sur cette question. Nous sommes tous convaincus de la nécessité d'une rationalisation sous une forme ou l'autre. Il est probablement encore prématuré de vouloir élaborer une structure entièrement nouvelle. En attendant, nos efforts pourront se concentrer sur une rationalisation progressive portant sur les détails.

Dans le cadre d'un commentaire sur les activités de l'U.E.O., je me permets de vous parler également de la collaboration dans le domaine de la production de matériel militaire et de la tâche du Comité Permanent des Armements. Les échanges de vues qui ont eu lieu à ce sujet entre votre Assemblée et le Conseil ont fait ressortir la très grande complexité de ce problème. Les gouvernements qui achètent le matériel doivent tenir compte aussi bien des intérêts des industries nationales et de la main-d'œuvre y engagée que des sommes investies dans ces industries. En outre, les connaissances techniques risquent de se perdre, à défaut de possibilités de production.

A ces considérations s'ajoutent les exigences des militaires à l'égard des caractéristiques du matériel. Dans le passé, les diverses autorités militaires nationales n'ont souvent pas réussi à se mettre d'accord à temps sur le plan international pour permettre le développement et la production en commun de matériels standardisés. Néanmoins, ces derniers temps un certain progrès a été réalisé.

De plus, les armes nouvelles nous offrent la possibilité d'un nouvel essai de standardisation parce qu'il n'y a pas encore d'intérêts industriels établis ou enclenchés. En outre les frais de développement et de production des armes nouvelles sont si élevés que presque aucun Etat européen n'est en mesure de les couvrir à lui seul. Depuis quelque temps, les consultations sur les caractéristiques militaires et l'élaboration technique se font d'une façon plus systématique. Vous en trouverez le détail aux pages 3 et 4 du chapitre IV du rapport.

Sous l'égide du Comité Permanent des Armements, une nouvelle procédure a dû être mise au point à laquelle participent des représentants des chefs d'état-major des cinq pays de Finabel : la France, l'Italie, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg, ainsi que ceux du ministère de la guerre britannique. Nous sommes donc en bonne voie.

A l'O.T.A.N., une procédure similaire sera probablement suivie pour assurer une collaboration plus étroite entre les autorités civiles et militaires en ce qui concerne l'approvisionnement en matériel militaire. Il ne faut pas perdre de vue que les activités dans ce domaine des membres de l'U.E.O. doivent toujours se situer dans le cadre de l'O.T.A.N. En effet, en temps de guerre, ce sont les commandants de l'O.T.A.N. qui commanderont nos unités équipées avec le matériel de production commune. Parallèlement à la responsabilité nationale pour l'équipement de nos forces, les commandants militaires ont eux aussi une responsabilité, celle d'assurer l'équipement adéquat des forces qui leur sont assignées. Cela n'implique naturellement pas que toutes les unités de l'O.T.A.N. devront être équipées de matériel uniforme. Dans le cadre plus large de l'Alliance atlantique existent sans doute des besoins régionaux spécialisés. C'est également au Comité Permanent des Armements qu'incombe la tâche de pourvoir aux besoins spécialisés des pays de l'U.E.O.

L'Agence pour le Contrôle des Armements s'est à nouveau déchargée d'une manière compé-

Mr. Luns (continued)

cate task in the most efficient manner. May I remind you also that the Agency's work is conditioned first by the fact that the member States' level of armaments is still very much below the maximum laid down by treaty in 1954 and secondly by the close co-operation between NATO countries as regards co-ordinated and integrated military planning. This presupposes considerable mutual confidence and an extensive knowledge of the military situation in all our countries. All the same, the necessary arrangements for achieving gradually the degree of control laid down in the Treaty are being actively organised.

The debates in this Assembly, Mr. President, are conditioned above all by the present international situation. It in no way diminishes the value of what has been achieved since the conclusion of the Brussels Treaty setting up W.E.U. to recognise that we are still a long way from our goal. This goal, or rather this ideal, is for us to be able to work in peace and safety towards the enrichment of our culture and civilisation, instead of being forced to spend so much effort and resource on preparing adequate defences.

As was said over and over again during the celebrations of the tenth anniversary of N.A.T.O., we have succeeded in protecting Western Europe and keeping it intact in the face of military, political and ideological dangers that have threatened us ever since what I may call the moment of disillusionment that occurred shortly after the end of the last war.

That is not all, however. Parallel with her military effort, free Europe has succeeded in making unparalleled social and economic progress, while there has also been an advance in international co-operation and integration that, in earlier times, would undoubtedly have required decades or even centuries to accomplish.

But all this must never make us forget that the Communist threat, besides forcing us to be constantly on our guard militarily speaking, is still capable of undermining our security by means of political crises and a growing economic offensive that is not confined to Europe. Perhaps, after

all, it is in this fanatical and unscrupulous communist ideology that our greatest danger lies; it may be that it is the real reason why the Russian military power has been developed far beyond what is required for the defence of the Soviet bloc.

As everyone knows, Mr. President, we are just now facing a new manoeuvre on the part of the Kremlin, the first since the conclusion of our alliance. Its object is territorial expansion in the very heart of Europe. At Geneva, the Western powers have put forward, the third time since the last Conference in 1955, a series of perfectly reasonable and conciliatory proposals, with the sole object of enabling the Soviet Union to extricate itself, without harm and without loss of face, from an artificial crisis provoked by itself. The demands that the Russians apparently believe themselves in a position to present are so exaggerated that they cannot fail to arouse doubts as to whether they really wish to reach agreement. Their attitude seems rather to give the impression that they are trying, by constant intimidation, to break down our powers of resistance so as to be able gradually to carry out their programme for the achievement of world domination without recourse to force.

I repeat that we must keep constantly in mind the fact that the Communist danger is not only a military one. What it represents is, above all, an ideological threat to the whole world. At a time like the present, when a world conflict would be almost certain to drag victors and vanquished alike down into common destruction, it is natural that the enemy should first seek to achieve his aims by other methods. Ideological warfare goes over the heads of governments by abusing the freedom of the press and exploiting the state of mind of those who live in fear of another war or who doubt how far it is possible for us to defend ourselves and, above all, how far the moral and spiritual values that we defend are in fact worth defending.

It is an old truth which needs frequent repetition, that only a strong determination to remain united will enable us in the West to stand up to the twin dangers of military aggression and political intimidation.

This means that in the political field our efforts must constantly be directed towards intensifying mutual co-operation and co-ordination. While each of us has the right to demand from the others a degree of support and understanding with regard to our own particular problems,

M. Luns (suite)

tente de sa tâche difficile et délicate. D'ailleurs, rappelons-nous que les travaux de l'Agence sont conditionnés d'une part par le fait que les niveaux des armements des Etats membres restent nettement inférieurs aux niveaux des maxima stipulés en 1954 dans le Traité, et, d'autre part par la coopération étroite au sein de l'O.T.A.N. dans le domaine de la coordination et de l'intégration poussée des plans militaires. Cela pré suppose une grande confiance mutuelle et une connaissance étendue des données militaires de part et d'autre. Néanmoins, les dispositions nécessaires à la réalisation graduelle du système de contrôle prévu dans le Traité sont en voie d'élaboration active.

Monsieur le Président, les débats de votre Assemblée sont conditionnés avant tout par la situation internationale telle qu'elle se présente à nous à l'heure actuelle. Sans vouloir diminuer la valeur de tout ce qui a été réalisé depuis la conclusion du Traité de Bruxelles relatif à l'U.E.O., nous ne pouvons pas nous dissimuler qu'on est encore loin d'avoir atteint les objectifs à long terme de notre alliance. Ces objectifs, ou plutôt cet idéal est de pouvoir travailler en paix et en toute sécurité à l'enrichissement de notre culture et de notre civilisation sans devoir consacrer tant d'efforts, tant de ressources à la mise en place d'un appareil de défense adéquat.

Il est vrai, on l'a dit et répété lors de la commémoration du dixième anniversaire de l'O.T.A.N., que nous avons réussi à protéger l'Europe occidentale et à la garder intacte en face d'une menace militaire, politique et idéologique qui a pesé sur nous depuis le moment de ce qu'on peut appeler la grande désillusion, un peu après la fin de la dernière guerre.

Mais ce n'est pas tout. A côté de l'effort militaire, l'Europe libre a su réaliser des progrès sociaux et économiques sans pareils. De plus, dans le domaine de la consolidation de la coopération et de l'intégration internationales, des progrès remarquables ont aussi été accomplis, progrès qui, à d'autres époques, auraient sans doute exigé des dizaines et peut-être même des centaines d'années.

Cependant, toutes ces réalisations ne doivent nous faire oublier que la menace communiste non seulement nous oblige à une vigilance militaire constante, mais qu'elle reste également capable de saper notre sécurité par la fomentation de crises politiques et par une offensive économique

de plus en plus accentuée et qui ne se limite pas à l'Europe. Peut-être est-ce dans cette idéologie fanatique et sans scrupule que réside le plus grand danger. Cette idéologie est peut-être seule à l'origine de la puissance militaire russe qui n'est nullement nécessaire à la défense du bloc soviétique.

Monsieur le Président, comme on le sait, nous sommes en ce moment confrontés avec une nouvelle tentative du Kremlin, la première depuis la conclusion de notre alliance et qui tend à réaliser des expansions territoriales au cœur même de l'Europe. A Genève, les puissances occidentales ont, pour la troisième fois après la Conférence précédente de 1955, formulé des propositions parfaitement raisonnables et conciliantes, à la seule fin de permettre à l'Union Soviétique de sortir sans dommage et avec honneur d'une crise artificiellement provoquée par elle. Les exigences que les Russes croient pouvoir nous présenter sont tellement extrêmes qu'on se demande vraiment s'ils désirent arriver à un accord. Leur comportement donne plutôt l'impression qu'ils veulent, par l'intimidation constante, épuiser notre esprit de résistance et réaliser ainsi pas à pas leur programme de domination, sans avoir besoin de recourir aux armes.

Je répète qu'il nous faut constamment rester conscients du fait que le danger communiste n'est pas seulement un danger militaire. C'est surtout et avant tout une menace idéologique mondiale. A une époque comme la nôtre, où un conflit mondial risque fort d'entraîner vainqueurs et vaincus dans la destruction totale, il va sans dire que l'adversaire se tourne tout d'abord et plus volontiers vers d'autres méthodes : la menace idéologique agit par dessus les têtes des gouvernements, en abusant de notre liberté de presse et en exploitant l'état d'esprit de ceux qui vivent dans la peur de la guerre ou qui doutent des possibilités de défense et surtout des valeurs spirituelles et morales que nous défendons.

C'est une vieille vérité, mais qui demande à être souvent répétée : seules la force, la détermination de l'unité de l'Occident nous permettront de tenir tête au double danger de l'agression militaire et de l'intimidation politique.

Dans le domaine politique, nos efforts doivent donc se porter sur une intensification constante de notre coopération et de notre coordination. Chacun d'entre nous a droit, concernant ses propres problèmes, à la compréhension et au soutien de la part des autres, et, là où la tâche commune

Mr. Luns (continued)

whenever common tasks are to be accomplished, national interests must give way. Our great need is to imbue men's minds with the realisation that, politically, European unity within the Atlantic Alliance is essential. This is the only way in which the will to make the practical adjustments and the necessary sacrifices can be created. The unity of Europe has made such strides that it ought to be perfectly possible now to achieve a balance between national sentiment and common responsibilities.

From the military angle, our very desire for unity and independence means that we must maintain a defence force ready to meet any eventuality.

I have read Mr. Mulley's Report with considerable interest and agreement. We must certainly make every effort to achieve at least the minimum required for our common defence. In particular, we must concentrate upon forming what are called conventional forces, equipped with the most modern weapons, as these represent our first line of defence.

May I end my speech, Mr. President, on this note — the need for co-operation and integration between our peoples. The necessity for them is greater than ever and it is you, Ladies and Gentlemen, who, by your action in this Assembly, can most effectively encourage their development. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Before giving the floor to Mr. Wigny, I would like to thank Mr. Luns most warmly for his speech, as well as for the kind remarks he addressed to me personally. May I also ask anyone who wishes to speak in the general debate on the Fourth Annual Report of the Council or who has any questions to put to Mr. Luns to give in his name as soon as possible.

10. Statement by Mr. Wigny, Minister for Foreign Affairs of Belgium

The PRESIDENT (Translation). — I will now call Mr. Wigny, Belgian Minister for Foreign Affairs while at the same time expressing my gratitude to him for having come to address the Assembly on the rationalisation of European institutions.

Mr. WIGNY (*Minister for Foreign Affairs of Belgium*) (Translation). — My first duty, Mr. President, is to add my own congratulations to those addressed to you by the acting Chairman of the Council of Ministers. It gives me great pleasure to be able to be present at this Sitting at which you have with such dignity assumed the functions of your high office for the first time. My second duty is to thank you. I feel a little uncomfortable at speaking today when it would have been better if I could have spoken on Wednesday. You have, however, been good enough, Mr. President, to explain to the Assembly that there are various unavoidable official reasons why it is impossible for me to do so. Your debate on Wednesday arises out of a Belgian proposal, and I thought it would be showing scant respect for this Assembly not to comment in person here. I trust therefore, Ladies and Gentlemen, you will believe that the motive behind my intrusion today is simply a desire to show proper respect to the European parliamentary assemblies. I need not add that I shall be speaking, not as a member of the Committee of Ministers, but in my own personal capacity as Belgian Minister for Foreign Affairs, the author of the Report which has been submitted to you. My task has been made considerably easier by Mr. Patijn's admirable Report on the same subject for which I would like to thank him.

Ladies and Gentlemen, we are living through difficult days, when one crisis follows another. As Mr. Luns said just now, Berlin may prove to be the heart of an earthquake whose tremors will reach to the ends of the earth. Happily, N.A.T.O. is showing considerable strength of mind and cohesion in face of Russia's often arrogant demands, but it is nevertheless divided by internal disputes which we dare not underestimate. Even this European organisation, built with so much toil, is showing serious signs not merely of fatigue but of actual disintegration, and I use the word advisedly.

There are visible signs of this, in the first place, in the six-power Community. I know it is not of direct interest to you here, but I would like you to try to understand our anxieties. The Community was set up to promote solidarity; besides a free trade or a free commerce area, our object was to provide a kind of wider atmosphere in which we could pursue a common, united policy. We believed this had been accomplished as a result of the drive, or at least the help, of the or-

M. Luns (suite)

s'impose, les intérêts nationaux devraient céder le pas. C'est avant tout la nécessité politique d'union européenne au sein de l'Alliance atlantique dont il s'agit de pénétrer les esprits. Ce n'est que de cette nécessité politique que peut naître la volonté de faire les adaptations pratiques et les sacrifices nécessaires. L'union européenne a fait de tels progrès qu'un équilibre entre les sentiments nationaux et la solidarité commune devrait être parfaitement réalisable.

Dans le domaine militaire, notre volonté d'union et d'indépendance nous impose le maintien d'une force défensive prête à faire face à toute éventualité.

C'est avec intérêt et approbation que j'ai pris connaissance du rapport de M. Mulley. Il faut, en effet, poursuivre tous les efforts pour atteindre les objectifs minima de notre défense commune. Nous devons, en particulier nous concentrer sur la mise en place et sur l'équipement, avec les armes les plus modernes, des forces dites conventionnelles, qui constituent notre bouclier.

C'est sur cet appel à la coopération et à l'intégration de nos peuples, plus nécessaires que jamais et qui peuvent être puissamment stimulées par vos actions, Mesdames, Messieurs, au sein de cette Assemblée même, que je voudrais, Monsieur le Président, terminer cette intervention. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Avant de donner la parole à M. Wigny, je voudrais remercier très vivement M. Luns pour son discours et pour les mots si aimables qu'il a bien voulu prononcer à mon égard. Je tiens aussi à inviter les orateurs qui désirent intervenir dans la discussion générale sur le Quatrième rapport annuel du Conseil ou qui désirent poser des questions à M. Luns de bien vouloir se faire inscrire le plus tôt possible.

10. Exposé de M. Wigny, Ministre des Affaires étrangères de Belgique

M. le PRÉSIDENT. — Je donne maintenant la parole à M. Wigny, Ministre des Affaires étrangères de Belgique, que je remercie pour la communication qu'il va nous faire sur la rationalisation des institutions européennes.

M. WIGNY (*Ministre des Affaires étrangères de Belgique*). — Mon premier devoir, Monsieur le Président, est de m'associer aux félicitations que vient de vous adresser le Président suppléant du Conseil des Ministres. Je suis heureux de pouvoir assister à cette première séance où vous assumez de hautes charges avec tant de distinction. Mon second devoir est tout simplement de vous remercier. Je suis un peu confus de prendre la parole maintenant. Il aurait mieux valu que je la prenne mercredi. Vous avez bien voulu, Monsieur le Président, expliquer à cette Assemblée que cela m'était impossible pour des raisons publiques et indiscutables. Mercredi prochain, en effet, va être discuté un projet dû à l'initiative belge ; il m'eût paru peu déférent de ne pas venir saluer cette Assemblée pour entourer ce projet de quelques mots de commentaire. Voyez donc, Mesdames, Messieurs, dans cette intrusion de ma part dans l'ordre du jour, uniquement mon souci de traiter avec le respect qui convient les assemblées parlementaires européennes. Il va de soi que je parle à titre personnel et non comme membre du Conseil des Ministres. C'est le Ministre des Affaires étrangères de Belgique, auteur du rapport qui vous est soumis, qui intervient à cet instant. Mon exposé sera d'ailleurs facilité par le magnifique rapport que M. Patijn a écrit à ce sujet et pour lequel je lui exprime toute ma gratitude.

Mesdames, Messieurs, nous vivons maintenant un moment certainement très difficile. Les crises se multiplient. Comme le disait tout à l'heure M. Luns, Berlin est l'épicentre d'un cataclysme éventuel dont les secousses pourraient se prolonger jusqu'aux confins de la terre. Dans l'O.T.A.N. qui, heureusement, marque tant de fermeté et d'unité à l'égard des demandes souvent arrogantes de la Russie, il y a des dissensions intérieures que nous ne pouvons pas prendre à la légère. Et même dans cette organisation européenne que nous avons établie avec tant de peine, nous découvrons des indices graves, je ne dirai pas de fatigue, mais de rupture ; et je le dis en pesant mes mots.

D'abord, cela se marque avec beaucoup de force au sein de la Communauté des Six. Je sais que cela ne vous intéresse pas directement, mais comprenez notre souci. Cette Communauté des Six avait été conçue dans une idée de solidarité ; ce n'était pas seulement une Zone de libre-échange ou de liberté mercantile que nous avions essayé d'établir entre nous, c'était aussi une espèce d'aire plus large où une politique commune et solidaire serait poursuivie. Nous avons cru que

Mr. Wigny (continued)

gans of the Community which were to have been, if not the instruments, at least the expression of the European viewpoint. It is with the utmost anxiety that we now see that these organs are gradually becoming mere cyphers; that decisions are taken by the Councils of Ministers which appear to reflect the wishes of individual countries rather than those of the representative bodies of European opinion, and that when a solution is reached at all, which is not always the case, it tends to be based on national compromises instead of on the interests of Europe as a whole. These difficulties, this deficiency indeed, are causing us justifiable concern. I do not wish to enlarge upon them here, but I felt I must mention them before moving on to other subjects.

The other crisis that has arisen in Europe is of more direct concern to us because it is connected with the relationship between the other communities outside those of the Six. It is often described, in a kind of arithmetical formula, as the relationship between the Six and the Eleven; but that is only one aspect of the problem. Another is the infinite diversity of institutions which involves an amount of repetition and contradiction that can end only in reduced efficiency. This is the particular difficulty which the Belgian proposal is designed to meet.

It will save time, Ladies and Gentlemen, if I get rid of certain misapprehensions by explaining, as briefly as possible, what the Belgian proposal is not, and then try to obtain your approval for it by explaining, even more briefly, what it is really aiming at.

To begin by what it is not. It is not an attempt to establish co-ordination or rationalisation between the six-power Community and the other European institutions. From certain points of view, the Community is a supranational body, the treaties themselves having endowed its institutions, and especially its assemblies, with real powers. These powers cannot be shared nor can they even be subjected to outside influence. On the other hand, the Belgian proposal seeks to include N.A.T.O. I am not forgetting that N.A.T.O. has among its members two States from the new world, as well as thirteen European countries, and I realise that this constitutes a difficulty. There is, all the same, a real need for rationalisation between the communities of the Seven, the

Fifteen and the Seventeen, besides what I will call the community of the Thirteen plus Two. So much for the territorial aspect.

In the second place, the Belgian proposal makes no suggestion for amending the treaties. It is always a temptation for lawyers and politicians to propose alterations of this kind which, on paper, give complete satisfaction; but we all know in politics how much the success of such proposals depends on circumstances and how dangerous it sometimes is to disturb the status quo. If the Belgian proposal had suggested altering the treaties, the Rapporteur would be right when he says this was the wrong moment to do so. In fact, however, it confines itself to suggesting some alterations in the way in which the institutions set up by the treaties should operate.

In the third place, the Belgian proposal suggests no change in the existing powers of the organisations set up by the treaties, which are already in existence and under our proposals would retain their full powers as laid down; there is no question of asking them to sacrifice anything. The only thing that is suggested is some alteration in the way they exercise these powers. It is perfectly possible to meet round a table, keeping all one's rights but at the same time abstaining provisionally from exercising them during a given period. What I mean by this is that the Belgian suggestions are neither final nor irrevocable. They are eminently practical, pragmatic proposals, which would allow us to make various experiments from which we could draw certain lessons; these experiments could be modified at any time if they seemed to be unsuccessful, or extended if their first results seemed satisfactory.

In the fourth place, the Belgian proposals make no attempt to mix or merge various political responsibilities. We are well aware that Europe is made up of a number of different groups stretching or shrinking as their members feel more or less inclined to shoulder responsibility. It is difficult to ask the members of the smallest group to share, however indirectly, in the responsibilities of those belonging to the largest one. To invite the representatives of the different organisations to get together round a table to discuss how they are to exercise their powers and to decide which matters are to be dealt with by each, in no sense implies that we also ask them to share additional responsibility or look upon those entrusted with a given matter as representing, and hence engaging, the rest with regard to it. It is merely, in a world where everyone is so

M. Wigny (suite)

cela s'était fait sous l'impulsion ou tout au moins avec l'aide d'organes communautaires qui auraient été les instruments ou au moins les expressions d'un point de vue européen. C'est une grande inquiétude pour nous de voir que, de plus en plus, ces organes communautaires s'effacent, que des décisions sont prises par les Conseils des Ministres qui risquent d'être plus l'expression des volontés nationales que des organes d'une volonté européenne ; que des solutions éventuelles se fondent sur des compromis nationaux et non pas sur des intérêts européens ; et peut-être même que, parfois, des solutions n'interviennent pas du tout. Cette carence, ces difficultés sont la cause d'un juste souci que je ne veux pas développer devant cette Assemblée, mais que je tenais à citer au début de mon exposé.

L'autre crise européenne nous concerne plus directement puisqu'elle a pour objet les relations qui doivent exister entre les diverses communautés autres que celles des Six. Cela s'exprime souvent sous la forme arithmétique des relations à établir entre les Six et les Onze. Mais ceci n'est qu'un aspect du problème. Un autre aspect est celui qui consiste dans la diversité des institutions, leur multiplicité, entraînant des redites, des contradictions et finalement une insuffisance d'efficacité. C'est à cette difficulté particulière que la proposition belge cherche à remédier.

Mesdames, Messieurs, pour faire court, je voudrais dissiper d'abord certaines préventions en vous expliquant en quatre mots ce que la proposition belge n'est pas, et ensuite essayer d'obtenir votre accord en disant en trois mots ce qu'elle suggère.

Qu'est-ce que la proposition belge n'est pas ? D'une part, elle n'essaie pas d'établir une coordination ou une rationalisation entre la Communauté des Six et les autres institutions européennes. La Communauté des Six est, par divers aspects, supranationale, ses diverses institutions et notamment les Assemblées sont chargées de pouvoirs par les traités eux-mêmes ; elles ne peuvent pas les partager, pas même se soumettre à des influences externes. Par contre, la proposition belge cherche à englober l'O.T.A.N. Je suis attentif au fait que l'O.T.A.N. ne concerne pas seulement treize États européens mais aussi deux États du Nouveau-Monde et je constate qu'il y a là une difficulté. Mais le besoin de rationalisation existe malgré tout entre les Communautés

des Sept, des Quinze et des Dix-Sept, plus ce que j'appellerai la Communauté des Treize plus Deux. Voilà donc les limites territoriales.

Deuxième observation : la proposition belge ne cherche pas à modifier les traités. Il est toujours tentant pour des juristes et des hommes politiques de proposer des améliorations qui, sur le papier, donnent satisfaction. Mais nous savons combien il faut de circonstances politiques heureuses pour que des projets réussissent et combien il peut être dangereux à certains moments de toucher à ce qui existe. Si la proposition belge suggérait une modification des traités, il serait exact de dire avec le rapporteur que le moment serait défavorable ; mais, en réalité, elle se borne à suggérer une amélioration dans le fonctionnement des institutions créées par ces traités.

Troisième observation : la proposition belge ne cherche pas à modifier les compétences. Les organisations qui sont créées par les traités existent ; elles conservent leur compétence juridique ; il n'est pas question de leur demander des sacrifices. La seule chose qu'on envisage, c'est un aménagement dans l'exercice des compétences. On peut s'asseoir autour d'une table en gardant tous ses droits, mais en s'abstenant provisoirement et pour un certain temps, de les exercer. La conséquence de cette remarque est que les suggestions qui sont faites ne sont pas définitives et irréversibles ; elles ont ce caractère éminemment pratique et pragmatique qui permet à une expérience de s'instituer, de se développer, de donner ses leçons, de nous permettre de la corriger si nous estimons qu'elle n'est pas heureuse, et de la pousser davantage si nous croyons que les premiers résultats sont bons.

Enfin, quatrième considération sur ce que la proposition belge n'est pas, elle n'essaie pas de mêler ou de confondre les responsabilités politiques. Nous nous rendons parfaitement compte que l'Europe constitue une série de cercles différents qui s'élargissent plus ou moins, selon le désir des membres qui constituent chacun de ces cercles de prendre plus ou moins de responsabilités. Il est difficile de demander à ceux qui sont dans le cercle le plus petit de partager, même indirectement, les responsabilités de ceux qui se trouvent dans le cercle le plus large. En réalité, si l'on demande aux représentants de diverses organisations de s'asseoir autour d'une table pour aménager l'exercice de leurs compétences, de dire quelles questions les uns et les autres traiteront, on ne leur demande nullement de partager, par le fait même, des responsabilités,

Mr. Wigny (continued)

busy, a possible method of bringing about a necessary division of labour.

So much for what the Belgian proposal does not do : it does not touch the Six, it does not alter the treaties, it leaves everyone's powers as they were but merely suggests a method of organising the work. Lastly, it makes no attempt to confuse the various political responsibilities. Each country would continue to bear the responsibilities decided upon by the organisation it had agreed to join.

Now let me tell you the main positive suggestions contained in the proposal. It starts from the assumption that it would be a good plan if a certain homogeneity could be achieved between the various organisations, quite apart from the treaties, by the exercise of a little goodwill on the part of those responsible for implementing them. In particular, I would like to see a slight extension of parliamentary control in Europe — Europe which always claims to be so proud of its traditions, philosophy and political past. The point is too obvious to need labouring before such an Assembly as this. You have recently shown once more that you are very jealous of your privileges, and it is quite proper that you should exercise control over executives who must not be allowed to become the masters just because of their technical qualifications.

In matters concerning Europe the deliberative assemblies, moreover, have another reason for insisting on playing the part assigned to them. Experience shows that the control actually exercised by the European assemblies consists in blaming governments less for their sins of commission than for those of omission. In other words, these assemblies provide a considerable part of the driving power required to build Europe.

One result of this first positive suggestion is that, before asking for an extension of democratic control, it is necessary to discover where such control is still lacking. There is one extremely important European organisation where it does not exist at all, and that is O.E.E.C. with its seventeen members co-operating over economic matters. I have no time just now to go into the objects of this organisation more closely,

but the governments concerned and their representatives are beyond any parliamentary control or even discussion, since no assembly exists in which such discussion can take place. There is no kind of control so far because, as we must recognise, the national parliaments are ill-equipped to deal with international questions.

What I would like to propose is that the parliamentarians belonging to the Council of Europe should, for these specific questions, invite parliamentarians from the two additional members of O.E.E.C. to join their deliberations, and that the Assembly thus constituted should devote a separate session to considering OEEC matters and economic problems generally.

The other organisation where there is still too little parliamentary control is N.A.T.O. It is true that a Conference of NATO Parliamentarians has been set up unofficially, but this needs to be enlarged and brought into line so that the delegations taking part in the debates on the main NATO problems consist, country by country, of the same representatives or substitutes as those belonging to the other organisations. This would avoid the constant repetition that is otherwise unavoidable when the same people are not present at all the meetings.

The second of these two suggestions is the most important. It seems to me such an obvious one that I am at a loss to understand the vehemence of the reactions to which it has given rise. It seems to me as obvious as Columbus' egg. I am not venturing to compare myself to that great man, but I do think I can fairly compare the suggestion to the egg.

The idea is this. The representatives of the various organisations concerned should meet once or twice a year fully conscious of their responsibilities and with a real desire to co-operate with each other and a readiness to accept a certain degree of self-discipline, to draw up the various orders of business and agendas so that the meetings of the assemblies and their committees could take place in regular rotation. This would save you a great deal of travelling and, by rationalising the agendas, cut out the repetition that involves you in having to listen to discussions on the same question over and over again. Some of you may enjoy all this repetition, but I would like to point out that considering the same question too often in too many different places prevents you from getting any answers

M. Wigny (suite)

de considérer ceux qui traiteront des questions comme des mandataires qui engagent les autres, mais simplement dans un monde où chacun est tellement occupé, d'essayer d'instituer de cette façon une nécessaire division du travail.

Voilà donc défini ce que la proposition belge n'est pas ; elle laisse de côté les Six, elle ne modifie pas les traités, elle ne touche pas aux compétences mais elle vise simplement une organisation du travail ; enfin, elle n'essaie pas de mêler des responsabilités politiques, chaque pays ne restant responsable que de ce qui a été décidé dans l'organisation dont il a accepté de faire partie.

Je voudrais maintenant vous dire, positivement et essentiellement, ce que la proposition belge suggère. La proposition belge part de l'idée qu'il serait bon, d'abord, d'assurer, en deçà des traités et par la bonne volonté de ceux qui ont la responsabilité de leur exécution, une certaine homogénéité entre les diverses organisations. Je crois, notamment, qu'il serait souhaitable que, dans cette Europe qui se prétend toujours si fière de son passé politique, de ses traditions, de sa philosophie, il y ait un minimum d'extension du contrôle parlementaire. Le point est trop évident pour que je le développe devant une assemblée comme celle-ci. Vous avez montré, récemment encore, que vous êtes jaloux de vos privilèges et, à juste titre, vous devez assurer le contrôle d'exécutifs qui ne peuvent pas devenir des exécutifs technocratiques.

De plus, quand il s'agit de l'Europe, les assemblées délibérantes ont une raison supplémentaire de demander à exercer leur rôle : l'expérience nous enseigne que le contrôle tel qu'il est exercé dans les assemblées européennes consiste bien moins à reprocher aux gouvernements ce qu'ils ont fait ou ce qu'ils ont mal fait qu'à leur faire reproche de ce qu'ils n'ont pas encore fait. En réalité, les assemblées délibérantes sont un des moteurs les plus sûrs de l'Europe en construction.

En conséquence de cette première formule positive, si l'on veut une certaine extension du contrôle démocratique, il faut se demander où il n'existe pas encore. Il n'est pas réalisé dans une organisation européenne très importante, à savoir l'O.E.C.E., où dix-sept membres traitent ensemble d'intérêts économiques ; et je n'ai pas le temps d'en développer maintenant l'objet. Les gouvernements et leurs représentants agissent à l'abri

de tout contrôle parlementaire, et même à l'abri de toute discussion parlementaire puisqu'il n'y a pas d'assemblée compétente pour le faire. Il n'y a pas de contrôle jusqu'à présent puisque les assemblées nationales, il faut le reconnaître, sont mal équipées pour se saisir de ces questions internationales.

Ma proposition serait que les parlementaires du Conseil de l'Europe accueillent, en vue de cette activité déterminée, des parlementaires des deux autres pays qui sont aussi membres de l'O.E.C.E. et que l'assemblée ainsi homogénéisée consacre une session spéciale à l'examen des problèmes de l'O.E.C.E., et d'une façon plus générale à celui des problèmes économiques.

L'autre organisation où le contrôle parlementaire existe d'une façon encore insuffisante est l'O.T.A.N. Sans doute, d'une façon officieuse, une Conférence des parlementaires de l'O.T.A.N. a-t-elle été créée ; elle mériterait d'être développée, elle mériterait aussi d'être homogénéisée de telle sorte que les délégations qui écoutent, qui discutent, qui donnent leur avis sur les problèmes fondamentaux qui se discutent à l'O.T.A.N., correspondent nationalement aux effectifs ou aux membres suppléants qui font partie des autres organisations, de façon à éviter des redites de la part des absents.

La deuxième idée est la plus importante ; elle me paraît tellement simple que je ne vois vraiment pas quelles sont les raisons de l'émotion qu'elle peut susciter. Je dirai presque que cette idée est aussi simple que l'œuf de Colomb ; je ne voudrais pas me comparer à un si grand homme, mais il est assez juste que je rapproche la proposition de l'œuf.

L'idée consiste en ceci : il faudrait que les représentants des différentes organisations intéressées se réunissent une fois ou deux par an, conscients de leur responsabilité, avec un désir de collaboration indispensable, et une volonté de discipline librement consentie, pour établir les divers agendas et ordres du jour, de façon que les assemblées et les commissions se succèdent à un rythme qui vous évite de trop nombreux voyages, de façon aussi que les ordres du jour soient établis sans redites et sans que vous soyez obligés d'entendre deux ou trois fois exposer les mêmes questions. Je ne sais pas si les redites amusent certains d'entre vous, mais j'attire votre attention sur le fait qu'à faire étudier les mêmes questions dans trop d'endroits différents, vous ne recevrez plus de réponses. Vous ne pouvez pas

Mr. Wigny (continued)

at all. You cannot really expect Ministers, already thoroughly over worked and dealing with far too many varied matters, to follow the work of first one assembly and then another, merely in order to listen yet again to statements they have heard a thousand times before.

It is therefore essential to introduce some sort of system that is yet consistent with the retention of the full powers of each organisation. One way might be to decide, six months ahead, which matters should be dealt with by each body. That may seem a simple plan, but even it presents some difficulties. In particular, it demands goodwill, because there is no real reason why everything should not be discussed everywhere. I have no doubt at all that there are a number of people here today perfectly capable of carrying on an intelligent debate on Chinese affairs if they were to appear on the agenda. The problem is to decide what is the best place to deal with a given subject — the group of seven, thirteen, fifteen or seventeen — and to accept the sacrifice of leaving it to be dealt with by the best qualified body.

Lastly, let me emphasise that the Belgian proposal is a kind of preliminary blueprint for a division of work. We have given our imagination free rein and simply said: These are the questions that ought really to be dealt with by N.A.T.O. and those are the ones for W.E.U., and that leaves these quite different ones for the Community or O.E.E.C.

Mr. Patijn has dealt with this question of dividing the work and pointed out that some of the tasks referred to would be better given to other organisations. I am perfectly ready to agree to any change of this kind. All I am interested in is the mechanism of the thing, not this or that specific arrangement. All we want you to do is to demand that, twice a year, representatives from the various organisations should bend their goodwill to dividing up the work, thus saving your time as well as ours and enabling us all to arrive at some practical results through an arrangement whereby you and we can discuss matters without being interrupted by the constant need of going off to other assemblies to begin the same debates all over again and lose ourselves in a morass of repetition and duplication.

Furthermore, we shall learn by experience the best way of dividing up the work. The first year, the division will be based on the urgency of the matters to be dealt with. It may turn out a good division, in which case we shall continue along the same lines the following year, perhaps carrying it a little further this time. If it turns out less than perfect we shall change it the next year and continue to improve it as we gain more experience. I cannot see how this proposal can possibly be said to diminish the stature of W.E.U. from the point of view either of its organisation or of its dignity and powers. Its only object is to organise the work. This is essential in any institution and doubly so when there are more than one.

Having now explained what the Belgian proposal is and what it is not, I would like to add a word regarding two specific suggestions we have put forward, suggestions, I may add, which have been adopted by the Ministers.

First of all, however, there is the question of procedure. The two suggestions I have mentioned are, as I have said, specific ones. It is not the Council of Europe that has adopted them, but the Foreign Ministers meeting in Strasbourg. It is the Ministers who have said they will submit them to the bodies concerned, and it is the Council of Ministers of W.E.U. who have taken a decision that directly concerns you here, namely the transfer of your activities in the cultural and social fields. Let me stress that this is only suggested as an experiment. It is not a case of relinquishing your powers for ever; the decision can always be reversed later if desired.

I would also like to draw your attention to the fact that by far the most interesting thing about this decision of principle is the method of application. What has to be done now is to decide how the provisional transfer of your powers to the Council of Europe is to be made, whether it would be either useful or possible to retain some sort of system inside the Council of Europe whereby the Seven could still act together so far as cultural and social matters were concerned, while nevertheless facilitating relations between them and the Fifteen.

All this is quite possible, which is the reason why you are being consulted here today before the really important decision regarding the method of transfer is finally taken.

M. Wigny (suite)

vous attendre à ce que des ministres, surchargés par des occupations aussi nombreuses et diverses, suivent les travaux successifs des assemblées à la file, pour aller entendre la répétition d'explications qu'ils auront déjà entendues dans l'une et l'autre.

Il faut donc parvenir à la mise au point d'un système dans les limites de compétence de chaque organisation. Une méthode de travail pourrait être de répartir de semestre en semestre les questions qui doivent être débattues au sein des différentes institutions. Cela vous paraît simple, mais c'est un peu difficile ; cela exige un certain bon esprit, car tout peut très bien être discuté partout. On vous saisisait des affaires de Chine — et je sais qu'il y a des gens assez intelligents dans cet hémicycle pour en traiter avec perfection — que vous pourriez en discuter. Le problème est de savoir où telle affaire est le mieux traitée, si c'est entre sept, entre treize, entre quinze ou entre dix-sept, et de savoir faire le sacrifice nécessaire pour abandonner à l'instance la plus qualifiée l'étude de la question.

Enfin, je voudrais souligner que la proposition belge est un avant-projet de répartition des tâches. Laisant aller son imagination, on s'est dit : « A l'O.T.A.N. c'est surtout ceci qu'on devrait examiner et à l'U.E.O., ce serait cela ; à la Communauté et à l'O.E.C.E., ce serait encore telle autre chose ».

M. Patijn a discuté cette répartition et a montré combien certaines de ces tâches seraient mieux attribuées à d'autres organisations. Je suis prêt à n'importe quelle amélioration sur ce point. Je m'intéresse uniquement au mécanisme et non pas à la solution concrète. Exigez simplement que, deux fois par an, les gens responsables des organisations, faisant preuve de bonne volonté, répartissent le travail pour épargner un peu votre temps, pour épargner aussi le nôtre et surtout pour nous permettre, à vous comme à nous, d'arriver à une conclusion pratique en instituant, entre vous et nous, un dialogue qui se poursuive sans être interrompu par l'obligation d'aller dans d'autres assemblées recommencer la même chose et de nous perdre dans ces redites et ces répétitions.

Puis, l'expérience nous enseignera comment la répartition se fait au mieux. La première année, nous ferons une certaine répartition inspirée par l'actualité des questions à discuter. Elle sera peut-être très bonne et nous continuerons l'année suivante en allant un peu plus loin dans cette répartition. Si elle n'est pas parfaite, l'année suivante nous la corrigerons et nous l'améliorerons en tenant compte de l'expérience acquise. Je me demande ce qu'il peut y avoir à cet égard qui constitue une diminution de l'U.E.O. soit dans son organisation, soit dans sa constitution au point de vue de sa compétence ou de sa dignité. La proposition que nous faisons n'a d'autre but que d'organiser le travail comme on doit le faire dans toute organisation, et c'est d'autant plus nécessaire lorsqu'il y en a une multitude.

Vous ayant dit ce que la proposition n'est pas, vous ayant dit ce qu'elle est, j'ajoute un mot des deux propositions concrètes que nous faisons, propositions qui ont été arrêtées par les Ministres.

Avant d'aller plus loin, je m'arrête à une question de procédure. Ces deux propositions concrètes sont, je le reconnais, des décisions concrètes. Ce n'est pas le Conseil de l'Europe qui les a prises. Ce sont les Ministres des Affaires étrangères, réunis à Strasbourg, qui, comme tels, ont dit qu'ils les soumettraient aux instances intéressées et c'est le Conseil des Ministres de l'U.E.O. qui a pris une décision vous concernant, à savoir le transfert des compétences culturelles et sociales. J'attire votre attention sur le fait qu'il s'agit seulement d'une expérience et non d'un abandon définitif de compétences. On peut toujours revenir sur l'affaire si l'on veut.

J'attire également votre attention sur le fait que cette décision de principe n'est intéressante que par ses modalités d'application. Il s'agit de savoir comment se fera ce transfert provisoire de compétences au Conseil de l'Europe et, en ce qui concerne spécialement le culturel et le social, d'examiner s'il est possible ou s'il est utile de maintenir au sein du Conseil de l'Europe des mécanismes qui permettront le prolongement d'une action à sept, tout en facilitant les relations entre les Sept et les Quinze.

Tout cela est possible et c'est bien pourquoi vous êtes aujourd'hui consultés avant que la décision importante, celle qui concerne les modalités de ce transfert provisoire, soit définitivement arrêtée.

Mr. Wigny (continued)

May I suggest, therefore, that there is no need for you to be too much alarmed by our proposal in its legal or political form, and that you should give us credit for good intentions and help us in working things out.

Of the two measures decided upon, may I remind you that one concerns the establishment of more satisfactory links between the Council of Europe and O.E.E.C. If this proves successful we shall go further. The other measure, as I have already said, concerns the provisional transfer from W.E.U. to the Council of Europe of certain powers in the two fields, cultural and social, that I have already mentioned. Our proposals might have been very much more far-reaching, but the whole problem is to see what can be accomplished at the present stage. In the past we have had grand designs that have failed. Now I am putting forward some rather more modest proposals which I hope will be successful.

It is not true, Ladies and Gentlemen, to say this is the wrong moment for them. I would be quite willing to accept a statement of this kind in a report if it was a case of altering the treaties or reducing your powers. All it is, however, is a case of improving our work. Can you really feel sure that there has been, or that there ever will be in the future history of this disturbed epoch, a calmer period during which the founders of united Europe have encountered or will encounter not one single obstacle or difficulty in their task, however modest the efforts they make? It is never the wrong moment to talk about improving methods of work.

In conclusion, I would like to sum up what it is I am asking of this Assembly. For the sake of clarity I will set it out under four heads, because I shall not be present at the debate on Wednesday, and the more systematically I set it out the easier it will be to prepare the records of the present meeting which will be all you will have to refer to.

In the first place, I hope your resolution will provide political support for the rationalisation that has now become indispensable. Say frankly that it is indispensable. The Consultative Assembly has already done so. Show that this European Assembly of yours is now, as in the past, one of the driving forces behind the

building of united Europe. Say that you are tired of confusion and repetition and that you are in favour of every attempt to rationalise European institutions.

The second thing I would like your resolution to contain — I am of course merely putting forward suggestions — is political support for an extension of democratic control. This is such an obvious point and one which it is so easy to put to an Assembly like this, that I will refrain from profiting from such a facile success. All the same, Ladies and Gentlemen, it is something that requires to be said. Everyone is not in favour of democratic control. It is something you must ask for, remembering at the same time that democratic control in Europe is an accelerator and not a brake.

The third point on which I ask for political support is this: your agreement to the transfer of your cultural and social activities to the Council of Europe, simply as an experiment and with the addition of any conditions that your previous experience may suggest. These will be given serious consideration, including any suggestions whereby the Seven may still be able to work together within the Fifteen.

Last and most important, I ask for political support for the demand that the Committee set up to study European rationalisation should, before the end of the year, submit a draft scheme for setting up a body which can organise the division of labour about which I have been speaking.

You must not waste your time and you must put the effectiveness of your work before everything else. That is all we are asking of you.

You who are so devoted to Western European Union will be able to preserve its importance intact only insofar as it is willing to tie in with the other European institutions, though without any question of one taking over the responsibilities of another.

These are the simple, modest and yet, I feel sure, useful proposals that I have already submitted in writing and that I wished to repeat to you myself today. Printed documents, with the original text concealed beneath a mass of commentaries, always make a question appear complex, difficult, perhaps even a trifle disturbing. My reasons for coming today were first to have the pleasure of seeing you, next to thank

M. Wigny (suite)

Je vous suggère donc de ne pas trop vous alarmer de ce qui est une présentation juridique ou politique, de tenir compte de la bonne volonté et d'apporter votre collaboration.

Des deux mesures adoptées, l'une consiste, je le rappelle, à établir de meilleurs liens entre le Conseil de l'Europe et l'O.E.C.E. Si cette première mesure réussit, nous irons plus loin. L'autre proposition réside en un transfert provisoire de l'exercice de certaines compétences, je le répète, depuis l'U.E.O. jusqu'au Conseil de l'Europe, en ce qui concerne les deux domaines que j'ai cités : la culture et les affaires sociales. On aurait pu imaginer des projets beaucoup plus ambitieux, mais la question est de savoir ce qu'il est possible de réaliser en ce moment. Dans le passé, il y a eu de grands desseins. Ils n'ont pas abouti. Personnellement, j'ai fait des propositions modestes et je voudrais qu'elles réussissent.

Messieurs, il n'est pas juste de dire que le temps n'est pas favorable pour cela. Lorsque je lis dans les rapports que le moment n'est pas favorable, j'admettrais l'objection s'il s'agissait de modifier les traités ou de diminuer votre compétence, mais il s'agit de mieux travailler. Etes-vous tellement sûrs que, dans le passé ou à l'avenir, nous avons eu ou nous aurons, dans l'histoire internationale si agitée de notre période contemporaine, des moments plus calmes où vraiment aucune objection, aucune difficulté ne viendrait arrêter les constructeurs de l'Europe dans leurs efforts, si modestes soient-ils ? Le moment n'est jamais défavorable lorsqu'il s'agit de mieux travailler.

Je vais résumer, en concluant, ce que je voudrais que cette Assemblée fasse. Je dirai encore mon ambition en quatre points, pour être tout à fait clair, car je ne serai pas présent à vos débats mercredi et cette énumération un peu schématique et scolastique facilitera la rédaction des comptes rendus de séance qui me remplaceront au milieu de vous.

Je voudrais d'abord trouver, dans cette résolution, un appui politique pour cette rationalisation qui est indispensable. Dites-le. L'Assemblée Consultative l'a affirmé. Montrez-vous, comme vous l'avez été dans le passé, vous, Assemblée européenne, les moteurs de la construction européenne. Dites que vous êtes fatigués des redites,

des confusions, que vous soutenez tout effort fait en faveur de la rationalisation des institutions européennes.

La deuxième idée que je voudrais voir inscrire dans la résolution — je ne fais que des suggestions, bien entendu — c'est un appui politique pour l'extension du contrôle démocratique. C'est tellement évident, c'est tellement facile à plaider devant une assemblée comme la nôtre que je m'abstiens d'exploiter ce trop facile succès, mais encore faut-il le dire, Messieurs. Tout le monde n'est pas partisan du contrôle démocratique. Vous devez le demander et vous devez rappeler que le contrôle démocratique de l'Europe est un moteur et non pas un frein.

Le troisième appui politique que je voudrais vous demander, c'est que vous admettiez, à titre d'expérience, ce transfert des affaires culturelles et des affaires sociales au Conseil de l'Europe, en entourant ce transfert de toutes les conditions que votre expérience vous suggérerait et que nous prendrions en sérieuse considération, notamment pour assurer que la collaboration à Sept puisse continuer à se développer au sein des Quinze.

Enfin, et surtout, je voudrais votre appui politique pour que le Comité constitué pour faire avancer l'étude de la rationalisation européenne soit incité à présenter, avant la fin de cette année, un projet prévoyant la possibilité de mettre sur pied un véritable organe, assurant cette répartition des travaux dont je vous parlais tout à l'heure.

Vous devez être économes de votre temps. Vous devez surtout désirer l'efficacité de vos efforts. Ce n'est rien d'autre qu'on vous demande.

Vous qui êtes si attachés à l'Union de l'Europe Occidentale, vous maintiendrez la grandeur de cette institution dans la mesure où elle s'imbrique, sans confondre les responsabilités, je le répète, avec les autres institutions européennes.

Voilà des propositions simples, je crois, modestes, je pense, mais efficaces, j'en suis sûr, que je me suis permis de faire par écrit et que je vous répète aujourd'hui. Lorsqu'on lit la littérature, le document initial, les gloses successives, tout cela devient compliqué, complexe, peut-être même un peu difficile et inquiétant. Si je suis venu ici, c'est tout d'abord pour vous saluer, ensuite pour vous remercier de vous intéresser à

Mr. Wigny (continued)

you for the interest you have shown by arranging to hold this debate, and lastly to stress to you what I consider the essential points in the Belgian proposals.

Thank you, Mr. President. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Wigny, on behalf of the Assembly, for your speech. May I add that we quite understand how it is you cannot be here on Wednesday and that we are very glad to have had the opportunity of listening to you today.

As already agreed, the debate on Mr. Wigny's speech will take place on Wednesday afternoon.

11. Fourth Annual Report of the Council to the Assembly

(General Debate, Doc. 119 and Addendum)

The PRESIDENT (Translation). — We will now resume the general debate on the Fourth Annual Report of the Council.

I call the first speaker on the list, Mr. Furler.

Mr. FURLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I think we can all be satisfied with the broad outlines of the written report by the Council of Ministers and with the statement made by Mr. Luns. Nevertheless, it seems to me that a few brief remarks are called for, some purely supplementary, others in the form of questions or comments.

First of all, I am sure we all agree with the statement that relations between the Council and this Assembly have improved in the last few years. Mr. Luns spoke of increasing harmony. I believe the recent meetings were encouraging in this respect. For my part, I am convinced that much credit is due to our former President, Sir James Hutchison, that there has been much more co-operation between the Council and the Assembly. I would like to extend my very special thanks to him for his efforts, and to express my conviction

that his successor, our new President, will also devote his particular attention to these relations. They are of decisive importance for the existence and effectiveness of a consultative assembly. Only if the Assembly succeeds, by means of continuing and frank discussion with the Council of Ministers, in contributing both to the solution of current problems and to effective progress in implementing these solutions can it, in the long run, live and find the justification for its existence.

The Council of Ministers have mentioned that relations have not perhaps been all they might have been because the Assembly had sometimes omitted to provide detailed documentation on the subject matter for discussion or to formulate questions in sufficiently concrete form. I assume this point will receive particular attention in future. I would like to emphasise however, from my own experience, that it is simply not possible to formulate every subject of discussion and every question so precisely that the Council of Ministers can prepare their reply as fully as they would in more ideal conditions. Questions and problems often crop up which cannot be prepared beforehand. I would like to ask that in such cases the lack of preparation be interpreted not as any lack of goodwill or as culpable negligence, but rather as the result of purely fortuitous circumstances.

In this connection, I would also like to say straight away that I find it highly satisfactory that relations between the Council of Ministers and the principal Committee of this Assembly — the Committee on Defence Questions and Armaments — have developed so well. The joint meetings were very productive. I am aware that not every member of the Committee was invariably satisfied with all the answers they received there. Nevertheless, the mere fact that the Council of Ministers have co-operated directly with this principal Committee is without doubt an important step forward.

The Council of Ministers say they must be given time to deal with such matters. By all means! But if I may say so, I find it rather regrettable that they have stated in their Report that they have had no real opportunity to prepare their reply on Recommendation No. 28, which deals with the state of European security, in time for the present session. Six months have

M. Wigny (suite)

ce débat et enfin pour insister sur ce qui me paraît être l'essentiel de la proposition belge.

Je vous remercie, Monsieur le Président. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Au nom de l'Assemblée, je remercie M. Wigny de sa communication. Je voudrais lui dire que nous comprenons très bien les raisons pour lesquelles il ne peut pas être parmi nous mercredi prochain, mais que nous avons été très heureux de l'entendre aujourd'hui.

Conformément à la décision prise, la discussion de cette communication aura lieu mercredi après-midi.

11. Quatrième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée

(*Discussion générale, Doc. 119 et Addendum*)

M. le PRÉSIDENT. — Nous reprenons la discussion générale sur le Quatrième rapport annuel du Conseil.

Je donne la parole au premier orateur inscrit dans cette discussion, M. Furler.

M. FURLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je crois que nous pouvons tous nous déclarer satisfaits des idées essentielles formulées dans le rapport écrit du Conseil des Ministres ainsi que des déclarations de M. Luns. Toutefois, il me paraît nécessaire de formuler quelques brèves observations complémentaires, de poser certaines questions et de souligner certains points.

Tout d'abord, nous serons sans doute unanimes à constater que les relations entre le Conseil et l'Assemblée se sont améliorées au cours des dernières années. M. Luns a parlé d'une « harmonie croissante ». Je crois que les dernières sessions ont été encourageantes à cet égard. A mon sens, il est évident que si la coopération entre le Conseil et l'Assemblée a pu s'intensifier toujours davantage, le mérite en revient notamment à notre ancien Président, Sir James Hutchison. Je tiens à l'en remercier d'une manière

toute particulière et je suis convaincu que notre Président actuel, qui lui a succédé, sera, lui aussi, spécialement attentif à ces relations, dont l'importance est décisive pour la viabilité d'une assemblée consultative. A la longue, il sera indispensable que l'Assemblée parvienne, grâce à des discussions continues, franches et ouvertes avec le Conseil des Ministres, à poser les problèmes et à faire progresser leur solution pour qu'une assemblée comme la nôtre puisse vivre et justifier son existence.

Or, le Conseil des Ministres nous fait observer que si nos relations n'ont pas toujours répondu à notre attente, c'est sans doute parce que l'Assemblée a parfois négligé de lui faire connaître en détail les questions sur lesquelles un débat aurait pu s'engager ou de donner une forme concrète aux demandes qu'elle lui adressait. Certes, ce point sera dorénavant l'objet d'une attention particulière, mais mon expérience m'amène cependant à souligner l'impossibilité de présenter tous les problèmes à débattre et de poser toutes les questions d'une manière assez concrète pour permettre au Conseil des Ministres de prendre position et de préparer ses réponses dans des conditions qu'il puisse juger idéales. D'ailleurs, on voit parfois surgir des questions qu'il faut résoudre sans aucune préparation. Je voudrais vous demander, en pareil cas, de ne pas imputer ce manque de préparation au mauvais vouloir ou à une négligence coupable, mais d'y voir simplement l'effet d'une situation qui s'est créée d'une manière toute naturelle.

Dans cet ordre d'idées, je tiens à vous dire d'emblée que je trouve excellent que les relations entre le Conseil des Ministres et la Commission principale de notre Assemblée, je veux dire la Commission des Questions de Défense et des Armements, se soient très bien développées. Les réunions communes se sont avérées très profitables. Certes, je n'ignore pas que toutes les réponses fournies au cours de ces réunions n'ont pas toujours pu recueillir l'accord unanime des membres de la Commission, mais le seul fait que le Conseil des Ministres coopère directement avec celle-ci constitue, sans conteste, un important progrès.

Le Conseil des Ministres déclare, qu'en pareille matière, il convient de lui laisser le temps d'agir, de lui donner des délais suffisants. Bien sûr ! Mais s'il m'est permis de faire une observation, ce sera pour dire que je trouve regrettable que le Conseil des Ministres affirme dans son rapport qu'il n'a pas encore eu la possibilité d'examiner, en prévision de la présente session, la

Mr. Furler (continued)

elapsed since that Recommendation was passed, and things have now become so acute and so pressing that I believe we must find some more rapid method of proceeding in the future.

And now, a few special points.

What the Council of Ministers have told us about co-operation with N.A.T.O. is encouraging and positive. They report that this has been particularly satisfactory. It is also urgently necessary. W.E.U. has its own special tasks which cannot just be taken over by N.A.T.O. Close co-operation does not therefore mean handing over all our powers to N.A.T.O. one after the other.

I am also impressed with the importance of the direct co-operation with the United States and Canada referred to in the Report.

I do not propose to dwell for long upon the question of armaments control. I assume this matter will be dealt with during the main debate on security and armaments. I would like only to say that the accumulated experience acquired in this field can perhaps also be utilised in a wider framework. Perhaps the foundations laid by W.E.U. can become the basis of new and more far-reaching developments. In any event, it would be a good thing if the Council made the necessary preparations in good time so as to be available if called upon.

And now something in which I am especially interested. This is the co-ordination between the seven countries of policy regarding W.E.U. I was very pleased to read in the Report that the Heads of Protocol of the seven countries had held such a useful meeting and had solved certain problems. I know what it means when protocol matters are not harmonised, and I also know how important it is for effective co-operation that up-to-date methods be found. I was also glad to see elsewhere in the Report that such co-ordination of policy has for practical

purposes taken place. It is being represented that under the auspices of the Council common interests have been discussed before these have formed the subject of fuller consideration in larger organisations such as the United Nations and its specialised agencies. This exchange of views has been of the very greatest value, and I think the Assembly will wish to co-operate in the work. But if so, something more precise should be said in the next report as to the matters discussed, the decisions reached, the success or otherwise of the efforts undertaken, and the details of what has been done, so that we can see how effective the Council's work has been.

Another point in this connection. I was delighted to read that the Council of Ministers were concerning themselves with Recommendation No. 33 on the economic relationships of member States. That involves a question of co-ordinating policy. The Council of Ministers say the governments of the member States share the desire of the Assembly for an early solution to the problem of the association between the six countries and the other members of O.E.E.C., and that they are using their influence to this end.

In my view, this is most useful work. You are aware that the problem of co-ordinating and harmonising relations between the economic community of the Six — the European Economic Community — and the rest of Europe is of especial importance today and a matter of some concern. I personally still believe that in the course of this year we can achieve multilateral or even complete agreement on relations between the European Economic Community and the other OEEC countries. I still take it for granted that this so-called "little free trade area" is only a preliminary step towards the wider aim of embodying this great European achievement — this entity which is the European Economic Community — without prejudice either to its existence or activities into the larger European framework. I therefore agree with the goal the Council of Ministers has set itself, particularly because we here constitute the organisation in which the member States of the Community of the Six co-operate closely and exclusively with Great Britain.

M. Furler (suite)

Recommandation n° 28 de notre Assemblée, sur l'état de la sécurité européenne. Six mois ont passé depuis le vote de cette recommandation et la situation a pris un tel caractère d'acuité et d'urgence qu'il serait bon, je crois, d'aviser aux moyens d'appliquer, à l'avenir, une procédure plus rapide.

Venons-en maintenant à quelques questions particulières.

Les renseignements que le Conseil des Ministres nous a communiqués au sujet de la coopération avec l'O.T.A.N. sont très positifs et de nature à nous réjouir. D'après le Conseil, cette coopération a été très fructueuse. D'ailleurs, elle répond à une nécessité impérieuse. Certes, l'U.E.O. a une mission spécifique, qui ne saurait être reprise directement par l'O.T.A.N. La collaboration intensive ne doit donc pas se traduire par un abandon progressif à l'O.T.A.N. de toutes les compétences propres à l'U.E.O.

D'autre part, il importe que l'U.E.O. entretienne avec les Etats-Unis et le Canada des relations directes, dont le rapport souligne du reste la nécessité.

Je n'ai pas l'intention de m'étendre longuement sur le contrôle des armements. Je suppose que cette question sera encore discutée au cours de l'important débat qui sera consacré aux problèmes de la sécurité et des armements. Je désire donc simplement faire observer que les enseignements recueillis pourraient sans doute être appliqués à un domaine élargi. Peut-être les bases ainsi jetées par l'U.E.O. pourront-elles servir un jour de point de départ à des travaux plus importants. En tout cas, il conviendrait que le Conseil se prépare en temps utile, afin d'être en mesure de répondre à tout appel qui lui serait adressé.

Et maintenant, je vais aborder un point qui m'intéresse particulièrement. Il s'agit de l'harmonisation de la politique des sept Etats membres à l'égard de l'U.E.O. C'est avec satisfaction que j'ai lu dans le rapport que la rencontre entre les chefs du protocole des sept pays a eu des résultats très positifs et qu'ils sont parvenus à trouver un certain nombre de solutions. Je ne sais que trop bien ce que signifie le manque d'harmonie entre les protocoles et je n'ignore pas combien le recours aux moyens modernes peut favoriser une coopération rationnelle.

Je me suis réjoui d'apprendre, par un autre passage du rapport, que cette coordination avait également été réalisée dans le domaine des matériels. On y lit, en effet, que certaines questions d'intérêt commun ont été examinées sous les auspices du Conseil, avant d'être soumises à des organismes plus importants, tels que les Nations-Unies et leurs organisations spécialisées, etc. Cet échange de vues a été extrêmement utile et je crois que l'Assemblée sera d'accord pour leur prêter son concours. Mais pour cela, il faudra que le prochain rapport contienne des indications plus précises sur les questions qui ont été discutées et sur les décisions intervenues, qu'il nous dise si les efforts entrepris ont été ou non, couronnés de succès et qu'il nous relate en détail le déroulement des travaux, afin que nous puissions mieux nous rendre compte des réalisations concrètes du Conseil.

Autre chose encore. J'ai été très heureux de la constatation que le Conseil des Ministres a faite à propos de la Recommandation n° 33 sur les relations économiques des Etats membres. C'est là une question qui a trait à la coordination de la politique des divers Etats. Le Conseil des Ministres déclare que les gouvernements des Etats membres partagent le désir de l'Assemblée de voir régler prochainement le problème de l'association à former entre les Six et les autres partenaires de l'O.E.C.E., et qu'ils exercent leur influence à cet effet.

Je trouve que pareille activité est très utile. Comme vous le savez, le problème de la coordination, de l'harmonisation des rapports entre la Communauté économique des Six — la Communauté Economique Européenne — et les autres nations de l'Europe revêt aujourd'hui une importance particulière et il ne laisse pas d'éveiller certaines inquiétudes. Je persiste à croire que nous pourrons réaliser avant la fin de cette année, une coordination multilatérale, voire générale, de ces rapports entre la Communauté Economique Européenne et les autres Etats membres de l'O.E.C.E. A mon sens, ce que l'on appelle la « petite zone de libre-échange » ne constitue, à vrai dire, que la préparation d'une œuvre de plus grande envergure, qui fera progresser considérablement l'unité européenne en insérant la Communauté Economique Européenne dans le cadre d'une Europe plus large, sans porter atteinte à son existence ni à son action. C'est pourquoi je marque mon accord sur le but que le Conseil des Ministres s'est assigné, car notre organisation est celle où les Etats membres de la Communauté des Six coopèrent de manière étroite et exclusive avec la Grande-Bretagne.

Mr. Furler (continued)

Now to a few general problems. I do not, of course, wish to comment on Mr. Wigny's statement. In my view it is a good thing we have heard his remarks today, so that we can reflect on what he has said before the debate takes place.

Naturally, both duplication of effort and overlapping must be avoided. That is a basic principle which constantly preoccupies us. On the other hand, a proper balance must be found between the need to avoid such duplication and the risk of destroying certain things which have developed organically. I am emphatically against saying: Let us wait awhile! A start must be made some time. But in that case we must be clear in our minds which road will lead to the most positive results.

Just a word or two about domestic matters. From experience, I think it is a very good thing that the Committee of Experts which includes members from W.E.U., O.E.E.C., the Council of Europe and N.A.T.O., has tried to arrive at the greatest possible degree of uniformity with regard to pay and conditions of employment, questions which are of very great importance in everyday life. The difficulty of this task is demonstrated by the fact that this Committee of Experts was obliged to recognise that, in spite of the many solutions we have proposed, in spite of the many we have put into effect, great diversity still remains. It is also important that an attempt be made, in accordance with the desire expressed by the Assembly, in some way to reach agreement with the organisations of the three communities of the Six on the solution of these problems.

The Council of Ministers speak of a long-term aim, but things are more pressing than that. Our European reputation is to some extent at stake here. The public do not want us to be too wasteful in our work for Europe. They realise that certain things must be done that cost money, but they do not understand when totally different solutions are proposed for identical problems. I believe, therefore, it would be in the best interests of European activity and co-operation if they could be discussed fully with the bodies representing the communities of the Six.

Finally, let me make one general remark. Western European Union is a creation of the European spirit. Its characteristic is that, as I have said already, it is here that the six continental European countries of the three Communities co-operate with Great Britain. Such co-operation is more necessary than ever at this crucial period. If you consider the Soviet manoeuvre in regard to Berlin, if you realise that after five weeks of discussion the Soviet Union maintains just as rigid an attitude as at the beginning of the Geneva Conference, then you can see very clearly how grave the situation is. You also see how necessary it is for us to intensify our efforts towards European co-operation in every field. We can talk about reorganisation when the European question, the German question and the problem of relaxation of tension have been solved in a way which pays due regard to justice and the basic principles of human rights. Until then we must not only continue to explore every possibility of European co-operation but intensify our efforts in order to bring the Continent closer to Great Britain which, through the Commonwealth, links us with the rest of the world.

I believe, therefore, that our efforts in Western European Union, and especially the efforts of this Assembly, contribute to the strengthening of European stability. We are building here part of the foundation upon which the security and freedom of Europe will rest.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Van Remoortel.

Mr. Van REMOORTELE (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, the Annual Report of the Council to the Assembly, with its numerous pages devoted to the social and cultural activities of Western European Union, arouses rather contradictory sentiments.

The first, for any member of this Assembly reading the document, is one of pride in the scope of the numerous activities undertaken in the social and cultural fields by the W.E.U. Committees. Reading it, however, from the point of view of a member of the Consultative or European Assemblies, or even of a member of the Consultative Interparliamentary Council of Be-

M. Furler (suite)

A présent, je vais me permettre d'évoquer quelques questions d'ordre général. Ce ne sera évidemment pas pour prendre position sur la communication faite par M. le Ministre Wigny. Je suis heureux de ce qu'il ait pris la parole dès aujourd'hui, ce qui nous permettra de mieux réfléchir au contenu de son rapport avant d'en aborder la discussion.

Il faut, certes, éviter les doubles emplois et les chevauchements. C'est un principe qui ne cesse de nous préoccuper. Mais d'autre part, il importe de trouver le point d'équilibre entre cette nécessité d'éviter les doubles emplois et le souci de ne pas détruire certaines choses qui se sont développées organiquement. Je suis résolument opposé à l'idée de rester dans l'expectative, car nous devons tout de même nous décider à agir un jour. Mais alors, il faudra savoir exactement dans quelle voie il conviendra de s'engager si l'on veut obtenir des résultats positifs.

A ce sujet, je me permettrai une très brève parenthèse à propos de certaines questions d'ordre intérieur. A la lumière de l'expérience acquise, je crois que le comité des experts, qui comprend des délégués de l'U.E.O., de l'O.E.C.E., du Conseil de l'Europe et de l'O.T.A.N., a très bien fait de chercher à uniformiser, dans toute la mesure du possible, les statuts pécuniaires, les conditions d'emploi, etc., questions qui jouent un rôle très important dans la vie. Mais on pourra se rendre compte de la difficulté de cette tâche en songeant au fait que cette Commission d'experts a dû constater, elle aussi, qu'en dépit des nombreuses solutions proposées par l'Assemblée, qu'en dépit des réalisations qu'elle a à son actif, la diversité reste très grande. Autre point important : il faudrait s'efforcer, ainsi que l'Assemblée en a exprimé le vœu, de se mettre d'accord avec les organismes des trois Communautés des Six, pour harmoniser les solutions à donner à ces questions d'ordre pratique.

Le Conseil des Ministres parle d'un objectif à long terme. Or, la situation requiert des mesures urgentes. Il y va, en quelque sorte, de notre prestige européen. Il est évident que l'opinion publique ne tient pas à ce que l'édification de l'Europe se fasse d'une manière trop dispendieuse. Elle se rend compte de la nécessité de résoudre certaines questions et elle admet fort bien que cela entraîne certains frais. Mais ce qu'elle ne comprend pas, c'est le fait de donner des solutions totalement différentes à des problèmes identiques. Aussi, j'estime que vous ser-

viriez bien les intérêts de la coopération européenne en intensifiant les contacts avec les institutions des trois Communautés des Six.

Je terminerai par une observation d'ordre général. L'U.E.O. doit la vie à l'esprit européen. J'ai déjà relevé le fait qu'elle se caractérise essentiellement par l'association à la Grande-Bretagne des six Etats de l'Europe continentale, qui constituent les trois Communautés. A mon sens, cette coopération s'impose plus que jamais à l'époque cruciale que nous traversons. Il suffit pour se rendre compte de toute la gravité de la situation actuelle, de songer à la manœuvre que la Russie soviétique dirige contre Berlin et au fait qu'après cinq semaines de conférence, l'Union Soviétique se montre toujours aussi intraitable qu'au début. Vous voyez par là combien il est nécessaire que nous poursuivions sans relâche notre effort dans tous les domaines de la coopération européenne. On pourra envisager certaines réorganisations lorsqu'un jour, la question européenne, la question allemande et aussi les problèmes de la détente auront été résolus d'une manière conforme à la justice et aux principes universels du droit des gens. Mais d'ici là, nous avons le devoir, non seulement de sauvegarder toutes les possibilités, car notre Assemblée constitue le lien entre le continent et la Grande-Bretagne, à qui le Commonwealth donne un rayonnement mondial.

J'estime donc que les efforts que nous avons entrepris dans le cadre de l'U.E.O., et notamment de l'Assemblée, contribuent au renforcement de la stabilité européenne. C'est là notre apport au dispositif qui doit garantir la sécurité et la liberté de l'Europe.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Van Remoortel.

M. Van REMOORTEL (*Belgique*). — Monsieur le Président, en lisant le rapport annuel du Conseil à l'Assemblée, aux nombreuses pages consacrées aux activités sociales et culturelles de l'Union de l'Europe Occidentale, on éprouve des sentiments divers.

Le premier sentiment, lorsqu'on lit ce document en se rappelant qu'on est membre de l'Assemblée de l'U.E.O., est de fierté, à constater l'ampleur des activités et des travaux entrepris dans le domaine social et dans le domaine culturel par les organes de l'U.E.O. Mais, lorsqu'on raisonne en tant que membre de l'Assemblée du Conseil de l'Europe ou en tant que membre de l'Assem-

Mr. Van Remoortel (continued)

nelux, one cannot help wondering whether it would not be better for some of these activities to be carried on either in a wider framework such as the Council of Europe, or in a much smaller, local framework such as the Six or even the Three. This is the question that the representatives of the Council have just been considering. You have heard my distinguished fellow countryman, Mr. Wigny, put forward a somewhat drastic proposal on the same subject. Like him, I shall refer to this as the Belgian proposal. Before that, we heard the Acting Chairman of the Council of Ministers tell us that the proposal was not a drastic one at all, since it put no obstacle in the way of W.E.U. continuing the activities it had already undertaken. This plea in mitigation adduced by Mr. Luns, before Mr. Wigny had even spoken, leads me to the conclusion that we have not yet seen the end of our undesirable old friends : repetition, confusion and duplication.

If this Assembly adopts Mr. Wigny's proposal as he submitted it to you — and that is what he has asked you to do; I noted his exact words asking what your views would be — if, on Wednesday, you decide, as a result of your debate, that Mr. Wigny is right and that it would be a good plan to transfer all your cultural and social activities to the Council of Europe as an experiment, on a temporary basis, there can be no doubt that you will then have opted for a drastic, even though temporary, solution. If, on the other hand, you decide not to adopt Mr. Wigny's views and prefer those of Mr. Luns, then the Assembly may well find itself in a rather unsatisfactory position, because it will be prolonging the period of duplication, overlapping and the taking of conceivably contradictory decisions.

It is with this in mind that I and some others have prepared the Motion for an Order which I shall have the honour of tabling as a subsidiary document — I stress the word subsidiary — should Mr. Wigny's proposal not be adopted.

After all, what exactly is Mr. Wigny asking? He is asking that, without in any way altering the treaties, the assemblies should decide for themselves during a limited period to share their activities in the social field by dividing the work, in other words that they should say : the WEU Assembly shall deal with this and such-and-such other organisation shall deal with that. That is,

he is asking you to make a spontaneous gesture, involving no relinquishment of your powers, but simply aimed at organising your work better by dividing it up.

I repeat if Mr. Wigny's proposal is not adopted, I have another one to put forward, dealing with action to be taken by the assemblies on the basis of certain preparatory work. Our suggestion is that the Assembly should instruct the Presidential Committee to appoint five members who, together with other members appointed by the Consultative Assembly, the European Parliamentary Assembly and the Consultative Inter-parliamentary Council of Benelux, would examine how agreement might best be reached on the way to avoid duplication, when studying cultural and social questions, by means of improved co-operation. We further suggest that the Presidential Committee should present a Report on the results of this work to this Assembly with the least possible delay.

I come back to what Mr. Wigny said just now. He was referring to the members of only two of the assemblies, but he did ask that they should meet once or twice a year to divide up the work. This led me to recall that one or two of the cultural and social objectives listed in the numerous pages of the Annual Report are or could be within the competence of another or even two more assemblies, and I would like to see the members of all four agree on a division of labour.

That is the intention of the Motion for an Order which I have said I propose to table. I apologise for mentioning it today, but it seemed a good plan to do so while Mr. Wigny was here, since he will not be present on Wednesday. Unfortunately, I shall not be here either, for which I apologise, but my duties make it necessary for me to be back in Belgium tomorrow. The other signatories to the Motion will decide, however, according to the trend of the debate or the final decision taken, whether or not to present the subsidiary proposal which I have just explained to you.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Mahias.

Mr. MAHIAS (*France*) (Translation). — Mr. President, after listening to Mr. Luns there are one or two observations I would like to make and one question I would like to put to the Chairman of the Council of Ministers.

M. Van Remoortel (suite)

blée européenne, ou même en tant que membre du Conseil parlementaire consultatif du Benelux, on est porté à se demander s'il n'y aurait pas, en plus, d'avantage à poursuivre un certain nombre de ces activités dans un cadre plus large, celui du Conseil de l'Europe, ou dans un cadre régional plus restreint, celui des Six, voire celui des Trois. C'est là le problème sur lequel se sont penchés tout à l'heure les représentants du Conseil. Vous avez entendu mon éminent compatriote, M. le Ministre des Affaires étrangères Wigny, développer à ce sujet une proposition de caractère assez radical que j'appellerai la proposition belge, puisque M. Wigny lui-même l'a ainsi nommée. Avant lui, vous avez entendu l'honorable Président faisant fonction de Président du Conseil des Ministres, dire que ce ne sera pas radical, en ce sens que, là où l'Union de l'Europe Occidentale a déjà entrepris des activités, elle pourra continuer. Je tire de cet adoucissement apporté préalablement par M. Luns au discours de M. Wigny qu'il pourra y avoir encore des interférences, des redites, des confusions et des chevauchements regrettables.

Il est certain que si votre Assemblée, saisie par M. Wigny, approuve sa proposition telle qu'il vous la soumet — et il vous l'a demandé, il a dit, j'ai noté ses paroles : « Qu'en pensera cette Assemblée ? » — et déclare, lors du débat de mercredi, qu'il a raison et que l'expérience qu'il nous offre de tenter à titre provisoire, en transférant toutes les activités culturelles et sociales de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe, est une bonne solution, vous aurez choisi une solution radicale, bien que temporaire. Mais si l'Assemblée ne partage pas ces vues, si elle se rapproche de ce qu'a dit M. le Président Luns, on pourrait se trouver devant une situation fâcheuse en ce sens qu'elle prolongerait les chevauchements, les doubles emplois, éventuellement les contradictions.

C'est en pensant à cela que moi-même et quelques amis avons rédigé une proposition de directive que j'aurai l'honneur de déposer à titre subsidiaire, j'insiste sur ces mots, et pour le cas où le plan de M. Wigny ne serait pas approuvé.

Au fond, que demande M. Wigny ? Il demande que les assemblées décident par elles-mêmes et pour un temps, sans rien changer aux traités, de partager les activités sociales, de diviser le travail, de dire : l'Assemblée de l'U.E.O. fera ceci, telle autre fera cela..., en un mot, un geste spontané qui n'est pas un abandon de compétence, mais une organisation du travail dans la division.

Je le répète, si la proposition de M. Wigny n'est pas adoptée, j'en ai une autre qui viendrait d'une initiative des Assemblées après un travail préparatoire fait dans les conditions suivantes : nous demandons que l'Assemblée charge son Comité des Présidents de désigner cinq membres qui seraient mandatés pour rechercher — avec des membres désignés, eux aussi, bien entendu, de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, de l'Assemblée parlementaire européenne et du Comité consultatif interparlementaire du Benelux — les bases d'un arrangement amiable permettant, grâce à une meilleure coordination, d'éviter tout chevauchement d'activité et tous doubles emplois dans l'étude des questions culturelles et sociales. Nous invitons ensuite le Comité des Présidents à présenter à l'Assemblée, dans les meilleurs délais, un rapport sur les résultats de cette mission.

Je rejoins ce qu'a dit M. Wigny tout à l'heure. Il ne visait dans son discours que les membres des deux assemblées, mais il disait qu'ils devaient se réunir une ou deux fois par an pour se partager le travail. Je me suis alors rappelé que certains des objets culturels et sociaux énumérés dans les nombreuses pages du rapport annuel sont ou peuvent être aussi de la compétence d'une troisième et même d'une quatrième assemblée, et je souhaiterais que les membres de toutes ces assemblées se missent d'accord pour se partager la besogne.

Telle est la portée de la proposition de directive dont j'annonce le dépôt et dont je m'excuse d'avoir parlé aujourd'hui, mais il était utile de le faire en présence de M. Wigny, puisque aussi bien il ne sera pas là mercredi. Je n'y serai pas non plus, je m'en excuse, des devoirs me rappelleront demain en Belgique, mais les cosignataires de ma proposition verront, d'après la tendance de votre Assemblée ou d'après sa décision, s'il y a lieu de présenter subsidiairement le système que je viens de développer devant vous.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Mahias.

M. MAHIAS (*France*). — Monsieur le Président, l'audition du rapport de M. Luns m'incite à présenter quelques observations et à poser une question au Président du Conseil des Ministres.

Mr. Mahias (continued)

I was much struck by the stress laid by Mr. Luns on the permanent danger that Communism represents as well as by his statement that the danger was possibly even more an ideological than a military one. One thread ran through most of his speech, and that was that one of Soviet Russia's methods is to play upon public opinion in the West. They naturally know that they can safely gamble on the public opinion in their own country; but they are trying to make use of our public opinion too, and we may well wonder whether one, perhaps the chief, object of such meetings as the Geneva Conference is not to provide Soviet diplomacy with a loud-speaker through which to address Western public opinion over the heads of its natural leaders. This is a very difficult thing for us to counter. So far as public opinion in the east of Europe is concerned, it is almost impossible — visits by parties of Dior mannequins alone are certainly inadequate. But we have even found difficulty in discovering means of countering it among our own people, and we cannot be sure that, given certain circumstances, the democratic governments would, in fact, be able to exercise complete control over public opinion in their various countries.

The Russians know very well that democracy depends above all on public opinion which elects the parliaments by which, in turn, governments are made or unmade. Consequently, they also know how easy it would be, in a time of crisis, to use public opinion to make the governments dance to their tune.

The question I would like to put to Mr. Luns is this. In the Western countries there exist groups of people whose business it is to influence public opinion at Atlantic Treaty and European level. In this connection I may remind you of the success of the recent Atlantic Congress held in London on the initiative of our colleague Mr. Fens. But activities of this kind, useful as they may be, are still not enough.

I feel myself — recent polls having shown that public opinion in many of the Western countries is passing through a critical period — that the matter is too serious for the governments, N.A.T.O. and W.E.U. to continue to ignore it, as, we are bound to admit, they have done up to now.

The question I wish to put, then, is: "Has any provision been made for action by W.E.U. during the next few months to influence public opinion in our seven countries on such matters as the Atlantic Alliance and the real reason why we have formed ourselves into a single military and political organisation?"

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Michaud.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — Mr. President, Mr. Wigny, Ladies and Gentlemen, the Acting Chairman of the Council of Ministers has presented the Council's Fourth Annual Report to the Assembly. As in a day or two I shall have the honour of presenting to the Assembly a Report giving my Committee's views on the Report of the Council I will not linger over it now.

Instead, I will turn directly to Mr. Wigny's speech and, as I am sorry to learn from him and from you yourself, Mr. President, that he will not be here on Wednesday, I would like to say now that I feel considerable anxiety when I see Western European Union apparently preparing to divest itself of some of its attributes. This is a matter I have referred to more than once in my Committee, and my colleagues there may remember my quoting an anecdote dating from the days when I was a student of rhetoric. Whenever one of the students made a mistake as to which word depended on which, the professor would say: "Tell me, Mr. So-and-So, does the flex attach the ceiling to the light bulb or the light bulb to the ceiling?" You may not at once see the relevance of this story but I will try to explain it to you.

The various assemblies to which we severally belong have been organised in more or less strict accord with the texts by which they were originally created. My own view, which I know to be shared by most of my colleagues, is that, of all these assemblies, it is the Assembly of W.E.U. which has succeeded in creating between member countries the closest, most automatic and most systematically regulated relationship. And this is the Assembly that is now being asked to mutilate itself in favour of another Assembly, to which indeed, we also belong and of which we recognise the full value and importance, but which has not become in the same way a part of our institutions.

M. Mahias (suite)

J'ai été très frappé du fait que M. Luns, dans son discours, a mis en relief la permanence du danger communiste en précisant que ce danger se présente non seulement sous son aspect militaire, mais aussi et peut-être surtout sous son aspect idéologique. M. Luns nous a laissé comprendre, c'était en filigrane dans une grande partie de son discours, que l'une des méthodes de la Russie soviétique est le jeu sur l'opinion publique occidentale. Sur sa propre opinion publique, naturellement, les jeux sont faits, et ils le sont facilement. Mais le jeu se fait également sur nos propres opinions publiques, et l'on peut se demander si l'un des buts — peut-être le but principal — de réunions comme la Conférence de Genève n'est pas de donner un haut-parleur à la diplomatie soviétique qui s'adresse, par-dessus la tête de leurs chefs naturels, aux opinions publiques occidentales. La réponse occidentale est difficile, elle est quasi-impossible sur l'opinion publique orientale — l'envoi des mannequins de Dior n'est certainement pas une réponse suffisante — mais elle est aussi très difficile, jusqu'à présent, faute de moyens, sur les opinions publiques occidentales, et l'on peut se demander si, dans certaines circonstances, les gouvernements de nos divers pays démocratiques auraient un contrôle absolu de leurs opinions publiques.

Les Russes savent, en effet, que la démocratie est d'abord un régime d'opinion, que l'opinion publique fait les parlements, que les parlements font et défont les gouvernements et que, par conséquent, en cas de crise, on pourrait manœuvrer facilement les gouvernements à travers leurs opinions publiques.

La question que je voudrais poser à M. Luns est celle-ci. Il y a, dans nos pays occidentaux, des groupes d'hommes qui se sont voués à l'action sur leurs opinions publiques, sur un plan atlantique et sur un plan européen ; je tiens à rappeler à ce sujet le grand succès du tout récent Congrès Atlantique de Londres qui fut animé par notre collègue M. Fens. Mais des actions de ce genre, si elles sont très utiles, ne sont pas suffisantes.

Il me semble — et des sondages montrent que la crise est très grave dans les différentes opinions publiques occidentales — que les choses sont trop sérieuses pour que nos gouvernements, pour que l'O.T.A.N. et pour que l'U.E.O. continuent à se désintéresser de ce problème comme ils l'ont fait, il faut bien le dire, jusqu'à présent.

Ma question est donc celle-ci. « Dans les perspectives proches de travail de l'U.E.O., dans les mois qui viennent, est-il prévu quelque chose pour influencer les opinions publiques, de nos sept nations en ce qui concerne les questions atlantiques, la justification de notre réunion dans un seul corps militaire et politique ? »

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Michaud.

M. MICHAUD (*France*). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Monsieur le Ministre, M. le Président Luns nous a présenté le rapport annuel du Conseil des Ministres. L'objet du rapport que j'aurai l'honneur de développer devant la Commission, dans quelques jours, étant précisément de faire connaître le point de vue de cette Commission à l'égard du rapport du Conseil des Ministres, je ne m'y attarderai pas.

Réservant mes propos plutôt à M. Wigny qui, comme vous nous l'avez dit tout à l'heure, Monsieur le Président, et comme il l'a lui-même confirmé, ne se trouvera pas — et je le regrette — mercredi parmi nous, je voudrais simplement lui dire mon inquiétude au sujet des éventuels désaisissements, par l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, de diverses activités. J'ai eu maintes fois l'occasion d'en entretenir mes collègues dans les réunions de commission et je leur ai cité, il m'en souvient, une petite anecdote qui m'est inspirée de l'époque, lointaine déjà, où j'étais élève de rhétorique. Lorsqu'un élève avait commis une erreur d'appréciation en ce qui concerne la dépendance d'une idée par rapport à une autre, le professeur lui disait : « Mais, monsieur, est-ce que le fil attache le plafond à la lampe, ou la lampe au plafond ? » Ces propos vous paraîtront peut-être un peu hermétiques, je vais m'expliquer.

Les différentes assemblées auxquelles nous appartenons les uns et les autres sont établies plus ou moins solidement en fonction des textes qui les régissent. Or, j'ai l'impression — et je sais que cette idée est partagée par la plupart de nos collègues — que, de toutes, c'est justement l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale qui crée entre les différents pays membres, les rapports de réciprocité les plus étroits, les plus automatiques, les plus systématiques. C'est précisément à cette assemblée-là que l'on vient demander une certaine mutilation au profit d'une autre, dont nous sommes tous membres d'ailleurs, dont nous ne méconnaissons nullement l'importance et l'utilité, mais qui n'est pas établie avec une aussi grande force dans nos institutions.

Mr. Michaud (continued)

I am sorry not to have a larger contribution to make to this debate. I am in fact very near to supporting the suggestion made just now by Mr. Van Remoortel. I have no cut and dried solution to propose, but there is one idea I would like to suggest to you. Is it really beyond the bounds of possibility for the Council of Europe's cultural and social activities to be attached, by some legal means yet to be determined, to Western European Union? This, it seems to me, would have the advantage of providing a definite socket or pivot, or perhaps I should say anchor, for a set of activities that are at present floating somewhat uncertainly between the two Assemblies. I do not really think the members of the Council of Europe who do not also belong to W.E.U. could reasonably describe this as an extravagant idea.

I submit the suggestion to Mr. Wigny for his consideration. Possibly the Committee of Five suggested by Mr. Van Remoortel could go into it further but, in any case, I think it is one that merits study because I feel W.E.U. should not be too hasty in divesting itself of its prerogatives, especially in the cultural and social fields.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Luns to reply to the speakers.

Mr. LUNS (*Acting Chairman of the Council*) (Translation). — I have listened with much interest to the speeches by the members of this Assembly, and I must thank them for their courtesy towards myself as Acting Chairman of the Council in the absence of Mr. Couve de Murville.

Mr. Furler's remarks I found extremely interesting, and they certainly deserve close study by the Ministers. The reply to Recommendation No. 28, which Mr. Furler could not find in the Ministers' Report, in fact appears in a supplementary document which has perhaps escaped his notice. I mean the reply by the Council of Ministers to Recommendations Nos. 28, 31, 32 and 34 which was presented to the Assembly later, the first part of which deals with Recommendation No. 28. Mr. Furler being just beside me, I can hand him a copy and I hope he will find the reply satisfactory.

One of Mr. Furler's remarks that particularly struck me was that referring to the importance of the meeting between the Heads of Protocol of the seven countries. I myself began in the Protocol Department in Holland in 1937, so I know how important the problems confronting Heads of Protocol can be. I am not however, so short-sighted as not to agree with Mr. Furler's remark that there are one or two other rather more far-reaching and important objectives which also demand a certain degree of co-operation and co-ordination. I have taken full note of Mr. Furler's slightly ironical remarks, and I completely agree with him on the need for co-ordinating our work with that of the Economic Community.

I cannot help speaking to some extent as a Dutch Minister because it is always hard to put oneself in the place of a colleague, especially one belonging to another country. I do not know whether Mr. Couve de Murville would have given the same answer, but I can assure you that, so far as the Minister who is addressing you at the moment is concerned, your remarks on the need to extend that Community into a wider association meet with complete agreement.

The Motion that Mr. Van Remoortel says he proposes to submit to the Assembly goes, I think, a little outside the Ministers' province. I was much interested in what Mr. Van Remoortel had to say, but I do not think there is really any contradiction between Mr. Wigny's proposals and my own. All we did was to clarify a little two different aspects of the question. Mr. Wigny was anxious to warn you against any duplication or overlapping of the organisations' powers, while I was trying to emphasise that our present activities must not be stopped. There is certainly room here for agreement.

Mr. Mahias' remarks on the need for joint action by the NATO countries to combat the Russian ideology drew attention to a very serious problem now facing the democracies. Our countries have always, rightly I think, defended the freedom of the press and freedom of opinion, and this is the direct opposite of too definite and obvious governmental influence on public opinion. But, I agree with Mr. Mahias that the ideological danger is so serious that a more effective means of combating it must be found. Some action is being taken, mostly, at the moment, at national level. In my own

M. Michaud (suite)

Je ne vous apporte pas — et je le regrette — beaucoup et je suis très près de me rallier à la suggestion que formulait tout à l'heure M. Van Remoortel. Je ne vous apporte pas de solution, mais je vous suggère simplement cette idée. Serait-il tellement exorbitant que les activités culturelles et sociales du Conseil de l'Europe fussent rattachées, par un moyen juridique qui resterait à déterminer, à l'Union de l'Europe Occidentale elle-même ? Cela, me semble-t-il, offrirait l'avantage de rattacher quelque chose d'un peu incertain entre deux Assemblées à un socle, à un pivot, à une amarre beaucoup plus solide et je ne pense pas que les Etats membres du Conseil de l'Europe qui ne sont pas parmi nous puissent trouver cela exorbitant.

Je vous suggère, Monsieur le Ministre, cette idée. Je ne sais pas si la Commission des Cinq préconisée par notre collègue M. Van Remoortel pourra la creuser, mais je pense qu'il serait souhaitable qu'elle fût étudiée et que l'Union de l'Europe Occidentale ne se désaisisse pas trop vite de ses prérogatives, notamment dans le domaine culturel et social.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. le Ministre Luns pour répondre aux orateurs.

M. LUNS (*Président du Conseil en exercice*). — J'ai écouté avec toute l'attention qu'elles méritaient les interventions des honorables membres de cette Assemblée, et je rends hommage à la modération dont ils ont fait preuve envers celui qui, temporairement, a assumé aujourd'hui les fonctions de Président en l'absence de M. Couve de Murville.

Les remarques présentées par M. Furler sont très intéressantes et méritent de la part des Ministres une attention soutenue. A propos de la réponse à la Recommandation n° 28 qu'il n'a pas trouvée dans le rapport des Ministres, j'indique que celle-ci se trouve dans un document supplémentaire qui a peut-être échappé à l'attention de M. Furler. Je veux parler de la réponse du Conseil des Ministres aux Recommandations n°s 28, 31, 32 et 34 qui a été soumise plus tard à cette Assemblée et dont la première partie concerne précisément la Recommandation n° 28. Je profite de ce que M. Furler se trouve près de moi pour lui remettre un exemplaire de cette réponse que, je l'espère, il jugera satisfaisante.

Ce que M. Furler a dit quant à l'importance de la réunion des chefs du protocole des sept pays m'a particulièrement frappé. J'ai commencé ma carrière dans le protocole néerlandais, en 1937 ; je sais donc l'importance des problèmes que les chefs du protocole ont à traiter. Cependant, je ne suis pas assez aveugle pour ne pas penser avec M. Furler qu'il y a quelques objectifs un peu plus étendus, un peu plus importants, pour lesquels la collaboration et la coordination seraient aussi indiquées. J'ai retenu les remarques quelque peu ironiques de M. Furler ; je suis pleinement d'accord avec ce qu'il a dit sur la nécessité d'une coordination avec la Communauté Economique.

Je parle maintenant un peu comme ministre hollandais parce qu'il est toujours très difficile de se mettre à la place d'un collègue, surtout appartenant à un autre pays. Je ne sais pas si M. Couve de Murville aurait donné la même réponse, mais je vous assure que ce que vous avez dit sur la nécessité d'étendre cette Communauté vers une association plus large a l'accord complet de celui qui vous parle.

Quant à la motion que M. Van Remoortel se propose de soumettre à cette Assemblée, elle dépasse un peu, je crois, la compétence des Ministres. J'ai écouté avec intérêt M. Van Remoortel. Je ne crois pas qu'il y ait une contradiction entre ce que M. le Ministre Wigny, mon collègue belge, a dit et ce que j'ai avancé. Nous avons seulement jeté un peu de lumière sur deux aspects différents. M. Wigny a tenu à vous mettre en garde contre un dédoublement, un chevauchement, des compétences ; personnellement, je tiens à préciser qu'il ne faut pas arrêter les activités en cours. Il existe donc un terrain d'entente.

Le sujet abordé par M. Mahias sur la nécessité d'une action coordonnée entre les pays de l'O.T.A.N. pour combattre l'idéologie russe souligne un problème grave pour nos pays démocratiques. D'une part, et je le crois à juste titre, nos pays défendent la liberté de presse et la liberté d'opinion, ce qui est plutôt l'inverse d'une influence gouvernementale trop précise, trop claire, sur l'opinion publique. Je suis d'accord avec M. Mahias : le danger idéologique est tel qu'il faut trouver un moyen de le combattre plus efficacement. On fait quelque chose à ce sujet et c'est généralement, pour le moment, à titre natio-

Mr. Luns (continued)

country full governmental support is forthcoming for any private groups promoting the Atlantic idea and Western ideals generally. We also give financial help to private organisations.

With regard to more extensive government action, I might remind you that when N.A.T.O. decided, as much as a year ago, to widen the scope of the celebrations for its tenth anniversary as much as possible, it was with the very object of promoting the Atlantic idea which, as Mr. Mahias himself said, received such useful publicity in London during the recent Congress.

Let me say again, however, that any direct action by governments on public opinion that looks as if it is aiming at restricting freedom of thought may have the effect of a boomerang. I can, however, promise Mr. Mahias that I myself will bring his point to the attention of the Council of Ministers and of other bodies as well, but I think more will have to be done on the government side. The extent of the ideological threat is not sufficiently realised, nor the seriousness of the economic offensive now going on in other parts of the world as well. It is high time that more was done about both of them.

I realise that my replies will not seem very satisfactory, but Mr. Mahias knows the facts of the present situation as well as I do. I am quite sure, however, he was right to raise the matter.

Mr. Michaud's comments were, I think, intended for my Belgian colleague who will not be here on Wednesday, and I feel sure Mr. Wigny will reply to them with all his accustomed ease.

Mr. WIGNY (*Minister for Foreign Affairs of Belgium*) (Translation). — May I speak?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Wigny.

Mr. WIGNY (*Minister for Foreign Affairs of Belgium*) (Translation). — I feel compelled to say a few words in reply to Mr. Van Remoortel. It is true this is not a question for the Executive, and it is not as a member of

the Executive that I intend to speak, but as the author of the proposal under discussion.

Let me begin by thanking Mr. Van Remoortel for the very courteous way in which he has put forward his subsidiary proposal. All the same, Ladies and Gentlemen, I think I should draw your attention tactfully to a possibly rather unpalatable fact, but one that must be borne in mind. That is that we are faced here with a decision by the Council of Ministers. The Ministers have decided that the transfer shall in fact take place. I know you find this somewhat hard to bear, but I have already pointed out to you that it is a decision of principle without a practical outcome. The only really important point is how it is to be implemented. It is on this that your advice is wanted: ought W.E.U. to be left to carry on the work it has already undertaken, which is naturally best completed by the people who began it — that was one suggestion; ought there to be a kind of Seven Member Club inside the Council of Europe so as to give an opportunity of extending those types of activity more easily carried on between similar sorts of States; is there some other arrangement that you can think of?

In the second place, may I suggest that any proposals of yours would carry more weight if you were to accept the fact of the decision and direct your comments to the means by which it should be implemented.

My third suggestion is this. Mr. Van Remoortel has proposed that we ask for a joint meeting between a delegation from your Assembly and one from the other assemblies, to discuss terms of reference regarding social and cultural matters. I am very grateful to my friend, Mr. Van Remoortel, for giving me this opportunity of doing something that I regard as most important, namely clarifying this proposal.

Is it your considered view that an agreement between subsidiary bodies, for example between deliberating bodies, is really sufficient? An agreement already exists between the two Secretariats, who hold regular meetings to ensure at least some harmonisation over the work and such matters as staff and the employment of experts. What I think is really required is some contact between organisations as such, the organisations of the Six, the Seven, the Eleven, the Fifteen and the Seventeen — contact, that

M. Luns (suite)

nal. Dans mon pays, le gouvernement donne le plus grand appui aux groupements privés qui propagent l'idée atlantique et les idéaux de notre monde. Nous aidons aussi financièrement des organisations privées.

En ce qui concerne une action gouvernementale plus étendue, je peux vous rappeler que l'O.T.A.N. a décidé, il y a déjà une année, de donner une ampleur aussi grande que possible à la commémoration de son dixième anniversaire, justement à l'effet de propager cette idée atlantique qui a été, comme l'a dit d'ailleurs M. Mahias, si bien défendue à Londres au cours du grand congrès qui vient de se terminer.

Seulement, je le répète, une action directe du gouvernement sur l'opinion publique par ce qui peut sembler de la contrainte aura peut-être un effet de boomerang. Néanmoins, je promets à l'honorable député que le point qu'il a soulevé sera mentionné par moi dans les réunions du Conseil des Ministres, et aussi dans d'autres organismes, mais je crois qu'il faudra que, du côté des gouvernements, on fasse davantage. On n'aperçoit pas l'ampleur qu'a prise la menace idéologique et aussi l'offensive économique s'étendant aux autres parties du globe. Il est temps qu'on fasse plus.

Je comprends que mes réponses ne doivent pas paraître satisfaisantes, mais M. Mahias sait aussi bien que moi ce qu'est la réalité présente. Néanmoins, je crois qu'il a bien fait de soulever le problème.

Les remarques faites par M. Michaud concernant, je crois, mon collègue belge qui ne sera pas là mercredi. Je suis sûr que M. Wigny y répondra avec sa facilité habituelle.

M. WIGNY (*Ministre des Affaires étrangères de Belgique*). — Je demande la parole.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Wigny.

M. WIGNY (*Ministre des Affaires étrangères de Belgique*). — Je suis poussé à dire quelques mots à la suite de l'intervention de l'honorable M. Van Remoortel. Il est vrai que l'exécutif n'a rien à dire à ce sujet, ce n'est donc pas comme

membre de l'exécutif que je parle, c'est comme auteur de la proposition qui donne lieu à la discussion en cours.

D'abord, je remercie M. Van Remoortel pour la manière toujours courtoise avec laquelle il a fait sa proposition accessoire. Puis, je voudrais vous faire remarquer, Mesdames, Messieurs, avec prudence, une chose un peu désagréable peut-être, mais qu'il est utile de rappeler : nous nous trouvons devant une décision du Conseil des Ministres. Les Ministres ont décidé le transfert. Je sais que vous en éprouvez un peu d'énervement, mais je vous ai fait remarquer que cette décision de principe était sans valeur pratique. Ce qui est intéressant, ce sont les modalités d'application. C'est là-dessus que vous devriez donner des conseils, soit pour qu'on laisse à l'U.E.O. les travaux qui sont déjà entamés et qui nécessairement doivent être terminés par ceux qui les ont commencés — c'était une suggestion — soit qu'il y ait au sein du Conseil de l'Europe proprement dit un « Club des Sept », qui permettrait de pousser plus loin les travaux qui se font avec plus de facilité entre des Etats qui sont homogènes, soit encore toute autre éventualité que vous pourriez imaginer.

Ma seconde proposition est que votre suggestion aurait, je crois, plus de force si, tenant compte d'une décision, vous faisiez porter vos remarques sur les modalités d'exécution.

Ma troisième suggestion est la suivante. M. Van Remoortel fait une proposition qui consiste à demander qu'une délégation de votre Assemblée rencontre une délégation des autres Assemblées pour déterminer les ordres de compétence en ce qui concerne les affaires culturelles et sociales. Mon cher collègue et ami, je suis content que vous me donniez cette occasion de préciser — ce qui me paraît important — cette proposition.

Croyez-vous qu'il suffise qu'il y ait un accord entre institutions et, par exemple, entre institutions délibérantes ? Un accord existe déjà entre secrétariats généraux qui se réunissent régulièrement pour décider, au niveau administratif, une certaine harmonisation des travaux, des experts, des fonctionnaires, etc. En réalité, je pense qu'il faut un contact entre organisations, entre l'Organisation des Six, celle des Sept, celle des Onze, celle des Quinze, celle des Dix-Sept, c'est-à-dire non pas entre les diverses institutions, chacune

Mr. Wigny (continued)

is, not between the corresponding subsidiary bodies belonging to these organisations, but between the organisations themselves, so that all their subsidiary bodies have to submit to a common discipline. Otherwise, the agreements would be useless.

Having made this clear, it seems to me that the next step would be to create some kind of committee, the exact membership of which would naturally have to be gone into much more closely, but one that would be carefully planned beforehand to represent the same subsidiary bodies in each of the organisations. It would be a small committee and would meet from time to time to decide how to allocate the work. Once this small committee had been created, it would lay down what I might almost describe as provisional principles for such allocation. The underlying principle of allocation — you may think me rash to have set it out as I have done — could always be modified as you might wish. In particular, it would be open to modification as a result of experience which might show that too much work had been allocated to one organisation and not enough to another. This is the method by which the English, and we too in Belgium, created our common law. The only way to learn to walk is by walking; the only proof of the pudding is in the eating.

Let me suggest that we pool our goodwill in order to get together and prove by our actions that the European organisations are capable of a co-ordinated effort and of working hand in hand.

These are the suggestions I wished to put to you.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Luns, Mr. Mahias has one more question to put to you. Will you take it?

Mr. LUNS (Translation). — Certainly, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Mahias.

Mr. MAHIAS (*France*) (Translation). — Thank you for allowing me to speak again,

Mr. President. It is just that after hearing Mr. Luns' reply to my question, there is one piece of information I would like to give him.

The Preparatory Committee for the Youth Congress that is to take place in Vienna under the auspices of Communist youth in a few weeks' time has been given a first grant of four thousand million francs.

The PRESIDENT (Translation). — That is certainly an important piece of information.

I would like to thank Mr. Luns and Mr. Wigny once again for their interventions.

The general debate is closed.

In accordance with the provisions of paragraph 5 of Rule 27 of the Rules of Procedure, the Assembly will no doubt wish to refer the various sections of the Fourth Annual Report of the Council contained in Document 119 and Addendum to the appropriate committees.

Are there any objections?...

It is therefore agreed.

12. Secret Session

The PRESIDENT (Translation). — According to the Order of Business we have adopted, tomorrow morning, Tuesday, at 10 o'clock, the Assembly will be addressed by General Valluy, Commander-in-Chief, Allied Forces Central Europe, who has agreed afterwards to answer any questions you may wish to put to him.

The Presidential Committee has decided to propose to the Assembly that General Valluy's address should be heard in secret session, in accordance with Rule 20 of the Rules of Procedure, which reads as follows: "Debates of the Assembly shall be held in public, unless the Assembly decides otherwise."

The necessary practical arrangements have been made to ensure that, if the Assembly so decides, the session shall in fact remain a secret one. The public will not be allowed into the galleries and entry to the hall itself will be strictly supervised. No record of the debate will

M. Wigny (suite)

rencontrant son homologue, mais entre les organisations, afin que toutes les institutions de chacune de ces organisations se soumettent à cette commune discipline. Sinon, cela ne sert à rien.

Ayant précisé sur ce point ma pensée, ce qu'il faudrait faire, me semble-t-il, ce serait créer une sorte de comité dont la composition n'est pas encore suffisamment envisagée, certes, mais qui, à la suite de travaux préalables, représenterait les mêmes institutions de chacune de ces organisations. Ce petit comité se réunirait de temps en temps pour décider de la répartition des travaux. Puis, ce petit comité, une fois composé, établirait d'une façon je dirai presque provisoire, les grands principes d'après lesquels serait faite cette répartition des travaux. Le grand principe de cette répartition qui a été indiqué par moi d'une façon peut-être imprudente, peut être beaucoup amélioré par vous et surtout confirmé par l'expérience, qui montrera qu'on a donné trop peu à l'un et trop à l'autre. C'est ainsi que les Anglais et que nous-mêmes, en Belgique, nous avons fait notre droit public. On n'apprend à marcher qu'en avançant. C'est au pied du mur qu'on voit le maçon.

Je suggère que, par cet effort de bonne volonté, nous nous mettions tous ensemble, c'est-à-dire toutes les organisations européennes, pour démontrer, à l'usage, que nous sommes capables de coordonner nos efforts et de travailler la main dans la main.

Voilà la proposition que je voulais vous faire.

M. le PRÉSIDENT. — Monsieur le Ministre Luns, M. Mahias voudrait encore vous poser une question. Etes-vous d'accord ?

M. LUNS. — Certainement, Monsieur le Président.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Mahias.

M. MAHIAS (*France*). — Je vous remercie de m'accorder encore la parole, Monsieur le Prési-

dent. Je voulais simplement, en entendant M. le Ministre Luns répondre à la question posée, lui apporter une précision d'ordre financier.

Le comité préparatoire du Congrès de la Jeunesse, qui va se tenir à Vienne dans quelques semaines sous le signe de la jeunesse communiste dispose, pour commencer ses travaux, de quatre milliards de francs.

M. le PRÉSIDENT. — Je crois que l'information que voulait nous donner M. Mahias est fort importante.

Je remercie encore une fois M. le Ministre Luns et M. le Ministre Wigny de leurs interventions.

La discussion générale est close.

Conformément aux dispositions du paragraphe 5 de l'article 27 du Règlement, l'Assemblée voudra sans doute renvoyer aux Commissions compétentes les différentes parties du Quatrième rapport annuel du Conseil, contenues dans le Document 119 et l'Addendum.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

12. Huis clos

M. le PRÉSIDENT. — Conformément au calendrier qu'elle a adopté, l'Assemblée entendra demain matin, mardi, à 10 heures, un discours du général Valluy, Commandant en chef des Forces alliées du Centre-Europe, qui répondra ensuite aux questions qui lui seront posées.

Le Comité des Présidents a décidé de proposer à l'Assemblée que l'audition du général Valluy ait lieu à huis clos, conformément à l'article 20 du Règlement, dont je rappelle les dispositions : « Les débats de l'Assemblée sont publics, à moins que celle-ci n'en décide autrement. »

Je précise que toutes les dispositions matérielles ont été arrêtées pour que la décision de l'Assemblée soit efficace si elle était prise : le public ne sera pas admis dans les tribunes et l'entrée de la salle des séances sera rigoureusement contrôlée. Les débats ne figureront ni aux

The President (continued)

appear either in the Minutes or the Official Report. The interpretation will be consecutive.

The public Sitting will begin, as arranged, at 9.30 a.m. so that the Assembly can set up its Committees. There will then be a short adjournment, after which the Assembly will resume its Sitting in secret session at 10 o'clock.

Does the Assembly agree that during tomorrow morning's Sitting there shall be a secret session, beginning at 10 o'clock?

Are there any objections?...

It is therefore agreed.

**13. Date, time and Orders of the Day
of the next Sitting**

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the next Sitting be held tomorrow morning, Tuesday, 16th June 1959, with the following Orders of the Day :

1. At 9.30 a public Sitting to set up the Committees, so that they can meet before the afternoon Sitting at 2.30 p. m. to elect their Bureaux.
2. At 10 o'clock a secret session during which General Valluy, Commander-in-Chief, Allied Forces Central Europe, will address the Assembly.

Are there any objections?...

The Orders of the Day are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 6.45 p. m.)

M. le Président (suite)

deux comptes rendus, ni au procès-verbal. L'interprétation sera consécutive.

La séance publique débiterait comme prévu, à 9 h. 30 pour permettre à l'Assemblée de constituer ses Commissions. Après une suspension, l'Assemblée siégerait à huis clos à partir de 10 heures.

L'Assemblée est-elle d'accord pour décider qu'au cours de la séance de demain matin les débats cesseront d'être publics à partir de 10 heures ?

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

**13. Date, heure et ordre du jour
de la prochaine séance**

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance demain matin, mardi 16 juin 1959, avec l'ordre du jour suivant :

1. A 9 h. 30, séance publique pour la constitution des Commissions, de manière que celles-ci puissent se réunir avant la séance de l'après-midi, à 14 h. 30, pour élire leur bureau.

2. A 10 heures, séance à huis clos : discours du général Valluy, Commandant en chef des Forces alliées du Centre Europe.

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 18 h. 45)

SECOND SITTING

Tuesday, 16th June, 1959

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.

3. Appointment of Committees.
4. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 9.40 a.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the last Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. Appointment of Committees

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the appointment of Committees.

The nominations for membership of the four permanent Committees of the Assembly have been published in Notice No. 2.

In accordance with the provisions of paragraph 6 of Rule 39 of the Rules of Procedure, the Bureau submits these nominations for the approval of the Assembly.

The vacant seats will be filled later.

With the reservations I have just made, are there any objections to these nominations?...

1. See page 18.

The proposals are agreed to. The Committees are therefore appointed.

They will meet today at 2.30 p.m. before this afternoon's Sitting to elect their Bureaux.

The Committee on Defence Questions and Armaments will meet in Room 501, the General Affairs Committee in Room 201, the Committee on Budgetary Affairs and Administration in Room 401, and the Committee on Rules of Procedure and Privileges in Room 301.

4. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with the decision of the Assembly, the speech by General Valluy, Commander-in-Chief, Allied Forces Central Europe, will be heard in secret session at 10 a.m. The proceedings will, therefore, not appear in the two Official Reports of Debates, nor in the Minutes of Proceedings.

I propose, therefore, that the Assembly agree now to the Orders of the Day for the afternoon Sitting. This Sitting will take place at 3 p.m. with the following Order of the Day :

State of European Security (Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 128).

Are there any objections?...

The Order of the Day is therefore agreed to.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting will be suspended until 10 a.m.

At 10 a.m. the debate will be resumed in secret session.

(The Sitting was suspended at 9.45 a.m. and resumed in secret session at 10 a.m.)

(The Sitting was closed at 12.55 p.m.)

DEUXIÈME SÉANCE

Mardi 16 juin 1959

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. Constitution des Commissions.

4. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 9 h. 40, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

M. le **PRESIDENT**. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le **PRESIDENT**. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observation ? ...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le **PRESIDENT**. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal¹.

3. Constitution des Commissions

M. le **PRESIDENT**. — L'ordre du jour appelle la constitution des Commissions.

Les candidatures aux quatre Commissions permanentes de l'Assemblée ont été publiées au Bulletin n° 2.

Conformément aux dispositions du paragraphe 6 de l'article 39 du Règlement, le Bureau soumet ces candidatures à l'Assemblée.

Les sièges qui ne sont pas encore pourvus le seront ultérieurement.

Sous les réserves que je viens d'exposer, y a-t-il des contestations sur les candidatures présentées ? ...

1. Voir page 18.

Les propositions sont adoptées. En conséquence, les Commissions se trouvent constituées.

Elles se réuniront aujourd'hui à 14 h. 30 avant la séance de cet après-midi, pour procéder à l'élection de leurs bureaux.

La Commission des Questions de Défense et des Armements se réunira pièce 501, la Commission des Affaires Générales, pièce 201, la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, pièce 401, la Commission du Règlement et des Immunités, pièce 301.

4. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le **PRESIDENT**. — Conformément à la décision prise par l'Assemblée, l'audition du général Valluy, Commandant en chef des Forces alliées du Centre-Europe, aura lieu à huis clos, à partir de 10 heures. Les débats ne figureront donc ni aux deux comptes rendus, ni au procès-verbal.

En conséquence, je propose à l'Assemblée de fixer dès maintenant l'ordre du jour de la séance de cet après-midi. Cette séance aura lieu à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

Etat de la sécurité européenne (Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 128).

Il n'y a pas d'opposition ? ...

L'ordre du jour est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ? ...

La séance va être suspendue jusqu'à 10 heures.

A 10 heures, les débats reprendront à huis clos.

(La séance, suspendue à 9 h. 45 est reprise à huis clos à 10 heures)

(La séance est levée à 12 h. 55)

THIRD SITTING

Tuesday, 16th June, 1959

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. State of European Security (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 128*).
4. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.
Speaker : Mr. Moutet.

Speakers : The President, Mr. Mulley (*Rapporteur*), Mr. Kliesing, Mr. Maitland, Mr. Heye, Mr. Hughes Hallett, Mr. Duynstee.

The Sitting was opened at 3.45 p.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the last Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. State of European Security

(Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 128)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the debate on the Report on the state of European security presented by Mr. Mulley on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments.

I call the Rapporteur, Mr. Mulley.

Mr. MULLEY (*United Kingdom*). — It is a very great honour, Mr. President, to present this Report and the draft Recommendations on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments. I feel that I have a very large task to perform because we have attempted in this Report to cover a very broad field. I would say at once that it would have been impossible for me to do this without the very great assistance I received from the Chairman of the Committee, Mr. Lucifero, and the members of the Committee during our deliberations over the past six months. At the same time, I would say that in one sense my task has been made easier by this morning's Sitting although, in another sense, of course, it has been made very much more difficult. I am sure it is a great comfort to the Committee to know that we have been thinking on lines that have distinguished approval, although our thinking has been done quite independently and without that distinguished guidance.

I must apologise to the Assembly if I appear to be a little unprepared. I took the opportunity last night of accepting the very generous and gracious hospitality of Mr. Pflimlin and the town of Strasbourg and I stayed rather longer than I ought to have done, having regard to my responsibility today. As I listened to Mozart and Chopin I recalled the words of Mr. Luns, speaking to us yesterday, that we had not gone as far as we ought in enriching our culture. I thought that was the promptest response to a ministerial request that I have ever heard. Today, thanks to your generous hospitality at lunch, Mr. President, I may find myself in the embarrassing position of a noble Lord who dreamt that he was addressing the House of Lords in the United

1. See page 20.

TROISIÈME SÉANCE

Mardi 16 juin 1959

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. Etat de la sécurité européenne (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 128).

Intervient : M. le Président, M. Mulley (*rapporteur*), M. Kliensing, M. Maitland, M. Heye, M. Hughes Hallett, M. Duynstee.

4. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.
Intervient : M. Moutet.

La séance est ouverte à 15 h. 45, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observation ? ...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal¹.

3. Etat de la sécurité européenne

(*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 128)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport sur l'état de la sécurité européenne, présenté par M. Mulley au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

La parole est à M. Mulley, rapporteur.

M. MULLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). -- C'est pour moi un très grand honneur, Monsieur le Président, que de présenter ce rapport et les projets de recommandations qu'il contient au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements. C'est une tâche considérable car nous nous sommes efforcés, dans ce rapport, de couvrir un domaine très vaste. Je m'empresse de vous dire que je n'aurais jamais pu mener à bien ce travail sans le précieux concours que m'ont accordé M. Lucifero, président de la Commission, ainsi que les membres de la Commission au cours des délibérations des six derniers mois. J'ajouterai qu'en un sens ma tâche s'est trouvée facilitée par notre séance de ce matin, encore que celle-ci l'ait compliquée à d'autres égards. Je suis certain que la Commission aura appris avec un vif plaisir que sa pensée est allée dans un sens que d'éminentes personnalités ont approuvé bien qu'elle l'ait fait en toute indépendance et sans leurs conseils éclairés.

Je demande à l'Assemblée de bien vouloir m'excuser si j'ai l'air d'être pris un peu au dépourvu. Il m'a été donné hier soir d'être l'hôte de M. Pflimlin et de la Ville de Strasbourg, à la généreuse et charmante hospitalité desquels je tiens à rendre hommage, et je me suis plus attardé que je ne l'aurais dû, étant donné la tâche qui m'attendait aujourd'hui. Tandis que j'écoutais du Mozart et du Chopin, je me rappelais les paroles prononcées hier par M. Luns, lorsqu'il nous disait que nous n'avions pas enrichi notre culture comme nous l'aurions dû. Cette soirée fut, à ma connaissance, la réponse la plus prompte qui ait été faite à la requête d'un ministre. Aujourd'hui, et grâce à votre aimable invitation à déjeuner, Monsieur le Président, je risque de me trouver dans la situation embarrassée

1. Voir page 20.

Mr. Mulley (continued)

Kingdom Parliament and woke up to find that indeed he was.

Before coming to the substance of the Report it is necessary that I should make three or four points quite clear. The first is the short but absolutely essential one that in all our deliberations in Committee — and I am sure this is the inspiration of the Assembly — we are concerned not with defence for its own sake, but with defence as a means of preventing war.

Secondly, I must make it clear that my terms of reference do not permit me to go into the very important political aspects of these defence questions, particularly the need for and kind of political initiatives we ought to take. But the Assembly will notice that in the draft Recommendations we begin by saying that the Assembly is conscious of the need to take political initiatives to reach international agreement on the limitation and reduction of armaments subject to adequate controls.

I believe that we in the West, now and in the time to come, must set a new limit to human ingenuity in trying to find political solutions to the problem of the dangerous armaments race that is going on and will continue to go on unless it can be solved by political means. But in the absence of any political agreement we have to do all we can to see that the West has an effective defence. I do not see that there is any half-way house in dealing with defence questions. We must have as effective a defence as we can possibly provide. If the other side have strategic nuclear weapons and tactical nuclear weapons, then we must have them as well.

The third point by way of introduction is probably more contentious from the standpoint of contemporary politics, and that is the inclination these days for statesmen of all countries and all parties to make the most eloquent testimony as to the need for European integration and then to do very little towards furthering that objective. I do not myself accept that co-ordination is the same kind of thing as integration. I am beginning to think that in Europe and interna-

tional politics co-ordination is beginning to have the sound of a Minister who says that he is keeping something under constant review. Just as a lady never says, "Yes", so a Minister never says he will not do anything, or is not doing anything, about a particular problem. It is always kept under constant review. When we hear people talking of co-ordination in this context, I feel that it is an apology for failing in international commitments.

We really must make up our minds on this. We either want to have collective defence, or a mere collection of individual, national defence units. We must either go for the substance of collective defence, or continue to flirt with the shadow of national prestige.

The final preliminary consideration is dealt with, in fact, in one of the final conclusions of the Report, and that concerns the difficulty of obtaining proper and full defence information. I venture to say in that paragraph that the Council of Ministers of W.E.U., N.A.T.O. and individual national defence ministries could often go a lot further than they do in providing information without infringing proper security requirements. I thought our experience this morning was an example of what could be done in this direction.

In a democratic system of government all defence expenditure must have public backing. Unless we as public representatives really know the situation and the needs of our defence requirements, we cannot defend those needs to our constituents; and, of course, I do not think any party is very anxious to fight elections on the issue of more defence expenditure. I hope we shall — as we are already doing through W.E.U. and through the procedure of the Defence Committee — manage to get more information so that we can live up to the duty Mr. Luns placed upon us yesterday when he spoke of us as being "the yardstick of public opinion".

I wanted to make these preliminary points clear, because I do not want to fall into the trap which befell a distinguished English parliamentarian when she was giving a lecture to school children on the evils of drink. She knew, of

M. Mulley (suite)

sante de cet honorable Lord rêvant qu'il prononçait un discours devant la Chambre des Lords, et s'apercevant à son réveil que c'était bien ce qu'il était en train de faire.

Avant d'en venir à la substance du rapport, je dois préciser trois ou quatre points. Le premier est bref, mais absolument essentiel : dans toutes nos délibérations en Commission — et je suis certain que l'Assemblée s'inspire du même principe — ce n'est pas à la défense en tant que telle, mais à la défense en tant que moyen d'empêcher la guerre que nous nous intéressons.

En second lieu je tiens à préciser que le mandat qui m'a été donné ne m'autorise pas à entrer dans le détail des aspects politiques extrêmement importants de ces questions de défense, ni en particulier à vous entretenir des initiatives politiques qui sont nécessaires et de la forme qu'elles devraient prendre. L'Assemblée constatera néanmoins que, dans nos projets de recommandations, nous disons en préambule que l'Assemblée est consciente de la nécessité de prendre des initiatives d'ordre politique en vue d'aboutir à un accord international de limitation et de réduction des armements, sous réserve de contrôles appropriés.

Je crois que l'Occident, maintenant et à l'avenir, doit reculer les limites de l'ingéniosité humaine en s'efforçant de découvrir des solutions politiques au problème de cette dangereuse course aux armements qui se poursuit, et se poursuivra, si l'on n'y met fin par des moyens politiques. En l'absence, toutefois, d'un accord politique, nous devons veiller de notre mieux à ce que l'Occident soit doté d'une défense efficace. Il n'existe pas de demi-mesures en matière de défense. Nous devons avoir les moyens de défense les plus efficaces que nous puissions nous procurer. Si l'autre camp a des armes nucléaires stratégiques et des armes nucléaires tactiques, nous devons en avoir aussi.

Ma troisième remarque préliminaire sera probablement plus sujette à controverse sur le plan de la politique contemporaine. Elle a trait à la tendance qu'ont de nos jours les hommes d'Etat de tous les pays et de tous les partis à se faire dans les termes les plus éloquents les champions de l'intégration européenne, tout en ne faisant rien ou presque rien pour atteindre cet objectif. Je me refuse pour ma part à voir dans la coordination le synonyme d'intégration

et je finis par me demander si, en France et en politique internationale, le mot de coordination n'en vient pas à signifier, pour reprendre une expression chère aux ministres, que telle ou telle question demeure constamment à l'étude. De même qu'une dame ne dit jamais « oui », de même un ministre ne dit jamais qu'il ne fera rien, ou qu'il ne fait rien au sujet de tel ou tel problème. Le problème demeure constamment à l'étude. Quand on nous parle de coordination dans ce domaine, j'ai l'impression que c'est pour excuser un manque à des engagements internationaux.

Nous devons savoir ce que nous voulons : ou bien une défense collective, ou bien la simple juxtaposition d'unités de défense nationales. Il nous faut choisir la réalité de la défense collective ou poursuivre notre flirt avec une ombre : celle du prestige national.

Ma dernière observation préliminaire est reprise en fait dans l'une des conclusions du rapport ; elle a trait à la difficulté d'obtenir des renseignements valables et complets sur les problèmes de défense. Dans le paragraphe en question, je me risque à dire que le Conseil des Ministres de l'U.E.O., celui de l'O.T.A.N., et les divers ministères de la Défense pourraient nous fournir beaucoup plus d'informations sans transgresser les règles normales de sécurité. Ce qui s'est passé ce matin illustre à mon avis l'effort qui pourrait être fait en ce sens.

En régime démocratique, toutes les dépenses de défense doivent avoir l'assentiment de l'opinion publique. Si, en notre qualité de représentants de cette opinion nous ne sommes pas convenablement informés de la situation et des besoins de notre défense, nous ne pouvons les justifier auprès de nos électeurs, et je ne sache pas qu'un parti quelconque tienne vraiment à axer sa campagne électorale sur la nécessité d'une augmentation des dépenses militaires. J'espère que nous réussirons, comme nous l'avons déjà fait par l'intermédiaire de l'U.E.O. et grâce à la procédure d'information de la Commission de Défense, à obtenir davantage de renseignements afin de remplir le rôle que nous a confié hier M. Luns : celui de « baromètres de l'opinion publique ».

Je tenais à faire ces remarques préliminaires afin de ne pas tomber dans le piège où tomba une distinguée parlementaire britannique, alors qu'elle évoquait devant des écoliers les méfaits de l'alcoolisme. Sachant qu'une démonstration est

Mr. Mulley (continued)

course, that visual argument was even more effective than verbal, so she used to take a worm from her pocket and drop it into a glass of water. Of course, the worm was quite happy and swam about. Then — perhaps my Scottish friends will forgive me for mentioning this very extravagant use of whisky — she used to take the worm from the water and drop it into a glass of whisky. Then the worm died very quickly. She used to ask the children what that indicated. One day a little boy at the back of the room replied, "Please, Miss, it means that if you have worms you ought to drink whisky". After that she did not use that illustration. I do not want to fall into that error, so I have ventured to make these preliminary observations.

The Report is concerned, first, with the overall strategic position of the West and then a large part is devoted to an examination of the rôle of the Navy. In considering the present strategic position of the West we thought it was time the emphasis and the priorities of the Western defence were re-examined and re-assessed, because as we saw it the situation today is very different from that of two or three years ago.

There is no doubt that the stage of nuclear parity between East and West has been reached, at least in the sense that each side is capable of destroying the bases and cities of the other by nuclear bombs or missiles. That means that instead of being able to rely on the shadow of the H-bomb for our defence, today we know that if it is decided to use strategic nuclear weapons, retaliation in like measure will come by return of post — indeed, rather quicker than normal postal services.

It seems to me, in these circumstances, that a potential aggressor will not believe that the West will use the strategic nuclear deterrent except as a weapon of last resort. To put the matter very shortly, credibility is the main requirement of the strategic nuclear deterrent. We all recognise that if ever we have to use the nuclear strategic deterrent, it will have failed its purposes as a deterrent. As credibility as to its use diminishes, so the effect of the strategic deterrent loses force. On the other hand, so long as nuclear weapons are available, an aggressor will remain in doubt,

and it is important that that doubt should be left. For example, no one would suggest that we should publicly indicate the circumstances in which we would use either tactical or strategic weapons.

It seems to me that two conclusions follow from this new assessment arising from nuclear parity or, if you like it better, nuclear stalemate. First, the levels and organisation of Western strategic deterrent forces must be such that their effectiveness against serious challenges is ensured and their elimination by surprise attack ruled out. Secondly, we must build up sufficient conventional forces, including small nuclear weapons for tactical use where appropriate, to ensure that they can meet lesser challenges. The strength of Western defence must be sufficient and the range of possible Western counter-measures must be wide enough in all circumstances to rule out the possibility of an easy victory by a would-be aggressor in any theatre on land, sea or air.

It is very important that that policy should be clearly stated and understood by the people of the Western democracies. In my view, it is much more acceptable to public opinion which, conscious of the fearful consequences of nuclear war, has been apprehensive of the prospect of depending wholly or mainly on the strategic nuclear deterrent for its security. The provision of conventional forces adequate for these purposes may also make easier negotiations for the suspension of nuclear tests and, finally, we hope, of the manufacture of the bombs and the destruction of existing stocks.

Although, in some circles, this is perhaps regarded as a novel strategic concept, I submit that it is clearly consistent with the Reports of the Committee over the last two years. My distinguished predecessor, whom I am glad to see now sitting with me as Chairman of the Defence Committee, in his Reports of May 1957, and October 1957, dealt with this aspect of strategy — for those who want chapter and verse these are set out in paragraph 7. The Report which I had the honour to present last December also said it was not enough for us to be ready to deal with nuclear war, but that our troops must be armed and trained to meet local attacks

M. Mulley (suite)

plus éloquent que des paroles, elle avait l'habitude de tirer un ver de sa poche et de le placer dans un verre d'eau. L'animal, évidemment, s'y trouvait fort à l'aise et s'ébattait joyeusement. Ensuite — et je demande à mes amis écossais de me pardonner si j'évoque cet emploi scandaleux du whisky —, elle sortait le ver de l'eau et le jetait dans un verre de whisky. La mort était presque instantanée. Elle demandait alors aux écoliers de lui dire quel était le sens de sa démonstration. Un jour, un petit garçon, du fond de la classe, lui répondit: « Mademoiselle, cela veut dire que quand on a des vers il faut boire du whisky. » Elle s'abstint désormais de recourir à ce moyen d'enseignement. Si je vous ai soumis ces observations préliminaires, c'est que je ne veux pas tomber dans la même erreur.

Le rapport traite tout d'abord de la position stratégique d'ensemble de l'Ouest, puis consacre une longue section au rôle de la marine. Considérant la position stratégique actuelle de l'Ouest, nous avons estimé que le moment était venu de réexaminer et de redéfinir le centre de gravité et les priorités de la défense occidentale, car la situation actuelle est à notre avis très différente de ce qu'elle était il y a deux ou trois ans.

Il est incontestable que l'équilibre nucléaire entre l'Est et l'Ouest est atteint en ce sens du moins que chaque camp est en mesure de détruire les bases et les villes de l'adversaire avec ses bombes ou engins nucléaires. Pour nous, cela revient à dire qu'au lieu de pouvoir nous abriter à l'ombre de la bombe H pour assurer notre défense, nous savons aujourd'hui que s'il est décidé d'utiliser les armes nucléaires stratégiques, une riposte de même nature suivra immédiatement, pour ainsi dire par retour du courrier et même en moins de temps qu'il n'en faut à nos services postaux.

Il me semble dans ces circonstances qu'un agresseur éventuel ne croira pas que l'Occident aura recours aux armes stratégiques nucléaires de dissuasion, sauf en dernier ressort. En un mot, les armes n'ont de valeur défensive que dans la mesure où l'adversaire peut en craindre l'emploi. Nous admettons tous que si nous devions y recourir un jour, elles n'auraient pas rempli leur rôle: celui de décourager l'agression. A mesure que diminue la crainte qu'elles ne soient employées, les moyens de prévention stratégiques perdent leur force de dissuasion. En

revanche, tant qu'il sera possible d'utiliser les armes nucléaires, l'agresseur s'interrogera, et il est important que son incertitude subsiste. Personne ne prétendra par exemple que nous devrions préciser publiquement les circonstances dans lesquelles nous emploierons les armes tactiques ou stratégiques.

Il me semble que cet équilibre ou, si vous préférez, cette impasse nucléaire, appelle deux conclusions: la première, c'est que l'importance et l'organisation des forces stratégiques occidentales de prévention nucléaires doivent être telles que leur efficacité, en cas de menaces graves, soit assurée, et que soit exclue toute possibilité d'anéantissement de ces forces par une attaque surprise. La deuxième, c'est que nous devons mettre sur pied des forces conventionnelles suffisantes, comprenant de petites armes nucléaires tactiques là où elles sont nécessaires, afin de nous assurer qu'elles peuvent faire face à des agressions moins sérieuses. Les forces de défense occidentale doivent être en toutes circonstances assez puissantes et le choix des contre-mesures possibles assez large pour ôter à un agresseur éventuel tout espoir de victoire facile, que ce soit sur terre, sur mer ou dans les airs.

Il est essentiel que cette politique soit clairement définie et comprise par les peuples des démocraties occidentales. A mon avis elle est bien plus acceptable pour l'opinion publique qui, consciente des effroyables conséquences d'une guerre nucléaire, appréhende d'avoir à s'en remettre entièrement ou principalement pour sa sécurité aux moyens de prévention nucléaires stratégiques. La mise sur pied de forces conventionnelles suffisantes à cette fin pourrait aussi faciliter les négociations sur la suspension des essais nucléaires et peut-être aussi sur l'arrêt de la fabrication des bombes et la destruction des stocks existants.

Bien que certains milieux tiennent peut-être ceci pour une conception stratégique nouvelle, je l'estime parfaitement en accord avec les rapports soumis par la Commission durant les deux dernières années. Dans les rapports qu'il a présentés en mai et octobre 1957, mon distingué prédécesseur que je suis heureux de voir maintenant siéger à mes côtés en qualité de président de la Commission de Défense, a examiné cet aspect de la stratégie — ceux qui désirent une référence précise peuvent se reporter au paragraphe 7. Le rapport que j'ai eu l'honneur de soumettre en décembre dernier précisait également qu'il ne suffisait pas d'être prêts à af-

Mr. Mulley (continued)

by conventional means only if such circumstances should arise.

In reviewing Western defence, it is, therefore, necessary to consider our deterrent forces in the event of either total or limited war. We must consider both the contingency of a sudden, all-out attack and also a local aggression conducted on a limited scale for limited objectives. Limited war in its accepted interpretation is limited in the objective sought, the means employed and the area in which it is fought.

It has been said that a limited war in Europe would not entail the participation of the United States and for that reason the concept of a limited war has been rejected. In my view, that is wrong. If a limited war were to be fought in Europe where United States troops were involved, I believe they would be bound to take part in it just as much as in a global war, but it is also wrong to assume that the United States would be impatient to use strategic nuclear bombs, inviting certain retaliation on American bases and cities, while alternative means of halting or restricting the aggression existed.

On the other hand, it would be equally wrong for an aggressor to assume that if a war was started for limited objectives it could necessarily be contained without provoking total war. It is on those assumptions that we have ventured to examine the existing state of European security. In total war we depend almost wholly on the thermonuclear bombs, the so-called strategic nuclear deterrent. As we can see, as the West would never use those means offensively they have to be organised so that they may still be used after a surprise attack on Western bases. In short, the West must have the capacity to strike the second blow.

The present means of delivery is almost wholly the manned bomber. An early warning system and the most up-to-date anti-air defence equipment are indispensable for us. In view of the small depth of Western European territory, SACEUR has for some time requested the integration of the entire Western European air defence system under his command. Except in the combat zone, no fighter squadrons at present come under his authority and anti-aircraft missiles are a national responsibility even in the combat zone. Although SACEUR's wish was accepted by all WEU member countries, it appears that the French Government have lately withdrawn their approval and wish to keep their air defence under national command. Obviously, the advantages of an integrated air defence system in Europe are gravely weakened by the absence of a similar system in France. The main requirement is to get that integration rather than the co-ordination which is urged as an alternative, and I hope parliamentarians here will use their influence in their own countries in that respect.

Since the Report was written, there has arisen the more recent decision of the French Government not to have the tactical air force of N.A.T.O. on French territory because of the controversy concerning the control and authority to use nuclear weapons and warheads. If I may, I will deal with that matter later.

In key areas, the deterrent will increasingly have to be provided by the much less vulnerable missiles. In the Report we have given as much information to the Assembly as we could get — although some of it is of a rather technical character. I hope, however, I may be excused from going into it in great detail, but the same point remains here, too, because France and some other WEU and NATO countries have expressed their unwillingness to have missile bases on their territory unless they have some say in the joint command over their use. I should also say that no defence yet exists against ICBMs and IRBMs — intercontinental ballistic missiles and intermediate range ballistic missiles.

M. Mulley (suite)

fronter une guerre nucléaire, mais qu'il fallait aussi que nos forces soient armées et instruites pour faire face le cas échéant à des attaques locales par le seul moyen des armes conventionnelles.

Il est donc nécessaire, lorsqu'on examine la défense occidentale, de considérer nos moyens de prévention en fonction de deux hypothèses : celle de la guerre totale et celle d'une guerre limitée. Il nous faut donc envisager à la fois l'éventualité d'une guerre totale soudaine, et celle d'une agression locale conduite avec des moyens limités pour atteindre des objectifs limités. Une guerre limitée, au sens qu'on lui donne actuellement, est limitée quant à ses objectifs, aux moyens qu'elle emploie et à la zone où elle se déroule.

On a prétendu qu'une guerre limitée en Europe n'entraînerait pas nécessairement la participation des Etats-Unis, et pour cette raison on a écarté le principe d'une telle guerre. A mon point de vue, ceci est une erreur. Si une guerre limitée devait se livrer en Europe, là où sont stationnées des forces des Etats-Unis, je crois que ces forces ne pourraient faire autrement que d'y prendre part, tout comme dans le cas d'une guerre mondiale ; mais il n'est pas moins faux de supposer que les Etats-Unis seraient impatients de faire usage de leurs bombes nucléaires stratégiques, et d'attirer ainsi sur leurs bases et leurs grandes villes des représailles certaines, aussi longtemps qu'existeraient d'autres moyens d'enrayer ou de limiter l'agression.

En revanche, ce serait une aussi grande erreur de la part d'un agresseur, que de supposer qu'une guerre déclenchée pour atteindre des objectifs limités serait nécessairement contenue et ne dégènerait pas en guerre totale. C'est en fonction de ces hypothèses que nous avons entrepris l'examen de l'état actuel de la sécurité européenne. En cas de guerre totale, les bombes thermonucléaires, ce qu'on est convenu d'appeler le préventif nucléaire stratégique, constitue presque notre unique recours. Etant entendu que l'Occident n'utilisera jamais ces moyens à des fins offensives, il importe d'organiser ce potentiel de façon qu'il puisse être encore utilisé après une attaque surprise contre les bases occidentales. En résumé, l'Occident doit être en mesure de porter le second coup.

A l'heure actuelle, le bombardier avec pilote est pratiquement le seul moyen d'acheminement. Un système de détection avancée et l'équipement anti-aérien le plus moderne nous sont indispensables. En raison de la faible profondeur du territoire de l'Europe occidentale, le SACEUR demande depuis un certain temps déjà l'intégration de tout le système de défense aérienne de l'Europe de l'Ouest. Exception faite de la zone de combat, aucune escadrille de chasse ne se trouve à l'heure actuelle placée sous son commandement, et les engins anti-aériens demeurent sous contrôle national, même dans la zone de combat. Bien que la demande du SACEUR ait été acceptée par tous les pays membres de l'U.E.O., il semble que le gouvernement français soit récemment revenu sur sa décision et désire conserver le commandement de sa défense aérienne. Il va sans dire que les avantages d'un système intégré de défense aérienne en Europe se trouvent considérablement réduits par l'absence d'un système analogue en France. Or, la situation exige surtout l'intégration, plutôt que la coordination que l'on préconise à sa place, et j'espère que les parlementaires ici présents useront de leur influence en ce sens dans leurs pays respectifs.

Plus récemment, depuis que le rapport a été rédigé, le gouvernement français a refusé d'accueillir les unités aériennes tactiques de l'O.T.A.N. en territoire français à la suite de la controverse concernant le contrôle et l'autorisation d'emploi des armes et ogives nucléaires. Si vous me le permettez, je reviendrai là-dessus tout à l'heure.

Dans les zones clés, les moyens de prévention nucléaires devront de plus en plus être constitués par des engins beaucoup moins vulnérables. Dans le rapport, nous avons donné à l'Assemblée tous les renseignements que nous avons pu procurer, certains d'ailleurs assez techniques. J'espère que l'Assemblée voudra bien me dispenser de les reprendre en détail, mais le même problème se pose également dans ce domaine, du fait que la France et certains autres pays de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N. ont fait savoir qu'ils refusaient d'accepter l'installation de rampes de lancement sur leur territoire s'ils n'avaient pas aussi leur mot à dire dans leur utilisation. J'ajouterai enfin qu'il n'existe encore aucun moyen de défense contre les ICBM et les IRBM, c'est-à-dire des engins balistiques intercontinentaux et des engins balistiques de portée intermédiaire.

Mr. Mulley (continued)

I think we can conclude that, from this very brief review of our defence preparations in the very unhappy event of total war, the development of the strategic deterrent suggests that the state of mutual intimidation with offensive nuclear weapons still prevails while means of defence have not yet caught up.

When we look at the second responsibility of our defence forces, namely, the aspect of limited war, the picture once again is not exactly rosy. It is SHAPE's declared policy to have sufficient ground forces to escape from the dilemma, as SACEUR put it in March: "No response to any threat or incident except the ultimate one."

Time and time again, we hear that the immediate military requirement is 30 divisions. Over the last few years, the governments concerned have not fulfilled that requirement, and I am sure they have been content to rely on strategic nuclear protection as if American nuclear superiority still prevailed. For that reason, they have neglected their contribution to ground forces. Also, of course, one understands that their attitude is dictated partly by reasons of domestic policy and partly by financial considerations — the budget and balance-of-payments equilibria, etc.; but we believe this failure is deserving of very serious criticism.

We heard yesterday from Mr. Luns, and we have constantly had it too in reply to our Recommendations from this Assembly, an assurance that the Council of Ministers agrees with us on the importance of providing the minimum of 30 divisions. Last time, we made a concrete proposal that each member country should be charged with the responsibility of providing a given number of divisions, and in that way we would be able to see a prospect, at any rate, in the foreseeable future of attaining this target.

I would again remind the Assembly that it is only the United Kingdom that is under treaty obligation to maintain a minimum force on the Continent of Europe. We know the reasons only too well — or we know the deficiencies only too well: absence of French divisions, comparative slowness of German rearmament, withdrawal of

British troops, and failure of other countries to make a full contribution. The date of the return of French troops is probably as uncertain as it was last year, although we assume that when it is possible for French troops to come back to Europe they will be integrated within SACEUR's command. It will not, in those circumstances at any rate, be a question of co-ordination. We must also comment on the decision taken by the French Government to withdraw the French fleet, in the event of hostilities, from the NATO Command, although, of course, assurances have been given that it would co-ordinate and co-operate with the NATO Command in the Mediterranean.

I would say, although I have no brief to speak for the British Government, that we have done rather better recently than in the past. We have, since the Assembly last met, equipped, or have assurances that British troops will be equipped, with the standard FN rifle, and the 0.300 rounds, and we have assurances from our Defence Minister that substantial improvement in the equipment of British troops in Germany is on the way. Speaking for myself alone, I believe we should send a fourth division back to Germany. I do not think that at the moment Britain is the whipping boy in this controversy. We have studied the Report and the reply of the Council of Ministers to our Recommendation and, frankly, we are not satisfied with assurances without visible means that other steps are available to provide those forces.

We ask the Assembly to support us in requesting from the Council of Ministers its plans to provide these 30 divisions if it cannot accept the concrete and constructive proposals of the Assembly in Recommendation No. 28 in December last.

Before leaving the subject of general strategy, I must say a word about the concern of the Assembly and of its Defence Committee with the integration of nuclear weapons within the Alliance, whether those weapons are fired from land, sea or air. The Assembly will recall that a year ago we passed Recommendation No. 28, recommending to the Council that it should examine the machinery required for exercising effective joint power of decision over the strategic employment of nuclear weapons of member

M. Mulley (suite)

Je crois que de ce bref exposé de nos préparatifs militaires en prévision de ce cataclysme que serait une guerre totale, on peut conclure que le développement du potentiel nucléaire stratégique est tel que l'état d'intimidation mutuelle au moyen d'armes nucléaires offensives continue de prévaloir alors que les moyens de défense n'ont pas encore rattrapé leur retard.

Lorsqu'on considère la deuxième mission qui incombe à nos forces de défense, celle de livrer une guerre limitée, la situation, là encore, est loin d'être favorable. Le SHAPE a pour politique déclarée de disposer de forces terrestres suffisantes pour échapper au dilemme que le SACEUR a défini en mars : « Impossibilité de répondre à une menace, ou à un incident quelque, sauf à l'irréparable. »

On nous répète inlassablement que nous avons besoin immédiatement de 30 divisions. Au cours des dernières années, les gouvernements n'ont pas satisfait à ce besoin ; je suis certain qu'ils se sont contentés de compter sur la protection nucléaire stratégique, comme si la supériorité nucléaire américaine était toujours acquise, et ils ont négligé de fournir leur contribution à la mise sur pied des forces terrestres. On conçoit que leur attitude soit dictée en partie par des raisons de politique intérieure, et en partie par des considérations financières (budget, équilibre de la balance des paiements, etc.) ; mais nous estimons néanmoins que cette carence des gouvernements appelle de sérieuses critiques.

Nous avons entendu hier M. Luns nous donner l'assurance, ce que l'on n'a d'ailleurs jamais cessé de nous répéter en réponse aux recommandations de l'Assemblée, que le Conseil des Ministres reconnaît avec nous qu'il est important de mettre sur pied un minimum de 30 divisions. La dernière fois, nous avons fait une proposition concrète : nous avons proposé que chaque pays membres soit chargé de fournir un nombre donné de divisions ; de cette façon nous aurions du moins la perspective d'atteindre cet objectif dans un avenir prévisible.

Je voudrais rappeler à l'Assemblée que le Royaume-Uni est le seul pays tenu par traité de maintenir une force minimum sur le continent européen. Nous n'en connaissons que trop bien les raisons : absence des divisions françaises, lenteur relative du réarmement allemand, retrait d'unités britanniques, incapacité de certains

Etats à apporter leur pleine contribution. La date du retour des troupes françaises est probablement aussi incertaine aujourd'hui qu'elle l'était l'an dernier, encore qu'il soit raisonnable de supposer qu'à leur retour en Europe les troupes françaises seront intégrées au commandement du SACEUR. Il ne sera pas, du moins dans ces circonstances, question de coordination. Nous devons aussi évoquer la décision prise par le gouvernement français de retirer la flotte française, en cas d'hostilités, du commandement de l'O.T.A.N., bien qu'il ait assorti cette décision de l'assurance que la flotte française agirait en coordination et en coopération avec le commandement de l'O.T.A.N. en Méditerranée.

Bien que je ne sois pas chargé de me faire le porte-parole du gouvernement britannique, je dirais que nous avons fait mieux que par le passé, récemment. Depuis la dernière session, nous avons équipé, ou avons eu des assurances que les forces britanniques seraient équipées du fusil FN standard et des munitions de 0,3 ; d'autre part, notre Ministre de la Défense nous a assurés que l'équipement des unités britanniques stationnées en Allemagne s'améliore très nettement. Personnellement, j'estime que nous devrions renvoyer une quatrième division en Allemagne. Je ne crois pas que ce soit la Grande-Bretagne qui paye actuellement pour les autres dans cette controverse. Nous avons étudié le rapport et la réponse du Conseil des Ministres à nos recommandations : en toute franchise, il ne nous suffit pas d'avoir l'assurance, en l'absence de preuves tangibles, qu'il existe d'autres méthodes pour fournir ces forces.

Nous demandons à l'Assemblée d'appuyer notre requête par laquelle nous prions le Conseil de faire connaître les plans qu'il a élaborés pour mettre sur pied les 30 divisions prévues, s'il ne peut accepter les propositions concrètes et constructives que l'Assemblée lui a soumises en décembre dernier dans le cadre de sa Recommandation n° 28.

Avant de clore le chapitre sur la stratégie générale, je dois faire état de la préoccupation que cause à l'Assemblée et à sa Commission de Défense l'intégration des armes nucléaires dans l'Alliance, que ces armes soient lancées de terre, de mer ou des airs. L'Assemblée se rappellera qu'il y a un an, nous avons adopté la Recommandation n° 28, invitant le Conseil à examiner la structure nécessitée par l'exercice d'un pouvoir conjoint et effectif de décision dans l'emploi des armes nucléaires des Etats membres à des

Mr. Mulley (continued)

States, as a first step towards the establishment of such joint power of decision within N.A.T.O.

In December last, in Recommendation No. 28, the Assembly again insisted that the governments of member States take immediate steps to establish jointly political directives governing the initial tactical use of nuclear weapons and covering, as far as possible, all contingencies.

In reply to Recommendation No. 28, the Council has said that the power to authorise the initial tactical use of nuclear weapons within the area of European command rests with SACEUR, acting under political direction from the North Atlantic Council. We welcome that very clear statement from the Council of Ministers not least because this time it has not used the formula of NATO responsibility to avoid the question, and, secondly, because it clearly gives superiority to the political over the military power in this very vital matter. It does not say whether or not steps have been taken within the North Atlantic Council to set up the political directives that the Assembly had in mind last year. I would ask the Council of Ministers to take those steps and initiate that discussion, although, of course, we realise that these directives could in no circumstances be made public because they would perhaps invite aggression.

Perhaps I might be permitted to say a word about the control of nuclear weapons in general. I recognise that we in Britain, probably if not certainly because we are ourselves a nuclear power, have a privilege in respect of the fact that the nuclear weapons and bombs that must be used from the British Isles are subject to a joint power of decision between ourselves and the United States. That is not, as I understand it, the case for any other country in the Alliance.

One does, on the one hand, see the force of the argument for countries seeking to have their own nuclear weapons if they are denied a voice in the command and use of those of the Alliance as a whole. On the other hand, none of us would welcome the extension of the nuclear powers, because all additional nuclear weapons add to

the problem, first, of getting agreement to suspend tests and to abolish the weapons, and, secondly, of course — not within the scope of W.E.U. and without seeking out invidious examples in certain parts of the world — the possession of nuclear weapons in some hands would be a matter of gravest concern to us all.

I apologise for doing what I propose to do now, because to quote one's previous speeches is about the worst speaking habit into which one can fall. Nevertheless, I venture to read a short extract from a speech I made in a similar debate here last July, when I said:

“I believe all of us in the West, whether we like it or not, are sheltering behind the nuclear weapon of America and of Britain. It is only this nuclear umbrella that makes any sense of Western defence policy.

“I would say to my British friends who favour unilateral renunciation by Britain of nuclear weapons that they are running away from the real problem and burying their heads in the sand. It is not British bombs we need to worry about, but about bombs generally, so long as any exist; Russian and American as well as British bombs. We need to worry about the probable extension of what is rather indecently called the Nuclear Atomic Club.

“If one wants to abolish all bombs one cannot believe in unilateral disarmament. I believe there may be a possibility for Britain, by agreement within N.A.T.O., to stop making nuclear weapons. If we are agreed that if Britain stops making them no other country will seek to equip itself, then it may be that it would be right for us to renounce the weapons and to cease making any more. I would utter a word of warning, because we do not know how public opinion in America may develop. If the time comes when Americans can deliver the nuclear deterrent direct by intercontinental ballistic missiles from the United States to targets in the East, it may well be that they would be less interested in Europe. I do not believe this is a real danger, but it is a possible danger. It

M. Mulley (suite)

fins stratégiques, à titre de premier pas vers l'établissement d'un tel pouvoir conjoint de décision dans le cadre de l'O.T.A.N.

En décembre dernier, toujours dans la Recommandation n° 28, l'Assemblée a de nouveau insisté pour que les gouvernements des Etats membres prennent dès maintenant des mesures en vue de formuler conjointement des directives politiques relatives à l'emploi tactique initial des armes nucléaires, et couvrant autant que possible toutes les éventualités.

En réponse à la Recommandation n° 28, le Conseil a fait savoir que le pouvoir d'autoriser le premier emploi tactique des armes nucléaires dans la zone du commandement européen appartient au SACEUR, agissant en vertu des directives politiques du Conseil de l'Atlantique Nord. Nous nous félicitons de cette déclaration du Conseil des Ministres, d'autant que, pour une fois, il n'a pas eu recours à la formule de la responsabilité de l'O.T.A.N. pour éluder la question, mais parce qu'il accorde nettement la primauté à l'autorité politique sur l'autorité militaire dans ce domaine capital. Il ne dit pas que des mesures ont été prises au sein du Conseil Atlantique pour définir les directives politiques auxquelles songeait l'Assemblée l'an dernier. Aussi voudrais-je demander au Conseil des Ministres de prendre ces mesures, et d'amorcer cette discussion, encore que nous comprenions parfaitement que ces directives ne sauraient en aucune circonstance être rendues publiques, car ce serait peut-être encourager l'agression.

Je voudrais encore ajouter un mot concernant le contrôle des armes nucléaires en général. Je reconnais volontiers qu'en Grande-Bretagne, probablement—sinon certainement—parce que nous sommes nous-mêmes une puissance nucléaire, nous sommes avantagés en ce sens que les armes et bombes nucléaires stationnées dans les Iles Britanniques sont soumises à un pouvoir conjoint de décision anglo-américain. Tel n'est pas le cas, je crois, pour aucun autre pays de l'Alliance.

On ne peut que reconnaître la force de l'argument invoqué par les pays qui cherchent à avoir leurs propres armes nucléaires si on leur refuse de participer au commandement et à l'emploi des armes nucléaires de l'Alliance dans son ensemble. Cependant aucun de nous ne souhaite une augmentation du nombre des puissances

nucléaires, car un accroissement des armes nucléaires ne ferait que rendre plus difficile la conclusion d'un accord sur la suspension des essais et l'abolition des armes : de plus, ceci n'entre pas dans le cadre de l'U.E.O., et nous serions tous très inquiets — sans vouloir citer des exemples en certaines parties du monde — de savoir ces armes nucléaires entre certaines mains.

Je sais que puiser des citations dans ses propres discours est peut-être l'habitude la plus détestable qu'un orateur puisse contracter. C'est pourtant ce que je vais faire maintenant et je vous prie de m'en excuser. Je vais me permettre de vous donner lecture d'un bref extrait d'un discours que j'ai prononcé au cours d'un débat semblable en juillet dernier. En voici la teneur :

« Que cela nous plaise ou non, je pense que l'Occident tout entier vit sous la protection des armes nucléaires américaines et britanniques. Seul ce parapluie nucléaire donne un sens à la politique militaire occidentale.

« Je dirais à mes amis britanniques qui voudraient voir la Grande-Bretagne renoncer unilatéralement aux armes nucléaires qu'ils s'écartent du vrai problème et pratiquent la politique de l'autruche. Ce ne sont pas les bombes britanniques qui doivent nous inquiéter mais les bombes en général, aussi longtemps qu'elles existeront, les bombes russes et américaines aussi bien que les bombes britanniques. Nous devons également nous préoccuper de l'extension probable de ce que l'on appelle — de façon incongrue — le club atomique.

« On ne peut à la fois demander la suppression de toutes les bombes et croire au désarmement unilatéral ; mais je pense que la Grande-Bretagne pourrait peut-être arrêter la fabrication des armes nucléaires si elle parvenait à un accord dans le cadre de l'O.T.A.N. S'il était entendu qu'au cas où la Grande-Bretagne arrêterait la fabrication des armes nucléaires, aucun autre pays n'essaierait de s'équiper, peut-être alors aurions-nous raison de renoncer aux armes que nous possédons et de cesser d'en fabriquer de nouvelles. Cependant, je me permets de vous mettre en garde car nous ne savons pas de quelle façon l'opinion publique américaine peut évoluer. Si un jour les Américains ont la possibilité de lancer directement des Etats-Unis des bombes nucléaires par engins

Mr. Mulley (continued)

may be that, in the interests of Western Europe, somewhere in Western Europe we should have some nuclear weapons."

I wonder, again speaking entirely on my own responsibility, whether the time may not have arrived when we ought to explore the possibility of a European deterrent subject, of course, to the joint power of decision over the means of control which this Western European Union is exceptionally well designed to provide. After all, we were set up originally for that kind of purpose. If, on the one hand, we cannot get agreement to abolish nuclear weapons and, on the other, we cannot get agreement that the weapons should be confined to American and Russian hands — or, indeed, perhaps even if we could get such agreement — there may be a case for examining the possibility, through W.E.U., of having a European weapon with a European power of joint decision as well as pressing, as this Assembly has consistently done, the right for joint political decision within the Atlantic Alliance itself.

I now turn to Part Two of the Report, which deals with naval forces. At the outset, I must express my more obvious shortcomings to deal with so technical a problem. I would like to say that on the Committee we have been very greatly indebted to Admiral Heye, Vice-Admiral Hughes Hallett, Commander Maitland and Mr. Steele, who have an immense knowledge of naval questions. They took me by the hand and guided me through the mysteries of naval matters although, as one says in the preface of a book, all the mistakes are my own work. This is a technical matter and I was very anxious not to fall into the error of the old lady who, by mistake, left all her money to a brothel in the fond belief that it was a soup kitchen.

It was against the general background, the general strategic assumptions which I have been labouring for the last half hour, that we considered the rôle of the Navy. Clearly, it must have

a rôle in either total or limited war. From our inquiries and our visits as a Committee we soon perceived that the rôle is undergoing rapid changes under the impact of technological developments. What may still be true for the Navy's present activities will no longer be true when, with the advent of nuclear-powered submarines, the situation is revolutionised. The dramatic impact of nuclear propulsion, especially for submarines, on naval strategy and defence policy is of the greatest importance. Without even appearing on the surface, the submarine of the future may be able to launch a missile on any target in Europe or America from a short distance off the coast. Thanks to its enormous speed it will present a much greater menace to merchant shipping than anything before. In the future, all naval tasks may have to be fulfilled by submerged vessels.

While the Navy can still fulfil a conventional as well as a nuclear strategic strike rôle, it is the latter, the nuclear strike rôle, that is becoming increasingly important. The case for changing from land-based rockets to sea-based rockets is growing quickly. The United States Secretary of State has stated that the American Navy would have submarines fully loaded with the Polaris intermediate range ballistic missile by September, 1960. Five, we understand, are actually under construction.

The Dutch Minister of Defence, in his recent statement on the budget, said the Soviet Navy already included a number of atom-powered submarines with equipment for launching rockets against ground targets. No certainty exists as to the number of such submarines. Defence against missile-launching Soviet submarines is considered by many experts as the task which should have the highest priority. No effective defence weapon exists as yet, however, and submarine detection is far from perfect. Consequently, the research work now started at the NATO naval centre at La Spezia should be given top priority. All countries should contribute and benefit from the results achieved.

While, therefore, it seems logical to give priority in the allocation of anti-submarine equip-

M. Mulley (suite)

balistiques intercontinentaux sur des objectifs situés à l'Est, il se pourrait alors qu'ils s'intéressent beaucoup moins à l'Europe. Je ne pense pas qu'il y ait là un danger réel, mais c'est un danger possible et dans ce cas, l'Europe occidentale aurait peut-être intérêt à posséder, quelque part sur son territoire, un certain nombre d'armes nucléaires. »

Parlant une fois encore uniquement en mon nom personnel, je me demande si le moment n'est pas venu pour nous d'étudier la possibilité de créer un préventif nucléaire européen, sous réserve bien entendu de ce pouvoir de décision conjoint sur les moyens de contrôle, que l'Union de l'Europe Occidentale est particulièrement à même d'exercer. N'est-ce pas en effet à de telles fins qu'elle a été créée ? Si, d'une part, nous ne pouvons aboutir à un accord sur l'abolition des armes nucléaires, et si, d'autre part, nous ne pouvons nous entendre pour que ces armes demeurent exclusivement entre les mains américaines et russes, et même d'ailleurs si nous y parvenons, il y aura peut-être lieu de voir s'il ne serait pas possible, par l'intermédiaire de l'U.E.O., de créer une arme européenne soumise à un pouvoir de décision conjointe, également européen, tout en réclamant, comme l'a fait constamment notre Assemblée, un pouvoir de décision politique conjoint dans le cadre de l'Alliance Atlantique elle-même.

J'en viens maintenant à la deuxième partie du rapport qui a trait aux forces navales. Je dois vous avouer dès le début mon incompétence dans un problème aussi technique. La Commission doit beaucoup au concours de l'amiral Heye, du vice-amiral Hughes Hallett, du commandant Maitland et de M. Steele qui connaissent à fond les questions navales. C'est eux qui m'ont pris par la main et guidé à travers le labyrinthe des problèmes navals, encore que, comme on dit dans la préface d'un livre, l'auteur soit seul responsable des erreurs. Il s'agit là d'un problème technique et j'ai fait tout ce que j'ai pu pour éviter de succomber à l'erreur de cette vieille dame qui légua toute sa fortune à une maison de tolérance, en croyant naïvement qu'il s'agissait d'une soupe populaire.

C'est en fonction de cette situation générale, des principes stratégiques d'ensemble sur lesquels je viens de m'étendre depuis une demi-heure, que nous avons examiné le rôle de la marine. Il est

clair qu'elle a un rôle à jouer, qu'il s'agisse d'une guerre totale ou d'une guerre limitée. Des recherches et des visites faites par la Commission, nous avons pu constater rapidement que le rôle de la marine subit à l'heure présente une évolution accélérée sous l'impulsion du progrès technique. Ce qui est encore vrai aujourd'hui ne le sera plus, lorsqu'avec l'avènement du sous-marin atomique, la situation sera complètement transformée. L'incidence considérable de la propulsion nucléaire, pour le sous-marin en particulier, sur la stratégie navale et la politique de défense est de la plus grande importance. Sans même faire surface, le sous-marin de l'avenir pourra, à peu de distance de la côte, lancer une fusée contre n'importe quel objectif européen ou américain. Grâce à sa vitesse considérable, il représentera pour les navires marchands un danger beaucoup plus grand que tous ceux qu'ils ont connus jusqu'à ce jour. A l'avenir, il se pourrait que toutes les missions navales doivent être remplies par des bâtiments submersibles.

Sans doute, la marine pourra-t-elle jouer son rôle classique et son rôle d'intervention stratégique nucléaire, mais c'est ce dernier qui prend de plus en plus d'importance. Ceux qui préconisent la substitution de la fusée lancée de bases navales à la fusée lancée de bases terrestres gagnent rapidement du terrain. Le Secrétaire d'Etat américain a déclaré que la marine américaine posséderait des sous-marins ayant leur pleine charge d'IRBM du type Polaris en septembre 1960. Cinq d'entre eux seraient effectivement en construction.

Le Ministre de la Défense des Pays-Bas, dans sa récente communication sur le budget a déclaré que la marine soviétique compte déjà un certain nombre de sous-marins à propulsion atomique équipés pour le lancement des fusées contre des objectifs terrestres. Le nombre de ces sous-marins n'est pas connu de façon précise. La défense contre les sous-marins soviétiques lance-fusées est considérée par de nombreux projets comme la tâche primordiale. Cependant, aucune arme défensive efficace n'existe encore, et le système de détection des sous-marins est loin d'être parfait. Les travaux de recherche qui viennent de commencer au centre naval de La Spezia devraient par conséquent avoir priorité absolue. Tous les pays devraient y participer et bénéficier des résultats acquis.

Bien qu'il paraisse logique, en ce qui concerne l'attribution d'équipement anti-sous-marin, d'ac-

Mr. Mulley (continued)

ment to those forces protecting the convoy routes, this may not be the Americans' attitude. If they prefer to see their anti-submarine forces patrol their own coasts, the already slight possibilities of protecting merchant shipping will be greatly affected. All the European nations are dependent upon the heavy tonnage of sea-borne traffic for their economic support.

Two contingencies can be visualised: first, that total war in the form of an exchange of annihilating nuclear blows may take place; and, secondly, that there may be a Soviet blockade of Western sea traffic without a nuclear war. Although it has been suggested in some quarters that the West should immediately initiate nuclear war in reply to such a blockade, I must confess that to me this does not seem credible, at least in the early stages, in view of the probabilities of nuclear retaliation. Protection of shipping is, therefore, needed in both contingencies. It is a task of immense magnitude and perhaps I can best state the problem by a comparison of what we believe to be the capabilities of Russian submarines with those of the German Navy at the beginning of the last war.

I understand that at the beginning of the last war, and, indeed, for the first twenty-one months of it, the German Navy had less than 40 submarines available and only an average of twelve on operational patrol in the Atlantic and the North Sea. Nevertheless, these small forces caused a considerable dislocation of shipping and loss of merchant ships. Even at the height of the Battle of the Atlantic, the German submarines never appear to have reached 200 in total and rarely were there more than 50 on active operations at any one time in this theatre. The strength of the Soviet submarine fleet has been variously estimated, but Admiral Barjot recently gave the number as 484; that is to say, ten times the number of submarines available to the Germans in 1939. If we assume that only a quarter of the 200 ocean-going submarines are available for use in the Atlantic, we can see the immense menace they would provide.

Also, in thinking of our dependence on shipping, we might recognise that the tonnage of merchant ships in the West has increased by 55 % since 1939 and that it amounted to 98 million tons in 1955. It is probably larger today, particularly in view of the new tankers constructed since the Suez crisis. Speaking on the subject recently, Admiral Wright said we should remember that every ton of freight or passengers carried by air involves one and a half tons of fuel which must be seaborne; so we see the size of our dependence on the Atlantic and other sea routes. We see the magnitude of the problem of defending them.

To afford protection against this threat, anti-submarine forces must be concentrated at the points where merchant shipping is particularly dense and where enemy submarines would, therefore, be most numerous. I do not think, following what I have already said about limited war possibilities, that we need go into great detail on the rôle of the Navy in the circumstances. One can clearly see circumstances of a limited character in which the Navy would play an important part: for example, attacks on off-shore islands, like Bornholm, or even one of the large Danish islands; amphibious localised operations against a coastline; blockade of a single sea lane, like the Baltic or the Mediterranean; or also the possibility of hostilities in which the Soviet Union is not directly concerned, as, for example, in the Near East. As such attacks are unlikely to justify strategic nuclear retaliation, the Navy would need limited war capabilities. Fortunately, this does not provide a serious problem with weapons, because the existing ships and equipment are well suited for this limited war rôle. Indeed, with the development of the Commando carrier, of which H.M.S. "Bulwark" is the first model, we are probably better equipped now to deal with these problems. The last task we mention is that of coastal defence, although it is a little outside our terms of reference because it is a national responsibility.

In examining the naval defence problems, the fact that struck the Committee most forcibly

M. Mulley (suite)

corder la priorité aux forces chargées de la protection des routes maritimes, il se peut que les Américains ne partagent pas ce point de vue. S'ils préfèrent voir leurs forces antisous-marines patrouiller le long de leurs propres côtes, les chances déjà très faibles d'assurer la protection des navires marchands s'en trouveront gravement compromises. Toutes les nations européennes sont tributaires de l'énorme tonnage du trafic maritime pour le soutien de leur économie.

On peut envisager deux éventualités : la première, c'est que la guerre totale prenne la forme d'un échange d'engins nucléaires avec anéantissement réciproque ; la deuxième, celle d'un blocus soviétique des routes maritimes occidentales, sans guerre nucléaire. Bien qu'il ait été suggéré dans certains milieux, qu'en réponse à un tel blocus l'Occident devrait prendre immédiatement l'initiative d'une guerre nucléaire, je dois avouer que cette solution ne me paraît pas plausible, tout au moins au début, étant donné la probabilité de représailles nucléaires. La protection du trafic maritime s'impose donc dans un cas comme dans l'autre. C'est là une tâche immense, et la meilleure façon de poser le problème c'est peut-être de comparer le potentiel des sous-marins russes, tout au moins tel que nous l'imaginons, au potentiel naval allemand au début de la dernière guerre.

Je crois savoir qu'au début de la dernière guerre, à vrai dire pendant les vingt-et-un premiers mois de cette guerre, la marine allemande disposait de moins de 40 sous-marins, dont une douzaine seulement opérant effectivement dans l'Atlantique et la Mer du Nord. Néanmoins, ces forces relativement réduites ont causé de grandes perturbations dans le trafic marchand et la perte de nombreux navires de commerce. Même au plus fort de la bataille de l'Atlantique, le nombre des sous-marins allemands ne semble jamais avoir atteint 200 au total, et il s'en est rarement trouvé plus de 50 opérant simultanément dans cette zone. Les effectifs de la flotte sous-marine soviétique ont été diversement estimés, mais l'amiral Barjot en a évalué récemment le nombre à 484, ce qui représente dix fois le nombre des sous-marins allemands en 1939. Même si l'on suppose qu'un quart seulement des 200 sous-marins de haute mer seront réservés à des opérations dans l'Atlantique, on voit la terrible menace qu'ils représenteront.

Pour évaluer avec précision à quel point nous sommes tributaires du trafic maritime, il suffit de se rappeler que le tonnage de la flotte marchande de l'Ouest a augmenté de 55% depuis 1939 et qu'il s'élevait à 98 millions de tonnes en 1955. Ce tonnage est probablement supérieur aujourd'hui, en particulier si l'on y ajoute les nouveaux pétroliers construits depuis la crise de Suez. L'amiral Wright déclarait récemment à ce sujet que pour chaque tonne de fret ou de passagers transportée par avion, il faut acheminer par voie de mer une tonne et demie de carburant ; ceci nous montre à quel point nous sommes tributaires du trafic maritime dans l'Atlantique et ailleurs. Nous pouvons ainsi mesurer l'ampleur du problème que constitue la défense des voies maritimes.

Pour nous protéger contre cette menace, les forces antisous-marines doivent être concentrées au point où le trafic marchand est le plus dense, et où, par conséquent, les sous-marins ennemis seraient le plus nombreux. Je ne crois pas, après ce que j'ai déjà dit des possibilités d'une guerre limitée, qu'il soit nécessaire d'examiner en détail le rôle de la marine en de telles circonstances. On peut imaginer des opérations de caractère limité dans lesquelles la marine serait appelée à jouer un rôle important : par exemple des attaques contre des îles situées au large des côtes, telles que Bornholm, ou même l'une des grandes îles danoises ; des opérations locales amphibies sur un littoral ; le blocus d'une seule voie de communications telle que la Baltique ou la Méditerranée, ou encore la possibilité d'un conflit ne concernant pas directement l'Union Soviétique, par exemple dans le Proche-Orient. De telles attaques n'étant pas de nature à justifier des représailles nucléaires stratégiques la marine devrait disposer de moyens de lutte adaptés à une guerre limitée. Heureusement, cela ne soulève aucune difficulté sérieuse du point de vue de l'armement, étant donné que les unités navales et le matériel actuels sont parfaitement conçus pour des opérations limitées de ce genre. On peut même dire qu'avec la mise au point du transport de commandos, dont le HMS « Bulwark » est le premier modèle, nous sommes probablement mieux à même aujourd'hui de faire face à ces éventualités. La dernière tâche que nous évoquons est celle de la défense côtière, bien qu'elle ne soit pas tout à fait de notre ressort, car c'est une responsabilité nationale.

Lors de l'examen des problèmes de la défense navale, ce qui a le plus frappé la Commission,

Mr. Mulley (continued)

was that in contrast to SACEUR the naval headquarters have no forces assigned to them in peacetime. Forces are earmarked for assignment only in case of emergency. A time-lag is to be feared between the first alert and the assignment of the different forces to each command. This delay may be up to 24 hours. During that time, the allied commanders could only command the forces of their own countries in the cases where they also occupied a national command, but the allied defence plans could not yet be implemented. Furthermore, the units might not be in the theatre of operations at the time of the emergency, and in that case time would again be lost before they became available for their required task. The transfer of command from the national authorities to the allied authorities at the outbreak of war likewise presents obvious drawbacks, since, apart from occasional exercises, the allied commanders have no experience of the units assigned to them. It therefore seems expedient for the same principle of assignment in peacetime to be applied to naval forces as to ground forces.

We were also surprised and unhappy about the state of supply and infrastructure in the naval field. From the information we could gather it appears clear that there has not been the same progress towards integration or even co-ordination in the naval field as has been made in the European theatre in SACEUR, even though, of course, we know that that is far from perfect at present.

The second very serious matter which concerned the Committee was the existing naval command structure. The naval command structure in the Atlantic Alliance is highly complicated. Three supreme commanders participate: SACEUR, Commander-in-Chief Channel, and SACLANT. We considered that as the result of the existing command structure and the boundaries involved, which I think one can pick up better from a map than from the text of the Report, three weak points emerge. First, in the Baltic Sea. The defence of one of the most dangerous areas, the Baltic and the North Seas, is split up under three supreme commanders. The dividing line between SACEUR and SACLANT seems to be the Skagerrak, between SACLANT and Channel some line in the North Sea which

creates for SACLANT the so-called "North Sea pocket". The dividing line between the two regional commands responsible to SACEUR is as follows: German naval forces in the Baltic Sea and German ground and air forces north of the Elbe line come under the Commander-in-Chief, Northern Europe, while the naval forces in the North Sea and the ground and air forces south of the Elbe come under the Commander-in-Chief, Central Europe.

The second weak point is the delimitation between SACLANT and Channel Commander-in-Chief. No military reasons that we could see justify the existence of two supreme commands with all the dangers inherent in such an organisation. In fact, the military authorities have succeeded in minimising risks as far as possible by entrusting a single commander with authority in several commands. A high degree of flexibility has thus been introduced in the command structure and commanders are able to use forces assigned to the various commands where the need arises and not according to the delimitation of areas. In these circumstances, it appears pointless to maintain a command structure which was set up mainly for political reasons.

The third weak point is the command structure in the Mediterranean where, again for political reasons, it was found convenient to create a Mediterranean Command alongside the Southern European Command. The Committee was unanimous in its view that the present command structure was both unsatisfactory and dangerous, but we did not feel we had either the technical or political competence to lay down clearly a new structure, because we recognised many complicated political and military factors are involved. We feel that as a Committee and as an Assembly we should be neglecting our duty if we did not make the strongest possible recommendation to member governments to review the whole command structure as a matter of urgency with the object of eliminating the grave weaknesses disclosed, particularly in the North Sea and the exits of the Baltic.

M. Mulley (suite)

c'est que, contrairement au SACEUR, les quartiers-généraux des forces navales n'ont pas de forces affectées à leur commandement en temps de paix. Les forces sont seulement réservées pour affectation en cas de crise. Un délai qui pourra être de 24 heures, est donc à craindre entre la première alerte et l'affectation des différentes forces à chaque commandement. Dans l'intervalle, les chefs militaires alliés ne pourront commander les forces de leurs propres pays, que s'ils ont aussi un commandement national, mais les plans de défense alliés ne pourront être immédiatement appliqués. De plus, les unités pourront ne pas se trouver sur le théâtre des opérations dès l'ouverture des hostilités, et, dans ce cas, un certain laps de temps s'écoulera encore avant qu'elles puissent s'acquitter de leurs missions. Le transfert du commandement des autorités nationales aux autorités alliées lors du déclenchement des hostilités présente également des inconvénients évidents puisque, quelques manœuvres mises à part, les commandants alliés n'ont aucune expérience des unités qui leur sont affectées. Il semble donc indiqué d'appliquer aux forces navales le principe qui régit l'affectation des forces terrestres en temps de paix.

Grandes ont été notre surprise et notre inquiétude devant l'état du ravitaillement et de l'infrastructure dans le domaine naval. Des renseignements que nous avons pu réunir il ressort nettement que l'on n'est pas parvenu, dans le domaine naval, au même degré d'intégration, voire de coordination, que dans la zone européenne placée sous le commandement du SACEUR, même si dans cette zone nous sommes encore loin de la perfection.

Le deuxième sujet qui inspire une vive inquiétude à la Commission est celui de la structure actuelle du commandement naval au sein de l'Alliance Atlantique. Cette structure est extrêmement complexe. Elle comprend trois commandements suprêmes : le SACEUR, le Commandant-en-chef de la Manche et le SACLANT. La Commission a estimé que, du fait de cette structure et des zones affectées à chaque commandement, dont on peut se faire une idée plus exacte en consultant une carte qu'en lisant le rapport, le commandement naval présente trois points faibles. Tout d'abord dans la Baltique. La défense de l'une des zones des plus dangereuses, celle de la Baltique et de la Mer du Nord, est répartie entre trois commandements suprêmes.

La ligne de démarcation entre le SACEUR et le SACLANT paraît être le Skagerrak ; celle entre le SACLANT et le Commandant-en-chef de la Manche une ligne en Mer du Nord qui crée, pour le SACLANT, ce que l'on appelle « la poche de la Mer du Nord ». La ligne de démarcation entre les deux commandements régionaux responsables devant le SACEUR est la suivante : les forces navales allemandes de la Baltique et les forces terrestres et aériennes allemandes situées au nord de l'Elbe sont sous les ordres du Commandant-en-chef Nord-Europe, tandis que les forces navales de la Mer du Nord et les forces terrestres et aériennes au sud de l'Elbe relèvent du Commandant-en-chef Centre-Europe.

Le second point faible est la ligne de partage entre le SACLANT et le Commandant-en-chef de la Manche. Aucune raison d'ordre militaire ne justifie à nos yeux l'existence de deux commandants suprêmes distincts, avec tous les dangers que comporte une telle organisation. En fait, les autorités militaires sont parvenues à réduire les risques au minimum en confiant plusieurs commandements à un seul chef militaire. Ceci a eu pour effet d'introduire une très grande souplesse dans la structure du commandement, et de permettre aux divers commandants d'utiliser, lorsque le besoin s'en fera sentir et non pas en fonction de la délimitation des zones, les forces affectées aux divers commandements. Dans ces conditions, on voit mal l'intérêt qu'il y a à conserver une structure de commandement qui a été dictée surtout par des raisons politiques.

Le troisième point faible concerne la structure du commandement en Méditerranée où, là encore pour des raisons politiques, on a jugé à propos de créer un commandement de la Méditerranée aux côtés du Commandement Sud-Europe. La Commission a été unanime à juger cette structure regrettable et dangereuse, mais ne s'est pas estimée techniquement ni politiquement compétente pour proposer en termes précis une réforme de structure, car elle a reconnu que des facteurs nombreux et complexes d'ordre à la fois politique et militaire étaient en cause. Nous considérons cependant que la Commission et l'Assemblée manqueraient à leur devoir si elles ne recommandaient pas dans les termes les plus pressants aux gouvernements membres de réexaminer d'urgence l'ensemble de la structure du commandement, afin d'éliminer les faiblesses les plus graves qui se sont manifestées, en particulier dans la Mer du Nord et aux issues de la Baltique.

Mr. Mulley (continued)

We were also concerned that, so far as we could gather, there were very few plans or organisations to try to provide an overall balanced NATO naval force. While we were satisfied that the forces earmarked for the naval commands in case of emergency have attained a high degree of efficiency in training, their strength is not sufficient to meet their allotted tasks. There appears to be little attempt to produce an overall balanced force designed to provide the minimum naval strength needed by the Alliance. Indeed, while NATO naval forces consist only of units allotted by nations from navies whose position is largely determined by national and not NATO considerations, it is difficult to see how adequate naval forces can be built up. Arguments for collective as distinct from individual defence efforts seem equally convincing on sea as on land or in the air. Specific tasks should be allotted to the various members of the Alliance enabling them to concentrate on the development of specialised units. In this way, the maximum addition to total defence would be achieved for the minimum naval expenditure and the possibility of overlapping would be minimised.

Therefore, in the opinion of the Committee — and this is one of the draft Recommendations we put before you — the Alliance should adopt in principle this suggestion of overall balance in their forces. We believe that if it were adopted it would be a substantial step towards strengthening our naval defences. We also recommend, in line with our previous recommendations, that there should be joint political control over the use of nuclear weapons by naval forces. In view of our previous decisions I do not think I need to re-argue that question again.

As I said earlier, we were this time mainly concerned with the navy. Apart from one or two comments we have not dealt with the central zone in any detail or the question of ground forces. The reason is that we tried to deal fully

with those matters last December. We have merely commented in Part Three of the Report on developments in that zone since then. Equally, we have not perhaps covered wholly the question of air defence, because I believe it is the intention of the Committee to attach special attention to that subject in another Report.

It remains to me to try very briefly to draw one or two conclusions. I should say that, as on the last occasion, we have again given as an appendix to the Report the statistics of defence expenditure brought up to date. It is clear from those statistics that there is a steady downward trend in defence expenditure as a percentage of gross national product in the countries concerned. In view of the weaknesses in Western defence we find this rather disturbing.

I do not think there is any illogicality in, on the one hand, talking about the mounting armaments race and urging in certain directions more defence expenditure, because we are obliged to look at the position in the existing circumstances in which political agreements have not been achieved. Obviously, we would all like not small, but large, reductions in defence expenditure if these could be achieved as a result of international agreements and subject to safeguards which, in another context, I would be quite prepared to lay down.

But it is, of course, a natural tendency in democratic governments to reduce defence expenditure. That is why, in my view, there is a special merit in trying to build up a system of collective defence by planning our defence efforts jointly, because in those terms one can gain the maximum of defence for the defence expenditure available. Also, as I have said, to some extent the governments, N.A.T.O., naval people in particular, are responsible, because they have not made available sufficient information about their problems to get the full support of public opinion.

Following our analysis of the strategic position and our examination last time of ground forces and our examination in this Report of naval forces we think we need to revise our priorities. It is inevitable in defence matters that as parliamentarians we must concern ourselves with priorities. It is very rare that one can have every-

M. Mulley (suite)

La Commission s'est également inquiétée du fait que, pour autant qu'elle a pu en juger, il existe fort peu de plans ou d'organisations visant à assurer l'existence d'une force navale O.T.A.N. équilibrée. Bien que nous ayons constaté que les forces réservées pour affectation au commandement naval en cas de guerre sont parvenues à un haut degré d'efficacité et d'entraînement, leur importance ne nous paraît pas suffisante pour faire face aux missions qui leur sont assignées. On semble s'être peu préoccupé de mettre sur pied un ensemble naval équilibré propre à fournir à l'Alliance le minimum de puissance navale qui lui est nécessaire. En fait, aussi longtemps que les forces navales de l'O.T.A.N. seront composées uniquement d'unités nationales prélevées sur des marines dont la composition est en grande partie dictée par des considérations nationales et non pas atlantiques, on voit mal comment il sera possible de mettre sur pied des forces navales adéquates. Tous les arguments qu'on peut faire valoir en faveur d'un effort de défense collectif par opposition à un effort national lorsqu'il s'agit de forces terrestres et aériennes, paraissent tout aussi convaincants lorsqu'il s'agit de forces navales. Des tâches déterminées devraient être imparties aux divers Etats membres de l'Alliance afin qu'ils puissent se consacrer à la mise sur pied d'unités spécialisées. De cette façon, on aboutirait à une contribution maximum à la défense globale, pour une dépense minimum consacrée aux forces navales, et l'on réduirait aussi les risques de double emploi.

Ainsi donc, la Commission estime — et c'est là l'objet d'un des projets de recommandation qui vous sont soumis — que l'Alliance devrait adopter le principe de l'équilibre général de ses forces. Nous sommes convaincus que ceci permettrait de faire un pas appréciable vers le renforcement de notre défense navale. Nous recommandons également, suivant en cela nos recommandations antérieures, l'institution d'un contrôle politique commun de l'emploi des armes nucléaires par les forces navales. Etant donné nos décisions précédentes, je ne crois pas devoir reprendre l'examen de cette question.

Comme je l'ai dit précédemment, ce sont les forces navales qui, cette fois, nous ont surtout préoccupés. Une ou deux observations mises à part, nous n'avons pas examiné en détail la zone centrale ni la question des forces terrestres, car

nous nous sommes efforcés d'examiner à fond ces problèmes en décembre dernier. Nous nous sommes contentés d'examiner, dans la troisième partie du rapport, l'évolution de la situation dans cette zone depuis cette époque. De même, nous n'avons peut-être pas épuisé la question de la défense aérienne, la Commission ayant l'intention, je crois, de s'intéresser plus spécialement à cette question dans un autre rapport.

Il me reste à tirer très brièvement une ou deux conclusions de cet exposé. Comme la dernière fois, nous avons consacré une annexe aux statistiques des dépenses de défense après les avoir mises à jour. Ces statistiques font nettement apparaître une diminution régulière du pourcentage du revenu national brut consacré à la défense dans les pays intéressés. Considérant les faiblesses de la défense occidentale, ceci ne laisse pas d'être inquiétant.

Je ne pense pas qu'il soit paradoxal de nous inquiéter d'une part de la course aux armements et de réclamer par ailleurs une augmentation de dépenses de défense. Nous sommes obligés en effet d'examiner la situation, telle qu'elle se présente actuellement en l'absence d'accords politiques. Sans doute, il n'est pas un seul d'entre nous qui ne souhaite non pas de modestes, mais de larges réductions des dépenses de défense, si ces réductions pouvaient être l'aboutissement d'accords internationaux et être assorties de garanties que, dans des circonstances différentes, je serais pour ma part tout disposé à préciser.

Le désir de réduire les dépenses de défense répond évidemment à une tendance naturelle des gouvernements démocratiques ; raison de plus, à mon avis, pour tenter de mettre sur pied un système de défense collectif en coordonnant nos efforts dans ce domaine, puisque nous serons ainsi assurés de tirer le maximum de profit des crédits militaires disponibles. Par ailleurs, comme je l'ai déjà dit, les gouvernements, l'O.T.A.N., et les autorités navales en particulier sont responsables dans une certaine mesure de cet état de choses parce qu'ils n'ont pas fourni assez de renseignements sur leurs problèmes pour s'assurer le plein appui de l'opinion publique.

Nous fondant sur notre analyse de la situation stratégique, sur l'étude que nous avons effectuée la dernière fois au sujet des forces terrestres, et sur l'examen des forces navales contenu dans ce rapport, nous estimons qu'il y a lieu de réviser l'ordre des priorités. Il est inévitable, qu'en tant que parlementaires, nous nous

Mr. Mulley (continued)

thing one wants and it is certainly not possible in defence.

As a result of our strategic assessment of the availability of forces we believe the Atlantic Alliance should revise its priorities and give very much more emphasis now to the Shield as against the Sword of the strategic nuclear deterrent. The object ought now to be to provide sufficient land, sea and air forces in all theatres to deter a potential aggressor from the prospect of easy gains in circumstances in which the strategic use of nuclear weapons would not be credible.

I have been arguing in a rather narrow margin. I have not concerned myself with the political questions which defence debates immediately bring to mind. The fact that in the Report I do not argue the case for this or that political initiative does not mean, of course, that I am content, nor is the Committee content, with the status quo or with the prospect of ever-mounting defence expenditure, ever-increasing tension between East and West.

We would delude ourselves and delude the people for whom we are responsible — the people who send us first to our national parliaments and then here — if we thought we could forget our responsibilities in providing adequate defence while we are arguing about the possibilities of this or that political agreement. I believe we are neglecting our responsibilities if we do not strain every effort to get the political settlement we all want, but, at the same time, we can discharge that only if we also do our utmost to see that in the absence of such agreements we have effective defence arrangements for our people.

I recommend this Report and its draft Recommendations to the Assembly on behalf of the Committee, Mr. President, because I believe they are serving those purposes and that the Assembly only thus can discharge those responsibilities.

The PRESIDENT (Translation). — Before opening the debate, I would like to thank Mr. Mulley for his very full Report and for his brilliant speech.

Five speakers have given in their names for the general debate: Mr. Kliesing, Mr. Maitland, Admiral Heye, Mr. Duynstee and Admiral Hughes Hallett.

Does anyone else wish to speak?...

I call Mr. Kliesing to open the general debate.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen. The high quality of the report presented by our distinguished colleague, Mr. Mulley, in my opinion warrants a few words with regard to its excellence, which it is the pleasant duty of the first speaker in this general discussion to express, and I am glad that it falls to my lot to do so. This report is noteworthy for the very clear way in which it sets out the problems of European security, its logical and direct approach to the heart of these problems, its clear and convincing formulation of them, and above all, its balanced, factual and therefore convincing criticism. I would like to extend my personal and most cordial thanks to Mr. Mulley for making it easy for us to arrive very speedily at the core of the problem. Furthermore, may I say at the outset that I am in full agreement with the views put forward in this document and, in consequence, with the draft Recommendation.

It is consistent with the activities and attributes of the Committee on Defence Questions and Armaments that the document deals only with the analysis of one part of the problem of European security. But even this is enough to show us that some criticisms are called for, since the content of the report is such as to give rise to certain serious anxieties.

Before I turn to some more specific questions, allow me, Mr. President, to make one general remark. In my opinion any review of the European security situation should take into account the impression we have gained both of the recent developments in the Geneva Conference and of the present position there, particularly in so far as this is a matter of concern to European defence and especially to W.E.U. Unfortunately progress so far in Geneva seems to strengthen the impression that the Soviet Union has greeted

M. Mulley (suite)

préoccupations des priorités, quand il s'agit de problèmes de défense. Il est très rare de voir tous ses vœux exaucés et cela n'est certainement pas possible en matière de défense.

A la suite de notre évaluation, du point de vue stratégique, des forces disponibles, nous estimons que l'Alliance Atlantique devrait revoir ses priorités et accorder désormais beaucoup plus d'importance au bouclier, par opposition à l'épée que représente la force stratégique nucléaire de dissuasion. Son but devrait être de constituer sur tous les théâtres d'opérations des forces terrestres, navales et aériennes assez importantes pour ôter à un agresseur éventuel tout espoir d'une victoire facile dans des circonstances où l'emploi stratégique des armes nucléaires ne paraîtrait pas vraisemblable.

Je me suis limité à un cadre relativement étroit. Je ne me suis pas préoccupé des questions politiques que soulèvent automatiquement des débats consacrés à la défense. Bien que, dans ce rapport, je n'avance pas d'arguments en faveur de telle ou telle initiative politique, il ne faut pas en conclure que je suis satisfait, ni que la Commission est satisfaite, du statu quo, ou que je me résigne à la perspective d'une augmentation continue des dépenses militaires et d'une aggravation constante de la tension entre l'Est et l'Ouest.

Ce serait nous leurrer nous-mêmes, et leurrer ceux envers lesquels nous sommes responsables — ceux qui nous ont choisis pour les représenter à nos parlements nationaux et dans cette enceinte — que de croire que nous pouvons oublier les responsabilités qui sont les nôtres en ce qui concerne la mise sur pied d'une défense adéquate, tandis que nous discutons des possibilités d'arriver à tel ou tel accord politique. Ce serait fuir nos responsabilités que de ne pas mettre tout en œuvre pour arriver au règlement politique que nous souhaitons tous ; en même temps nous ne pouvons nous acquitter de cette mission que si nous déployons la même énergie pour veiller à ce que, en l'absence de tels accords, nos peuples soient protégés par une défense efficace.

Au nom de la Commission, je recommande ce rapport et les projets de recommandations qu'il contient à l'attention de l'Assemblée, Monsieur le Président, car je crois qu'il contribue à la réalisation de ces objectifs et ce n'est qu'ainsi que l'Assemblée peut s'acquitter de ses responsabilités.

M. le PRÉSIDENT. — Avant d'ouvrir la discussion, je voudrais remercier M. Mulley de son rapport si approfondi et de son intervention brillante.

Cinq orateurs sont inscrits dans la discussion générale : M. Kliesing, M. Maitland, l'amiral Heye, M. Duynstee et l'amiral Hughes Hallett.

D'autres orateurs désirent-ils s'inscrire ?...

Dans la discussion générale, la parole est à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je crois que la valeur du rapport présenté par notre honoré collègue, M. Mulley, est telle qu'elle n'autorise pas seulement le premier orateur dans la discussion générale à la souligner, mais qu'elle lui en fait même un devoir dont il m'est particulièrement agréable de m'acquitter. Ce document se distingue par une analyse très claire des problèmes de la sécurité européenne, par le fait qu'il va droit au cœur de ces problèmes, de manière logique et rapide, par la netteté persuasive avec laquelle l'auteur formule ses idées, et aussi par les critiques modérées, pertinentes et, partant, convaincantes qu'il renferme. Je tiens d'autant plus à adresser mes vives félicitations à M. Mulley que la présentation de son rapport permet de saisir très rapidement les éléments essentiels des questions dont il traite. En guise d'introduction j'ajouterai encore que la conception exprimée dans ce document et le projet de recommandation qui le précède, emportent mon entière adhésion.

Pour rester dans les limites des activités et des attributions de la Commission des Questions de Défense et des Armements, le rapport se borne à analyser une partie seulement des problèmes de la sécurité européenne, mais cela suffit pour donner matière à quelques observations politiques ne fût-ce qu'en raison des graves préoccupations que nous inspire la teneur du document.

Avant d'entrer dans un certain nombre de questions particulières, vous me permettrez bien, Monsieur le Président, une remarque d'ordre général. J'estime qu'en exposant l'état actuel de la sécurité européenne, il importe de tenir compte de l'impression qui se dégage de l'évolution actuelle de la Conférence de Genève notamment dans la mesure où elle intéresse la défense occidentale et surtout l'U.E.O. Malheureusement, la façon dont la Conférence de Genève s'est déroulée jusqu'ici, nous amène à cons-

Mr. Kliesing (continued)

the declared willingness on the part of the West to meet it on political and military questions not with corresponding concessions but with new demands, which, it can hardly be denied, are in the nature of an ultimatum. This fact does not merely affect the political concessions made by the West which have enabled the Soviet Union to bring their Eastern German satellites into the picture in the rôle of advisers and propagandists.

What is of greater importance, so far as today's debate is concerned, are the military proposals which have been made. In my view, the Assembly of W.E.U. is particularly qualified to study the proposals, in the form of an outline plan, put forward in Geneva for the relaxation of military tension, which are known as the Western package deal.

This outline plan raises, in connection with the question of nuclear disarmament and the limitation of conventional armaments, the problem of creating in Europe zones of limited armaments. In this regard, and also with respect to any future negotiations which may take place on the basis of these or similar proposals, that part of Mr. Mulley's Report which deals with the relationship between preparedness for nuclear and for conventional defence is of special significance. The member States of W.E.U. will have to consider very seriously how the proposals put forward by the West in Geneva, which look to me, at least at the moment, like no more than an outline plan, are to be implemented in practice in a way which will lead to a greater degree of security and not — as is also possible — to an even more disastrous threat to the security of Western Europe.

Suppose, for instance, the Western proposals offer a united Germany the freedom to choose between neutrality and accession to N.A.T.O. or to the Warsaw pact. In that case, when the exact meaning of this plan for the relaxation of tension was studied, we would have to ask ourselves whether its implementation would leave what remained of N.A.T.O. on Western European soil an effective instrument of defence capable of ensuring the security of Western Europe, especially in the event of a limited war.

In any event, it seems quite certain to me that any progress in or implementation of the Western plans put forward in Geneva would imply a considerably more important and decisive rôle for W.E.U. than it has played so far. This alone we should regard as a conclusive reason for keeping W.E.U. in existence, for rejecting any substantial abandonment of the tasks entrusted to it and for seeking to strengthen and expand it.

Given what is happening in Geneva and the state of European security, which we are to discuss here, it seems to me that the political line to be pursued by W.E.U. is clearly indicated, namely that the complement of a policy of controlled disarmament must be a policy of rearmament which will make it possible to meet any threat to Western Europe whencesoever it may come.

With this in mind, the statements by Mr. Mulley on the question of conventional armaments and limited war are particularly pertinent. I want most heartily to support the demand for the speediest possible establishment of a minimum level of preparedness in conventional defence so that W.E.U. may be in a position to reply in kind to limited local aggression.

Mr. Mulley has already spoken of nuclear parity. I fully share his view that the existence of such parity in no way means that the West is safe from limited aggression by the East.

I would also like to refer in this connection to paragraph 9 of the Report in which, dealing with the use of strategic nuclear weapons, Mr. Mulley coins the singularly appropriate and telling phrase "capability to strike the second blow". Speaking for myself, I may say I share this view and would consider any other use by the West of the great strategic nuclear weapons as highly questionable because of the political, military and, above all, moral consequences that would ensue.

If serious, even if unfounded, doubts were ever to arise in Moscow as to the accuracy of the assumption mentioned by Mr. Mulley that the United States, in the event even of a local, lim-

M. Kliesing (suite)

tater qu'au lieu de répondre par des concessions aux propositions concluantes de l'Ouest en matière politique et militaire, l'Union Soviétique n'a fait que présenter de nouvelles exigences, dont le caractère d'ultimatum est à peine contestable. Cette constatation ne vise pas seulement la concession politique que l'Occident a faite à l'Union Soviétique et qui a permis à celle-ci de faire jouer à son satellite d'Allemagne orientale, un rôle de conseiller et de propagandiste.

Mais ce qui nous intéresse davantage dans le cadre du présent débat, se sont les propositions d'ordre militaire qui ont été faites. J'estime que l'Assemblée de l'U.E.O. est particulièrement qualifiée pour s'occuper des propositions de détente militaire présentées à Genève sous la forme d'un schéma de plan et connues sous le nom de « paquet » occidental.

Ce schéma de plan soulève, en rapport avec la question du désarmement nucléaire et de la limitation des armements classiques, le problème de l'aménagement de zones de réduction des armements en Europe. A cet égard et vue sous l'angle des négociations éventuelles qui pourraient être engagées sur la base de ces propositions ou de propositions analogues, la partie du rapport de M. Mulley qui traite de l'interdépendance des dispositifs de défense nucléaire et classique, est du plus haut intérêt. Les Etats membres de l'U.E.O. devront être les premiers à envisager très sérieusement les moyens concrets de compléter le programme présenté par l'Ouest à Genève, programme qui, pour l'instant, ne me paraît être, pour ainsi dire, qu'un schéma de plan, de telle façon qu'il en résulte une amélioration de la sécurité et non pas, au contraire — comme on n'en peut exclure la possibilité — une aggravation du danger qui menace l'Europe occidentale.

Ainsi, le plan occidental prévoit pour l'Allemagne réunifiée la faculté d'opter entre la neutralité et l'appartenance à l'O.T.A.N. ou au Pacte de Varsovie ; il y aurait donc lieu de se demander en examinant la teneur concrète des propositions de détente dont nous avons déjà parlé, si ce qui subsisterait de l'O.T.A.N. sur le sol de l'Europe occidentale, une fois qu'elles seraient mises en application, pourrait encore être considéré comme un instrument de défense capable de fonctionner et de remplir les missions qui lui sont confiées pour assurer la sécurité de l'Europe occidentale, notamment en cas de guerre limitée.

En tout cas, Monsieur le Président, il me paraît certain que, si la discussion des plans occidentaux présentés à Genève devait se poursuivre et si ceux-ci devaient être appliqués, l'U.E.O. se verrait appelée à jouer dans l'avenir un rôle beaucoup plus important et beaucoup plus décisif qu'à l'heure actuelle. En conséquence, j'estime que nous devrions voir dans ce seul fait une raison déterminante d'exiger énergiquement le maintien de l'U.E.O., de nous refuser à amputer de certains éléments essentiels les compétences qui lui ont été dévolues et de réclamer avec instance son renforcement et son développement.

Etant donné ce qui se passe à Genève, ainsi que l'état actuel de la sécurité européenne, qui fait l'objet du présent débat, la ligne politique à suivre par l'U.E.O. me paraît toute tracée : l'adoption d'une politique de désarmement général contrôlé doit s'accompagner d'une politique de réarmement permettant de faire face, de tous les côtés à la fois, à la menace qui pèse sur l'Europe occidentale.

Vues sous cet angle, les considérations émises par notre collègue, M. Mulley, sur la question des armements classiques et de la guerre limitée sont particulièrement lourdes de sens. Je tiens à apporter mon appui le plus complet à ceux qui exigent l'établissement aussi rapide que possible d'un dispositif de défense minimum réalisé au moyen d'armes du type classique et permettant à l'U.E.O. de riposter aux agressions locales.

La question de la parité nucléaire a déjà été évoquée par notre honorable collègue, M. Mulley. Je suis d'accord avec lui pour dire que l'existence de cette parité ne signifie nullement que l'Occident soit à l'abri de toute agression déclenchée par l'Est dans une zone limitée.

Dans cet ordre d'idées, je voudrais également attirer votre attention sur un passage du paragraphe 9 du rapport, où l'on trouve, à propos de l'emploi des armes nucléaires stratégiques, une expression qui me parut très heureuse et très exacte : « porter le second coup ». Pour ma part, je partage ce point de vue et je considère que tout autre emploi des grandes armes nucléaires stratégiques par les puissances occidentales serait néfaste sur le plan politique, militaire et surtout moral.

Or, dans l'hypothèse — déjà envisagée par notre collègue, M. Mulley — où Moscou viendrait à douter sérieusement, fût-ce à tort, que les Etats-Unis fassent usage de leurs armes nu-

Mr. Kliesing (continued)

ited and purely conventional attack, would make use of their strategic nuclear weapons with all the resulting consequences — if there were any real doubts about this in Moscow — whether warranted or unwarranted — we would have to ask ourselves whether uncertainty in this regard made it better worth the Soviets' while or not to embark on limited aggression, knowing there was no adequate conventional means of defence in Western Europe. Unfortunately we have already learned from experience that such action is by no means ruled out even in the atomic age. If the tactics actually used by world Communism, for instance in Korea and Indo-China, and threatened in the Middle East, were to be transferred to Europe, it would mean that Moscow might use its European satellites to launch a limited attack on the West, supported of course — and such essential support could not be prevented — by Soviet equipment and so-called "volunteers". Such action is by no means beyond the realms of possibility. In that event, large areas of Western Europe could be overrun in one rapid and decisive move, simply because the necessary conventional means of defence were lacking, and it may be asked how Western defence, which in that case would be committed to the use of strategic nuclear weapons, would bring to a halt enemy units which had penetrated into Western European territory. The answer to that question is of primary importance for the peoples concerned. It would be cold comfort for them to learn that the atom bombs that annihilated them were not of Eastern but of Western origin and manufacture.

For all these reasons it seems to me that the speediest possible establishment of an adequate conventional defence potential is of the utmost importance. I noted with satisfaction from the concluding remarks of the Netherlands Foreign Minister yesterday that he too is of the opinion that Western defence must be capable of facing any eventuality. If that is the general view, it is high time to draw the necessary conclusions.

We are now being told that finance is the obstacle to carrying out this proposal, that it

would cost too much. This is closely linked with the other question of whether the military effectiveness of N.A.T.O. and W.E.U. is commensurate with the effort in men and money expended by the member States. Here we may be tempted to draw a comparison between East and West. Admittedly the vast differences in the political, economic and social systems in East and West preclude any comparison of the methods by which a military potential is created. But if the resources employed are related to the number of military units raised and equipped, it is clear that, with identical resources in personnel and equipment, the effectiveness of the East far exceeds that of the West. I repeat that, for the reasons I have already given, this is almost inevitable, but, in my view, the NATO Council and the Council of W.E.U. should examine these questions with the help of the military experts so as to achieve the highest degree of military effectiveness in the use both of personnel and of equipment. I personally am convinced that, in this way, the problem of the minimum conventional forces necessary could at least in part be solved.

A further problem which arouses anxiety and which has also been tackled recently is the one that stems from the unfortunate failure so far to integrate European air defence. If we consider the rapid technical development of aircraft and missiles and also glance at the map, which shows clearly how Western Europe has shrunk by reason of that technical development, we are justified in asserting that co-ordination is not enough. In this field, above all, integration is essential, not only for purely geographical reasons, but also because the establishment of an integrated early warning system, and still more, the creation of an integrated and active air defence, raises extremely complex technical and financial problems for the individual countries.

Allow me, Mr. President, to make a brief observation on preparedness for defence in the North Sea and Baltic areas. This is the subject of a particularly detailed review in Mr. Mulley's Report. Contemplation of the map annexed to that document engenders a certain anxiety. The

M. Kliesing (suite)

cléaires stratégiques, avec toutes les conséquences que cela impliquerait, même dans l'éventualité d'une agression locale menée par des moyens classiques, dans l'hypothèse, dis-je, où — à tort ou à raison — un doute naîtrait à Moscou et y prendrait corps, il faut se demander si ce doute n'aurait pas pour effet d'accroître l'intérêt que des agressions limitées pourraient présenter pour les Soviétiques, encouragés par l'insuffisance des moyens de défense classiques en Europe occidentale. Malheureusement, l'expérience nous a déjà trop instruits pour que nous puissions exclure l'éventualité de pareilles entreprises, même à l'ère atomique. Transposant dans le cadre européen, la tactique que le communisme mondial a utilisée, par exemple, en Corée ou en Indochine, et à laquelle il a menacé de recourir dans le Proche-Orient, on peut imaginer que Moscou charge certains de ses satellites européens de lancer une attaque limitée contre l'Ouest, en leur accordant, cela va sans dire, une aide suffisante et incontrôlable sous forme de fournitures de matériel et surtout par l'envoi de prétendus « volontaires ». Il est certain que pareille éventualité ne relève nullement du domaine de la fiction. Si l'on songe qu'elle pourrait aboutir à l'occupation de vastes régions de l'Europe occidentale, à la suite d'une progression rapide facilitée par l'absence des armes classiques nécessaires à la riposte, on se demande comment les forces occidentales munies pour se défendre d'armes nucléaires stratégiques, accueilleraient les troupes d'invasion ennemies sur le sol de l'Europe occidentale. La réponse à cette question est d'une importance capitale pour les peuples intéressés. Ils ne trouveraient pas très réconfortant d'apprendre qu'ils seraient anéantis par des armes nucléaires fabriquées et lancées, non pas par les Orientaux mais par les Occidentaux.

C'est pour toutes ces raisons que je juge indispensable et urgent de procéder dans le plus bref délai, à la constitution d'un potentiel défensif suffisant, basé sur les armes classiques. J'ai retenu avec satisfaction la conclusion du discours prononcé hier par le Ministre néerlandais des Affaires étrangères, qui estime, lui aussi, que la défense occidentale doit être organisée de façon qu'elle puisse faire face à toute éventualité. Si cette conception rencontre l'assentiment général, il sera temps, je crois, d'en tirer les conséquences au plus tôt.

Or, on nous dit que la réalisation de cette idée se heurte à des difficultés financières,

qu'elle serait trop onéreuse. Une autre question, intimement liée à celle-ci, est celle de savoir si l'efficacité militaire de l'O.T.A.N. et de l'U.E.O. est proportionnée à l'effort que font les États membres, sur le plan humain comme au point de vue financier. On est tenté, à ce sujet, de faire une comparaison entre l'Ouest et l'Est. Certes, la différence fondamentale des systèmes politiques, économiques et sociaux interdit toute comparaison entre les méthodes employées, de part et d'autre, en vue de la mise sur pied d'un potentiel militaire. Mais si, malgré tout, on confrontait les moyens mis en œuvre pour l'organisation et l'équipement des unités, on constaterait qu'à parité de ressources humaines et matérielles, l'efficacité des troupes orientales dépasse de loin celle des troupes occidentales. Pour les raisons que je viens d'exposer, cette situation est pratiquement inévitable. Néanmoins, j'estime que le Conseil de l'O.T.A.N. ainsi que le Conseil de l'U.E.O. ont le devoir de se pencher sur ces questions, en coopération avec les experts militaires, afin de donner la plus grande efficacité possible aux moyens humains et matériels engagés. Quant à moi, je suis convaincu que, de cette manière, on pourra résoudre, au moins partiellement, le problème du minimum nécessaire en forces classiques.

Un autre problème qui nous rend soucieux et que nous avons déjà abordé également, est celui qui se pose du fait que l'on n'est malheureusement pas encore parvenu à réaliser l'intégration de la défense aérienne de l'Europe. Si l'on considère la rapidité de l'évolution technique dans le domaine des avions et des fusées, qui a pour effet de rétrécir l'espace occupé par l'Europe occidentale, fait dont on se rend immédiatement compte en jetant un regard sur une carte géographique, il faut bien conclure que le principe de la coordination est désormais dépassé. Dans le domaine aérien, plus que dans tout autre, c'est celui de l'intégration qu'il faut adopter, non seulement en raison de considérations géographiques, mais aussi parce que, par exemple, la mise sur pied d'un dispositif d'alerte unique et, plus encore, l'organisation d'une défense aérienne active et unifiée place les divers États devant des problèmes très ardu, d'ordre technique et financier.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de formuler encore une brève observation sur le dispositif de défense du secteur de la Mer du Nord et de la Baltique, question qui a été exposée d'une manière approfondie dans le rapport de notre honorable collègue, M. Mulley. C'est avec

Mr. Kliesing (continued)

fact, for instance, that the three NATO supreme commands SACEUR, SACLANT and Channel Command, all have a share in the command of the North Sea areas provides food for thought. Even the layman would find it difficult to understand why a spot in an area so strategically important as that a few score nautical miles west of Schleswig-Holstein and level with the German-Danish frontier should have been chosen as the meeting point of the Supreme Atlantic Commands. This situation is simply grotesque. It would be amusing were it not, as Mr. Mulley says, so dangerous.

This sub-division of the North Sea area and the absence of a unified command structure could have a fatal effect on the preparedness for defence of Northern and Central Europe. If I were a citizen of the United Kingdom, I would be extremely concerned to see established, for the protection of my country, the strongest possible front-line defence along a line extending roughly from Hamburg to Copenhagen. What actually is there to hand, however, both in the form of command structure and available forces you can see, Ladies and Gentlemen, from this Report. I find that while the Supreme Commander in the Eastern Atlantic has to watch over the Barents Sea, he has no responsibility whatsoever for the Baltic Straits behind which the bulk of the Soviet naval forces stand ready.

I have no wish to dwell further upon the division of responsibility in the Schleswig-Holstein area. That is well known and quite shocking.

In conclusion, let me make the following observation. We have consistently obtained the impression that our preoccupations are viewed by the responsible military authorities in precisely the same light as we ourselves see them. It appears that the difficulties in remedying the deficiencies are, to a large extent, political. I have every sympathy with justifiable national interests, but it is not consistent with such national interests that efforts for the defence of freedom and security should either remain inade-

quate or be neglected. The interests of the peoples cannot be served if, in the name of such interests, measures are taken which fundamentally prejudice their security.

In my opinion, therefore, this Assembly should make known its views and its uneasiness emphatically and in detail to the Council of Ministers and awaken them by every possible means to the need for remedying the deficiencies in W.E.U. and, so far as lies within their power, those in N.A.T.O. also.

(Mr. Bohy, Vice President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri)

The PRESIDENT. — I call Mr. Maitland.

Mr. MAITLAND (*United Kingdom*). — I would congratulate Mr. Mulley on his excellent and realistic Report. I know how hard he worked and what a dance he led us. I do not quite know about his reference that we were "leading him by the hand", but I know that it was a very tough dance; indeed, more like a game of rugby. In the end, we all came to the same conclusion. It is an excellent Report and I congratulate Mr. Mulley on producing it for us. I would take the opportunity of congratulating also Mr. Kliesing on his recent election as Vice-Chairman of the Defence Committee.

Such comments as I have to make are of a general nature. In making them, I am following the rule which is so often misunderstood by our opponents that democracies spend far more time in critical analysis in order to thrash out something really worthwhile than in underlining the many things on which they are in general agreement. First, I would say that the Rapporteur has done excellent service to the Assembly in high-lighting the problems of naval defence. I agree strongly with Recommendation 1(c), that is the one that stresses the importance of co-ordinating our researches into the problems of anti-submarine warfare. I am

M. Kliesing (suite)

un sentiment d'angoisse qu'on examine la carte annexée à ce rapport. Un point qui donne à réfléchir est notamment le fait que les trois commandements supérieurs de l'O.T.A.N., à savoir le SACEUR, le SACLANT et le Commandement de la Manche, assument conjointement la défense du secteur de la Mer du Nord. Même un profane ne comprendra guère qu'une région d'une importance stratégique aussi considérable que celle qui est située à quelques douzaines de milles marins à l'ouest du Schleswig-Holstein et de la frontière germano-danoise soit le point d'intersection des secteurs relevant de ces trois commandements supérieurs de la défense atlantique. Cette situation est simplement grotesque. Elle prêterait à rire, n'était son caractère dangereux qu'a souligné M. Mulley.

Pareil morcellement du secteur de la Mer du Nord et l'absence d'un commandement unifié pourrait être funeste aux dispositifs de défense de l'Europe septentrionale et centrale. Si j'étais citoyen du Royaume-Uni, je demanderais que mon pays soit protégé par une défense avancée aussi puissante que possible, établie à peu près sur la ligne Hambourg-Copenhague. Or, comment le commandement est-il organisé dans cette zone et de quelles forces de combat vraiment utilisables y dispose-t-on ? Chacun de vous, Mesdames, Messieurs, a pu l'apprendre à la lecture du rapport. J'ai constaté qu'un commandant en chef du secteur oriental de l'Atlantique est chargé notamment de surveiller la mer de Barentz, mais qu'il n'a aucune responsabilité pour la région des détroits de la Baltique derrière lesquels la majeure partie de la marine de guerre soviétique se trouve cependant concentrée.

Je n'en dirai pas plus du fractionnement des responsabilités dans la région du Schleswig-Holstein. Cette situation est bien connue. C'est effarant.

Permettez-moi une dernière remarque. Nous avons toujours eu l'impression que, très souvent, nos soucis étaient partagés par les autorités militaires responsables et qu'elles envisageaient les problèmes de la même manière que nous. Il paraît que la plupart des difficultés que l'on rencontre lorsqu'on s'attache à remédier à des déficiences, sont d'ordre politique. Je suis toujours compréhensif lorsqu'il s'agit d'intérêts nationaux légitimes, mais c'est mal comprendre l'intérêt national que d'agir de telle façon que

les efforts nécessaires à la défense de la liberté et de la sécurité restent insuffisants, voire inexistantes. Ce n'est pas servir l'intérêt des peuples que de prendre, en vue de sauvegarder cet intérêt, des mesures qui ont pour effet de nuire considérablement à leur sécurité.

En conséquence, j'estime que l'Assemblée devrait faire connaître au Conseil des Ministres son point de vue en cette matière, en lui faisant part de ses préoccupations et en l'invitant instamment à user de tous les pouvoirs dont il dispose pour remédier à ces lacunes, dans le cadre de l'U.E.O. et, dans la mesure de son influence, au sein de l'O.T.A.N.

(*M. Bohy, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel*).

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Maitland.

M. MAITLAND (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je tiens tout d'abord à féliciter M. Mulley de son excellent rapport, empreint de tant de réalisme. Je sais tout le mal qu'il s'est donné et la manière dont il a mené la danse. M. Mulley nous a dit que nous l'avions « pris par la main et guidé » ; je ne sais pas si c'est exact mais ce que je sais, c'est que la danse en question était une danse très mouvementée et qu'elle avait plutôt l'air d'une partie de rugby. Mais en fin de compte, nous sommes tous parvenus aux mêmes conclusions. C'est un rapport remarquable et je félicite M. Mulley de l'avoir préparé à notre intention. Je voudrais également profiter de cette occasion pour adresser mes félicitations à M. Kliesing qui vient d'être élu vice-président de la Commission de Défense.

Les remarques que j'ai à faire sont d'ordre général. Je me conformerai ainsi à une règle souvent mal comprise par nos adversaires, et selon laquelle les démocraties préfèrent consacrer bien plus de temps à des analyses critiques leur permettant de parvenir à des résultats vraiment intéressants plutôt qu'à se contenter de souligner les nombreux points sur lesquels elles sont d'accord. Je commencerai par dire que le rapporteur a rendu un très grand service à l'Assemblée en mettant en lumière les problèmes de la défense navale. Je suis en tous points d'accord avec les termes de la recommandation (1 c), je veux parler ici de la recommandation qui souligne l'importance de la coordination de nos re-

Mr. Maitland (continued)

very pleased that N.A.T.O. has set up the new base at La Spezia. It is a great step forward in naval matters.

I agree with what is said in the Report, and with what the previous speaker said, about the naval command structure. It is obvious that it should be re-examined in the light of our present ideas of defence and of the increased knowledge of new weapons and new methods that we now have. I would not go quite as far as Mr. Mulley. It is rather difficult to examine these structures, which have been in existence for some time and have benefited from the experience they have received during that time. It may be that they are better than would appear, but in any case I am certain they should be re-examined.

I do not want to pursue further the naval argument. I was a technical officer, or rather a specialist officer, when in the Service. Many of these arguments are very technical and I know well the danger of commenting on technical generalities, particularly when one's knowledge is considerably out of date, as mine is. Now, because I am, for better or worse, a politician — probably for worse — it is to the more political aspects of this Report and to the general political aspects of the defence position of the West that I would now, for a short time, turn.

I would speak for a moment on the concept of limited war. I must be careful of what I say and must try to be definite. By "limited war" I mean, in the context in which I am speaking, war inside the orbit of N.A.T.O. in general and in Europe in particular. It would be a great mistake, and a disservice to our main intention to prevent war from breaking out at all, if we were to inoculate ourselves too severely with the doctrine of limited war. I agree there is a logical case for accepting that doctrine, but it must not be accepted as a formula by which politicians can salve their consciences by indicating that war might not be so terrible after all, and generals — subconsciously, I am certain — can advocate it as an opportunity to put into practice the experience of their lifetime's training. Sometimes we fall into those mistakes when we are considering the question of limited war.

War is not a logical proceeding and the reaction of people in a democratic State certainly is not logical, as every politician knows. Time after time politicians have been proved wrong in the reactions which the fear of a war or the impact of a war has caused on the people whom they represent. Personally, I believe that a war in which any portion of W.E.U. or N.A.T.O. was involved with Russia would inevitably deteriorate into a world war, unless there were almost immediate Russian withdrawal, and by that I mean not a limited war, but a raid, quickly squashed. That, in my view, is the duty of the Shield and all we mean by that.

It is our inexorable duty as politicians never in any way to indicate to Russia that a successful limited war is a practical possibility. That is the great test of our toughness as politicians in the face of the great pressures which are brought to bear on us. We must always remember, as Mr. Mulley has said, that we are planning to prevent war breaking out, either limited war or any other kind. We are not planning to wage a successful war. In my opinion, war is just as indivisible as peace.

If nuclear war breaks out then, as we all know, all is lost. That is why I feel considerable doubt about the last words in the Recommendation, which read :

"...and that N.A.T.O. should not rely mainly on the ultimate strategic deterrent."

As Mr. Mulley knows, in Committee I sought to strengthen that sentence and in the present choice of words he has gone a very long way to meet my point of view. Of course, I will be loyal to my statement then, that I would support the draft Recommendation as amended, but I should be failing in my duty if I did not say that I still feel we should give greater support to the expressed policy of our govern-

M. Maitland (suite)

cherches relatives à la guerre antisous-marine. Je suis très heureux que l'O.T.A.N. ait créé la nouvelle base de La Spezia. C'est un grand pas de fait dans ce domaine.

Je suis d'accord avec ce que le rapport et l'orateur précédent nous disent de la structure du commandement des forces navales. Il est évident que cette question devrait être réexaminée à la lumière de notre conception actuelle de la défense et des connaissances accrues que nous possédons maintenant sur les armes et les méthodes de guerre nouvelles. Il est assez difficile d'étudier des structures qui existent depuis déjà un certain temps et qui présentent par conséquent l'avantage d'avoir été mises à l'épreuve. Il se peut qu'elles soient meilleures qu'elles ne le paraissent mais je suis en tout cas certain qu'elles devraient être réexaminées.

Je ne veux pas prolonger le débat sur la défense navale. Quand j'étais mobilisé, j'étais moi-même officier technicien ou plus exactement officier spécialiste. Nombre des arguments avancés sont extrêmement techniques et je sais trop combien il est dangereux de discuter de généralités techniques, en particulier lorsque les connaissances que l'on possède sur la question sont considérablement dépassées, comme elles le sont dans mon cas. Etant maintenant devenu un homme politique, pour le meilleur ou pour le pire — probablement pour le pire ! — je voudrais m'arrêter un instant aux aspects plus politiques du rapport et à la politique générale adoptée par les pays de l'Ouest en matière de défense.

Je m'arrêterai brièvement à la notion de guerre limitée. Il me faut parler avec prudence et essayer d'être précis. Par « guerre limitée » j'entends — étant donné le contexte dans lequel je parle — une guerre se déroulant dans l'orbite de l'O.T.A.N. en général, et de l'Europe en particulier. Ce serait une grave erreur, et qui ne saurait que desservir notre objectif essentiel : empêcher une guerre d'éclater sous quelque forme que ce soit, que de nous laisser prendre avec trop de complaisance à la doctrine d'une guerre limitée. Je sais bien qu'il est logique d'accepter cette doctrine, mais non pas comme une formule facile permettant aux hommes politiques de mettre leur conscience en paix en déclarant que la guerre peut après tout n'être pas si terrible ; il ne faut pas que les généraux puissent — inconsciemment j'en suis sûr — la préconiser, voyant là une excellente occasion de mettre en

pratique une expérience acquise au cours de toute une carrière. Lorsque nous étudions la question de la guerre limitée, nous succombons parfois à ces erreurs.

La guerre n'est pas un phénomène logique et la réaction d'un peuple appartenant à un Etat démocratique ne l'est certes pas davantage, comme le sait tout homme politique. A maintes reprises déjà, les hommes politiques se sont mépris sur les réactions que la peur ou les effets d'un conflit pouvaient entraîner chez les peuples qu'ils représentaient. Je crois, quant à moi, qu'un conflit qui mettrait aux prises une partie quelconque de l'U.E.O. ou de l'O.T.A.N. et la Russie dégènerait inévitablement en conflit mondial, à moins que les Russes ne se retirent presque immédiatement, à moins qu'il ne s'agisse en d'autres termes, non pas d'une guerre limitée, mais d'un raid vite repoussé. C'est là, à mon avis, le rôle du bouclier et son véritable sens à nos yeux.

En notre qualité d'hommes politiques, nous avons le devoir absolu d'éviter que la Russie puisse s'imaginer un seul instant qu'une guerre limitée victorieuse est pratiquement possible. C'est la plus grande preuve de fermeté que nous puissions donner, en tant qu'hommes politiques, face aux pressions considérables dont nous sommes l'objet. Ainsi que l'a dit M. Mulley, nous devons toujours nous souvenir que notre but est d'empêcher un conflit d'éclater, qu'il s'agisse d'une guerre limitée ou de tout autre guerre. Notre but n'est pas de préparer une guerre victorieuse. Selon moi, la guerre est tout aussi indivisible que la paix.

Comme chacun sait, si une guerre nucléaire éclatait, tout serait perdu. C'est pourquoi je suis très sceptique en ce qui concerne les derniers mots de la recommandation, à savoir :

« ... et que l'O.T.A.N. ne compte pas principalement sur les moyens ultimes de prévention stratégiques ».

Comme M. Mulley le sait, j'ai essayé, en Commission, de renforcer cette formule et la rédaction actuelle de la recommandation me montre que M. Mulley a largement tenu compte de mes observations. Je me conformerai naturellement à la déclaration que j'avais faite alors, et soutiendrai le projet de recommandation ainsi amendé, mais je faillirais à mon devoir si je ne disais encore un fois que nous devrions soutenir bien davantage la politique adoptée par nos gouvernements et conformément à laquelle, si j'ai bien

Mr. Mailland (continued)

ments, which is, as I understand it, that we do rely mainly on the ultimate strategic deterrent.

To pass this draft Recommendation as it stands, with the accompanying Report, comes dangerously near to saying that we know our governments say that this is their policy, but that we know very well that, in fact, they will not carry it out in practice. Of course, we must strengthen our ground forces in numbers and weapons, and it is up to us in this Assembly, when we are in our parliaments, to try to play our part in so doing, but all of us know that on budget day or in our economic debates very few of us get up and propose increased expenditure on armaments. In endeavouring to increase our strength, we must not argue that in this increased strength there is the hope that thereby we may be able completely to contain limited war, which is other than a mere raid, with the use of conventional forces and tactical nuclear weapons alone.

In my remaining remarks I want to comment on a tendency which I have seen all too frequently in defence discussions among the Western powers. I believe there is very considerable danger in over-stressing our weaknesses. Of course, we do it to encourage our governments to even greater efforts, and in one sense we are perfectly right to do that, but it is not always understood by our enemies. After all, one of the main contributory causes of the outbreak of world war in 1914 and 1939 was that, in the first place, the Kaiser and, in the second place, Herr Hitler did not believe that Britain and France would honour their obligations. They thought we were weak and would not fight, and because they thought that, the world suffered the two greatest wars which it has ever suffered. I do not want to see a third occasion when an aggressor will be tempted by the emphasis we sometimes place on our weakness and on our disagreements only to find, to the world's cost, the underlying immensity of our strength and the fundamental solidarity of our agreement.

Only last week the Secretary General of N.A.T.O. made a speech in London. I did not hear that speech, although many of those now present did. The impression it had on me when I read it in the newspapers was that it seemed

to paint a dismal picture, underlining the frustration and difficulties from which a great alliance, probably the greatest and strongest in history, must inevitably suffer. It is important that we should remember our great strength and the progress we have made, and above all, our underlying sense of unity.

Mr. President, we are entering into one of the world's phases of political weakness and danger. Next year is the year when the United States of America chooses a new President. It is a period when American eyes turn inwards on their own affairs. It is a year of political opportunity for Russia. At the end of this year, or early next year, the United Kingdom will have a General Election — perhaps that is not so important, in the main structure of our defence. Nevertheless, new governments create new difficulties and new problems. In the end, they may strengthen the general position, but, whatever they do, in the immediate change of policy there is always an immediate weakness in our defence structure. Nobody could say that the change in the French Government which has occurred during this last year has not, either for better or worse, considerably affected the problem of Western defence. We are entering into a year when these things will happen perhaps more than they have this year. It is Russia's opportunity. It is a time of danger and a time of danger is a time for unity.

Let us not forget our essential strength. We have much for which to be grateful and much of which to be proud. Among us we have a wealth of ingenuity and scientific ability. Even though we are perhaps bad at integrating our efforts, there are advantages in the individual approach to and study of our technical problems.

To quote an example, all very simple, everyone who has been in battle knows the immense advantage of battle-trained troops. They have a tremendous advantage over men who have not been in battle in the first stages of a war. Today, the French — especially the French — British and Americans are the only troops in a possible

M. Maitland (suite)

compris, nous nous appuyons essentiellement sur les moyens ultimes de prévention stratégiques.

En adoptant ce projet de recommandation sous sa forme actuelle et le rapport qui l'accompagne, nous risquerions fort de laisser entendre que nous savons non seulement que nos gouvernements préconisent cette politique mais aussi qu'ils ne la mettront pas en pratique. Bien entendu, nous devons accroître l'armement et les effectifs de nos forces terrestres et c'est à nous qu'il appartient de faire le nécessaire auprès de nos parlements respectifs ; mais nous savons tous que, lors des discussions économiques et budgétaires, rares sont ceux d'entre nous qui se lèvent pour proposer une augmentation des dépenses d'armement. Tout en nous efforçant d'accroître notre puissance militaire, nous ne saurions prétendre ou espérer que nous serons ainsi en mesure de contenir une guerre limitée autre qu'un simple raid, à l'aide de nos seules forces conventionnelles et armes nucléaires tactiques.

Mes remarques finales auront trait à une tendance qui ne s'est que trop souvent manifestée, selon moi, lors des discussions des puissances occidentales en matière de défense. J'estime qu'il y a un danger très sérieux à vouloir souligner exagérément nos points faibles. Nous le faisons, bien entendu, pour encourager nos gouvernements à redoubler d'efforts et, en un sens, nous avons raison d'agir de la sorte, mais nos adversaires ne le comprennent pas toujours ainsi. Après tout, l'une des causes déterminantes des deux guerres mondiales de 1914 et de 1939, a été que le Kaiser tout d'abord, et Hitler ensuite, n'ont pas cru que la Grande-Bretagne et la France rempliraient leurs obligations. Ils pensaient que nous étions trop faibles et que nous refuserions de nous battre : et c'est pourquoi le monde a dû subir les deux plus grands conflits de son histoire. Je ne voudrais pas qu'en raison de l'accent que nous mettons parfois sur nos faiblesses et nos désaccords une troisième occasion soit offerte à un agresseur éventuel, à seule fin de lui faire découvrir aux dépens du monde entier, l'immensité insoupçonnée de nos forces et la solidité fondamentale de notre accord.

La semaine dernière encore, le Secrétaire général de l'O.T.A.N. a prononcé un discours à Londres. Je ne l'ai pas entendu bien que nombre d'entre nous aient eu la possibilité de le faire. En le lisant dans les journaux, il m'a semblé

qu'il brossait un bien sombre tableau, mettant surtout l'accent sur les insuffisances et les difficultés pourtant inhérentes à toute grande alliance, et il s'agit sans doute ici de l'alliance la plus large et la plus solide que le monde ait jamais connue. Il importe que nous soyons toujours conscients de notre grande puissance, des progrès que nous avons réalisés, et par-dessus tout, de notre profond sentiment d'unité.

Monsieur le Président, le monde entre dans une dangereuse période de faiblesse politique. L'année prochaine, les États-Unis d'Amérique vont choisir un nouveau Président. C'est une période pendant laquelle les Américains ont les yeux fixés exclusivement sur leurs affaires intérieures. Cette année-là donnera à la Russie des possibilités d'action sur le plan politique. A la fin de l'année en cours, ou au début de l'année prochaine, le Royaume-Uni procédera à des élections générales — mais peut-être ceci est-il de moindre importance au regard de la structure essentielle de notre défense. Toutefois, l'installation d'un gouvernement nouveau engendre des difficultés nouvelles, des problèmes nouveaux. En fin de compte, il se peut que ces nouveaux gouvernements contribuent à stabiliser la situation générale ; mais quoi qu'ils fassent, tout changement de politique entraîne un affaiblissement immédiat de la structure de défense. Personne ne niera que les changements qui se sont produits au sein du gouvernement français l'année passée n'ont pas — que ce soit en bien ou en mal — considérablement modifié le problème de la défense occidentale. Des faits semblables se produiront peut-être encore davantage au cours de l'année prochaine. Elle donnera sa chance à la Russie. C'est une période dangereuse et, par conséquent, une période où l'unité s'impose plus que jamais.

N'oublions pas ce qui constitue notre force essentielle. Nous avons bien des raisons d'être reconnaissants et fiers. Nous sommes riches de talents et de compétences sur le plan scientifique. Bien que nous sachions peut-être mal coordonner nos efforts, il est cependant indéniable que l'étude individuelle de nos problèmes techniques présente des avantages.

Je voudrais vous donner un exemple fort simple : tout homme ayant participé à une bataille connaît la grande supériorité que possèdent des troupes déjà entraînées au combat. Elles ont un énorme avantage sur les troupes qui n'ont pas combattu pendant les premières phases de la guerre. Aujourd'hui, les Français — oui, sur-

Mr. Maitland (continued)

great contest who have had battle experience. The Russians have had no battle experience since the last war. That should surely count for something to our advantage. Then we have the American Navy, the greatest navy in the world, with its increasing fleet of nuclear submarines.

Those are just single points and, if one thought, one could think of many other advantages underlining our great natural strength. While it is essential that we must not be complacent, we must do nothing to prevent the Russians knowing our underlying strength and unity.

I conclude by saying something which I have already said : whatever else happens, we do not want to fall into that dangerous trap of underlining our weaknesses to such an extent that Russia feels she may be able to overrun us. That has already caused two world wars. Mr. President, let it not cause a third.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you Mr. Maitland. I call Mr. Heye.

Mr. HEYE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen. First of all, may I too say a few words of gratitude to our distinguished colleague Mr. Mulley, who has touched in his Report upon so many weighty questions with such expertness and understanding of politico-military problems. His Report is a worthy successor to those of his predecessor, Mr. Fens. He will certainly be pleased that many of his ideas were also put forward by that experienced and highly-esteemed soldier, General Valluy. Indeed, one might almost be led to believe that General Valluy had co-operated in the preparation of the Report.

You will forgive me if I take this opportunity of speaking not only as a parliamentarian but also to some extent from my previous experience as a naval officer. I have taken part in two wars from the first day to the last. I was

not only in the very heart and centre of the campaign against Russia, but also in the area we have been discussing and in a similar area, namely the Black Sea. I think, therefore, I am in a position to make some contribution to the solution of politico-military problems in this area — although that is not really my job as a member of parliament — particularly as any military organisation is prepared to accept a new idea only after lengthy trials, and is often — in all countries — highly conservative in its operations. It is perfectly natural that any armed force should think in terms of their latest practical experience and expect the next war to be fought with the weapons of the last. Perhaps — this is merely an idea — the fact that we employ so many specialists in all fields, political, technical, military and scientific, makes it difficult for us to arrive quickly at simpler and therefore easier solutions.

We must realise that we are living in a period in which two factors will prove to have been decisive. The first consists of the ideological differences which have become almost the modern equivalent of the religious wars of the Middle Ages and have given us the new term "cold war". Thanks to the cold war we have been living since 1945 in a period without war, but also without peace.

The other decisive factor is the headlong pace of technical development. I mention this because it provides the reason why things have moved so fast not in the political, but in the military field. We do not know whither we are bound, and we do not know what new development tomorrow may bring. I would ask you therefore, not to take my remarks — and I think I can speak for Mr. Mulley too — in any spirit of criticism. We simply have to accept the fact that what was right three years ago is no longer right today. But it is difficult for us to keep up with these developments because we are a partnership of several nations.

Since everything else has already been dealt with, I will confine myself to making a few observations on some of the more important points in Mr. Mulley's Report, particularly on the command structure in the naval field. We

M. Maitland (suite)

tout les Français —, les Britanniques et les Américains sont les seuls qui, en cas de conflit généralisé aient déjà l'expérience des champs de bataille. Les Russes, quant à eux, n'ont pas combattu depuis la dernière guerre. Ceci devrait sûrement être à notre avantage. Il ne faut pas oublier non plus la marine américaine, la plus grande marine du monde, avec sa flotte croissante de sous-marins atomiques.

Ce ne sont là que quelques exemples ; si l'on y réfléchissait davantage, on verrait que nos forces ont encore bien d'autres atouts en main. Bien qu'il importe de ne faire preuve d'aucune satisfaction facile en la matière, il faut toutefois se garder de rien faire qui puisse empêcher les Russes d'être avertis de notre force réelle et de notre unité profonde.

Je voudrais répéter ce que j'ai déjà dit : quoi qu'il arrive, nous ne devons pas tomber dans un piège dangereux, celui qui consisterait à souligner nos insuffisances au point de donner à la Russie l'impression qu'il lui serait facile de nous envahir. Ceci a déjà déclenché deux guerres mondiales. Monsieur le Président, évitons qu'une troisième guerre mondiale ne soit provoquée de la même façon.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci, M. Maitland. La parole est à M. Heye.

M. HEYE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord d'adresser quelques mots de remerciement à notre honorable collègue M. Mulley qui, dans son rapport, a abordé tant de problèmes importants avec beaucoup de compétence et un instinct très sûr des réalités militaires et politiques. Il s'est révélé le digne successeur de notre honorable collègue M. Fens. Notre rapporteur sera sans doute heureux d'apprendre que beaucoup de ses idées ont été développées par le général Valluy, dont la compétence et l'expérience sont unanimement reconnues, si bien qu'on pourrait presque croire que ce dernier a collaboré à la création du document qui nous est soumis.

Vous ne m'en voudrez pas si, à cette occasion, je ne parle pas uniquement en ma qualité de parlementaire et si j'invoque, sur certains points, mon expérience militaire. En effet, au cours des deux guerres, j'ai participé, du premier au der-

nier jour, aux opérations navales, et principalement à celles dirigées contre la Russie, dans les régions qui nous intéressent et sur un terrain analogue, à savoir la Mer Noire. Je crois, dès lors, pouvoir contribuer à la solution des problèmes d'ordre militaire et politique qui se posent dans cette zone, quoique, au fond, cela ne rentre pas tout à fait dans les attributions d'un parlementaire. Mon intervention se justifie d'autant plus que toute organisation militaire n'est accessible aux conceptions nouvelles qu'après des expériences prolongées et qu'elle se montre souvent — c'est d'ailleurs le cas dans tous les pays — trop conservatrice. Il est naturel que chaque armée ait tendance à orienter sa stratégie en partant du stade atteint au moment où s'est arrêtée la dernière expérience pratique, c'est-à-dire à la fin de la dernière guerre. Peut-être aussi — mais ce n'est qu'une indication de ma part — disposons-nous de tant de spécialistes éminents dans tous les domaines, aussi bien politique et technique que militaire et scientifique, qu'il nous est difficile de trouver rapidement des solutions simples, mais plus faciles à mettre en pratique.

Nous devons, je crois, nous rendre à cette évidence que nous vivons à une époque cruciale, déterminée par deux facteurs. Le premier facteur résulte des oppositions idéologiques, qui ont pris, en quelque sorte, la forme des guerres de religion du moyen âge et qui ont donné naissance à la notion nouvelle de la « guerre froide ». Par suite de la guerre froide, nous sommes plongés, depuis 1945, dans une période qui, malgré la paix des armes, ne connaît pas de paix véritable.

Quant à l'autre facteur, il relève du développement précipité des techniques. Si je mentionne ce point, c'est parce que cette évolution est à l'origine du rythme accéléré des événements, non sur le plan politique mais dans le domaine militaire. Nous ignorons dans quel port nous débarquerons et quelle sera l'évolution de demain. C'est pourquoi je vous prie de ne pas considérer mon exposé — ni celui de M. Mulley d'ailleurs — comme une critique. Il faut admettre qu'à notre époque, des idées qui étaient justes il y a trois ans, ne le sont plus aujourd'hui. Mais, comme nous formons un ensemble groupant plusieurs pays, il nous est difficile de suivre cette évolution avec la célérité requise.

Tous les autres points ayant déjà été traités, je voudrais m'arrêter à quelques problèmes importants soulevés par M. Mulley, et, en premier lieu, à celui de la structure du commandement en fonction des missions navales qui lui incombent.

Mr. Heye (continued)

are all convinced that the present one is not as logical or as simple as it ought to be. But only a logical and simple form of command structure can provide any hope of success against an adversary able to strike at short notice and with unified forces.

I can well understand that the present form of organisation was dictated by very powerful political considerations at the time of its creation. But surely now it must be adapted to down-to-earth military requirements, particularly as events have proved how essential is the capacity to retaliate immediately.

Effective defence against an attack from the East depends upon keeping open the sea communications between the NATO partners. These sea communications are vital for the defence of free Europe and for all its peoples. They will be threatened by Soviet interference with merchant shipping, especially by the submarine fleet which has been mentioned so often already. The Soviet submarine bases are located in the North Sea and the Baltic. The Baltic is in addition the best equipped Soviet shipyard and repair centre and — we must not forget — the best training area for submarines. Without the Baltic as a submarine training area, Germany would not have been able to carry on its submarine warfare either. The Soviet long-range submarines at present in the Baltic are of practically no military importance in the Baltic area itself — they are too large. Their real purpose is to thread their way through the Danish islands out of the Baltic Straits into the North Sea, and thence to the Atlantic and possibly the Mediterranean. Their task would be to disrupt the sea communications of the free world at the main concentration points. There is no doubt that the occupation of Jutland and the Danish islands would be one of the first aims of Soviet military operations, whatever other objectives the Soviet leaders might have in mind. Otherwise the free passage of Soviet submarines to and from their operational bases could not be assured. Without such an operation at the very beginning of hostilities, the heavy cost to the Soviet Union of building this assault fleet and the installation of the shipyards necessary for the purpose would have been in vain.

As things are today, I am by no means convinced that the Central European bridgehead in the area between the North Sea and the Baltic, with Denmark as its centre, is capable, militarily speaking, of preventing a Soviet success. The defence of the Danish islands and the entrances to the Baltic must depend practically speaking on the forces of Denmark itself.

In general, I do not believe that naval forces alone can fulfil this task. Only co-operation between the three services makes it possible to defend any bridgehead against all possible forms of attack.

Both Mr. Mulley and other speakers have mentioned the fact that three different supreme commanders are responsible for the defence against Soviet attacks on the sea communications of NATO countries, so there is no point in my dealing with it further. The mere fact that a merchant vessel or warship on its way from Copenhagen to Rotterdam in time of war would have to pass through three command areas and — as can be seen from the map — cross the boundaries of three commands, shows the undesirability of such divided control in wartime.

It is, I believe, an ancient military dictum that a given task in a given area of operations, as here in the area between Iceland and the Baltic, can be the responsibility of only one commander, able to deploy, on his own initiative, all his subordinate forces as rapidly as circumstances demand. In any case, it is obvious that the delimitation of command areas in the immediate front line of naval operations can be theoretical only.

I would also like to point out that division of command in a combat area hampers the conduct of the whole naval operation, quite apart from the fact that the continual exchange of signals necessitated by such division provides, as wartime experience has shown, invaluable clues for enemy radio intelligence.

One possible solution of this problem, which would not entail any fundamental alteration in

M. Heye (suite)

Nous sommes tous convaincus que le commandement actuel ne tient pas compte des nécessités d'une organisation simple et logique. Je crois pourtant que celle-ci conditionne le succès dans la lutte engagée contre un adversaire capable de frapper au premier signal, de tout le poids de ses forces unifiées.

Je comprends que, au moment de sa création, l'organisation actuelle ait été dictée, pour une grande part, par des considérations politiques. Mais, actuellement, il paraît indispensable de l'adapter aux nécessités militaires concrètes, d'autant plus que les événements nous ont convaincus de l'importance d'une capacité de riposte immédiate.

De la sécurité des communications maritimes entre les partenaires de l'O.T.A.N., dépend la possibilité d'assurer une défense efficace contre une attaque venant de l'Est. Ces communications maritimes, qui sont d'une importance vitale, non seulement pour l'Europe libre et pour sa défense, mais encore, au premier chef, pour l'ensemble de ses populations, sont surtout menacées par les unités soviétiques chargées de couper les liaisons commerciales et, notamment, par la flotte de sous-marins dont il a été question à plusieurs reprises déjà. Les bases des sous-marins soviétiques sont situées dans la Mer du Nord et dans la Baltique. Cette dernière est, d'autre part, le centre de construction et de réparation soviétique le mieux outillé et, ne l'oublions pas, le meilleur champ de manœuvres pour la formation des équipages russes. Sans la Baltique, qui servait également de champ de manœuvres à ses sous-marins, l'Allemagne n'aurait pas été capable de mener sa guerre sous-marine. Les sous-marins soviétiques à grand rayon d'action qui ont leur base en Mer Baltique, n'ont guère d'importance militaire à l'intérieur de cet espace, eu égard à leurs dimensions. Leur seul objectif est de se frayer un passage à travers les îles danoises qui commandent l'entrée de la Baltique, de pénétrer dans la Mer du Nord et l'Océan Atlantique et, au besoin, dans la Méditerranée. Leur mission consisterait à troubler les communications maritimes du monde libre aux endroits où se concentre le trafic naval. Il est certain que l'occupation du Jutland et des îles danoises serait l'une des premières tâches des forces soviétiques, indépendamment de toutes les autres missions que le commandement soviétique leur assignerait. Sinon, la sortie des sous-marins soviétiques et leur retour du théâtre des opérations ne pourraient

être garantis. Sans cette offensive, déclenchée dès l'ouverture des hostilités, les sommes élevées dépensées par les Soviétiques pour la construction de cette flotte offensive et la mobilisation des chantiers navals à cette fin, l'auraient été en pure perte.

Dans les conditions actuelles, je ne crois pas que la tête de pont de la zone Centre-Europe, située entre la Mer du Nord et la Baltique, donc avec le Danemark comme centre, dispose de moyens suffisants pour empêcher un succès soviétique. La défense des îles danoises et des entrées de la Baltique devrait pratiquement être assurée par les seules forces danoises.

Au demeurant, je doute que les seules forces navales soient en état de remplir cette mission, car la défense d'une tête de pont contre les attaques ennemies de tout genre n'est possible que grâce à la collaboration entre l'armée, l'aviation et la marine.

Il a déjà été souligné, notamment par M. Mulley et par les orateurs qui m'ont précédé, que la riposte aux attaques éventuelles lancées par les Soviétiques contre les communications maritimes de l'O.T.A.N. était confié à trois commandants différents. Il est donc inutile d'insister sur ces difficultés. Mais, n'est-il pas significatif, qu'en cas de conflit, un navire commercial ou un navire de guerre, qui se rendrait de Copenhague à Rotterdam, aurait à traverser trois zones de commandement différentes et à franchir leurs limites, telles qu'elles sont tracées sur la carte ?

Une longue expérience militaire nous apprend qu'une mission portant sur un objet unique et à accomplir sur un théâtre d'opérations unique, comme c'est le cas pour celui qui s'étend de l'Islande à la Baltique, doit être confiée à un commandant unique, qui pourra, sous sa propre responsabilité et selon les besoins de la situation, engager sans délai les forces placées sous son commandement. Il est certain, du reste, que la délimitation des zones de commandement n'a, sur le front de mer, qu'une signification théorique.

Il convient de souligner, enfin, que la pluralité des commandements en pleine zone de combat, entrave la conduite de l'ensemble des opérations navales et que l'échange continu de renseignements nécessité par ce partage en secteurs, peut fournir aux services de radio ennemis des points de repère très précieux, ainsi qu'on en a fait l'expérience au cours des guerres précédentes.

Pour ma part, je conçois très bien — et ce n'est qu'une hypothèse parmi d'autres — que,

Mr. Heye (continued)

the command organisation, would be to put the entire naval operations area, including the Baltic, the Channel and the Mediterranean, under a single NATO naval supreme commander — there is one now with his headquarters in Norfolk — but that naval operations, in the sea area between Greenland, the United Kingdom, and the coast from Spain to the North Cape, including the Baltic, would be placed under regional commanders who would be in charge of the entire naval forces of the United Kingdom, Norway, Denmark, Germany, the Netherlands and France. Under the responsibility of this supreme commander, all preparations would be made in peacetime to enable these forces to carry out their tasks in time of war.

Obviously — this point was raised this morning — such a concentration of forces in an operational area would lead to a certain degree of uniformity, perhaps in certain cases to standardisation of weapons and equipment, so the front line commander would be in a position to despatch his forces to any danger point regardless of nationality and without having to concern himself with special problems such as spare parts, supplies and equipment. It would be impossible for depots on aircraft carriers or airfields in this area to carry different spares for the aircraft of all the different nationalities operating within it.

Under the supreme NATO naval commander it might be possible to have supreme regional commanders for special duties in the northern region and in the Mediterranean. Unquestionably, the supreme naval commander for the northern region should be the Admiral of the British Home Fleet, with the local commanders under him.

But it is vital in my view, that the supreme naval commander for the area should co-operate with his land and air counterparts in the same theatre of operations, and that their forces should be grouped under his command. SACEUR would remain the supreme strategic authority for these land and air commanders in both the northern and Mediterranean regions.

In this way the command structure could be improved considerably and standardisation of equipment achieved at regional level more quickly than has hitherto seemed possible.

One more point in this connection. The powers of naval commanders, so far as seaborne communications and supplies are concerned, should not stop at territorial limits. They should be able to conduct transports from port to port, right up to the discharging area, in co-operation with the appropriate defence or other national authorities, as necessity demands. This is very important, because in such a confined area as Europe the port of discharge may often have to be changed at short notice. This question seems to me to be worth further study and perhaps a practical trial.

Perhaps some further thought should also be given to the question of safeguarding essential supplies, and that other systems, besides that of convoys or safety lanes, should be investigated. The convoy system seems to me to make the heaviest demand on defence forces, without being the only method possible.

As it is late and most things have been said already, there is just one more point I would like to raise. We must remember that military defence is only one part of the necessary defence organisation — not even proportionately the largest — and that it must be supplemented by an appropriate civil defence system. As my friend, Mr. Kliesing, said in connection with air defence, so in the case of every aspect of civil and other defence in any country, national frontiers in Europe lose their significance in time of war, if not entirely to a very great extent. We can carry out our task here in the heart of Europe only if national frontiers disappear altogether. This does not mean that the different countries will be discharged from their responsibilities, but merely that there must be greater co-operation at a higher level. N.A.T.O. cannot confine itself merely to ensuring that the armed forces are kept intact and increased in number. Decisions, especially in a time of conflicting world ideologies, cannot be implemented only with military weapons; psychological weapons are also necessary. Without them a struggle of this kind is useless and cannot ever lead to victory. The mere fact that we are faced with a cold war

M. Heye (suite)

sans modification fondamentale de la structure du commandement, l'ensemble de la zone des opérations maritimes, y compris la Baltique, la Manche et la Méditerranée, puisse être placé sous les ordres d'un seul commandant naval suprême de l'O.T.A.N. — qui est actuellement établi à Norfolk — mais que, à l'échelon immédiatement inférieur, les missions navales se rapportant à la zone maritime qui s'étend entre le Groënland, l'Angleterre, les côtes d'Espagne et le Cap Nord, y compris la Baltique, soient concentrées entre les mains de commandants régionaux. Ceux-ci disposeraient, dans la zone ainsi délimitée, de toutes les forces navales de l'Angleterre, de la Norvège, du Danemark, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la France. Dès le temps de paix et sous la responsabilité de ces commandants, les unités de ces pays seraient préparées aux missions qu'elles auraient à remplir en temps de guerre.

Cette concentration permettrait évidemment — ce point a déjà été abordé ce matin — une certaine uniformité et, peut-être, dans de nombreux cas, une standardisation des armes et du matériel. Dès lors le commandement serait en mesure de dépêcher à l'endroit névralgique les unités placées sous ses ordres, indépendamment de leur nationalité et sans devoir se soucier de problèmes particuliers tels que la fourniture de pièces de rechange, le ravitaillement et le renouvellement du matériel. Il est impossible d'installer sur chaque porte-avions ou champ d'aviation de cette zone les dépôts qui pourraient fournir aux avions de toutes nationalités, qui viendraient s'y poser, le matériel de rechange requis.

Sous le commandement naval suprême de l'O.T.A.N., on pourrait créer, pour l'accomplissement de missions navales particulières, un commandement suprême responsable de la zone du front, tant dans le secteur septentrional que dans le secteur de la Méditerranée. Le chef de la « Home fleet » britannique paraît tout désigné pour remplir cette fonction dans le secteur septentrional, avec l'assistance de commandants locaux qui lui seraient subordonnés.

Mais il me paraît indispensable que le commandant suprême de ce front collabore avec ses collègues de l'armée et de l'aviation du même secteur, dont les forces devraient être soumises à son commandement. Le commandement stratégique unifié, dont relèveraient ces commandants suprêmes de l'armée et de l'aviation, tant dans le secteur nord que dans la zone méditerranéenne, serait, comme par le passé, le SACEUR.

Je suis convaincu que cette réforme permettrait d'apporter une amélioration considérable à la structure du commandement et d'accélérer, sur le plan régional, la standardisation des équipements.

Dans cet ordre d'idées, je voudrais signaler encore qu'il est, à mon sens, indispensable que les pouvoirs des commandants navals, dans la mesure où ils intéressent les communications maritimes et le ravitaillement, ne s'arrêtent pas à la limite des eaux territoriales. En effet, il faut que ces commandants puissent, en collaboration avec les services compétents de la défense territoriale ou des services analogues, amener, selon les nécessités de l'heure, les transports d'un port à l'autre jusqu'à l'endroit du déchargement. C'est très important, si l'on considère que dans notre Europe aux limites étroites, il faudra souvent, à la dernière minute, modifier le port de destination. Cette question me paraît mériter, elle aussi, un nouvel examen et, éventuellement, un essai.

Peut-être faudra-t-il aussi s'interroger sur la nécessité d'essayer, pour garantir le ravitaillement vital, d'autres systèmes que celui des convois. Il me semble que ce dernier nécessite le plus grand déploiement de forces de protection, tout en n'étant pas le seul concevable.

Vu l'heure avancée et eu égard aux interventions précédentes, je ne souleverai plus qu'un seul point pour conclure. Il nous faudra, je crois, prendre conscience du fait que la défense militaire ne constitue qu'une partie de la défense — à tout prendre ce n'est même pas la plus importante — et qu'il est nécessaire de compléter la défense militaire par une défense de l'intérieur. Ainsi que mon ami Kliesing l'a souligné ici à propos de la défense aérienne, il apparaît évident que dans le domaine de la défense territoriale et des autres missions qui se rattachent à la défense du front de l'intérieur, les frontières nationales perdent en Europe leur signification, du moins pour l'essentiel, et que les tâches qui nous incombent ici, au centre de notre continent, ne pourront être menées à bien que si, en cas de guerre, du moins, les frontières nationales s'effacent complètement. Cela signifie, non pas que les nations seront déchargées de leurs responsabilités, mais que la collaboration doit être renforcée sur un plan supérieur. L'O.T.A.N. ne peut pas se borner à assurer l'intégrité des effectifs et leur renforcement. Aucune victoire, surtout à une époque où s'affrontent les idéologies, ne peut être obtenue en recourant aux seules armes matérielles, car elle nécessite également l'intervention

Mr. Heye (continued)

which the Russians have waged so successfully, and which may also be used in the struggle for Berlin, proves that military preparedness is not enough, and that psychological warfare and psychological defence must accompany military defence if our freedom is to be preserved.

The PRESIDENT. — I call Mr. Hughes Hallett.

Mr. HUGHES HALLETT (*United Kingdom*). — I would begin by congratulating, as other speakers have congratulated, our Rapporteur, Mr. Mulley. As he said when he introduced his Report, he has covered a tremendous ground, yet throughout all its pages it remains a very well-balanced Report on which, obviously, a great deal of hard work has been put in.

On the whole, I accept the draft Recommendation unreservedly and I certainly agree with the general tenor of the parts of it which deal with naval defence and with most of the remainder, though I join issue with Mr. Mulley in the choice of one single word. It is an important word. I refer to the concluding sentence of the last paragraph, in which we are asked to recommend :

“that N.A.T.O. should not rely mainly on the ultimate strategic deterrent.”

I fully appreciate that this Recommendation follows naturally from Mr. Mulley's flirtation with the concept of limited war, and I am aware that that concept is beginning to find favour in the minds of a proportion of our generals and military thinkers in all our countries ; yet it always seems to me that they are giving their case away, when, for example, they object to the idea of disengagement on the ground, among other things, that it would put us too far away from Russia and outside the effective range for various vital military targets in Russia. Can one really conceive of a war in which we started to lob nuclear weapons — although we might call them “tactical” — into Russia which would not

develop eventually into a world-wide nuclear war? I find that difficult to imagine.

I am not concerned with the merits of the matter so much as to ask whether Mr. Mulley recognises how sweeping this Recommendation is in its present wording. It is asking N.A.T.O. to reverse what, as I understood it, has been its accepted policy ever since N.A.T.O. was organised and set up. As a supporter of the British Government, which, in turn, supports the NATO policy, I would find it difficult to vote for that Recommendation in its present form. I understand and have some sympathy for the misgivings which lie behind the wording of Mr. Mulley's Report, but I ask him whether it would not sufficiently meet his point and reflect the sentiments which are to be found in his paragraph 3 if he were to substitute some word like “unduly”. I would certainly agree that N.A.T.O. should not unduly rely on the ultimate strategic deterrent. One appreciates that there may be a change of balance between the strategic deterrent and conventional armaments. I do not dispute that. It is going a little far to say that what has hitherto been regarded as our main safeguard for peace in the world should be relegated to second place.

Now I turn to the Explanatory Memorandum, that is to say, the Report itself, and if I venture on certain criticisms I shall try to make them in a friendly and constructive manner. I hope Mr. Mulley will accept them in the spirit in which they are intended. I would begin with a few points of detail and shall try to make them brief, because I am aware that retired officers can be a considerable bore in politics if they harp too much on professional matters.

My first point will be to contrast paragraph 3 of the Report with paragraph 87. In fairness to Mr. Mulley I must say that he has anticipated this point and tried to disarm it in advance in his speech. I am not wholly convinced. Paragraph 3 specifically refers to a “continuing increase in armaments”. When we turn to the conclusion of paragraph 87, we read :

M. Heye (suite)

des armes spirituelles. Sans ces dernières, toute lutte est inutile et ne peut être couronnée de succès. Les conditions dans lesquelles nous avons à faire face à la guerre froide, telle que les Russes l'ont menée avec succès et telle qu'elle se révélera probablement dans la lutte dont Berlin est l'enjeu, nous montrent que la mise en place d'un dispositif militaire adéquat ne suffit pas et que la défense militaire proprement dite doit être complétée par un arsenal spirituel, par la défense de notre liberté sur le plan des idées.

M. le PRESIDENT (*Traduction*). — La parole est à M. Hughes Hallett.

M. HUGHES HALLETT (*Royaume-Uni*) (*Traduction*). — Comme l'ont déjà fait plusieurs orateurs, je commencerai par féliciter notre rapporteur, M. Mulley. Il nous a dit lui-même, en présentant son rapport, qu'il avait fait un vaste tour d'horizon ; cependant, le rapport est parfaitement équilibré d'un bout à l'autre et nous donne la preuve évidente de la somme énorme de travail qui a dû lui être consacrée.

Dans l'ensemble, j'appuie sans réserve le projet de recommandation et j'approuve la teneur générale des parties de ce rapport qui traitent de la défense navale, et même la plupart des autres parties. Il y a cependant un mot, un seul, sur lequel je ne suis pas d'accord avec M. Mulley. C'est un mot important. Je fais ici allusion à la dernière phrase du dernier paragraphe qui nous demande de recommander :

« que l'O.T.A.N. ne compte pas principalement sur les moyens ultimes de prévention stratégiques ».

Je me rends nettement compte que cette recommandation est la conséquence logique de l'attribution qu'exerce sur M. Mulley le concept de guerre limitée, concept qui, dans tous nos pays, commence, je le sais, à avoir la faveur de maints généraux et théoriciens militaires. Pourtant, il me semble toujours qu'ils trahissent leur cause en s'opposant par exemple à l'idée de désengagement sous prétexte, entre autres, qu'il nous mettrait à une trop grande distance de la Russie et placerait hors de notre portée divers objectifs militaires russes d'une importance vitale. Peut-on réellement concevoir une guerre dans laquelle nous aurions commencé à lâcher sur la Russie des armes nucléaires — alors même que nous les appellerions « tactiques » — et qui ne dégénérerait

pas, en fin de compte, en une guerre nucléaire généralisée ? Cela me paraît, quant à moi, difficile à imaginer.

Ce ne sont pas tant les mérites de cette recommandation qui me préoccupent. Je voudrais surtout demander à M. Mulley s'il se rend compte de tout ce qu'elle implique dans sa rédaction actuelle. Cela reviendrait, en effet, à demander à l'O.T.A.N. de renverser une politique qui, si je comprends bien, a été la sienne depuis son élaboration et sa création. En tant que « supporter » du gouvernement britannique, qui, lui-même soutient la politique de l'O.T.A.N., il me serait difficile de voter en faveur de cette recommandation, sous sa forme actuelle. Je comprends l'inquiétude que cache au fond la rédaction du rapport et je ne suis pas sans éprouver quelque sympathie à cet égard, mais je voudrais demander à M. Mulley si, au paragraphe 3, un mot tel qu'« outre mesure » n'exprimerait pas tout aussi bien son point de vue et ses sentiments. Je serais tout à fait d'accord pour que l'O.T.A.N. ne compte pas « outre mesure » sur les moyens ultimes de prévention stratégiques. Certes, un changement d'équilibre pourrait survenir entre les moyens de prévention stratégiques et les armements conventionnels. Je ne le conteste pas, mais il me semble que c'est aller un peu loin que de dire qu'il faut maintenant reléguer au second plan, ce que nous avons considéré jusqu'ici comme le plus sûr moyen de sauvegarder la paix mondiale.

Je passerai à présent à l'exposé des motifs, c'est-à-dire au rapport proprement dit, et si je me permets certaines critiques, je ferai en sorte qu'elles soient aussi amicales et constructives que possible. J'espère que M. Mulley voudra bien les accepter dans l'esprit même qui me les a inspirées. Je commencerai par quelques points de détail en essayant d'être bref, car je n'ignore pas que les anciens militaires peuvent être mortellement ennuyeux dans des discussions politiques s'ils en reviennent constamment à des questions professionnelles.

Ma première observation consistera à relever une contradiction entre les paragraphes 3 et 87 du rapport. En toute justice, je dois dire que M. Mulley est allé au devant de cette critique et qu'il a essayé de la désarmer d'avance dans son discours. Il ne m'a pas entièrement convaincu. Le paragraphe 3 se réfère expressément à une « augmentation constante des armements ». Si nous nous reportons aux conclusions du paragraphe 87, nous lisons que :

Mr. Hughes Hallett (continued)

"Statistics of defence expenditure in 1958 (forecasts) are appended to this Report. These figures show the very significant fact that since 1953 there has been a downward trend in almost all our countries in the proportion of money spent in relation to the gross national product."

One asks what is the truth between those two paragraphs. Surely the answer is that atomic and scientific advances are constantly increasing the destructive power of armaments and that particles and, if so, why should they disrupt the diminishing numbers and costs of those armaments. After all — and this is why I make this point — it makes the need for a general disarmament agreement tremendously urgent.

There is a small point I would like to mention in connection with paragraph 20. I would like to ask Mr. Mulley to tell us what he means by "artificial radiation bands that could disrupt missiles". Does he visualise clouds of ionised particles and, if so, why should they disrupt the missiles? Or does he visualise clouds of free neutrons and, if so, how will they remain stable? Surely, the defensive possibilities of a nuclear anti-missile missile have already been well advertised in the Press, but so, also — let us face facts — have its difficulties. I call attention to this paragraph because I feel we would make a mistake if we were to raise false hopes in the minds of the people that any particularly effective defence against missiles is likely in the foreseeable future.

Another point is that we should give credit where credit is due. I have not the slightest doubt myself that it was the humanity of our great American ally which was the prime reason for these very high test explosions. I have no doubt that the prime reason was to avoid poisoning the atmosphere.

I jump now to paragraph 62. Mr. Mulley tells us that the Committee was shocked by the lack of integration in the supply services of the naval forces in N.A.T.O. I am not quite clear what he wants or what he had in mind. Unfortunately, I was unable to remain for the sitting of the Defence Committee when this paragraph was discussed, but I must confess to the Assembly

that I myself, as a member of the Committee, was not shocked. I do not for a moment suggest that everything is perfect, but I honestly think that that paragraph conveys a rather false impression. Even before I retired, five years ago, tremendous progress had been made in standardisation, particularly in connection with the example which is given — that is to say in connection with fuelling. I recall that in the big NATO exercises of 1952 and 1953 the Atlantic striking fleet had supply ships which were both American and British. We had warships drawn not only from the American and British Navies, but also from the Norwegian, the Dutch and — speaking from memory — the French and Belgian Navies.

I assure the Assembly that there was no difficulty in fuelling, without regard to the nationality of the supply ship. I have no doubt there are shortcomings. I have no doubt that by choosing the ship *x* and supply ship *y*, to which Mr. Mulley refers, one can find examples where this is not yet so. Nonetheless, it would be wrong to give the impression that nothing has been done.

The last of my detailed points concerns paragraph 78, which deals with naval command structure. Here again, I think it is a slight exaggeration to describe it as very unsatisfactory. I would be the first to agree that it could be bettered and made a great deal more simple. I am sure, however, that Mr. Mulley was very wise to refrain from any detailed proposals. After all, the British, operating all by themselves, never solved this problem of a satisfactory channel command during the last war. I know that from my own experience, because I operated there for some years myself. It is a most difficult thing, as anybody with knowledge of naval affairs will agree, to make really satisfactory arrangements in areas where one has to have a measure of divided control. I would enter only one *caveat* when one considers alternatives, and this is my reason for raising the point.

The principle of a joint commander — that is, a supreme joint service commander — has been well tried and well proved in the case of

M. Hughes Hallett (suite)

« Les statistiques des dépenses de défense des pays membres pour 1958 (prévisions) sont annexées au présent rapport. Ces chiffres témoignent du fait extrêmement significatif que depuis 1953, le pourcentage du revenu national brut que nos pays ont consacré à la défense a eu tendance à diminuer dans presque tous les cas. »

A la question de savoir lequel de ces deux paragraphes dit vrai, on peut à coup sûr répondre que les progrès atomiques et scientifiques augmentent constamment la puissance de destruction des armements et que ces procédés techniques sont de loin beaucoup plus importants que la réduction et le coût des armements. Somme toute — et c'est la raison pour laquelle j'ai soulevé ce point — c'est bien là ce qui fait qu'un accord général de désarmement est une nécessité impérieuse.

J'aimerais faire une petite remarque au sujet du paragraphe 20. Je voudrais demander à M. Mulley de nous dire ce qu'il entend exactement par « des écrans de radiations artificielles capables de faire exploser les engins ennemis ». Entend-il par là des nuages de particules ionisées et, dans ce cas, pourquoi ces nuages feraient-ils exploser les engins ennemis ? Ou bien s'agit-il, dans son esprit, de nuages de neutrons libres ? Dans ce cas, comment pourraient-ils rester stables ? La presse a déjà fait largement état des possibilités défensives des engins anti-engins mais aussi, ne nous le dissimulons pas, de ses inconvénients. J'attire votre attention sur ce paragraphe car j'estime que ce serait une erreur que de susciter de faux espoirs dans les esprits et de leur faire croire qu'une défense particulièrement efficace contre les engins télégués est vraisemblable dans un avenir prévisible.

D'autre part, il faut rendre à chacun ce qui lui est dû. Il ne fait aucun doute pour moi que ce sont les sentiments d'humanité de nos grands alliés américains qui ont toujours été la raison primordiale de ces explosions nucléaires à très haute altitude. Je suis certain qu'ils voulaient avant tout éviter de polluer l'atmosphère.

Je saute maintenant au paragraphe 62. M. Mulley nous dit que la Commission a constaté avec stupéfaction le manque d'intégration des services de ravitaillement des forces navales de l'O.T.A.N. Je ne vois pas très bien où il veut en venir. Je n'ai malheureusement pas pu assister à la séance de la Commission de Défense lors de la discussion de ce paragraphe, mais je dois avouer à

l'Assemblée qu'en tant que membre de la Commission, je n'ai pas moi-même été autrement choqué. Loin de moi l'intention de suggérer que tout est parfait mais je crois sincèrement que ce paragraphe donne une assez fausse idée de la situation. Avant même que j'aie pris ma retraite, il y a cinq ans, des progrès énormes avaient déjà été réalisés en matière de standardisation et notamment en matière de ravitaillement en carburant, qui est l'exemple donné ici. Je me souviens qu'en 1952 et 1953, au cours des grands manœuvres de l'O.T.A.N., la flotte d'intervention de l'Atlantique était pourvue de ravitailleurs battant pavillons américain et britannique. Il y avait des navires de guerre provenant non seulement des marines américaine et britannique, mais aussi des marines norvégienne, néerlandaise et — si je me souviens bien — française et belge.

Je puis affirmer à l'Assemblée qu'il n'y avait aucune difficulté de ravitaillement, quelle que fût la nationalité du navire ravitailleur. Je sais parfaitement qu'il y a encore bien des lacunes. En ce qui concerne l'exemple donné par M. Mulley, à savoir le navire et le ravitailleur battant deux pavillons différents, je suis certain qu'on pourrait prouver qu'il y a encore des exceptions à cette règle. Néanmoins, ce serait une erreur de faire croire que rien n'a été fait jusqu'ici dans ce domaine.

La dernière observation de détail que je désire faire se rapporte au paragraphe 78 qui traite de la structure du commandement naval. Là encore, je crois qu'il est un peu exagéré d'affirmer qu'elle est très peu satisfaisante. Je suis le premier à reconnaître qu'elle pourrait être améliorée et de beaucoup simplifiée. Je suis cependant certain que M. Mulley a été sage de s'abstenir de toute proposition précise. Après tout, au cours de la dernière guerre, et bien qu'ils se soient trouvés absolument seuls, les Britanniques n'ont jamais pu résoudre la question d'un commandement satisfaisant dans la Manche. Je parle d'expérience car, pendant plusieurs années, j'ai moi-même été affecté à cette zone. Il est excessivement difficile — et toute personne ayant quelque connaissance des questions navales le reconnaîtra avec moi — de prendre des mesures réellement satisfaisantes dans les zones où il faut avoir un commandement plus ou moins fractionné. Je voudrais seulement vous mettre en garde contre certaines solutions de remplacement, et c'est pourquoi je soulève la question.

Le principe d'un commandant commun — c'est à-dire d'un commandant suprême interarmes — a été essayé avec succès dans le cas d'opérations

Mr. Hughes Hallett (continued)

specific operations. We had General Eisenhower and Admiral Lord Mountbatten in the last war, to give two examples alone. It can also be made to work well in theatres in which the operations of one service greatly predominate over the others. On the other hand, I would suggest that it has not been so successful where two or more services have operations which are both of major importance and are tactically independent. The reason is that if the supreme commander is, shall we say, a soldier, he may not fully grasp some of the naval issues for which he is ultimately responsible. Therefore, I myself would be averse — of course, you may say that this is my prejudice as a retired naval officer — to seeing important naval areas such as the English Channel and its approaches, or even more perhaps the North Sea, placed under SACEUR.

If anybody doubts my justification for expressing these misgivings, I ask our Continental friends whether they would feel entirely happy and whether they think that the army in Central Europe would be entirely happy, were General Norstad to be replaced in due course by an Admiral.

I now come back to paragraph 4, in which Mr. Mulley really raises the central issues of Western defence policy and, if I may descend to idiom, he "really goes to town". Of course, we have no evidence of the major premise on which he bases his remarks, namely, that there is nuclear parity. At the same time, I do not deny that it is probably on the way and I certainly would concede that it has probably been reached in the particular sense that Mr. Mulley then goes on to define the term but, descending to idiom again, I would then ask him, "So what?". After all, the position has not greatly changed for us in Europe during the past ten years.

Ever since Russia first acquired atomic bombs the industrial life of every one of our countries would have been destroyed in the event of an unlimited war. I would ask what possible difference it could make, shall we say, to Britain, whether the mischief was done by the bursting of 500 atomic bombs or the bursting of 10 hydrogen bombs. Indeed, it can be argued, and it has been argued, that my own country's position is actually relatively stronger now that the hydrogen bomb has come into existence. It does

at least enable us to inflict immense retaliatory damage upon Russia in the circumstances of a general war, which was not the case when only the atomic bomb was available. That is a fact which I am sure has not been lost upon the imaginations of the men in the Kremlin.

The point I really wanted to make in this connection is that neither the British, nor, I think, anyone who has studied this problem in Europe, have ever looked on the power of retaliation to give us security. That is the word used in this paragraph, and surely that is not so. We hope it will enable us to preserve the peace of the world, but it certainly will not give us security in the event of war. On the contrary, the British Government have quite openly admitted this in the famous White Paper of 1957, which stated with brutal frankness that there can be no defence against modern nuclear attack.

We must be careful not to be misled by symbols. For example, the Shield and the Sword which form the badge of N.A.T.O. originated no doubt from the symbolic arms carried by classical warriors. It was only very much later that people began to equate the Shield with conventional armaments and the Sword with nuclear striking power. But that analogy must not be carried too far. After all, the shield of the ancient warrior was supplied to him primarily as a defence against the sword of his opponent; yet nobody has ever suggested that NATO conventional arms could offer any protection against Russia's nuclear bombs. There is not a complete analogy.

In exactly the same way, Mr. Mulley makes a perfectly valid point when he argues that the deterrent becomes progressively less effective as it becomes progressively less credible. Of course, that is true, and here again the argument can be pressed a great deal too far. The aggressor has to ask himself whether, in fact, great nations would go down in total defeat with their most powerful weapons unused. How can anyone be sure of that? After all, that question is a moral one. Life, as we all know, is not the end-all and be-all for everyone on this earth. Thousands upon thousands of crosses in our war cemeteries bear witness to that truth. Many years ago an English writer opened a novel with the words, "It isn't

M. Hughes Hallett (suite)

déterminées. Pour ne donner que deux exemples, citons pour la dernière guerre le général Eisenhower et Lord Mountbatten. Ce commandement commun peut être également efficace lorsque dans certaines zones une arme a une nette prédominance sur les autres. En revanche, je me permets de dire que ce système n'a guère réussi lorsqu'on a eu affaire à deux armes ou plus ayant toutes deux des tâches d'une importance primordiale et tactiquement indépendantes. La raison en est que si le commandant suprême appartient à l'armée de terre, il se peut très bien qu'il ne saisisse pas complètement quelques-unes des questions navales dont il est, en dernier ressort, responsable. C'est pourquoi je suis quant à moi opposé — vous penserez sans doute que c'est l'officier de marine en retraite qui parle — à ce que des zones navales aussi importantes que la Manche ou ses approches, ou plus encore, la Mer du Nord, soient placées sous le contrôle du SACEUR.

Si l'on me conteste le droit d'émettre ces doutes, je demanderai à nos amis du Continent s'ils seraient très satisfaits et s'ils croient que l'armée du Centre-Europe serait très satisfaite de voir un amiral prendre un jour la place du général Norstad.

Je reviens maintenant au paragraphe 4 dans lequel M. Mulley évoque les points réellement essentiels de la politique occidentale de défense et, si l'on me permet cette expression, il n'y va pas de main morte. Nous n'avons évidemment aucune preuve de l'exactitude du postulat sur lequel il appuie ses remarques, à savoir la parité nucléaire. Je ne nie pas qu'elle soit probablement en cours de réalisation et j'accorde volontiers qu'elle a sans doute déjà été atteinte au sens où M. Mulley définit ensuite le terme, mais usant encore une fois d'une expression familière, je lui dirai : « Et alors ? » Somme toute, la situation n'a guère changé pour nous en Europe au cours des dix dernières années.

Depuis que la Russie est en possession de sa première bombe atomique, la vie industrielle de chacun de nos pays se trouve menacée d'anéantissement en cas de conflit généralisé. Je me demande quelle différence cela peut bien faire, disons, au Royaume-Uni, que le mal ait été fait par l'explosion de 500 bombes atomiques et de 10 bombes à hydrogène. On peut évidemment répondre, comme on l'a déjà fait, que mon pays se trouve sans nul doute dans une position relativement plus forte depuis qu'il possède la bombe

à hydrogène. Ceci nous donnerait du moins la possibilité d'user de représailles et d'infliger d'immenses pertes à la Russie en cas de guerre totale, ce que nous n'aurions pu faire lorsque nous ne possédions que la bombe atomique. C'est là un fait qui, j'en suis sûr, n'aura pas échappé à l'attention des hommes du Kremlin.

Mais ce que je voulais surtout dire à ce sujet, c'est qu'en tout cas, ni les Britanniques, ni probablement personne d'autre ayant étudié ce problème en Europe, n'ont jamais compté sur notre puissance de représailles pour assurer notre sécurité. C'est là ce que dit le paragraphe mais il n'en est certes pas ainsi. Nous espérons que cette force de dissuasion nous permettra de préserver la paix mondiale mais elle ne nous donnera certainement pas la sécurité en temps de guerre. Bien au contraire, dans son fameux Livre blanc publié en 1957, le gouvernement britannique a admis tout à fait ouvertement, et même avec une brutale franchise, qu'il n'y a pas de défense possible contre une attaque nucléaire moderne.

Nous devons veiller à ne pas nous laisser égarer par les symboles. C'est ainsi que l'épée et le bouclier, attributs de l'O.T.A.N., tirent certainement leur origine des armes symboliques des anciens guerriers. Ce n'est que bien plus tard que l'on a commencé d'établir un parallèle entre le bouclier et les armements conventionnels d'une part, et l'épée et la puissance d'intervention nucléaire d'autre part. Mais il ne faut pas pousser trop loin l'analogie. Après tout, le bouclier de l'ancien guerrier devait avant tout lui assurer une défense contre l'épée de son adversaire ; personne cependant n'a jamais suggéré que les armes conventionnelles de l'O.T.A.N. pouvaient assurer une protection quelconque contre les bombes atomiques russes. L'analogie n'est donc pas totale.

De même, M. Mulley fait une observation parfaitement valable lorsqu'il nous démontre que les moyens de prévention stratégiques perdent leur force de dissuasion à mesure que la certitude qu'elles seront utilisées diminue. Ceci bien entendu est exact mais, là encore, l'argument risque d'être poussé beaucoup trop loin. Il faut que l'agresseur éventuel se demande réellement si les grandes nations se laisseront réellement anéantir plutôt que d'utiliser leurs armes les plus puissantes. Comment en être sûr ? Il s'agit après tout, d'une question morale. La vie, nous le savons, n'est pas le but suprême de tous sur cette terre ; comme en témoignent les milliers et les milliers de croix de nos cimetières militaires. Il

Mr. Hughes Hallett (continued)

life that matters but the courage you bring to it”.

Since that was written two disastrous wars have shown for many perfectly simple and humble people that this is indeed the case. I know it has been said that those who fought in wars in the past were inspired not so much by the rights and wrongs of the struggle as by a desire to defend their hearths and homes from imminent and fearful danger. Yet, that was not true of all, and in the case of some nations it was true of none. Consider, for example, Canada. Twice within living memory Canada has raised a great volunteer army almost overnight. In neither of the wars was there any visible or immediate threat to the safety of the Canadian people or the Canadian homeland. These men fought for an idea — something which seemed more important to them than life itself. How can the hydrogen bomb, notwithstanding all its awful consequences, weaken the resolve of men of that type? I say that governments who contemplate aggression would do well to remember this; to remember that logic does not always decide the actions and conduct of men in times of danger and emergency.

Yet, having said all that, of course I recognise, and we all have to recognise, the driving fear which is haunting millions of people in all our countries. I recognise, too, the growing political pressure to which many of our colleagues are being subjected. It is a pressure which comes from people to whom the mere existence of nuclear weapons has become a nightmare, people who therefore yearn for their abolition as an end in itself.

The logical reply is to remind them how easily and how quickly a new set of nuclear weapons can be made, how easily that can be done and how certainly it would be done under the spur of a conventional war, so that even if all those which exist now were to be destroyed, it would be very little guarantee against nuclear devastation in some future war.

That, as I say, is the logical answer. Unfortunately, the advocates of nuclear disarmament are swayed not by reason, but by emotion.

Perhaps, therefore, one can be pardoned for challenging them also on emotional grounds. As we all agree, I think, the deterrent today probably lies very largely in the use by our own forces of nuclear weapons in their own defence. Those who campaign for nuclear disarmament are proposing that those weapons should be taken away.

Not long ago, a very prominent British politician, in defending Britain's decision to manufacture the hydrogen bomb, said he did not wish to be sent naked into the conference chamber. That was a very arresting phrase which created a deep impression in my own country at the time. Yet, Mr. President, how very much more tragic it would be, how wicked it would be, if we were to send our soldiers naked into battle. Indeed, when men volunteer for military service they are surely entitled to assume that they are to be armed with the most powerful weapons that their governments can obtain for them. If, for one reason or another, their governments, or the politicians, decide partially to disarm them, without, at the same time, eliminating the risk of war, then I for one am not convinced that we should be morally justified in holding them to their military engagements.

Yet, I repeat, we have to recognise the pressure among our own peoples for nuclear disarmament, ill-advised though it may seem to us. I suppose all of us represent thousands of people who are our political opponents, as well as our own supporters. However much some of those people may disagree with our politics, they at least look to us as public figures who are in a position to see what is happening in the world today. In a sense, we are the peoples' watchmen through this long night of tension, danger and fear. If we are honest, we ought to warn them that any lightening of the horizon, which might follow nuclear disarmament carried out by itself, would be a false dawn.

If we are courageous, we should exhort them to recognise that their safety still depends on the political unity of Western Europe, backed by its military strength. If we are sensible, we should encourage them by pointing to the tremendous advances which have been made in these direc-

M. Hughes Hallett (suite)

y a déjà longtemps, un romancier anglais inscrivait en exergue, au début de son roman : « Ce n'est pas la vie qui importe, mais le courage que l'on met à la vivre ».

Depuis que ces mots ont été écrits, deux guerres terriblement meurtrières ont démontré qu'il en était ainsi pour des gens très simples et très humbles. On a dit, je le sais, que les combattants de jadis n'étaient pas tant inspirés par la légitimité ou non du combat que par le désir de défendre leurs foyers contre un danger imminent et terrible. Cependant leurs foyers n'étaient pas tous menacés et dans certains cas, pas un seul ne l'était. Prenons l'exemple du Canada. Par deux fois, si je ne me trompe, et pratiquement du jour au lendemain, le Canada a levé une importante armée de volontaires. Dans aucune de ces deux guerres, ne pesait apparemment de menace directe sur le peuple canadien ou sur son pays. Ces hommes ont combattu pour un idéal, qui était plus important à leurs yeux que la vie elle-même. Comment la bombe à hydrogène, malgré toutes ses effroyables conséquences, pourrait-elle affaiblir la résolution d'hommes de cette trempe ? Je dis que les gouvernements qui songent à commettre une agression feraient bien de ne pas l'oublier et de se souvenir qu'en temps de guerre comme en cas d'urgence, ce n'est pas toujours la logique qui guide les actions et la conduite des hommes.

Cela dit, je reconnais, bien entendu — ne sommes-nous pas tous obligés de le faire ? — que la peur existe, qu'elle mène et hante des millions de gens dans tous nos pays. Je ne méconnais pas non plus la pression politique croissante à laquelle nombre de nos collègues sont soumis. Cette pression est le fait d'hommes pour qui la seule existence des armes nucléaires est devenue un cauchemar, d'hommes qui, par conséquent réclament leur suppression comme une fin en soi.

La réponse logique est de leur rappeler qu'il n'est que trop facile de fabriquer très rapidement une nouvelle série d'armes nucléaires, que cela ne manquera pas d'être fait sous l'impulsion d'une guerre conventionnelle, et que, au cas même où toutes les armes nucléaires existantes seraient détruites, nous ne serions pas pour autant à l'abri d'une catastrophe nucléaire dans une guerre future.

Ceci, comme je l'ai dit, est la réponse logique. Malheureusement, les avocats du désarmement nucléaire ne sont pas guidés par la raison mais

par les sentiments. Peut-être alors nous pardonnera-t-on de réfuter nous aussi leurs arguments au nom des sentiments. Comme nous en convenons tous, je crois, la force de dissuasion repose sans doute largement aujourd'hui sur l'utilisation, par nos propres forces, des armes nucléaires pour leur défense. Ceux qui font campagne en faveur du désarmement nucléaire proposent en fait l'abolition de ces armes.

Il n'y a pas très longtemps, un homme politique britannique de premier plan a dit, alors qu'il défendait la décision prise par le Royaume-Uni de fabriquer la bombe à hydrogène, qu'il ne désirait pas être envoyé à la salle des conférences les mains complètement vides. Cette phrase était significative et, à l'époque, elle fit impression dans mon pays. Cependant, Monsieur le Président, ne serait-ce pas bien plus tragique encore et bien plus scandaleux, de lancer nos soldats dans la bataille les mains vides ? Lorsque des hommes se portent volontaires, ils ont certainement le droit d'espérer que leur gouvernement leur donnera les armes les plus puissantes dont il dispose. Si, pour une raison ou pour une autre, leur gouvernement ou leurs hommes politiques décident de les désarmer à moitié sans éliminer pour autant le risque de guerre, je ne suis pas du tout convaincu, quant à moi, que nous ayons moralement le droit d'exiger qu'ils tiennent leurs engagements.

Cependant, je le répète, quelque malavisée qu'elle nous paraisse, nous ne pouvons ignorer la pression exercée par nos propres peuples en matière de désarmement nucléaire. Nous tous qui sommes ici, nous représentons des milliers de gens qui sont aussi bien nos adversaires politiques que nos propres partisans. Quelle que soit la mesure dans laquelle certains d'entre eux sont en désaccord avec notre politique, ils nous considèrent cependant comme des hommes publics qui de par leurs fonctions mêmes, peuvent voir ce qui se passe aujourd'hui dans le monde. En un sens, nous sommes les gardiens de nos peuples, tout au long de cette nuit interminable, lourde d'attente, de danger et d'angoisse. L'honnêteté nous commande de leur dire que toute leur qui monterait à l'horizon après un simple désarmement nucléaire ne serait qu'une aurore illusoire.

Si nous voulons faire preuve de courage, il nous faut à toute force leur faire comprendre que leur sécurité est toujours fonction de l'unité de l'Europe occidentale, appuyée sur sa puissance militaire. Si nous voulons faire preuve de sagesse, il nous faut les réconforter en leur mon-

Mr. Hughes Hallett (continued)

tions since the war, advantages which are not really lessened or diminished very much by such criticisms on points of relative detail as we quite rightly feel it our duty to make here and at other appropriate times.

Nevertheless, when all is said and done, it remains profoundly true that security and lasting peace are to be found only in real disarmament. By that I mean not only nuclear disarmament, but nuclear disarmament accompanied by a sweeping reduction in all forms of conventional forces, by disarmament on such a scale that aggressive war would become impossible.

When that comes about, and not before, shall we be justified in giving the report for which they long and for which they pray, that the night of their anxieties is far spent and the dawn is at hand.

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Hughes Hallett. I call Mr. Duynstee.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I propose to be very brief and put my remarks in the form of a proposition rather than formulating them in the way which is customary here but which requires rather more time.

I think it is true to say that the Council of Europe deals only with the political, economic, social and cultural aspects of international co-operation, whereas W.E.U. is limited — and if we are wise we will respect this limitation — to reviewing the military aspects of European co-operation.

The present structure of the various international organisations in Europe, with their divergent tasks, makes it difficult to find a proper forum for discussing the relationship between political and economic factors on the one hand and the military-strategic aspects on the other. I believe the WEU Assembly is nevertheless the proper forum to attempt consideration of this inter-relationship, if only very briefly.

It occurs to me that in all the discussions we had in the Council of Europe on the problem of the free trade area no thought was really given to the military aspect. We failed, in fact, to consider the military implications of an economically and politically divided Europe.

I myself see Europe as a bridgehead on the Euro-Asian continent. On such a small bridgehead there can be no gaps in the line of defence. Unfortunately, there is no room on this bridgehead for either tactical or strategic manoeuvring. The whole line of defence, together with the flanks, must be covered, and there can be no question of neutralising the flanks.

In my view — and I give it as the representative of a country which is a member of the Community of the Six — if this Community leaves the remaining Western European countries economically out in the cold by sabotaging all reasonable negotiations for creating a free trade area, the flanks of the European bridgehead both in the north and in the south will be economically undermined. The result would be a weakening of military preparedness or of the willingness to achieve military preparedness in the areas on the flanks. If, for instance, the Baltic Sea approaches were not properly defended so that Russia had free access to the Atlantic, the possibility of defending the remainder of the European bridgehead would, I think, be very problematical.

Military interdependence in the defence of the European bridgehead, in my view, means almost total interdependence. From this military interdependence should stem an equal readiness to achieve economic co-ordination and integration if the European bridgehead is to be maintained.

For this reason, I earnestly hope the military aspect will be taken into account in subsequent discussions on the European free trade area. In my view it is no use the Community of the Six achieving a large degree of economic self-sufficiency if this results in the military neutralisation of its northern and southern flanks. If such neutralisation is not prevented, its economic self-sufficiency will be in danger of being disrupted by an adversary from the East.

I would now like to refer to Mr. Mulley's admirable Report. I largely agree with the points

M. Hughes Hallett (suite)

trant les énormes progrès qui ont été faits dans ce sens depuis la guerre et que ces avantages ne sauraient être diminués ou affaiblis par des critiques de détail, comme celles que nous considérons de notre devoir de formuler ici, ou ailleurs, le cas échéant.

Tout compte fait, cependant, il reste foncièrement vrai que la sécurité et une paix durable ne pourront être assurées que par un désarmement véritable. J'entends par là non seulement un désarmement nucléaire pur et simple, mais un désarmement nucléaire accompagné d'une réduction générale des forces conventionnelles sous toutes leurs formes, d'un désarmement réalisé à une telle échelle qu'une guerre d'agression deviendrait impossible.

Lorsque nous en serons là, mais pas avant, nous aurons alors le droit de communiquer à tous les peuples d'Europe le message tant attendu, celui qu'ils appellent dans leurs prières, à savoir que leur nuit d'angoisse est révolue et que l'aurore se lève.

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — Je vous remercie, M. Hughes Hallett. La parole est à M. Duynstee.

M. **DUYNSTEE** (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, je serai très bref, et, renonçant à la forme polie, qui est d'usage dans cette enceinte, mais qui prend plus de temps, je me contenterai en quelque sorte, d'énoncer certaines thèses.

Alors que le Conseil de l'Europe se borne à examiner les aspects politiques, économique-sociologiques et culturels de la collaboration internationale, l'U.E.O., elle, ne considère — et il est sage de s'y limiter — que les aspects militaires de la collaboration européenne.

Etant donné la structure et les tâches divergentes des organisations internationales créées en Europe, il est difficile, je pense, de trouver un endroit où l'on puisse discuter de l'interdépendance des facteurs économiques et politiques, d'une part, et des aspects militaires et stratégiques, d'autre part. En somme, c'est l'Assemblée de l'U.E.O. qui est la mieux placée pour étudier brièvement la relation existant entre ces divers facteurs.

Au cours des discussions qui ont eu lieu au Conseil de l'Europe au sujet de la Zone de libre-échange, nous avons, me semble-t-il, négligé l'aspect militaire du problème. A aucun moment, nous ne nous sommes demandé quelles étaient les incidences, sur le plan militaire, de la division économique et politique de l'Europe.

Personnellement, je considère l'Europe comme une tête de pont du continent eurasiatique. On ne peut tolérer qu'une tête de pont de dimensions si réduites présente des brèches dans sa ligne de défense. Toute manœuvre tactique ou stratégique y est hélas impossible. La ligne de défense doit être couverte sur toute sa longueur, de même que sur ces flancs. On ne peut permettre que ces derniers soient neutralisés.

J'estime — et cette opinion, je l'exprime en ma qualité de délégué d'un pays membre de la Communauté des Six — que, si cette Communauté s'obstine, sur le plan économique, à tenir les autres pays de l'Europe occidentale à l'écart, en sabotant tout accord raisonnable sur la création d'une Zone de libre-échange, les flancs de la tête de pont européenne seront découverts aussi bien au nord qu'au sud. Cet affaiblissement économique des flancs aura pour effet d'ébranler leur potentiel militaire ou d'affecter leur volonté de se préparer militairement. Si les approches de la Baltique, par exemple, étaient mal défendues et si la Russie obtenait le libre accès à l'Océan Atlantique, la défense du reste de la tête de pont européenne deviendrait, je pense, très problématique.

La défense de la tête de pont européenne est inconcevable sans une interdépendance militaire presque totale. A cette interdépendance sur le plan militaire doit correspondre une volonté de collaboration totale, elle aussi, dans le domaine de la coordination et de l'intégration économique.

Monsieur le Président, j'espère vivement qu'il sera tenu compte de cet aspect militaire au cours des discussions ultérieures concernant l'instauration d'une Zone de libre-échange européenne. La prospérité acquise grâce à ce système autarchique établi par la Communauté des Six ne servirait à rien, si, sur le plan militaire, elle devait se solder par la neutralisation de ces flancs nord et sud, car si l'on ne parvenait pas à éviter cette neutralisation, la communauté autarchique serait, malgré son essor économique, à la merci d'un adversaire venant de l'est.

J'aimerais en venir maintenant à l'excellent rapport de M. Mulley. Je suis dans l'ensemble

Mr. Duynstee (continued)

of the draft Recommendation, but I would like to add a few words to paragraph (d) where it is stated :

“that the authority to decide the first use of nuclear weapons by vessels assigned to the NATO strike rôle be made subject to joint political control ;”

I have expressed myself before in the Assembly on the importance of joint political control. As you know, I am a believer in the necessity of political control of the use of atomic weapons as such, that is to say, of the use of what I would call offensive atomic nuclear weapons.

I think not enough stress is laid in the Report on the defensive use of atomic weapons of smaller size. I would have preferred those words to be :

“that the authority to decide the first offensive use of nuclear weapons by vessels assigned to the NATO strike rôle be made subject to joint political control, and that the use of defensive nuclear weapons be left free to the commander of the vessel.”

I cannot easily see how the commander of a vessel could possibly defend his vessel against aircraft or missile attacks, given modern development in this field, if he had first, by wireless, to call for the authority of a political power. I do not think there is any time available for that.

I agree with the text of paragraph (e), as you will understand, and I have listened with great interest and much approval to what our German friends, Mr. Kliesing and Mr. Heye, said on this point, namely, the necessity of changing the command structure, especially in the North Sea and the Baltic Sea approaches, and also in the Mediterranean-Atlantic area.

The PRESIDENT. — Thank you Mr. Duynstee.

4. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, before we agree tomorrow's Orders of the Day, I am going to call Mr. Moutet, who has asked for the floor on a point of Order.

I call Mr. Moutet.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — Ladies and Gentlemen, there is very little on tomorrow morning's Orders of the Day as the only item is the resumed debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, and I do not anticipate there being much more discussion on that.

The same applies to Thursday morning, 18th June, when there is not much on the Orders of the Day either, and nothing that should lead to lengthy debate. There is only Admiral Hughes Hallett's Report on the Standardisation and Control of Armaments, on which most of the discussion has been more or less covered by today's debate, and the Report of the Working Party, which can, I think, be dealt with in a few minutes.

Do you not think it would be possible to take the two reports put down for 18th June tomorrow, Wednesday, morning, 17th June? The continuation of the present discussion, Admiral Hughes Hallett's Report, and the Report of the Working Party could then be taken tomorrow morning. This would allow us to save a morning and to finish our work by tomorrow evening.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I strongly support Mr. Moutet's proposal, but for different reasons.

Let me explain.

I agree that, in view of the progress we have made — only three more speakers have their names down for the present debate and they can speak at the beginning of tomorrow morning's Sitting — we would be well advised to follow Mr. Moutet's suggestion of including in tomorrow morning's Order of Business those

M. Duynstee (suite)

d'accord sur les éléments du projet de recommandation, mais j'aimerais voir ajouter quelques mots au paragraphe (d), où il est proposé :

« que l'autorité qui doit prendre l'initiative de l'emploi des armes nucléaires, pour tout navire affecté à la mission d'intervention stratégique de l'O.T.A.N., soit soumise à un contrôle politique commun ; »

J'ai déjà fait connaître mon point de vue à l'Assemblée sur l'importance du contrôle politique conjoint. Je crois, comme vous le savez, en la nécessité d'un contrôle politique de l'emploi des armes atomiques en tant que telles, c'est-à-dire de l'emploi des armes nucléaires à ce que j'appellerais des fins offensives.

Je crois que le rapport n'insiste pas assez sur l'emploi défensif des armes atomiques de petit calibre. J'aurais préféré que le paragraphe en question soit ainsi rédigé :

« que l'autorité qui doit prendre l'initiative de l'emploi offensif des armes nucléaires, pour tout navire affecté à la mission d'intervention stratégique de l'O.T.A.N., soit soumise à un contrôle politique commun, et que l'emploi d'armes nucléaires défensives soit laissé à la discrétion du commandant du navire. »

Je vois mal comment le commandant d'un navire pourrait assurer la défense de son unité contre des attaques d'avions ou d'engins, étant donné les progrès réalisés en ce domaine, s'il devait tout d'abord demander par radio l'autorisation d'une instance politique. Je ne pense pas qu'il en ait le temps.

Je suis d'accord sur le texte du paragraphe (e), vous vous en doutez, et c'est avec un grand intérêt que j'ai entendu nos amis allemands, MM. Kliesing et Heye, dont je partage dans une grande mesure le point de vue, affirmer la nécessité de modifier la structure du commandement, en particulier en Mer du Nord et aux approches de la Baltique, ainsi que dans la zone Méditerranée-Atlantique.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Duynstee.

4. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, avant de régler l'ordre de nos travaux de demain, je vais donner la parole à M. Moutet qui me l'a demandée pour une motion d'ordre.

La parole est à M. Moutet.

M. MOUTET (*France*). — Mes chers collègues, l'ordre du jour de demain matin est extrêmement peu chargé puisque s'y trouve inscrite seulement la suite de la discussion du rapport présenté au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et je n'ai pas l'impression que cette discussion se poursuivra encore longtemps.

De même, pour la matinée du jeudi 18 juin, nous avons un ordre du jour qui est aussi peu chargé et qui ne doit pas comporter de longue discussion. Il comporte le rapport de l'amiral Hughes Hallett sur la standardisation et le contrôle des armements, et la plus grande partie de la discussion de cette question est déjà à peu près comprise dans celle d'aujourd'hui. Il comporte, ensuite, le rapport du Groupe de Travail dont l'examen, à mon avis, ne demanderait que quelques minutes.

Ne pensez-vous pas que nous pourrions inscrire à l'ordre du jour de demain matin mercredi 17 juin les deux rapports inscrits à l'ordre du jour du 18 juin ? Nous aurions donc à l'ordre du jour de la séance de demain matin la suite de la présente discussion, le rapport de l'amiral Hughes Hallett et le rapport du Groupe de Travail. Cela nous permettrait d'économiser une matinée et de terminer demain soir les travaux de notre session.

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, je me permets d'appuyer fortement la proposition de M. Moutet, mais pas pour arriver à la même conclusion que lui.

Je m'explique.

Je crois, en effet, qu'il est judicieux, dans l'état actuel de nos travaux — nous n'avons plus, dans le débat engagé, que trois orateurs inscrits qui pourront prendre la parole au début de la séance de demain matin — de suivre M. Moutet dans sa suggestion d'inscrire à l'ordre du jour de demain matin ce qui figure jusqu'à présent

The President (continued)

items which are at the moment down for discussion the day after tomorrow, but for a different reason. There are so many speakers on the list for tomorrow afternoon's debate that it will quite likely take up much of Thursday too. It would therefore be as well to keep that day free, since this appears to be possible.

That is why I said just now I supported Mr. Moutet's suggestion, not so much in order to leave Thursday entirely free, as to have it available for a debate which will almost certainly need more time.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — I wish to speak.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Moutet.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — So far as I am concerned, it is the result that counts. So long as I get more or less what I want, I am quite satisfied.

In the meantime, we will continue to live in hope, which is the best way of living, with the idea at the back of our minds that we may perhaps have finished by Thursday after all.

The PRESIDENT (Translation). — No doubt the members of the Assembly, if they do happen to be free on Thursday, will make the most of it with all the enthusiasm they usually display when finding themselves unexpectedly free. But I would ask them not to harbour too many illusions, since the result will only be that the final votes will be taken in conditions I would prefer to avoid.

So, let us make up our minds that we shall probably have to meet on Thursday, and if we are released earlier than we expect it will come as a pleasant surprise.

I should inform the Assembly that the Bureau will meet tomorrow morning at 9.30 a.m. in its usual room and the Committee on Budgetary Affairs and Administration and the General Affairs Committee will meet at the same time. The numbers of the rooms will be posted on the board in the entrance hall.

The Committee on Rules of Procedure and Privileges will meet — I hope Mr. Moutet will bear me no grudge — on Thursday morning, unless something unforeseen happens.

This being so, I propose that the Assembly hold its public sitting tomorrow, Wednesday, morning at 10 a.m. with the following Orders of the Day :

1. State of European Security (resumed debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and vote on the draft Recommendation, Document 128).
2. Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee (debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and vote on the draft Resolution, Document 129).
3. Action taken in national parliaments in support of the Assembly's Recommendations (debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Document 131 and Addendum).

Are there any objections? . . .

The Orders of the Day are therefore agreed to and Mr. Moutet's proposal approved.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 6.35 p.m.)

M. le Président (suite)

à l'ordre du jour d'après-demain matin, mais pour une autre raison : le nombre des orateurs inscrits dans le débat de demain après-midi est tel que nous sommes obligés de prévoir, dès à présent, que ce débat débordera très largement sur la journée de jeudi. Par conséquent, il importe de libérer celle-ci puisque la possibilité s'en présente.

C'est pourquoi je disais tout à l'heure que je me ralliais à la suggestion de M. Moutet, non pas dans l'intention de libérer définitivement la journée de jeudi, mais dans celle de la rendre disponible pour un débat qui a l'air de s'annoncer comme inévitable.

M. MOUTET (*France*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Moutet.

M. MOUTET (*France*). — Je suis toujours attaché au résultat. Du moment que ce résultat est celui que je demande, dans une certaine mesure, cela me suffit.

Pour le surplus, nous continuerons à vivre d'espérance, ce qui est la meilleure façon de vivre, en pensant que, peut-être, jeudi nous aurons tout de même fini.

M. le PRÉSIDENT. — Je demande que l'Assemblée, si elle est libre jeudi en use avec la joie qui lui est coutumière quand elle bénéficie d'une liberté inattendue ; mais elle ne doit pas se bercer de trop d'illusions parce que le résultat, vous le savez, est que les derniers votes interviennent alors dans des conditions déplorables, ce que j'aimerais éviter.

Par conséquent, continuons à vivre dans l'idée que nous siégerons jeudi, quitte à saluer avec joie une libération prématurée.

J'informe l'Assemblée que le bureau se réunira demain matin à 9 h. 30, dans le local habituel, et que la Commission des Affaires budgétaires ainsi que la Commission des Affaires Générales se réuniront, à la même heure, dans les locaux qui seront indiqués au tableau situé à l'entrée.

Quant à la Commission du Règlement, elle se réunira — M. Moutet, ne m'en veuillez pas — jeudi matin sauf imprévu.

Dans ces conditions, je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique demain matin mercredi, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Etat de la sécurité européenne (Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation, Document 128).
2. Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements (Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de résolution, Document 129).
3. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée (Discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Document 131 et Addendum).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour est ainsi réglé et, de cette façon, la proposition de M. Moutet se trouve acceptée.

Personne ne demande plus la parole ?...

La séance est levée.

(*La séance est levée à 18 h. 35*)

FOURTH SITTING

Wednesday, 17th June, 1959

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. State of European Security (*Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 128*).
Speakers: The President, Mr. Matteotti, Mr. Steele, Mr. Blachstein, Mr. Legaret, Sir James Hutchison, Mr. Pisani, Mr. Fens (*Chairman of the Committee*), Mr. Mulley (*Rapporteur*).
4. Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Resolution, Doc. 129*).
Speakers: The President, Mr. Hughes Hallett (*Rapporteur*), Sir James Hutchison, Mr. Fens (*Chairman of the Committee*), Mr. Moutet.
5. Action taken in National Parliaments in support of the Assembly's Recommendations (*Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Doc. 131 and Addendum*).
Speakers: The President, Mr. Moutet, Mme Hubert (*Chairman of the Working Party*).
6. State of European Security (*Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 128*).
Speakers: The President, Mr. Pisani, Mr. Fens (*Chairman of the Committee*), Mr. Hughes Hallett.
7. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The Sitting was opened at 10.10 a.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

1. See page 23.

3. State of European Security

(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 128)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the resumed debate on the Report on the state of European security presented by Mr. Mulley on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 128.

I call Mr. Matteotti to speak next in the general debate.

Mr. MATTEOTTI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, while supporting the principle of rationalising the European assemblies, in my view the main task of this Assembly is a military one and it is from this angle alone that I propose to consider Mr. Mulley's Report.

Mr. Mulley was, I think, perfectly right to give the first place in his Report to the facts of the strategic situation which remain the basic

QUATRIÈME SÉANCE

Mercredi 17 juin 1959

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Etat de la sécurité européenne (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation, Doc. 128*).
Interviennent : Le Président, M. Matteotti, M. Steele, M. Blachstein, M. Legaret, Sir James Hutchison, M. Pisani, M. Fens (*président de la Commission*), M. Mulley (*rapporteur*).
4. Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de résolution, Doc. 129*).
Interviennent : Le Président, M. Hughes Hallett (*rapporteur*), Sir James Hutchison, M. Fens (*président de la Commission*), M. Moutet.
5. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée (*Discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 131 et Addendum*).
Intervient : Le Président, M. Moutet, Mme Hubert (*présidente du Groupe de Travail*).
6. Etat de la sécurité européenne (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation, Doc. 128*).
Intervient : Le Président, M. Pisani, M. Fens (*président de la Commission*), M. Hughes Hallett.
7. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ? ...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal¹.

1. Voir page 23.

3. Etat de la sécurité européenne

(*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation, Doc. 128*)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport sur l'état de la sécurité européenne, présenté par M. Mulley au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 128.

Dans la suite de la discussion générale, la parole est à M. Matteotti.

M. MATTEOTTI (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, tout en me ralliant au principe de la rationalisation des Assemblées européennes, j'estime que la mission confiée à notre Assemblée est essentiellement d'ordre militaire et c'est donc uniquement sous cet angle que j'examinerai le rapport de notre collègue, M. Mulley.

Il me semble que M. Mulley a eu raison, dans son rapport, de se préoccuper en tout premier lieu de la position stratégique de l'Occident, po-

Mr. Matteotti (continued)

element in European defence. These facts are that we are confronting an enemy that, like every other dictatorial regime, is completely united strategically speaking, with technical equipment equal to our own and numbers markedly superior. What have we in the West to oppose to this strategic strength?

We have two Strategic Air Commands, British and American, each independent of the other. We have strategic missile bases, some British, some American and some combined, as in Italy, Turkey and Greece. We have strategic A.A. defences under national command and, finally, we have an Atlantic Command possessing tactical nuclear aircraft similar in type to strategic aircraft. Within this system there is discrimination between the various countries regarding nuclear weapons, a discrimination which also exists in the Communist world. While in that world, however, the concept of the State held by all Communists makes such discrimination more tolerable and hence of less importance, its result on the West is that we are in danger of multiplying the number of countries possessing nuclear weapons. We have only to look at what is happening in France.

Are our Service representatives or the Council of Ministers or this Assembly really prepared to accept this confusion in the strategic field, likely as it is only to get worse? Are we really prepared to endure the near-chaos existing in the Commands in what, in the event of a future conflict, will be the most dangerous and delicate zone of operations?

Surely I can say that the answer is no, and I hope the Assembly will support me. But saying no is not enough. What proposals can we reasonably make to improve matters?

It seems to me that the time has come to speak frankly and openly to our British and, indirectly also our American friends, the only two atomic powers in the Atlantic Alliance. First, let us ask them what harm it can possibly do either of

them to inform their own allies of something that the enemy knows already. Their refusal to communicate their atomic secrets will have one immediate consequence, namely that all their allies will shortly, if they are not already doing so, be devoting to nuclear research large sums that might otherwise be spent on building up the European ground forces, to the consequent weakening of the defences and the detriment of the interests of the countries concerned and of our two atomic allies alike. Seeing that the information is, we may be perfectly certain, already well-known to the enemy, I cannot help feeling it would be of help to us all, including the two atomic powers themselves, if they would share what are no longer military secrets but well-known to everybody, and all work together.

In the case of some new types of armament, such as bombers, missiles, and nuclear weapons, of course, it is only natural that a country should wish, as a matter of national prestige, to keep the secrets of its own inventions to itself. This is to some extent an understandable and justifiable attitude. I do not think it possible for allies to share all their military secrets. But what will be the consequences, Ladies and Gentlemen, once these weapons have actually been brought into use? I hardly think the Russians are likely, at that stage, to waste time on the finer points of whether it was actually British, American or Combined Headquarters that retaliated with strategic nuclear weapons. In this connection, the bilateral agreements that some countries seem to think they can conclude to secure their own safety always seem to me slightly absurd. We, in Italy, have recently concluded one with the United States and will soon have missile bases in our own territory, and so have Greece and Turkey. But if the United Kingdom were to retaliate against a Russian aggression by using a new type of bomber or missile, do we really imagine that bases in Italy or Greece would be immune from immediate Russian reprisals? The suggestion strikes me as pure folly and in that case it is obvious that the use of the most modern nuclear reprisal weapons involves us all together in a common destiny to an extent hitherto unknown in the Atlantic Alliance.

I am sure that so long as some members of the Alliance continue to have no say in the decision whether or not to use these weapons, the Alliance will be unable to prosper and will end by gradually falling to pieces. The attitude taken by

M. Matteotti (suite)

sition qui, malheureusement, demeure encore l'élément fondamental de la défense européenne. A cet égard, nous nous trouvons en face d'un adversaire extrêmement uni au point de vue stratégique, comme le sont en général tous les régimes dictatoriaux du monde, et disposant d'un équipement technique égal au nôtre et d'une supériorité numérique considérable. Que peut opposer l'Occident à cette puissance stratégique ?

Nous avons deux commandements stratégiques aériens, indépendants l'un de l'autre : le Commandement britannique et le Commandement américain. Nous avons implanté des bases d'engins stratégiques anglaises, américaines et mixtes (voyez l'Italie, la Turquie et la Grèce); nous avons des systèmes de défense anti-aérienne de caractère stratégique relevant des différents commandements nationaux; nous avons en outre un Commandement Atlantique qui dispose d'avions atomiques du même type que les avions stratégiques, mais à usage tactique. Nous avons des discriminations atomiques entre les différentes puissances qui constituent ce réseau, discriminations qui existent aussi dans le monde communiste; mais alors que, dans le monde communiste, elles ont des conséquences moins graves, car la conception même de l'Etat incite à les supporter, elles constituent pour nous un danger, celui de la multiplication des puissances dotées d'armes nucléaires : le phénomène français nous le prouve.

Nos représentants militaires, notre Conseil des Ministres, et notre Assemblée, sont-ils contents de cette véritable confusion qui règne dans le domaine stratégique, et qui risque de s'aggraver considérablement dans les années à venir ? Sommes-nous satisfaits de ce véritable chaos de commandements dans la zone la plus dangereuse et la plus délicate, au cas où un autre conflit viendrait à éclater ?

Il me semble que la réponse doit être négative : et j'espère que l'Assemblée sera d'accord sur ce point. Mais il ne suffit pas de dire non; quelles sont les propositions qu'en toute logique on peut faire dans ce domaine ?

J'estime que nous devons en parler avec beaucoup de sincérité et de franchise à nos amis anglais et indirectement aussi à nos amis américains, seuls détenteurs actuellement de l'arme nucléaire, au sein de l'Alliance Atlantique. Voici

la première question : « En quoi cela pourrait-il nuire à l'Angleterre et aux Etats-Unis de faire connaître à leurs propres alliés ce que l'ennemi sait déjà ? » Le refus de divulguer ces secrets a une conséquence immédiate : c'est que tous les alliés consacrent, ou consacreront, inévitablement une partie importante de leurs ressources aux recherches atomiques, et ces fonds seront perdus pour le renforcement du bouclier terrestre européen, ce qui l'affaiblira considérablement au détriment des intérêts nationaux, et même des intérêts de nos deux alliés atomiques. Je pense que dans le domaine des choses que, soyons-en sûrs, nos ennemis connaissent déjà, il serait extrêmement utile à tout le monde, même aux deux puissances atomiques, de communiquer ces renseignements qui ne sont plus désormais des secrets militaires, mais des faits connus de tous, et de travailler en commun.

Toutefois, il est certain qu'il y a des armes nouvelles, des bombardiers, des engins, des armes nucléaires, pour lesquels l'orgueil national qui incite un pays à vouloir garder le secret des nouvelles découvertes, se comprend et se justifie mieux; je ne pense donc pas que les alliés puissent se communiquer entre eux tous les secrets militaires. Mais, chers collègues, quelles seraient les conséquences de l'emploi de ces armes, le moment venu ? Je ne crois pas que les Russes seront assez subtils pour se demander si c'est le Commandement anglais, américain ou mixte qui a utilisé les moyens de représailles nucléaires stratégiques; et, à ce propos, je dois dire que certains accords bilatéraux que les pays pensent pouvoir conclure pour leur sécurité me font un peu rire. L'Italie, par exemple, en a conclu un récemment avec les Etats-Unis d'Amérique et elle aura des bases sur son territoire; il en est de même de la Grèce et de la Turquie. Mais croyez-vous réellement que si demain, pour réagir contre une agression russe, l'Angleterre décidait de lancer un nouveau type de bombardier ou d'engin, les bases situées en Italie ou en Grèce seraient à l'abri des représailles immédiates des Russes ? Il me semble que c'est là une hypothèse absurde. Dans ces conditions, il est évident que l'emploi des armes de représailles nucléaires les plus modernes implique une communauté de destins que l'Alliance Atlantique n'a peut-être encore jamais connue.

Je ne crois pas qu'il soit possible, sans entraîner la désagrégation progressive de l'Alliance elle-même, de continuer à empêcher une partie des alliés d'intervenir dans la décision à prendre en ce qui concerne l'emploi de ces armes. L'atti-

Mr. Matteotti (continued)

the French Government, in fact, merely sounds a first warning note. Whether right or wrong, it represents the reaction of a pre-atomic power and one that will end by weakening the very basis of the Alliance.

This is a path which, I am very sure, must be avoided but if, as may happen, we nevertheless continue along it, then, I believe, we must face two obvious and logical consequences: a rapid growth in the number of countries producing nuclear weapons, with all the financial outlay and consequent weakening of the defence effort that that entails, and the progressive disintegration of the Atlantic Alliance and its unified command.

Is this a path that we can afford to tread? I think not, and I do see one hopeful sign in the use of tactical nuclear weapons and the fact that the United Kingdom and the United States have now furnished the Atlantic Command with tactical nuclear aircraft. Now surely it is time to take the next step. It is the only thing to do if we wish to preserve the present unified structure of the Alliance, in the best interests of each of its members, from Turkey to Canada. These are the reasons why I trust that the document which finally emerges from our debate will include some vigorously worded recommendations to the Council of Ministers. The sands are running out; we dare not lose any more time.

So far as the second aspect of European ground defence is concerned (I am speaking, of course, only of tactical defence) the state of our forces in Europe today seems to me to be alarming in the extreme. We are well aware that the Russian land forces are in a position to advance into Western Europe; their passage would not be such a simple matter as it would have been ten years ago, but such a "blitzkrieg" is still perfectly possible. We cannot guarantee the defence of our cities immediately in front of the iron curtain. Our ground forces are markedly smaller than is required.

It seems to me, however, that, as things stand at present, there is one recommendation that our Committee could make to the Council of Ministers and that is that every possible step should be taken to implement MC. 70.

The third question dealt with by the Rapporteur was that of our naval forces and their

commands. Here three points emerge: these forces are very small, much smaller than they should be; they are assigned to national commands instead of to a unified command; and the greatest confusion prevails over the whole question of naval commands, in the event of war, especially in the North Sea and Channel areas. The recent visit to the United Kingdom by the members of the Armaments Committee appears to have brought out clearly the present state of confusion. There is no logical justification for the division into Central European, Channel and North Sea Commands from the defence point of view. The Rapporteur has rightly refrained from going into details here; it is a matter which we are not fully competent to judge. Nevertheless, I think the Assembly ought to make a general recommendation on the matter to the Council of Ministers along the lines suggested in Mr. Mulley's Report, including in particular (although it is primarily a decision for the Service authorities) a recommendation for an increase in the size of the Channel Command as compared with the other two, in spite of the fact that they cover a much wider area. Lastly, and here I am in full agreement with the general principles underlying Mr. Mulley's Report, I think we should certainly call for a review of the weaknesses in the command structure and the methods by which it is proposed to remedy them.

Ladies and Gentlemen, we are always proclaiming that our one desire is peace. Experience has shown that the best defence — in the past as also, we trust, in the future — against a dictator or an aggressor country is the possession of defensive powers adequate to deter him from an act of aggression which the beliefs in which he has been brought up tell him he is morally justified in committing. If this Assembly really wishes to safeguard peace it must ensure that we have adequate means of defence, and unless this remains the constant preoccupation behind all our recommendations we shall, to my mind, be failing in our duty.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I am sorry, but I am forced to vacate the Chair for half an hour to keep an appointment in my capacity as President of the Assembly. I would like to invite Dame Florence Horsbrugh to take my place. It gives me con-

M. Matteotti (suite)

tude française n'est, au fond, que la première alerte dans ce domaine; qu'elle soit juste ou fautive, c'est l'attitude d'une puissance pré-atomique, qui finira par affaiblir la base même de l'Alliance.

Je ne crois pas qu'on puisse continuer dans cette voie, mais si, comme il est à prévoir, on s'obstine à le faire, on risquerait fatalement d'assister à la multiplication des puissances nucléaires au prix d'énormes efforts financiers et à l'affaiblissement du bouclier d'une part, à la lente désagrégation de l'Alliance Atlantique à commandement unique, d'autre part.

Pouvons-nous continuer dans cette voie ? Je ne le pense pas; il me semble que nous trouvons un exemple encourageant dans l'emploi des armes nucléaires tactiques et dans le fait que l'Angleterre, aussi bien que les Etats-Unis, ont mis à la disposition du Commandement Atlantique des forces aériennes atomiques et tactiques; il me semble que nous devons progresser dans cette voie. Il n'y a pas d'autre alternative, si l'on veut maintenir l'unité actuelle de la structure militaire de l'Alliance Atlantique, qui convient à tous les alliés, depuis la Turquie jusqu'au Canada. C'est en ce sens, je l'espère, que notre document final adressera des recommandations énergiques au Conseil des Ministres. J'estime que nous ne pouvons pas nous permettre de perdre encore du temps dans ce domaine.

Quant au deuxième aspect de la défense terrestre européenne (je ne vise évidemment que la défense tactique), la situation actuelle de nos forces terrestres en Europe me paraît extrêmement alarmante. Nous sommes tous conscients du fait que les forces terrestres de l'Union Soviétique sont en mesure de lancer une attaque contre l'Europe occidentale. Certes, leur progression ne serait plus aussi aisée qu'il y a dix ans, mais une espèce de « guerre éclair » demeure toujours possible. Nous ne pouvons assurer la défense de nos villes situées à proximité du rideau de fer. Nos forces terrestres sont nettement insuffisantes pour accomplir la mission qui leur est assignée.

Mais il me semble, toutefois, qu'étant donné la situation actuelle, il y a une recommandation que notre Commission pourrait adresser au Conseil des Ministres, c'est que tous les moyens devraient être mis en œuvre pour mener à bien l'exécution du MC. 70.

La troisième question examinée par le rapporteur est celle qui a trait à la marine et au com-

mandement naval. Dans la partie du rapport consacrée à cette question on relève trois points essentiels : les forces navales sont peu nombreuses, très inférieures aux besoins; elles dépendent des divers pays au lieu d'être placées sous un commandement unique; il y aurait, en cas de guerre, une grande confusion dans les commandements, surtout dans la zone de la Mer du Nord et de la Manche. Cette confusion me paraît avoir été mise en évidence au cours de la visite que la Commission des Armements a faite récemment en Angleterre. Les tâches dévolues à ces commandements du Centre-Europe, de la Manche et de la Mer du Nord, ne se justifient pas du point de vue de la défense militaire; et notre rapporteur a eu raison de s'abstenir d'entrer dans les détails car nous n'avons pas toute la compétence nécessaire pour le faire. Et pourtant, même sur ce point, j'estime que l'Assemblée devrait faire une recommandation au Conseil des Ministres, recommandation qui se situerait sur le plan général du rapport qui nous a été présenté par notre collègue M. Mulley et qui trouve, notamment, qu'il serait opportun (aux militaires à en juger) d'élargir le Commandement de la Manche par rapport aux deux autres commandements, qui couvrent un territoire beaucoup plus vaste. Pour conclure, et ici j'approuve entièrement les principes énoncés dans le rapport de notre collègue M. Mulley, je recommande de mettre en relief les faiblesses de notre dispositif de défense naval et les moyens qu'il a indiqués pour y remédier.

Chers collègues, nous proclamons chaque fois notre volonté de paix. L'expérience du passé nous montre qu'en face de dictateurs et d'agresseurs internationaux, le meilleur moyen de se défendre sérieusement — espérons qu'il le sera encore à l'avenir — consiste à avoir des forces de défense efficaces, de manière à décourager leurs actes d'agression qu'ils se sentent moralement autorisés à entreprendre en vertu des principes directeurs de leurs doctrines. Si nous voulons protéger la paix, il est du devoir de notre Assemblée de veiller à ce que cette défense soit efficace. Si nous ne le faisons pas constamment dans nos recommandations, j'estime que nous manquerions à notre devoir.

M. le PRESIDENT. — Mes chers collègues, je regrette qu'un engagement inhérent à ma charge m'empêche, pour une demi-heure, de continuer à présider cette séance et je voudrais prier Dame Florence Horsbrugh de vouloir bien me remplacer à ce fauteuil. Je suis heureux de sou-

The President (continued)

siderable pleasure to tell you that this is the first time a lady has presided over a European Assembly. (*Applause*)

(*Dame Florence Horsbrugh, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri*)

The PRESIDENT. — I call Mr. Steele.

Mr. STEELE (*United Kingdom*). — Madam President, it is a great pleasure to me to be the first speaker to compliment you on occupying the Chair. As I understand, this is the first time that a lady has presided over the deliberations of a European Assembly. You will realise that while I am not of your political persuasion, we have something in common : we are fellow Scots. Therefore, I deem it a great pleasure to be the first speaker from the floor to be able to compliment you.

While I am handing out bouquets, may I also give one to my colleague, Mr. Mulley. No one knows better than I the amount of work he has put into the preparation of the Report which is now before us. I know the number of occasions on which he has kept me out of bed discussing the matters concerned and I recall how he has gone out of his way to inform himself on many of the subjects discussed. This Report represents a job well done.

It should be noted that our Reports are following a certain pattern. Last year, we had a detailed Report on the problem of the disposition of the land forces in Central Europe. This year, the Report deals specifically with naval matters. Next year, I hope we shall have a Report dealing with air defences. Then we shall have a complete picture covering the land, sea and air defences of Europe.

In view of the support already given to the Report from prominent quarters yesterday, in the speech which we heard in private session which has been referred to on numerous occasions already, I do not think there is any need for me to discuss the strategic position of the West. There is a natural temptation for me to comment on many of the speeches made yesterday. There are many points which I would like to take up if

I had time but, as the Report specialises on naval questions, I will confine my remarks to two items in our Recommendations.

Yesterday, Commander Maitland, in a thoughtful speech, impressed us with the necessity not to dilate too much on our weaknesses, but to insist on the importance of our strength. He stressed the dangers that might arise if our enemies felt for one moment that we had ceased to have the will to defend ourselves.

Last year, we had the Report on the land forces. This year, we have another Report, but it seems to me that the difficulties that arise — those problems which we as politicians can apply our minds to — are weaknesses which are already known to our enemies. They are the problems and difficulties arising from our national pride and prejudices and questions of national sovereignty. We as European politicians must talk about this openly, because we, as politicians, are the people who must find the remedy. The political will and determination to overcome these problems must be there. Our determination not to allow them in any way to lessen the efficient and effective defence that we have is important.

Committees and command structures are only the machinery to channel our efforts to the best advantage ; they are not an end in themselves. If the machinery we create is bedevilled by political differences and national pride, that machinery cannot possibly be effective or efficient. That is, to me, the great lesson that we must draw from this Report. We had two very good speeches yesterday by Mr. Kliesing and Admiral Heye and I would only be accused of repetition if I dealt with that aspect. Admiral Heye himself has given a great deal of thought to it. He certainly made a number of suggestions. I do not say that his suggestions are the right ones, but what is clear is that this matter is something which should be considered.

On land we have the problems of national barriers, but surely there are no barriers at sea. The sea is a highway and if there are any barriers, we create them for ourselves.

I am reminded of the story of the builder, the architect and the politician who were discussing

M. le Président (suite)

ligner que, pour la première fois dans les institutions européennes, c'est une dame qui présidera nos travaux. (*Applaudissements*)

(*Dame Florence Horsbrugh, Vice-Présidente de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel*)

Mme la PRESIDENTE (Traduction). — La parole est à M. Steele.

M. STEELE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Madame, c'est pour moi un très grand plaisir que d'être le premier orateur à vous féliciter au moment où vous assumez la présidence des débats. C'est, si je comprends bien, la première fois qu'une dame préside aux débats d'une assemblée européenne. Si nos avis politiques diffèrent, du moins avons-nous, Madame, ceci de commun, que nous sommes tous deux écossais. Raison de plus pour que je me réjouisse d'être le premier orateur de l'hémicycle à vous présenter mes compliments.

Pendant que j'en suis à distribuer des gerbes de fleurs, qu'il me soit permis d'en offrir une à mon collègue M. Mulley. Nul mieux que moi ne sait quelle somme de travail représente la préparation de ce rapport. Je me rappelle combien de fois il m'a fait veiller pour en discuter et quels efforts inlassables il a déployés pour se documenter sur les multiples questions qui le préoccupaient. Ce rapport représente un travail de premier ordre.

Il convient de remarquer que nos rapports s'élaborent dans un ordre établi. L'an dernier, c'était le problème du déploiement des forces terrestres dans le Centre-Europe qui avait fait l'objet d'un rapport détaillé. Cette année, le rapport est expressément consacré aux questions navales, et j'espère que l'an prochain il traitera des défenses aériennes. Nous aurons ainsi une vue d'ensemble du dispositif des défenses terrestres, navales et aériennes de l'Europe.

Etant donné l'approbation que ce rapport a recueilli hier, à en juger par le discours qu'une haute personnalité a prononcé hier en séance privée et auquel on s'est déjà référé à maintes reprises, je ne crois pas nécessaire de revenir sur la situation stratégique de l'Ouest. Je suis évidemment tenté de commenter les nombreux discours que nous avons entendus hier. Nombreuses sont les observations que je désirerais

présenter si j'en avais le temps, mais le rapport se limitant aux questions navales, je me contenterai de commenter deux des éléments de nos recommandations.

Hier, le commandant Maitland, dans un discours fortement pensé, a souligné la nécessité de ne pas nous appesantir sur nos faiblesses, mais d'insister au contraire sur l'importance de notre force. Il a évoqué les dangers qui pourraient nous menacer si nos ennemis avaient, ne serait-ce qu'un instant, l'impression que nous n'avons plus la volonté de nous défendre.

L'an dernier, nous avons lu un rapport sur les forces terrestres. Cette année un autre rapport nous est présenté, mais il me semble que les difficultés qui se posent, difficultés qu'il nous appartient en tant qu'hommes politiques d'examiner, sont dues à des faiblesses connues déjà de nos ennemis. Ces problèmes, ces difficultés, ont leur source dans notre orgueil et nos préjugés nationaux et sont également liés à des questions de souveraineté nationale. En tant qu'hommes politiques européens, nous devons discuter franchement de ces problèmes, parce que c'est à nous qu'il appartient d'y porter remède. Nous devons avoir la volonté et la résolution de surmonter ces problèmes. Il est essentiel que nous soyons résolus à faire en sorte que ces problèmes ne nuisent en aucune manière à l'efficacité de notre défense.

Les commissions et les structures de commandement ne sont que les moyens de donner le maximum d'efficacité à nos efforts, et non pas des fins en soi. Si le mécanisme que nous créons est aux prises avec des divergences politiques et l'orgueil national, il va de soi qu'il ne peut fonctionner de façon satisfaisante. Tel est, à mon avis, l'enseignement principal qu'il faut tirer de ce rapport. Nous avons entendu hier les remarquables interventions de M. Kliesing et de l'amiral Heye, et je ne voudrais pas revenir sur cet aspect du rapport. L'amiral Heye a mûrement réfléchi à la question. Il a présenté un certain nombre de propositions; je ne dirai pas qu'elles me semblent toutes bonnes, mais ce qui est clair, c'est que cette question doit retenir notre attention.

Si nous nous heurtons sur terre au problème des frontières, ces barrières n'existent pas sur mer. La mer est à tout le monde et s'il y a des frontières, elles sont de notre invention.

Cela me rappelle l'histoire du maçon, de l'architecte et de l'homme politique qui discutaient

Mr. Steele (continued)

among themselves which trade or profession had most responsibility for the creation of the world. The builder said it was a job, something which had to be built, and that, therefore, the builder was the man mostly responsible. The architect said that before it was built it had to be planned, and that that was a job for the architect. He said: "After all, the architect created the plan out of chaos". "Ah", said the politician, "But who created the chaos?". If the present structure is faulty, it is not because of those who have to operate it, but because we as politicians have created the barriers.

Naval strategy and the rôle of our navies have not been given a great deal of consideration in our assemblies. Personally, I am very conscious of the difficulties of discussing this aspect of our defence. Even in our own parliaments we have great difficulty. We find that governments themselves are in some doubt about the rôle and strategy of naval forces, and that is especially true of Members of Parliament who are not in the government, or who are in opposition and who cannot possibly have the full information on which to make proper decisions.

But the one thing we can all see is that, as the years pass, navies become smaller and ships become fewer. In our debates we are very conscious of the need for interdependence, especially in naval matters. We know the number of ships in our own navy and we know the number of men, but we have very little knowledge of the tasks which they would be asked to perform in this new age. We have little knowledge of whether the numbers and men are adequate.

We are informed by those who are criticising the governments, criticising naval rôles and strategy, and we hear comments one way and another, that the numbers of ships and men are inadequate, but our difficulty is that we do not have a proper yardstick by which to judge the matter.

W.E.U. and N.A.T.O. were born out of necessity. SACEUR, SACLANT and Channel Command were created as the machinery to carry

out the wishes of the NATO governments. SACEUR is not only a command; it has forces. All of us are aware from last year's Report that not only are the forces inadequate, but that the governments which ought to provide them are not undertaking that responsibility.

When we come to naval forces, let us ask what N.A.T.O. has to do with actual ships and naval aircraft. The short answer is, nothing. In peacetime N.A.T.O. operates no naval forces at all. It does not determine the need and it does not determine what forces are necessary. All that happens is that it receives information from governments about the forces which will be available in time of war. As often as possible, N.A.T.O. brings those forces together for exercises. I would describe this as being a system of volunteers.

The officers have two hats, a national hat and a NATO hat, which they change from time to time. With due deference to Commander Maitland, I will not say that it does not work. I know something about naval commanders and they will probably not be too concerned with red tape and things of that kind. I am sure most of the officers do not worry unduly about which hat they wear. But the question, Madam President, is: does it work satisfactorily? Personally, I am not one who likes to see things all tied up neatly and nice. I am not afraid of anything which looks complicated. The simple question I put is: does it work? I am not convinced that the present system under which our naval forces operate does work. In the Committee, apart from the political considerations, we have had no satisfactory answer to that question.

I am not so despondent as my friend Mr. Matteotti. I agree that a great deal of work has been done with regard to signals, radio procedure, anti-submarine tactics and on many details needed for co-ordination, details which one might take for granted until faced with the shattering fact that the ships are called together in an emergency. I have heard it argued that by doing these exercises we are half way to success; I do not mind the exercises being half way to success, but we cannot afford to be only half way if the real crisis should come.

M. Steele (suite)

pour savoir lequel de ces trois métiers avait le plus contribué à la création du monde. Le maçon déclara que cette création était une œuvre concrète, quelque chose qu'il fallait bâtir et que c'est donc au maçon qu'en revenait surtout le mérite. L'architecte déclara qu'avant de bâtir il fallait tirer des plans, ce qui est le métier de l'architecte. Il ajouta : « Après tout c'est l'architecte qui a sorti les plans du chaos ». « Soit, » dit l'homme politique, « mais le chaos, qui l'a créé ? » Si la structure actuelle est défectueuse, ce n'est pas à cause de ceux qui la font fonctionner, mais parce que, nous, les hommes politiques, avons créé les barrières.

La stratégie navale, le rôle de la marine n'ont guère retenu l'attention de nos assemblées. Personnellement, je n'ignore rien des difficultés que présente l'examen de cet aspect de notre défense. Ces difficultés, nous les rencontrons même à l'intérieur de nos parlements. Les gouvernements eux-mêmes connaissent mal le rôle et la stratégie des forces navales, et ceci est encore plus vrai pour les députés qui ne font pas partie du gouvernement, ou pour ceux qui sont dans l'opposition, et sont dans l'impossibilité totale d'avoir tous les renseignements nécessaires pour prendre les décisions qui s'imposent.

Une chose cependant saute aux yeux, c'est qu'avec les années, les marines s'amenuisent et les navires deviennent de moins en moins nombreux. Il ressort de nos délibérations que nous sommes tous pénétrés de la nécessité de l'interdépendance, en particulier dans le domaine naval. Nous savons de combien de navires et de quels effectifs disposent nos marines, mais nous savons beaucoup moins bien quelles missions elles seraient appelées à remplir dans cette ère nouvelle. Nous ne savons pas si leurs unités et leurs effectifs sont en nombre suffisant.

Ce que nous savons, ce sont ceux qui critiquent le gouvernement, ceux qui s'en prennent au rôle de la marine et à la stratégie navale qui nous le disent. Nous entendons des remarques contradictoires; on nous dit qu'il n'y a pas assez de navires, pas assez de marins. Mais comment nous faire une idée par nous-mêmes, puisque nous n'avons aucun élément sûr d'appréciation du problème ?

L'U.E.O. et l'O.T.A.N. sont nées de la force des choses. Le SACEUR, le SACLANT et le Commandement de la Manche ont été créés pour

exécuter la volonté des gouvernements membres de l'O.T.A.N. Le SACEUR n'est pas seulement un commandement, il a des forces à sa disposition. Nous savons tous, après le rapport de l'an dernier, non seulement que ces forces sont insuffisantes, mais encore que les gouvernements tenus de les fournir ne s'acquittent pas de cette responsabilité.

A propos des forces navales, demandons-nous ce que l'O.T.A.N. a à voir avec les forces navales et aéronavales. La réponse tient en un mot : rien. En temps de paix, l'O.T.A.N. ne commande à aucune force navale. Elle ne définit pas les besoins en forces navales, non plus qu'elle n'en fixe les objectifs. Son rôle se ramène à recevoir des gouvernements des renseignements sur les forces qui seront disponibles en temps de guerre. Le plus souvent possible, l'O.T.A.N. convie ces forces à des manœuvres. A mon avis c'est là du volontariat.

Les officiers ont deux casquettes, l'une nationale et l'autre « atlantique », qu'ils portent à tour de rôle. Avec tout le respect que je dois au commandant Maitland, je n'irai pas jusqu'à dire que le système ne marche pas. Je connais assez bien les marins, et je ne pense pas qu'ils aiment à s'embarrasser de bureaucratie et de considérations de ce genre. Je suis sûr que la plupart des officiers ne se préoccupent pas outre mesure de savoir quelle casquette ils portent. Cependant, Madame, ce qui compte, c'est de savoir si le système fonctionne bien. Personnellement, je ne suis pas un fanatique de l'ordonnancement géométrique. Je ne crains pas ce qui paraît compliqué à première vue. Tout ce que je veux savoir, c'est si cela marche. Et précisément, je ne suis pas convaincu que l'actuel système d'organisation de nos forces navales fonctionne bien. Personne ne nous a donné de réponse précise sur ce point, toutes considérations politiques mises à part.

Je ne suis pas aussi pessimiste que mon ami, M. Matteotti. Je reconnais que de grands progrès ont été accomplis en matière de transmissions, de radio-communications, de tactique anti-sous-marine et dans de nombreux domaines où le besoin de coordination se faisait sentir; ces améliorations qui pourraient paraître comme normales jusqu'au réveil brutal, c'est-à-dire jusqu'au jour où il nous faudra rassembler les unités navales en cas d'urgence. Je me suis laissé dire que les manœuvres entreprises nous acheminent vers le succès; je veux bien, mais il ne nous suffira pas d'être sur la voie du succès lorsque viendra la minute de vérité.

Mr. Steele (continued)

We must ask ourselves : why was N.A.T.O. created ? Why have we SACLANT and Channel Command ? Why is it necessary to have an integrated command at all ? Surely it is because there is a threat, a danger, and that we must guard against it. Surely those things have been created because there would be no time given to us, in modern conditions, to undertake such a task, if any emergency arose. On the one hand, we have a Strategic Air Command — certainly not under N.A.T.O. — but it is at constant alert, ready to retaliate. On the other hand, we have General Norstad with his land forces, the Shield, under his command, while Admiral Wright, with his NATO hat on, sits high and dry with his captains and his commanders, with neither ships nor planes.

The naval forces available to N.A.T.O. we can call *x*. It is the unknown quantity, but surely, at the very minimum, some of the forces available, or allocated, or whatever term is used, should be always directly under NATO Command. If they are assigned for this purpose we ought to be assured that they are there to perform that task. Surely, pertinent to us all is this simple question : if countries have agreed their contribution of naval forces to N.A.T.O., what other tasks than those are they free to perform ?

Fire is the great danger in peacetime. No great city allows its fire brigade to be manned with volunteers nowadays. The firemen are not away tending allotments and doing jobs of that kind. We cannot depend in an emergency on part-time people if we are to be prepared ; but that is the situation as I see it in SACLANT and with our naval forces at the present time. Either the danger exists or it does not. If it does, it is logical not only to say that the forces are available, but to have them there.

No nation can "go it alone". No nation in N.A.T.O. has lost any part of its sovereignty. N.A.T.O. is not a federation, but an Alliance. I agree with Commander Maitland that it is the greatest military Alliance in history. Let us, by passing the Recommendations in the Report on naval matters, indicate to the Council of Ministers that we are aware of the great difficulties

of the problem and are at one with them in their firm and honest desire to strengthen the Alliance.

The PRESIDENT. — Thank you Mr. Steele.

I now call Mr. Blachstein.

Mr. BLACHSTEIN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Madam President, Ladies and Gentlemen. Like those who have spoken before me, I would like to begin by expressing my thanks to our Rapporteur. Unlike most of those who have spoken so far, however, I regret that I cannot approve the Report — and I am speaking also on behalf of my friends of the Social Democrat Party who represent the Federal Republic in this Assembly. At the same time, I believe the Report constitutes a good basis for discussion both in the Committee on Defence Questions and Armaments and in the Assembly.

I would beg Mr. Mulley to realise that there are special reasons which prevent us from approving the Report, although we can agree with the terms of the draft Recommendation. The military measures called for in the Recommendation are certainly such as to increase the effectiveness of the Alliance and of our common efforts. But, in our view, the Recommendations in this Report — as the Rapporteur has himself said — cannot be isolated from what was discussed and agreed upon here in previous years with regard to European security. The military policy now being pursued of creating thirty divisions equipped with tactical nuclear weapons does not appear to us to meet the needs of our country or to prepare the way for the necessary political decisions.

The Rapporteur is of course right when he says that military conclusions must be drawn from the existing political situation and that we cannot wait till a political decision has been reached on disarmament and disengagement, that we need here and now a defence plan which can be implemented in practice. One of the disadvantages of this Report, however, is that it is too much of a technical military study, and that it does not lay sufficient stress on the political

M. Steele (suite)

La question que nous devons nous poser est celle-ci : « Pourquoi l'O.T.A.N. a-t-elle été créée ? Pourquoi a-t-on établi le SACLANT et le Commandement de la Manche ? Est-il vraiment nécessaire d'avoir un commandement intégré ? » C'est parce qu'il existe une menace, un danger contre lesquels nous devons nous protéger. C'est parce que dans les conditions actuelles, nous n'aurions pas le temps de le faire en cas de conflit imminent. Nous disposons d'un côté d'un Strategic Air Command, qui n'est certes pas placé sous l'autorité de l'O.T.A.N. mais qui se trouve en constant état d'alerte, prêt à la riposte. Nous avons d'autre part le général Norstad avec ses forces terrestres, ce qu'on appelle le bouclier, et puis, nous avons l'amiral Wright qui, en sa capacité de Commandant OTAN, siège quelque part avec ses capitaines et ses commandants, sans navires, sans avions.

On peut représenter par x les forces navales dont dispose l'O.T.A.N. C'est l'inconnue. Or, une certaine proportion des forces disponibles, ou réservées à l'O.T.A.N., quel que soit le terme utilisé, devrait toujours se trouver directement placée sous le commandement de l'O.T.A.N. Si elles sont destinées à cette fin, nous devrions avoir l'assurance qu'elles seront à pied d'œuvre. Nous avons certainement le droit de savoir à quelles autres missions les pays membres qui se sont engagés à apporter une contribution aux forces navales de l'O.T.A.N. ont le droit d'affecter cette contribution ?

En temps de paix, le feu est le principal danger. Aucune grande ville ne s'en remet aujourd'hui à des volontaires pour constituer sa brigade de pompiers. Les pompiers ne sont pas occupés à jardiner ou à d'autres travaux du même genre. Nous ne pouvons, en cas de crise, compter sur un personnel à mi-temps : telle est pourtant à l'heure actuelle la situation du SACLANT et de nos unités navales. De deux choses l'une : ou le danger existe ou il n'existe pas. S'il existe, alors il ne suffit pas de dire que les forces sont disponibles ; il faut qu'elles soient là.

Aucun pays ne peut faire cavalier seul. Aucun pays membre de l'O.T.A.N. n'a aliéné ne serait-ce qu'une parcelle de sa souveraineté. L'O.T.A.N. n'est pas une fédération, c'est une alliance. Je reconnais comme le commandant Maitland que c'est la plus grande alliance militaire de tous les temps. Montrons, en adoptant les recommandations du rapport sur les questions navales conte-

nues au rapport, montrons au Conseil des Ministres que nous sommes conscients des graves difficultés du problème, et que nous sommes de tout cœur avec lui dans son désir résolu et sincère de renforcer l'Alliance.

Mme la PRÉSIDENTE (Traduction). — Je vous remercie, M. Steele.

La parole est à M. Blachstein.

M. BLACHSTEIN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, je tiens à commencer mon discours, comme les honorables préopinants, en adressant mes remerciements à M. le Rapporteur. Mais, contrairement à la plupart des membres de cette Assemblée qui ont déjà pris la parole, je ne puis malheureusement pas approuver le rapport, non plus que mes amis, les députés sociaux-démocrates de la République Fédérale, dont je suis le porte-parole. Néanmoins, je crois que ce rapport constitue une excellente base de discussion pour la Commission des Questions de Défense et des Armements et pour l'Assemblée elle-même.

Je prie mon très estimé collègue, M. Mulley, de comprendre que nous avons des raisons particulières qui nous interdisent d'approuver son rapport, encore que le projet de recommandation puisse rencontrer notre adhésion. Il n'est pas douteux que les mesures militaires réclamées par ce document sont de nature à accroître l'efficacité de l'Alliance et de l'effort commun. Toutefois, nous estimons qu'on ne peut dissocier les recommandations du rapport — le rapporteur l'a souligné lui-même — de ce qui a été dit et décidé ici même au sujet de la sécurité européenne au cours des années précédentes. En prévoyant la constitution de trente divisions dotées d'armes nucléaires tactiques, on s'engage dans la voie d'une politique militaire qui ne nous paraît pas répondre aux besoins de notre pays et qui ne facilitera pas la préparation des décisions nécessaires sur le plan politique.

Certes, le rapporteur a parfaitement raison lorsqu'il dit qu'il faut tirer les conséquences militaires de la situation politique existante, et qu'on ne peut attendre qu'une décision politique soit intervenue dans la question du désarmement, du désengagement, mais qu'il faut, au contraire, adopter, dès aujourd'hui, une conception de la défense réalisable dans la pratique. Ce que je reproche au rapport, c'est d'être trop une étude de technique militaire et qu'il ne met pas suffisamment en lumière les nécessités politiques

Mr. Blachstein (continued)

considerations which must be taken into account in solving the problem of European security.

First of all, I want to say something about European security, about the regrettable fact, which our Rapporteur also mentioned, that the French divisions have been withdrawn from the Federal Republic without the slightest prospect of their being available again in any foreseeable future for their real task in Europe. This is particularly unfortunate when taken in conjunction with the request by Mr. Debré, the French Prime Minister, to France's allies to support the war in North Africa. In our opinion the political conditions prevailing on the shores of the Mediterranean are of great importance to European security. We fear that the longer the war in North Africa lasts, the greater will be the threat to European security from the southern shore of the Mediterranean. I gained the impression from a journey to North Africa that, if the unfortunate war there goes on much longer, certain elements which are by no means Communist-minded, may go in a direction which would not help us in our efforts to achieve European security, but the very opposite. So it seems to me that this is a European problem. I say this in no spirit of criticism so far as France is concerned, but simply because we must realise the significance for European security of this conflict and its continuation, and not remain silent merely out of misplaced consideration for an ally.

If we are called upon to co-operate in solving a problem so important to France, the best help we can give is to express the hope that France can bring this war to an end in the spirit of those principles to which our countries subscribe — the spirit of freedom and the recognition of the right of all peoples to independence and self-determination. There is no other possibility for the foreseeable future. Any continuation of the existing situation would be bound to threaten our security.

I mentioned the thirty divisions equipped with tactical nuclear weapons. We do not believe an

increase in the number of countries possessing nuclear weapons would serve the cause of peace either in Europe or in the world.

The PRESIDENT. — If you will give way for one moment, Mr. Blachstein, I think there is a Representative who wishes to ask you a question.

Mr. LEGARET (*France*) (Translation). — I regret very much that a speaker has thought fit to address us in this hall in the terms just employed on matters of purely French concern, and particularly that he should claim to be in a position to give France directives in an essentially internal affair.

I do not consider that W.E.U. is competent to deal with this matter.

The PRESIDENT. — One moment, please, Mr. Legaret. It is in order for you to ask a speaker a question when the speaker has given way. But would you put in a concise form what you want to ask Mr. Blachstein?

Mr. LEGARET (*France*) (Translation). — I have no specific question to put. What I have just said is sufficient.

Mr. BLACHSTEIN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Madam President, Ladies and Gentlemen, we do not believe that an increase in the number of powers possessing nuclear weapons, whether strategic or tactical, serves the cause of peace. We are convinced that arming the forces of the Federal Republic with nuclear weapons is no solution to the primary task facing our country of restoring German unity, and that it offers no opportunity within a foreseeable period of solving the political problems which confront us.

I can speak of the special position of our country because I am sure that the division of Germany is a matter of concern to our friends and allies too. It would be wrong to regard this as a specifically German problem. A few months ago you applauded the Mayor of Berlin when he declared here that the crisis was not a Berlin crisis, but an East-West crisis. From this example

M. Blachstein (suite)

dont il faut absolument tenir compte si l'on veut résoudre le problème de la sécurité européenne.

Je me permettrai, tout d'abord, de faire une observation qui touche à ce problème ainsi qu'au fait regrettable, dont le rapporteur a fait état, du retrait des divisions françaises stationnées sur le territoire de la République Fédérale, sans qu'il existe la moindre probabilité qu'elles redeviennent disponibles dans un délai prévisible et qu'elles puissent ainsi remplir à nouveau leur véritable mission en Europe. Ce fait est tragique lorsqu'on le rapproche de la demande que le Premier Ministre français, M. Debré, a récemment adressée aux alliés de la France, en les engageant à l'aider dans la guerre qu'elle mène en Afrique du Nord. Nous estimons que la situation politique qui prévaut en Méditerranée, présente un intérêt essentiel pour la sécurité européenne. Plus la guerre durera en Afrique du Nord, plus nous aurons à redouter la menace dirigée contre l'Europe à partir du rivage méridional de la Méditerranée. D'un voyage en Afrique du Nord j'ai retiré l'impression qu'en cas de prolongation de cette guerre malheureuse, certains éléments nord-africains, nullement de tendance communiste, pourraient s'orienter dans une voie qui ne faciliterait pas nos efforts en vue d'assurer la sécurité de l'Europe, bien au contraire. Je crois donc qu'il s'agit en l'espèce d'un problème européen. Si je parle ainsi, ce n'est pas pour critiquer la France, mais parce que nous devons prendre conscience de l'importance réelle de ce conflit et de sa prolongation pour la sécurité européenne et que nous ne pouvons plus garder le silence, dans un sentiment de solidarité mal comprise à l'égard d'une nation alliée.

Je crois que, si nous sommes invités à coopérer à la solution d'une question aussi capitale pour la France, nous ne pouvons mieux faire que d'exprimer l'espoir que celle-ci parviendra à mettre fin à cette guerre en conformité des principes sur lesquels nos Etats sont fondés, c'est-à-dire dans un esprit de liberté et en reconnaissant à tous les peuples le droit d'être indépendants et de disposer d'eux-mêmes. Je ne vois pas d'autre possibilité dans un délai prévisible. Toute prolongation de la situation actuelle serait de nature à compromettre notre sécurité.

J'ai fait allusion, tout à l'heure, aux trente divisions équipées d'armes nucléaires tactiques.

Nous ne croyons pas que la paix sera mieux assurée en Europe ou dans le monde si l'on voit augmenter le nombre d'Etats détenteurs d'armes nucléaires.

Mme la PRESIDENTE (Traduction). — M. Blachstein, puis-je vous demander de bien vouloir céder un instant la parole à un Représentant qui, je crois, désirerait poser une question.

M. LEGARET (*France*). — Je suis désolé que, dans cette enceinte, un orateur ait cru bon de parler dans les termes qu'il vient d'utiliser de certaines affaires purement intérieures à la France, et surtout que cet orateur ait pu prétendre donner à la France un certain nombre d'orientations dans une affaire qui la regarde seule.

Je pense qu'il n'est pas de la compétence de l'U.E.O. de s'occuper de cette affaire.

Mme la PRESIDENTE (Traduction). — Un instant, je vous prie, M. Legaret. Le Règlement ne vous autorise à interrompre un orateur que pour lui poser une question. Voudriez-vous donc formuler brièvement la question que vous désirez poser à M. Blachstein ?

M. LEGARET (*France*). — Je n'ai pas de question à poser. L'observation que j'ai présentée se suffit à elle-même.

M. BLACHSTEIN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, nous ne croyons pas que ce soit servir la paix que d'accroître le nombre des puissances détentrices d'armes nucléaires, qu'il s'agisse d'armes stratégiques ou d'armes tactiques. Nous sommes convaincus que l'équipement des troupes de la République Fédérale en armes nucléaires ne facilitera pas la solution du problème qui intéresse notre pays en tout premier lieu, c'est-à-dire la réunification, et qu'il n'ouvrira pas, dans un délai prévisible, la moindre perspective d'une solution politique des problèmes avec lesquels nous sommes confrontés.

Si je crois pouvoir vous entretenir de la situation particulière de mon pays, c'est que j'estime que la division de l'Allemagne est une question qui intéresse aussi nos amis et alliés. Il serait faux de considérer ce problème comme purement allemand. Il y a quelques mois, le Bourgmestre de Berlin a déclaré ici même, sous les applaudissements de l'Assemblée, qu'il n'y avait pas de

Mr. Blachstein (continued)

it is clear that we are faced not with a specifically German problem, but with a general problem which is closely linked with European security. I greatly fear that the maintenance of the status quo in Europe and the rest of the world will endanger our outposts in the East which resulted from the 1945 interim settlement. Quemoy was one example ; Berlin is another. The solution of these problems — which we are seeking together in this Assembly — can be brought about only by an improvement in the relations between the major powers and their friends through efforts of the kind now being made in Geneva. Berlin and Germany will remain on the agenda until political solutions are found.

I was rather worried by General Valluy's speech yesterday. Are we really ready to give full and careful consideration to the questions of disengagement and controlled disarmament in Europe ? Are not the military staffs — as would be quite natural — somewhat unwilling to consider new political problems afresh ? Are the governments really prepared to think through to their logical conclusion what the military results would be of, for example, an atom-free zone in Central Europe or of other proposals put forward by the United Kingdom and others in the course of last year ? I am rather afraid we shall cling to the status quo as the easiest way out, and that we shall just continue to carry out the plans which have been in progress for several years, although every responsible person knows this cannot solve a single problem, but can at best merely prolong the period of transition.

As Germans we are particularly concerned by this problem, because for us it is not just a general problem but a special one, since the solution of the problem of German reunification is not a purely academic question that we discuss on high days and holidays, but one on which the future of democracy in our country depends, and the capacity of the present generation to solve the cardinal problem of our existence as a nation.

We know we cannot solve this problem without your help, that we cannot solve it alone, that only our friends can help us to solve it. The solution of this problem would also contribute to the security of our neighbours and remove the Sword of Damocles from over our heads. That is why we believe our demand is not one of purely selfish nationalism. A national demand it certainly is, but if satisfied it would contribute to international peace and the relaxation of tension.

Hence this reminder to our friends — which perhaps they may not like — not to cling to a position which cannot offer any lasting solution. New situations call for new thinking on the best way of ensuring freedom. The important thing for us is that you should recognise that the real aim of our efforts to settle our major differences is to get the Russians out of Europe. Today is the 17th of June, a date of great significance to all Europeans, when we remember the sacrifices made and the fact that it was Germans who rose against oppression. But we also realise, without any disrespect to the victims who fell on that day, that the problem which the Russians pose today in Berlin cannot be solved by such means. We must find some other political formula for getting the Russians back behind their own frontiers so that not only our own country but a whole collection of other countries in Eastern Europe may once more be in a position to decide their internal affairs for themselves, which is impossible so long as they remain under Soviet military occupation.

We are not asking you to solve our problems at any price. Our alliance with you — with Western Europe — is mutual and indissoluble. But we do most earnestly beg you to examine any new openings that may present themselves. No policy entirely devoid of risk can extricate us from the dead-end into which the 1945 decisions led us. We know the risks inherent in our present position, but no future position either can be completely free of any element of risk. We shall have to calculate carefully whether the risk is worth taking. Each country will have to do

M. Blachstein (suite)

crise berlinoise, mais plutôt une crise des relations entre l'Est et l'Ouest. Cet exemple montre bien qu'il ne s'agit pas d'une question spécifiquement allemande, mais d'un problème de politique générale, intimement lié à celui de la sécurité européenne. Je crains que le maintien du statu quo en Europe et dans le monde ne mette en danger nos positions avancées, établies lors du règlement provisoire de 1945. Berlin en est un exemple, Quemoy en est un autre. La solution de ces problèmes — que nous recherchons ensemble au sein de cette Assemblée — ne peut être trouvée que dans l'amélioration des rapports entre les grandes puissances et les nations amies, par des tentatives comparables à celle qui a lieu actuellement à Genève. Le problème de Berlin et de l'Allemagne restera à l'ordre du jour jusqu'au moment où l'on se sera mis d'accord sur des solutions politiques.

Le discours prononcé hier par le général Valluy m'a quelque peu inquiété. Sommes-nous vraiment disposés à examiner à fond les questions du désengagement et du désarmement contrôlé en Europe ? Les états-majors — ce serait tout naturel — ne sont-ils pas trop réticents lorsqu'il s'agit de repenser certains problèmes politiques nouveaux ? Les gouvernements eux-mêmes sont-ils prêts à aller jusqu'au bout dans l'étude des conséquences militaires qui découleraient, par exemple, de la création d'une zone dénucléarisée en Europe centrale ou de l'application d'autres propositions présentées par la Grande-Bretagne et par d'autres pays au cours de l'année écoulée ? Je crains un peu qu'en se cramponnant au statu quo, on n'opte pour une solution de facilité, et que l'on ne se borne à poursuivre purement et simplement la réalisation de plans élaborés voici plusieurs années, alors que toutes les autorités responsables savent que cette méthode ne permettra de résoudre aucun des problèmes qui se posent et qu'elle ne servira, dans l'hypothèse la plus favorable, qu'à ménager une période de transition.

Ce sont des questions qui intéressent au plus haut point les Allemands, parce qu'il s'agit pour eux, non seulement d'un problème général, mais d'un problème particulier; parce que, pour eux, le problème de la réunification n'est pas un sujet de discours académique à prononcer à l'occasion d'une cérémonie quelconque, mais une question décisive pour la légitimité de la démocratie dans notre pays et pour la capacité de la génération actuelle de résoudre ce problème central de notre

existence nationale. Nous savons que, pour cela, votre assistance nous est indispensable. Nous savons qu'aucune solution ne pourra être trouvée dans l'isolement. Nous ne pourrions obtenir une solution qu'avec l'aide des nations amies. D'autre part, une fois le problème résolu, les Etats voisins de l'Allemagne seraient, dans une grande mesure, libérés de leurs inquiétudes actuelles et ils auraient moins l'impression de marcher sur la corde raide tendue sur l'abîme de la guerre. C'est pourquoi nous croyons que cette revendication ne procède pas d'un sentiment d'égoïsme national. Il s'agit d'une revendication nationale, certes, mais d'une revendication qui, si on y fait droit, contribuera à la pacification et à la détente dans le monde.

Telles sont les raisons de notre insistance auprès de nos amis — insistance qui pourra parfois leur sembler importune — pour qu'ils ne se cantonnent pas dans des positions qui ne permettent pas d'aboutir à des solutions durables. Les situations nouvelles nous obligent à réexaminer les moyens propres à sauvegarder la liberté. Ce qui compte pour nous, c'est que vous compreniez que, lorsque nous nous efforçons d'aplanir les graves divergences actuelles, notre but est d'arriver à ce que les Russes quittent l'Europe centrale. Nous sommes aujourd'hui le 17 juin; cet anniversaire signifie quelque chose pour tous les Européens, qui se souviennent des sacrifices consentis naguère, qui se rappellent que ce sont des Allemands qui, ce jour-là, se sont dressés contre la tyrannie, mais qui croient aussi que, malgré le respect dû à la mémoire des victimes tombées alors, on ne pourra résoudre, de cette manière, le problème de la présence des Russes à Berlin. Il est nécessaire de trouver d'autres formules politiques si l'on veut que ceux-ci regagnent leur pays et que non seulement l'Allemagne, mais toute une série d'Etats d'Europe orientale, puissent à nouveau choisir eux-mêmes leur régime intérieur, ce qui leur reste interdit aussi longtemps qu'ils se trouveront soumis à l'occupation militaire des Russes.

Nous ne vous demandons pas une solution de nos problèmes à tout prix. Notre solidarité avec vous, avec l'Europe occidentale, est réciproque et indissoluble. Mais ce que nous vous demandons, c'est d'examiner sérieusement les possibilités nouvelles qui pourraient s'offrir à nous. Aucune politique excluant tout risque ne sera capable de nous faire sortir de l'impasse dans laquelle les décisions de 1945 nous ont engagés. Par ailleurs, nous avons conscience des dangers inhérents à notre position actuelle. Mais l'avenir

Mr. Blachstein (continued)

that for itself and we shall have to do it together as part of our common activities. But we want to see rather more courage and self-confidence brought to bear on relaxing tension in Europe, so that its freedom may be maintained by taking account of new circumstances instead of clinging to outworn forms and institutions. And so we shall continue with our irksome reminders. Please, therefore, regard our intention to vote against this Report as an attempt to provoke new thought and to break away from a policy which brings us every six months to the brink of war in Europe and in other parts of the world, so that together we may achieve the lasting solution which is our common desire.

Sir James HUTCHISON (*United Kingdom*). — On a point of order. May I appeal to my colleagues to respect the fact that yesterday's discussion was *in camera*. You will remember, Madam President, that we had a discussion about how far we could go in mentioning the name of the eminent general who spoke to us yesterday. I think we should be extremely careful to honour the pledge we gave, for which I was partly responsible. We should stick strictly to the understanding arrived at. Our colleague, Mr. Matteotti, referred on one or two occasions to matters where I think he was sailing rather close to the wind. I would like to appeal to all my colleagues to honour the pledge and not to quote the source. Indeed, it was rather doubtful just how much we could quote what was said without giving the source. If we fail to honour our pledge, it will make it difficult in future to arrange another discussion of the kind we had yesterday which was so valuable.

The PRESIDENT. — I think we would all agree that the best plan is for each speaker to consider the words he chooses so that we may honour the pledge that we made about our session *in camera* and so that on other occasions we may have similar sessions. I am sure the Assembly

agrees that sessions of that character are extremely useful.

Mr. PISANI (*France*) (Translation). — When secret sessions of the Senate Committee on National Defence are held in Paris, by decision of the Committee — a decision which all members try to respect — only the President has the right to report on what has been discussed, since he is the sole judge of what can be communicated to the press.

I am giving away no secrets if I say that yesterday, when we left the secret session, we found that certain journalists knew all about what had been said.

I think the best solution for the future, when a speech followed by a debate is held in secret session, would be for the President to undertake the task of drafting an official communiqué for the press on what has been said. If we do not adopt this procedure we shall all be bombarded with questions, and someone is sure to be unable to resist the temptation of being interesting.

The PRESIDENT. — I think you have made a point which is of great interest. I am sure the President of the Assembly and the Committee will be glad to consider it.

Mr. Pisani has told me he does not now wish to make a speech.

I call the Chairman of the Committee, Mr. Fens.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Madam President, as Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments, it gives me great pleasure to say a few words on Mr. Mulley's Report and the debate which took place here yesterday afternoon and this morning. I promise I will be very brief, since I do not believe it is the task of the chairman of a committee to reply to the speakers who have taken part in the debate. That is the task of the Rapporteur. In my opinion, one of the main tasks of the chairman of a committee is to ask the Assembly to support and indeed to adopt a Resolution or a Report if the members agree with it. As I personally agree with the Resolution and the Report, I will therefore now ask the Assembly to adopt the Resolution which your Committee has submitted through Mr. Mulley.

M. Blachstein (suite)

ne nous réserve aucune possibilité qui soit exempte de tout péril. Nous aurons à nous demander si ces risques peuvent être assumés. Chaque pays devra le faire pour soi et nous le ferons ensemble dans le cadre de nos activités communes. Cependant, nous souhaitons que le problème de la détente en Europe soit abordé avec un peu plus de courage et un peu plus de confiance dans le savoir-faire de l'Occident afin de sauvegarder la paix en Europe, en tenant compte des conditions nouvelles, au lieu de s'en tenir purement et simplement aux formules et aux organismes existants. Nous ne cesserons pas de vous importer par nos rappels. Mais nous vous serions reconnaissants de voir dans notre refus d'approuver ce projet, la volonté de provoquer de nouvelles réflexions, afin que l'on renonce à une politique qui nous a menés, d'une année à l'autre, à deux doigts de la guerre en Europe et dans les autres parties du monde, afin d'arriver à des solutions plus durables, que nous espérons trouver en commun.

Sir James HUTCHISON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Il s'agit d'une motion d'ordre. Qu'il me soit permis de prier instamment mes collègues de ne pas oublier que la discussion d'hier a eu lieu à huis clos. Vous vous souviendrez, Madame la Présidente, que nous avons déjà discuté du point de savoir dans quelle mesure nous pouvions mentionner le nom de l'éminent général qui s'est adressé à nous hier. J'estime que nous devrions avoir soin de respecter scrupuleusement l'engagement que nous avons pris et dont je suis en partie responsable. Nous devrions nous en tenir strictement à l'arrangement auquel nous étions parvenus. En faisant allusion à certaines questions, notre collègue M. Matteotti a, selon moi, frôlé à une ou deux reprises la limite à ne pas dépasser. Je demande instamment à tous mes collègues de faire honneur à leur engagement et de s'abstenir de citer leur source. Il était évidemment assez difficile de savoir exactement ce qu'on pouvait citer sans en révéler la source. Mais si nous manquons à notre engagement, il nous sera difficile par la suite d'organiser des réunions comme celle d'hier, dont nous avons pu constater toute l'utilité.

Mme la PRÉSIDENTE (Traduction). — Je crois que nous conviendrons tous que le mieux est de demander à chaque orateur de bien vouloir peser ses paroles de manière à respecter l'engagement que nous avons pris de tenir notre séance à huis clos, ce qui permettra d'en tenir

d'autres du même genre, le cas échéant; l'Assemblée ne saurait méconnaître, j'en suis sûre, l'utilité de telles réunions.

M. PISANI (*France*). — Lorsqu'il arrive qu'à Paris la commission sénatoriale de la défense nationale se réunisse à huis clos, nous prenons la décision — et nous tentons de la respecter — que seul le Président a le droit de faire état de ce qui s'y est dit, car il est seul juge de ce qui peut être communiqué à l'extérieur.

Je n'apprendrai rien à personne en disant qu'hier, en sortant de la séance à huis clos, nous avons constaté que certains journalistes savaient ce qui s'y était dit.

Je crois donc que la meilleure solution consisterait, à l'avenir, à ce que la présidence, lorsqu'une audition à huis clos a eu lieu et qu'une discussion s'en est suivie, prenne la responsabilité d'un communiqué déterminant, à l'usage de l'extérieur, ce qui s'est dit, faute de quoi nous serons tous assaillis de questions, et il est bien rare que parmi nous il ne s'en trouve pas un seul qui ne cède à la tentation d'être intéressant.

Mme la PRÉSIDENTE (Traduction). — M. Pisani, vous venez de faire une suggestion du plus grand intérêt. Je suis certain que les Présidents de l'Assemblée et de la Commission seront heureux de l'examiner.

M. Pisani m'a informée qu'il ne désirait pas prendre la parole.

La parole est à M. Fens, président de la Commission.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Madame la Présidente, en ma qualité de président de la Commission des Questions de Défense et des Armements, il m'est agréable de dire quelques mots au sujet du rapport de M. Mulley et du débat qui s'est déroulé ici, hier après-midi et ce matin. Je vous promets d'être extrêmement bref, car j'estime que le rôle d'un président de commission ne consiste pas à répondre aux orateurs qui ont pris part au débat. C'est au rapporteur qu'il appartient de le faire. Selon moi, une des tâches les plus importantes qui incombent au président de Commission est d'inviter l'Assemblée à appuyer une résolution ou un rapport, ou les deux, et à les adopter si elle est d'accord sur leur contenu. Madame la Présidente, je me rallie aux termes de la résolution et au texte du rapport. C'est pourquoi je demande à l'Assemblée d'adopter la résolution que votre Commission vous a présentée par la voix de M. Mulley.

Mr. Fens (continued)

I would be failing in my task if I did not address a special word of thanks to our Rapporteur, Mr. Mulley. It was very gratifying to me that almost every speaker taking part in this debate considered it useful, necessary and desirable to compliment Mr. Mulley on the content of his Report. I have myself had experience in drafting this kind of report. I think, therefore, I can speak with special conviction in complimenting Mr. Mulley on behalf of the Committee.

Several points struck me in the course of the debate which I would like to bring to your notice at this stage. I am glad Mr. Pisani made a proposal designed to check abuses that might arise in connection with secret sessions. We, as NATO parliamentarians, have had unpleasant experiences in this respect. On one occasion a committee, of which I was myself Chairman, neglected to issue a proper communiqué to the Press on what had been discussed during a meeting held in Paris. Only a short communiqué should have appeared in the Press. Owing to this omission, however, the French papers published the next morning an almost verbatim report of what had been said in the meeting in secret session. I took a very serious view of the matter. I believe that if we in W.E.U. fail to take appropriate measures against this kind of thing, we shall find ourselves in the same sort of situation.

Last July I had to present a Report to the Assembly that dealt mainly with the situation in respect of ground forces in Central Europe. I think you will agree that I did not mince my words. In fact, one particular comment was that the Report had been written in very forthright terms. However, Representatives in the Assembly did not criticise the content of the Report, they did not say I was making it sound extremely serious, that this was discouraging and that I was playing into the hands of the enemy by saying exactly how bad the situation of the ground forces in the central sector was.

I greatly appreciated this. We are speaking here as elected Representatives of the people, and there is no sense in white-washing the situation. We are here as Representatives of our countries and our constituents. It is our countries and our constituents who have to make heavy sacrifices for the defence of the free world. It

is our task to keep our constituents informed of the realities of the situation so that they can judge whether the sacrifices they are making are justified or unjustified and whether changes in policy should be made.

So far as the navy is concerned, there has been criticism in certain quarters. They say : This is impossible ; you cannot expose the navy's weaknesses like that because the enemy will hear of it ; it is bad for morale, etc. I do not think, Madam President, I am betraying any secrets when I say that such criticism comes primarily from the representatives of that pre-eminently naval power, the United Kingdom.

It is, I agree, not pleasant to have to say here that things are not as they should be, but there comes a point when we, as members of this Assembly, must lay aside our national feelings so that we can contribute to our common defence.

I hope the Admiral will not take it amiss if I say I smiled a little when he expressed the opinion that paragraph 78 of the Report exaggerated somewhat because it included the following statement :

"While the Committee unanimously felt that the present structure is very unsatisfactory, it does not propose a detailed solution to the problem in view of the many and complicated political and military factors involved."

The Admiral objected, apparently, to the words : "...that the present structure is very unsatisfactory..."

I had a feeling it was the United Kingdom speaking when the Admiral said the British too had defects in their "structure", but during the war even they failed to remedy them. In other words, that there is little point in the rest of us trying to solve these problems because we have absolutely no chance of success. I can appreciate that. I can very well understand a naval man and an admiral saying that. I do not think, however, we should look at the matter from this angle. I believe Mr. Mulley presented this Report in the same spirit in which our Committee has always presented reports, that is : although we know there are still many gaps in our defence, it is our duty, as the only forum in the free world competent to discuss defence questions, to

M. Fens (suite)

Je manquerais à mon devoir si je négligeais de remercier spécialement notre rapporteur, M. Mulley. J'ai été heureux de constater que la plupart des orateurs qui ont participé au débat, ont jugé utile et nécessaire de rendre hommage à M. Mulley pour la façon dont il s'est acquitté de sa tâche. J'ai acquis une certaine expérience dans la rédaction des rapports. Cela me permet, avec plus de conviction encore, d'adresser à M. Mulley les félicitations de la Commission.

Au cours du débat, j'ai pu constater certaines choses que je désire mentionner ici. Je suis heureux que M. Pisani ait fait une suggestion tendant à éviter les indiscretions qui peuvent se produire à l'occasion des séances secrètes. Ceux d'entre nous qui siègent à l'O.T.A.N. ont eu dans ce domaine des expériences fâcheuses. C'est ainsi qu'une commission, dont j'étais le président, avait omis de remettre à la presse un communiqué convenable au sujet de ce qui avait été dit au cours d'une réunion tenue à Paris. Alors que, normalement, la presse n'aurait dû publier qu'un communiqué succinct, les journaux français, à la suite de la négligence commise, reproduisirent presque intégralement les déclarations qui avaient été faites à cette séance à huis clos. J'ai trouvé à l'époque que c'était abusif. Il est à craindre que l'U.E.O. ne s'engage dans la même voie si elle ne prend pas les mesures qui s'imposent.

Madame la Présidente, j'ai eu l'occasion, l'année dernière, en juillet, de présenter un rapport à l'Assemblée, traitant essentiellement de la situation des forces terrestres du Centre-Europe. On me concédera qu'à cette occasion j'ai exposé mon point de vue en toute franchise. On a même dit, à l'époque, que mon rapport avait été rédigé en termes très énergiques. Mais aucun délégué n'a critiqué le contenu même du rapport. On ne m'a pas reproché d'avoir exagéré les choses, d'avoir fait preuve de défaitisme ou d'avoir fait le jeu de l'ennemi en révélant la situation déplorable des forces terrestres du secteur central.

J'ai beaucoup apprécié cette attitude. Car, c'est en notre qualité de Représentants élus que nous parlons ici et il serait absurde d'embellir les choses. Nous représentons ici nos nations et nos mandants. Ce sont nos nations et nos mandants qui consentent de lourds sacrifices pour la défense du monde libre. Nous avons le devoir

d'informer nos mandants de la situation réelle, afin qu'ils sachent si les sacrifices qu'ils supportent sont justifiés ou non, et s'il importe de changer la politique suivie jusqu'ici.

J'ai remarqué aussi que, en ce qui concerne la marine, il y a eu tout à coup des réactions d'un certain côté. On a dit : « C'est impossible ; vous n'avez pas le droit de dévoiler les insuffisances de la flotte, car l'ennemi vous écoute ; vos propos sont défaitistes, etc... » Madame la Présidente, je ne crois pas trahir un secret en disant que ces critiques ont été surtout formulées par les délégués de la puissance navale par excellence, le Royaume-Uni.

Il est évidemment désagréable de devoir dire ici que les choses ne sont pas ce qu'elles devraient être, mais les membres de cette Assemblée doivent, à un moment donné, faire taire leurs sentiments nationaux dans l'intérêt même de la défense commune.

J'espère que l'amiral ne m'en voudra pas, si je vous confie que j'ai ri sous cape, lorsqu'il a exprimé l'opinion que le point 78 du rapport était rédigé en termes trop sévères, parce qu'on peut y lire notamment :

« Bien que la Commission ait été unanime pour estimer que la structure actuelle du commandement était loin d'être satisfaisante, elle ne propose pas, pour ce problème, de solution détaillée, étant donné les facteurs nombreux et complexes d'ordre à la fois politique et militaire qui entrent en jeu. »

L'amiral a pris manifestement ombrage des mots : « ...que la structure actuelle du commandement était loin d'être satisfaisante... »

J'ai cru à un moment donné que le Royaume-Uni parlait par la bouche de l'amiral, lorsque celui-ci a déclaré : « Nous aussi nous avons des insuffisances dans notre « structure » ; même nous, cependant, n'avons pas réussi, au cours de la guerre, à les pallier ». En d'autres termes : « Il est inutile que vous vous attaquiez à ces difficultés, car vous ne parviendriez certainement pas à les vaincre. » J'apprécie ce genre d'observation et je comprends très bien qu'un homme de la marine, qu'un amiral nous dise des choses pareilles. Toutefois, je ne crois pas que nous devions considérer les choses sous cet angle ; je crois, au contraire, que M. Mulley a rédigé son rapport dans l'esprit qui a toujours inspiré les rapports présentés par nos Commissions, c'est-à-dire, avec

Mr. Fens (continued)

bring such matters to the fore in an attempt to improve a situation which is still far from satisfactory.

Those are the few remarks arising from the Report, Madam President, that I wished to make.

(Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair)

The PRESIDENT (Translation). — I call the Rapporteur, Mr. Mulley, to reply to the debate.

Mr. MULLEY (*United Kingdom*). — Mr. President, after taking a great deal of the time of the Assembly yesterday, seeking to stick to an agreed text because, as Commander Maitland said, we had our local difficulties in the Committee from time to time, I do not want to say too much now, but while I understand there is anxiety to go on to other matters on the Agenda, and, in particular, the important question of rationalising our European institutions, I feel perhaps we should take some time to settle this question since, after all, it is a question of peace and war. If we do not succeed in maintaining peace, it will not then be a very large question as to which European institution discusses which problem.

I think it was very appropriate that we were reminded by Mr. Blachstein that today is 17th June — there is the problem of Berlin. We were reminded by Mr. Luns, on behalf of the Council of Ministers, that we were in the middle of a very serious international situation and that, therefore, in coming to a decision today we must do so in the full light of our responsibilities.

The draft Resolution also says that we recognise our military considerations are and must be subject to political initiatives. Indeed, I believe my Report ends on that note.

But I would like — and it would be very careless of me if I did not — to thank all the orators for their very kind references to the Report and

to my work. While it has been said that I have been late to bed because of this work, I can say that sometimes, after thinking about these things, sleep has not come easily. In fact, the human mind boggles at the extent of the problems and the kind of things with which we are dealing in these matters.

We cannot run away from them. We set ourselves up as public representatives. As a private individual, of course, one can till one's garden, or play billiards, or pursue one's individual interests without concerning oneself with the state of the world and with what seem to me to be the most important questions. But, as public representatives in our own parliaments and here, we cannot escape our responsibilities. I therefore ask that we give serious consideration to the terms of the Resolution which we are about to decide — and we have been given notice in speeches that Amendments are likely to be moved.

I want very briefly to comment on some of the speeches and to deal with points of information which were requested. Mr. Kliessing and Admiral Heye stressed the importance of the command structure, with particular reference to the exits of the Baltic Sea and the North Sea. It is that reason which prompted me to say that the command structure was very unsatisfactory, because to have three main commands and one sub-command all joining at what by common consent is agreed to be a key position in naval defences does not seem to be very satisfactory. I was glad to have that support.

Mr. Matteotti, very properly, this morning raised a question about the command control of a political character over nuclear weapons. That has been the consistent view of this Assembly, but I thought he went rather far in saying he thought that now some solution had already been found, because the means of delivering nuclear missiles had been distributed by the Americans, or they were willing to distribute them, to other countries. As I understand the position, the control of the nuclear warheads is still to be retained in American custody, and in the very important field of the strategic use of nuclear and thermonuclear weapons we have not yet got any indication that there is joint political control.

M. Fens (suite)

la conviction que notre défense est loin d'être parfaite, mais qu'il importe, devant cette Assemblée, qui est la seule du monde libre où l'on puisse discuter des questions de défense, de dénoncer ces lacunes, afin de tenter d'y remédier.

Telles sont, Madame la Présidente, les quelques observations que je tenais à formuler sur le rapport de M. Mulley.

(M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est au rapporteur, M. Mulley, pour répondre aux orateurs.

M. MULLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Monsieur le Président, ayant quelque peu abusé hier du temps de l'Assemblée en m'efforçant de me conformer strictement à un texte adopté — car, ainsi que l'a dit le commandant Maitland, nous aussi, nous avons parfois nos difficultés en Commission — je ne voudrais pas recommencer à en faire autant aujourd'hui ; cependant, si je comprends que l'on soit désireux de passer aux autres points de l'ordre du jour, et en particulier à l'importante question de la rationalisation de nos institutions européennes, je crois que nous ferions quand même bien de prendre le temps d'épuiser cette question puisque, tout compte fait, c'est bel et bien de la guerre ou de la paix qu'il s'agit. Si nous ne réussissons pas à préserver la paix, le fait de savoir à quelle institution européenne il appartient de discuter de tel ou tel problème n'aura alors que bien peu d'importance.

M. Blachstein nous a rappelé fort à propos que nous étions aujourd'hui le 17 juin ; nous ne devons pas, en effet, oublier le problème de Berlin. M. Luns, au nom du Conseil des Ministres, a souligné à nouveau que la situation internationale était très grave et que, par conséquent, en nous prononçant aujourd'hui, nous devons avoir pleinement conscience de nos responsabilités.

Le projet de résolution dit également que toutes les décisions prises dans le domaine militaire sont et doivent rester soumises à des initiatives d'ordre politique. Je crois que c'est même ainsi que se termine mon rapport.

Mais je m'en voudrais si je ne remerciais tout d'abord les orateurs qui ont eu l'amabilité d'apprécier mon travail et de citer mon rapport. On

a dit que ce travail m'avait fait veiller plus d'une fois ; c'est vrai, et je peux même vous avouer qu'à force de penser à tous ces problèmes, le sommeil a parfois été long à venir. En fait, l'esprit humain vacille devant l'étendue et la gravité de certains des problèmes que nous sommes obligés d'aborder.

Nous nous posons en représentants du peuple ; nous ne pouvons donc nous dérober. En tant que simples particuliers, nous pouvons évidemment nous adonner au jardinage, au billard ou nous occuper de nos affaires personnelles, sans nous préoccuper de la situation mondiale ou de ce qui me paraît être des questions vitales. Mais en tant que représentants de nos peuples tant au sein de nos parlements respectifs que dans cette enceinte, nous ne pouvons nous soustraire à nos responsabilités. C'est pourquoi je demande que la plus grande attention soit accordée à la rédaction de la résolution que nous sommes sur le point d'adopter ; au cours de leurs interventions, certains orateurs nous ont déjà prévenus qu'ils pensaient présenter des amendements.

Je désirerais faire quelques brèves remarques concernant quelques-unes des interventions et répondre à certaines demandes de renseignements. M. Kliesing et l'amiral Heye ont souligné l'importance de la structure du commandement en insistant particulièrement sur les secteurs de la Baltique et de la Mer du Nord. C'est la raison qui m'a incité à dire que la structure du commandement était loin d'être parfaite car le fait d'avoir trois commandements principaux et un sous-commandement opérant leur jonction en un point qui, au dire de tous, est considéré comme une position clé des défenses navales, ne semble guère satisfaisant. J'ai été heureux de constater que d'autres orateurs me soutenaient sur ce point.

Ce matin, M. Matteotti a posé une question fort pertinente concernant un contrôle du Commandement, de caractère politique, exercé sur les armes nucléaires. Cela a toujours été le point de vue de cette Assemblée, mais M. Matteotti est allé, à mon avis, un peu loin en disant qu'il pensait que certaines solutions avaient déjà été trouvées du fait que les moyens d'acheminement des engins nucléaires avaient été fournis ou étaient prêts à être fournis aux autres pays par les Américains. Si j'ai bien compris, le contrôle des ogives nucléaires continuera d'être confié à la garde des Américains ; quant à la question si importante de l'utilisation stratégique des armes nucléaires et thermo-nucléaires, nous n'avons pas encore vu le moindre indice d'un contrôle politique commun.

Mr. Mulley (continued)

Mr. Duynstee yesterday asked about the reference in the Report to the need for political control over the use of nuclear weapons by navy vessels. This will become increasingly important if, as is likely, the rôle of the navy in the use of strategic strike nuclear weapons proceeds as one rather supposes. Taking a long view, one supposes that we shall increasingly have missiles sited in vessels and not at fixed land positions.

As to the tactical use of atomic weapons, perhaps I did not spell it out as I should have done in the Report, but we were referring to the general use of tactical weapons and the decision which we took last December and on which we have had a reply from the Council of Ministers to say that SACEUR's responsibilities in this field are subject to the NATO Council. Obviously, there is no suggestion that an individual naval commander would have to get authority in particular circumstances. What we had in mind was a general political direction clearing various circumstances, and, of course, in any event Mr. Duynstee was concerned only with the initial use.

Apart from some excessively kind remarks about myself, Mr. Steele made a most valuable contribution and made my task very easy in dealing with the case — and it is not an uncontroversial case — for our Recommendations 1 (a) and 1 (b) for the permanent assignment in peacetime of some naval forces to the NATO commands following the principle of SACEUR and, secondly, the need for an overall balanced naval force.

Mr. Blachstein communicated to us what I thought was sad news that the German Social Democrats would not be able to support the Resolution. I thought perhaps this time it might be possible for them to abstain, but one certainly understands the difficulties in which they are placed and the special position of Germany in these matters. Of course, while one can logically take a line against nuclear weapons and against tactical nuclear weapons, that puts on the other side an increasing need to have conventional

forces, which is the kind of emphasis we are trying to put.

Mr. Pisani disappointed me in so far as he dealt with only one point. I had hoped that in this debate we would have heard a spokesman on behalf of France.

In the Report, we have been critical of France. I do not take the view that France will make undue difficulties for European defence but, to be very frank — there is no point in having these exchanges of view unless we are frank — we cannot have a European defence without France. If we get to a situation that, in the centre of Europe, the keystone of European unity and European defence is taken away, it will not be a question of the particular functions we are talking about here; we shall have a crisis in the West of a character that we have not had so far. I do not believe that France, which has made so many sacrifices for Europe, will take that view. I would ask our French colleagues to bear in mind what has been said by myself and others, that co-ordination is not the same as integration.

I would, finally, say a word about the very important contributions made by my two Conservative colleagues. They were the only two really critical speeches, not about the text of the Report but of the underlying concept. They challenged it, as they are not only entitled but are under an obligation to challenge it, if they feel that it is weakening Western defence. It may be a little surprising to our colleagues from other countries to observe that we can still be rather rude to each other in the tradition of the British House of Commons and yet be on speaking terms afterwards. I am sure — or, at least, I hope — my Conservative colleagues will not mind if I reply to them rather in the House of Commons tradition than in European Assembly terms. I will deal with basic points of amendments to the Recommendation in a moment.

While I can see the danger of pointing out the difficulties and asking for reassessment, which, as parliamentarians we must do, if we are, as Mr. Fens said in his remarks, to try to satisfy our electors, there is always a problem in a democratic society of reconciling the conflict of security, efficiency and democratic control. I make no bones about saying that if, as my Conservative

M. Mulley (suite)

Hier, M. Duynstee a fait allusion au passage du rapport ayant trait à la nécessité d'un contrôle politique sur l'utilisation des armes nucléaires par les unités navales. Ce contrôle est appelé à devenir de plus en plus important si, comme il est vraisemblable, le rôle de la marine se déroule à peu près comme prévu en matière d'utilisation des armes nucléaires d'intervention stratégiques. A long terme, on peut supposer que les engins placés sur base flottante remplaceront de plus en plus les installations fixes de rampes de lancement.

En ce qui concerne l'utilisation tactique des armes atomiques, peut-être n'ai-je pas suffisamment développé cette question dans mon rapport, mais nous parlions de l'utilisation des armes tactiques en général et de la décision que nous avons prise en décembre dernier. Cette décision nous avait valu une réponse du Conseil des Ministres nous disant que les responsabilités du SACEUR en la matière étaient soumises au contrôle du Conseil de l'O.T.A.N. Il est évident qu'il n'est suggéré nulle part qu'un commandant naval isolé aurait à demander des pouvoirs en pareilles circonstances. Nous nous étions simplement proposé de définir une ligne politique générale, valable dans certains cas, mais M. Duynstee ne s'est naturellement préoccupé que de l'emploi initial des armes nucléaires.

En dehors des remarques extrêmement aimables qu'il a faites à mon égard, M. Steele nous a apporté une aide inestimable et a grandement facilité ma tâche en défendant une cause qui n'est pas sans prêter à controverse, et qui concerne les alinéas (a) et (b) du paragraphe 1 de notre Recommandation ; ces alinéas traitent en premier lieu de l'affectation permanente en temps de paix de certaines unités navales aux Commandements de l'O.T.A.N. conformément au principe du SACEUR et en second lieu, de la nécessité d'un ensemble équilibré des forces navales.

M. Blachstein nous a communiqué une information que personnellement je déplore, à savoir que les sociaux-démocrates allemands ne seraient pas en mesure d'appuyer la résolution. Je pensais que pour cette fois, il leur aurait peut-être été possible de s'abstenir, mais on ne peut que comprendre leurs difficultés et la position particulière de l'Allemagne en la matière. Mais si d'un côté il est logique de se déclarer opposé aux armes nucléaires, tactiques ou non, cela entraîne, de l'autre, un besoin accru en forces convention-

nelles et c'est bien cela que nous essayons de souligner.

M. Pisani m'a déçu en ce sens qu'il n'a traité que d'un seul point. J'avais espéré qu'au cours de ce débat il nous aurait été donné d'entendre un orateur présenter le point de vue de la France.

Dans le rapport, nous avons émis des critiques à l'égard de la France. Je ne pense pas que la France fera de trop grandes difficultés en matière de défense européenne, mais pour être franc — car à quoi bon procéder à ces échanges de vues si nous ne faisons preuve de franchise — sans la France, il n'y a pas de défense européenne possible. Si nous nous mettons dans une situation telle, qu'au centre même de l'Europe, la clé de voûte de l'unité et de la défense européenne vient à disparaître, il ne sera plus question alors des fonctions respectives dont nous discutons ici. Nous connaissons à l'Ouest une crise d'une ampleur sans précédent. Je ne puis croire que la France, qui a déjà consenti de tels sacrifices à l'Europe puisse seulement l'envisager. Je demande à nos collègues français de se souvenir de ce que j'ai déclaré moi-même et de ce que d'autres ont déclaré aussi : la coordination n'est pas l'intégration.

Pour terminer, je dirai un mot de l'importante contribution faite par mes deux collègues du parti conservateur. Ce sont les deux seuls discours qui aient réellement critiqué non pas le texte du rapport, mais son idée directrice. Ils l'ont mise en doute comme ils en ont non seulement le droit, mais encore le devoir s'ils estiment qu'elle affaiblit la défense occidentale. Nos collègues des autres pays seront peut-être un peu surpris de constater que nous pouvons nous invectiver selon la bonne tradition des Communes sans être pour autant définitivement brouillés. Je suis certain — ou du moins je l'espère — que mes collègues conservateurs ne m'en voudront pas si je leur réponds dans la tradition des Communes plutôt que dans les termes qui conviennent à une assemblée européenne. Je traiterai des points essentiels des amendements à la recommandation dans un moment.

Tout en me rendant compte du danger qu'il y a à souligner les difficultés et à demander en même temps une révision de la politique de l'O.T.A.N., ce que pourtant nous devons faire en tant que parlementaires si, comme M. Fens l'a fait observer, nous voulons essayer de donner satisfaction à nos électeurs, je sais bien qu'il est toujours difficile, dans une société démocratique,

Mr. Mulley (continued)

colleagues say, it is the policy of the British Government that we still rely wholly or mainly on the nuclear deterrent, then, quite clearly, what I and the draft Recommendation seek to do is to change it. Let there be no doubt about that.

I believe — and I think this is the view of the Committee as a whole — that things have changed. Vice-Admiral Hallett rather implied that nothing had changed in the last ten years in the nuclear field. We believe that things have changed, now that the Soviet Union has nuclear and thermonuclear capacity in some fields, and particularly in the field of continental missiles and IRBMs, possibly in excess of the West. I do not think anyone would seriously dispute nuclear parity in the sense in which I have described it.

If one wants chapter and verse one has only to reflect on the reasons that led the Soviet Union to choose the most difficult way of launching the first Sputnik, which it did successfully. I am informed — there is no security element in this at all — that in the view of our own scientists that way was deliberately chosen to demonstrate that the Russians could very much more easily drop missiles anywhere they wanted in the United States of America. Does anyone seriously doubt that if we used these dreadful weapons we would get them back by return?

In those circumstances, can we say that if they sank one of our merchant ships in the Atlantic or the Mediterranean, and if there was a local situation that might have arisen from a previous 17th June, we could tell the Russians: "You go back, or we shall use the nuclear deterrent"? Really, we are neglecting the cause of peace and disarmament if we do not ask for a reassessment of NATO policy, if it has not changed in the light of those developments.

I will not go into the various points of detail that were raised. Vice-Admiral Hallett asked me things at times which made me think he was the modern equivalent of a mediaeval theologian. I thought I might be asked very soon the very important question: how many devils could dance on the end of a bayonet? I respect the fact that here is a difference of view, but if the view is strongly held then, clearly, it must be challenged. In any debate of this sort, and certainly a crucial debate of this character, we should not end up with a form of words which means nothing at all.

I would remind the Assembly of the very serious situation that developed a little while ago in a small town in England, where there was a tremendous scandal because a leading councillor, on passing the town hall, saw the town clerk sitting with a typist on his knee in a most compromising position. That sort of thing does not happen often in England, but because it only happens sometimes it was regarded in the town as a very serious matter. Special meetings were held by the council, which deliberated for a very long time. It was in a great difficulty, because it had a very good town clerk and the lady was a very nice typist. In the end the council compromised. It authorised the finance committee to buy a pair of thick curtains for the town clerk's room. I do not want us to end this debate by buying a set of thick curtains.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

The general debate is closed.

The Assembly has now to vote on the draft Recommendation contained in Document 128.

In accordance with Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure, the vote on a draft Recommendation considered as a whole shall be taken by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

I also have before me an Amendment submitted by Mr. Pisani suggesting that the phrase "and that N.A.T.O. should not rely mainly on the ultimate strategic deterrent" at the end of paragraph 3 be replaced by the words "and that reliance, which was preponderant up to now, on

M. Mulley (suite)

d'essayer de concilier la sécurité, l'efficacité et le contrôle démocratique. Je ne vous cacherais pas que si, comme le disent mes collègues conservateurs, la politique du gouvernement britannique préconise que nous continuions à nous reposer totalement ou essentiellement sur les moyens de prévention nucléaires, alors, je vous le dis tout net, mon dessein, comme celui du projet de recommandation est d'essayer de la modifier. Que ceci soit bien entendu.

J'estime — et je crois que c'est également l'avis de la Commission dans son ensemble — que les choses ont changé. Le vice-amiral Hallett nous a plutôt donné à entendre que rien n'avait changé dans le domaine nucléaire au cours des dix dernières années. Nous croyons quant à nous que les choses ont changé maintenant que l'Union Soviétique a des moyens peut-être supérieurs à ceux de l'Occident en matière d'application de l'énergie nucléaire et thermo-nucléaire à certains domaines, en particulier à celui des IRBM et des ICBM. Je ne pense pas que personne puisse sérieusement contester la parité nucléaire au sens où je l'ai définie.

Si vous voulez être plus amplement informés, qu'il vous suffise de réfléchir aux raisons qui ont conduit l'Union Soviétique à choisir la manière la plus difficile de lancer le premier sputnik, ce qu'elle fit avec succès. Je sais de source sûre — je ne divulgue ici aucun secret militaire — qu'aux dires de nos propres savants, ce moyen a été choisi délibérément par les Russes afin de démontrer qu'ils pouvaient beaucoup plus facilement encore lâcher des engins où bon leur semblerait sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique. Peut-on sérieusement douter qu'au cas où nous mettrions en œuvre ces armes effroyables, elles ne seraient pas utilisées immédiatement en retour contre nous ?

Dans ces conditions, peut-on penser que si l'on coulait dans l'Atlantique ou dans la Méditerranée une unité de notre flotte de commerce, entraînant un incident local tel qu'il aurait fort bien pu s'en produire lors d'un précédent 17 juin, il nous suffirait de dire aux Russes : « Arrière ! ou bien bien nous utilisons la force de dissuasion nucléaire ». Nous ferions vraiment bon marché de la cause de la paix et du désarmement si nous ne demandions une révision de la politique de l'O.T.A.N., au cas où elle n'aurait pas été modifiée à la lumière de ces discussions.

Je ne reviendrai pas sur tous les points de détail qui ont été soulevés. Le vice-amiral Hallett m'a posé parfois des questions qui m'ont fait penser qu'il était l'équivalent moderne d'un théologien du moyen âge. Je m'attendais d'un moment à l'autre qu'il me posât la question fatidique : « Combien de démons peuvent danser sur la pointe d'une baïonnette ? » Je reconnais qu'il y a ici divergence d'opinion, mais si le vice-amiral maintient son point de vue, alors il faut sans nul doute s'y opposer. Dans tout débat de ce genre et certainement dans un débat aussi décisif que celui-ci, nous ne pouvons nous contenter pour finir, d'un ensemble de mots vides de sens.

J'aimerais rappeler à l'Assemblée la situation très sérieuse dans laquelle s'est trouvée il y a peu de temps une petite ville anglaise. Un scandale sans précédent y avait éclaté parce qu'un membre éminent du conseil municipal avait vu, en passant devant la mairie, une dactylographe assise, dans une position des plus compromettantes, sur les genoux du secrétaire de mairie. Ce genre de chose n'arrive pas souvent en Angleterre, mais du fait que cela n'arrive que rarement, ce fut pris très au sérieux. Le conseil municipal fut réuni en séance extraordinaire et un long débat eut lieu. Le problème était très difficile à résoudre car le secrétaire de mairie était très compétent et la demoiselle, une charmante dactylographe. On se décida finalement à un compromis : la commission des finances fut autorisée à acheter une paire de rideaux suffisamment épais pour le bureau du secrétaire de mairie. Je ne voudrais pas que nos débats se terminent eux aussi par l'achat d'une paire d'épais rideaux.

M. le **PRESIDENT**. — Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion générale est close.

L'Assemblée doit maintenant statuer sur le projet de recommandation contenu dans le Document 128.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

Je suis saisi d'un amendement présenté par M. Pisani tendant, à la fin du paragraphe 3 du projet de recommandation, à remplacer les mots : « et que l'O.T.A.N. ne compte pas principalement sur les moyens ultimes de prévention stratégiques », par les mots : « et que soit remise en

The President (continued)

the ultimate strategic nuclear deterrent be reassessed to accord with the consequences of nuclear parity now being reached”.

I call Mr. Pisani.

Mr. PISANI (*France*) (Translation). — I am not wedded to the actual wording of this Amendment which apparently does not exactly fit into the text of Recommendation as drafted. With this reservation, however, which has no bearing on the substance of the question, I would like to explain my reasons for proposing the Amendment.

The Recommendation as it stands, and particularly its last sentence, gives the impression, at least in the French text, that we would merely be going from one extreme to the other. We complain that NATO strategy has so far relied almost entirely on nuclear and thermonuclear weapons and then we suddenly turn round and say that it must in future concentrate chiefly on conventional weapons instead. It does not appeal to me as reasonable, in spite of the existence of nuclear parity, to say that the first place ought to be given to conventional forces.

What is it we have to combat? Surely it is the natural laziness — we would probably be exactly the same in their place — of technicians and general staffs who are always liable to regard as the last word strategic plans once adopted.

The real duty of those responsible for the strategy of the Alliance is to see to it — while keeping a weather eye, naturally, on expense — that our defence arrangements are always perfectly adapted to the requirements of the situation at any given moment. It is not true that thermonuclear weapons are an adequate answer to every problem with which we may be faced, but it is just as dangerous to imagine that they can be dispensed with altogether in favour of conventional weapons.

I cannot emphasise too strongly the fact that it is we, not the Russians, who have the greatest need of these nuclear weapons because the Russian forces are so much larger than ours. May I put it like this: nuclear and thermonuclear weapons are the weapons of the weak. Suppose we were to have an international agreement tomorrow that resulted in the disappearance of all nuclear weapons — not only putting a stop to

their manufacture but providing for the destruction of all stocks — Russia's victory would then be assured for all time because of her crushing numerical superiority in conventional forces.

Hence, the aim of my Amendment is to recommend that our constant object be to ensure a proper balance between nuclear and thermonuclear weapons and conventional ones.

There is just one thing more I would like to say. The series of reports submitted to the Assembly by the Committee on Defence Questions and Armaments seems to show that the Committee has decided that it will have fulfilled its task after completing its analysis of the land and sea forces this year and the air forces next year. At least, that is the impression I have gained after listening to the speeches of various of my colleagues. Perhaps afterwards will come the much more difficult task of analysing the elements of defence and attack that have emerged from recent policy and strategic developments.

What really needs stressing is that, quite apart from conventional and nuclear forces, there may turn out to be other methods of warfare that must be approached from a technical, not merely from a policy, angle. This, broadly speaking, is the meaning of my proposed Amendment to the Committee's Recommendation.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Fens, Chairman of the Committee.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I understand that a number of members would like time to consider Mr. Pisani's Amendment before voting on it. It is about to be distributed now and if the Sitting could be suspended for ten minutes, that would enable them to study it. The vote could then follow immediately.

The PRESIDENT (Translation). — Perhaps we might interrupt this debate and go on to the next item on the Orders of the Day. That would give the Secretariat time to have the Amendment reproduced and distributed.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mine was just a suggestion. If you have a better one to make — and I think yours is better — we will gladly agree to it.

M. le Président (suite)

cause la confiance, prépondérante jusqu'ici, accordée aux moyens de prévention stratégiques ultimes et ce, compte tenu de la parité nucléaire désormais réalisée ».

La parole est à M. Pisani.

M. PISANI (*France*). — Sous réserve de détails de rédaction, puisqu'il paraît que le texte que je propose ne s'intègre pas très bien dans celui du projet de recommandation — réserve qui ne touche en rien au fond du débat — je voudrais dire les raisons pour lesquelles j'ai proposé cet amendement.

La lecture de la recommandation, plus particulièrement de sa dernière phrase, risquait de signifier, en langue française, que l'on allait tomber d'un excès dans l'autre. On reprochait à la stratégie OTAN d'avoir été jusqu'ici presque exclusivement une stratégie nucléaire et thermo-nucléaire, et l'on voudrait tout d'un coup faire passer le principal intérêt de l'O.T.A.N. du nucléaire au conventionnel. Or je pense qu'il n'est pas raisonnable de dire à la date d'aujourd'hui, malgré l'équilibre nucléaire, que les forces conventionnelles doivent avoir la priorité.

En fait, contre quoi devons-nous lutter ? Nous devons lutter contre la paresse naturelle — et si nous étions à leur place, nous aurions la même paresse — de tous les techniciens et états-majors qui, une fois un schéma stratégique adopté, ont tendance à le considérer définitivement comme valable.

La vérité est qu'avec un souci d'économie, sans doute, les organes stratégiques de l'Alliance Atlantique doivent, à tout moment faire en sorte que nos moyens de défense soient adaptés à la conjoncture. Il est faux de dire que l'arme thermo-nucléaire suffit à faire face à tous les problèmes qui risquent de se poser à nous, mais il serait dangereux de penser que cette arme pourrait disparaître et que nous pourrions nous contenter d'armes conventionnelles.

Je voudrais insister vivement auprès de nos collègues pour leur dire qu'à la vérité, nous avons sans doute plus besoin que les Russes de l'arme thermo-nucléaire, parce qu'ils sont plus nombreux que nous ; si j'ose ainsi m'exprimer, l'arme nucléaire et thermo-nucléaire est l'arme des faibles. Supposez que demain, au gré d'un accord international, toute arme atomique disparaisse, que non seulement on n'en fabrique plus, mais

encore qu'on détruise les stocks, ce serait assurer une fois pour toutes la victoire de la Russie, car, en matière conventionnelle, elle a une supériorité numérique écrasante.

L'objet de mon amendement est donc de recommander que soit toujours recherché un équilibre entre les éléments nucléaires et thermo-nucléaires d'une part, et les éléments conventionnels d'autre part.

Je voudrais ajouter une remarque. Dans la série des rapports que la Commission des Questions de Défense aura déposés devant l'Assemblée, il semble que l'on ait décidé d'analyser successivement l'armée de terre, l'armée de mer cette année et, l'année prochaine, l'armée de l'air, et qu'après cela la tâche sera considérée comme terminée. C'est du moins l'impression que j'ai tirée de l'audition des interventions d'un certain nombre de nos collègues. Peut-être alors commencera la tâche la plus difficile : l'analyse des éléments de défense, des éléments d'attaque, qui ont été révélés par l'évolution récente de la stratégie et de la politique.

En définitive, ce qu'il nous faut souligner, c'est qu'au delà des forces conventionnelles, au delà des forces nucléaires, il existe peut-être désormais des moyens de lutte et de guerre qu'il nous faudra aborder en techniciens et pas seulement en politiques. Voilà le sens général de l'amendement que je propose à la recommandation qui nous a été présentée par la Commission.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Fens, président de la Commission.

M. FENS (*Pays-Bas*). — Monsieur le Président, je crois comprendre que beaucoup de nos collègues désireraient étudier le texte de l'amendement de M. Pisani avant de le voter. L'amendement va être distribué maintenant ; une suspension de séance de dix minutes permettrait à nos collègues d'en prendre connaissance et l'on pourrait ensuite passer au vote.

M. le PRÉSIDENT. — Peut-être pourrait-on interrompre ce débat et passer au point suivant de l'ordre du jour. Cela donnerait le temps au secrétariat de faire imprimer l'amendement et de le distribuer.

M. FENS (*Pays-Bas*). — Je ne voulais que trouver une solution ; si vous en avez une meilleure à proposer — et je crois que la vôtre est meilleure — nous l'accepterons bien volontiers.

The PRESIDENT (Translation). — I do not know whether it is better, but I think we might now pass on to the next Report, and vote on the draft Recommendation on the present state of European security later on.

Are there any objections?...

It is therefore agreed.

4. Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee

(Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Resolution, Doc. 129)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee, Document 129.

I call Admiral Hughes Hallett, the Rapporteur.

Mr. HUGHES HALLETT (*United Kingdom*). — I have the honour to submit the Report on the Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee. I do this on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments. The Report itself and the draft Resolution are to be found in Document 129, and they deal with Chapters III and IV of the Fourth Annual Report of the Council and with the Council's reply to Recommendation No. 29 of the Assembly, all of which are to be found in Document 119.

Perhaps I might remind the Assembly that Recommendation No. 29 was the Recommendation moved a year ago by Mr. Teitgen and accepted by the Assembly for the setting up of a commission of inquiry into the working of the Standing Armaments Committee. May I also remind the Assembly that the Report which I am introducing now is, by custom, strictly confined to the working of these two institutions.

I am very well aware that some Representatives may regard the control of armaments as being no longer appropriate. On the other hand,

there is the view which was so eloquently expressed by Senator Cerulli Irelli in the Memorandum which he was kind enough to allow us to have published as an appendix to my last Report, namely, the view that in this field of control Western European Union is blazing a trail for the world to follow.

However that may be, this is not the time to raise the question of the abolition of control. Should that be desired by any Representatives, I suggest it would have to be the subject matter of a special report by another Rapporteur. In fact, I am only concerned now with the undoubted legal right and duty of this Assembly to satisfy itself that the Treaty is being observed and to criticise any failures.

May I deal, first, with the question of control? Let me say at the outset that I regret to have to record a disappointing lack of progress, but I hasten to add at once that in saying this I make no reflection whatever on Admiral Ferreri and his devoted and most efficient team. On the contrary the Assembly and, indeed, Western Europe owe them a great debt of gratitude for the work they are doing, sometimes in rather difficult circumstances. The difficulties stem, I am sorry to say, from the inaction of our governments. These are set forth in a little detail in paragraphs ranging from paragraph 3 to paragraph 15 of the Report which I can very briefly summarise as follows :

First, the legal instrument dealing with the strengths of internal defence forces still remains to be ratified by France, the Federal Republic of Western Germany and by Luxemburg. I understand there have been difficulties in connection with the procedures involved and that it is the intention of the governments concerned to ratify. I would ask Representatives from those countries to do whatever they can to try to expedite the process.

Similarly, the legal instrument which has been agreed and signed by the governments for the protection of private interests which might be adversely affected by control still remains to be ratified by every one of the member nations. Not one has ratified it yet. Here again, I would ask all Representatives to press for ratification with all possible speed when they return to their own parliaments. In passing, I am glad to be able to record that for the first time, in 1958, the Agency was supplied with information concerning military aid from the United States of

M. le PRESIDENT. — Je ne sais pas si c'est la meilleure, mais je crois que nous pouvons passer maintenant au rapport suivant, puis nous reviendrons au projet de recommandation sur l'état de la sécurité européenne et nous voterons.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

4. Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements

(Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de résolution, Doc. 129)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur les activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements, Document 129.

La parole est à l'amiral Hughes Hallett, rapporteur.

M. HUGHES HALLETT (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'ai l'honneur de présenter le rapport sur les activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements, au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements. Le rapport et le projet de résolution figurent au Document 129, ils se réfèrent aux chapitres III et IV du Quatrième rapport annuel du Conseil et à la réponse du Conseil à la Recommandation n° 29 de l'Assemblée, textes que l'on trouvera tous dans le Document 119.

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler à l'Assemblée que la Recommandation n° 29 est la recommandation présentée il y a un an par M. Teitgen et acceptée par l'Assemblée, et tendant à la création d'une commission d'enquête sur le fonctionnement du Comité Permanent des Armements. Je voudrais aussi préciser à l'Assemblée que le rapport que je lui présente se limite strictement, comme d'habitude, au fonctionnement de ces deux institutions.

Je sais que certains Représentants considèrent peut-être que le contrôle des armements ne s'impose plus aujourd'hui. A l'opposé, nous

avons le point de vue de M. le Sénateur Cerulli Irelli qu'il a si brillamment exposé dans l'aide-mémoire qu'il a bien voulu m'autoriser à publier en annexe à mon dernier rapport, à savoir qu'en matière de contrôle, l'Union de l'Europe Occidentale indique au monde la route à suivre.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas le moment de soulever la question de l'abolition du contrôle. Si tel était le désir de certains Représentants, je propose que ce vœu fasse l'objet d'un rapport spécial établi par un autre rapporteur. Tout ce qui m'intéresse aujourd'hui, c'est le droit et le devoir juridiques incontestés de l'Assemblée de s'assurer que les termes du Traité sont respectés et de critiquer tout manquement à ce Traité.

Je voudrais tout d'abord évoquer la question du contrôle. Je vous dirai d'emblée que je dois malheureusement rendre compte d'une absence regrettable de progrès, mais je me hâte de préciser que je n'en impute nullement la responsabilité à l'amiral Ferreri ni à son équipe dévouée et de premier ordre. L'Assemblée et, à vrai dire, l'Europe occidentale leur doivent au contraire une grande reconnaissance pour le travail qu'ils accomplissent parfois dans des conditions difficiles. Les difficultés proviennent, j'ai le regret de le dire, de l'inaction de nos gouvernements. Elles sont exposées de façon assez détaillée aux paragraphes 3 à 15 du rapport, que je puis résumer brièvement comme suit :

Premièrement, l'instrument juridique concernant les niveaux des forces de défense intérieure n'a pas encore été ratifié par la France, la République Fédérale d'Allemagne et le Luxembourg. Je crois que des difficultés ont surgi au sujet de la procédure à suivre, et que les gouvernements intéressés ont l'intention de procéder à ratification. Je voudrais inviter les Représentants des pays en question à mettre tout en œuvre pour accélérer la procédure.

Il en est de même de l'instrument juridique signé par les gouvernements pour la protection des intérêts privés qui risqueraient d'être lésés par le contrôle : aucun des pays signataires ne l'a encore ratifié. Là encore je demande à tous les Représentants d'insister pour que la ratification intervienne dans les plus brefs délais, lorsqu'ils seront de retour dans leurs parlements respectifs. C'est avec plaisir que je signale en passant que, pour la première fois, l'Agence a reçu, en 1958, des informations sur l'aide militaire fournie par les Etats-Unis d'Amérique et le

Mr. Hughes Hallett (continued)

America and from Canada. This is a notable advance, because that information is necessary for the work of the Agency if it is to be effective.

The Assembly will also be glad to learn that the Agency has now begun a study of the control methods which would have to be applied to cover chemical and biological weapons. Indeed, some practical tests have already been carried out. Unfortunately, however, this brings me to my final criticism. No preparations have yet been made for the control of atomic weapons. If this work is to be undertaken the Agency will need additional staff, but the approval to recruit suitable qualified persons has not yet been forthcoming.

I understand that the Council of Ministers justify their inaction on this matter on the ground that a literal interpretation of the Treaty does not call for control until a mainland member country of our Alliance is known to be ready to go into production with these weapons. I would point out to the Assembly, however, that while this may be literally correct — I do not dispute that — it is popularly believed that the limiting factor in the output of atomic weapons by any nation, once it knows how to make them, and once it has produced the weapon, is the supply of fissile material. If that popular view is incorrect I can only blame the existing nuclear powers for being so secretive in these matters; but that is what we are led to believe. Moreover, it is certainly a known fact that such material can be produced and, indeed, in Great Britain is being produced, as a by-product from nuclear power stations.

Thus it would seem, at least to the layman, that this particular control is really linked to the control functions which have been entrusted to Euratom, and furthermore that it is a control which is needed now because nuclear power stations, as we all know, are beginning to go up in Europe. That is really the reason why the Assembly in the past has repeatedly drawn attention to the need for co-operation between our Agency for the Control of Armaments and the Euratom control agency. I regret, however, to have to record that no progress appears to have been made in this matter either.

I now turn to the question of common armaments production. The Assembly will recall that

in the Report which it approved last December we were mainly concerned — and most of the Report was devoted to it — with a review of the factors which govern common arms production in an alliance and, in particular, with the admitted difficulties which have to be overcome. It was six months before the last Report was produced, that the Assembly asked for the commission of investigation to which I have referred. In our Report of December we put forward certain Recommendations without prejudice to the findings of such a commission should it be approved.

The first group of recommendations really amounted to a proposal that a somewhat more formal organisation should be established for the Standing Armaments Committee and, in particular, that its membership should be expanded so as to ensure the attendance, when the Committee was deliberating, of individuals who hold national responsibilities for arms production in their own countries. Further, we recommended that the Committee as a whole, and all its work, should be carried out under a policy committee composed of the seven Defence Ministers.

The Council have rejected these proposals for the reorganisation of the Committee on the ground that they think the present *ad hoc* methods are superior. I think we would have no complaint of that were we convinced that great progress was being made in this field and were we satisfied that everything was going forward as it was hoped it would go forward when the agreement for the common production of arms was originally reached. I am bound to say, though, that I find it hard to believe from the report of the Council of Ministers that a great deal is, in fact, being accomplished at the present time. Of course, I may be mistaken in this matter. It may be that one does not fully appreciate the full significance of the fairly considerable technical detail which is to be found in these reports. Nevertheless, I suspect that the only concrete progress recently has been in drawing up agreed staff requirements, as we should call them in Britain, or military characteristics, to use the term employed on the Continent, in relation to army equipment.

I do not for one moment underrate the importance of this work but it is somewhat limited and a good deal less than had been hoped for by the Standing Armaments Committee. Cer-

M. Hughes Hallett (suite)

Canada. C'est là un progrès notable, car des informations de cette nature sont indispensables au bon fonctionnement de l'Agence.

L'Assemblée se réjouira d'apprendre que l'Agence vient d'entreprendre une étude des méthodes de contrôle à appliquer pour les armes chimiques et biologiques. En fait certains essais pratiques ont déjà eu lieu. Malheureusement, cela m'amène à ma dernière critique, à savoir que rien n'a encore été entrepris en matière de contrôle des armes atomiques. L'Agence aura besoin de personnel supplémentaire pour accomplir ce travail, mais le recrutement d'agents qualifiés n'a pas encore été autorisé.

Je crois que, pour justifier son inaction en la matière, le Conseil des Ministres a prétendu que le Traité, interprété à la lettre, ne demande pas l'institution du contrôle tant qu'un pays membre du Continent ne sera pas à la veille d'entreprendre la production d'armes atomiques. Je voudrais préciser à ce propos que, si c'est peut-être vrai quant à la lettre du Traité, il est de notoriété publique que ce qui limite la production d'armes atomiques par tout pays possédant le secret de fabrication et ayant mis l'arme en production, c'est l'approvisionnement en matières fissiles. Si tel n'est pas le cas, la faute en est seulement aux puissances nucléaires actuelles qui se montrent si jalouses de leur secret en la matière ; telle est du moins l'impression qu'on veut nous donner. De plus, il est avéré que ces matières fissiles peuvent être produites ; elles le sont en fait en Grande-Bretagne, en tant que sous-produit des centrales nucléaires.

Le profane peut donc imaginer que ce type particulier de contrôle est à vrai dire lié aux fonctions de contrôle qui ont été dévolues à l'Euratom, et qu'il s'agit en outre d'un contrôle exigé dès maintenant par l'installation des centrales nucléaires qui, comme nous le savons tous, commencent à faire leur apparition en Europe. Voilà réellement pourquoi l'Assemblée n'a cessé par le passé de souligner la nécessité de la coopération entre notre Agence de Contrôle des Armements et l'Agence de Contrôle de l'Euratom. C'est à regret que je constate, cependant, que, là encore, aucun progrès n'a été enregistré.

J'en viens maintenant à la question de la production en commun d'armements. L'Assemblée

se rappellera que, dans le rapport qu'elle a approuvé en décembre dernier, nous nous sommes préoccupés avant tout — et c'était là l'essentiel du rapport — des facteurs qui régissent la production en commun d'armements dans une alliance, et en particulier les difficultés notoires à surmonter. Six mois avant la présentation de ce rapport, l'Assemblée avait demandé la création de la commission d'enquête dont j'ai déjà parlé. Dans notre rapport de décembre, nous avons émis certaines recommandations sans préjuger les conclusions de cette commission, pour le cas où la création en serait autorisée.

Le premier groupe de recommandations se ramenait en réalité à une proposition tendant à renforcer la structure du Comité Permanent des Armements, et en particulier à en élargir la composition, afin d'obtenir la participation aux travaux du Comité de personnalités investies de responsabilités nationales en matière de production d'armements dans leurs pays respectifs. Nous avons recommandé en outre que le Comité soit coiffé d'un Comité directeur, composé des sept Ministres de la Défense.

Le Conseil a rejeté ces propositions de réorganisation du Comité, estimant que les méthodes *ad hoc* actuellement utilisées étaient préférables. Nous ne saurions nous en plaindre si nous avions la conviction que de grands pas ont été faits dans ce domaine, que tout progresse comme on l'avait espéré lorsqu'a été conclu l'accord pour une production en commun d'armements. Force m'est pourtant de reconnaître que la lecture du rapport du Conseil des Ministres ne parvient pas à me convaincre que des progrès importants sont actuellement réalisés dans ce domaine. Certes, je puis me tromper, et ne pas saisir dans toute leur importance les détails techniques très nombreux que contiennent ces rapports. J'ai pourtant l'impression que l'adoption de spécifications militaires communes, selon le nom que nous donnons à la chose en Grande-Bretagne, ou de caractéristiques, pour reprendre le terme employé sur le Continent, est le seul progrès concret enregistré en ce qui concerne l'équipement des forces terrestres.

Loin de moi l'idée de sous-estimer l'importance de ce travail, mais il est tout de même assez limité et nettement moins important que ce qu'avait espéré le Comité Permanent des Arme-

Mr. Hughes Hallett (continued)

tainly, the British Minister of Defence is not satisfied with what is being achieved. Speaking in the House of Commons on 26th February this year, Mr. Duncan Sandys said :

"I will be quite frank with the House. The reason why no progress is reported on our co-operation with Europe in joint arms development is that the progress has been very disappointing indeed and there is little to report."

I must say that the words in that sentence do not sound to be the words of a man who is entirely satisfied with what is happening.

Another recommendation in our last Report was that a distinction should be drawn between projects which could best be handled on a NATO basis, those which could go forward efficiently on a Western European basis — that is to say, which would be handled by our Standing Armaments Committee — and those which could be pursued only on a national basis. Unfortunately, the Council apparently thought we were proposing that comprehensive lists of weapons, type by type, should be drawn up once and for all under these three heads. Why that should have been the interpretation of our recommendation, I do not know, because the word "list" never appeared at all in the Recommendation. Of course, we wanted nothing of the kind. In fact, the idea of drawing up a permanent list was just what we did not want.

What was in our mind was that whenever a new weapon was first conceived the nation concerned should ask the Standing Armaments Committee to consider whether the Committee thought it was suitable to go forward as a Western European Union project. Simultaneously, we visualised a similar investigation being carried out by the appropriate organs of N.A.T.O. and, as a result of this work and inquiry, a decision could then be reached from the beginning and — I would emphasise this — adhered to afterwards, on whether the weapon was to be developed nationally or by W.E.U. or by N.A.T.O.

I must say I cannot see how the Standing Armaments Committee can conduct its work efficiently on any other basis. It seems to me

that the Committee must be told from the beginning which is to be their territory, so to speak, which are to be their projects and which are not. It is no use waiting until the project is far advanced.

Perhaps I may digress for a moment, because I think the story of the development of anti-aircraft guided missiles is relevant in this connection. I quote this story from my own memory, which is not always entirely reliable, so I hope I have not got the dates wrong. It is my recollection that it was by December 1940 that we in Great Britain came to the conclusion that there was a need for some radical new defence against bombers. We became reluctantly convinced that we were not going to get anywhere very far with night-fighter defence to stop the raids then taking place nightly on London.

After a fairly high-level investigation of the possibilities by scientists and service officers, approval was given in February 1941 by the British Prime Minister for the development of what was then called the controlled rocket, which was merely a guided missile under another name. We visualised rockets which could be controlled to some extent in flight and which could be exploded by a proximity fuse if such a fuse could be developed or, alternatively, exploded by pressing a button at the control station.

Work went forward and by 1946, five years later, a very large sum of money had been spent. The prototype of the control for these weapons was in existence and there were quite clear ideas about how the missiles would function and fly. But five years later, in 1951, we had the greatest concern in Britain over the magnitude of the project and the difficulties of development which far exceeded what had originally been imagined, and also over the slow progress. The British Navy began to take a great interest in the American guided missile project known as "Terrier" which at that time, five years ago, was still on the secret list. There had, however, been a great deal of interchange of information between our two countries and we knew we were running on fairly parallel lines.

Accordingly, it was proposed in the Admiralty that Great Britain should adopt the American missile known as "Terrier". However, after the most careful inquiry the British Government of

M. Hughes Hallett (suite)

ments. Le Ministre de la Défense de Grande-Bretagne, quant à lui, n'est pas content des résultats obtenus. M. Duncan Sandys déclarait en effet le 26 février dernier à la Chambre des Communes :

« Messieurs, je ne vous dissimulerai pas la vérité. S'il n'est fait état d'aucun progrès en matière de coopération avec l'Europe sur le plan de la production en commun d'armements, c'est précisément parce que les succès enregistrés ont été extrêmement limités et parce qu'il y a très peu de choses à dire. »

Ce ne sont pas là les propos d'un homme parfaitement satisfait de ce qui se passe.

Dans une autre recommandation contenue dans notre dernier rapport, nous demandions qu'il soit fait une distinction entre les projets à confier de préférence à l'O.T.A.N., ceux qui sont adaptés au cadre de l'Union de l'Europe Occidentale — c'est-à-dire ceux qui doivent être confiés à notre Comité Permanent des Armements — et ceux qui ne peuvent être mis en œuvre que sur une base nationale. Malheureusement le Conseil a cru comprendre que nous propositions l'élaboration, une fois pour toutes, de longues listes d'armes, par types, selon ces trois rubriques. Je ne parviens pas à m'expliquer cette interprétation de notre recommandation, étant donné que le mot « liste » n'y apparaît nulle part. Ce n'était absolument pas notre intention. Bien au contraire, c'est précisément l'établissement d'une liste permanente que nous voulions éviter.

Ce que nous voulions, c'est que chaque fois qu'une nouvelle arme était conçue, le pays intéressé demande au Comité Permanent des Armements si l'arme en question pouvait, à son avis, fournir matière à un projet dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale. Nous voulions que, parallèlement, la même étude soit entreprise dans les organes compétents de l'O.T.A.N., ce qui devait ensuite permettre de décider dès la mise au point de l'arme en question, et de donner suite effectivement à cette décision — j'insiste sur ce point — si celle-ci devait être mise au point à l'échelon national, à l'échelon de l'U.E.O. ou de l'O.T.A.N.

Je vous avouerai que je ne vois pas sur quelle autre base le Comité Permanent des Armements pourrait fonctionner efficacement. Il me paraît

essentiel d'indiquer au Comité dès le début quel est son champ d'action, quels sont les projets qui lui reviennent, ceux qui relèvent d'autres organismes. Il ne sert à rien d'attendre jusqu'à ce que le projet arrive à un stade avancé.

Je voudrais ouvrir une parenthèse concernant l'histoire de la mise au point des engins anti-aériens, qui me paraît intéressante à cet égard. Je raconte cette histoire de mémoire, et ma mémoire n'est pas toujours fidèle; j'espère donc que les dates seront exactes. Je crois me rappeler que c'est en décembre 1940 que nous avons reconnu en Grande-Bretagne qu'il fallait un système de défense révolutionnaire pour lutter contre les bombardiers. Nous avons été contraints d'admettre que ce n'était pas avec les chasseurs de nuit que nous parviendrions à mettre fin aux raids lancés chaque nuit sur Londres.

A l'issue de recherches entreprises en haut lieu par des savants et des experts militaires, le Premier Ministre de Grande-Bretagne autorisa en février 1941 la mise au point de ce que l'on appelait alors une roquette contrôlée, en d'autres termes, un engin guidé. L'idée s'était fait jour de fusées dont la trajectoire pourrait dans une certaine mesure être contrôlée, et dont l'explosion pourrait être déclenchée par une fusée de proximité, si l'on parvenait à la mettre au point, ou à défaut par l'action d'une manette au poste de contrôle.

On passa à l'action, et cinq ans plus tard, en 1946, on constata que l'on avait dépensé beaucoup d'argent. Le prototype du dispositif de contrôle de ces armes était au point et l'on avait une idée assez précise du fonctionnement et du vol des engins. Et pourtant, cinq ans plus tard, en 1951, nous fûmes vivement inquiets en Grande-Bretagne devant l'ampleur de l'opération et des difficultés de mise au point qui dépassaient, et de loin, ce que l'on avait imaginé. Nous étions tout aussi inquiets devant la lenteur des progrès. C'est alors que la marine britannique commença à s'intéresser vivement au projet d'engin guidé américain dénommé « Terrier » qui figurait encore à l'époque, il y a cinq ans, sur la liste secrète. Il avait pourtant été procédé à de nombreux échanges de renseignements entre nos deux pays et nous savions que nos travaux se poursuivraient de façon parallèle.

C'est pourquoi il a été proposé, au sein de l'Amirauté, que la Grande-Bretagne adopte l'engin américain « Terrier », mais le Gouvernement britannique de l'époque, après enquête approfondie

Mr. Hughes Hallett (continued)

that day felt obliged to reject the proposal. It had to be rejected on what might be called political, but what I would say were largely commercial and industrial grounds. The fact was that such enormous sums of money had been sunk in our own guided missile project that we could not afford to drop the whole thing and change over to the American project. As the Assembly knows, to this day there has been no unity. The guided missiles being acquired in Western Europe will be of American design, whereas Great Britain will continue with her own. I have told that little story to show the importance of making a decision from the outset if one is to have a common project.

The final recommendation made in the last Report was that the Standing Armaments Committee should at least be informed by member nations of any important offers of arms or equipment from other nations. It really does seem desirable that the Committee should be kept in the picture. It is desirable in view of the scale on which the American commercial deals influence American rearmament. I say at once that, of course, there is nothing whatever wrong about this. It is a perfectly proper and desirable thing. If American concerns are in a position to sell good equipment — and it is good equipment — cheaply to countries who have to mind their pennies, of course it is right they should buy them. Surely it is equally right that the organ which is responsible for trying to organise common European production should be kept in the picture and be told what is going on.

However, the Council has not agreed to this and object to it on grounds of which I have quoted a sentence in my Report :

“... commercial transactions must remain private ‘if only to maintain or create the necessary atmosphere of confidence’”.

I am bound to say I am not entirely convinced by that argument. After all, the Standing Armaments Committee is itself a body which handles confidential material and it is a body of the very highest discretion. I would have thought that anyhow if we were speaking of confidence the overriding requirement would

have been to have confidence between the member nations of our Alliance.

Unhappily, there is nothing particularly new in lack of progress in this field of common armaments production and here again let me make it perfectly plain that it is not the Standing Armaments Committee itself which is in any way to blame. If there is blame, if there is the lack of energy, the fault can lie only with our respective governments for whom the Standing Armaments Committee works. It will be recalled that Mr. Teitgen always maintained that the difficulties were mainly political and commercial. I am bound to say that I thought when I first became seized of this problem, on becoming a member of this Assembly, that the difficulties were perhaps very largely technical. However, I am bound to confess that I am rather beginning to change my mind.

A year has passed since our proposal for a commission of investigation and this, too, has now been specifically rejected. However, the Council has responded to a verbal suggestion which was made by the distinguished Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments, Marchese Lucifero d'Aprigliano, who suggested a liaison sub-committee of the main Committee on Defence Questions and Armaments might be helpful, a liaison committee between the main Committee and the Council.

The Council has now asked us to develop this proposal although it adds that the sub-committee should continue to use the existing procedures for obtaining information. I must say that I think if this is to be interpreted very rigidly, the sub-committee will have only limited value. However, we can hope for a flexible interpretation. In order to save time and to avoid events being drawn out for another year with nothing achieved, I have, therefore, proposed in my Report and in the draft Resolution that you, Mr. President, in consultation with the Chairman and Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments, should be asked by the Assembly to try to reach the best possible agreement with the Council in this matter.

The draft Resolution, which is very short, confines itself to this particular proposal after first recording with regret that the control and common production of armaments are not being pursued with vigour at the present time.

M. Hughes Hallett (suite)

die, s'estima obligé de rejeter la proposition. Il dut la rejeter pour des raisons que l'on pourrait qualifier de politiques, mais qui, à mon avis, étaient surtout d'ordre commercial et industriel. En fait, nous avons englouti des sommes si gigantesques dans notre programme d'engins guidés que nous ne pouvions l'abandonner au profit du projet américain. L'Assemblée sait qu'aucune unité d'action n'a pu être réalisée jusqu'à ce jour. Les engins guidés achetés par l'Europe occidentale seront de conception américaine, alors que la Grande-Bretagne continuera de produire les siens. Si je vous ai raconté cette histoire, c'est pour montrer combien il importe de prendre une décision tout au début si l'on veut aboutir à un programme commun.

La dernière recommandation du rapport précédent est la suivante : il était proposé que le Comité Permanent des Armements soit tout du moins tenu au courant par les pays membres de toute offre d'armes ou de matériel importante émanant d'autres pays. Il est vraiment souhaitable que le Comité soit tenu au courant, d'autant que l'on sait l'influence qu'ont les considérations commerciales aux Etats-Unis sur le réarmement américain. Je m'empresse d'ajouter que je ne vois aucun mal à cela, que c'est une chose parfaitement juste et raisonnable. Si les firmes américaines sont à même de vendre du bon matériel — et c'est du bon matériel — à bon marché à des pays qui doivent être économes, il est évidemment normal que les pays en question achètent ce matériel. Il est tout aussi normal que l'organisme chargé d'essayer d'organiser la production en commun en Europe soit tenu informé et au courant de ce qui se passe.

Tel n'est point cependant l'avis du Conseil qui rejette cette thèse pour des raisons que j'ai indiquées dans mon rapport :

«... les transactions commerciales doivent rester confidentielles, 'ne serait-ce que pour créer ou maintenir le climat de confiance nécessaire' ».

Je suis bien obligé de dire que cette argumentation ne me convainc pas entièrement, car après tout le Comité Permanent des Armements est un organisme habilité à manier des documents confidentiels, et sa discrétion est totale. De toute façon, j'aurais pensé que lorsqu'on parle de confiance, ce qui est nécessaire avant tout, c'est

que la confiance règne entre les pays membres de notre Alliance.

Hélas, l'absence de progrès dans le domaine de la production d'armements en commun n'est pas chose nouvelle, et permettez-moi de préciser une nouvelle fois que le Comité Permanent des Armements n'est en rien responsable de cette situation. S'il existe des responsables, s'il existe réellement un manque d'énergie, ce sont nos gouvernements respectifs, pour lesquels travaille le Comité Permanent des Armements, qui sont fautifs. Vous vous souvenez que, selon M. Teitgen, les difficultés étaient principalement d'ordre politique et commercial. Je vous avouerai que lorsque je me suis attaqué au problème, lors de mon entrée à l'Assemblée, j'ai cru que les difficultés étaient surtout techniques. Je dois admettre que je commence à changer d'avis.

Un an s'est écoulé depuis que nous avons proposé la création d'une commission d'enquête, proposition qui, elle aussi, a été expressément rejetée. Pourtant, le Conseil a fait droit à une suggestion verbale de l'éminent président de la Commission de Défense et des Armements, le Marchese Lucifero d'Aprigliano, qui a proposé la création d'une sous-commission de liaison de la Commission des Questions de Défense et des Armements, sous-commission qui assurerait la coordination entre la Commission-mère et le Conseil.

Le Conseil nous a demandé de développer cette proposition, tout en ajoutant que la sous-commission devra continuer de recourir aux procédures existantes pour obtenir des renseignements. Si cette décision doit être interprétée de manière très stricte, la sous-commission n'aura qu'une utilité relative. Nous pouvons espérer qu'elle sera interprétée avec plus de souplesse. Pour gagner du temps et pour éviter de perdre encore une année j'ai proposé dans mon rapport et dans le projet de résolution que vous soyez invité, Monsieur le Président, à entreprendre en consultation avec le président et le rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, des négociations avec le Conseil en ce domaine pour arriver avec lui à un accord aussi satisfaisant que possible.

Le projet de résolution, qui est très bref, s'en tient à cette proposition particulière, après avoir noté avec regret que le contrôle et la production en commun d'armements ne sont pas poursuivis avec vigueur à l'heure actuelle.

Mr. Hughes Hallett (continued)

Perhaps I may add this: I do not myself feel qualified to deploy technical arguments in response to all the points which are made in the Council's Report. Neither do I feel that that would be the wish of this Assembly. I suggest that it is more dignified if we merely show by our Resolution that although we are disappointed and, indeed, to some extent rather disturbed, we still wish to co-operate with the Council in making this part of the Treaty a reality. As I have said in the concluding paragraph in my Report, there is always a danger otherwise that if one part of a Treaty is allowed to fall into abeyance the other parts may sooner or later lapse as well.

Ladies and Gentlemen, it is our task to see that this shall not come to pass, because, in the words of the Preamble to the draft Resolution, we are determined to work for closer unity in Western Europe and we are confident that the faithful observance of the Brussels Treaty will be conducive to that end.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to comment on the Report?...

I call Sir James Hutchison to speak in the general debate on Admiral Hughes Hallett's Report.

Sir James HUTCHISON (*United Kingdom*). — I was waiting, Mr. President, to see whether anybody else was going to rise, because I am torn by two reluctancies. First, I am reluctant to rise and speak, but I am equally reluctant to let this Report pass without comment. Therefore, I will gladly give way to anybody else who wishes to speak. If not, I propose to speak myself. As no one seems to wish to speak, I had better go on.

The two points which have been treated by Admiral Hughes Hallett in this Report are of far greater importance than the Assembly seems to realise. The Assembly has got to realise that we are becoming a rather specialist body, a body to whom public opinion should and can turn for reliability and even advice on problems of a fairly technical nature.

Let me for a moment comment on this question of control. I have always thought Admiral Ferreri's organisation could teach us a great deal about inspection and control. If I may make bold to prophesy, I think the most likely thing that can come out of any Geneva or summit talks is some agreement on inspection. I do not know whether we will get it; I do not believe we will get much more. If we do succeed in getting even the smallest form of inspection agreed between the West and Russia, we will have made very considerable progress.

One of the things of which the Russians are desperately afraid, and of which they have almost a pathological fear, is that our only intention is to spy on them, which is why they fear any inspection system whatever. If we could break that down, even if it is for only a limited zone each side of the line of demarcation, even if it be only to see that there is no increase in troops, any form of inspection will start to thaw the ice a bit. That is why I think it is so important that interest in this organisation of Admiral Ferreri, in the Report of Admiral Hughes Hallett, and generally in such questions should be maintained in the Assembly.

I pass to the second point, the Standing Armaments Committee, the organisation set up to try to fulfil that mirage which we have pursued ever since the war in some form or other — trying to get some standardisation into the equipment which the forces are offered and which the forces use. A moment's reflection will show the Assembly just how much value there would be in standardisation, if it could be brought about. First, there is obvious economy in that you save money by larger production; secondly, you are satisfied that each nation has the most efficient weapon for the purpose for which it requires it; thirdly, you immediately open up the possibility of the simplification of logistics and the possibility that any nation which runs short of ammunition or weapons or supplies of some kind becomes able to draw on the supplies of another nation. At the moment, all logistic supplies are under national control.

Therefore, this question of standardisation, in which we have made so little progress, or,

M. Hughes Hallett (suite)

Je voudrais encore ajouter un mot : je ne me sens pas à même de répondre par des arguments techniques à toutes les observations contenues dans le rapport du Conseil. Je ne crois pas d'ailleurs que ce soit le vœu de l'Assemblée. Je crois qu'il est plus digne de nous borner à montrer dans notre résolution que, bien que nous soyons déçus, et même assez inquiets, nous sommes toujours disposés à coopérer avec le Conseil pour traduire dans les faits cette partie du Traité. Comme je l'ai dit dans le dernier paragraphe de mon rapport, il y a toujours danger que si on laisse tomber une partie d'un traité en désuétude, les autres parties suivent tôt ou tard la même voie.

Mesdames, Messieurs, nous avons le devoir de nous y opposer car, pour reprendre les mots du préambule du projet de résolution, nous sommes résolus à travailler pour une unité plus étroite de l'Europe occidentale et nous sommes convaincus que l'observation fidèle du Traité de Bruxelles pourra nous permettre d'atteindre cet objectif.

M. le PRÉSIDENT. — Quelqu'un a-t-il des observations à présenter sur ce rapport?...

Dans la discussion générale du rapport de l'amiral Hughes Hallett, la parole est à Sir James Hutchison.

Sir James HUTCHISON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'attendais de voir si quelqu'un d'autre désirait prendre la parole, Monsieur le Président, car je me trouve en présence d'un dilemme. Je me sens tout d'abord peu enclin à prendre la parole, mais je suis tout aussi peu enclin à voir ce rapport accepté sans débat. Je céderai donc volontiers ma place à un autre orateur, mais s'il n'y en a pas, je me propose d'intervenir. Personne ne demandant la parole, je continue.

Les deux points traités par l'amiral Hughes Hallett dans ce rapport sont d'une importance bien plus grande que ne paraît s'en rendre compte l'Assemblée. L'Assemblée doit se faire à l'idée que nous nous transformons progressivement en un organisme spécialisé, vers lequel l'opinion publique doit et peut se tourner, à la recherche d'un jugement sûr ou même de conseils dans des domaines d'une relative technicité.

Je voudrais évoquer quelques instants la question du contrôle. J'ai toujours été d'avis que l'organisation de l'amiral Ferreri pouvait beaucoup nous apprendre en matière d'inspection et de contrôle. Si je puis risquer un pronostic, je crois que le résultat le plus probable à attendre des entretiens de Genève ou d'une éventuelle conférence au sommet, c'est un accord limité en matière d'inspection. Je ne sais pas si nous y parviendrons, mais je doute que nous puissions obtenir davantage. Si l'Ouest et la Russie réussissent à se mettre d'accord sur un minimum d'inspection, cela constituera déjà un progrès très important.

Ce que craignent les Russes, ce dont ils ont une peur presque pathologique, c'est que notre seul but ne soit de les espionner, et c'est pourquoi ils craignent tout système d'inspection quel qu'il soit. Si nous pouvions dissiper cette crainte, serait-ce seulement dans le cadre d'une zone limitée de part et d'autre de la ligne de démarcation, ne serait-ce que pour veiller à ce qu'il n'y ait pas d'augmentation des effectifs, toute forme d'inspection contribuera à rompre la glace. C'est pourquoi il est essentiel à mon avis que l'Assemblée continue de s'intéresser à l'organisation de l'amiral Ferreri, au rapport de l'amiral Hughes Hallett, et d'une façon générale, aux questions de cette nature.

J'en viens à la deuxième partie : celle qui concerne le Comité Permanent des Armements, organisation instituée pour tenter d'atteindre le mirage que nous n'avons cessé de poursuivre sous une forme ou sous une autre depuis la fin de la guerre — à savoir un certain degré de standardisation du matériel livré à nos forces et qu'elles utilisent. Quelques minutes de réflexion montreront à l'Assemblée quels avantages présenterait la standardisation si l'on pouvait y parvenir. Le premier, c'est évidemment sur le plan financier, l'économie que permettrait de réaliser une production plus importante ; le second, c'est qu'elle donnerait alors la certitude que chaque nation est dotée de l'armement le mieux adapté à l'objectif qu'elle poursuit ; en troisième lieu, elle offrirait immédiatement la possibilité de simplifier la logistique et permettrait à tout pays se trouvant à court de munitions, d'armes ou de fournitures de s'approvisionner auprès d'un autre pays. A l'heure actuelle, toutes les fournitures logistiques sont sous contrôle national.

Devant le peu de progrès réalisés en matière de standardisation, tout au moins devant le peu

Sir James Hutchison (continued)

at any rate, so little progress in big matters, makes us wonder by what process we could start to improve the situation. May I make a suggestion which I have often put forward and which was put forward in the Atlantic Congress of NATO Parliamentarians in London, and which I was glad to see was adopted in the Recommendations of that Congress's Military Committee? It is that we should once again look into the question of the infrastructure system of financing the requirements of the West.

I have had the advantage of speaking with General Norstad and General Schuyler on this matter and I know they would welcome it. I want to hold the Assembly's attention for one moment on this matter, because it can be extremely important. When the European Community failed and Western European Union was set up as a counterpart or alternative to the European Army, a great many difficulties, which the European Army would have solved, at once showed themselves. One of the difficulties was who was to pay for the requirements of the West in defence in such things as pipelines and airfields.

Clearly, it would be quite unfair to expect France, in whose territory for the most part those airfields would have been sited, to bear the whole cost of that expense for the benefit of the West. So there was set up this infrastructure system of payments whereby each of the countries paid into a common pool a sum of money which was required for these installations. Construction of the installations was then put out to tender in the cheapest markets in the world. For example, there was one case of a Norwegian firm building something for Turkey. Under that system, the cheapest contractor got the work.

Unfortunately, this system of payment is limited to things which cannot be moved, which cannot be mobile, so there is the paradox that the pipelines carrying the oil to the troops is paid for under this system but the wagons which take the oil from the end of the pipeline to aeroplanes or vehicles which are to use it are paid for by the nation owning them. In the

same way, the jetties at which the oil is discharged at the other end of the pipeline can be paid for under that system. I hope and believe that guided missile sites will come into the same sort of category and will be included for payment under the infrastructure system which gets the articles in the cheapest market, pools finances, and tends to co-ordinate and standardise the articles supplied.

It has been absorbing only about 1% of the total defence expenditure of all the nations of Western Europe. This is a ridiculously small sum. Is there anything sacrosanct about articles having to be immobile if they are to be financed in this way? Why can we not expand this pool system of finance to cover a much larger area? The Rapporteurs of the Atlantic Congress in London have specifically referred to it and I would have liked to see a specific reference to an expansion of the infrastructure system in the Report of Mr. Mulley and Admiral Hughes Hallett — although it was mentioned in Mr. Mulley's Report — and to getting some reasonably rapid and expanded system of standardisation.

Such a system already exists so that we would not have to set up anything new. We would only have to say that instead of devoting only 1% of our defence expenditure to it, we would vote 5%. In that way we would open up the possibility of achieving something substantial in standardisation.

I am taking something of the time of the Assembly partly because I do not want to see as valuable a Report as this pass unnoticed. Admiral Hughes Hallett has great technical knowledge and it is one of our responsibilities to understand these things, since, otherwise, the Assembly will not fulfil its military rôle. I also wanted to thank Admiral Hughes Hallett for the tremendous amount of work which he must have done, and which I know he has done, in following all the complications of guided missiles' controls and inspection.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Fens.

Sir James Hutchison (suite)

de progrès réalisés sur le plan de la standardisation dans des domaines importants, nous sommes fondés à nous demander à quelle méthode recourir pour améliorer la situation. A cet égard, je voudrais réitérer une fois encore une suggestion qui me tient à cœur, qui a été soumise au Congrès des Parlementaires de l'O.T.A.N. à Londres, qui, à ma grande satisfaction a figuré parmi les recommandations du Comité militaire de ce Congrès. C'est que nous nous penchions une nouvelle fois sur la question du système de financement des besoins en infrastructure de l'Ouest.

J'ai eu le privilège de m'entretenir à ce sujet avec le général Norstad et avec le général Schuyler, et je sais qu'ils aimeraient que nous nous en occupions. Je voudrais appeler un instant l'attention de l'Assemblée sur cette question, car elle peut être de la plus haute importance. Au lendemain de l'échec du projet de Communauté Européenne de Défense et de la création de l'Union de l'Europe Occidentale, à titre de solution de remplacement de l'armée européenne, nous nous sommes trouvés immédiatement en présence d'un grand nombre de difficultés que l'Armée européenne aurait pu résoudre. L'une d'elles concernait la question du financement des besoins militaires de l'Ouest par exemple, en matière de pipe-lines et d'aérodromes.

Il aurait été évidemment tout à fait injuste d'attendre de la France, qui aurait accueilli sur son territoire la plupart de ces aérodromes, qu'elle supportât la totalité des dépenses faites au profit de l'Ouest tout entier. C'est pourquoi un système de paiement des dépenses d'infrastructure a été mis sur pied en vertu duquel chacun des pays versait à un fonds commun une certaine somme pour la construction de ces installations. Celle-ci faisait alors l'objet d'un appel d'offres sur les marchés les plus avantageux du monde. C'est ainsi qu'une entreprise norvégienne a reçu un contrat pour la Turquie. Grâce à ce système, c'est l'entreprise ayant soumis l'offre la plus basse qui s'est vu confier la tâche.

Malheureusement, ce système de paiements ne s'applique qu'aux installations fixes, qu'aux installations qui ne peuvent être mobiles, et nous nous trouvons en face d'un paradoxe, à savoir que le pipe-line amenant le pétrole aux troupes est financé dans le cadre de ce système, alors que les wagons-citernes transportant le pétrole depuis le point d'arrivée du pipe-line jusqu'aux avions ou jusqu'aux véhicules appelés à l'utiliser sont fi-

nancés par le pays qui en est propriétaire. De même, les quais de déchargement des pétroliers à l'autre extrémité du pipe-line peuvent être financés dans le cadre du même système. J'espère que les emplacements de batteries d'engins guidés entreront dans la même catégorie et seront financés dans le cadre du système d'infrastructure, qui assure l'approvisionnement sur les marchés les moins chers, la mise en commun des ressources financières, et tend à la coordination et à la standardisation du matériel fourni.

Le fonctionnement de ce système absorbe à peu près 1 % seulement de l'ensemble des dépenses de défense de tous les pays de l'Europe occidentale. C'est une somme dérisoire. La clause selon laquelle seuls les biens immobiliers peuvent faire l'objet d'un tel financement est-elle à ce point intangible ? Pourquoi ne peut-on pas élargir le domaine d'application de ce système de financement en commun ? Le problème a été expressément évoqué par les rapporteurs du Congrès Atlantique à Londres, et j'aurais voulu que M. Mulley et l'amiral Hughes Hallett mentionnent en termes exprès l'extension du système d'infrastructure — encore que M. Mulley s'y soit référé dans son rapport — et qu'ils soulignent la nécessité de l'adoption d'une formule de standardisation relativement rapide et de plus en plus large.

Le système existe déjà ; il ne s'agit donc pas de créer quelque chose de nouveau. Il nous suffirait de dire : au lieu de lui allouer 1 % de nos dépenses de défense, nous lui consacrerons 5 %. Nous pourrions ainsi espérer des résultats appréciables en matière de standardisation.

Si j'ai abusé quelque peu du temps de l'Assemblée, c'est en partie parce que je ne veux pas qu'un rapport aussi utile que celui-ci passe inaperçu. L'amiral Hughes Hallett a de grandes connaissances techniques, et il est de notre devoir de comprendre les questions qu'il évoque, sans quoi l'Assemblée négligerait son rôle militaire. Je tiens également à remercier l'amiral Hughes Hallett de l'énorme travail qu'il a dû fournir pour pénétrer dans tous les détails compliqués de la question du contrôle et de l'inspection des engins guidés.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Fens.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, as Chairman of the Committee I would like to make one or two remarks on the extremely able Report that Admiral Hughes Hallett presented to the Assembly on behalf of the Committee and on which he spoke today with so much eloquence.

I must confess I am disappointed that so little interest has been shown by the Assembly in the content of this Report. I am therefore all the more grateful to Sir James Hutchison for being so kind as to speak with his well-known authority in its support. I agree with him when he says that the Report deals in particular with two extremely important questions. As speakers we are, of course, inclined to revel in the discussion of problems such as those dealt with in Mr. Mulley's excellent Report. So far as that Report is concerned, there is a considerable choice of subjects on which we could speak, and which would give us an opportunity of saying all kinds of pleasant and perhaps even unpleasant things about each other. But the factual Report we are now discussing is not so conducive to eloquence. Nevertheless I consider it to be a very important one, and for that reason I regret, as I have already said, that the Assembly has shown so little interest in it.

It remains, therefore, for me first to thank Admiral Hughes Hallett again for the work he has done both for the Committee and the Assembly, and secondly, on the assumption that the members of the Assembly were so impressed by the excellence of the Report that they found no need to comment on it, to invite them to support and adopt unreservedly the draft Resolution contained therein.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Moutet.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — What I have to say will not take long, Mr. President. I merely wish to explain my vote.

The Assembly's attitude seems to me to indicate, not indifference, but agreement with the final remarks made by the Chairman of the Committee. No one who has read the Report can fail to appreciate its value, both technically and politically. I have not the qualifications to comment on its technical aspects, but I remember that when we were engaged in forming our present coalition after ratification of the Paris Agreements, we were particularly

concerned with the question of the control of armaments and their standardisation and unification, both of which seemed essential if our coalition was to have any power or any value.

It goes without saying that we all agree on the need for a unified command and strategy, because we are all well aware of what it is that spells the strength or the weakness of coalitions. Their strength is that their members should put all they have into the common defence pool; their weakness, that after having agreed to do so, they each suddenly discover either that this is impossible or that there is some particular reason that makes them an exception. It is this weakness that is criticised in Admiral Hughes Hallett's Report. His criticisms are, I think, necessary and it is because of them that I shall vote for the Report which I believe capable of exercising a real influence on governments.

The PRESIDENT (Translation). — I call Admiral Hughes Hallett, the Rapporteur.

Mr. HUGHES HALLETT (*United Kingdom*). — I rise to thank Sir James Hutchison, Mr. Moutet and Colonel Fens very much for what they have said. I do not think it is unusual for there to be a lack of speakers when this subject comes up for debate, because, although it is very important it is rather dull. Nonetheless, I am grateful to those who have spoken. I noted with particular interest the suggestion made by Sir James Hutchison, and I will do my best to follow it up.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Admiral Hughes Hallett.

I declare the debate closed.

The Assembly has now to vote on the draft Resolution in Document 129.

The voting will take place by sitting and standing, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

(*A vote was taken by sitting and standing*)

The draft Resolution is adopted unanimously¹.

1. See page 26.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, en ma qualité de président de la Commission, je voudrais dire quelques mots au sujet du remarquable rapport que l'amiral Hughes Hallett a présenté à l'Assemblée, au nom de la Commission, et qu'il a défendu aujourd'hui devant nous avec tant de brio.

Monsieur le Président, je trouve regrettable que l'Assemblée ait manifesté si peu d'intérêt pour le contenu de ce document et je suis reconnaissant à Sir James Hutchison d'être intervenu avec toute son autorité pour défendre le rapport. En effet, je considère comme lui que ce document traite de deux problèmes dont l'importance est énorme. Le sujet qui est exposé dans le rapport au demeurant excellent de M. Mulley se prête évidemment aux développements oratoires. Parmi les nombreuses questions qu'il examine, les orateurs peuvent faire un choix et profiter de l'occasion pour échanger avec leurs collègues des propos agréables et, parfois même, désagréables. Je dois dire que le rapport plutôt technique qui nous occupe en ce moment, est moins attrayant pour ceux qui désireraient donner libre cours à leur éloquence. Personnellement, je trouve que ce document revêt une très grande importance et c'est la raison pour laquelle je regrette, comme je l'ai déjà dit, que l'Assemblée se soit si peu intéressée à son contenu.

Monsieur le Président, il me reste, en premier lieu, à remercier une fois encore l'amiral Hughes Hallett pour le travail qu'il a accompli, tant pour la Commission que pour l'Assemblée et, en second lieu, à inviter l'Assemblée à appuyer et à adopter, sans réserve, la résolution contenue dans le rapport qu'elle semble trouver parfait puisqu'elle a jugé inutile de le commenter.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Moutet.

M. MOUTET (*France*). — Mon intervention sera très brève, Monsieur le Président. Elle aura le sens d'une explication de vote.

J'interprète l'attitude de l'Assemblée, non pas comme de l'indifférence, mais certainement comme son adhésion aux dernières observations de M. le Président de la Commission. Tous ceux qui ont lu le rapport en ont compris la valeur technique et la valeur politique. Je suis trop incompetent pour me prononcer sur la valeur technique, mais je rappelle que, lorsque nous avons ratifié les accords de Paris, lorsqu'il s'est agi pour nous de former cette coalition, notre intérêt

a été appelé précisément sur ce contrôle des armements, sur cette standardisation et cette unification des armements, qui nous paraissent absolument essentiels pour la valeur et pour la force de la coalition.

Bien sûr, nous sommes tous d'accord sur la nécessité d'unité de commandement et de conception, nous sommes tous d'accord sur ce qui constitue la force et la faiblesse des coalitions. Sa force, c'est de mettre en commun tout ce que l'on a pour la défense. Sa faiblesse, c'est que chacun, après avoir dit qu'il mettrait tout en commun, n'en ait pas les moyens ou ait une conception particulière derrière laquelle il se retranche. C'est sur cette faiblesse que le rapport de l'amiral Hughes Hallett a formulé des critiques que j'estime nécessaires et c'est parce que je crois que ce rapport peut exercer une très grande influence sur la décision des gouvernements que je le voterai, en raison même des critiques qu'il contient.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à l'amiral Hughes Hallett, rapporteur.

M. HUGHES HALLETT (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je tiens à remercier chaleureusement Sir James Hutchison, M. Moutet et le colonel Fens de leurs paroles aimables. Je ne suis jamais surpris de l'absence d'orateurs lorsque cette question vient en discussion, parce qu'elle est, en dépit de son importance, assez aride. J'exprime néanmoins ma reconnaissance à ceux de mes collègues qui ont pris la parole. J'ai pris note avec beaucoup d'intérêt de la suggestion de Sir James Hutchison et ferai de mon mieux pour lui donner suite.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, amiral Hughes Hallett.

Je déclare la discussion close.

L'Assemblée doit maintenant statuer sur le projet de résolution contenu dans le Document 129.

Le vote aura lieu par assis et levé, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

Le projet de résolution est adopté à l'unanimité¹.

1. Voir page 26.

5. Action taken in National Parliaments in support of the Assembly's Recommendations

(Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Doc. 131 and Addendum)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments on the action taken in national parliaments in support of the Assembly's Recommendations during the Second Part of the Fourth Ordinary Session, Document 131 and Addendum.

I call Mr. Moutet to present the Working Party's Report.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — Ladies and Gentlemen, it has become almost a tradition for me to present the Working Party's Report in the various European assemblies. Unfortunately, when I rise to speak it never seems to be to express any very great satisfaction with the results achieved by the Working Party. Today, I am replacing Mr. Legaret who has devoted considerable care to the preparation of the Report, but I am no more than the jackdaw in borrowed plumes of the fable. What I am presenting is someone else's work, slightly amended by myself.

For the sake of those who are here for the first time, I would like to remind you why the Working Party was set up. It was because we realise that, neither in our parliaments nor amongst the public at large, is sufficient interest taken in the work of the European assemblies. This is a most unfortunate state of affairs. The people and their parliaments are too absorbed by what no one denies are important national issues to have any attention left to spare for our work, least of all for the work of W.E.U., which is the defence of Western Europe. And yet what could possibly merit the attention of our parliaments more than that?

It is understandable that the manifold activities of the Council of Europe and the number of its decisions and resolutions should make it hard for the Working Party to fulfil the task for which it was designed. The attention of the national parliaments cannot always or easily be directed to every question. All the same, some of these questions are important and some of

them are urgent. The less important ones can often be dealt with by the appropriate committees and some decisions can also be reached by direct communication between the heads of national delegations and their governments. On questions of real importance, however, there ought always to be public discussion, and if there is one organisation rather than another whose work requires public discussion, surely it is Western European Union, the be-all and end-all of whose activities is defence.

We must never forget our origins. When the European Defence Community was finally killed by the vote of the French Parliament, we found a substitute for the organisation of our defence in the Paris Agreements, completing those already reached in Brussels. Our reason for voting and ratifying those agreements was that, while tying us down less than the European Defence Community because involving no real supranational authority, they nevertheless provided a better balance because a great power, the United Kingdom, agreed to become a member of Western European Union.

There is no question, then, but that our job is the fundamental one of defence — the defence of Europe, certainly, but, above all, the defence simply of peace. That is why I regard it as essential that the public should always be informed by public discussion of the results of our work.

What is the best way of achieving this? I think it is for the committees, in parliaments where matters are handled through committees, to inform their respective parliaments of the decisions taken here, and for you to draw your parliaments' attention to them by means of a motion or resolution constituting a kind of summary report of each Session. To my mind, at the end of every Session of Western European Union, there ought to be a preliminary report of proceedings to the relevant committees, Foreign Affairs and Defence.

In France, unfortunately, these two committees have now been merged. I say unfortunately, because once a committee gets too big it stops being a committee and becomes a small parliament and the setting up of these outsize committees, in the place of more specialised ones, is a first step towards restricting the powers of

5. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée

(Discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 131 et Addendum)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux sur l'action entreprise au sein des parlements nationaux afin d'assurer la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée pendant la deuxième partie de la Quatrième session ordinaire, Document 131 et Addendum.

La parole est à M. Moutet, pour présenter le rapport du Groupe de Travail.

M. MOUTET (*France*). — Mes chers collègues, c'est un peu une tradition pour moi de présenter, dans les diverses assemblées européennes, le rapport du Groupe de Travail. Malheureusement, chaque fois que je prends la parole, ce n'est pas pour manifester une très grande satisfaction devant les résultats obtenus par ce Groupe de Travail. Aujourd'hui, je remplace M. Legaret, qui avait préparé très soigneusement ce rapport et j'apparais ici, comme le geai paré des plumes du paon dont le fabuliste a narré l'histoire. C'est le travail d'un autre, légèrement amendé par moi, que je vais vous présenter.

Vous savez — je le dis pour ceux qui siègent pour la première fois dans cette Assemblée — pourquoi a été créé ce Groupe de Travail. On se rend compte que non seulement l'opinion publique de nos pays, mais aussi l'opinion de nos parlements, ne s'attachent pas assez aux travaux que nous poursuivons dans nos assemblées européennes. C'est là le grand malheur. Absorbé par des questions concernant chaque pays, questions naturellement très importantes, on néglige l'action que nous menons, en particulier celle de l'Union de l'Europe Occidentale, qui est la défense de l'Europe elle-même. Or, peut-il y avoir un sujet plus digne de l'intérêt des parlements que celui-là ?

Nous comprenons que, lorsqu'il s'agit du Conseil de l'Europe, qui se consacre à de multiples activités, le nombre des décisions et des résolutions prises rende l'œuvre du Groupe de Travail particulièrement difficile. Il faut sur chaque point appeler l'attention du parlement, et ce n'est pas toujours très commode. Néan-

moins, il se pose des questions importantes et des questions urgentes. Lorsqu'il s'agit des sujets les moins importants, les commissions, mises au courant, peuvent trouver des solutions. Les rapports entre le président de la délégation et le gouvernement peuvent également permettre d'arriver à des décisions. Mais lorsqu'il s'agit des problèmes importants, il faudrait toujours des débats publics, et s'il est une institution européenne qui nécessite un débat public, c'est bien l'Union de l'Europe Occidentale dont l'essentiel est de la défense.

N'oublions jamais nos origines : lorsque l'échec de la Communauté Européenne de Défense a été consommé par le vote contraire de la France, on s'est rabattu, pour l'organisation de la défense, sur les accords de Paris, qui devaient compléter les accords de Bruxelles, et, si nous les avons ratifiés et votés, c'est parce que s'ils étaient moins astreignants que la Communauté Européenne de Défense puisqu'ils n'impliquaient pas à proprement parler une autorité supranationale, néanmoins l'équilibre était meilleur puisqu'une grande puissance comme la Grande-Bretagne prenait l'engagement de participer à l'activité de l'Union de l'Europe Occidentale.

Par conséquent, il s'agit bien du problème essentiel de la défense ; défense de l'Europe, mais principalement défense de la paix, et c'est pourquoi il m'apparaît essentiel, pour transmettre les résultats de notre activité, de toujours aboutir à un débat public.

Quel doit être le moyen d'y parvenir ? C'est que les décisions que vous avez prises soient, par l'intermédiaire des commissions, dans les parlements où existe le régime des commissions, transmises aux assemblées publiques et que vous appeliez leur attention sur elles par une proposition de résolution ou une motion, qui serait surtout une sorte de compte rendu, après chacune de vos sessions. A mon sens, c'est ce qui devrait se faire après les sessions de l'Union de l'Europe Occidentale, d'abord par un compte rendu dans les commissions compétentes, celles des affaires étrangères et de la défense.

En France, malheureusement, ces deux commissions sont maintenant réunies en une seule — malheureusement, parce qu'une commission trop nombreuse, c'est déjà une assemblée, ce n'est plus une commission, et c'est restreindre déjà les pouvoirs du parlement que de vouloir des commissions trop nombreuses au lieu de commissions

Mr. Moutet (continued)

parliament. That is France's own problem, however, and does not matter here. In any case, it is to the committees that the information should go.

The British Parliament does not have the committee system, but it is always possible to raise a subject by means of a question and, as we learn from Mr. Legaret's Report, an important debate on defence took place in the House of Commons, in the course of which the House was informed of our resolutions. It lasted for two days, the 25th and 26th February, and members of this Assembly taking part in it included Sir James Hutchison, Mr. Mulley, Mr. Steele, Admiral Hughes Hallett and Commander Maitland. Reference was made to Recommendations adopted by the WEU Assembly, especially Nos. 28, 29 and 30, all dealing with matters that are being debated afresh during the present Session. These interventions by our members show that we have fulfilled the task entrusted to us or, at least, that our colleagues who, although not members of the Working Party, have been asked to play their part, have duly informed one of the national parliaments — and that the most important — of the decisions taken here, and that a serious debate has taken place on them.

The same can be said for Belgium, where MM. Dehousse, Van Cauwelaert, Bohy, de la Vallée Poussin, as well as our old colleague Mr. Rolin, have all spoken in their Parliament on various matters that have been under consideration by W.E.U. and the Working Party.

The Netherlands Government has contented itself with informing us of its own statements on defence: "The decisions taken at the Conference of Heads of Government", it says, "were confirmed at the meeting of NATO Defence Ministers held in Paris in April 1958. On this occasion the Defence Ministers were able to take cognisance of the results of the consultations which had been held in the meantime on this question between the member countries of W.E.U. and the proposals submitted by the Assembly of this organisation. In the light of the above, the Defence Ministers decided that the implementation of plans drawn up by separate groups of NATO countries, such as the WEU countries for instance, would be pursued within the framework of N.A.T.O."

This is undeniably a reply, but we would much have preferred a large-scale debate. So far as I myself am concerned, I need not tell you that, being partly responsible for the foreign affairs section of the French Senate's Committee, I shall report the results of our debates here as faithfully and objectively as I can. This will fulfil my own responsibilities as a member of the Working Party, and I am sure my colleague, Mr. Legaret, will do the same in the National Assembly. We shall therefore both be doing what we can to awaken French public opinion to European affairs.

It is quite true that special organisations exist for this purpose, but I have only recently been fighting an election where my electorate was somewhat unusual in the sense that they were all elected persons themselves who could therefore be supposed to have some knowledge of this type of question. I admit that a number of them represented very small communities indeed, with interests that did not normally go much beyond the parish pump and the daily round. All the same, they were men who took an interest in public affairs, who were in contact with other men and understood the difficulties inherent in governing men and things. I might add that it was a body of electors whom I have every reason to value highly seeing that they have now returned me three times. But I value them for their own sakes as well.

I had been given a lot of good advice on the lines that, as the oldest candidate, I was blocking other's advance and would certainly have to face a great deal of criticism. I was particularly warned to keep to local questions with which the various communities were concerned and told that this was vital if I wanted to be elected. Well, I did exactly the opposite. I explained to my audiences what went on in our assemblies; I told them about my own personal activities and gave a kind of report on my work as an Assembly member, explaining the policy I had been able to pursue up to now and the policy I would be obliged to pursue in the future. Everywhere I got the same comment from these electors who, I had been told, were interested only in local affairs: At least, with you, we do learn something. In other words, I had told

M. Moutet (suite)

mieux spécialisées. Mais peu importe ce problème, qui nous est particulier. En tout cas, ce sont ces commissions qui doivent être saisies.

La Grande-Bretagne, elle, ne connaît pas le système des commissions, mais il est toujours possible de poser des questions, et le rapport de M. Legaret relate que s'est ouvert devant la Chambre des Communes un débat sur la défense qui a été très intéressant et que lui ont été communiquées nos résolutions ; que la Chambre des Communes a consacré les deux journées des 25 et 26 février à ce débat au cours duquel sont intervenus plusieurs membres de notre Assemblée, notamment Sir James Hutchison, M. Mulley, M. Thomas Steele, l'amiral Hughes Hallett et le commandant Maitland. Ils se sont référés aux recommandations votées par l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, notamment aux Recommandations n^{os} 28, 29 et 30 qui avaient trait précisément aux sujets dont nous avons à débattre également de nouveau dans cette session. L'intervention de ces orateurs vous prouve que nous avons à cet égard bien rempli notre rôle, ou du moins que nos collègues qui, sans faire partie du Groupe de Travail, ont été ainsi alertés, ont bien transmis devant l'une de leurs assemblées, la principale, les décisions que vous avez prises et qu'un débat très sérieux a eu lieu.

Je pourrais en dire autant pour la Belgique puisque, devant son parlement, M. Dehousse, M. Van Cauwelaert, M. Bohy, M. de la Vallée Poussin, M. Rolin, notre ancien collègue, ont pris également la parole pour discuter les problèmes étudiés par le Groupe de Travail de l'U.E.O.

Les Pays-Bas nous ont simplement communiqué les déclarations du gouvernement néerlandais concernant les questions de défense : « Les décisions prises lors de la Conférence des chefs de gouvernement — nous ont-ils dit — ont été confirmées au cours de la réunion des Ministres de la Défense des pays de l'O.T.A.N. qui s'est tenue à Paris en 1958. A cette occasion, les Ministres de la Défense ont pu prendre connaissance des résultats des consultations qui, dans l'intervalle, avaient eu lieu sur cette question entre les pays membres de l'U.E.O. et des propositions présentées par l'Assemblée de cette organisation. Sur cette base, les Ministres de la Défense ont décidé que l'application des plans élaborés par des groupes séparés des pays de l'O.T.A.N., tels

que, par exemple, le groupe des pays de l'Union de l'Europe Occidentale, serait poursuivie dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. »

C'est évidemment une réponse qui nous est ainsi donnée, mais nous aurions préféré un très large débat, et pour ma part il est bien évident que, dirigeant dans une certaine mesure la partie de notre commission qui s'occupe spécialement des affaires étrangères au Sénat français, je rapporterai aussi fidèlement et aussi objectivement que je le pourrai le résultat des débats qui se sont déroulés ici. J'accomplirai ainsi mon rôle de membre du Groupe de Travail, pensant que mon collègue M. Legaret voudra bien agir de même à l'Assemblée nationale. Ainsi, nous intéresserons nos opinions publiques aux affaires de l'Europe.

Oui, nous avons des associations spécialisées pour le faire, mais je sors d'une période électorale où je m'adressais à un corps électoral un peu spécial, composé uniquement d'élus, c'est-à-dire de personnalités qui doivent être au courant des questions de cet ordre. J'entends bien qu'un grand nombre d'entre elles sont des représentants de toutes petites communes, que ce sont des gens naturellement courbés sur la terre et rivés à leur tâche quotidienne. Néanmoins, ce sont déjà des hommes politiques ; ils ont le contact avec les hommes et ils savent les difficultés du gouvernement des hommes et du gouvernement des choses. C'est, d'ailleurs, un corps électoral que j'ai une raison particulière d'apprécier puisque, pour la troisième fois, il m'a renvoyé siéger dans l'Assemblée où je siège aujourd'hui. Mais en dehors de cela, je l'apprécie.

On m'avait fait une recommandation ; on m'avait dit : « Mon cher ami, prenez garde, vous êtes le plus ancien, vous bouchez l'avancement, vous serez certainement très critiqué. Attachez-vous bien aux questions particulières à chacune des communes, c'est là l'important dans votre élection. » J'ai fait exactement le contraire ; je leur ai expliqué l'action ainsi poursuivie dans nos assemblées ; et, rendant compte de l'activité personnelle que j'avais déployée, je faisais une sorte de compte rendu de mandat, montrant à la fois la politique que j'avais pu suivre antérieurement et celle que je suivrais nécessairement par la suite. Ces hommes, que l'on m'avait représentés comme étant strictement attachés à leurs intérêts locaux, m'ont chaque fois dit : « Au moins, avec vous, on apprend quelque chose ».

Mr. Moutet (continued)

them something they did not know, and that is why I regard the activities of our Working Party potentially so valuable.

We do, of course, devote much attention to armaments. We are living under the dire threat of a nuclear war, and it may well look as though our only interests were the destruction of humanity and the end of civilisation. It is for this very reason that, as Mr. Mulley rightly suggests in his Report, we must match the propaganda put out by those claiming to be the sole defenders of peace by letting pass no opportunity of pointing out that the only reason why we are obliged to concern ourselves with these subjects is that progress towards disarmament is being constantly blocked by difficulties over control.

The reasons why I shall in due course be voting for the conclusions in Mr. Mulley's Report are first of all those I have just enumerated, and secondly my full agreement with the very just remark made by Admiral Hughes Hallett at the end of his speech that we had no choice but to concern ourselves with the question so long as there was no further progress towards controlled disarmament.

So let us see that the work we are doing receives the necessary publicity, but as the oldest representative in this Assembly, let me also ask you, most earnestly, never to forget that our basic task is to defend the twin causes of humanity and peace.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mme Hubert.

Mme HUBERT (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, it falls to me to thank Mr. Moutet for again having undertaken the task of preparing the Report of the Working Party in co-operation with Mr. Legaret and of presenting it to this Assembly. I would like especially to thank him too for the emphatic way in which he spoke of the importance of co-operation between this Assembly and the national parliaments. The Working Party is not addressing its Recommendation — as other committees do — to the Council, but to our colleagues here in this Assembly and at home in the national parliaments.

We were very glad to learn that the Council is able to report a great improvement in co-operation between that body and this Assembly. It is very much to be regretted that Mr. Moutet was not in the same happy position, but had again to report that this co-operation had not yet reached the stage of real understanding and concerted action between this Assembly and the national parliaments that we would all like.

I do not want to add anything to Mr. Moutet's excellent and convincing speech except to express my wish that our colleagues here will support us in their own countries, so that questions and problems we are discussing here will be debated with equal vigour in the national parliaments and be brought to the notice of the public.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak? . . .

The debate is closed.

The Assembly takes note of the Report of the Working Party which Mr. Moutet has just presented.

6. State of European Security

(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 128)

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, we now come back to the draft Recommendation contained in Document 128, and I call Mr. Pisani to speak to his Amendment.

Mr. PISANI (*France*) (Translation). — Mr. President, a little while ago I gave a very brief explanation of the Amendment I wished to submit. While the Assembly has been debating other questions, several of my colleagues have asked me to withdraw this Amendment because they are afraid its adoption might oblige them to reconsider their attitude towards the Recommendation as a whole.

Since I have agreed to withdraw my Amendment without pressing it to a vote, I shall have had a free lesson in European parliamentary behaviour and learnt what can and cannot be done in a European Assembly.

M. Moutet (suite)

C'est donc qu'ils l'ignoraient, et c'est pourquoi je crois que l'activité de notre Groupe de Travail peut être très importante.

Bien entendu, nous nous occupons des armements, nous vivons la sombre menace de la guerre nucléaire et nous paraissions ne nous intéresser qu'à ce qui concerne la mort de l'humanité et la fin de la civilisation. C'est pourquoi je voudrais qu'à côté de cela, et pour répondre à une autre propagande qui prétend monopoliser la défense de la paix, nous marquions chaque fois, comme l'a précisé si justement M. Mulley dans son rapport, que si nous sommes obligés de nous en occuper c'est parce que le désarmement ne fait pas suffisamment de progrès et qu'il se heurte à cette question du contrôle.

Si, tout à l'heure, je voterai les conclusions du rapport de M. Mulley, c'est d'abord en raison de cette préface ; c'est ensuite parce que j'approuve les observations si judicieuses par lesquelles l'amiral Hughes Hallett a terminé son intervention, disant que nous sommes bien obligés d'examiner ce problème tant que le désarmement contrôlé ne progresse pas plus qu'il ne l'a fait jusqu'à présent.

Nous devons donc faire la propagande nécessaire pour l'œuvre que nous accomplissons, mais aussi votre doyen vous demande instamment de ne jamais l'oublier, que notre tâche essentielle consiste à défendre la cause de l'humanité et de la paix.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à Mme Hubert.

Mme HUBERT (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, il me reste avant tout à remercier vivement M. Moutet, notre honorable Doyen d'âge, d'avoir bien voulu accepter, une fois de plus de rédiger le rapport du Groupe de Travail, en collaboration avec M. Legaret, et de le présenter ensuite à l'Assemblée. Je voudrais surtout le remercier d'avoir souligné si pertinemment l'importance de la collaboration entre notre Assemblée et les parlements nationaux. La recommandation du Groupe de Travail ne s'adresse pas au Conseil, comme celles des autres Commissions, mais aux collègues de cette Assemblée et à ceux de nos parlements nationaux.

C'est avec plaisir, cette fois, que nous avons appris, par la lecture du rapport du Conseil, que la collaboration entre notre Assemblée et le Conseil s'est améliorée dans des proportions inattendues. Il est dommage que M. Moutet soit moins heureux, et doive nous annoncer, une fois de plus, que la coopération entre l'Assemblée et les parlements nationaux n'est pas ce que nous devons tous souhaiter qu'elle soit s'il faut que nos travaux trouvent une compréhension et un concours réels au sein des parlements nationaux.

C'est pourquoi je me bornerai, après l'exposé si pénétrant et si complet de M. Moutet, à souhaiter que mes collègues de cette Assemblée soutiennent notre effort dans leurs parlements nationaux en leur soumettant les questions et les problèmes qui nous occupent ici, afin que l'opinion publique de leurs pays en soit elle aussi informée.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ? . . .

La discussion est close.

Acte est donné au Groupe de Travail du rapport que vient de présenter M. Moutet.

6. *Etat de la sécurité européenne*

(*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation, Doc. 128*)

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, nous revenons au projet de recommandation contenu dans le Document 128. La parole est à M. Pisani pour défendre son amendement.

M. PISANI (*France*). — Monsieur le Président, j'ai présenté tout à l'heure un amendement que j'ai très rapidement justifié. Pendant que l'on discutait d'autres problèmes, plusieurs de mes collègues m'ont demandé de retirer cet amendement, estimant que son adoption serait susceptible de modifier l'attitude qu'ils prendraient à l'égard de la recommandation tout entière.

Ainsi gratuitement et sans provoquer un vote, puisque j'accepte de retirer mon amendement, j'aurai fait mon éducation de parlementaire européen et j'aurai pris la mesure de ce qu'il convient de respecter dans une semblable assemblée.

Mr. Pisani (continued)

I would like if I may just to explain the grounds on which I have withdrawn my Amendment. The explanation may be of interest only to myself, but after all, why should I not give it?

We must always, I think, bear in mind that an expert, once he thinks he has reached the final answer to a problem, becomes a prey to great tranquillity of soul. We have all been living in a most dangerous fools' paradise believing that, with the invention of atomic weapons, Western superiority in them provided a perfect defence against any and every danger. That time is no more, and if it is not exactly true — no one knows the exact truth — that nuclear parity now exists, it is certainly true that our advantage is not what it was.

I intend to vote for the draft Resolution, not because I am satisfied with its present wording, but because it does stress the question of instability and the need for us to be constantly seeking fresh means of keeping abreast of the problems facing us.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Pisani's Amendment is withdrawn.

I call Mr. Fens, Chairman of the Committee.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, before you ask the Assembly to vote on the Recommendation, may I point out a discrepancy between the English and French texts. The English text, which is the original draft, says "from limited action prompted by the prospect of easy gains". The French reads "dans l'espoir d'obtenir des avantages locaux". This is not an accurate translation and I would suggest instead "une action limitée dans l'espoir d'obtenir facilement des avantages", which I think comes very much nearer to the English.

The PRESIDENT (Translation). — The Chairman of the Committee asks that paragraph 3 of the French text of the draft Recommendation be amended to read as follows :

"3. De prendre l'initiative d'établir un ordre de priorités dans le cadre de l'O.T.A.N. afin que les forces de défense occidentales soient à même

de dissuader l'adversaire d'entreprendre une action limitée dans l'espoir d'obtenir facilement des avantages, et que l'O.T.A.N. ne compte pas principalement sur les moyens ultimes de prévention stratégiques".

Are there any objections?...

It is therefore agreed.

I call Admiral Hughes Hallett to explain his vote.

Mr. HUGHES HALLETT (*United Kingdom*). — I am very much obliged to you, Mr. President, for calling me, as I would like to give a brief explanation of my vote.

When I spoke yesterday I expressed uneasiness about the use of the word "mainly" at the end of paragraph 3. When I listened to Mr. Pisani's Amendment, which he has since withdrawn, I thought he had the same uneasiness that that word involved the recommendation of a violent change in existing NATO defence policy. I would say, in passing, that Mr. Mulley somewhat represented what I said on this subject; but in the unlikely event of any of the Representatives being interested in this matter they can always read what I said in the Official Report. All I say now is that it has been pointed out to me by my colleagues that paragraph 3 is governed by the opening sentence of the Recommendation, in which we recommend that the initiative should be taken within N.A.T.O. to establish priorities.

With that proposition I am in full agreement. I would not have been in agreement with a proposal that we should prejudice action by N.A.T.O. by telling it that it should reverse its policy. That was the point made by Mr. Pisani. I regard paragraph 3 as being governed by that first sentence, and, therefore, I shall support the Report.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to explain their vote?...

Then I will put the draft Recommendation to the vote.

In accordance with Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure, the vote on a draft Recom-

M. Pisani (suite)

Je tiens seulement à dire la signification qu'il importe de donner au retrait de mon amendement. Elle n'intéressera peut-être personne, mais, après tout, pourquoi ne pas la donner ?

Je crois qu'il nous faut insister avant tout sur cette tranquillité qui naît dans l'esprit des techniciens lorsqu'ils croient avoir découvert une solution définitive à un problème. Nous avons tous vécu dans la pensée dangereusement douillette que la découverte des armes atomiques, la supériorité atomique occidentale, nous mettent à l'abri de tout risque. Ce temps-là n'est plus et s'il n'est pas exact — personne ne peut le dire exactement — que l'équilibre nucléaire soit réalisé, notre avance n'est plus en tout cas ce qu'elle était.

Je voterai la proposition de résolution qui nous est proposée, non pas que sa rédaction me satisfasse, mais parce qu'elle soulève le problème de l'instabilité, de la recherche nécessaire et permanente de solutions qui nous permettent toujours de faire face à nos problèmes.

M. le PRÉSIDENT. — L'amendement de M. Pisani est retiré.

La parole est à M. Fens, président de la Commission.

M. FENS (*Pays-Bas*). — Monsieur le Président, avant que l'Assemblée soit appelée à voter sur cette recommandation, je crois qu'il serait nécessaire d'attirer son attention sur une différence entre le texte anglais et le texte français. Le texte anglais dispose : « from limited action prompted by the prospect of easy gains ». C'est là le texte original de la Commission. Mais la traduction française n'est pas correcte et vous me permettrez, Monsieur le Président, de proposer que ce texte soit modifié comme suit : « une action limitée dans l'espoir d'obtenir facilement des avantages ». Je crois que cette rédaction correspondrait beaucoup mieux au texte anglais.

M. le PRÉSIDENT. — M. Fens, président de la Commission, demande que le paragraphe 3 du texte français du projet de recommandation soit ainsi rédigé :

« 3. De prendre l'initiative d'établir un ordre de priorités dans le cadre de l'O.T.A.N. afin que les forces de défense occidentales soient à même

de dissuader l'adversaire d'entreprendre une action limitée dans l'espoir d'obtenir facilement des avantages, et que l'O.T.A.N. ne compte pas principalement sur les moyens ultimes de prévention stratégiques. »

Il n'y a pas d'opposition ? ...

Il en est ainsi décidé.

La parole est à l'amiral Hughes Hallett, pour expliquer son vote.

M. HUGHES HALLETT (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je vous remercie, Monsieur le Président, de bien vouloir me donner la parole : je voudrais me livrer à une brève explication de vote.

Au cours de mon intervention d'hier, j'ai dit que l'emploi du mot « principalement » à la fin du paragraphe 3 m'embarrassait. J'ai cru comprendre que M. Pisani éprouvait le même embarras lorsqu'il a présenté son amendement, amendement qu'il a retiré depuis ; j'ai cru comprendre qu'il craignait aussi que le mot en question ne recommandât implicitement un changement révolutionnaire dans l'actuelle politique de défense de l'O.T.A.N. Je dirai en passant que M. Mulley s'est, dans une certaine mesure, fait l'écho de mes propos à cet égard ; pour le cas improbable où certains Représentants s'intéresseraient à la question, ils pourront toujours relire mon discours dans le compte rendu officiel. J'ajouterai seulement que certains de mes collègues m'ont fait observer que le paragraphe 3 est régi par la première phrase de la recommandation, aux termes de laquelle nous proposons que l'initiative soit prise dans le cadre de l'O.T.A.N. d'établir un ordre de priorités.

Je suis en plein accord avec cette proposition. Je n'aurais pas accepté une proposition de nature à nuire à l'action de l'O.T.A.N., en lui conseillant de renverser sa politique. C'est ce qu'a voulu faire observer M. Pisani. Considérant que le paragraphe 3 est régi par cette première phrase, je voterai donc le rapport.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus à expliquer son vote ? ...

Je vais mettre le projet de recommandation aux voix.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de

The President (continued)

mentation taken as a whole must be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

The roll-call will begin with Mr. Furler.

The voting is open.

(A vote was taken by roll-call)

Does any other Representative wish to vote ?...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows¹ :

Ayes	53
Noes	5
Abstentions	1

The draft Recommendation is therefore adopted with the required majority².

7. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly should next meet this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day :

1. Rationalisation of European institutions : Activities of W.E.U. in the social and cultural fields and in political questions.

As the Assembly decided at its first Sitting, the Report of the Presidential Committee to be presented by Mr. Patijn, and the Opinions of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, contained in Document 130 and Addendum, will all be debated together, at the same time as the three Reports from the General Affairs Committee contained in Documents 122, 121 and 127.

This composite debate will also deal with the Motion for an Order on the co-ordination of the activities of European organisations in the cultural and social field tabled by Mr. Van Reemoortel and others, Document 133. The Assembly will then vote on the draft texts and amendments, beginning with the texts in Mr. Patijn's Report.

2. Reform of present methods of approving the Assembly's Budget (Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Recommendation, Document 125).
3. Organisational Questions (Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Reply to certain parts of the Fourth Annual Report of the Council and on the Motion for an Order, Documents 126 and Amendment, 135).
4. Accounts of the Assembly for the financial year 1958 (Debate on the Report of the Auditor of the Assembly and Vote on the Motion to approve the Accounts, Documents 120, 134).
5. Supplementary Budget of the Assembly for the financial year 1959 (Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Supplementary Budget, Document 118).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 1 p.m.)

1. See page 24.

2. See page 27.

M. le Président (suite)

recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

L'appel nominal commencera par le nom de M. Furler.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin¹ :

Ont voté pour	53
Ont voté contre	5
Abstentions	1

Le projet de recommandation est donc adopté à la majorité requise².

7. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Rationalisation des institutions européennes : Activités de l'U.E.O. relatives au domaine social, au domaine culturel et aux affaires politiques.

Comme l'Assemblée l'a décidé au cours de sa première séance, le rapport du Comité des Présidents, qui sera présenté par M. Patijn et les avis de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, contenus dans le Document 130 et Addendum, feront l'objet d'une discussion commune avec les trois rapports de la Commission des Affaires Générales, Docu-

ments 122, 121, 127. La discussion commune portera également sur la proposition de directive relative à la coordination de l'activité des organisations européennes dans le domaine culturel et social, déposée par M. Van Remoortel et plusieurs de ses collègues, Document 133. Puis l'Assemblée procédera aux votes sur les projets de textes et sur les amendements, en commençant par les textes contenus dans le rapport de M. Patijn.

2. Réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée (Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de recommandation, Document 125).
3. Questions d'organisation (Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de réponse à certaines parties du Quatrième rapport annuel du Conseil et de la proposition de directive, Documents 126 et Amendement, 135).
4. Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958 (Discussion du rapport du Commissaire aux Comptes de l'Assemblée et vote de la motion d'approbation des comptes, Documents 120, 134).
5. Budget supplémentaire de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959 (Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de budget supplémentaire, Document 118).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour est ainsi adopté.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 13 heures)

1. Voir page 24.

2. Voir page 27.

FIFTH SITTING

Wednesday, 17th June, 1959

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Changes in the composition of a Committee.
4. Rationalisation of European institutions: Activities of Western European Union in the social and cultural fields and in political questions.
 - (a) *Combined Debate*:
 - on the Report of the Presidential Committee and the Opinions of the Committee on Defence Questions and Armaments and the General Affairs Committee, Doc. 130 and Addendum;
 - on the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 122, 121 and Amendment, 127;
 - on the Motion for an Order on the co-ordination of the activities of European organisations in the cultural and social field, Doc. 133;

(b) *Votes on the draft texts contained in Docs. 130, 122, 121 and Amendment, 127, 133.*

Speakers: The President, Mr. Patijn (*Rapporteur*), Mr. Kirk (*Rapporteur*), Mr. Fens (*Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments*), Mr. Montini (*Rapporteur*), Mr. Kopf (*Rapporteur*), Mr. Michaud (*Rapporteur*), the Marquess of Lothian, Mr. Meyer, Mr. de la Vallée Poussin, Mr. Van Cauwelaert, Mr. Vos, Mr. Sibille.

5. Addition to the Agenda and reference to Committee.
6. Adoption of the Minutes.
7. Changes in the composition of a Committee.
8. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.30 p.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — The Minutes of Proceedings of the previous Sitting will be submitted later to the Assembly for approval.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. Changes in the composition of a Committee

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 39 of the Rules of Procedure the Bureau submits to the Assembly the following

changes in the membership of the Committee on Budgetary Affairs and Administration:

Member: Mr. Legaret in place of Mr. Gros.

Substitute: Mr. Gros in place of Mr. Legaret.

Are there any objections?...

It is therefore agreed.

4. Rationalisation of European Institutions: Activities of Western European Union in the social and cultural fields and in political questions

(a) *Combined Debate*

on the Report of the Presidential Committee and the Opinions of the Committee on Defence Questions and Armaments and the General Affairs Committee, Doc. 130 and Addendum;

on the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 122, 121 and Amendment, 127;

on the Motion for an Order on the co-ordination of the activities of European organisations in the cultural and social field, Doc. 133

(b) *Votes*

on the draft texts contained in Docs. 130, 122, 121 and Amendment, 127, 133

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the debate on

1. See page 30.

CINQUIÈME SÉANCE

Mercredi 17 juin 1959

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Modifications dans la composition d'une Commission.
4. Rationalisation des institutions européennes : Activités de l'U. E. O. relatives au domaine social, au domaine culturel et aux affaires politiques.
 - (a) *Discussion commune* :
 - du rapport du Comité des Présidents et des avis de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Doc. 130 et Addendum ;
 - des rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 122, 121 et Amendement, 127 ;
 - de la proposition de directive sur la coordination de l'activité des organisations européennes dans le domaine culturel et social, Doc. 133;
 - (b) *Votes des projets de textes contenus dans les Docs. 130, 122, 121 et Amendement, 127, 133.*

Interviennent : Le Président, M. Patijn (*rapporteur*), M. Kirk (*rapporteur*), M. Fens (*président de la Commission des Questions de Défense et des Armements*), M. Montini (*rapporteur*), M. Kopf (*rapporteur*), M. Michaud (*rapporteur*), le Marquess of Lothian, M. Meyer, M. de la Vallée Poussin, M. Van Cauwelaert, M. Vos, M. Sibille.
5. Inscription à l'ordre du jour et renvoi en Commission.
6. Adoption du procès-verbal.
7. Modifications dans la composition d'une Commission.
8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 30, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. LE PRÉSIDENT. — Le procès-verbal de la précédente séance sera ultérieurement soumis à l'approbation de l'Assemblée.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal¹.

3. Modifications dans la composition d'une Commission

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 39 du Règlement, le Bureau soumet à l'Assemblée les modifications suivantes dans la com-

position de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration :

Titulaire : M. Legaret, à la place de M. Gros.

Suppléant : M. Gros, à la place de M. Legaret.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

4. Rationalisation des institutions européennes : Activités de l'U. E. O. relatives au domaine social, au domaine culturel et aux affaires politiques

(a) *Discussion commune*
du rapport du Comité des Présidents et des avis de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Doc. 130 et Addendum;
des rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 122, 121 et Amendement, 127;
de la proposition de directive sur la coordination de l'activité des organisations européennes dans le domaine culturel et social, Doc. 133

(b) *Votes*
des projets de textes contenus dans les Docs. 130, 122, 121 et Amendement, 127, 133

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion des rapports sur la rationalisation

1. Voir page 30.

The President (continued)

the Reports on the rationalisation of European institutions and the activities of Western European Union in the social and cultural fields and in political questions, Documents 130 and Addendum, 122, 121, 127 and 133.

I would remind you that the Assembly has already decided to hold a combined debate on the Report of the Presidential Committee and the Opinions of the Committee on Defence Questions and Armaments and the General Affairs Committee and also the three Reports of the General Affairs Committee.

The Assembly has also decided to include in this debate the Motion for an Order on the co-ordination of the activities of European organisations in the cultural and social field, Document 133.

The Assembly has already heard, at its Monday afternoon Sitting, a statement by Mr. Wigny, Belgian Minister for Foreign Affairs, on the rationalisation of European institutions.

Before opening the debate, I propose to call the various Rapporteurs.

I call Mr. Patijn to present the Report of the Presidential Committee on the rationalisation of European institutions other than those of the Six.

Mr. PATIJN (*Netherlands*). — In introducing the Report on the rationalisation of European institutions, perhaps I may start with a review of the procedure followed in preparing the document. In December of last year the Committee of Ministers of the Council of Europe decided to see what steps could be taken to streamline the European institutions. It was decided that a study should be undertaken by a special Committee of government representatives of the countries which were members of the O.E.E.C. In this Special Committee a document was produced by the Belgian Foreign Minister, Mr. Wigny, on 6th February. This is to be found as an annex to the Report, and it was introduced to the Assembly by Mr. Wigny himself two days ago.

In the Special Committee the Secretaries General of N.A.T.O., O.E.E.C., the Council of Europe and the Council of W.E.U. were present, but not the Clerk of the Assembly of Western European Union. Therefore, no attempt was made in

the course of this procedure to consult the Assembly of Western European Union or any of its officers, although the Belgian proposals, if accepted, would affect profoundly the activities of the Assembly.

In those circumstances, the Presidential Committee of the Assembly thought it was essential for the Western European Union Assembly itself to look into the matter. Accordingly, I was instructed as the acting Chairman of the General Affairs Committee to study the Wigny Plan and to report on it to the Presidential Committee. After the first discussion of my Report in the Presidential Committee, it was decided to send the document to the Committee on Defence Questions and Armaments and the General Affairs Committee for further comment. This did not mean that the Presidential Committee in any way agreed with the document — they reserved their position very clearly — but it was thought useful to ask for the opinions of the two main Committees of the Assembly.

Now you have the document before you in its final form with the comments of the two Committees, with the text of the Wigny proposals which have been published in the meantime, and with a Recommendation and a Resolution. That was the procedure and that is why this question is now on the Agenda.

The first point which is of substantial importance is that we have to take note of one rather curious fact. If in present circumstances our governments decide to study the rationalisation of European institutions, their first impulse is to concentrate the activities in other organisations than Western European Union. Their first idea was to stop the work of Western European Union to a great extent. That is a fact. That is what was proposed.

Before replying in rightful indignation to such dishonourable proposals, I think the Assembly would do well to try to understand the reasons for suggestions of this kind. We will have to take seriously a few of the opening remarks of the Wigny proposals. I want to draw your attention to a few sentences in the first paragraph of those proposals. They are:

M. le Président (suite)

des institutions européennes et sur les activités de l'U.E.O. relatives au domaine social, au domaine culturel, et aux affaires politiques, Documents 130 et Addendum, 122, 121, 127 et 133.

Je rappelle que l'Assemblée a déjà décidé de soumettre à une discussion commune le rapport du Comité des Présidents et les avis de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, ainsi que les trois rapports de la Commission des Affaires Générales.

L'Assemblée a également décidé d'y joindre la discussion de la proposition de directive relative à la coordination de l'activité des organisations européennes dans le domaine culturel et social, Document 133.

L'Assemblée a déjà entendu, dans sa séance de lundi après-midi, une communication de M. Wigny, Ministre des Affaires étrangères de Belgique, sur la rationalisation des institutions européennes.

Avant d'ouvrir la discussion, je vais donner la parole aux différents rapporteurs.

La parole est à M. Patijn, pour présenter le rapport du Comité des Présidents sur la rationalisation des institutions européennes autres que celle les Six.

M. PATIJN (*Pays-Bas*) (Traduction). — Qu'il me soit permis, en vous présentant ce rapport sur la rationalisation des institutions européennes, de vous donner tout d'abord un aperçu de la marche suivie pour la préparation de ce document. En décembre dernier, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe avait décidé d'étudier les mesures qui pourraient être prises pour rationaliser les institutions européennes. Il fut décidé qu'un Comité spécial, composé de représentants des pays membres de l'O.E.C.E., prendrait l'initiative d'une telle étude. Le 6 février dernier, ce Comité spécial publiait un document préparé par le Ministre des Affaires étrangères de Belgique, M. Wigny. Ce document figure en annexe au rapport et a été présenté par M. Wigny lui-même, il y a deux jours.

Les Secrétaires généraux de l'O.T.A.N., de l'O.E.C.E., du Conseil de l'Europe et du Conseil de l'U.E.O. assistaient aux délibérations de ce Comité spécial mais non le Greffier de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale. C'est

pourquoi, au cours de cette procédure, aucune tentative n'a été faite pour consulter l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale ou l'un quelconque des membres de son Secrétariat, bien que les propositions belges, si elles étaient acceptées, ne manqueraient pas d'avoir de profondes répercussions sur les activités de l'Assemblée.

Dans ces conditions, le Comité des Présidents de l'Assemblée a estimé qu'il était essentiel que l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale examinât elle-même la question. J'ai donc, en ma qualité de président par intérim de la Commission des Affaires Générales, été chargé d'étudier le plan Wigny et de faire ensuite rapport au Comité des Présidents. Après la première discussion de mon rapport, le Comité des Présidents a décidé de renvoyer le document à la Commission des Questions de Défense et des Armements et à la Commission des Affaires Générales, pour plus amples commentaires. Cela ne signifiait nullement que le Comité des Présidents approuvait ce document — il avait fait clairement savoir qu'il réservait son attitude — mais il lui avait semblé utile de demander l'avis des deux principales Commissions de l'Assemblée.

Le document que vous avez devant vous est maintenant dans sa forme définitive et comprend également les observations faites par les deux Commissions, le texte des propositions Wigny qui ont été publiées entre temps, ainsi qu'une recommandation et une résolution. Telle a été la procédure suivie et c'est la raison pour laquelle cette question figure maintenant à l'ordre du jour.

Le premier point réellement important dont nous ayons à prendre note est assez curieux en soi. Si, dans les circonstances présentes, nos gouvernements décident d'étudier la rationalisation des institutions européennes, leur premier mouvement est de rassembler les activités de ces institutions dans d'autres organisations que l'Union de l'Europe Occidentale. Leur première idée a été de mettre un terme à la plupart des activités de l'U.E.O. C'est un fait ; c'est ainsi que les choses ont été présentées.

Avant de répondre avec une juste indignation à des propositions aussi peu honorables, je crois que l'Assemblée ferait bien d'essayer d'en comprendre les raisons. Nous serons obligés de prendre très au sérieux quelques-unes des remarques liminaires des propositions Wigny. Je voudrais attirer votre attention sur certaines phrases figurant au premier paragraphe de ces propositions :

Mr. Patijn (continued)

"... the organisations find themselves going over the same ground and even working at cross-purposes. This severely handicaps them in their work and prevents their effective co-operation. The Ministers go from one council to another only to find the same questions on their agenda. The various assemblies debate in turn the same problems. The exchange of ideas, essential to any democratic organisation, is constantly interrupted, and in the long run becomes completely impossible because neither the Assemblies nor the Ministers have fixed partners to whom to address themselves.

The effects of this anarchy were felt most acutely in Paris, in December 1958, when, in the space of a few days, meetings were held of the Committee of Ministers of the Council of Europe, the WEU Assembly and the Council of Ministers and the Council of Ministers of N.A.T.O. At the same time, the European Parliamentary Assembly of the Six met at Strasbourg. To make matters worse, the same questions were on the agenda at different meetings; the Berlin problem, for example, was keenly discussed in the Council of Europe, W.E.U. and N.A.T.O.

This brought the issue to a head..."

From this experience of the Ministers came the initiative for the study of rationalisation. I think we have to look into this matter because if it is true — and I think it is true — then it is a serious matter and Mr. Wigny has a point.

Parliaments are there to control governments, but not to exhaust them. It is quite true that there is a great deal of duplication. We could make long lists of examples, and we know them all. That is the first thing I want to say; but there is a more fundamental and more political side to this matter. Our seven governments do not make use of the instrument of Western European Union for the co-ordination of their policies. We find in one of the Reports which will be introduced this afternoon, the Report of Mr. Michaud, a sentence in which he refers to a meet-

ing of the Council of Ministers of Western European Union which lasted exactly 15 minutes, and that was one of the rare meetings of that year. That is not very much.

In the past few years, this Assembly has repeatedly asked governments to meet under the aegis of the Council of Western European Union and to make use of Western European Union as an instrument of European co-operation. Indeed, there was every reason to try to do it, because there we had the Six, the countries of the Community, and Great Britain in a kind of private club in a closed forum together. But we all know full well that the political will of the Assembly could not force the governments to do so.

It reminds me of something which happened in the American Senate a few years ago. There, an investigation was conducted into the war in Korea. Questions were put to a number of generals and one of the senators asked General Bradley why he did not attack the Chinese and why the Americans did not fight the Chinese on their own territory. General Bradley replied that that would have been the wrong war at the wrong time in the wrong place with the wrong enemy.

I sometimes get the impression that if we asked the Council of Ministers why they did not make use of Western European Union and why they wanted to stop its activities, the answer would be that it was because it was not the right time and not the right place and not the right forum and not the right cadre for their consultations. For economic consultations the Ministers have a preference for O.E.E.C., for military consultations they have a preference for the NATO Council, and their political consultations are mostly conducted through normal diplomatic channels, and it seems to them that there is no need for another organisation.

If that is true, we can only say that in this case the governments and the civil services behind the governments seem not to be aware of the strength of the political sentiments in our countries, a kind of European "Heimweh" for seeing England, France and Germany and some of their neighbours working together as closely as possible. The differences of those three great countries have been the source of all European troubles in the past, and from their co-operation could spring the peace of Europe. If Western European Union cannot be the instrument of

M. Patijn (suite)

« ... Cette prolifération entraîne des redites dangereuses, voire des contradictions, qui portent atteinte à l'action des institutions et à l'efficacité de la coopération. Un autre péril est la paralysie progressive des organes. En effet, les ministres passent d'un conseil ministériel à un autre pour discuter des mêmes questions. De leur côté, les différentes assemblées débattent tour à tour les mêmes problèmes. Le dialogue, qui doit s'instituer dans toute organisation démocratique, est sans cesse interrompu du fait que ni les assemblées, ni les ministres n'ont en face d'eux des interlocuteurs stables. A la longue le dialogue devient impossible.

Les inconvénients de cette anarchie se sont manifestés avec une particulière virulence lors des réunions qui se sont tenues à Paris au mois de décembre 1958. Dans l'espace de quelques jours ont été convoqués à la fois le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, l'Assemblée et le Conseil des Ministres de l'U.E.O., enfin le Conseil des Ministres de l'O.T.A.N. En même temps, l'Assemblée Parlementaire Européenne des Six s'est réunie à Strasbourg. Circonstance aggravante, les mêmes questions ont été discutées simultanément au sein de diverses enceintes ; c'est ainsi, par exemple, que le problème de Berlin a passionné à la fois le Conseil de l'Europe, l'U.E.O. et l'O.T.A.N.

C'est à la suite d'une expérience aussi décisive... »

Cette expérience ministérielle a été à l'origine d'une étude sur la rationalisation. J'estime que nous devons nous préoccuper de cette question car si cela est exact, comme je le crois, il s'agit de quelque chose de très sérieux et M. Wigny a vu juste.

Le rôle des parlements est d'exercer un contrôle sur les gouvernements, mais non de les épuiser. Il est parfaitement exact qu'il y a beaucoup de doubles emplois. Nous pourrions dresser de longues listes d'exemples que nous connaissons tous bien. C'était la première chose que j'avais à vous dire ; mais la question présente également un aspect essentiel et plus politique. Nos sept gouvernements n'utilisent pas l'Union de l'Europe Occidentale comme instrument de coordination de leur politique respective. Dans l'un des rapports qui sera soumis cet après-midi, celui de

M. Michaud, nous trouvons une référence à une réunion du Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale qui a duré exactement 15 minutes, bien que ce fût là l'une des rares réunions de l'année. C'est peu.

Au cours de ces dernières années, cette Assemblée a maintes et maintes fois demandé aux gouvernements de se réunir sous l'égide du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale et d'utiliser l'U.E.O. comme instrument de coopération européenne. Il y avait en effet toutes les raisons de le tenter, alors que nous avions là les six pays de la Communauté et la Grande-Bretagne réunis dans une sorte de club privé, de tribune fermée. Mais nous savons bien, hélas, que la volonté politique de l'Assemblée n'a pu contraindre les gouvernements à le faire.

Cela me rappelle un fait qui s'est passé au Sénat américain, il y a quelques années. On y procédait alors à une enquête sur la guerre de Corée. Des questions furent posées à un certain nombre de généraux et l'un des sénateurs demanda au général Bradley pourquoi il n'avait pas attaqué les Chinois et pourquoi les Américains ne les avaient pas combattus sur leur propre territoire. Le général Bradley répondit que c'eût été une mauvaise guerre, à un mauvais moment, à un mauvais endroit et avec un mauvais ennemi.

J'ai parfois l'impression que si nous demandions au Conseil des Ministres pourquoi il n'a pas utilisé l'Union de l'Europe Occidentale et pourquoi il voulait mettre un terme à son activité, la réponse serait que ce n'est pas le bon moment, le bon endroit, la bonne tribune et le bon cadre pour leurs consultations. Pour leurs consultations économiques, les Ministres préférèrent l'O.E.C.E. et pour leurs consultations militaires, le Conseil de l'O.T.A.N. ; quant à leurs consultations politiques, elles se font généralement par les voies diplomatiques normales. Il leur semble donc que point n'est besoin d'une autre organisation.

S'il en était ainsi, tout ce que nous pourrions dire alors, c'est que les gouvernements et leurs administrations ignorent la force des sentiments politiques qui règnent dans nos pays, le « Heimweh », le profond désir de l'Europe de voir l'Angleterre, la France, l'Allemagne et quelques-uns de leurs voisins travailler en coopération aussi étroite que possible. Les différends entre ces trois grands pays ont été, dans le passé, la source de tous les malheurs de l'Europe, mais de leur coopération pourrait naître la paix de l'Europe. Si l'Union de l'Europe Occidentale ne peut être

Mr. Patijn (continued)

their co-operation, at least it is the symbol of an aspiration, and symbols should be handled carefully.

There is one thing of a more practical nature. The Wigny Plan seems not to be aware of the function of the Western European Union Assembly in matters of defence. This Assembly is in itself a forum and never before has an international assembly been called to deal with problems of defence, and that is our case. The Reports of the Assembly on the state of European defence have been an important contribution, a parliamentary contribution, to the strength of the NATO Alliance.

Why is that so important? I think we have to make that clear in order to assess the real facts behind Western European Union. Public opinion has little confidence in the value of our present conceptions of defence. Technological developments have shattered all traditional notions of security. At the same time, there is a lack of information and a lack of democratic contact with defence policies and an increasing gap between NATO policies and informed public opinion.

In every part of the world to-day we need a small body of informed opinion to strengthen the Alliance and to know what we have to face as peoples in Europe. We need it so that we can act in a responsible way in matters of life and death. I do not think it is difficult for me in this Assembly to demonstrate that. Think of our discussions yesterday with General Valluy. I do not know of any place in Europe where that kind of contact is possible, where responsible Members of Parliament can face the realities of present-day security and where our generals can explain their position and ask for support from the side of informed public opinion. That is the way to handle defence matters in the atomic age. If that contact and that activity of our Assembly did not exist, we would have to create it immediately. Since it does exist and works satisfactorily, it would be most irresponsible to stop this kind of work for reasons of expediency and organisational logic. I think this is the weakest spot in the proposals of Mr. Wigny. He did not see the function of the Western European Union Assembly in matters of defence.

After my general introductory remarks, I need not explain in detail what the Wigny Plan is. You have all had a chance to read it. I will only underline a few of the main elements. The Wigny Plan does not apply to the six-power communities, so I can leave that side out completely. It does not propose any change in treaties. It speaks only of administrative measures within the framework of existing treaties. It proposes a division of labour, specialisation between the different European organisations. Nowhere is a merger proposed. All competencies will remain as they are. It is only a matter of streamlining within the free will of the organisations themselves.

I think this approach is clever. It does not give rise to any formal difficulties. It is an appeal to the discipline of the international organisations themselves to look into the matter. So far as I understand it, the system of the approach is good.

The difficulty is the way in which Mr. Wigny proposes the specialisation. He wants to give to the NATO Conference all the military and political questions. He wants to give to the Consultative Assembly of the Council of Europe only the cultural, social, legal and administrative matters, and the political questions only if of direct concern to Europe, for instance, discussion of the free trade area. He proposes an OEEC Conference on all economic matters — which would be, for all practical purposes, a special session of the Council of Europe Assembly. If you look at the proposals, you will see that very little is left to the Western European Union Assembly. That is the way in which he proposes to divide the work.

I point out in the document and I now repeat that the timing of such an idea is very unfortunate. The Western European Union Treaty is the framework for military co-operation with Germany. It originated from the defeat of the E.D.C. and it was the first time that a framework was given for military co-operation with Germany. This year we have a severe German crisis and no one knows what will come out of it. This is not the moment to change our habits and our treaties and the way in which those treaties are being implemented. At the same time, Western European Union is the only body in which we find the

M. Patijn (suite)

l'instrument de leur coopération, du moins est-elle le symbole d'une aspiration et tout symbole doit être traité avec précaution.

Il y a en outre un élément d'ordre plus pratique. Le plan Wigny ne semble guère au fait des attributions de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale en matière de défense. Cette Assemblée est une tribune en soi : jamais auparavant une assemblée internationale n'avait été appelée à traiter des problèmes de la défense. C'est cependant notre cas. Les rapports de l'Assemblée sur l'état de la défense européenne ont fortement contribué, sur le plan parlementaire, à renforcer la puissance de l'Alliance Atlantique.

Pourquoi cela est-il si important ? J'estime que nous devons le préciser afin d'avoir une juste idée du rôle de l'Union de l'Europe Occidentale. L'opinion publique n'a guère confiance en la valeur de nos conceptions actuelles en matière de défense. Les progrès technologiques ont bouleversé toutes les notions traditionnelles de sécurité. Il existe d'autre part, un manque d'information et un manque de contacts démocratiques avec la politique de défense, et un fossé toujours plus profond entre la politique de l'O.T.A.N. et l'opinion publique informée.

Ce qu'il nous faut, aujourd'hui, dans toutes les parties du monde, c'est un petit groupe d'hommes informés qui nous aide à renforcer l'Alliance et à savoir ce que nous devons affronter en tant que peuples européens. Nous avons besoin que ces hommes puissent prendre leurs responsabilités dans des questions de vie ou de mort. Je pense qu'il me sera assez facile d'en convaincre l'Assemblée. Songez à nos discussions d'hier avec le général Valluy. Je ne connais aucune autre tribune en Europe où des contacts de ce genre soient possibles, où des parlementaires responsables puissent examiner ainsi les réalités de la sécurité actuelle et où nos généraux puissent venir expliquer leur position et demander l'appui de l'opinion publique informée. C'est ainsi qu'il faut traiter les questions de défense à l'âge atomique ! Si notre Assemblée n'était pas là pour permettre ces contacts, cette activité, il nous faudrait la créer sur-le-champ. Etant donné qu'elle existe et qu'elle fonctionne de façon satisfaisante, ce serait vraiment agir à la légère que de mettre un terme à son activité, pour des raisons d'opportunité et de réorganisation logique. Je crois que c'est là le point le plus faible des propositions de M. Wigny. Il n'a pas vu le rôle de l'Assemblée

de l'Union de l'Europe Occidentale en matière de défense.

Ayant fait ces remarques générales, je n'ai pas besoin de vous expliquer en détail ce qu'est le plan Wigny. Vous avez tous eu la possibilité de le lire. Je me contenterai donc de rappeler quelques-uns de ses éléments essentiels. Le plan Wigny ne s'appliquant pas à la Communauté des Six, je puis laisser cet aspect de la question complètement de côté. Il ne propose aucune modification de traité. Il ne fait mention que de mesures administratives dans le cadre des traités existants. Il propose une division du travail, une spécification des différentes organisations européennes. Il n'est nulle part question de fusion. Toutes les compétences demeurent inchangées. Il s'agit simplement d'une rationalisation librement consentie par les organisations elles-mêmes.

Cette optique me paraît judicieuse. Elle ne soulève pas de difficultés formelles. C'est un appel à la discipline des organisations internationales les incitant à se pencher elles-mêmes sur ce problème. Autant que je puisse en juger, cette optique me semble bonne.

La difficulté réside dans la manière dont M. Wigny envisage la spécialisation. Selon lui, la Conférence de l'O.T.A.N. se spécialiserait dans toutes les questions militaires et politiques. L'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe resterait compétente dans les domaines culturel, social, juridique et administratif; elle n'examinerait que les questions politiques intéressant directement l'Europe comme, par exemple, la Zone de libre-échange. M. Wigny propose une Conférence de l'O.E.C.E. pour examiner l'ensemble des questions économiques, conférence qui, pratiquement, serait une session spéciale de l'Assemblée du Conseil de l'Europe. Vous voyez qu'il laisse bien peu de choses à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale. Telle est la division du travail envisagée par M. Wigny.

Je l'ai dit dans le rapport et je le répète maintenant : le moment choisi pour proposer une telle réforme est très regrettable. Le Traité de l'Union de l'Europe Occidentale est le cadre de la coopération militaire avec l'Allemagne. Il est issu de l'échec de la C.E.D. et représente le premier cadre qui ait été créé en vue d'une coopération militaire avec l'Allemagne. Cette dernière connaît cette année une crise grave et personne ne sait ce qu'il en résultera. Ce n'est pas le moment de changer nos habitudes et nos traités, non plus que leurs modalités d'application. D'autre part, l'Union de l'Europe Occidentale est le seul organisme qui

Mr. Patijn (continued)

Six and Great Britain together in a closed Assembly.

We have recently had the breakdown of the free trade area negotiations. This is, therefore, not the moment to do away with the instrument of co-operation between the European Continent and England. The timing is wrong. This is not the moment to make drastic proposals. The only thing we can speak of, and which it may be wise to speak of, is the streamlining of some of our activities.

If we look closely at Mr. Wigny's idea we see that two important functions would be lost which to-day have a political meaning. The first is the function of the Consultative Assembly of the Council of Europe as a political forum. This is the only place where the whole of Western Europe finds a common forum in which it can demonstrate its unity on matters like Berlin. In the Wigny Plan that would be reserved to N.A.T.O. and not to a European body. The second function which would be lost is that Western European Union would no longer be a parliamentary assembly on matters of defence.

Let us now try to do some thinking of our own. If we want to streamline Western European Union in matters of defence and want to make it more valuable and better than it is now, it is not because we are not satisfied with the Defence Committee, with the work of the Assembly, or its Representatives, with Mr. Fens and Mr. Mulley. We have every reason to be satisfied with them. If we want to go ahead we must ask whether it is not time to get representatives of other countries to attend our meetings when their interests are being discussed. I refer not only to the Americans, who are everywhere in responsibility. There is every reason to ask American observers into discussions of this kind. When I think of the discussion yesterday by General Valluy I regret that no representatives of Denmark were present. When we remember what was said in the discussion we realise that the Scandinavians should have had a chance in that closed meeting to discuss the matter with General Valluy.

On one point I can be very brief, and that is the cultural and social work of W.E.U. and the proposal to transfer part of those activities to the Council of Europe, because Mr. Kopf and Mr. Montini will speak on the matter. I can only say that the reason for this proposal is not a kind of interference of Ministers from outside with the competence of the Assembly. It is that out of the work itself has come the need of contact with other countries. In some respects the work has outgrown the context of the Seven.

It has been pointed out in one of our Committees that we have every reason to expect good cultural and social co-operation in the Seven, but sometimes there is reason for a closer contact between, say, Hamburg and Copenhagen than between Scotland and Southern Italy. We have not Copenhagen here. There is, therefore, good reason to look into this proposal, which is a matter for later discussion. In the course of the debate we shall have to decide on the procedure of this transfer. It will be proposed that a Committee have a discussion with the Council of Ministers to discuss the implications of such a transfer. It means that we shall be asked not to take final decisions now, but to have a conference of that kind first.

I come back to my Report. I have made proposals which have not all been taken over by the Presidential Committee. Representatives can read them in the document, so I will not explain them now. What has come out of the Presidential Committee and the matter on which action has been taken, is a draft Recommendation and a draft Resolution.

The elements of the draft Recommendation are the following: first that the Assembly regrets the timing of the Wigny proposals and the lack of appreciation of the rôle of Western European Union as the link between the six countries and Great Britain. Then we underline the importance of the Western European Union Assembly in matters of defence. I am giving the main points. Again, we ask — an old issue repeated — for a link between the Council of Europe and the O.E.E.C. We make it clear that we want to be consulted in matters of rationalisation and not to be taken by surprise, as has been the case in the past few months. Then there is a small draft Resolution in which it is proposed that the Assembly decide that the Committee on Defence Questions and Armaments may invite observers

M. Patijn (suite)

unisse étroitement la Communauté des Six et la Grande-Bretagne.

Nous avons pu constater récemment l'échec des négociations sur la Zone de libre-échange. Ce n'est donc pas le moment de renoncer au seul instrument de coopération qui existe entre l'Europe continentale et la Grande-Bretagne. L'heure est mal choisie. L'heure n'est pas aux changements révolutionnaires. La seule chose dont nous puissions parler et dont il serait même sage de parler, c'est la rationalisation de certaines de nos activités.

Si l'on étudie de près l'idée de M. Wigny, on voit qu'elle entraînerait la disparition de deux importantes fonctions qui ont, aujourd'hui, une signification politique. La première est celle de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe en tant que tribune politique. Or, c'est la seule enceinte où l'ensemble de l'Europe occidentale trouve une tribune où elle puisse faire la preuve de son unité devant certains problèmes, comme celui de Berlin. Dans le plan Wigny, cette fonction serait réservée à l'O.T.A.N. et non pas à un organisme européen. La seconde fonction qui disparaîtrait serait celle de l'Union de l'Europe Occidentale en tant qu'assemblée parlementaire, compétente en matière de défense.

Essayons de réfléchir un peu par nous-mêmes. Si nous voulons rationaliser l'Union de l'Europe Occidentale en matière de défense, et donner à notre organisation plus d'importance et d'efficacité qu'elle n'en a eu jusqu'ici, ce n'est pas parce que nous sommes mécontents, soit de la Commission de Défense, soit du travail de l'Assemblée ou de celui de ses Représentants, soit de M. Fens ou de M. Mulley. Non, nous avons toutes raisons d'être satisfaits d'eux. Mais si nous voulons aller de l'avant, ne serait-il pas temps d'associer des Représentants d'autres pays à nos délibérations, lorsque leurs intérêts sont également en jeu ? Je ne pense pas seulement aux Américains auxquels incombent partout des responsabilités. Nous serions parfaitement justifiés de demander à des observateurs américains d'assister à des discussions de ce genre. Lorsque je songe à l'exposé fait hier par le général Valluy, je regrette qu'aucun Représentant danois n'ait été présent. Si l'on se souvient de ce qui a été dit au cours de cette discussion privée avec le général Valluy, on se rend compte que les Pays scandinaves auraient dû avoir la possibilité de faire entendre leurs vues.

Il est un point sur lequel je puis être bref puisque MM. Kopf et Montini vous en parleront tout à l'heure : il s'agit du travail culturel et social de l'U.E.O. et de la proposition de transférer une partie de ces activités au Conseil de l'Europe. Tout ce que je puis dire c'est qu'en faisant cette proposition, les Ministres n'ont pas voulu s'immiscer dans les attributions de l'Assemblée en la matière. La vérité est que ce travail a prouvé la nécessité d'établir des contacts avec les autres pays, car il a, à certains égards, débordé le cadre des Sept.

On a souligné, dans l'une de nos Commissions, que nous avons tout lieu d'espérer une coopération culturelle et sociale efficace au sein des Sept, mais un contact plus étroit entre, par exemple, Hambourg et Copenhague, peut parfois être plus nécessaire qu'entre l'Ecosse et l'Italie du Sud. Copenhague n'est pas représentée ici. Il y a par conséquent de bonnes raisons pour étudier cette proposition, qui pourra donner lieu à une discussion ultérieure. Au cours des débats, nous aurons à discuter des modalités de ce transfert. Il sera proposé que la Commission des Affaires Générales étudie avec le Conseil des Ministres les conséquences d'une telle réforme. En d'autres termes, nous serons priés, non de statuer définitivement en la matière, mais de réunir une conférence de ce genre.

Je reviens à mon rapport. J'ai fait des propositions qui n'ont pas toutes été retenues par le Comité des Présidents. Les Représentants en trouveront le texte dans le document ; je ne leur donnerai donc pas ici d'explications à leur sujet. Les travaux du Comité des Présidents ont abouti à un projet de recommandation et à un projet de résolution.

Les éléments du projet de recommandation sont les suivants : tout d'abord, l'Assemblée regrette que les propositions Wigny aient été présentées à un moment peu favorable et ne tiennent pas suffisamment compte du rôle de l'Union de l'Europe Occidentale en tant que trait d'union entre les Six et la Grande-Bretagne. Nous soulignons ensuite l'importance de la contribution apportée par l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale en matière de défense. Je ne vous donne que les points essentiels. Nous demandons encore — une fois de plus — une liaison entre le Conseil de l'Europe et l'O.E.C.E. Nous faisons clairement savoir que nous voulons être consultés sur les questions de rationalisation et ne pas être placés devant un fait accompli, comme cela a été le cas au cours des mois passés. Il y a ensuite un

Mr. Patijn (continued)

from other member States of N.A.T.O. After what I have said about the United States, Denmark and the Scandinavian countries, I think our own experience proves that there is something to be said for such a possibility. The question of what countries it would be useful to invite and at what times can be left in the hands of the Defence Committee. These Recommendations reflect the opinions of all the Committees. I believe they are non-controversial. They will be our first reaction to the Wigny initiative; not our last word, but our first reaction.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kirk to explain the views of the General Affairs Committee on the rationalisation of European institutions.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — I hope that, first, the Assembly will forgive me if I speak from my place and not from the rostrum; and, secondly if, after I have presented this Opinion, I may be allowed to remove the garb of Rapporteur and to say a few purely personal words about the problem which confronts us.

The General Affairs Committee, at its meeting in Paris about three weeks ago, had before it the Report which Mr. Patijn has just introduced and which was of immense value to that Committee in coming to a conclusion on these very difficult problems. The Committee adopted a slightly different attitude from that of Mr. Patijn, although I do not think there was any very decided difference of view. It therefore asked me to prepare the draft Opinion which you will find in Document 130 on pages 17 to 19. My task has been greatly simplified by the fact that we have already had before us the Report by Mr. Michaud on the political operations of Western European Union, which he will presumably be presenting to the Assembly shortly and which makes the position of the General Affairs Committee absolutely plain.

We have also had Reports from Mr. Montini and Mr. Kopf on social and cultural questions which also express the opinions of the General Affairs Committee. The draft Opinion which I

am presenting, and which was presented originally to the Presidential Committee, is designed to deal with all those other matters, some raised in Mr. Wigny's proposals and some raised from outside, and which are not covered by Documents 127, 121 or 122, or in the Resolutions and Recommendations that Mr. Patijn has just presented.

The General Affairs Committee thought it right to lay down certain general principles about the proposed transfer of social and cultural functions to the Council of Europe. I think I would not be misinterpreting the opinions of the Committee if I said it had very grave reservations about the proposed transfer. Though we felt that we had to accept the decision which had been taken, we wished to attach certain considerations to ensure that what had happened should not go beyond recall. We said, for instance, that the Council of Ministers should lay down at the beginning a period for which this transfer should take place in the first instance.

We ourselves did not suggest any time. We had some discussion in the Committee, some members of which were in favour of three years, others of five and some of ten years, as the period which would be suitable. All were agreed that Western European Union should decide upon a fixed period during which to transfer the functions, and that at the end of that period the Council of Europe would not continue to exercise those functions without a definite, positive step on the part of the Ministers and Western European Union. This procedure is known in my Parliament as the affirmative Resolution procedure. If the transfer takes place, at the end of the period it will need a further positive action by Western European Union before the transfer may continue.

We felt, too, and, I think, very strongly, that during the period of temporary transfer we should require from the Council of Europe a series of reports to show us what it was doing with those functions, so that we and they could discuss them. This suggestion was not designed to show suspicion of the Council of Europe — of which we are all members, anyhow — but simply to keep track of the way in which that transfer was being handled during that time.

M. Patijn (suite)

petit projet de résolution proposant que l'Assemblée décide que la Commission des Questions de Défense et des Armements puisse inviter des observateurs des Etats membres de l'O.T.A.N. qui ne sont pas membres de l'U.E.O. Après ce que je viens de dire au sujet des Etats-Unis, du Danemark et des Pays scandinaves, je crois que notre expérience personnelle prouve que bien des arguments militent en faveur de cette possibilité. On pourrait confier à la Commission de Défense le soin de décider quels pays il conviendrait d'inviter et le moment le plus favorable pour le faire. Je ne pense pas que ceci prête à controverse. Ce sera là notre première réaction aux propositions de M. Wigny ; je dis bien notre première réaction, mais non pas notre dernier mot.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Kirk, pour présenter l'avis de la Commission des Affaires Générales sur la rationalisation des institutions européennes.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'espère que l'Assemblée voudra bien, tout d'abord, me pardonner si je m'adresse à elle de ma place et non de la tribune, et si, après avoir présenté cet avis, j'abandonne mon rôle de rapporteur pour dire quelques mots à titre purement personnel au sujet du problème devant lequel nous nous trouvons.

Lors de sa réunion à Paris, il y a environ trois semaines, la Commission des Affaires Générales était saisie du rapport que M. Patijn vient de nous présenter. Ce rapport a considérablement aidé la Commission à prendre position sur des questions très difficiles. La Commission a adopté une attitude légèrement différente de celle de M. Patijn, mais je ne crois pas qu'il y ait eu réellement divergence de vues. La Commission m'a demandé en conséquence de préparer le projet d'avis que vous trouverez dans le Document 130, pages 19 à 21. Ma tâche a été grandement simplifiée du fait que nous avons déjà eu entre les mains le rapport de M. Michaud sur les activités politiques de l'Union de l'Europe Occidentale, rapport qu'il présentera sans doute bientôt à l'Assemblée et qui définit clairement la position de la Commission des Affaires Générales.

Nous avons eu en outre les rapports de MM. Montini et Kopf qui nous ont fait connaître également les vues de la Commission des Affaires Générales au sujet des activités de l'U.E.O. en

matière culturelle et sociale. Le projet d'avis dont je vous entretiens et qui fut soumis à l'origine au Comité des Présidents, se propose d'examiner les questions, soulevées ou non par les propositions de M. Wigny, qui ne sont pas couvertes par les Documents 127, 121 ou 122, ni par les résolutions et les recommandations que M. Patijn vient de nous présenter.

La Commission des Affaires Générales a jugé opportun de fixer certains principes généraux pour le transfert des attributions sociales et culturelles de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe. Je ne pense pas trahir l'opinion de la Commission en disant que cette dernière a fait les plus sérieuses réserves au sujet de ce transfert. Tout en estimant qu'il nous fallait accepter la décision prise, nous avons voulu néanmoins ajouter quelques commentaires afin de nous assurer que ce qui avait été fait n'était pas irrévocable. Nous avons dit, par exemple, que le Conseil de l'Europe devrait fixer au départ une période déterminée pendant laquelle ce transfert serait opéré à titre temporaire.

Nous n'avons pas, quant à nous, suggéré de période précise. Nous en avons discuté en Commission ; certains de ses membres étaient partisans de trois ans, d'autres de cinq ans et certains même de dix ans. Tous étaient d'accord pour que l'Union de l'Europe Occidentale fixât un laps de temps précis pour le transfert de ces attributions et pour que, ce délai une fois écoulé, le Conseil de l'Europe ne continuât pas à exercer ces fonctions avant que la décision expresse en ait été prise par les Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale. Au parlement britannique, cette procédure est connue sous le nom de « affirmative Resolution procedure ». Si ce transfert a lieu, l'Union de l'Europe Occidentale devra, à la fin de la période prescrite, prendre de nouvelles dispositions pour que ce transfert puisse se poursuivre.

Nous avons estimé — et notre opinion sur ce point est, je crois, très ferme — que pendant cette période transitoire, il conviendrait de demander au Conseil de l'Europe de nous soumettre un certain nombre de rapports sur la façon dont il s'acquitte de ces tâches, afin que nous puissions en discuter avec lui. Nous n'entendons pas par là faire preuve de méfiance à l'égard du Conseil de l'Europe, dont nous sommes d'ailleurs tous membres, mais seulement à nous renseigner sur la manière dont le transfert se poursuit pendant cette période.

Mr. Kirk (continued)

We had also to consider in the General Affairs Committee whether, in view of the transfer, the Committee would have any work left to it, because the great bulk of that work has been in the social and cultural fields. We felt that there was the political function of Western European Union to which Mr. Patijn has just referred, in the form of the link between the community of the Six and my own country. We felt that this link was so valuable and precious that it would be necessary for the General Affairs Committee to continue its work on the non-military political activities of Western European Union, and in particular, as a symbol of that link between the Europe of the Six and Great Britain.

Such were the first considerations with which we approached the transfer of the social and cultural functions. We then had to consider the six proposals made by Mr. Patijn to the Presidential Committee which are contained on pages 9 to 12 of the Report he has just presented. Representatives will see that I have summarised our views on those six proposals, so I shall not go into detail on the various considerations we have to consider with regard to them, except to say a word about observers from countries outside Western European Union. This is also the subject of the opinion of Mr. Kliesing, from the Committee on Defence Questions and Armaments.

We recognise at once that this question of observers raises difficulties. There appear to be three types of observer known to European assemblies: those who just observe, those who observe and speak, and those who observe, speak and vote. We had to decide which of those three types it was that we, as the General Affairs Committee, supported. We felt that the other nations of N.A.T.O. were hardly likely to come to our discussions if they were only to be of the first type, if they were to be dumb and not blind, so to speak; and that we would be in some difficulty if they were allowed to be of the third type, namely, if they could come to the Assembly with full rights to vote as well as to speak.

The Committee unanimously agreed that if such observers were allowed they would be en-

titled to give their views — in committee rather than in the Assembly — but that they would not be entitled to any vote. It did occur to some of us in this discussion that here was an example of rationalisation that Mr. Wigny had apparently overlooked, but which might be more useful than some other proposals. It would be an approach between NATO parliamentarians in Western European Union on a purely functional basis which we could test out by seeing whether it worked or not. I feel that that proposal may well turn out to be the most useful which has arisen out of the discussion of the Belgian Government's proposals.

Representatives will see at the bottom of pages 18-19 of the Report that there is a passage, accepted by the Committee, to which I attach great importance. The Committee would not attempt to disguise the fact that it has been very gravely disturbed at the way in which these proposals have been made and that it wishes to ensure that what has happened over the general principle of Mr. Wigny's proposal — over the decision in principle to transfer the social and cultural functions — shall not occur in future while the practical details are being worked out.

We feel strongly that, as an Assembly, we should have been consulted before this decision was taken and that, as an Assembly, we must be consulted before any practical decision is taken. Indeed, we should be taken into the confidence of the Ministers and, as Mr. Patijn has said, there should be a joint meeting between the Committee and the Council of Ministers in the near future to discover what is in the Ministers' minds.

I would call attention to the last two paragraphs which say, first:

“The Assembly and its Committees should be kept fully informed of the details of the proposals made and should be given full opportunity of expressing its views on them before any decisions are taken.”

Secondly:

“The Committee requests that the Secretary General (Clerk) of the Assembly take part in this work in an advisory capacity”

on the Special Committee on the rationalisation of European institutions.

M. Kirk (suite)

La Commission des Affaires Générales a dû également étudier la question de savoir si, par suite du transfert, il lui serait laissé quelque chose à faire, la majeure partie de ces activités ressortissant aux domaines social et culturel. Nous avons estimé que l'Union de l'Europe Occidentale avait un rôle à jouer sur le plan politique — rôle auquel M. Patijn vient de faire allusion — celui de trait d'union entre la Commission des Six et mon propre pays. Ce rôle nous a paru si précieux que nous avons jugé indispensable que la Commission des Affaires Générales poursuive son travail sur les activités politiques, non militaires, de l'Union de l'Europe Occidentale et demeure en particulier le symbole de ce lien entre l'Europe des Six et la Grande-Bretagne.

Telles sont les premières considérations qui nous ont guidés lorsque nous nous sommes penchés sur le problème du transfert des fonctions sociales et culturelles. Nous avons eu ensuite à étudier les six propositions soumises par M. Patijn au Comité des Présidents et qui figurent aux pages 10 à 13 du rapport qu'il vient de nous présenter. Les Représentants verront que j'ai résumé ce que nous pensions de ces six propositions. Je n'entrerai donc pas ici dans le détail de ces considérations si ce n'est pour dire un mot au sujet des observateurs des pays n'appartenant pas à l'Union de l'Europe Occidentale. C'est également le sujet de l'avis soumis par M. Kliezing au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

On voit tout de suite que cette question des observateurs soulève des difficultés. Il semble que les assemblées européennes connaissent trois types d'observateurs : ceux qui se contentent d'observer, ceux qui observent et prennent la parole, et enfin ceux qui observent, prennent la parole et votent. A la Commission des Affaires Générales, il nous a fallu choisir entre ces trois catégories. Il nous a semblé très improbable que les autres pays de l'O.T.A.N. nous envoient des observateurs, si ces derniers devaient être choisis dans la première catégorie, c'est-à-dire, en somme, s'ils étaient appelés à être muets sinon aveugles ; nous avons estimé également que nous irions au devant de certaines difficultés si nous leur permettions d'appartenir à la troisième catégorie, c'est-à-dire s'ils venaient assister aux débats de l'Assemblée en ayant non seulement le droit de parler mais encore celui de voter.

La Commission a été unanime à considérer que si l'on permettait à ces observateurs de venir, il

fallait leur donner la possibilité de se faire entendre — en Commission plutôt qu'à l'Assemblée — mais non les autoriser à prendre part aux votes. Certains d'entre nous ont vu là un exemple de rationalisation ayant apparemment échappé à M. Wigny, mais qui pouvait finalement se révéler d'une plus grande utilité que certaines autres propositions. Ce serait une prise de contact entre les parlementaires de l'O.T.A.N. dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale, sur une base purement fonctionnelle, que nous pourrions ainsi mettre à l'épreuve. Je crois que cette proposition pourrait bien être, en fin de compte, le résultat le plus intéressant de l'examen des propositions du gouvernement belge.

Je voudrais appeler l'attention des Représentants sur un passage figurant au bas des pages 18 et 19 du rapport, qui a été approuvé par la Commission, et auquel j'attache une grande importance. La Commission ne dissimule pas qu'elle a été extrêmement surprise de la façon dont ces propositions ont été faites et qu'elle désire s'assurer que ce qui est arrivé au sujet du principe général énoncé dans la proposition de M. Wigny — à savoir la décision de transférer éventuellement les fonctions sociales et culturelles — ne se reproduira pas à l'avenir tant que les détails pratiques seront encore à l'étude.

Nous sommes convaincus qu'en tant qu'Assemblée, nous aurions dû être consultés avant que cette décision ne fût prise et que nous devrions l'être automatiquement avant toute décision d'ordre pratique. En fait, les Ministres devraient nous faire part de leurs projets et, comme l'a dit M. Patijn, la Commission et le Conseil des Ministres devraient tenir une réunion commune dans un proche avenir afin que nous puissions connaître les intentions des Ministres.

Je voudrais appeler votre attention sur les deux derniers paragraphes. En premier lieu :

« ... l'Assemblée et ses Commissions doivent être entièrement informées du détail des propositions faites et qu'il leur soit donné l'occasion d'exprimer leur point de vue à ce sujet avant toute décision. »

et en second lieu :

« La Commission demande que le Secrétaire général (Greffier) de l'Assemblée prenne part à ces travaux à titre consultatif »

au sujet du Comité spécial chargé de la rationalisation des institutions européennes.

Mr. Kirk (continued)

I hope I may now be permitted to make one or two personal remarks of a more stringent nature on the situation. I am deeply puzzled to know whether, in fact, any decision has been taken at all. I know all our proceedings are being conducted on the basis that a decision has been taken, and this certainly appeared to be the opinion of Mr. Wigny when he spoke in this Assembly last Monday. Perhaps I may be permitted to remark that he did not seem to be absolutely clear who had taken this decision. This is what Mr. Wigny said:

“ It is not the Council of Europe that has adopted them,”

this refers to concrete decisions,

“but the Foreign Ministers, meeting in Strasbourg. It is the Ministers who have said they will submit them to the bodies concerned, and it is the Council of Ministers of W.E.U. which has taken a decision that directly concerns you here, namely the transfer of your activities in the cultural and social fields.”

That appears to be a reasonable conclusion, that Ministers, meeting in an individual capacity in Strasbourg, decided on this transfer, and that the Council of Ministers of Western European Union “have taken a decision which concerns us”. That is a rough translation. It says “ has taken a decision”. If one examines the excellent speech of Mr. Luns made earlier that afternoon, which I have before me, it appears that no decision has been taken. He said:

“The Seven must be left free to adopt new projects, either by direct agreement with each other or by means of partial agreements within the framework of the Council of Europe... your debates will no doubt provide the Council with a number of useful views on the question.”

I read that to mean that no final decision has been taken and that the views of this Assembly will be taken into account by the Ministers before they reach a final decision.

I have very great doubts myself, though I am not a lawyer, whether a decision taken by seven Foreign Ministers who happened to find themselves in the same place for the meeting of another organisation, can be binding on us, if it has

not been taken formally by the Council of Ministers. This may seem to be splitting hairs, but I have always felt that if one stands too much on one's dignity one may be left with very little else to stand on at the end of the day. Nevertheless, it is a matter of importance to us to know exactly what the decision is that we are faced with, whether we agree with that decision or oppose it; and there can be two views on that. We would welcome clarification between the General Affairs Committee and the Council of Ministers on what this decision in principle was.

Without going too much into the details of the benefits or otherwise of the merger which Mr. Patijn has very rightly outlined before us, perhaps I could say that I am wholeheartedly in favour of rationalisation. I feel that the diffusion of our work among so many different Assemblies is one of the main causes of the frustration and irritation that we all feel. It seems a pity that rationalisation should start by removing from this Assembly the one thing it does better than anything else: work on the old social and cultural matters which were originally set up by the Brussels Treaty.

I do not want to reflect on the achievements of the Council of Europe in this matter; they have been very great, but they are nothing compared with the achievements of Western European Union. I have a terrible feeling that when the time comes, the great work which has been carried on by a small staff in London will be swallowed up in the work of the Council of Europe and that we will not necessarily see any benefit from it. It is for that reason that that part of the Opinion insists that it shall be temporary.

The word “temporary” always worries me, because it always seems that in politics the word “temporary” means “permanent”.

I recall that in 1916 — although I was not born at the time — the then Chancellor of the Exchequer, the Minister of Finance in the British Government, introduced a tax on entertainments which he assured the House at great and eloquent length would be for the duration of the war. It has to be admitted that he did not say which war. The tax is still in full operation in my country. Though it has been whittled away a bit it shows no signs of being permanently abolished. This may be just as temporary as that in its duration.

M. Kirk (suite)

Qu'il me soit permis maintenant de faire, à titre personnel, quelques remarques un peu plus sévères sur la situation. Je suis très inquiet de savoir si une décision a été réellement prise. Nos débats n'ont de raison d'être que parce que nous supposons qu'une décision a été prise ; tel semblait être également l'avis de M. Wigny lorsqu'il s'est adressé à l'Assemblée lundi dernier. Mais sans doute me sera-t-il permis de faire remarquer qu'il ne semblait pas savoir au juste qui avait pris la décision. Voici ce que dit M. Wigny :

« Ce n'est pas le Conseil de l'Europe qui les a prises, »

ceci se réfère aux décisions concrètes,

« ce sont les Ministres des Affaires étrangères réunis à Strasbourg, qui, comme tels, ont dit qu'ils les soumettraient aux organisations intéressées et c'est le Conseil des Ministres de l'U.E.O. qui a pris une décision vous concernant, à savoir le transfert des compétences culturelles et sociales. »

On peut raisonnablement en conclure, me semble-t-il, que les Ministres, réunis comme tels à Strasbourg, ont décidé de ce transfert et que le Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale « a pris une décision qui nous concerne », je dis bien « a pris une décision ». Or, si l'on examine l'excellent discours que M. Luns a prononcé en début d'après-midi et que j'ai sous les yeux, il semble qu'aucune décision n'ait été prise ; il ajoute :

« La possibilité d'entamer de nouveaux projets parmi les Sept soit par des accords passés dans le cadre du Conseil de l'Europe, soit directement, doit être maintenue entière. Sans doute le Conseil de l'Europe tirera-t-il un bénéfice des opinions qui se feront jour au cours de vos débats sur cette question. »

Je vous lis ce texte, afin que vous sachiez qu'aucune décision définitive n'a été prise et que les Ministres tiendront compte des vues de l'Assemblée avant de la prendre.

Bien que je ne sois pas juriste moi-même, je doute fort, pour ma part, que nous puissions être liés par une décision prise par sept Ministres des Affaires étrangères réunis à l'occasion de la session d'une autre organisation, si cette décision n'a

pas été prise officiellement par le Conseil des Ministres. Je vous parais peut-être couper les cheveux en quatre mais j'ai toujours pensé qu'à trop vouloir se retrancher derrière sa dignité, on risque fort de se retrouver en fin de compte seul à seul avec elle. Néanmoins, que nous approuvions ou non cette décision — et l'une ou l'autre solution se défend — il importe pour le moins que nous sachions en quoi elle consiste exactement. Nous serions très heureux que la Commission des Affaires Générales et le Conseil des Ministres veuillent bien s'entendre sur le sens à donner à cette décision.

Sans vouloir m'étendre sur les avantages ou les inconvénients de la fusion dont M. Patijn nous a fort justement donné un aperçu, je voudrais néanmoins dire que je suis un fervent partisan de la rationalisation. J'estime que la dispersion de nos activités entre tant d'assemblées différentes est l'une des causes principales de la déception et de l'irritation que nous ressentons tous. Il semble regrettable que, pour réaliser cette rationalisation on commence d'abord par retirer de la compétence de cette Assemblée le travail qu'elle fait incontestablement mieux que quiconque : je veux parler de son travail dans les questions sociales et culturelles qui avaient été fixées à l'origine par le Traité de Bruxelles.

Je n'ai pas l'intention de critiquer les réalisations du Conseil de l'Europe en la matière ; elles sont considérables mais ne sauraient se comparer à celles de l'Union de l'Europe Occidentale. J'ai terriblement peur qu'à un moment donné, le travail considérable qui a été fait à Londres par un personnel restreint ne se trouve englouti dans le travail du Conseil de l'Europe, et cela peut-être en pure perte pour nous. C'est pourquoi cette partie de l'avis insiste pour que cette mesure soit temporaire.

Le mot « temporaire » m'inquiète toujours car il semble bien qu'en politique, le mot « temporaire » signifie « permanent ».

Je me souviens — bien que je ne fusse pas encore né à l'époque — qu'en 1916 le Chancelier de l'Echiquier d'alors, c'est-à-dire le Ministre des Finances du gouvernement britannique, avait créé une taxe sur les spectacles qui — il en donna l'assurance à la Chambre de façon fort éloquente — ne devait durer qu'autant que durerait la guerre. Or, cette taxe subsiste encore de nos jours et bien qu'elle ait été quelque peu diminuée, rien ne laisse prévoir sa disparition. Il ne faudrait pas qu'ici aussi, notre conception du « temporaire » aboutisse aux mêmes résultats.

Mr. Kirk (continued)

Another thing I would mention in support of Mr. Patijn is the question of timing. Is this really the moment, in the middle of what I regard as the greatest crisis we have seen since the Korean War, to start tinkering with these organisations which we have so laboriously and with such difficulty built up over the last ten years? If it were a question of a general reform in which this particular change would be made, nobody would be more enthusiastic than myself. It is not. This is really the only thing that is being done. If other things were being done, if I could be assured that the connection between the Council of Europe and the O.E.E.C. was to be closer in the future than in the past, well and good. I would not oppose it. This seems to be the one thing that it is doing, the one thing, which is the easiest and not necessarily the best thing. I shall have to hear quite a lot more to persuade me that it is the best thing to do.

However, I have abused shockingly the rules of order, your courtesy, Mr. President, the courtesy of the Assembly, and everything else. I will, therefore, end as quickly as possible merely by saying that my duty was to introduce this Opinion. I hope the Assembly will forgive the personal views which I have felt it right to tack on at the end.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Fens to explain the views of the Committee on Defence Questions and Armaments on the rationalisation of European institutions.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I did not come prepared to speak on my compatriot, Mr. Patijn's Report and on the Wigny Plan. I would have preferred our Rapporteur, Mr. Kliesing, to be present. Since, however, he is unable to be here, I will, at your request, speak in his place.

I know the Committee on Defence Questions and Armaments is for the most part in agreement with Mr. Kirk's remarks, when he spoke on behalf of the General Affairs Committee. In my view there is very little disagreement in the reports of these two Committees. There are, of course, differences in detail, but in essentials the two Committees are in agreement.

Having said this, I think it would be useful to let you have my personal views. To my way of thinking, the decision on what attitude to adopt

towards the Recommendations before us is a personal one. I myself have no objection to the draft Recommendation or the draft Resolution.

When we studied Mr. Patijn's first Report, we were faced with a veritable volume of recommendations and resolutions. Fortunately the number has now been reduced to two. Compared with the Report, the draft Recommendation and the draft Resolution seem to me so innocuous that I have no objection to voting for them.

The Report itself, however, is not, to my way of thinking, so innocuous. If I may be allowed to follow the same procedure as that adopted by Mr. Kirk, I would like to begin by inviting the Assembly to consider "some practical conclusions". Under this heading, the Rapporteur summarises a number of proposals, most of which, I am glad to see, do not reappear in the draft Recommendation and the draft Resolution. I think, however, it would be useful to comment on them briefly.

The first proposal, which deals with the composition of the WEU Assembly, states:

"In view of the fact that the principal rôle of the Assembly lies in the field of defence, but that in 1958 only seven members of the Assembly who were not members of the Defence Committee spoke in the debates on the state of European security, in the opinion of your Rapporteur it could be of value if other delegations were to adopt the measure now put into practice by the Delegation of the German Federal Republic, so that part of each delegation to the WEU Assembly should be drawn from the Defence and Armed Forces Committees, or equivalent party committees, of our national parliaments."

This is, of course, acceptable in principle, but how do we put it into practice when there are small as well as large delegations in this Assembly? If small countries, such as Luxembourg, Belgium and the Netherlands, had to indulge in the luxury of selecting their delegations, which are also delegations to the Council of Europe, in such a way as to include a fair proportion of military experts — for the kind of questions dealt with here makes this necessary as one military expert alone would not be much use since he would be on his own — then it seems to

M. Kirk (suite)

Il est un autre point sur lequel je suis d'accord avec M. Patijn : celui de l'époque choisie pour un tel projet. Est-ce vraiment le moment, alors que nous traversons la crise la plus grave que nous ayons connue depuis la guerre de Corée, de commencer à jongler avec des organisations que nous avons eu tant de peine à mettre sur pied au cours des dix dernières années ? S'il s'agissait d'un changement particulier dans le cadre d'une réforme générale, personne ne serait plus enthousiaste que moi. Ce n'est pas le cas. Il s'agit d'un projet isolé. Si d'autres réformes étaient envisagées, si je pouvais avoir l'assurance que les contacts entre le Conseil de l'Europe et l'O.E.C.E. seront plus étroits à l'avenir, je ne m'y opposerais pas. Mais il semble qu'il s'agisse d'un projet isolé, le plus facile peut-être mais non pas forcément le meilleur. Il m'en faudra bien davantage encore pour me convaincre que c'est vraiment la meilleure chose à faire.

Mais je n'ai que trop abusé du Règlement, de votre courtoisie, Monsieur le Président, et de celle de l'Assemblée. Aussi, vais-je terminer aussi rapidement que possible, en disant simplement que j'avais pour tâche de présenter cet avis. J'espère que l'Assemblée voudra bien me pardonner les vues personnelles que j'ai cru devoir y ajouter.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Fens, pour présenter l'avis de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur la rationalisation des institutions européennes.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, à vrai dire je ne suis pas préparé à prendre la parole au sujet du rapport de mon compatriote M. Patijn et du plan Wigny. J'aurais voulu que notre rapporteur, M. Kliesing, soit présent, mais, comme il n'est pas libre, j'assumerai sa tâche, à votre demande.

Je sais que la Commission des Questions de Défense et des Armements se rallie en majeure partie aux paroles de M. Kirk, qui a exposé l'opinion de la Commission des Affaires Générales. Il n'y a pas beaucoup de différence entre les rapports de ces deux Commissions. Si différence il y a, elle ne porte que sur des nuances, mais, quant à l'essentiel, les deux Commissions sont parfaitement d'accord.

Ceci dit, je crois utile de vous faire part de mon opinion personnelle. J'estime, quant à moi, que toute prise de position à l'égard des recom-

mandations qui nous sont soumises est une affaire personnelle. Je n'ai aucune objection à formuler, ni contre le projet de recommandation, ni contre le projet de résolution.

En étudiant le premier rapport de M. Patijn, il nous a fallu assimiler un véritable volume de recommandations et de résolutions. Heureusement, cette fois-ci leur nombre a été réduit à deux. Etant donné le texte du rapport, le projet de recommandation et le projet de résolution me paraissent si inoffensifs, que je ne vois aucun inconvénient à les voter.

Quant au texte du rapport, je le trouve moins innocent. Adoptant la même procédure que M. Kirk, je voudrais tout d'abord attirer l'attention de l'Assemblée sur « quelques conclusions pratiques ». Sous ce titre, le rapporteur énumère une série de propositions, dont la plupart ne se retrouvent, — et c'est heureux, — ni dans le projet de recommandation, ni dans le projet de résolution. Toutefois, il me paraît utile d'en toucher un mot ici.

Dans la première proposition, qui traite de la composition de l'Assemblée de l'U.E.O., nous lisons textuellement :

« Etant donné que le rôle principal de l'Assemblée s'exerce dans le domaine de la défense, mais qu'en 1958, sept membres de l'Assemblée seulement qui n'étaient pas membres de la Commission de Défense ont pris la parole dans les débats sur l'état de la sécurité européenne, il pourrait y avoir intérêt, de l'avis de votre rapporteur, à ce que d'autres délégations adoptent la procédure appliquée par la délégation de la République Fédérale d'Allemagne, consistant à choisir une partie de chaque délégation à l'Assemblée de l'U.E.O. parmi les membres des commissions de défense nationale ou des forces armées de leurs Assemblées nationales. »

En principe, cette proposition est parfaitement acceptable, mais comment la mettra-t-on en pratique, alors qu'à côté des grandes délégations, notre Assemblée compte des délégations restreintes ? Si des petits pays comme le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas étaient obligés de s'offrir le luxe de composer leurs délégations, qui les représentent également au Conseil de l'Europe, de façon à comprendre une proportion non négligeable d'experts militaires — étant donné les sujets que nous traitons ici, cela est nécessaire, car la présence d'un seul expert militaire ne suf-

Mr. Fens (continued)

me we would be faced with a very unpractical situation. Such a type of delegation would be difficult to justify in view of the functions it has to perform in the Council of Europe — and it sits in both Assemblies.

The second proposal, for your information, was rejected by the Committee on Defence Questions and Armaments. It was discussed once in Committee and was then unanimously turned down. It was felt that the questions with which the Committee was concerned were of such a kind that, if he really tried, every member could acquire a certain familiarity with them, and that it was not necessary to increase its membership.

In the third proposal, the Rapporteur deals with the NATO Parliamentarians' Conference. It will not come as a surprise to you, Mr. President, when I say that, as President of the NATO Parliamentarians' Conference, I devoted particular attention to those parts of the Report which deal with it. The Rapporteur said in his Report:

“Although the fact that the President of the Conference of NATO Parliamentarians is also a Vice-President of the WEU Assembly has prevented overlapping in defence matters in the past, there is a potential danger of overlapping in the future unless some identity of membership is established, in particular in respect of the Committees dealing with defence questions.”

That is, of course, true as regards the NATO Parliamentarians from the United Kingdom and the Continent who took part in the European Conference, but it does not apply to the Americans and Canadians, whom I cannot very well prevent from taking the floor. I cannot say to them: “We do not want you to speak on military problems with which we, the European NATO Parliamentarians, are already familiar because we have discussed them in the WEU Assembly.” That would certainly be going too far. I believe, in fact, it will be very difficult to prevent overlapping by the NATO Parliamentarians' Conference.

In the sixth proposal the Rapporteur begins by saying:

“This decision is in the first instance one for the Council. If the Council no longer communicate to us cultural and social chapters in their Annual Report, the Assembly's chief work in this field ceases.”

It goes without saying that if the Council of Ministers no longer submits reports to our Assembly we shall have no reports to study, nor anything to discuss in that connection, but I think this is false reasoning. The Rapporteur says: “If the Council no longer communicate to us the cultural and social chapters in their Annual Report, the Assembly's chief work in this field ceases.” But without amending the Treaty, can the Council just stop reporting to us on social and cultural questions? That is the crux of the problem. The Council must report because Article IX of the Treaty states:

“The Council of Western European Union shall make an annual report on its activities and in particular concerning the control of armaments to an Assembly composed of representatives of the Brussels Treaty Powers to the Consultative Assembly of the Council of Europe.”

It is an order. It is laid down in the Treaty. The Council cannot escape it.

But what are the activities of the Council? These activities do not consist only of “control of armaments”. In Article II of the Treaty we read:

“The High Contracting Parties will consult with the object of achieving the earliest possible application of recommendations of immediate practical interest, *relating to social matters*, adopted with their approval in the specialised agencies.”

and in Article III:

“The High Contracting Parties will make every effort in common to lead their peoples towards a better understanding of the principles which form the basis of their common civilisation and to promote *cultural exchanges* by conventions between themselves or by other means.”

M. Fens (suite)

fit pas puisqu'il reste isolé — nous nous trouverions, je pense, acculés à une situation peu pratique. En effet, la délégation ainsi composée serait moins qualifiée pour remplir sa mission auprès du Conseil de l'Europe, auquel elle est liée au même titre qu'à l'U.E.O.

Monsieur le Président, quant à la deuxième proposition, je vous informe que notre Commission des Questions de Défense et des Armements l'a rejetée. N'ayant été présentée qu'une seule fois, elle a été rejetée à l'unanimité. En effet, la Commission a estimé que les problèmes qu'elle examine ont un caractère tel que tout membre est à même, avec un maximum de dévouement, de se familiariser avec eux et qu'il est dès lors inutile d'élargir la Commission.

La troisième proposition traite de la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N. Monsieur le Président, vous ne serez pas étonné, lorsque je vous dis qu'en ma qualité de Président de la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N., j'ai lu avec une attention toute particulière les passages du rapport où il est question de cette Conférence. A ce propos, le rapporteur écrit notamment :

« Bien que le fait que le Président actuel de la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N. est en même temps Vice-Président de l'Assemblée de l'U.E.O. ait empêché des chevauchements en matière de défense dans le passé, il y aura danger de chevauchement à l'avenir, si une identité de composition n'est pas établie, particulièrement en ce qui concerne les Commissions chargées des questions de défense. »

L'observation est évidemment exacte pour autant qu'il s'agisse des parlementaires de l'O.T.A.N., délégués par le Royaume-Uni et les pays continentaux en vue de participer aux travaux de notre Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N. en Europe, mais elle ne peut s'appliquer aux représentants américains et canadiens, qu'il m'est difficile d'empêcher de prendre la parole. Il va de soi que je ne puis leur dire : « Nous ne voulons pas que vous parliez des problèmes militaires que nous, parlementaires européens de l'O.T.A.N., connaissons déjà pour les avoir examinés à l'Assemblée de l'U.E.O. » Ce serait évidemment abusif. Aussi, je crois qu'il sera difficile d'éviter les chevauchements à la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N.

La sixième proposition formulée par le rapporteur débute par ces mots :

« La décision, en l'espèce, appartient en premier lieu au Conseil. Si le Conseil cesse de nous communiquer les chapitres culturel et social de son rapport annuel, la tâche principale de l'Assemblée dans ce domaine prendra fin. »

Il est bien vrai que, si le Conseil des Ministres ne nous fait plus rapport sur ces questions, nous n'aurons plus de rapports à discuter, ni de considérations à émettre à leur propos. Mais, à mon sens, ce raisonnement est faux. Le rapporteur affirme, en effet, que : « Si le Conseil cesse de nous communiquer les chapitres culturel et social de son rapport annuel, la tâche principale de l'Assemblée dans ce domaine prendra fin. » Mais le Conseil a-t-il le droit, sans que le Traité soit modifié sur ce point, de renoncer à nous faire rapport sur les problèmes social et culturel ? Monsieur le Président, voilà le nœud du problème. Il est indiscutable que le Conseil doit nous communiquer ces éléments, car l'article IX du Traité stipule que :

« Le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale présentera à une assemblée composée des Représentants des Puissances du Traité de Bruxelles à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, un rapport annuel sur ces activités, notamment dans le domaine du contrôle des armements. »

Le Traité est formel. Il s'agit d'un ordre auquel le Conseil ne peut se soustraire.

Mais quelles sont les activités du Conseil ? Elles ne se limitent pas au « contrôle des armements ». En effet, aux termes de l'article II du Traité :

« Les Hautes Parties Contractantes se concerteront en vue d'appliquer le plus tôt possible les recommandations d'ordre social, émanant d'Institutions spécialisées, auxquelles Elles ont donné leur approbation au sein de ces Institutions et qui présentent un intérêt pratique immédiat. »

tandis que l'article III prévoit que :

« Les Hautes Parties Contractantes associeront leurs efforts pour amener leurs peuples à une compréhension plus approfondie des principes qui sont à la base de leur civilisation commune, et pour développer leurs échanges culturels, notamment par le moyen de conventions entre Elles. »

Mr. Fens (continued)

These two Articles state quite clearly the task of the Council in social and cultural matters.

How can anyone suppose that the Council can stop making reports without the Treaty first being amended? In other words, how can the Council fail to fulfil its obligations under the Treaty? That is quite impossible. In my view, therefore, the whole basis of the Rapporteur's reasoning is wrong.

I come now to Mr. Wigny's Report, on which I have quite a few things to say. In paragraphs 13 (b) and 16 (4) he deals *inter alia* with the NATO Parliamentarians' Conference, and arrives at the somewhat astonishing conclusion that there would not be much left over for the WEU Assembly to do.

I cannot deny that Mr. Wigny's verdict on our NATO Parliamentarians' Conference is very flattering. He says:

"The unofficial NATO Parliamentary Conference, which has proved its worth over a number of years, could henceforward be regularised. It would not at this stage be given a charter, as this could not be done without a protocol, but its procedure and practice would be brought into alignment with the rules applied by the Council of Europe and WEU Assemblies."

I would like to make it clear that I appreciate Mr. Wigny's interest in our NATO Conference, but I nevertheless contest his right to decide what should happen to a private club, for that is, in fact, what it is. It is just as if the mayor of a town decided what should happen to the town band without consulting the entertainments committee.

I am not speaking on behalf of the Standing Committee, but as a member of that Committee. I would nevertheless like to state that we cannot agree to decisions being taken about us by someone outside without our being consulted. Mr. Wigny thinks the members of the NATO Parliamentarians' Conference should from now on specialise in military and general political prob-

lems. It is a pity that those who drafted the Report were not more accurately informed as to how this Conference came into being. The object of the Conference was not to change the method of applying Article 5 of the North Atlantic Treaty, but Articles 2 and 3, which state that the Parties shall encourage social, cultural and economic co-operation between themselves. This is the main aim of the NATO Parliamentarians' Conference. It is certainly not exclusively concerned with military matters. We discuss them, of course, but that is not the point. The main aim of the NATO Parliamentarians' Conference is, however, to facilitate the application of Article 2 of the North Atlantic Treaty. If you say: "We will take away everything from the NATO Parliamentarians' Conference except military matters," the whole purpose of the Conference would be distorted. I assure you, Mr. President, that the Standing Committee of the NATO Parliamentarians' Conference would not find this suggestion at all attractive.

Mr. Wigny's dissertation ends on a rather humorous note when he states:

"With this distribution of work, the WEU Assembly would find itself with very little to do, but, as we have said above, it would be asked to fall in line with this arrangement only on a provisional and experimental basis."

Mr. Wigny has said: "The advantage of my plan is that nothing need be amended in the Treaties, all that is needed is the intelligent application of a self-denying ordinance." What it in fact amounts to is an invitation to us to efface ourselves completely, because he says: "With this distribution of work, the WEU Assembly would find itself with very little to do..." There would be nothing left over. So, to all intents and purposes we are being invited, without amending the Treaty in any way, to go off on holiday for the time being and stop talking in the WEU Assembly. To sugar the pill he adds: "... it would be asked to fall in line with this arrangement only on a provisional and experimental basis."

Mr. President, there is nothing so permanent as the temporary. Compliance with this request would mean temporary suicide on the part of the Assembly, but you may rest assured it would never come to life again.

M. Fens (suite)

Ces deux articles ne laissent aucun doute. Ils assignent au Conseil certaines tâches dans les domaines social et culturel.

Comment peut-on supposer que le Conseil puisse renoncer à faire rapport dans ces domaines, sans que le Traité soit modifié en conséquence, en d'autres termes, que le Conseil ne remplisse plus les obligations que lui impose le Traité ? Cela est impossible. C'est pourquoi j'estime que le raisonnement développé par le rapporteur est faussé à la base.

J'en viens maintenant au rapport de M. Wigny. Ce document appelle quelques observations. Aux points 13 (b) et 16 (4), le Ministre belge traite notamment de la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N. pour aboutir à la conclusion assez surprenante qu'il ne resterait à l'Assemblée de l'U.E.O. qu'une activité très réduite.

Il est indéniable que l'appréciation de M. Wigny sur la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N. est particulièrement flatteuse, puisqu'il dit que :

« La Conférence parlementaire officieuse de l'O.T.A.N., qui fonctionne depuis plusieurs années et qui a prouvé son utilité, pourrait être institutionnalisée. Il s'agit moins de lui donner, à ce stade, un statut légal qui requerrait la signature d'un protocole additionnel, que d'harmoniser les usages de la Conférence avec les règles juridiques appliquées aux assemblées du Conseil de l'Europe et de l'U.E.O. »

Je tiens à déclarer, sans équivoque, que, tout en appréciant beaucoup l'intérêt que M. Wigny porte à notre Conférence de l'O.T.A.N., je lui conteste le droit de décider du sort d'un club privé, car, au fond, c'est ce que nous sommes. En l'occurrence, il agit comme le bourgmestre d'un village qui déciderait du sort de la fanfare locale sans tenir aucun compte de l'avis de ses dirigeants.

Je ne parle pas ici au nom de la Commission permanente, mais, en ma qualité de membre de celle-ci, je voudrais tout de même dire que nous ne sommes pas du tout d'accord pour qu'on prenne ainsi une décision à notre sujet sans même nous consulter. M. Wigny estime que ces Messieurs de la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N. devraient dorénavant se spécialiser

dans les questions militaires et de politique générale. Dommage que les auteurs du rapport n'aient pas été au courant de la façon dont cette Conférence fut créée. L'intention n'était pas de modifier l'application de l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord, mais celle des articles 2 et 3, qui prévoient que les partenaires s'efforceront de collaborer dans les domaines social, culturel et économique. En somme, voilà quel est l'objectif essentiel de la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N. Sa compétence n'est aucunement limitée aux seuls problèmes militaires. Nous y discutons évidemment de ces problèmes, mais là n'est pas la question. En effet, la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N. vise essentiellement à faciliter l'application de l'article 2 du Traité de l'Atlantique Nord. Lorsqu'on nous dit : « Nous retirerons à la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N. toute compétence qui n'est pas exclusivement militaire », on dénature cette Conférence. Je vous assure, Monsieur le Président, que la Commission permanente de la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N. n'est nullement séduite par ce projet.

Monsieur le Président, l'exposé de M. Wigny se termine sur une note assez comique, lorsqu'il écrit :

« Enfin, dans cette répartition de l'exercice des compétences, l'Assemblée de l'U.E.O. n'aurait plus qu'une activité très réduite ; ceci ne serait consenti, il est bon de le rappeler, qu'à titre provisoire et expérimental ».

M. Wigny a dit que son plan présente l'avantage d'être réalisable sans modification du Traité ; il nous suffit de consentir sagement à cette auto-limitation de notre compétence. Mais, en réalité, on nous invite à cesser toute activité, car le rapport est explicite sur ce point : « dans cette répartition de l'exercice des compétences, l'Assemblée de l'U.E.O. n'aurait plus qu'une activité très réduite... » Il ne nous resterait donc aucun pouvoir. On nous invite, somme toute, à décider sans modification du Traité, de partir provisoirement en vacances et de cesser toute discussion à l'Assemblée de l'U.E.O. Pour dorer la pilule, le rapporteur ajoute : « ...ceci ne serait consenti, il est bon de le rappeler, qu'à titre provisoire et expérimental. »

Monsieur le Président, il n'y a que le provisoire qui dure. L'adoption des propositions de M. Wigny équivaldrait pour l'Assemblée à un suicide, sur une base temporaire, mais soyez sûr que nous ne reviendrions jamais.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Montini to present the Report of the General Affairs Committee on the activities of W.E.U. in the social field.

Mr. MONTINI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, in Part C of the Fourth Annual Report of the Council to the Assembly we are at last given a table showing the committees and sub-committees responsible for social questions inside our organisation. This is the first time we have been given such a table although I have, more than once, had occasion to refer to the general structure of these committees, when illustrating the genuine importance of the work we do in the social field.

Other international organisations, it is true, are also doing a great deal of work in the same field. I am thinking especially of I.L.O. and the United Nations' special offices in Geneva entirely devoted to the study of European social and economic problems. There are similar bodies, W.H.O. for example, of a social or at least a para-social character, which also of course deal *inter alia* with European problems, not to mention that other, very important, United Nations' organisation, F.A.O. All these can definitely be said to be working in the social field. Then, again, we were hearing only just now of the work being done by the NATO Parliamentarians' club — to use the terminology of the previous speaker — in the application of Article 2 of the Treaty in respect of social questions.

I could go on to quote other organisations working in the same field. It is common knowledge that the Council of Europe deals with social questions; so does O.E.E.C., so does the European Economic Community of the Common Market. All this, Mr. President, might have led me to conclude that W.E.U. took up only a very small space amid all this branching activity and to wonder why, in that case, anyone wanted to lop us off. Perhaps just to prevent us from getting in the way? As it is, however, my conclusion is precisely the opposite. The fact that, since the last war, social questions have become almost more important than political ones is what has caused this outburst of activity, and it is gradually coming to form one of the closest links between our various peoples.

In my view, every activity in the social field should be judged entirely on its merits. In addi-

tion, however, W.E.U.'s activities, modest though they may be, do have a certain priority in point of time. I repeat, it is the extreme importance of the interests summed up in the word 'social' that explains the number of bodies operating in this field. We ought certainly to continue along the path we have followed hitherto, without worrying overmuch about duplication. To be sure, there may be some cases in which the duplication becomes so obvious that it will in fact lead us to a precise, scientific, political and technical division of labour. Or perhaps the problem will gradually become more restricted in extent. The Committee did not go into the question of whether social matters were best dealt with by world-wide organisations or regional ones. Even considering the question in terms of Europe only, we did not succeed in defining the types of organisation required accurately enough to provide an indication one way or the other. For this reason, we hesitated to single out any one of the European institutions as being better adapted than the others to take over all powers in this domain.

We did, however, feel that the task of a regional group like the Seven, which includes the United Kingdom, might be to apply the procedure so successfully used in the social field to solving the problems of an area where we are at present meeting with economic difficulties. So far as relations between the Common Market countries and the so-called free trade area are concerned, it may perhaps prove easier to lay the foundations of an understanding in a sphere such as that of social questions, which involves fewer organisational problems. One thing I do wish to say, however, is that our Assembly's right to deal with these matters is not one that can lightly be brought into question or lightly laid aside.

I will not waste your time by repeating what is already contained in the document which, I think, you each have before you. May I nevertheless draw your attention to the fact that the relevant section of the Council's own Report is sub-divided according to three main committees: the committee dealing with social policy, that dealing with public health and the small committee dealing with rehabilitation.

To take social policy first, there are both a main committee and sub-committees. It is a good thing to recall this, if only for the record, in order that we may have clearly before our mind's eye what it is that we wish to retain or get rid of. First, there is a group dealing with rati-

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Montini pour présenter le rapport de la Commission des Affaires Générales sur l'activité de l'U.E.O. en matière sociale.

M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, chers collègues, la partie C du Quatrième rapport du Conseil à notre Assemblée nous donne enfin un tableau des comités et sous-comités sociaux qui travaillent dans le cadre de notre organisation. C'est la première fois que nous en voyons la structure, structure dont j'ai déjà fait état pour affirmer l'importance concrète et réelle de l'œuvre accomplie par notre organisation dans le domaine social.

Or, il est vrai qu'il existe d'autres organisations internationales qui s'occupent activement du domaine social; nous pensons au B.I.T., à l'Organisation des Nations-Unies — organisation qui a des bureaux spéciaux à Genève pour étudier les problèmes sociaux et économiques ayant trait à l'Europe; il existe d'autres organisations analogues de caractère social ou tout au moins para-social, telles que l'O.M.S., qui s'occupent aussi de problèmes européens, de même que l'O.A.A. : ce sont toutes des organisations qui rentrent nettement dans le domaine social. Et nous avons même entendu tout à l'heure comment le Club (appelons-le ainsi pour reprendre le mot de l'orateur qui m'a précédé) des Parlementaires de l'O.T.A.N. s'occupe de l'application de l'article 2 du Traité pour ce qui a trait au domaine social.

Je pourrais continuer à citer des organisations qui relèvent de ce secteur et rappeler — qui l'ignore? — que le Conseil de l'Europe s'occupe de ces questions, de même que l'O.E.C.E. et la Communauté Economique Européenne du Marché Commun; et je pourrais donc conclure, Monsieur le Président, que le rôle de l'U.E.O. est extrêmement réduit au milieu de ce foisonnement d'activités et me demander pourquoi on envisage de nous supprimer. Pourquoi, en effet, compliquer encore ce grand réseau d'activités sociales? Mais ma conclusion sera tout à fait opposée; l'importance capitale des problèmes sociaux, qui l'emportent même sur les problèmes politiques depuis la dernière guerre, rend précisément nécessaire cette floraison d'initiatives qui constitue l'un des motifs les plus profonds des rapports entre les peuples.

Je crois que, dans le domaine social, chaque initiative vaut ce qu'elle vaut, et que celle de

l'U.E.O., modeste sans doute, a sa raison d'être, parce qu'elle a, notamment, une priorité dans le temps. L'intérêt majeur du « social » explique, je le répète, cet élargissement des compétences et c'est dans cette voie qu'il faut s'orienter, sans craindre les chevauchements; quand bien même il s'agirait de chevauchements si évidents qu'ils nous amèneraient à établir une répartition précise de la matière, du point de vue scientifique, politique et technique. Mais, peut-être va-t-on voir l'ampleur du problème se réduire graduellement. Notre Commission ne se demande pas s'il y a eu lieu de discuter des problèmes sociaux au sein d'organisations de caractère universel ou d'organisations de caractère régional; car, même si l'on se place au point de vue européen, les qualifications institutionnelles ne sont pas suffisamment définies pour donner une indication précise qui nous autoriserait à affirmer qu'il y a déjà une orientation assez nette qui nous permet d'attribuer à telle ou telle institution de caractère européen, sa compétence définitive.

En effet, nous estimons que la vocation régionale des Sept — celle qui englobe l'Angleterre — peut précisément transposer les résultats obtenus en matière sociale, en les appliquant à la zone qui connaît des difficultés d'ordre économique. En effet, pour ce qui est des rapports entre la zone du Marché Commun et la zone dite de libre-échange, il sera peut-être plus facile d'arriver à des résultats sur le terrain social, qui soulève moins de problèmes institutionnels. Quoi qu'il en soit, ce que je peux dire, c'est que la compétence de notre Assemblée dans l'étude de ces problèmes ne peut, en tout état de cause, être discutée ou abandonnée à la légèreté.

Sans vouloir entretenir longuement l'Assemblée sur les observations qui figurent dans les documents que chacun de nous, je crois, a sous les yeux, je tiens à rappeler que le rapport du Conseil a divisé la matière qu'il expose à l'Assemblée, d'après les trois comités principaux qui s'en occupent, à savoir le Comité social, celui de la santé publique, et le petit Comité pour la réadaptation des invalides.

En ce qui concerne la politique sociale, il existe un comité et des sous-comités qui s'occupent de ces questions. Il convient de les rappeler, ne serait-ce qu'en passant, pour qu'on se rende matériellement compte, en quelque sorte, de ce qu'on veut perdre ou conserver. Un pre-

Mr. Montini (continued)

fication of the conventions. Under the auspices of the I.L.O., various conventions are at the moment being prepared, applicable not only in Europe but throughout the world, and particular attention has to be paid to the question of their ratification to ensure that none of them, once ratified, shall hinder or restrict further progress on other questions in course of development.

Another question being considered is how to oblige emigrants to support their families living either in their country of origin or in the country of immigration. This is an important problem though one I need do no more than mention here.

A third problem concerns the labelling of dangerous chemical substances, on the basis of the list agreed by the Seven.

A fourth sub-committee deals with the exchange of manpower. So far as my own country is concerned, this is a particularly important problem that requires very tactful handling.

Then there is a sub-committee on social security, another field in which a review of our powers would, I think, not come amiss in view of the various multilateral conventions on the subject now in preparation.

Lastly, and still in connection with general social policy, there is the question of the exchange of statistics. Although we have proposed the establishment of a statistical institute, we realise that this cannot solve the whole problem. In itself, the comparability of social statistics is of great importance, but we are still without an agreed nomenclature which makes it impossible for us to compare costs, the sacrifices we may each be willing to make or even the objects we have in view.

Hence, while the problem may at the moment be the subject of study by a number of different bodies, there will be no difficulty in reaching the general agreement we all want.

The next section of this part of the Report deals with public health, and here too we have committees and sub-committees. I need only refer briefly, for the sake of the record, to the question of health precautions with regard to radioactive products, responsibility in this mat-

ter having been handed over to Euratom or other similar bodies. We have no points to raise on this. The control of foodstuffs is another matter, but here the problem has hardly been touched upon in terms of statistics. It is nevertheless one of the most important problems in the whole sphere of social activities at the present time in connection with nutrition policy. A glance at the work now being carried on by F.A.O. is enough to show the need for some comparable data on which to base a forward-looking, world-wide nutrition policy. Extensive aid programmes involving the distribution of food are being carried out in more than one area but, Ladies and Gentlemen, to feed is not necessarily the same as to nourish. The one implies satisfying a man's hunger, perhaps by an act of charity; the word nutrition, on the other hand, implies a social policy of some kind, forming part of the whole complex of agricultural policy, relations with the underdeveloped areas, the increased production of fodder and the intensive cultivation of crops and livestock to produce the necessary proteins and other elements. These questions form part of the overall social problems and are all of the highest importance.

In my capacity as member of UNICEF, another international body dealing with social problems but this time those connected with children, it happens that I have recently been taking part in a joint UNICEF/FAO committee, set up to study certain problems. At the moment we are considering some of the underlying principles of world nutrition in order to decide upon certain nutritional standards. This naturally involves comparing the different standards obtaining in various parts of the world. Our group deals with Europe and has come up against various problems, some in connection with the Common Market, others in connection with a less homogeneous area. So far as the Seven are concerned, I therefore think the question of competence in this field ought to be treated with extreme care.

Still under the heading of public health, we come to the control of the publicity given to pharmaceutical products. In particular, it requires to be stressed that such publicity must respect certain technical and ethical standards and ought not to consist in the issue of slogans bringing various products to the notice of a public that lacks the knowledge to make a selection between them.

M. Montini (suite)

mier groupe s'occupe de la ratification des conventions. Des conventions de caractère universel sont actuellement en cours d'élaboration avec le B.I.T., conventions dont le champ d'application peut s'étendre de la zone européenne aux régions les plus lointaines. On demande donc que la ratification des conventions se fasse avec un soin particulier afin qu'elles ne restreignent ou n'entravent pas les progrès ultérieurs dans un domaine en pleine évolution.

Un deuxième point à l'étude porte sur l'obligation alimentaire du travailleur étranger envers sa famille restée au pays d'origine ou émigrant avec lui. Il s'agit là d'un problème très intéressant qu'il suffit de signaler.

Le troisième problème est celui de la présentation des substances chimiques dangereuses, à fixer d'un commun accord entre les sept pays.

Le quatrième sous-comité s'occupe des transferts de main-d'œuvre. Le problème revêt une importance particulière pour mon pays et doit être abordé avec beaucoup de tact.

Un autre sous-comité s'occupe des questions de sécurité sociale. Sa compétence, sur ce point, pourrait également faire l'objet d'une révision au moment où, dans le domaine de la sécurité sociale, on est en train de lancer des conventions multilatérales.

Enfin, toujours dans le cadre de la politique sociale en général, il y a l'échange de statistiques. Nous avons proposé à cet effet la création d'un Institut et nous comprenons que la proposition n'ait pas un intérêt décisif; ce qui importe, c'est la comparabilité des statistiques sociales. Elle est difficile à réaliser en raison des divergences terminologiques, qui nous empêchent de comparer les coûts, de comparer les sacrifices, et même les objectifs à atteindre.

Quoi qu'il en soit, et même s'il y a plusieurs institutions qui s'occupent simultanément de la question, il ne sera pas difficile de parvenir à l'accord général auquel nous aspirons tous.

Le second chapitre du rapport traite de la santé publique. Ici encore, il y a des comités et des sous-comités; il suffit, une fois de plus, de mentionner simplement le problème : la protection sanitaire contre les produits radioactifs, que l'on a tendance à transférer à l'Euratom ou à

d'autres organismes de ce genre. Nous n'y voyons aucun inconvénient. En revanche, il y a le contrôle des denrées alimentaires et ici nous touchons à nouveau au problème à peine effleuré à propos des statistiques. Le contrôle des denrées alimentaires pose l'un des problèmes sociaux les plus intéressants à l'heure actuelle, dans la mesure où il se rattache à la politique générale de la nutrition. Il suffit de considérer l'œuvre accomplie par l'O.A.A. pour constater combien il est nécessaire, pour l'avenir du monde, de disposer d'éléments comparables en vue de mener une vaste politique de nutrition. On lance des opérations grandioses dans le cadre de l'assistance alimentaire dans différentes régions. Mais, Messieurs, donner à manger ne signifie pas nourrir; donner à manger, c'est satisfaire un besoin alimentaire, fût-ce par un acte de charité. Alors qu'une juste conception de la nutrition impose l'élaboration d'une politique sociale de nutrition combinée avec la politique agricole, une politique qui s'inspire des besoins des régions sous-développées, et qui s'attache au développement des cultures fourragères et des cultures intensives pour produire les protéines et autres éléments nutritifs indispensables. Ces problèmes rentrent dans le cadre du problème social en général et sont particulièrement intéressants.

Qu'il me soit permis de dire que j'ai eu l'occasion, ces jours-ci, de participer (comme membre d'une autre organisation internationale de caractère social — l'UNICEF — qui s'occupe de l'enfance) de participer, dis-je, aux travaux d'un comité mixte spécial composé de représentants de l'O.A.A. et de l'UNICEF, et chargé d'étudier une série de problèmes particuliers. Les principes directeurs de la nutrition universelle y sont à l'étude, afin de pouvoir déterminer les normes nutritives, compte tenu, évidemment, des éléments propres aux diverses régions du monde. En ce qui concerne plus spécialement l'Europe, des difficultés peuvent se présenter soit dans le cadre du Marché Commun, soit dans une zone plus large. Il me semble donc que sur ce point il y a lieu d'être très attentif à la sauvegarde de la compétence des Sept.

Reste, toujours dans le domaine de la santé, le problème du contrôle de la publicité relative aux produits pharmaceutiques : il faut, en cette matière, se soumettre aux exigences d'une technique et d'une éthique pharmaceutique, qui s'opposent à la diffusion de slogans publicitaires présentant les produits à un public incapable de choisir en connaissance de cause.

Mr. Montini (continued)

Lastly, there is the question of a health control territory in Europe. This is a matter that concerns the Seven but, here again, it may have to be looked at differently according to whether it concerns the Seven, the Fifteen or the Seventeen.

This brings me to the last section, dealing with rehabilitation of the disabled. In so far as those disabled in the war, either during the fighting or by bombing are concerned, the problem is near to being solved. There still remains, however, that of the paraplegics, those who have lost the use of their limbs, including the victims of poliomyelitis whose numbers, unfortunately, are likely to increase. Our Sub-Committee has done some extremely valuable work in this field which it would be a great mistake to throw away too lightly.

I now come to the Conclusion. Although I have done no more than touch on the heads of the various activities we have carried out in the social field, I feel compelled to add that the real question facing us to-day is whether or not to agree to a transfer of powers the exercise of which has already led to practical results. May I just add that paragraphs 19 and 20 of the General Affairs Committee's Report, Document 122, are misplaced; they should come between the end of Section C and the Conclusion. This is an error that crept in because I was unable to check the numbering of the pages on account of illness.

Now, Mr. President, I have reached the end, and I think I may rest reasonably secure in the conviction that the question of the transfer has been fully studied. We must remember that from the very beginning the division of powers in the social field between the Consultative Assembly of the Council of Europe and the Assembly of W.E.U. has never been clear, and was consequently bound to lead to a dispute. I have myself been, at one and the same time, a member of the Council of Europe's Social Committee and the Rapporteur of the WEU General Affairs Committee, and once when we were discussing a WEU Report at the Council's headquarters I remember a perfect babel of alarm breaking out because W.E.U. was said to be going outside its province.

As this is a debatable point, I think we must defend the rights of W.E.U. because, so far as I

know, no organisation's powers have ever before been encroached upon in this way. But, to make matters perfectly clear, it seems to me that W.E.U. should remind the other organisations that it has a priority. They came after W.E.U. and are trying to usurp its place, not the other way round. But let us not make a dogma even out of this. We must not be too rigid. What we are here to do is to ensure the largest possible measure of co-operation, according to the most satisfactory and objective procedure we can devise.

If I may, I would like to refer for a moment to Mr. Fens' statement that the Council might find itself in difficulties if it were to stop sending us reports on social activities. Mr. Fens, I think, quoted documents to show that this would be contrary to both the spirit and the letter of the Treaty. I can see another danger as well, however. Since our committees and sub-committees derive their powers from the Executive, it could dissolve them at any moment, in which case we would no longer have any material to deal with. This is the second horn of the dilemma, and it emphasises the seriousness of the situation in which the Council finds itself vis-à-vis its parliamentary Assembly. Even to contemplate such a state of affairs, however, smacks of disrespect to the Council, and anyhow we can be sure that a parliamentary Assembly such as ours will never allow itself to be deprived of any of its own functions in this way.

Let me end by saying that we are ready to consider any genuinely objective, and procedurally possible, solution that may be put forward. The one point on which we must stand firm, however, is that W.E.U. cannot give up any of its powers and has no intention of abandoning any of its functions. We might be willing to delegate the study of certain matters to others, but any actual relinquishment of our powers would be contrary to the letter as well as the spirit of the treaties.

Our attitude should, I think, be the same as that adopted by Mr. Kopf, Rapporteur for the cultural side. Following him, we have proposed a line of action that I regard as fair and at the same time likely to be effective for the continuation of our work.

The final point I wish to make is that the social problem is coming more and more to underlie every other problem with which we have to deal, even those of defence and the preparedness of our forces. There is no aspect of life where it

M. Montini (suite)

Enfin, il y a le problème de la zone franche sanitaire européenne. Ce problème, qui intéresse les Sept, peut avoir également des aspects différents selon qu'on le considère au niveau des Quinze, des Dix-Sept ou, au contraire, des Sept.

Reste le dernier point : la réadaptation et le réemploi des invalides. Ce problème cesse d'avoir de l'importance pour les adultes, à mesure que s'achève la période de réadaptation sociale de ceux qui ont été mutilés pendant la guerre, dans le combat ou dans les bombardements; mais il y a le problème des paraplégiques, ceux qui ont perdu l'usage de leurs membres, problème qui se rattache à celui des polios dont le nombre va malheureusement en augmentant. Sur ce point aussi, le sous-comité a accompli un travail qu'il serait grave d'abandonner à la légèreté.

Nous voici arrivés à la conclusion : alors que je me suis borné à énumérer les activités sociales de l'U.E.O., il convient de dire que le problème fondamental aujourd'hui est celui du transfert éventuel des compétences qui a déjà reçu un commencement d'exécution. Toutefois, avant de conclure, je voudrais signaler que les paragraphes 19 et 20 du Document 122 (rapport de la Commission des Affaires Générales) doivent être insérés après le paragraphe C et avant la conclusion : il s'agit d'une erreur, due au fait que, ayant été malade, je n'ai pas pu suivre la mise en page.

Quoi qu'il en soit, Monsieur le Président, pour en venir à ma conclusion finale, il me semble pouvoir affirmer avec une certaine tranquillité d'esprit que les problèmes du transfert des activités de l'U.E.O. ont déjà été longuement étudiés. Rappelons, notamment, que l'origine de la question du partage des compétences d'ordre social entre l'Assemblée de l'U.E.O. et l'Assemblée du Conseil de l'Europe n'est pas très claire : il y a là une polémique à la base. Celui qui vous parle a été, en même temps, membre de la Commission sociale du Conseil de l'Europe et rapporteur de la Commission des Affaires Générales de l'U.E.O.; et nous avons connu des difficultés, parce qu'en examinant le rapport de l'U.E.O., au siège du Conseil de l'Europe, nous avons entendu une sonnette d'alarme pour rappeler à l'U.E.O. qu'elle aurait dépassé la limite de ses attributions.

Puisque ce point est controversé, j'estime qu'il convient de défendre la position de l'U.E.O., car

il ne me semble pas qu'il y ait jamais eu un quelconque empiètement. Mais pour que la chose soit parfaitement claire, je crois pouvoir dire que ce serait, au fond, l'U.E.O. qui pourrait rappeler aux autres institutions qu'elle a un droit de priorité. La vérité est que ce sont les autres institutions qui, venues plus tard, ont pris la place de l'U.E.O., et non l'inverse. Mais, même sur ce point, pas de dogme, pas de décision définitives : nous sommes ici pour rechercher un maximum de collaboration dans le cadre d'une procédure complète et objective.

Qu'on me permette de faire observer, avec M. Fens, que le Conseil pourrait se trouver dans une situation un peu délicate vis-à-vis de nous, s'il cessait de nous envoyer des rapports sur ses activités sociales. M. Fens a prouvé, à l'aide des documents, que cela ne serait pas permis, parce que ce serait contraire à l'esprit et à la lettre du Traité. Mais j'ajoute qu'il y a un autre danger, à savoir que, l'organisation des comités et des sous-comités étant sous la dépendance de l'exécutif, ceux-ci pourraient être dissous et nous n'aurions alors plus aucun problème pratique à traiter. C'est le second point du dilemme, qui montre toute la gravité d'une situation analogue dans laquelle se trouve le Conseil, face à l'Assemblée des Parlementaires. J'estime que le seul fait de croire à cette hypothèse serait déjà manquer de respect au Conseil. Et l'Assemblée des Parlementaires ne consentira certainement pas à ce que l'on touche à ses prérogatives.

Je termine en déclarant que nous sommes prêts à envisager toute solution vraiment objective et conforme à la procédure, mais que nous restons fermes sur un point : l'U.E.O. ne peut abandonner ses compétences et n'entend pas déléguer ses fonctions. Elle peut, éventuellement, confier à d'autres organismes, l'étude de certaines questions, par exemple, mais il ne peut être question de céder des compétences, sans modifier la lettre et l'esprit des traités.

L'attitude à adopter, en cette matière, doit être, à mon avis, analogue à celle de mon distingué collègue M. Kopf, rapporteur pour la partie qui a trait aux activités culturelles. D'accord avec lui, je vous propose une ligne de conduite qui me semble à la fois juste et efficace pour la suite de nos travaux.

Je considère, enfin, que le social devient, de plus en plus, le fondement de tous les problèmes, même de ceux qui intéressent la défense et la préparation morale des armées. La polyvalence du problème social est désormais telle qu'il se

Mr. Montini (continued)

does not penetrate and none it leaves untouched. It is to be detected in the requirements of childhood — hygiene, health control, nutrition, education — and it is to be detected too in the grown man's need to defend himself and the progress of civilisation.

Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kopf to present the Report of the General Affairs Committee on the activities of W.E.U. in the cultural field.

Mr. KOPF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen. From its inception in 1948, the Brussels Treaty Organisation has been concerned with cultural affairs. After the revision of the Brussels Treaty, the new organisation carried on the activities of the old in the cultural field, and its work has been many-sided and successful. It would appear, however, that in carrying out its tasks it has been as self-effacing as Cinderella, so that the public has known far too little of what it has been doing.

It must also be recognised that this success has been achieved with so small a staff and such low expenditure as to be quite astonishing. If, in spite of this, such successful results have been obtained, they must be attributed to a new and highly original method of working. The cultural division of W.E.U. in London has made itself responsible for co-ordinating the work of the representatives of the national governments. The WEU experts in London called in cultural attachés of the different countries and asked them to serve on the various committees: the European Affairs Committee and the three sub-committees on education, youth and the cinema. In that way it has been possible to achieve such praiseworthy results with such an amazingly small staff.

At the same time, W.E.U. has also taken care to avoid any overlapping with the activities of the Council of Europe and, with this end in view, proposed a division of labour. It can be seen from a number of passages in its latest Report that it was precisely in order to achieve this division of labour that W.E.U. has refrained from tackling problems which could more suitably be dealt with by the Cultural Section of

the Council of Europe or were already being dealt with by it.

Certainly, the similarity in culture of the seven countries has made it easier to carry out common cultural activities within the framework of the Seven.

The intention of the initiators of this cultural activity, however, was to act as pioneers. They have even been looked upon as an experimental laboratory. We discussed that at length at our last meeting in Paris. We wanted to try out new methods of international co-operation in the cultural field within the framework of the Seven first of all, so that they could later be made available to a wider circle. Any other interested country could participate in the work, which would not be carried out in isolation. That was why the other member States of the Council of Europe were invited to send representatives to the Conference of Rectors in Cambridge in 1955, an invitation they were very ready to accept.

W.E.U. was, furthermore, perfectly aware that its task was a political one, and that this excluded any possibility of specialisation. The cultural field is a part of the whole general territory we tend in common, and it would be difficult to exclude it.

An attempt has been made to avoid duplication. Resolution 148 of the Council of Europe states that there is complete harmony between the aims of the two organisations in this (the cultural) field, while both benefit from the division of labour which is taking place.

It is not for me, as Rapporteur of the General Affairs Committee, to give a summary of that part of the Council of Ministers' Report which deals with W.E.U.'s cultural activities. All I need do is mention certain specific points, either by way of criticism, approval or comment.

One of the main activities undertaken by W.E.U. in the past year was the preparation of the second Conference of European University Rectors and Vice-Chancellors to be held in Dijon from 9th to 15th September. In these days of bustle and hurry, when things are so quickly and gladly forgotten, it is perhaps worthwhile

M. Montini (suite)

pose à tous les stades, depuis le petit enfant qui, sous des formes multiples, doit être assisté au point de vue de l'hygiène, de la santé, de la nutrition et de l'instruction jusqu'à l'homme adulte qui doit être prêt à se défendre et à progresser dans la voie de la civilisation.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kopf pour présenter le rapport de la Commission des Affaires Générales sur les activités de l'U.E.O. en matière culturelle.

M. KOPF (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, depuis sa fondation, en 1948, l'Organisation du Traité de Bruxelles s'est occupée de questions culturelles. Après la révision du Traité de Bruxelles, la nouvelle organisation a poursuivi cette tâche. Elle a déployé une activité multiple et fructueuse. Certes, on a souvent l'impression qu'une modestie déplacée entoure cette activité, si bien que l'opinion publique n'a pas eu suffisamment connaissance de ses résultats.

Pourtant, ils ont été obtenus avec le concours d'un personnel peu nombreux et avec des moyens réduits. On s'en étonne même. Si, malgré cela, les résultats ont été remarquables, c'est qu'ils ont été acquis grâce à une méthode de travail nouvelle et très originale. En effet, la section culturelle de l'U.E.O. à Londres a pris soin de coordonner l'action des représentants des gouvernements nationaux. Les spécialistes de l'U.E.O. à Londres ont réuni autour d'eux les attachés culturels des divers pays et les ont invités à participer aux travaux des Commissions, notamment de la Commission des Affaires européennes, des trois Sous-Commissions des jeunes, de l'éducation et du cinéma. Et voilà comment il a été possible d'obtenir des résultats dignes d'éloge, avec un personnel étonnamment réduit.

Par ailleurs, l'U.E.O. s'est efforcée d'éviter tout empiètement sur le domaine du Conseil de l'Europe, en procédant à une division du travail. Le dernier rapport indique, à plusieurs endroits, que, dans l'intérêt de cette répartition des tâches, l'U.E.O. a renoncé à s'occuper de travaux qu'il était plus efficace de confier à la section culturelle du Conseil de l'Europe ou qui avaient déjà été entamés par celle-ci.

Certes, les activités culturelles déployées dans le cadre de l'organisation des Sept ont été facilitées par la similitude des traditions qui ont donné naissance à une civilisation commune à tous ces pays.

Cependant, les initiateurs de ces activités culturelles entendaient faire aussi œuvre de pionnier. On a, à ce propos, parlé de travaux de laboratoire. Au cours de notre dernière réunion à Paris il en a été longuement question. On voulait instaurer des méthodes nouvelles de coopération internationale sur le plan de la culture, en les essayant d'abord dans le cadre des sept nations, ensuite, dans un cadre plus large. Cette collaboration serait ouverte à tout pays désireux de s'y joindre. Les travaux ne s'effectueraient pas en vase clos. C'est la raison pour laquelle on invita à la Conférence des recteurs, qui se tint à Cambridge en 1955, tous les Etats membres du Conseil de l'Europe, invitation à laquelle ceux-ci répondirent favorablement.

Au demeurant, l'U.E.O. avait parfaitement conscience du caractère politique de sa mission. Ce caractère politique exclut toute spécialisation. Nos activités communes sont essentiellement d'ordre général et elles s'étendent, par conséquent, au domaine culturel, qu'il serait difficile d'exclure de nos travaux communs.

On s'est efforcé d'éviter les doubles emplois. La Résolution 148 du Conseil de l'Europe a précisé que les objectifs poursuivis par les deux organisations, dans le domaine culturel, s'accordent parfaitement et que toutes deux procèdent à une répartition des tâches.

Il n'appartient pas au rapporteur de la Commission des Affaires Générales de reproduire, même sous une forme condensée, les passages du rapport du Conseil des Ministres qui traitent des activités culturelles de l'U.E.O. Je dois me borner à faire état de certaines initiatives prises dans ce domaine, soit pour les critiquer, soit pour les approuver, soit simplement pour les mentionner.

Parmi les travaux essentiels, dont l'U.E.O. s'est occupée l'année dernière, citons tout d'abord la préparation de la seconde Conférence des recteurs et des vice-chanciers des universités européennes, qui doit se tenir à Dijon, du 9 au 15 septembre. A une époque où le rythme de la vie ne fait que s'accélérer et où l'on aime oublier

Mr. Kopf (continued)

recalling the subjects discussed at the first Conference of European University Rectors in Cambridge in 1955: "The Balance between Specialisation and General Culture", "Autonomy and Independence of Universities", "The Selection, Training and Welfare of Students" and finally, "The University and the Community."

The subjects to be discussed by the coming conference in Dijon in September are topical. One is the shortage of scientific and technical staff, a subject with which all of us in the seven countries of W.E.U. have been particularly preoccupied during the last few years. We are all aware that, just as the political centre of gravity has shifted from Europe, so new centres of intellectual life have sprung up in other continents. I am thinking of the well-endowed research institutes of the United States, and of the extensive assistance given in Russia to research centres. But the establishment of research institutes on the American scale is possible only if vast resources are available for the purpose. The fact that there is a terrible shortage of trained technical and scientific workers in our countries causes us considerable concern, all the more because the underdeveloped countries that we wish to help are besieging us with requests for trained scientists and technologists, and the amount of help we can give them is restricted by the insufficient supply at our disposal. This first subject for discussion at the conference is thus important and topical.

Other subjects for discussion are studies relating to Europe in the universities, classical studies, and studies in the social and economic fields. Many universities have already set up institutes or chairs for the study of European questions. We know that the Common Market Community of the Six is planning to found a European university of its own. We know that the College of Europe at Bruges has carried on valuable pioneer work. It would be useful if the rectors of our universities could discuss at Dijon how the European idea can best be served in the scientific field. We are therefore looking forward

to the coming conference at Dijon with great interest and are pinning our hopes to it, for it will be concerned with our common fate as Europeans.

At the request of Western European Union, in the last few years many universities have been linked by what the French call *jumelage* — or have made close contact with other universities. The members of our Committee have been informed about this. It would take too long to go into details, but it is gratifying to learn what close contacts there are today between these universities.

Let us not forget that there was a time — several centuries ago — when the whole of the West formed a single intellectual community. In the Middle Ages, similar conditions and the use of a common language by scholars made it possible for well-known university professors to work not merely in their own country, but in many countries of the western community. Then came the centuries when the creation of national States brought about the progressive disruption of the European intellectual community. Happily for us, we are again living in a period when we are becoming increasingly aware of the importance of that community of thought and tradition which is our common heritage.

We are glad to know that Western European Union has undertaken to produce a European Universities' Journal. The first number is to appear on the occasion of the opening of the Dijon conference.

We are also grateful to the Council of Ministers of Western European Union for following up a suggestion which came from this Assembly, that W.E.U. should draw up a general catalogue of European university theses. The Council of Ministers have adopted this proposal and submitted it to the appropriate committee, which unfortunately has as yet taken no definite action. I think it would be useful if our Assembly now reaffirmed its desire that those concerned with the cultural work of W.E.U. should undertake this undoubtedly important task.

A large part of our work is devoted to educational questions. It is difficult for an organisation like W.E.U. to carry out its work over a wide field, for we have had access only to limited

M. Kopf (suite)

rapidement, il n'est pas inutile, je crois, de rappeler quels étaient les thèmes proposés à la première Conférence des recteurs des universités européennes, réunie à Cambridge en 1955. Les voici : « Equilibre entre la spécialisation et la culture générale », « Autonomie et indépendance des universités », « Sélection, formation et bien-être des étudiants » et, enfin, « L'université et la collectivité ».

Les sujets qui seront traités à la Conférence de Dijon, en septembre prochain, s'inspirent davantage de l'actualité. La Conférence étudiera notamment la pénurie du personnel scientifique et technique, problème qui, depuis quelques années, préoccupe au plus haut point les dirigeants des sept pays de l'U.E.O. On se rend compte, en effet, que le déplacement des centres de gravité politiques d'Europe vers d'autres continents s'accompagne d'un phénomène identique dans le domaine de la vie intellectuelle. Nous constatons que les Etats-Unis ont créé des centres de recherches dotés de crédits impressionnants. Nous savons que la Russie a, elle aussi, encouragé généreusement l'organisation de la recherche. Mais la création et le développement, à l'échelle américaine, de ces instituts de recherches est impossible si l'on ne dispose pas de moyens énormes. C'est avec inquiétude que nous constatons que nos pays manquent cruellement de personnel scientifique et technique compétent. Cette situation nous afflige d'autant plus que les pays en voie de développement nous supplient de leur envoyer des techniciens et du personnel scientifique qualifié et que nous ne pouvons répondre à leur appel que dans la mesure où nous disposons nous-mêmes de ces spécialistes, hélas, trop peu nombreux. Le premier thème proposé à la Conférence est donc, sans conteste, important et actuel.

En outre, la Conférence s'occupera de la question des études sur l'Europe, inscrites au programme des universités européennes, des études ressortant du domaine de l'humanisme et de celles relatives à l'organisation sociale et économique. De nombreuses universités ont déjà créé des instituts ou des chaires spécialisés dans les questions européennes. Nous savons que les Six du Marché Commun projettent de fonder une université européenne. Nous savons aussi que le Collège d'Europe à Bruges a fait figure de pionnier et a accompli un travail excellent. Il serait utile que les recteurs de nos universités prennent

position à Dijon sur la meilleure façon de servir l'idée européenne, dans le domaine de la science. Aussi, est-ce avec le plus vif intérêt que nous attendons cette conférence, dont nous espérons beaucoup, car elle traitera de problèmes qui touchent de près à notre destinée européenne.

Répondant à l'appel de l'U.E.O. de nombreuses universités se sont jumelées ou ont pris contact entre elles au cours de ces dernières années. Les membres de notre Commission ont reçu une liste de ces jumelages. Je ne puis entrer dans les détails de cette question, car cela nous mènerait trop loin. Il est, en tout cas, réjouissant de constater combien sont étroites les relations que ces universités ont nouées entre elles.

Rappelons-nous qu'il y a plusieurs siècles, l'Occident ne formait qu'une seule communauté intellectuelle. C'était à l'époque du moyen âge, où, grâce à l'homogénéité des conditions et à une langue scientifique commune, les professeurs renommés de nos universités enseignaient non seulement dans leur propre pays, mais encore dans une série d'autres pays de cette communauté occidentale. Vinrent ensuite les siècles où la formation des états nationaux entraîna le déchirement progressif de la communauté intellectuelle européenne. Heureusement, nous sommes revenus à une époque où les états occidentaux retrouvent cette unité de la pensée et des valeurs traditionnelles, qui constituent notre patrimoine commun.

Saluons, d'autre part, avec gratitude la décision de l'Union de l'Europe Occidentale, d'éditer une Revue des universités européennes, dont le premier numéro paraîtra à l'occasion de l'ouverture de la Conférence de Dijon.

Nous remercions le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale d'avoir repris une initiative dont l'idée avait été lancée par cette Assemblée. Nous avons, en effet, proposé que l'U.E.O. dresse un catalogue général des thèses défendues devant les universités d'Europe. Le Conseil des Ministres a fait sienne cette proposition et l'a soumise à la Commission compétente. Mais cette Commission hésite encore. Il serait bon, je crois, que notre Assemblée renouvelle aujourd'hui le vœu qu'elle avait formulé, afin que l'organe chargé de poursuivre la tâche culturelle de l'U.E.O., accepte d'accomplir cette tâche dont l'importance est incontestable.

L'U.E.O. a consacré une grande partie de son activité culturelle aux problèmes de l'éducation. Une organisation comme la nôtre éprouve des difficultés à travailler en largeur. Elle n'a pu

Mr. Kopf (continued)

circles in the member countries. But as we are devoting our energies to questions of education and training, we have approached a number of people whose profession puts them in a position to work both in breadth and in depth. Thus every year teachers are invited to take part in conferences or so-called *stages*, where matters of common interest are discussed and a series of visits organised by the host country. I would remark in passing that a great deal has been done in the fields of radio, television and the cinema.

Finally a few words on public administration, with which W.E.U. is also concerned. All the achievements of W.E.U. in the last few years are summarised in a booklet called "Survey of Activities". Since 1949, a large number of civil servants have been holding annual meetings in each country in turn, at which a specific subject is discussed. In 1957 the subject was "The adaptation of traditional forms of government to carry out a major development programme". In 1958, when the meeting took place in Germany, the general theme was "The delegation of authority". At the present time a multilingual glossary of administrative terms is being prepared.

I have still a few comments to make. In doing so I am following up a point made by Mr. Molter both at the last WEU Assembly in Paris and in our Committee. While recognising the work done by W.E.U., Mr. Molter deplored the fact that our cultural activities did not reach the public as a whole, but touched only a small circle of specially qualified people, such as teachers, professors and civil servants, who alone reaped any benefit. That is quite true. Both Mr. Molter and the Rapporteur expressed the wish that those responsible for carrying on this cultural work should make an effort to include in it education of the masses, university extension courses and the use of leisure.

As working hours become shorter in our countries — and they have become very much shorter in the last few years — the problem of how to interest the individual in our cultural heritage

becomes more and more a matter of concern to us all, demanding our fullest attention. A new and wider field of activities offers here for just such an organisation as ours.

How do W.E.U.'s varied and, in my opinion, successful activities in the cultural field compare with the cultural activities of the Council of Europe? I have already explained the principles on which a division of labour between the two must be based. The Seven thought some of the tasks in the cultural field were better carried out first of all on a restricted plane as laboratory experiments, not with any idea of keeping the results to themselves, but with the intention of communicating them to other countries at a later stage. This method still holds good today. There are in fact problems which can be more easily and more practically solved through co-operation between the Seven than if they were dealt with by the larger organisation of the Fifteen. Great attention has always been paid to the division of labour. I think it would be difficult to find a single field in which overlapping has really taken place between the cultural activities of the Council of Europe and those of W.E.U. Both organisations have always been careful not to tread on each other's toes.

The Assembly now has to face the fact that the governments, or rather the Foreign Ministers, of the fifteen Council of Europe countries have come to an agreement which could be of decisive importance for the continuation of W.E.U.'s cultural functions, which were laid down in the Brussels Treaty of which Mr. Fens has just read the relevant passages. The Ministers have not proposed depriving W.E.U. of its powers in this respect; that could be done only by amending the Treaty. What they have proposed is that the exercise of these functions be transferred to the Council of Europe. Various strong objections to this proposal were voiced in the General Affairs Committee, and Mr. Patijn and Mr. Kirk have already explained them in detail. The Committee was of the opinion that if this agreement was to be kept — and as yet it is only an agreement between the fifteen Foreign Ministers of the Council of Europe — certain safeguards would be necessary to prevent W.E.U.'s activities in the cultural field, which have been so successful, from being diminished or even suspended altogether. These safeguards are set forth in paragraphs 1 and 2 of the draft Recommendation in

M. Kopf (suite)

entrer en contact qu'avec un nombre limité de spécialistes des diverses nations. Mais, en se consacrant aux questions d'éducation et de formation, elle a réussi à toucher des personnes qui, par leur activité professionnelle, sont à même de travailler aussi bien en profondeur qu'en largeur. C'est ainsi que les éducateurs sont convoqués chaque année à participer à des réunions ou stages. Les participants ont surtout discuté de problèmes communs. Par ailleurs, une série de visites a été organisée sur le territoire du pays invitant. Signalons en passant que diverses initiatives ont été prises dans les domaines du cinéma, de la radiodiffusion et de la télévision.

Pour terminer, quelques mots encore à propos des questions relatives à l'administration publique, dont l'U.E.O. s'est également occupée. Une brochure intitulée « Bilan des activités » résume les réalisations de l'U.E.O. de ces dernières années. Depuis 1949, de nombreux fonctionnaires prennent part, chaque année, à des réunions qui se tiennent alternativement dans l'un des pays membres. A cette occasion, les participants sont invités à discuter d'un thème général. En 1957, le sujet proposé concernait « L'adaptation des administrations traditionnelles en vue de réaliser un programme d'envergure ». En 1958, la rencontre eut lieu en Allemagne et fut consacrée à « La délégation d'autorité ». D'autre part, un dictionnaire administratif en plusieurs langues est en cours de publication.

Je voudrais, à cet endroit de mon exposé, formuler une observation critique et relancer une idée que notre honorable collègue, M. Molter, a déjà exposée, lors de la dernière session de l'Assemblée à Paris ainsi que devant notre Commission. Tout en reconnaissant les mérites de l'U.E.O., M. Molter s'est plaint de l'absence de rayonnement de nos activités culturelles, parce que seuls quelques privilégiés, des éducateurs, des professeurs et des fonctionnaires, sont touchés par nos initiatives et capables d'en tirer profit. Cela est exact. M. Molter ainsi que le rapporteur avaient exprimé le vœu que les services qui poursuivent cette tâche culturelle, s'efforcent d'y englober les questions relatives à l'éducation populaire, aux universités populaires et à l'organisation des loisirs.

Au fur et à mesure que l'on réduit la durée du travail — cette réduction a été très forte ces dernières années, — la question de savoir comment il convient d'intéresser tous les citoyens

aux richesses et aux réalisations culturelles de nos pays, pose un problème d'une portée générale et qui doit retenir toute notre attention. Notre organisation pourrait trouver là un champ d'activités nouveau et très étendu.

On peut se demander comment ces activités culturelles de l'U.E.O., dont le succès me paraît certain, s'harmonisent avec celles déployées dans le même domaine, par le Conseil de l'Europe. J'ai déjà exposé les principes qui doivent guider la répartition des tâches entre ces deux organisations. Les dirigeants des sept pays ont estimé que certaines missions culturelles seraient préparées, avec plus de commodité, dans un cadre restreint, selon des méthodes de laboratoire, non pas dans l'intention de s'isoler, mais de communiquer les résultats, à un stade ultérieur, aux autres pays. Cette méthode est encore valable à l'heure actuelle. Il y a, en effet, des problèmes qu'il est plus pratique et plus facile de résoudre par la collaboration des sept pays qu'en les confiant d'emblée à l'organisation plus large des Quinze. Le principe de la répartition des activités a toujours été respecté. Je crois qu'en comparant les activités culturelles du Conseil de l'Europe et celles de l'U.E.O., il sera difficile de relever un seul cas de double emploi. Les deux organisations ont toujours été soucieuses de respecter une répartition saine et rationnelle.

L'Assemblée se trouve actuellement confrontée avec une décision émanant des gouvernements des quinze pays du Conseil de l'Europe ou, plus exactement, des Ministres des Affaires étrangères de ces pays, décision qui peut avoir une importance essentielle pour la poursuite des activités culturelles de l'U.E.O. La vocation culturelle de l'U.E.O. est inscrite dans le Traité de Bruxelles comme nous l'a rappelé M. Fens en nous donnant lecture des dispositions du Traité qui la prévoient. Mais les Ministres n'ont pas proposé de supprimer la compétence de l'U.E.O. dans ce domaine, car elle ne pourrait l'être que par une modification du Traité. Ils ont proposé de déléguer au Conseil de l'Europe l'exercice de cette compétence. Leur proposition s'est heurtée, au sein de la Commission des Affaires Générales, à de nombreuses objections dignes d'être retenues et que M. Patijn et M. Kirk ont déjà exposées en détail. La Commission a estimé, que, si elle devait respecter cette décision, qui n'est toujours qu'une décision des quinze Ministres des Affaires étrangères du Conseil de l'Europe, certaines mesures de sauvegarde s'imposeraient, afin d'éviter une réduction, sinon la suppression de l'activité culturelle que l'U.E.O. a exercée jusqu'à

Mr. Kopf (continued)

Document 121. In paragraph 1 we read that our Assembly is desirous of ensuring that:

“the activities of the Seven-Power Committees and the efficacy of their methods be in no way diminished, in the event of the Council deciding to transfer these activities to the Fifteen;”

In paragraph 2, reference is made to the conclusion of so-called partial agreements on the continuation of activities. The wish is expressed that such partial agreements be subject to no restriction when they concern proposals made by the WEU Assembly or by the Committee of Experts of the Seven, and in particular when an agreement concerning them has been concluded beforehand by the Council of Ministers of W.E.U.

How possible would the conclusion of such so-called partial agreements be? Unfortunately I have discovered that the Council of Europe's legal regulations governing the conclusion of partial agreements put a great many obstacles in their way and that the procedure is very complicated and long drawn-out. The procedure concerning partial agreements is laid down in Resolution 62, dated 2nd August 1951, of the Committee of Ministers of the Council of Europe. This procedure can come into operation only after a double vote has taken place. In the first ballot there must be a unanimous vote by all those present and voting; in the second, a majority of the total number of members of the Committee must vote in favour.

In other words, all those present and voting must be in favour, and eight member States must also be in favour. The resulting decision is not a positive one, requiring that certain work be undertaken or taken over, but a negative decision, a decision to abstain. It really means that the countries outside the eight, which do not wish to participate in some common activity abstain from doing so. This is the exact opposite of what has been the practice in W.E.U. up to now, namely that the Seven undertake common activities in which the Fifteen can take part if they like. According to the partial agreements procedure, common activities would have to be undertaken by all Fifteen together. Only if some of the members were not interested, could a decision be ta-

ken allowing them to refrain from participation in a particular activity.

There is perhaps another legal possibility provided for under Article 7 of the European Cultural Agreement. But this possibility holds good only when individual States belonging to the Council of Europe agree among themselves to undertake a particular task, for which the Council provides them with administrative assistance. That does not mean, however, that the task in question would be carried out from the beginning by or in co-operation with the Council of Europe. It really means that it would be carried out alongside the Council of Europe and with the help of its Secretariat.

This is where we foresee serious difficulty. If the Council of Ministers decides to put the transfer into effect, a way must be found, by agreement between the Council of Europe and W.E.U, of meeting the requirements laid down in paragraphs 1 and 2 of the Recommendation so that the Seven may, as before, be in a position to carry out among themselves such activities as they wish to confine to the Seven. I am sure such an agreement is possible, given goodwill on both sides. All the same, I thought I ought to point out that the present rules and regulations may make it extremely difficult to implement this decision.

Finally, I would like to suggest to the Assembly, not as Rapporteur, but in my personal capacity, that the draft Recommendation needs supplementing by Amendment No. 1 which is before you and to which Mr. Patijn has already referred. If the transfer of social and cultural functions takes place we must request the Council of Ministers, when the practical details of the transfer are being worked out, to keep the Assembly and its Committees fully informed of the details of the proposals, and to give them an opportunity of expressing their views on the proposals before any final decision is taken by the Council. I am glad to note that the Amendment stands in the name of well-known members of all three parties and of independent members as well. I believe, therefore, this proposal, which is based on Sir James Hutchison's letter to the President of the Council of Western European

M. Kopf (suite)

présent avec tant de succès. Ces mesures de sauvegarde sont indiquées aux paragraphes 1 et 2 du projet de recommandation contenu dans le Document 121. Le paragraphe 1 dit que l'Assemblée voudrait :

« que les activités des Comités d'experts des 'Sept' et l'efficacité de leurs méthodes ne soient point réduites au cas où le Conseil déciderait de transférer ces activités aux 'Quinze' » ;

le paragraphe 2 prévoit la faculté de conclure des accords partiels au sujet de la poursuite des activités. L'Assemblée souhaite que la conclusion d'accords de ce genre ne soit soumise à aucune restriction, lorsqu'il s'agit de propositions émanant de l'Assemblée de l'U.E.O. ou des experts du Groupe des « Sept » et, en particulier, lorsqu'elles ont fait l'objet d'un accord préalable au sein du Conseil des Ministres de l'U.E.O.

Il est opportun d'examiner ce que nous réservent ces accords dits partiels. Hélas, j'ai dû constater que les règles juridiques qui régissent la matière dans le cadre du Conseil de l'Europe, mettent de très grands obstacles à la conclusion de pareils accords et que la procédure à suivre, pour y parvenir, est longue et compliquée. La procédure applicable aux accords partiels a été réglée par la Résolution 62 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, datée du 2 août 1951. Un double scrutin est nécessaire. En premier lieu, il faut l'unanimité des membres votants. Ensuite, il faut que, dans un deuxième scrutin, les Représentants qui ont le droit de siéger au Comité, se prononcent à la majorité.

En d'autres termes, il est nécessaire que tous les délégués présents soient unanimes au vote; au surplus, que huit Etats membres soient d'accord. Or, la décision, une fois prise, n'est pas une décision positive, prévoyant que certaines tâches seront reprises ou entreprises, mais une décision négative, une décision d'abstention. En effet, elle implique que les pays n'appartenant pas au groupe des « Huit » et qui ne désirent pas participer à une activité commune, s'abstiendront. La procédure est donc l'inverse de celle qui est en vigueur à l'U.E.O. A l'U.E.O., les « Sept » ont coutume d'entreprendre certaines tâches en commun et d'inviter ensuite les « Quinze » à s'y associer. En revanche, d'après la procédure des accords partiels, il faut partir du principe que les tâches collectives doivent être entreprises en commun par les quinze pays. Ce n'est que dans

l'hypothèse où un certain nombre d'Etats membres ne s'y intéresseraient pas, qu'interviendrait une décision permettant à ces Etats de s'abstenir de toute participation à une tâche déterminée.

Mais il y a peut-être une autre possibilité juridique; elle est prévue à l'article 7 de l'accord culturel européen, dont la portée est toutefois limitée. Aux termes de cet article, certains Etats, qui sont membres du Conseil de l'Europe, pourront convenir entre eux d'entreprendre une tâche déterminée pour l'accomplissement de laquelle ils disposeront de l'aide administrative du Conseil. Cela ne signifie nullement que cette action sera dès l'abord menée dans le cadre et par les soins de l'organisation du Conseil. Tout se passerait plutôt en marge du Conseil de l'Europe, mais avec l'assistance de son Secrétariat.

C'est ici que nous entrevoyons de sérieuses difficultés. Si le Conseil estime qu'il est nécessaire de procéder à un transfert de compétences il faudra, par des accords conclus entre le Conseil de l'Europe et celui de l'U.E.O., trouver une voie qui fasse droit aux recommandations contenues dans les paragraphes 1 et 2. Il faudra, en cas de transfert, rechercher une formule permettant, comme dans le passé, aux Etats membres de l'U.E.O., de poursuivre à sept l'action qu'ils voudront entreprendre seuls. Je ne doute pas qu'on puisse, avec de la bonne volonté, arriver à un tel accord. Néanmoins, j'ai cru qu'il était de mon devoir d'attirer votre attention sur le fait que la réglementation actuelle peut être à l'origine de difficultés sérieuses qui entraveraient l'exécution des décisions prises ici.

Enfin, je voudrais signaler à l'Assemblée, cette fois en mon nom personnel et non en ma qualité de rapporteur, que le projet de résolution doit être complété par l'amendement n° 1, qui vous a déjà été soumis et auquel M. Patijn s'est référé au cours de son exposé. Pour le cas où l'exercice des attributions sociales et culturelles serait délégué, il importe de demander au Conseil des Ministres, qu'une fois élaborées les modalités pratiques de ce transfert, l'Assemblée et ses Commissions soient complètement informées du détail des propositions faites et qu'il leur soit donné l'occasion d'exprimer leur point de vue à ce sujet, avant toute décision du Conseil. Il est réjouissant de constater que la proposition d'amendement a été signée par des personnalités éminentes des trois groupes ainsi que par des personnalités indépendantes. Aussi, je crois que cette proposition, que j'ai reprise de la lettre adressée par le Président Hutchison au Président du Con-

Mr. Kopf (continued)

Union, may meet with the unanimous approval of the Assembly.

Mr. President, in conclusion may I express my deep conviction that the association into which our seven countries have entered within the framework of Western European Union is no mere alliance, but is based on strong intellectual affinities. We are convinced that our task is to cherish and maintain the values we all hold in common, and that the best way of doing so is not to limit the work we do together to the field of defence, but also to devote our efforts to safeguarding our common traditions and our common civilisation.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Kopf, if you will allow me, I would like to ask you two questions.

First: You are on the list of speakers for the general debate. Do you think you will want to speak again?

Mr. KOPF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — I withdraw my name from the list of speakers in the general debate.

The PRESIDENT (Translation). — Second: Does the Amendment submitted by yourself and other representatives apply solely to the draft Recommendation on cultural affairs, or does it also apply to the draft Recommendation on social affairs?

Mr. KOPF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — To both. My Amendment was originally intended to apply only to the draft Recommendation on cultural affairs, but I have talked the matter over with Mr. Montini, and we have come to the conclusion that the position is the same in both cultural and social fields. Mr. Montini therefore expressed the wish that it should apply to his own draft Recommendation too.

I must now make another point. There is a mistake in the third paragraph of the draft Recommendation. The English text reads: "Noting the proposal to transfer the activities of Western European Union in cultural matters and in matters of public administration to the Council of Europe". The words "and in matters of public

administration" should be deleted, as the Council of Ministers' decision applies only to cultural and social affairs, and "matters of public administration" are not mentioned. I pointed this out yesterday to the General Affairs Committee and no objection was raised.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Montini.

Mr. MONTINI (*Italy*) (Translation). — I only wished to say that the text of the Amendment says definitely "While the practical details of the transfer of social and cultural functions are being elaborated..."

The PRESIDENT (Translation). — I just wanted to be quite clear about this.

I call Mr. Michaud to present the Report of the General Affairs Committee on the activities of W.E.U. in political questions.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen. In the written Report which I had the honour of drafting on behalf of the General Affairs Committee, I pointed out that the year 1959 was one of anniversaries: the tenth anniversary of the Atlantic Alliance; the tenth anniversary of the Council of Europe — an event which was the occasion of impressive celebrations a few weeks ago in this very building — and also the fifth anniversary of the signing in Paris of the agreements which established Western European Union.

I do not think it would be appropriate to celebrate this anniversary with too much rejoicing or too many bouquets. Even to I would hope that, unlike some people who appear to be doing just this, we are not preparing funeral wreaths for Western European Union.

Instead of celebrating, we might perhaps, now that five years have gone by, cast a glance into the past. This is not necessarily a time for self-criticism, although as you will soon see, criticism will not be lacking from my remarks.

For us, this may be a useful occasion for searching our conscience, to use an expression that smacks less of the Iron Curtain.

M. Kopf (suite)

seil de l'Union de l'Europe Occidentale, rencontrera l'adhésion unanime de l'Assemblée.

Monsieur le Président, permettez-moi, au terme de cet exposé, d'exprimer la conviction profonde que la nature des liens dans lesquels se sont engagés nos sept pays de l'Europe occidentale, n'est pas uniquement militaire, mais également spirituelle. Nous sommes convaincus que nous avons le devoir de cultiver et de sauvegarder ces valeurs communes, et que le meilleur moyen de le faire, est de ne pas limiter nos efforts collectifs aux seules questions de la défense, mais de les consacrer en même temps à la sauvegarde de notre civilisation commune.

M. le PRÉSIDENT. — M. Kopf, si vous le permettez, je désire vous poser deux questions.

Voici la première : « Vous êtes inscrit dans la discussion générale. Pensez-vous devoir prendre encore la parole ? »

M. KOPF (*République Fédérale d'Allemagne*). — Je renonce à parler dans la discussion générale.

M. le PRÉSIDENT. — Voici une seconde question : « L'amendement que vous avez déposé avec d'autres collègues, concerne-t-il uniquement le projet de recommandation en matière culturelle ou concerne-t-il également le projet de recommandation en matière sociale ? »

M. KOPF (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Les deux ! Monsieur le Président, mon amendement ne concernait, à l'origine, que le projet de recommandation relatif aux questions culturelles. Or, j'ai discuté l'affaire avec mon collègue, M. Montini, et nous avons constaté que la situation était identique dans les deux cas, en matière culturelle et en matière sociale. M. Montini a exprimé le souhait que cet amendement soit également applicable à son projet de recommandation.

Puis-je encore me permettre une autre mise au point ? Le troisième alinéa de mon projet de recommandation contient une erreur. En effet, le texte français dit : « Considérant les propositions tendant à transférer les activités culturelles et d'administration publique de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe ». Il y aurait lieu de supprimer les mots « et d'administration publique », parce

que la décision du Conseil des Ministres ne porte que sur les affaires culturelles et sociales et qu'elle ne fait aucune mention des affaires « d'administration publique ». J'ai eu l'occasion de souligner, hier, à la Commission des Affaires Générales, la nécessité de cette suppression. Personne ne s'y est opposé.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Montini.

M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — Je fais remarquer que, dans le texte français de l'amendement proposé au Document 121, il est dit clairement : « que tandis que les détails pratiques du transfert des fonctions sociales et culturelles sont élaborés... »

M. le PRÉSIDENT. — Je voulais seulement éclaircir ce point.

La parole est à M. Michaud, pour présenter le rapport de la Commission des Affaires Générales sur les activités de l'U.E.O. relatives aux affaires politiques.

M. MICHAUD (*France*). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, dans le rapport écrit que j'ai eu l'honneur de rédiger au nom de votre Commission des Affaires Générales, j'ai pu indiquer que l'année 1959 était une année riche en anniversaires : dixième anniversaire de l'Alliance atlantique, dixième anniversaire du Conseil de l'Europe — qui a d'ailleurs été célébré ici même avec une certaine solennité il y a quelques semaines — et aussi cinquième anniversaire de la signature, à Paris, des accords instituant l'Union de l'Europe Occidentale.

Je ne pense pas qu'il soit séant de fêter ce dernier anniversaire avec trop de tapage ni avec trop de fleurs; du moins voudrais-je espérer qu'on ne s'apprête pas, comme certains paraissent s'y résigner, à tresser pour l'Union de l'Europe Occidentale, des couronnes mortuaires.

A défaut de festivités, nous pouvons peut-être, au bout de ces cinq années, faire un bref retour sur le passé. Ce n'est pas nécessairement l'heure de l'autocritique, bien que, nous le verrons tout à l'heure, les critiques ne soient pas absentes de mes propos.

Cela peut être, du moins pour nous, l'occasion — pour employer un langage moins oriental — d'un utile examen de conscience.

Mr. Michaud (continued)

It is well to recall that under the Brussels Treaty, the governments of member States are obliged to consult with regard to any situation which might constitute a threat to peace, in whatever area this threat may arise, or a danger to economic stability.

How have the governments acquitted themselves of this task? In how far has this Assembly been successful in influencing the action of governments? That, Ladies and Gentlemen, is what I propose we should consider together.

I do not want to lose sight of the fact that I am speaking at the moment on behalf of the General Affairs Committee, and that it is not my task to discuss military, cultural or social matters, but only those relating to general political questions.

As you know, discussion between the Council and this Assembly is carried out by means of annual reports, which the Council is obliged to make to the Assembly and on which the Assembly is required to express its opinion and, in so far as is possible, to formulate recommendations.

Now, I am afraid I have to make a very discouraging statement. This is only the second time in five years that we have had a political discussion in the Assembly on the Council's Report. The last Report in reply which was submitted in May, 1957, by Mr. Senghor resulted in the adoption of a Recommendation which I propose to discuss in a few minutes. Since then, however, although the General Affairs Committee has had useful discussions with its Rapporteurs — Mr. Willey and General Corniglion-Molinier — no Report in reply has gone beyond the Committee stage.

Without wishing to go into the reasons, no doubt entirely justified, for this failure, I feel nonetheless bound to bring it to your attention, if only to deplore it. I would like to say here and now that, if I had my way, every one of us would make a point of being present in future at the yearly meeting which enables us to take part in an exchange of views between the Council and the Assembly on general political questions.

Having said this, I hope you will allow me, Ladies and Gentlemen, to recall the main points

of the only Recommendation voted up to now in a debate similar to the one we are having to-day, that is Recommendation No. 11 submitted by Mr. Senghor.

After careful study, not only of the Treaty and its Protocols but also of the ratification debates, Mr. Senghor arrived at certain conclusions. He recommended that member governments consult each other before meetings of other international organisations such as the United Nations or N.A.T.O. He asked that defence ministers meet whenever it appeared necessary to the work of the Council. He expressed the wish that ministers of member States might meet under the auspices of the WEU Council for the purposes of advancing the cause of European co-operation.

The Council, it is true, did not reject these proposals, but, from the way they have dealt with them, we are forced to the conclusion that they expected any further initiative to come from this Assembly. Unfortunately the Assembly has been unwilling or unable to provide it.

A few moments ago I mentioned that the Reports presented to the Committee by Mr. Willey and General Corniglion-Molinier had been neither debated nor adopted by the Assembly. If the latter did not consider it necessary to make concrete proposals on political matters, it was not because it was afraid of competing with other international organisations, and in particular with the Consultative Assembly of the Council of Europe. General Corniglion-Molinier made a very pertinent remark when he recalled that it was the Consultative Assembly itself which, in 1954, expressed the wish that W.E.U. should assume this political rôle. It must be added that the Consultative Assembly came no nearer to defining a policy in this field.

In addition to Mr. Senghor's Report, and the admonitions of Mr. Willey and General Corniglion-Molinier, who, although not called to speak in the Assembly, were not entirely disregarded by governments, several of our colleagues, who were quite rightly concerned at the Council's silence, tried to rouse ministers from their lethargy by means of written questions.

Mr. Legendre was the first. In September 1956, he asked the Council — and I quote verbatim — “Whether one or more member governments have taken steps to propose joint Euro-

M. Michaud (suite)

Le Traité de Bruxelles, il est bon de le rappeler, fait aux gouvernements des Etats membres l'obligation de se concerter sur toute situation pouvant constituer une menace contre la paix en quelque endroit qu'elle se produise ou mettant en danger la stabilité économique.

Comment les gouvernements se sont-ils acquittés de cette mission ? Comment notre Assemblée a-t-elle contrôlé l'action des gouvernements ? Voilà, mes chers collègues, ce que je dois, avec vous, examiner.

Je ne veux pas oublier que je parle ici au nom de la Commission des Affaires Générales et que j'ai pour tâche d'évoquer, non les questions militaires, culturelles ou sociales, mais seulement les questions de politique générale.

Le dialogue, vous le savez, est établi entre le Conseil et notre Assemblée par le truchement des rapports annuels que le Conseil doit déposer et sur lesquels l'Assemblée doit donner son avis, assorti, autant que possible, d'une recommandation.

Or, je dois faire ici une constatation fort décevante. Au cours des cinq années passées, c'est seulement la deuxième fois aujourd'hui que s'instaura, en assemblée plénière, une discussion politique sur le rapport du Conseil. Le précédent rapport, présenté par M. Senghor en mai 1957, avait entraîné l'adoption d'une recommandation dont je parlerai dans quelques instants; mais, depuis lors, bien que votre Commission des Affaires Générales ait eu d'utiles discussions avec les rapporteurs qu'elle avait désignés — je vous rappelle leurs noms : MM. Willey et Corniglion-Molinier — aucun rapport n'avait passé le stade de la Commission.

Sans vouloir m'étendre sur les raisons, sans doute fondées, de cette déficience, je tiens à la signaler pour la déplorer et je voudrais d'ores et déjà formuler un vœu : c'est qu'à l'avenir nous ne manquions pas d'être présents au rendez-vous annuel qui doit nous permettre de poursuivre le dialogue entre le Conseil et l'Assemblée sur les questions de politique générale.

Cette remarque étant faite, vous me permettez, mes chers collègues, de rappeler les grandes

lignes de la recommandation, de l'unique recommandation votée jusqu'à ce jour à l'occasion d'un débat analogue à celui qui se déroule aujourd'hui : la Recommandation n° 11, de M. Senghor.

M. Senghor était parvenu à dégager les principaux enseignements que l'on peut tirer, non seulement du Traité et de ses protocoles, mais encore des débats de ratification, et en avait déduit un certain nombre de conclusions. Il recommandait aux gouvernements membres de se concerter avant les réunions d'autres institutions internationales comme l'O.N.U. ou l'O.T.A.N. Il avait demandé que les Ministres de la Défense nationale puissent se réunir chaque fois que cela se révélerait nécessaire aux travaux du Conseil. Il avait souhaité que les Ministres des différents Etats membres puissent se rencontrer sous l'égide du Conseil de l'U.E.O., de manière à faire avancer la coopération européenne.

Le Conseil, d'ailleurs, n'avait pas rejeté ces propositions, mais nous sommes obligés de constater que tout se passe comme s'il avait attendu qu'en la matière une initiative vienne de notre Assemblée. Cette initiative, l'Assemblée, malheureusement, n'a pas voulu ou n'a pas pu la prendre.

J'ai rappelé, il y a quelques instants, que les rapports présentés aux Commissions par MM. Willey et Corniglion-Molinier n'avaient été ni discutés ni adoptés par l'Assemblée. Si celle-ci n'a pas cru devoir faire des propositions concrètes en matière politique, ce n'est pourtant pas qu'elle serait allée ainsi sur les brisées d'une autre organisation internationale et notamment de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe. Le général Corniglion-Molinier l'a rappelé pertinemment : c'est l'Assemblée Consultative elle-même qui, en 1954, avait appelé de ses vœux ce rôle politique de l'U.E.O. et, d'ailleurs, l'Assemblée Consultative ne parvenait pas davantage à définir une politique en ce domaine.

En plus du rapport Senghor, en plus des admonestations de MM. Willey et Corniglion-Molinier qui, bien qu'ils n'aient pas été évoqués à l'Assemblée, ne sont pas restés ignorés des gouvernements, plusieurs de nos collègues, justement inquiets des silences du Conseil, ont essayé, en utilisant la procédure des questions écrites, de secouer la torpeur des Ministres.

Ce fut d'abord M. Legendre qui, en septembre 1956, demandait au Conseil — et je cite mot à mot — : « ...si, à l'occasion de la crise de Suez, un ou plusieurs gouvernements avaient pris l'ini-

Mr. Michaud (continued)

pean action with regard to the Suez crisis, in accordance with paragraph 3 of Article VIII of the amended Brussels Treaty”.

Then in December 1956 Mr. Pierre-Henri Teitgen asked: “What measures do the member governments propose taking in order to define a common foreign policy, especially under the provisions of Article VIII, paragraph 3, of the Treaty?”

Finally, Mr. de la Vallée Poussin, in November 1957, put this question, which I must quote in full:

“The disputes which have arisen between member States of W.E.U. show that it is essential for the Council of W.E.U. to maintain permanent consultations between its members, where the seven States can settle together the problems which divide them. Without such consultations public conflicts will almost inevitably arise; and these result in violent reactions among public opinion which are harmful to good international relations.”

“In these circumstances” — and I would ask you to pay particular attention to what follows — “does not the Council consider that recent incidents have come about because, contrary to Article VIII of the Treaty, the Council has not continually reviewed all the difficult problems involving the application of the Treaty?”

The Council replied to the questions I have just quoted in very vague terms and with an almost disconcerting brevity.

To Mr. Legendre it limited itself to saying: “On the initiative of the United Kingdom Government, a special meeting of the Council was held on 4th September to consider the Suez question. The problem was again considered by the Ministers at the Council meeting held on 15th September in Paris.”

The Council's reply to Mr. Pierre-Henri Teitgen was as follows: “The governments may consult within the framework of Western European Union on political matters. They have already studied questions of common interest and are considering the possibility of extending their consultations.”

In their reply to Mr. de la Vallée Poussin, the Council admitted, on the one hand that they were at fault and, on the other, claimed to have

given satisfaction. They recognised that it was essential to maintain permanent consultations between members, and recalled in this connection that the Council was set up “to consider matters concerning the execution of this Treaty and of its Protocols and their Annexes, that it was so organised as to be able to exercise its functions continuously, and that at the request of any of the High Contracting Parties the Council shall be immediately convened in order to permit Them to consult with regard to any situation which may constitute a threat to peace, in whatever area this threat should arise.”

I hesitate to cite what follows because we have here the rather confused situation which so often arises when Article VIII of the Brussels Treaty is quoted. Be this as it may, I am sure you will agree with me that we should not leave matters as they stand.

Faced as they were with the warnings contained in the written questions of which I have just reminded you, and harried by the Assembly which had adopted Mr. Senghor's Recommendation couched in the terms I have quoted, did the Council act on these warnings, of which they did not seem to disapprove?

We had every right to hope they would, and we assumed that the Fourth Annual Report, which I am about to discuss, would provide proof of this. Unfortunately, far from reassuring us, this Report only serves to increase our disillusionment. It is, no doubt, very instructive. If to make an oblique reference to certain questions of political concern is in fact to deal with political questions, it cannot be said that the Report fails to consider questions of European policy, but I think we are justified in saying that only after very careful study do we discover anything in the Report that could really be called political, and, having found it, it comes rather as a surprise.

Three paragraphs of a few lines suffice to cover political consultation, the rôle of Western European Union in the progressive integration of Europe and action by the Council when economic stability is threatened.

For further details I would refer you to Document 119 which you have before you. You will find only three references to general political questions. On page 12 there is the Council's reply to Recommendation No. 33. It is not very long and I can read it to you: “The governments of the member States of W.E.U. share the desire

M. Michaud (suite)

tiative de proposer une action européenne concertée, en application du paragraphe 3 de l'article VIII du Traité de Bruxelles modifié ».

Ce fut ensuite, en décembre 1956, M. Pierre-Henri Teitgen qui posait cette question : « Quelles mesures les gouvernements membres envisagent-ils de prendre pour définir une politique commune notamment, conformément aux dispositions de l'article VIII, paragraphe 3, du Traité ? »

Ce fut, enfin, M. de la Vallée Poussin qui, en novembre 1957, formulait une demande en ces termes — je suis obligé de donner ici la citation complète :

« Les différends survenus entre Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale montrent qu'il est indispensable que le Conseil de l'U.E.O. maintienne entre ses membres des contacts permanents, au cours desquels les sept Etats puissent régler ensemble les questions qui les divisent. A défaut de ces contacts, des conflits publics éclatent presque fatalement et ils ont pour résultat de susciter dans les opinions publiques des remous fort préjudiciables aux bonnes relations internationales. »

« Dans ces conditions, » — j'attire ici votre attention sur ce qui va suivre — « le Conseil n'estime-t-il pas que les incidents récents se sont produits parce que, contrairement à l'article VIII du Traité, le Conseil n'a pas suivi de façon permanente toutes les questions délicates relatives à l'application de ce traité ? »

A ces différentes questions que je viens de vous citer, le Conseil devait donner des réponses vagues, d'un laconisme presque déconcertant.

A M. Legendre, il répondait simplement ceci : « Sur l'initiative du gouvernement du Royaume-Uni, une réunion spéciale du Conseil a eu lieu le 4 septembre afin d'examiner la question de Suez. Le problème a été examiné à nouveau par les Ministres à la réunion du Conseil tenue le 15 septembre à Paris ».

La réponse du Conseil à M. Pierre-Henri Teitgen est celle-ci : « Les gouvernements peuvent se concerter au sein de l'Union de l'Europe Occidentale sur les problèmes politiques. Ils ont déjà étudié les questions d'intérêt commun et examinent la possibilité d'étendre ces consultations. »

Dans sa réponse à M. de la Vallée Poussin, le Conseil fait à la fois un *mea culpa* et se distribue

une manière de satisfecit. Il reconnaît qu'il est indispensable qu'il maintienne entre ses membres des contacts permanents. Il rapporte à cet égard qu'il a été institué « pour connaître des questions relatives à l'application du Traité, de ses Protocoles et de leurs Annexes, qu'il a été organisé de manière à pouvoir exercer ses fonctions en permanence et qu'à la demande d'une d'entre Elles, le Conseil sera immédiatement convoqué en vue de permettre aux Hautes Parties Contractantes de se concerter sur toute situation pouvant constituer une menace contre la paix en quelque endroit qu'elle se produise. »

J'hésite à citer la suite parce que voilà, n'est-il pas vrai, une situation panachée, en quelque sorte, qui revient très souvent dans les textes, lorsqu'on évoque l'article VIII du Traité de Bruxelles. Nous ne saurions néanmoins — et je crois que vous serez d'accord avec moi — nous en contenter.

Alerté par les questions écrites dont je vous ai rappelé la teneur, relancé par l'Assemblée qui avait adopté la recommandation de M. Senghor dont j'ai analysé la substance, le Conseil allait-il tenir compte des avertissements donnés et dont il n'avait pas désapprouvé les termes ?

Nous étions en droit de l'espérer et nous pensions que le Quatrième rapport annuel dont j'aborde maintenant l'examen nous en apporterait la preuve. Ce rapport, hélas ! loin de nous rassurer, accroît encore notre désenchantement. Sa lecture est sans doute riche d'enseignements. Si aborder par le flanc quelques questions d'intérêt politique c'est effectivement traiter les questions politiques, on ne peut pas dire que le rapport n'aborde pas la politique européenne; mais il est tout de même permis de dire qu'il faut faire de minutieuses recherches pour trouver la substance authentiquement politique du rapport et, lorsqu'on l'a trouvée, on est assez surpris.

Trois paragraphes de quelques lignes suffisent pour les consultations politiques, le rôle de l'Union de l'Europe Occidentale dans l'intégration progressive de l'Europe et l'action du Conseil lorsque la stabilité économique est menacée.

Pour préciser ce que j'avance, je vous invite à vous reporter au Document 119 que vous avez entre les mains. Vous n'y trouverez que trois allusions aux questions de politique générale. A la page 12, la réponse du Conseil à la Recommandation n° 33. Elle n'est pas très longue, je puis vous en donner lecture : « Les gouverne-

Mr. Michaud (continued)

of the Assembly, formulated in Recommendation No. 33, for an early solution of the problem of the association to be developed between the signatories of the Rome Treaty and the other partners of the O.E.E.C., and are using their influence to this end." Further on you will find a short passage on the completion of the work of the Tribunal of International Composition. Finally, a vague allusion is made, on page 14, to the value of inter-governmental consultation on questions of common interest.

All this is pretty thin. Is this because the year 1958 was, like the lives of happy people, uneventful? I hardly think so. Did we not have the Middle East crisis, the Lebanese affair and the July revolution in Cuba? Was there not the thorny question of the free trade area and the Franco-British bilateral agreement? Was there not the Berlin question which arose last December?

None of these events, as we are well aware, left our governments indifferent. We know very well that they were the occasion for meetings between the heads of government of member States. They doubtless formed the subject of lengthy discussion in other organisations such as O.E.E.C. and N.A.T.O. The fact that they are passed over in silence in the Council's Report, leads us to wonder whether Western European Union and its prerogatives really exist at all.

It has been said that the rôle of Western European Union is limited basically to consideration of defence questions. No doubt W.E.U. has a useful and concrete task to perform here, but I think we are justified in saying that, properly speaking, there can be no effective policy without organisation for defence, that the two questions are interrelated, and that adequate defence measures can be assured only if political questions are as closely and carefully studied as military ones.

Such are the considerations which have led the General Affairs Committee to ask you to adopt the Recommendation submitted to you.

Having arrived at this point in my speech, my work as Rapporteur is almost finished. I am sure, however, you will allow me to overstep the

strict limits of the political calendar for 1958 and refer to a recent event. You will also, no doubt, allow me, as I have perhaps been a trifle severe to our governments in my Report, to do a little more than offer unconstructive criticism and to put forward some constructive proposals.

If political consultation between member States within the Council develops in the way we hope, the Annual Report for 1959 will, without any doubt, be exceptionally bulky. There will be no lack of material.

It is easy to talk of crises — all kinds of crises which not only overlap each other but have repercussions from country to country. Several of our countries, it is true, are experiencing internal difficulties which are not without their influence on the internal affairs of neighbouring countries or on the functioning of European institutions.

For a year now France has been introducing far-reaching changes in her institutions; there has been a considerable switch-round in political posts, one of the best examples of which is the changed membership of the French Delegation in this Assembly.

In the next few weeks the Federal Republic of Germany will have to face the problem of choosing incumbents for the two most important posts in the State.

Among the questions which affect our European institutions more directly are a number of political ones: the Berlin question and the disappointing Geneva Conference. Others are of a military nature, but I do not propose to revert to what was said yesterday by General Valluy and our Rapporteur, Mr. Mulley, nor to the recent NATO meeting.

Others are of an economic character, and I would cite as examples the difficulties encountered in aligning monetary policies in the Coal and Steel Community and the initial difficulties of setting up the Common Market. I might also mention the threat of a possible rival Common Market, and I would like to say categorically here and now that Western European Union will lose the reason for its existence if its members split into two competing, not to say opposing, economic blocs.

All these various difficulties, which are throwing grit in the wheels of our European institu-

M. Michaud (suite)

ments des Etats membres de l'U.E.O. partagent le désir de l'Assemblée, formulé dans la Recommandation n° 33, de voir régler prochainement le problème de l'association à former entre les signataires du Traité de Rome et les autres partenaires de l'O.E.C.E., et exercent leur influence à cet effet. » Vous trouverez ensuite un bref passage relatif à la fin des travaux du Tribunal de composition internationale. Enfin, une allusion vague est faite, page 14, à l'utilité des consultations entre les gouvernements sur les questions d'intérêt commun.

Vous le voyez, la matière est mince. Serait-ce par hasard parce que l'année 1958 a été, comme les peuples heureux, sans histoire ? Tel n'est pas le cas, me semble-t-il. N'y a-t-il pas eu la crise du Moyen-Orient, l'affaire libanaise et la révolution cubaine de juillet ? N'y a-t-il pas eu la question épineuse de la Zone de libre-échange et notamment l'accord bilatéral franco-anglais ? N'y a-t-il pas eu la question de Berlin, qui s'est posée dès le mois de décembre dernier ?

Tous ces faits, nous le savons bien, n'ont pas laissé nos gouvernements indifférents. Nous savons bien qu'ils ont motivé des rencontres entre les chefs des gouvernements des Etats membres. Ils ont sans doute été longuement évoqués devant d'autres instances, l'O.E.C.E., l'O.T.A.N., mais le fait qu'ils soient passés sous silence dans le rapport du Conseil nous amène à poser la question de l'existence même de l'Union de l'Europe Occidentale et de ses prérogatives.

On a dit que le rôle de l'Union de l'Europe Occidentale était essentiellement de se consacrer aux questions de défense. Il est certain que l'U.E.O. a une tâche concrète effective en cette matière, mais il est permis de faire observer qu'il n'y a pas, à proprement parler, de politique sans organisation de la défense, qu'il y a interférence de l'une par rapport à l'autre et que les questions politiques doivent, pour que l'on puisse mener une défense comme il convient, être très soigneusement étudiées, autant et aussi bien que les questions militaires.

Ce sont ces constatations, ce sont ces considérations, qui ont amené votre Commission des Affaires Générales à vous proposer d'adopter la recommandation qui vous est soumise.

Arrivé à ce point de mon exposé, j'ai pratiquement terminé mon travail de rapporteur. Mais vous me permettez, j'en suis persuadé, dépassant

les limites strictes du calendrier politique de l'année 1958, d'évoquer la toute récente actualité. Et vous me permettez aussi, ayant été peut-être un peu sévère pour nos gouvernements dans le cours de mon rapport, de ne pas me cantonner dans la critique stérile, mais de formuler, de suggérer quelques propositions constructives.

Si la consultation politique au sein du Conseil, entre les Etats membres, se développe de la manière que nous souhaitons, le rapport annuel de 1959 sera sans nul doute particulièrement volumineux. La matière ne fera pas défaut.

On parle volontiers de crises, crises diverses, d'ailleurs, qui s'imbriquent les unes dans les autres et qui interfèrent d'un pays à l'autre. Il est vrai que plusieurs de nos pays connaissent des difficultés d'ordre intérieur qui ne sont pas sans influence sur la vie interne des pays voisins ni sur le fonctionnement des institutions européennes.

La France a, depuis un an, opéré de profondes transformations dans ses institutions ; elle a connu un large renouvellement de son personnel politique, la composition de la délégation française dans cette Assemblée en est une des meilleures illustrations.

La République Fédérale Allemande doit résoudre, dans les prochaines semaines, le problème du choix des hommes aux postes les plus importants de l'Etat.

Parmi les questions qui intéressent plus directement nos institutions européennes, certaines sont d'ordre politique ; l'affaire de Berlin et la décevante conférence de Genève ; d'autres sont d'ordre militaire, et je ne reviens pas sur ce qui a été dit hier, tant par le général Valluy que par notre rapporteur, Mr. Mulley, ni sur la récente réunion de l'O.T.A.N.

D'autres, encore, sont d'ordre économique, et j'évoque là aussi bien les difficultés suscitées par les alignements monétaires dans le marché du charbon et de l'acier, que les premières difficultés de la mise en place du Marché commun. J'évoque également la menace de l'éventuelle constitution d'un Contre-Marché commun, et je dis tout net que l'Union de l'Europe Occidentale perdrait sa raison d'être si ses membres se répartissaient dans deux blocs économiques concurrents, pour ne pas dire antagonistes.

Toutes ces difficultés diverses, qui provoquent quelques grincements dans le fonctionnement

Mr. Michaud (continued)

tions, should neither surprise nor discourage us. I doubt if any of us imagined we would encounter no obstacles in building Europe. We all know that nothing is built without difficulties, but I would wish our governments could see in these very difficulties an added reason for reaffirming their faith in the future of Europe by renewed efforts to co-ordinate their points of view; for the reasons for co-operating far outweigh those for pursuing opposing policies.

A distinguished French diplomat, who is also a talented author, Mr. Vladimir d'Ormesson, wrote in 1939, a few weeks before the outbreak of the Second World War, that if the nations spent a tenth of the energy they used in quarrelling in trying to get on together, peace could be saved.

But, as you know, peace was not saved. I offer these thoughts and reminiscences to the governments as food for reflection. I know, alas, that the lessons of history more often serve historians in writing their books than governments in drafting their policies. Every generation has to learn, of course, from its own experience, but we cannot afford to fail in building a united Europe because on that depends our survival in an increasingly hostile world.

Better understanding and growing co-operation can be achieved only by increased contacts, and it is to meet this need that I would like, in conclusion, to make two constructive proposals. In doing so I am, of course, expressing my personal views; they will not appear in the draft Recommendation submitted for your approval.

First, knowing how heavy is the task which falls to the lot of our Foreign Ministers, I would like to ask the Council to propose that each government create the post of Minister or Secretary of State for European institutions. This suggestion is not new; it has been made by the Assembly on other occasions.

Next, and this is in line with certain conclusions reached by Mr. Patijn in his Report, I would like to ask our President to arrange, as

soon as possible, a joint meeting of the Council and the General Affairs Committee. I am sure if these two things could be done, we would be in a better position to increase political consultation.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, such are the proposals which, without, I think, overstepping my rôle as Rapporteur, I wished to put to this Assembly. They are dictated by a desire to see us take another step forward in the building of Europe, an aim to which, in all modesty and in the absence of any special qualifications. I want to devote all my energy and all my determination.

Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — On behalf of the Assembly, I thank the four Rapporteurs.

I now call the Marquess of Lothian to open the general debate.

The MARQUESS of LOTHIAN (*United Kingdom*). — I would like to confine my remarks this afternoon chiefly to the excellent Reports presented by Mr. Kopf and Mr. Montini. I feel that they are highly illustrative of what can be achieved by a true spirit of European co-operation. I think it is of the utmost importance that they should receive the very widest possible publicity, for I believe there is still a danger that the European idea, as it has come to be called, might just remain an idea, at any rate for the average citizen.

I think, however, all of us here are realists enough to know that any ideal and any ideology — and I suppose that in a sense Western European Union is an ideology — is fundamentally based on self-interest. In the case of Western European Union, it is the need for security, for health, for employment, and for the preservation of our European culture, to mention just a few things.

If the European idea is to become a concrete fact in the minds of ordinary people, it must, I feel, be seen to bring definite benefits which can easily be appreciated. The Reports we have discussed show that great advances are being made towards the achievement of that goal.

M. Michaud (suite)

de nos institutions européennes, ne doivent ni nous étonner ni nous décourager. Aucun d'entre nous n'a pu imaginer que la construction européenne se ferait sans heurts. Nous savons bien que rien ne s'édifie sans peine, et je voudrais que nos gouvernements puisent dans ces difficultés elles-mêmes des raisons supplémentaires d'affirmer leur foi dans l'avenir de l'Europe, en faisant des efforts nouveaux pour harmoniser leurs points de vue, puisque les raisons de coopérer transcendent, et de loin, les motifs de s'opposer les uns aux autres.

Un grand diplomate français, doublé de surcroît d'un écrivain de talent, j'ai nommé M. Vladimir d'Ormesson, avait écrit en 1939, quelques semaines avant le déclenchement de la deuxième guerre mondiale : « Si les peuples déployaient, pour s'entendre, le dixième de l'activité qu'ils déploient pour se quereller, la paix pourrait être sauvée. »

Or, la paix, alors — vous le savez — n'a pas été sauvée. Je livre ces propos et ces souvenirs aux méditations de nos gouvernements. Je sais bien, hélas ! que les leçons de l'histoire servent plus souvent aux historiographes pour rédiger leurs ouvrages qu'aux gouvernements pour déterminer leur politique. Chaque génération fait, bien sûr, pour elle-même sa propre expérience. Mais nous n'avons pas le droit de rater la construction de l'Europe unie, car il y va de notre survie dans un monde de plus en plus implacable.

Pour mieux s'entendre, pour mieux concerter ses efforts, il est indispensable de multiplier les contacts, et c'est là, sur ce point qu'en terminant je voudrais formuler deux propositions constructives. Je les formule, bien sûr, à titre personnel ; elles ne figurent pas dans le projet de recommandation qui est soumis à votre approbation.

Je voudrais, en premier lieu, sachant combien lourde est la tâche de nos Ministres des Affaires étrangères, demander au Conseil de suggérer la création dans chaque gouvernement d'un poste de ministre ou de secrétaire d'état spécialement chargé du fonctionnement des institutions européennes. Le vœu n'est pas nouveau ; il a été, en d'autres circonstances, émis par notre Assemblée.

Je voudrais ensuite, rejoignant en cela, d'ailleurs, certaines des conclusions du rapport de M. Patijn, demander à notre Président de pren-

dre l'initiative, dans un délai aussi rapproché que possible, d'une réunion commune du Conseil et de notre Commission des Affaires Générales. Je suis persuadé que ces deux réalisations nous permettraient d'accomplir un meilleur travail d'information politique.

Telles sont, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, les propositions que je me permets de vous faire sans sortir pour autant, me semble-t-il, de mon rôle de rapporteur. Elles sont dictées par le souci de nous faire franchir un pas nouveau dans le chemin de la construction de l'Europe, construction à laquelle je voudrais apporter pour ma modeste part, à défaut de mon talent, l'assurance de mon dévouement et de mon entière bonne volonté.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, au nom de l'Assemblée, je remercie les quatre rapporteurs.

Dans la discussion générale, la parole est au Marquess of Lothian.

MARQUESS of LOTHIAN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais, cet après-midi, borner essentiellement mes remarques aux excellents rapports présentés par MM. Kopf et Montini. Je vois en eux un exemple éloquent de ce que peut réaliser un véritable esprit de coopération européenne. J'estime qu'il importe qu'une publicité aussi large que possible leur soit accordée sinon l'idée européenne — comme il est maintenant convenu de l'appeler — risque de demeurer une notion abstraite, du moins pour le citoyen moyen.

Je pense cependant, que nous sommes tous ici suffisamment réalistes pour savoir que tout idéal ou toute idéologie — et je suppose qu'en un sens l'Union de l'Europe Occidentale est une idéologie — repose essentiellement sur le souci de l'intérêt personnel. Dans le cas de l'Union de l'Europe Occidentale, c'est, entre autres, le besoin de sécurité, de santé, d'emploi et de sauvegarde de notre civilisation européenne qui est en jeu.

Pour que l'idée européenne devienne une réalité pour le commun des mortels, il faut à mon avis que celui-ci puisse en apprécier facilement les avantages précis qu'elle lui offre. Les rapports que nous avons étudiés montrent qu'un grand pas a été fait dans cette voie.

The Marquess of Lothian (continued)

I do not want to take up the time of the Assembly by going into these Reports in any detail, but I was very glad to see in Mr. Montini's Report that the question of the co-ordination of social security schemes, with special emphasis on reciprocal health services between member countries, is already being actively studied. As you know, this has been a matter of some little concern to the United Kingdom, and I hope sincerely that there will be some quick results. Indeed, I think it is in the field of health that the social activities of Western European Union may bring about the quickest practical results. I think it is vitally important, for instance, that the adoption of a European standard of food hygiene should be speeded up with all possible urgency.

To begin with, I mentioned the need for publicity and for making the European idea into a hard fact. I am sure we are all agreed about that, otherwise we might as well ask ourselves what we are doing here at all. I was particularly glad to see television mentioned in the Report of Mr. Kopf. I am sure there is room for much greater use of television in bringing the peoples of our countries closer to each other. Most of us really get to like something only when it grows familiar and we come to know it. I hope particularly that the Eurovision television link will be much more extensively used than it has been up to date, because I am sure the relaying of ordinary day-to-day events, entertainment, sport, and that kind of thing, and not only just important State occasions, can be of real help in promoting understanding between our different peoples.

After all, human nature and human characteristics do not differ very greatly between various European countries. For instance, if someone in London discovers that someone, say, in Rome is also a dog-lover like himself, it at once sets up a bond of sympathy, and I think the development of the Eurovision television link could well help enormously in this field.

I hope the member governments will not underestimate its great importance. Perhaps it is particularly important for my own country, where the fact that we have to cross a small strip

of water to get abroad, for a rather strange psychological reason, still seems to make European travel rather more of a difficulty and a knowledge of Europe consequently somewhat harder to acquire. As I have said, therefore, I find there is a great deal in the Reports that is most encouraging.

As a comparative newcomer to the Assembly, I feel it would be most improper for me to offer an opinion on rationalisation. Indeed, I am in no way competent to do so. But we must all endeavour to find the best way of making the machines work. At the same time, I sometimes wonder what kind of fable Aesop might have written had he seen us here spending so much time on these matters in the face of what is going on behind the Iron Curtain and in China.

What is surely needed, and this is an echo of what Mr. Kirk himself said, is to use well that which is working well. The Reports we are considering this afternoon show very clearly that in social and cultural matters Western European Union is working well. They show that co-operative social progress in Europe is perfectly well attainable, and I myself believe that now we have started out on this road the approach must continue to be one which inspires each of us, and especially our own countries, so that we may see for ourselves what it is that Western European Union stands for, what it has done, and what it can do in the future.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Meyer.

Mr. MEYER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, after the very informative Reports submitted to us this afternoon and the very wide discussion to which most of them have given rise, I think I can be brief, all the more so as I think we are all agreed on the basic principles. I do not believe any one of us here wishes to see W.E.U. weakened; on the contrary, we all want to strengthen it.

Marquess of Lothian (suite)

Je ne voudrais pas abuser du temps de l'Assemblée en examinant ces rapports en détail, mais j'ai été très heureux de constater dans le rapport de M. Montini que la question de la coordination des systèmes de sécurité sociale et notamment celle d'un accord réciproque de sécurité sociale entre les pays membres est déjà sérieusement à l'étude. Comme vous le savez, cette question a quelque peu préoccupé le Royaume-Uni et je souhaite sincèrement que des résultats soient obtenus rapidement. J'estime que c'est dans le domaine de la santé publique que les activités sociales de l'Union de l'Europe Occidentale peuvent porter le plus rapidement leurs fruits. Je crois, par exemple, qu'il est primordial de hâter au maximum l'adoption des normes européennes d'hygiène alimentaire.

J'ai souligné tout d'abord la nécessité de donner toute la publicité souhaitable à ces rapports et de faire de l'idée européenne une réalité vivante. Je pense que nous sommes tous d'accord là-dessus, sinon, il ne nous resterait plus qu'à nous demander ce que nous faisons ici ! J'ai été particulièrement heureux de constater que M. Kopf, dans son rapport, avait parlé de la télévision. Je suis certain que la télévision pourrait servir bien davantage encore au rapprochement de nos peuples. En règle générale, on ne se met vraiment à aimer une chose que lorsqu'on commence à la connaître, que lorsqu'elle vous est devenue familière. J'espère, en particulier, que les émissions en Eurovision seront de plus en plus utilisées car je suis convaincu que les reportages sur les événements quotidiens — spectacles, sports, etc. — et non seulement pour les grandes occasions peuvent favoriser grandement la compréhension entre nos divers peuples.

Après tout, la nature humaine et ce qui la caractérise ne varient pas tellement d'une nation européenne à l'autre. Si, par exemple, un téléspectateur de Londres découvre qu'il y a par exemple à Rome quelqu'un aimant les chiens autant que lui, il se crée immédiatement un lien de sympathie ; je crois que le développement des émissions en Eurovision pourrait nous apporter une aide immense dans ce domaine.

J'espère que les gouvernements membres ne sous-estimeront pas la grande importance de la télévision. Peut-être est-elle particulièrement importante pour la Grande-Bretagne où le fait

d'avoir un peu d'eau à traverser pour se rendre à l'étranger continue, par un curieux phénomène psychologique, à entraver quelque peu les voyages sur le continent et où, en conséquence, la connaissance de l'Europe est un peu plus difficile à acquérir. Comme je l'ai déjà dit, je trouve que ces rapports comportent des éléments extrêmement encourageants.

Nouveau venu ou presque à l'Assemblée, il serait déplacé de ma part d'émettre un avis sur la rationalisation. Je ne suis, en réalité, nullement compétent pour le faire. Mais ne devons-nous pas tous nous efforcer de trouver le meilleur moyen de faire fonctionner les rouages de notre organisation ? Cependant, je me demande parfois quelle sorte de fable Esope eût écrite s'il nous avait vus consacrer tant de temps à ces questions, avec tout ce qui se passe derrière le rideau de fer et en Chine.

Ce qui importe certainement, et je me fais ici l'écho de ce que M. Kirk a dit lui-même, c'est d'utiliser à bon escient ce qui fonctionne bien. Les rapports que nous étudions cet après-midi nous prouvent qu'en matière sociale et culturelle, l'Union de l'Europe Occidentale fait du bon travail. Ils montrent que des progrès sont parfaitement possibles en Europe dans le domaine de la coopération sociale, et je suis moi-même certain que, maintenant que nous nous sommes engagés dans cette voie, cette tâche doit continuer à inspirer chacun d'entre nous et spécialement nos propres pays, afin que nous nous rendions compte par nous-mêmes de la raison d'être de l'Union de l'Europe Occidentale, de ce qu'elle a déjà fait et de ce qu'elle pourra encore faire à l'avenir.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Meyer.

M. MEYER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, après les rapports très instructifs qui nous ont été présentés cet après-midi et après les larges débats auxquels la plupart d'entre eux ont donné lieu, je crois pouvoir être bref. Je le pourrai d'autant mieux que sur les principes nous sommes d'accord, me semble-t-il. Je crois qu'aucun d'entre nous ne souhaite un affaiblissement de l'U.E.O. mais que nous désirons tous, au contraire, son renforcement.

Mr. Meyer (continued)

But for that very reason my political friends and I are of the opinion that the problem of rationalisation must be handled very carefully. There is a great deal with which we can agree in the Belgian Foreign Minister's plan. Because of the need for better methods of work and a better division of functions — is there any organisation anywhere in the world that could not do with improvement and rationalisation? — we believe that full consideration must be given to these rationalisation proposals. In fact the Rapporteurs have done such a good job that we can give our full support to their Reports and Recommendations.

We are agreed that no functions can be transferred to the Council of Europe without a guarantee that W.E.U. will not be weakened by the exercise of such functions by that body. The Reports and Recommendations themselves give us some considerable assurance that no hasty decisions will be taken and that the matter will be gone into thoroughly beforehand. We are further reassured by the knowledge that such a transfer, if it took place, would in no way run counter to the Brussels Treaty, if, after careful study and with full guarantees that the interests of W.E.U. would not suffer thereby, W.E.U. were not to transfer to the Council of Europe, but to entrust it with the exercise of some functions which it had decided to let slide for the time being.

Such a solution is to my mind impossible if it is a question of prerogatives which are absolutely essential and fundamental to W.E.U., for it seems to me obvious that a treaty of great international importance cannot be stripped of its substance. But in entrusting — I repeat, not transferring — to an organisation like the Council of Europe some of the activities hitherto carried on by W.E.U., we can quite well speak of a kind of self-denying ordinance that we are prepared to apply to ourselves in the interests of all, on condition — and I must stress this again — that there has been the most thorough examination beforehand.

This view is supported by the fact that, in the Reports submitted by Mr. Kopf and Mr. Montini the possibility of so-called "partial agreements" is envisaged, that is, of agreements not between all the member countries, but between some of them.

Mr. Kopf has made it abundantly clear that such a possibility is not to everyone's taste, as experience seems to show. But he himself has pointed out in his Report that it should be possible to allay any misgivings that may be felt in this respect, and that is certainly desirable. It also seems to me desirable that the Seven should enlist the co-operation of other States, such as Scandinavia or Austria, in matters of a cultural or social nature. In that way our achievements might be given an even wider scope.

There is also another element to be considered, that of limitation in time. We do not want to let things slide indefinitely. We are not proposing to give the Council of Europe *carte blanche* in this matter — if we finally decide to accept the Recommendations of the Council of Ministers — but to effect the transfer only on the understanding that we have the right to revoke it at any time, in virtue of our power of control.

Mr. Montini pointed out that other large organisations besides the Council of Europe and Western European Union, such as, for example, the I.L.O. and ECOSOC in Geneva, were concerned with social and cultural questions. They are not the only ones; besides those mentioned there are many others. I think here the danger of overlapping is a real one. I agree with Mr. Montini that matters of great importance may require the existence of a great number of organisations, but at the same time I believe that, in view of our limited means and opportunities, we would do well to concentrate on certain essential points.

Put as briefly as I can, this is why we shall vote for the Resolutions, for all the Resolutions. My political friends and I are perhaps in some respects more ready than others to agree to concede the transfer of certain functions from

M. Meyer (suite)

C'est précisément pour cette raison que nous estimons, mes amis politiques et moi, que le problème de la rationalisation devra être abordé avec une très grande circonspection. A cet égard, il y a, dans le plan du Ministre des Affaires étrangères de Belgique, beaucoup de choses qui rencontreront une large adhésion de notre part. La nécessité d'améliorer les méthodes de travail et la répartition des tâches — existe-t-il au monde une seule institution qui n'ait pas besoin d'améliorations et qui ne puisse être rationalisée ? — nous incite à être très attentifs à ces projets de rationalisation. Je dois dire que les rapporteurs ont tellement bien travaillé que nous pourrions approuver sans réserve leurs rapports ainsi que les recommandations qui nous sont soumises.

Nous sommes d'accord pour dire que nul transfert de tâches au Conseil de l'Europe ne peut intervenir si on ne nous garantit pas que leur accomplissement au sein de cet organisme n'entraînera aucun affaiblissement de l'U.E.O. Ainsi donc, les rapports et les recommandations contiennent déjà une garantie très sérieuse contre toute hâte excessive et nous donnent la certitude que le problème fera l'objet d'une étude minutieuse et préalable. Nous sommes d'autant plus rassurés que nous sommes convaincus que le mécanisme du Traité de Bruxelles ne souffrirait nulle atteinte par un éventuel transfert — précédé d'un examen approfondi et entouré des garanties nécessaires quant à la sauvegarde des intérêts de l'U.E.O. — non pas de certaines compétences, mais de leur exercice, qui serait confié au Conseil de l'Europe, si l'U.E.O. pouvait se résoudre à y renoncer.

J'estime que pareille solution ne pourrait être adoptée pour autant qu'il s'agisse de prérogatives essentielles de l'U.E.O. En effet, il me paraît évident qu'on ne peut vider de sa substance un traité d'une haute portée internationale. Toutefois, en confiant à un organisme comme le Conseil de l'Europe l'accomplissement de certaines des tâches dont nous nous sommes acquittés jusqu'ici — il ne s'agirait donc pas d'un transfert de compétences — on peut fort bien parler d'une espèce d'auto-limitation, que, dans des conditions déterminées, l'U.E.O. s'imposerait dans l'intérêt de tous et — soulignons-le une fois de plus — après une étude approfondie.

Il m'est d'autant plus facile de prendre position que les rapports de MM. Kopf et Montini prévoient la possibilité d'« accords partiels », c'est-à-dire d'accords à conclure non pas entre tous les Etats membres, mais entre quelques-uns de ceux-ci.

Or le rapporteur, M. Kopf, a excellemment démontré que cette faculté n'est pas de nature à nous donner tous nos apaisements, ainsi que l'expérience semble le prouver. Cependant, il a relevé lui-même dans son rapport que, quelque inquiétude qu'on puisse avoir à cet égard, il doit être possible de l'apaiser. Cela me paraît, en effet, désirable. Je crois qu'il faut souhaiter que, dans les questions culturelles et sociales, nos sept pays parviennent à obtenir ainsi le concours d'autres Etats, par exemple les Pays scandinaves ou l'Autriche. Grâce à cet élargissement, les résultats positifs enregistrés chez nous pourraient prendre une ampleur nouvelle.

Un autre élément qui entre en jeu est celui de la limitation dans le temps. Nous n'entendons certes pas renoncer sans conditions à ces activités. Nous ne donnerons pas carte blanche au Conseil de l'Europe — au cas où nous déciderions de suivre en cette matière les recommandations du Conseil des Ministres — mais nous nous en dessaisirons à la seule condition qu'il nous sera loisible, en vertu de notre droit de contrôle, de révoquer le mandat que nous lui aurons donné.

L'honorable rapporteur, M. Montini, a signalé aussi, qu'à part le Conseil de l'Europe et l'U.E.O., il existe d'autres organismes importants qui s'occupent de questions sociales et culturelles, comme par exemple le B.I.T. ou l'ECOSOC de Genève. Elles ne sont pas les seules ; il y en a beaucoup d'autres. Je crois que, dans ce domaine, le danger des chevauchements est très réel. Si je suis d'accord avec M. Montini pour dire que la réalisation des grandes choses peut requérir des institutions importantes et nombreuses, je crois aussi qu'il faudra bien, eu égard au caractère limité de nos possibilités et de nos moyens, que nous concentrions nos efforts sur quelques points primordiaux.

Telles sont donc, brièvement exposées, les raisons qui nous amènent à voter bien volontiers les résolutions, toutes les résolutions. Mes amis politiques et moi, nous serons sans doute mieux disposés que d'autres à faire des concessions sur

Mr. Meyer (continued)

W.E.U. to the Council of Europe, but only on condition that W.E.U. continues to carry out its own particular tasks, made easier perhaps by a sensible measure of rationalisation, in the interest of the seven member States of this great organisation.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de la Vallée Poussin.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President. It is not without some hesitation that I rise to speak.

While we are all agreed on the general issue, that some steps need to be taken towards rationalising European institutions, and as was said more than once, just now, no one has any quarrel with Mr. Wigny's views on that point, when it comes to considering the present proposal I get the impression that the problem is rather less clear than may appear at first sight and that a certain confusion is creeping into the debate.

What exactly are we supposed to be discussing here? Surely it is the decision taken by the Committee of Ministers at the last meeting of the Council of Europe. We have not been allowed a sight of the document, which I think is a pity. Still, that is what we are discussing and, in fact, there is only one thing in the document that really concerns us, which is the transfer to the Council of Europe of W.E.U.'s powers in the social and cultural fields. The rest of its contents were covered by last Session's speeches, particularly that by Mr. Wigny, but there is nothing, apart from the question of this transfer, that directly concerns us in the Ministers' decision.

The relations between O.E.E.C. and the Council of Europe have not even been mentioned here, and as for relations with N.A.T.O., it would appear that the Ministers have given up the idea of altering the way in which the NATO Parliamentarians' Conference operates. In any case, as Mr. Fens has rightly reminded us, the Conference is a private organisation and govern-

ments can do nothing about changing it. Hence, the only real problem facing us is that of the transfer of powers.

The Resolution announcing the Ministers' decision is incredibly vague, Ladies and Gentlemen. It states that W.E.U.'s powers are to be transferred to the Council of Europe, but to which body in the Council is left unspecified. All we have is a statement that the Ministers' Deputies are to consider and put forward practical suggestions. Let me tell you straight away how I interpret the decision. To my mind, what the Ministers are saying is this: For a long time now our work has been unsatisfactory, and we are going to reform ourselves. That is a perfectly reasonable decision, but it has nothing to do with the working of our Assembly. Its only reference is to the working of the European executive.

We need not look far to see one thing that is wrong, and that is the fact that there are not one but two bodies dealing with cultural and social questions at ministerial level. There is absolutely no reason why these two, the Ministers' Deputies in London and the Ministers' Deputies here, should deal separately with these questions, because within the executive, or at ministerial level, in other words, there can plainly be only one united command.

If we must interpret the decision forwarded to us by the Ministers — and this is the only interpretation to which it lends itself so far — all it means is that the ambassadors sitting in London as representatives of the WEU Ministers will not in future concern themselves with social and cultural questions, but that these will be dealt with by the Ministers' Deputies here. This is an excellent idea but as a reform it concerns solely the executive. It involves no alteration in the working of our Assembly and indeed I cannot myself see how any reform covering a wider field could be adopted without a decision of our own Assembly. No such decision has been asked for. We have been informed of a decision taken by the Ministers, but such a decision is valid only within the limits of the powers held by the ministerial body concerned.

Our debate therefore seems to me a little beside the point if it is based on the belief that the Ministers are asking us to alter the working of our Assembly. I realise that what I am saying may sound paradoxical, and I am sorry Mr. Wigny is not here to give us an

M. Meyer (suite)

certaines points, dans le sens d'un transfert d'activités de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe, mais toujours à la condition que l'U.E.O. continuera à s'occuper seule des questions qui relèvent essentiellement de sa compétence, et même que cette activité sera renforcée par une rationalisation intelligente, dans l'intérêt notamment, des sept Etats membres de cette haute institution.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. de la Vallée Poussin.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Monsieur le Président, je prends la parole avec un certain embarras.

Certes, quand il s'agit du problème général dont nous parlons, de la rationalisation des institutions européennes, nous sommes tous d'accord pour dire qu'il y a quelque chose à faire, et l'on vient de répéter que les intentions de M. Wigny sur ce point ne sont contestées par personne. Mais lorsqu'il s'agit d'étudier le projet dont on nous parle, j'ai l'impression que le problème est moins clair qu'il ne le semble et qu'une certaine confusion s'est introduite dans le débat.

D'abord, de quoi devons-nous parler ci ? Je crois que nous devons parler essentiellement de la décision prise par le Comité des Ministres, lors de la dernière réunion du Conseil de l'Europe. Ce document ne nous a pas été communiqué, ce que j'estime regrettable ; mais c'est de cela que nous discutons, et dans ce document, au fond, une seule chose nous regarde, le transfert des compétences sociales et culturelles de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe. Le reste a figuré dans des discours, notamment dans un discours de M. Wigny, lors de la session précédente, mais en dehors de la question du transfert des compétences sociales et culturelles, vraiment rien dans la décision des Ministres ne nous intéresse directement.

Les rapports de l'O.E.C.E. avec le Conseil de l'Europe, nous n'en avons pas parlé. Quant aux rapports avec l'O.T.A.N., il semble que les Ministres ont renoncé à modifier quoi que ce soit au fonctionnement de la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N., et M. Fens a eu absolument raison de nous rappeler que c'était là une organisation privée à laquelle les gouver-

nements ne pouvaient rien changer. Donc, vraiment un seul problème se pose à nous, celui du transfert de compétences.

Or, Messieurs, la résolution du Comité des Ministres qui nous annonce une décision est incroyablement vague, puisqu'il y est dit que l'on transfère les compétences de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe ; mais à quel organe du Conseil de l'Europe ? On ne le dit pas et l'on ajoute que les délégués des Ministres devront étudier et proposer des solutions pratiques. Alors, Messieurs, je vous donne tout de suite mon interprétation. Les Ministres nous disent : « Depuis longtemps, nous travaillons très mal, et nous allons nous réformer nous-mêmes. » La décision des Ministres est entièrement raisonnable, elle a trait uniquement au fonctionnement de l'exécutif européen.

Il y a évidemment quelque chose qui marche très mal, c'est le fait qu'à l'échelon ministériel deux organes traitent des questions culturelles et des questions sociales, et il n'y a aucune raison pour que deux organes ministériels, les délégués des Ministres à Londres, d'une part, et les délégués des Ministres, ici, traitent séparément ces deux questions, car à l'intérieur de l'exécutif, à l'intérieur du régime ministériel, il faut évidemment une unité.

S'il faut interpréter, on ne peut le faire, jusqu'à présent, que de cette façon : la décision que les Ministres nous ont confiée, cela signifie simplement que désormais les ambassadeurs qui siègent à Londres comme représentants des Ministres à l'U.E.O. ne s'occuperont plus des affaires sociales et culturelles et que celles-ci seront traitées ici par les représentants des Ministres. Cela, Messieurs, c'est une excellente réforme, mais elle est interne à l'exécutif, elle ne change rien au fonctionnement de notre Assemblée et je ne vois vraiment pas comment il pourrait y avoir une réforme plus étendue que celle-là, ce qui supposerait une décision de notre Assemblée. Or, on ne nous demande pas une décision. On nous fait part d'une décision des Ministres, et une décision des Ministres n'a de sens qu'à l'intérieur de la compétence de l'organe ministériel.

Je crois donc que nous discutons ici un peu à côté de la question lorsque nous croyons que les Ministres nous demandent de changer quelque chose au fonctionnement de notre Assemblée. Ce raisonnement peut vous paraître paradoxal, je le sais bien, et je regrette que M. le

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

explanation. It may well be that he would say I had not understood anything about the proposal before us either.

It is plain that the Ministers have no authority to make any change in the working or powers of the assemblies. Our Committees have always had the right to deal with any questions that concerned them. If a committee belonging to the Council of Europe wishes to deal with some given question and has the Assembly's permission, how can it possibly be forbidden to do so without altering the Treaty? That being so, so far as this Assembly is concerned we are as free as we have ever been. The only innovation, of which I am all in favour, is that the Ministers say that in future not more than one ministerial body will be dealing with the same problem. This I regard as an advantage because the Ministers' Deputies at the Council of Europe are admirably qualified to discuss cultural questions as a whole. The reports made to Ministers by the WEU Committees can be studied by the Deputies just as easily as by the ambassadors in London and any WEU committee of experts can equally well report to the Deputies.

If my interpretation is correct we have nothing to reproach the Ministers with and the criticisms referred to in the Orders of the Day are without justification.

The position of the executive, however, as I said at the beginning, is not altogether clear and most of the speakers before me have interpreted it differently. I therefore find myself in some difficulty and the only course that I think is open to me is to abstain from voting on the draft Resolution.

The PRESIDENT (Translation). — I now call Mr. Kirk if he still wishes to speak.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — I have already said what I wish to say. I do not wish to weary the Assembly further.

The PRESIDENT (Translation). — Does any other Representative wish to speak in the general debate? . . .

Then I will call the Rapporteurs who wish to reply to the speakers.

I call Mr. Patijn.

Mr. PATIJN (*Netherlands*). — At this late hour I think I can be very brief in my remarks. Perhaps I may be allowed, not only as Rapporteur but also as Chairman of the General Affairs Committee, to thank my co-Rapporteurs for their work. A great deal of hard work has been done by MM. Michaud, Kopf and Montini. I am also most grateful for the comments made by Mr. Kirk on behalf of the General Affairs Committee and by Mr. Fens on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments.

After what has been said from all sides during this discussion it is not necessary for me to go into any detail because, on the whole, the Assembly is in agreement with the proposals which are before us. It may be that the only exception is Mr. de la Vallée Poussin who said he thought the Council of Ministers were not as bad as the Assembly thought. I am under the impression Mr. de la Vallée Poussin makes the Council appear to be a little bit platonic in this matter and that there is more behind the decision than he thinks. This is not only a question of the instrument; it is also, if not a decision, at least an intention to transfer work of Western European Union to the Council of Europe. So far as we understand the position, I have to make that reservation. I think Mr. de la Vallée Poussin is right when he says that matters are not clear.

I would like to draw the attention of the Assembly to the Amendment proposed by Mr. Kopf which I hope the Assembly will accept so that the words proposed would become a third paragraph to the Reports of Mr. Montini and Mr. Kopf. The proposal is that paragraph 3 should read :

"3. While the practical details of the transfer of social and cultural functions are being elaborated, the Assembly and its Committees should be kept completely informed of the details of the proposals which are made, and should be given the opportunity of expressing their points of view on the matter before any decision is taken."

M. de la Vallée Poussin (suite)

Ministre Wigny ne soit pas là pour nous fournir des explications. Peut-être dirait-il que je n'ai pas compris moi-même grand chose à la proposition qui nous est faite.

Les Ministres ne peuvent certainement pas modifier de leur propre autorité, le fonctionnement ni la compétence des assemblées. Nos Commissions ont toujours eu le droit de se saisir de tous les problèmes qui les intéressent. Si une commission du Conseil de l'Europe veut, avec l'autorisation de l'Assemblée, s'occuper d'une question quelconque, comment pourrait-on le lui refuser sans modifier le Traité ? Par conséquent, du côté de notre Assemblée, nous restons aussi libres que nous l'étions avant. La seule nouveauté, qui me paraît excellente d'ailleurs, c'est que les Ministres nous disent qu'à l'échelon ministériel les mêmes problèmes ne seront étudiés que par une seule organisation ministérielle. Là, je crois que c'est un bien, car les délégués des Ministres au Conseil de l'Europe sont bien armés pour discuter l'ensemble des problèmes culturels. Les rapports que les Commissions de l'Union de l'Europe Occidentale feront aux Ministres peuvent être étudiés par eux aussi bien que par les ambassadeurs à Londres, et les Comités d'experts, réunis à l'U.E.O., pourront faire aussi leurs rapports à ces représentants des Ministres.

Si cette interprétation est bonne, nous n'aurons pas de reproche à adresser aux Ministres, et les critiques mentionnées dans l'ordre du jour ne sont pas justifiées.

Mais, comme je l'ai dit au début de mon exposé, cette position de l'exécutif ne me paraît pas très claire. La plupart des orateurs précédents l'ont interprétée autrement que moi. Je reste dans l'embarras et personnellement la seule attitude que je puisse prendre c'est de m'abstenir dans le vote de la proposition de résolution.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est maintenant à M. Kirk à moins qu'il n'y renonce.

M. **KIRK** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'ai déjà dit tout ce que j'avais à dire et ne désire pas importuner plus longtemps l'Assemblée.

M. le **PRESIDENT**. — Personne ne demande plus la parole dans la discussion générale ?...

Je vais donc donner la parole à ceux des rapporteurs qui désirent répondre aux orateurs.

La parole est à M. Patijn.

M. **PATIJN** (*Pays-Bas*) (Traduction). — Etant donné l'heure tardive, on voudra bien excuser, j'espère, la brièveté de mes remarques. Qu'il me soit permis, non seulement comme rapporteur, mais aussi en tant que président de la Commission des Affaires Générales, d'adresser tous mes remerciements à mes co-rapporteurs. MM. Michaud, Kopf et Montini n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts. Je suis également très reconnaissant à MM. Kirk et Fens qui nous ont respectivement exposé les vues de la Commission des Affaires Générales et de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

Après toutes les interventions qu'il nous a été donné d'entendre, il ne me semble pas nécessaire d'entrer à nouveau dans tous les détails, l'Assemblée, dans l'ensemble, se ralliant aux propositions dont elle a été saisie. Seul, M. de la Vallée Poussin a peut-être fait exception en déclarant que le Conseil des Ministres n'était pas aussi insuffisant que le pensait l'Assemblée. J'ai l'impression que M. de la Vallée Poussin a donné à la décision du Conseil un sens un peu platonique mais qu'en fait elle est plus lourde de conséquences qu'il ne le croit. Ce n'est pas seulement une question d'instrument ; il s'agit aussi, sinon d'une décision, du moins de l'intention de transférer le travail de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe. Telle que la situation se présente, je suis obligé de faire cette réserve. M. de la Vallée Poussin a raison en disant que les choses ne sont pas claires.

Je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur l'amendement proposé par M. Kopf. J'espère qu'elle l'acceptera et que le texte proposé pourra ainsi constituer le troisième paragraphe des recommandations figurant dans les rapports de MM. Montini et Kopf. Le paragraphe 3 proposé est rédigé comme suit :

« 3. Que tandis que les détails pratiques du transfert des fonctions sociales et culturelles sont élaborés, l'Assemblée et ses Commissions soient entièrement informées du détail des propositions faites et qu'il leur soit donné l'occasion d'exprimer leur point de vue à ce sujet avant toute décision. »

Mr. Patijn (continued)

It is implied here that a final decision on the matter has still to be taken. It is here that I propose the procedure to be followed by the General Affairs Committee. May the General Affairs Committee be allowed by the Assembly to contact the Council of Ministers to discuss the relationship and especially the transfer of social and cultural activities of Western European Union, since at present we do not quite understand what the Council of Ministers have in mind, whether they have taken a decision or whether they want to take a decision? We want to know exactly what they intend and what they propose to do. This request that the Committee should be allowed to contact the Council of Ministers is one which, of course, must be made by our President. I hope very much, Mr. President, that you will be on our side in this request.

I think the wisest way for the Assembly to proceed would be to let the competent committee discuss the matter with the Council of Ministers. If that is agreeable, and if the Assembly could adopt this idea which is implied in the Amendment of Mr. Kopf, I wonder whether we still need the proposal in Document 133 which has been submitted by Mr. Van Remoortel and six or seven other Representatives. Under that proposal, which is also a procedural proposal, the Assembly would take the decision that five members of the Assembly would be charged to seek a liaison with other European organisations to find a solution to these matters. This would create a new body which would start negotiations with other organisations. I think in matters of procedure it would be best if, first, this Committee of our Assembly consulted its own Ministers on the matter before we take any final decision. If that is acceptable to the Assembly, we should not follow the proposal suggested by Mr. Van Remoortel. Therefore, I ask those Representatives who have submitted that suggestion to withdraw it. I think that from the point of view of regular procedure it would be better to follow the other line of action.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kopf.

Mr. KOPF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would like to thank all the Representatives who referred in their speeches to the positive results achieved by Western European Union in the cultural field, and especially Mr. Meyer for having stressed at the outset of his speech that Western European Union must on no account be weakened. Its activities must certainly not be undermined.

Mr. Meyer spoke of the possibility of partial agreements, which is also mentioned in paragraph 2 of the draft Recommendation in my Report. The General Affairs Committee also referred to the possibility of the seven member States concluding such partial agreements between themselves. I must, however, remind you again that the present legal position would make it very difficult for W.E.U. to carry out its work by means of partial agreements within the framework of the Council of Europe, for such agreements would require the consent not only of seven, but of eight member States. Thus, besides the seven members of W.E.U., an eighth member State of the Council of Europe would always have to be in agreement, quite apart from the further requirement that those present and voting must be unanimous. Nevertheless, if the transfer of activities in the cultural field takes place, the possibility of partial agreements must be considered as well as the other question of how far the Council of Europe's Cultural Agreement makes it possible to carry them out.

Mr. de la Vallée Poussin made some extremely interesting remarks on the legal position. He described as "incredibly vague" the decision taken by the Foreign Ministers of the fifteen governments represented in the Council of Europe. We have the text of this decision before us in the letter of 24th April, 1959, addressed by the President of the Assembly, Sir James Hutchison, to the President of the Council, which reads as follows :

"The exercise of the powers of Western European Union in the social and cultural fields will be transferred to the Council of Europe in accordance with procedure to be laid down by the Ministerial Committees of the two Organisations."

M. Patijn (suite)

Il est donc sous-entendu que la décision définitive n'est pas encore prise. C'est ici que je propose la marche à suivre qui selon moi devrait être adoptée par la Commission des Affaires Générales. L'Assemblée pourrait-elle autoriser la Commission des Affaires Générales à se mettre en rapport avec le Conseil des Ministres afin de discuter de leurs attributions respectives et en particulier du transfert des activités sociales et culturelles de l'Union de l'Europe Occidentale, étant donné qu'à l'heure actuelle, nous ne voyons pas très bien ce que le Conseil des Ministres a l'intention de faire, s'il a déjà pris une décision ou s'il a seulement l'intention d'en prendre une ? Nous voulons savoir exactement ce qu'il compte faire et ce qu'il propose. C'est évidemment à notre Président qu'il appartient de demander que la Commission soit autorisée à se mettre en rapport avec le Conseil des Ministres. J'espère, Monsieur le Président, que vous voudrez bien soutenir notre point de vue en la matière.

Je crois que, pour l'Assemblée, le mieux serait de laisser les Commissions compétentes en discuter avec le Conseil des Ministres. Si vous étiez d'accord et si l'Assemblée pouvait adopter l'idée contenue dans l'amendement de M. Kopf, je me demande si nous aurions encore besoin de la proposition soumise par M. Van Remoortel et six ou sept autres Représentants, proposition qui figure au Document 133. Aux termes de cette proposition — qui était en même temps une proposition de directive — l'Assemblée prendrait la décision de mandater cinq de ses membres pour rechercher avec les autres organisations européennes, une solution à ces problèmes. Ceci aurait pour effet de créer un nouvel organisme qui entamerait des négociations avec d'autres organisations. Je crois qu'en matière de procédure, il serait préférable que cette Commission de notre Assemblée consultât ses propres Ministres avant que nous ne prenions une décision définitive. Si l'Assemblée ne s'y oppose pas, nous ne retiendrons donc pas la proposition de M. Van Remoortel. Je demande en conséquence aux Représentants qui avaient soumis cette proposition de bien vouloir la retirer. Je crois que du strict point de vue de la procédure, il serait préférable de suivre l'autre ligne de conduite.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kopf.

M. KOPF (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je tiens d'abord à remercier tous les orateurs qui ont souligné les résultats positifs obtenus par l'U.E.O. dans le domaine culturel. Je remercie en particulier mon collègue, M. Meyer, d'avoir affirmé au début de son intervention qu'il ne saurait être question d'un affaiblissement de l'activité de l'U.E.O. Il ne faut pas, en effet, que cet organisme soit atteint dans ses œuvres vives.

M. Meyer a attiré notre attention sur la possibilité de conclure des accords partiels, possibilité dont mon rapport fait également état, au paragraphe 2 du projet de recommandation. La Commission des Affaires Générales a signalé, elle aussi, la faculté, pour les sept Etats membres, de conclure entre eux des accords de cette nature. Cependant, je crois devoir vous rendre une nouvelle fois attentifs au fait que, dans l'état actuel de la jurisprudence, ce ne sera pas là une procédure facile pour assurer la poursuite des tâches de l'U.E.O. dans le cadre du Conseil de l'Europe. En effet, tout accord partiel nécessite l'assentiment, non seulement de sept, mais de huit Etats. Il faut donc, qu'en plus des sept Etats membres de l'U.E.O. il y ait un huitième Etat membre du Conseil de l'Europe qui soit d'accord, sans parler de la condition supplémentaire, à savoir qu'il y ait unanimité des votants. Quoi qu'il en soit et pour le cas où l'exercice des activités culturelles serait transféré, la procédure des accords partiels doit être prise en considération, de même que cette autre question, celle de savoir dans quelle mesure l'accord culturel du Conseil de l'Europe peut fournir une base appropriée à leur mise en œuvre.

L'honorable M. de la Vallée Poussin a émis des considérations très intéressantes sur l'aspect juridique de la question et il a qualifié « d'incroyablement vague » la décision des Ministres des Affaires étrangères des quinze gouvernements représentés au Conseil de l'Europe. Nous avons sous les yeux le texte de cette décision qui figure dans la lettre que le Président de l'Assemblée, Sir James Hutchison, a adressée le 24 avril 1959 au Président du Conseil. Il est libellé comme suit :

« L'exercice des compétences sociales et culturelles de l'U.E.O. sera transféré au Conseil de l'Europe et les organes ministériels des deux organisations arrêteront les modalités de ce transfert. »

Mr. Kopf (continued)

It is worth noting that this decision does not speak of transferring functions, but quite rightly only of transferring the exercise of such functions, for the Ministers could not amend the Treaty itself, in which these functions are laid down. Thus they confined themselves to considering the transfer of their exercise.

All the same, I do not think this decision can be described as very vague. In any case, it must be pointed out that it was taken by the Foreign Ministers of the fifteen countries represented in the Council of Europe, and not by the Council of W.E.U. It does give the impression, however, that the fifteen Ministers imagined that, because the decision was taken unanimously, the competent organs of W.E.U. would thereby be committed to it.

I do not wish to go into the legal aspect of this question, but I share the Committee's view that before the Ministers go any further with it, the Assembly and, above all, the Committee concerned, must be given another opportunity of finding out exactly how the Ministers envisage the transfer of these cultural activities, and of expressing their views on this before any decisions are taken.

I support the suggestion of the Chairman of the General Affairs Committee, that our Committee should consider the possibility of a meeting with the Council of Ministers of Western European Union, at which we could go into this matter thoroughly.

I agree with Mr. Patijn that if this procedure is adopted, the Motion submitted by MM. Van Remoortel, Erlor, Bohy and others would become superfluous. This is to the effect that a delegation of five members of the Assembly be appointed, charged with seeking, in liaison with the Consultative Assembly of the Council of Europe, the European Parliamentary Assembly, and the Interparliamentary Consultative Council of Benelux, the bases for an arrangement which would lead to a better division of activities in the cultural and social fields. I have no substantial objection to this proposal, but I wonder whether, at a time when we are

talking of simplifying and rationalising institutions, it would be appropriate to bring into being another body whose only task would be to keep in touch with those already in existence. The aim of the authors of this proposal could be reached much more easily if the General Affairs Committee could meet the Council of Ministers of W.E.U. this autumn to discuss with them in detail the points with which we are concerned. I therefore wish to support Mr. Patijn's request.

The intention of Mr. Kirk's proposal, contained in Document 135, is that the Committee on Budgetary Affairs and Administration be instructed to follow with the closest attention the question of measures to protect the interests of Western European Union staff in the event of posts being suppressed. (*Interruptions*) I know, but why cannot I give my own views on this now? I am in complete agreement with the proposal, for the position of those who, for eleven years, have done invaluable work for W.E.U. and have devoted all their energies to the successful outcome of its activities, deserves our fullest attention.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Kopf, we are not at present discussing the budget.

Mr. KOPF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — In that case, Mr. President, I have nothing further to add.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Montini.

Mr. MONTINI (*Italy*) (Translation). — I only wished to remind the Assembly, Mr. President, that among the documents before it there is a letter from Sir James Hutchison to the Council, dated 25th May, which expresses the same views as those contained in Mr. Kirk's Amendment.

I would also remind members that we have a reply to this letter dated 12th June — quite recent, you see — taking note of the situation. At present, we are not in the presence of anything that can be described as a legal decision. From the legal point of view, the position has not been prejudiced in any way. From the procedural

M. Kopf (suite)

Il n'est pas sans intérêt de souligner que cette décision ne parle nullement d'un transfert des compétences mais du transfert de l'exercice de ces compétences. A juste titre, d'ailleurs. En effet, il est évident que les Ministres n'auraient pu modifier le texte même du Traité, qui règle la question des compétences. Aussi, se sont-ils bornés à envisager le transfert de l'exercice de celles-ci.

Je ne crois cependant pas que l'on puisse qualifier de très vague la décision ainsi formulée. De toute façon, il convient de constater que cette décision a été prise par les quinze Ministres des Affaires étrangères des pays représentés au Conseil de l'U.E.O. Néanmoins, on a l'impression que les Quinze ont estimé qu'en prenant cette décision en commun et à l'unanimité, ils engageaient automatiquement la responsabilité de l'organe compétent de l'U.E.O.

Je m'abstiendrai d'examiner la question sur le plan juridique. Mais je partage l'avis de la Commission lorsqu'elle demande qu'avant que les Ministres poursuivent leurs discussions, l'Assemblée et, avant tout, la Commission compétente, soient entièrement informées de la façon dont les Ministres conçoivent le transfert des activités culturelles, et aient l'occasion d'exprimer leur point de vue, avant toute décision ultérieure.

Je m'associe à la suggestion faite par le président de la Commission des Affaires Générales, qui voudrait que notre Commission envisage une rencontre avec le Conseil des Ministres de l'U.E.O., afin d'examiner à fond la question qui nous occupe.

Je suis d'accord avec M. Patijn pour dire que, si nous adoptons cette procédure, la demande présentée par MM. Van Remoortel, Erler, Bohy et d'autres collègues pourrait être considérée comme superflue. L'objet de cette demande était de nommer une délégation de cinq membres de l'Assemblée, chargée de prendre contact avec l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, l'Assemblée Parlementaire Européenne et le Conseil Interparlementaire Consultatif de Benelux, afin de fixer les bases d'un accord visant à une meilleure répartition des tâches culturelles et sociales. Je ne suis nullement opposé au principe de pareille proposition. Mais

je me demande s'il est vraiment opportun au moment où nous parlons de simplifier et de rationaliser les institutions, de créer un organisme supplémentaire pour assurer le contact avec les organismes déjà existants. Le but que se proposent les auteurs de cette demande pourrait être atteint plus simplement si l'on donnait à notre Commission des Affaires Générales l'occasion, l'automne prochain, d'examiner à fond, avec le Conseil des Ministres de l'U.E.O., les questions qui nous préoccupent.

Je fais donc mien le vœu de M. Patijn. La proposition de M. Kirk, Document 135, tend à charger la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration de suivre avec la plus grande attention la question des mesures à prendre pour sauvegarder les intérêts du personnel de l'U.E.O., en cas de suppression de certains postes (*Exclamations*). Oui, mais pourquoi ne pourrais-je pas faire connaître dès maintenant mon opinion sur ce point ? J'approuve entièrement cette proposition, car nous devons nous intéresser au sort de ces collaborateurs de valeur, qui, onze années durant, ont consacré leurs meilleures forces à l'U.E.O. et ont fourni un travail utile et fructueux.

M. le PRÉSIDENT. — M. Kopf, la question budgétaire n'est pas en discussion en ce moment.

M. KOPF (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Je vous remercie, Monsieur le Président. Dans ces conditions, je n'ai plus rien à ajouter.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Montini.

M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, je voudrais simplement ajouter que, dans la documentation de l'Assemblée, il ne faut pas oublier qu'il existe une lettre du Président Hutchison, adressée le 25 mai au Conseil, lettre dans laquelle on trouve déjà les préoccupations exprimées en ce moment, dans l'amendement de M. Kirk.

J'ajoute encore que le Conseil vient d'y répondre — sa lettre est datée du 12 juin — en disant qu'il a pris acte de la situation. Nous n'avons pour le moment devant nous aucun texte ayant la valeur juridique d'une décision. Nous avons donc le champ libre au point de vue juridique. Du point de vue des rapports proto-

Mr. Montini (continued)

point of view, on the other hand, we have been given complete freedom to take any decision we may choose, either in the Committee or in this Assembly .

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Van Cauwelaert.

Mr. Van CAUWELAERT (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I am quite ready to agree to the procedure suggested by Mr. Patijn, and I think it would be extremely useful if the Committee on General Affairs were to get into touch with governments. The position is not at all clear and, that being so, it would seem unwise of us to adopt any final conclusions.

I must make one reservation, however. I can support Mr. Patijn's proposal only on the clear understanding that it does not imply acceptance of the governments' proposals that our Committee should be deprived of its powers in the social and cultural fields, no matter whether such deprivation is to be temporary or not or whether it is the result of our own decision or of a ministerial one.

So far as I am concerned, the problem as a whole remains unresolved. Its political consequences are potentially far too serious for us to give implicit support to a policy which, to judge by the speeches made this afternoon, we are unable to approve explicitly. I demand, therefore, that the question as a whole be reserved for the moment. This will enable the Political Committee to take it up again and submit either a fresh report or at least the conclusions it has reached on the question in its entirety after it has discussed it with the Ministers.

At the moment, we have before us four incomplete Reports on the same subject. What we require is a single proposal covering all the points that have been raised. I think this can be produced if the Political Committee will take the matter up again and complete its work by the official conversations we are ready to authorise.

The PRESIDENT (Translation). — If I understand you aright, Mr. Van Cauwelaert,

what you are proposing is that we should refer the matter as a whole back to the General Affairs Committee ?

Mr. Van CAUWELAERT (*Belgium*) (Translation). — As a consequence of the proposal made by Mr. Patijn.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Patijn.

Mr. PATIJN (*Netherlands*). — I have the point of Mr. Van Cauwelaert's remarks and I thank him for his support. I see the point very well. What we have to do is not to negotiate with the Council of Ministers, but to investigate, and after the investigation we come back with the whole matter for the General Affairs Committee to take a decision. I have to reserve the position of the Assembly of Western European Union in that discussion. It will not be negotiation. I will reserve the position of the Assembly, because that is the feeling of the Assembly at the moment. I think that is what you mean.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — As I understand it, Mr. Van Cauwelaert has moved the reference back of all the documents now before us. I did not quite gather from what Mr. Patijn said whether he accepted that on behalf of the Committee. I rather got the feeling that he had accepted the reference back of all these documents. If that is not so, I will give way at once.

Mr. PATIJN (*Netherlands*). — I seem to be the spokesman for this phalanx of Rapporteurs. I think we would be happy to vote and to let the Assembly decide the matter on all the points now before us.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — That was exactly the point I was going to make. Although I appreciate the spirit in which Mr. Van Cauwelaert has made his proposal, and although I feel great temerity in opposing a proposal of someone with much greater experience of these things than I, I cannot help feeling that we should take

M. Montini (suite)

colaires, cependant, nous sommes autorisés à prendre une décision au sein de la Commission et, par conséquent, au sein de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Van Cauwelaert.

M. Van CAUWELAERT (*Belgique*). — Monsieur le Président, je suis prêt à accepter la procédure proposée par M. Patijn ; il me paraît, en effet, utile que la Commission des Affaires Générales prenne contact avec les gouvernements. La situation n'est pas claire et il serait, dans ces conditions-là, peu sage de notre part de vouloir voter des conclusions définitives.

Mais mon intervention est assortie d'une réserve ; en effet, je ne pourrai me rallier à la proposition de M. Patijn que s'il est bien entendu qu'elle n'implique pas une adhésion à la proposition gouvernementale qui consiste à supprimer les compétences sociales et culturelles de notre Commission, et si cette suppression est simplement temporaire, qu'elle soit volontaire ou qu'elle soit le résultat d'une décision des Ministres.

Je considère que le problème demeure entier. Il est beaucoup trop grave dans ses conséquences politiques pour que nous puissions, Monsieur le Président, nous rallier implicitement à une politique qu'explicitement, à en juger par les discours prononcés dans cette Assemblée cet après-midi, nous ne pouvons pas approuver. Je demande donc que la question demeure entière. Dans ces conditions, la Commission politique pourrait reprendre le problème, faire un nouveau rapport, ou en tout cas nous présenter, à la suite de ses conversations avec les Ministres, des conclusions d'ensemble.

A l'heure actuelle, nous sommes en présence de quatre rapports partiels relatifs au même objet. Il serait souhaitable qu'une proposition unique englobe les différentes questions qui ont été discutées, et cela me paraît possible si la Commission politique veut bien reprendre son travail et le compléter par des conversations officielles que nous sommes prêts à lui faire tenir.

M. le PRÉSIDENT. — Si je vous ai bien compris, M. Van Cauwelaert, vous faites une

proposition de renvoi de la question dans son ensemble devant la Commission des Affaires Générales ?

M. Van CAUWELAERT (*Belgique*). — Comme conséquence de la proposition formulée par M. Patijn.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Patijn.

M. PATIJN (*Bays-Bas*) (Traduction). — J'ai bien saisi le point de vue de M. Van Cauwelaert et je le remercie de son appui. Je vois parfaitement où il veut en venir. Nous devrions, non pas négocier avec le Conseil des Ministres, mais examiner la question à fond et faire ensuite rapport à la Commission des Affaires Générales pour permettre à cette dernière de prendre une décision. Je devrais réserver la position de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale dans cette discussion. Il n'y aurait pas de négociation. Je réserverai la position de l'Assemblée car tel est son désir actuellement. Je crois que c'est cela que vous voulez dire.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kirk.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Si j'entends bien, M. Van Cauwelaert a demandé le renvoi de tous les documents dont nous avons été saisis. Je n'ai pas très bien compris, d'après ce que M. Patijn nous a dit, s'il acceptait ou non cette proposition au nom de la Commission. J'avais plutôt l'impression qu'il avait accepté le renvoi de toutes ces questions. S'il n'en était pas ainsi, je m'inclinerais immédiatement.

M. PATIJN (*Pays-Bas*) (Traduction). — Puisqu'il semble bien que je sois le porte-parole de cette phalange de rapporteurs, je dirai que nous serions heureux de procéder à un vote et de laisser l'Assemblée se prononcer sur toutes les questions dont nous avons été saisis.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — C'est exactement la remarque que j'allais faire. Certes, j'apprécie l'esprit dans lequel M. Van Cauwelaert a fait cette proposition mais, bien qu'il soit extrêmement téméraire de ma part de m'opposer à la proposition de quelqu'un ayant beaucoup plus d'expérience en la matière, je

Mr. Kirk (continued)

a decision on the matter in so far as we have the information before us, and I thus oppose the proposal which Mr. Cauwelaert has made.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Michaud.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — Mr. President, I admit that my knowledge of the working of the Assembly is still imperfect, but I am not quite sure what the position is regarding the adoption of our various Recommendations.

May I ask whether there would be any objection to our adopting the Recommendation in my Report, which has very little in common with those appearing at the end of Mr. Kopf, Mr. Montini and Mr. Patijn's Reports which we are discussing at the moment.

It is the procedure I want to get clear — I want to know exactly how it is proposed that we vote on these Recommendations.

The PRESIDENT (Translation). — That was exactly why I asked Mr. Van Cauwelaert if he was proposing that all the Reports should be referred back to the Committee.

Were you referring to Mr. Patijn's draft Recommendation only or to Mr. Montini and Mr. Kopf's draft Recommendations as well?

Mr. Van CAUWELAERT (*Belgium*) (Translation). — All three.

The PRESIDENT (Translation). — And what about Mr. Michaud's draft Recommendation?

Mr. Van CAUWELAERT (*Belgium*) (Translation). — It has nothing to do with the matter.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — That is what I thought myself, Mr. President, and that was why I proposed we should vote on it immediately.

The PRESIDENT (Translation). — Does any other Representative wish to speak?...

The debate is closed.

I have first to ask the Assembly to vote on Mr. Van Cauwelaert's proposal that the three Reports by Mr. Patijn, Mr. Montini and Mr. Kopf be referred back to the General Affairs Committee, with the draft Recommendations accompanying them, so that we can try to find out exactly what the Council of Ministers wants.

Mr. Van CAUWELAERT (*Belgium*) (Translation). — That's it.

The PRESIDENT (Translation). — As it is a question of procedure, the vote must be taken by sitting and standing.

I will now ask the Assembly, therefore to vote by sitting and standing on Mr. Van Cauwelaert's proposal.

(A vote was held by sitting and standing)

(The proposal was adopted)

Mr. Patijn, Mr. Montini and Mr. Kopf's Reports are accordingly referred back to the General Affairs Committee.

I call Mr. Patijn.

Mr. PATIJN (*Netherlands*) (Translation). — I have to explain that there has been a misunderstanding. I voted on what I thought was another matter. I accepted the proposal of Mr. Van Cauwelaert because I misunderstood it. I thought I was to go as Chairman of the General Affairs Committee not to negotiate but to reserve the position of the Assembly, and after that to take up the matter again in the General Affairs Committee. I did not know the vote we have just taken implied the reference back of the Reports without any action on the Recommendation.

The PRESIDENT (Translation). — I am sorry, Mr. Patijn, but what Mr. Van Cauwelaert said was perfectly clear. In any case, I took care to repeat his proposal before putting it to the vote. The only suggestion I can make now is that the Committee could, if it liked, meet this evening to prepare a new text to submit to us tomorrow morning. That would be a different matter.

Mr. PATIJN (*Netherlands*). — If it is impossible to return to the matter, is it not poss-

M. Kirk (suite)

ne puis m'empêcher de penser que maintenant que nous possédons les informations nécessaires, nous devrions prendre une décision. Je m'oppose donc à la proposition de M. Van Cauwelaert.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. Michaud.

M. **MICHAUD (France)**. — Monsieur le Président, je dois avouer que, mal informé encore des méthodes de travail de notre Assemblée, je ne vois pas très bien comment se pose la question de l'adoption de nos diverses recommandations.

Je voudrais notamment demander s'il y aurait une objection à adopter la recommandation figurant dans mon rapport, et qui n'a que peu de points communs avec les recommandations dont nous parlons pour l'instant, celles qui concluent les rapports de MM. Kopf, Montini et Patijn.

C'est une question de procédure que je pose ici, afin d'essayer de mieux comprendre comment se présentent les votes qui vont intervenir sur ces diverses recommandations.

M. le **PRESIDENT**. — C'est la raison pour laquelle j'avais demandé à M. Van Cauwelaert s'il entendait renvoyer tous les rapports à la Commission.

Visiez-vous seulement le projet de recommandation de M. Patijn ou également les projets de recommandation de MM. Montini et Kopf ?

M. Van **CAUWELAERT (Belgique)**. — Tous les trois !

M. le **PRESIDENT**. — Et le projet de recommandation de M. Michaud ?

M. Van **CAUWELAERT (Belgique)**. — Il n'est pas en cause.

M. **MICHAUD (France)**. — C'est ce que j'avais compris, Monsieur le Président. C'est pourquoi je proposais de voter immédiatement sur ce projet de recommandation.

M. le **PRESIDENT**. — Personne ne demande plus la parole ? . . .

La discussion est close.

Je dois mettre aux voix tout d'abord la proposition de M. Van Cauwelaert, tendant à renvoyer à la Commission des Affaires Générales les trois rapports de MM. Patijn, Montini et Kopf ainsi que les projets de recommandation qui les accompagnent, afin de chercher à savoir exactement ce que le Conseil des Ministres a voulu.

M. Van **CAUWELAERT (Belgique)**. — C'est cela !

M. le **PRESIDENT**. — Il s'agit d'une question de procédure ; le vote doit avoir lieu par assis et levé.

Je mets aux voix, par assis et levé, le proposition de M. Van Cauwelaert.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

(La proposition est adoptée)

En conséquence, les rapports de MM. Patijn, Montini et Kopf sont renvoyés à la Commission des Affaires Générales.

La parole est à M. Patijn.

M. **PATIJN (Pays-Bas)** (Traduction). — Je dois vous signaler qu'il y a eu un malentendu. Je pensais voter sur une autre question. J'ai accepté la proposition de M. Van Cauwelaert par erreur. Je croyais qu'en ma qualité de président de la Commission des Affaires Générales je devais, non pas entamer des négociations, mais réserver la position de l'Assemblée et reprendre ensuite la question en Commission. Je ne savais pas que le vote auquel nous venions de procéder impliquait le renvoi des rapports sans aucune décision au sujet des recommandations.

M. le **PRESIDENT**. — Je regrette, Monsieur Patijn, mais M. Van Cauwelaert s'était exprimé clairement. En tous cas, j'ai pris soin de répéter sa proposition avant de la mettre aux voix. La seule chose que l'on pourrait envisager, ce serait que la Commission puisse se réunir ce soir, si elle le désire, pour nous présenter demain matin un autre texte. Alors ce serait différent.

M. **PATIJN (Pays-Bas)** (Traduction). — S'il est impossible de revenir sur cette question,

Mr. Patijn (continued)

ible to explain the misunderstanding between Mr. Van Cauwelaert and myself? It is clear that there was a misunderstanding in that vote. If you do not think it is technically possible to go back to the matter and to have a new vote, I shall not insist, but if you think it technically possible to have an explanation of the misunderstanding between Mr. Van Cauwelaert and the Rapporteurs and then to have a new vote, I would be very happy indeed.

The PRESIDENT (Translation). — I see no objection to suspending the Sitting for a few minutes, Mr. Patijn, but there can be no question of the Assembly going back on the vote it has just taken.

I call Mr. Fens.

Mr. FENS (*Netherlands*). — Perhaps I can provide a solution to the difficulty. I can see that it is not possible for Mr. Patijn to go further in this way after the decision that the Reports are to be referred back to the Committee. The documents are referred back, but Mr. Patijn could seek the consent of the Committee to continue with these investigations with the Committee of Ministers. I think Mr. Patijn is entirely free to do what he wants to do.

Mr. PATIJN (*Netherlands*). — I am prepared to accept the suggestion if the Assembly can take action on the matter in this Session, because I feel we cannot wait for the end of the year before giving any formal reply to the initiative of Mr. Wigny. If that is the opinion of the President of the Assembly, I am fully prepared to ask for a meeting of the General Affairs Committee tonight with a vote tomorrow.

The PRESIDENT (Translation). — I am sorry, Mr. Patijn, but it is absolutely impossible to go back on a vote once it has been taken, so there is no object in suspending the Sitting for that. If there is any other reason that makes you think it would be useful to suspend the Sitting for a few moments to try to find another solution that would not run counter to

our recent vote and would be acceptable to the majority of the Assembly, I will willingly agree to do so.

Mr. PATIJN (*Netherlands*). — If it would be possible technically for you to accept a new vote, yes. If that is not possible, I do not ask for it.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Michaud.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — May I make a suggestion, Mr. President? Since no amendments to the Recommendation at the end of my Report are proposed and since I note that my proposals have not provoked any queries or suggestions from my colleagues, could we not finish with this matter once for all by voting now on the draft Recommendation in my Report?

The PRESIDENT (Translation). — The draft Recommendation in your Report raises no difficulties and will be put to the vote presently. For the moment, we are dealing with Mr. Patijn's request and Mr. Kirk has asked to speak.

I call Mr. Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — I think there is a solution to the difficulty in which we find ourselves. Under the terms of paragraph 6 of Rule 29, we can fix a time limit to the reference back. The Assembly is competent to ask the Committee to report back at a given time. If we decided that the Committee should report back to the Assembly at some given time tomorrow morning, that would meet the points of both Mr. Patijn and Mr. Van Cauwelaert.

Mr. VOS (*Netherlands*). — Mr. President, I believe that what you said about the vote being on a reference back to the Committee on General Affairs was very clear. Everyone knew what it meant. I voted against it, because I did not like it, but I agree that the vote was taken and that the only thing that can be done in that case is to have discussions between the General Affairs Committee and the Committee of Ministers so that the proposition can be taken up in the next Session. That is what we voted for.

M. Patijn (suite)

peut-être pourrais-je du moins expliquer le malentendu qui a surgi entre M. Van Cauwelaert et moi-même ? Il est évident qu'il y a eu malentendu au moment du vote. Si vous pensez qu'il n'est pas techniquement possible de reprendre la question et de procéder à un nouveau vote, je n'insisterai pas. Mais si vous pensez qu'il est techniquement possible d'expliquer le malentendu qui s'est élevé entre M. Van Cauwelaert et les rapporteurs et de procéder ensuite à un nouveau vote, j'en serai très heureux.

M. le PRÉSIDENT. — M. Patijn, je ne verrai aucun inconvénient à ce que la séance soit suspendue quelques minutes. Cependant, il ne saurait être question de revenir sur le vote qui est intervenu.

La parole est à M. Fens.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Peut-être vais-je pouvoir résoudre la difficulté. Je vois qu'il n'est pas possible à M. Patijn d'aller plus loin dans cette voie après la décision qui a été prise de renvoyer les rapports en Commission. Les documents sont renvoyés, mais M. Patijn pourrait peut-être essayer d'obtenir de la Commission l'autorisation de continuer ses recherches avec le Conseil des Ministres. Je pense que M. Patijn est tout à fait libre d'agir comme il l'entend.

M. PATIJN (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je suis prêt à accepter cette suggestion si l'Assemblée peut prendre une décision au cours de la session ; j'estime, en effet, que nous ne pouvons attendre la fin de l'année pour répondre officiellement aux propositions de M. Wigny. Si tel est l'avis du Président de l'Assemblée, je suis tout à fait disposé à demander la réunion de la Commission des Affaires Générales ce soir et un vote demain.

M. le PRÉSIDENT. — Je regrette, M. Patijn, mais revenir sur un vote est impossible. Il est absolument inutile de suspendre la séance pour cela. S'il y a d'autres raisons pour lesquelles vous croyez utile d'interrompre le débat pendant quelques minutes, notamment pour rechercher une autre solution qui n'aille pas à l'encontre du vote que nous avons exprimé, et

soit conforme à la volonté de la majorité de l'Assemblée, j'y consens volontiers.

M. PATIJN (*Pays-Bas*) (Traduction). — S'il vous est possible d'accepter un nouveau vote sans contrevenir au Règlement, oui. Si ce n'est pas possible, n'en parlons plus.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Michaud.

M. MICHAUD (*France*). — Monsieur le Président, je voudrais faire une suggestion. Si aucun amendement n'est proposé à la recommandation qui conclut mon rapport et si, comme je l'ai constaté, les propos que j'ai tenus n'ont pas provoqué de questions ou de suggestions de la part de nos collègues, ne croyez-vous pas que nous pourrions, pour en terminer avec cette affaire, procéder maintenant au vote du projet de recommandation contenu dans mon rapport ?

M. le PRÉSIDENT. — Sur le projet de recommandation contenu dans votre rapport, il n'y a pas de difficulté ; il sera mis aux voix tout à l'heure. Nous en sommes pour le moment à la demande de M. Patijn, sur laquelle M. Kirk a demandé la parole.

La parole est à M. Kirk.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je crois qu'il y aurait une solution à nos difficultés. Conformément au paragraphe 6 de l'article 29, nous pouvons impartir à la Commission un délai dans lequel elle devra présenter ses conclusions sur les questions renvoyées. Si nous décidions que la Commission fera rapport à l'Assemblée demain matin à une heure donnée, je crois que cela donnerait satisfaction aussi bien à M. Patijn qu'à M. Van Cauwelaert.

M. VOS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, ce que vous aviez dit au sujet du vote sur le renvoi des documents à la Commission des Affaires Générales m'avait paru très clair. Tout le monde savait ce que cela signifiait. J'ai voté contre, car ce n'était pas mon avis, mais je reconnais que le vote a eu lieu et que la seule chose qu'on puisse faire en pareil cas, c'est de susciter de nouvelles discussions entre la Commission des Affaires Générales et le Conseil des Ministres afin que la proposition puisse être étudiée lors de la prochaine session. C'est cela que nous avons voté.

The PRESIDENT (Translation). — Do not let us introduce complications where none exist. I have been asked to suspend the Sitting for five minutes. Are you still asking me to do that, Mr. Patijn ?

Mr. PATIJN (*Netherlands*) (Translation). — No, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — The Assembly has voted to refer the three draft Recommendations back to committee. The question of timing does not therefore arise. The Committee is, however, at perfect liberty to decide this evening to submit fresh conclusions to be voted on tomorrow morning by the Assembly.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — The only point I want to be clear about is that the Assembly will meet tomorrow morning. There have been rumours that we were to adjourn tonight and it was for that reason that I suggested a time limit should be fixed. I feel that there is a great deal in what Mr. Van Cauwelaert has said and in any case the Assembly has decided on the reference back. But it would be a pity if the Assembly adjourned for six months without having taken a final decision on the initiative of the Ministers. If there were a time limit, which could be arranged without attaching it to the main Motion, that would ensure that the Assembly would decide the matter tomorrow morning.

The PRESIDENT (Translation). — I regret to have to inform you that there will be a Sitting tomorrow morning and that we cannot possibly finish our work this evening.

I call Mr. Fens.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I am now going to talk in Dutch, as the situation has become so complex that I would probably not be able to explain myself clearly in French or English.

I now see no further difficulties. With all these proposals being made from left and right the situation has become increasingly confused, but what, in fact, have we actually done? We have, at Mr. Van Cauwelaert's suggestion, referred three of the four Reports back to the Committee. I understood from Mr. Van Cauwe-

laert's speech that the purpose of his proposal was to enable the Committee to get in touch with the Council of Ministers. This is also what Mr. Patijn wants. I cannot therefore understand what further difficulties there can be.

The Committee knows the Assembly wishes it to make further contact with the Council of Ministers. It will no doubt submit a Report to us on any negotiations it has with the Council. The matter is therefore quite straightforward and I do not understand why we need further proposals or amendments. We can leave the matter as it now stands.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Van Cauwelaert.

Mr. Van CAUWELAERT (*Belgium*) (Translation). — My suggestion that the Reports be referred back to the Committee was not intended as a reflection on any of the Rapporteurs, who have done excellent work. It arose directly from the suggestion made by the Chairman of the General Affairs Committee, who himself was not too clear about the actual position, that we should get into touch with the Council of Ministers.

The main object of my suggestion was to clarify matters. I also felt that, by not proceeding to a vote just now, we would avoid appearing to approve a measure of reform that we do not really want. In their Reports, Mr. Kopf and Mr. Montini both say we ought to be given an opportunity to express our views as to the way in which our powers should be transferred. But we do not want this transfer to take place at all. Judging by the speeches this afternoon that, at least, is the view of the majority of the Assembly. It is possible, however, that when the position has been clarified and we have received some additional information, we shall be able to find some formula that will satisfy the Council of Ministers, at least to some extent, but that will at the same time take full account of our anxieties in the matter.

That is what I had in mind, Mr. President, when I suggested that the whole question might be allowed to stand over for the moment. The only way of ensuring this, however, is by referring it back to the General Affairs Committee.

M. le **PRESIDENT**. — Il ne faut pas compliquer les questions simples. Une demande de suspension de séance de cinq minutes m'a été formulée. La maintenez-vous, M. Patijn ?

M. **PATIJN** (*Pays-Bas*). — Non, Monsieur le Président.

M. le **PRESIDENT**. — Le renvoi en Commission des trois projets de recommandation a été voté. Il n'est donc pas question de délai. Toutefois, la Commission peut décider ce soir de présenter de nouvelles conclusions demain matin au vote de l'Assemblée.

M. **KIRK** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Il n'y a qu'une chose dont je voudrais être sûr. L'Assemblée se réunira-t-elle demain matin ? Le bruit a couru que nous devons interrompre les débats ce soir et c'est la raison pour laquelle j'avais proposé qu'un délai fût fixé. J'estime que M. Van Cauwelaert a fait des observations très pertinentes et que, de toute façon, l'Assemblée s'est prononcée pour le renvoi en Commission. Mais il serait regrettable que l'Assemblée suspendît les débats pour six mois sans avoir pris de décision définitive au sujet de l'initiative ministérielle. Si un délai pouvait être fixé indépendamment de la proposition principale, nous aurions ainsi l'assurance que l'Assemblée se prononcerait à ce sujet demain matin.

M. le **PRESIDENT**. — Je regrette de devoir vous dire qu'il y aura séance demain matin et qu'il n'est pas possible de terminer nos travaux ce soir.

La parole est à M. Fens.

M. **FENS** (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, je vais parler en néerlandais, car la question est devenue si compliquée que je ne m'en tirerais probablement pas en français ou en anglais.

Pour l'instant, je ne vois plus aucune difficulté. Les propositions qui ont été formulées à droite et à gauche n'ont fait qu'embrouiller davantage la situation. Que s'est-il passé en définitive ? Sur la proposition de M. Van Cauwelaert, nous avons décidé le renvoi de trois rapports sur les quatre qui nous étaient soumis.

J'ai retenu de l'exposé de M. Van Cauwelaert qu'il avait fait cette proposition afin de permettre à la Commission de prendre contact avec le Conseil des Ministres. Or, c'est ce que voulait également M. Patijn. Dès lors, je ne comprends pas qu'il puisse y avoir d'autres difficultés.

La Commission sait que l'Assemblée souhaite qu'elle prenne contact avec le Conseil des Ministres. Elle ne manquera pas de nous faire rapport sur les pourparlers qu'elle engagera avec le Conseil. L'affaire est très simple et je ne vois donc pas la nécessité de présenter d'autres propositions ou amendements. Il est inutile de faire plus en ce moment.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. Van Cauwelaert.

M. **VAN CAUWELAERT** (*Belgique*). — Lorsque j'ai proposé le renvoi en Commission il n'y avait, dans ma pensée, rien de désagréable pour les rapporteurs dont j'apprécie l'excellent travail. Ma proposition était la conséquence directe de celle qu'avait faite M. le Président de la Commission des Affaires Générales qui a notamment suggéré qu'on se mette en rapport avec le Conseil des Ministres parce que lui-même a reconnu que la situation actuelle n'était pas trop claire.

Le but de ces contacts est d'apporter plus de clarté et ma préoccupation supplémentaire a été d'éviter que par un vote en ce moment-ci, soit adoptée implicitement une réforme dont nous ne voulons pas. En effet, MM. Kopf et Montini, dans leurs rapports, disent que nous devons être entendus, que nous devons avoir l'occasion de nous exprimer sur les modalités selon lesquelles le transfert de compétences se ferait. Or, nous ne voulons pas du transfert. J'ai le sentiment que la majorité des membres de notre Assemblée, à en juger par les discours que nous avons entendus cet après-midi, ne le désirent pas. Mais il est possible qu'avec plus de clarté et à la suite d'une information plus complète nous trouvions une formule qui donne une certaine satisfaction au Conseil des Ministres tout en respectant notre préoccupation.

C'est dans ces conditions, Monsieur le Président, que j'ai demandé que l'affaire soit tenue en suspens, c'est le sens de ma proposition. Mais elle ne peut l'être que par le renvoi à la Commission des Affaires Générales.

The PRESIDENT (Translation). — I am sorry, Mr. Van Cauwelaert, but once a vote has been taken we cannot begin the debate again with a fresh set of explanations. The vote is there and we cannot go back on it. I am more than willing to allow you to speak if you have a new proposal to make, but otherwise I must ask you to sit down.

Mr. Van CAUWELAERT (*Belgium*) (Translation). — I accept your ruling, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Has anyone else a proposal they wish to put forward?...

I call Mr. Patijn.

Mr. PATIJN (*Netherlands*). — On a point of procedure. I propose that the General Affairs Committee meet tomorrow at 9 o'clock and that you, Mr. President, leave open the possibility that we will have a vote tomorrow morning. That depends on the outcome of the deliberation of the General Affairs Committee tomorrow.

The PRESIDENT (Translation). — Is the Assembly in agreement with Mr. Patijn's proposal?...

Mr. SIBILLE (*Italy*) (Translation). — What I voted on was Mr. Cauwelaert's original proposal as repeated by him a moment ago. We cannot decide to take the matter up again tomorrow morning on the basis of a fresh Report drawn up after consultation with the Ministers. This would be going back on the vote we have just taken which is impossible, because the sense of that vote was perfectly clear. It is not a question of the Reports being referred back to any committee, but an instruction to the General Affairs Committee to consult with the Committee of Ministers. In the meantime our own decision would be held over.

The PRESIDENT (Translation). — The question is perfectly simple. There is a record of the votes that have been taken. The Committee is meeting tomorrow morning at 9 o'clock and will have this record before it so that it will know exactly what it can and cannot do. We really cannot start holding an inquest at this time of night, Mr. Sibille.

I must now ask the Assembly to vote on the draft Recommendation in Document 127.

In accordance with Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure, the vote on a draft Recommendation taken as a whole must be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

If, however, the Assembly is unanimously in favour of the draft Recommendation, and there are no objections and no abstentions, we could save the time required for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation contained in Document 127?...

Are there any abstentions?...

I see the Assembly is unanimous.

*I therefore declare the draft Recommendation adopted unanimously*¹.

I call Mr. Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — I wish to make a procedural motion that the Official Report of this afternoon's proceedings be circulated forthwith to the members of the Council of Ministers. I do this because Mr. Luns, in his speech on Monday, said that he wished to know the views of the Assembly on the proposals of the Council. He can learn those views only by reading the Official Report. I do not know whether Ministers ever do see our Official Reports, but certainly they do not see them until some time after our meetings. I feel that the best thing we can do, in the circumstances, is to send copies of the Official Report straight away to the Ministers concerned.

The PRESIDENT (Translation). — I have before me a proposal by Mr. Kirk. As it is getting late, however, I take it the Assembly will agree to putting off the rest of the Orders of the Day until tomorrow morning's Sitting at 10.30 a. m. at which Mr. Kirk's proposal will also be considered. Meanwhile the Committee will have had time to hold its meeting.

1. See page 31.

M. le PRÉSIDENT. — Excusez-moi, mon cher collègue, mais il n'est pas possible, après un vote, de reprendre la discussion et de fournir d'autres explications. Le vote est acquis et nous ne pouvons pas y revenir. Je veux bien vous donner la parole si vous avez quelque autre proposition à formuler, sinon, je ne puis vous laisser poursuivre.

M. Van CAUWELAERT (*Belgique*). — Vous avez pleinement raison, Monsieur le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Quelqu'un a-t-il une proposition à formuler ?...

La parole est à M. Patijn.

M. PATIJN (*Pays-Bas*) (Traduction). — Il s'agit d'une question de procédure. Je propose que la Commission des Affaires Générales se réunisse demain matin à 9 heures et que vous nous donniez, Monsieur le Président, la possibilité de procéder éventuellement à un vote dans la matinée. Ce vote dépendra du résultat, demain, des délibérations de la Commission des Affaires Générales.

M. le PRÉSIDENT. — L'Assemblée est-elle d'accord sur la proposition de M. Patijn ?...

M. SIBILLE (*Italie*) (Traduction). — J'ai voté sur l'intention exprimée tout à l'heure par M. Van Cauwelaert et que celui-ci vient de confirmer. Il n'est pas possible de décider que la Commission nous fera rapport dans ce sens, demain matin, après avoir pris contact avec les Ministres, car cela serait contraire au vote que nous venons d'émettre et qui a été très clair. Il ne s'agit pas d'un renvoi des rapports, mais d'une mission donnée à la Commission des Affaires Générales, de négocier avec le Conseil des Ministres. Pendant ce temps, nous tiendrons donc notre décision en suspens.

M. le PRÉSIDENT. — La question est très simple. Il est établi un procès-verbal des votes intervenus. Demain matin, à 9 heures, la Commission se réunira ; elle sera alors en possession du procès-verbal et saura ce qu'elle peut faire et ce qu'elle ne peut pas faire. Je crois, M. Sibille, qu'on ne peut pas faire ce soir de procès d'intention.

L'Assemblée doit maintenant statuer sur le projet de recommandation contenu dans le Document 127.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

Toutefois, si l'Assemblée était unanime, et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 127 ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité*¹.

La parole est à M. Kirk.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je désirerais soumettre une motion d'ordre, à savoir que le compte rendu de nos débats de cet après-midi soit distribué sans retard aux membres du Conseil des Ministres. En effet, M. Luns, dans son intervention de lundi, a exprimé le désir de connaître les vues de l'Assemblée sur les propositions du Conseil. Or il ne peut en être informé qu'en lisant le compte rendu officiel. Je ne sais pas si les Ministres voient quelquefois nos comptes rendus mais, en tout cas, ils ne leur parviennent jamais qu'un certain temps après nos réunions. Je crois que ce que nous pouvons faire de mieux, en l'occurrence, c'est d'envoyer immédiatement des exemplaires du compte rendu officiel aux Ministres intéressés.

M. le PRÉSIDENT. — Je suis saisi d'une proposition de M. Kirk, mais en raison de l'heure avancée, je pense que l'Assemblée sera d'accord pour renvoyer la suite de son ordre du jour à sa prochaine séance qui pourrait avoir lieu demain matin à 10 h. 30, et au cours de laquelle serait aussi examinée la proposition de M. Kirk. Auparavant, la Commission aura eu le temps de se réunir.

1. Voir page 31.

The President (continued)

Are there any objections?...

It is therefore agreed.

5. Addition to the Agenda and reference to Committee

The PRESIDENT (Translation). — There are one or two announcements I have to make.

Mr. Kühn and some of his colleagues have tabled a Motion for a Resolution proposing an amendment to Rule 38 of the Assembly's Rules of Procedure, Document 136.

In accordance with Rule 51 of the Rules of Procedure, this proposal must be referred to the Committee on Rules of Procedure and Privileges without discussion.

The Motion for the Resolution, Document 136, is accordingly referred to the Committee on Rules of Procedure and Privileges.

6. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — The Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

The Minutes are agreed to.

7. Changes in the composition of a Committee

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 39 of the Rules of Procedure, the Bureau submits the following alteration in the membership of the Committee on Budgetary Affairs and Administration to the Assembly:

Mr. Taylor to replace Mr. Edwards as titular member;

Mr. Edwards to replace Mr. Taylor as substitute.

Are there any objections?...

It is therefore agreed.

8. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the next Sitting be held tomorrow, Thursday, morning, 18th June, 1959, at 10.30 a. m. with the following Orders of the Day:

1. Rationalisation of European institutions: Activities of Western European Union in the social and cultural fields (Debate and Vote on the Reports of the General Affairs Committee, Documents 140, 122, 121, 138).
2. Reform of present methods of approving the Assembly's Budget (Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Recommendation, Document 125).
3. Organisational Questions (Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Reply to certain parts of the Fourth Annual Report of the Council and on the Motion for an Order, Documents 126 and Amendment, 135).
4. Accounts of the Assembly for the financial year 1958 (Debate on the Report of the Auditor of the Assembly and Vote on the Motion to approve the Accounts, Documents 120, 134).
5. Supplementary Budget of the Assembly for the financial year 1959 (Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Supplementary Budget, Document 118).

Are there any objections?...

The Orders of the Day are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 7 p. m.)

M. le Président (suite)

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

5. Inscription à l'ordre du jour et renvoi en Commission

M. le PRÉSIDENT. — J'ai maintenant quelques communications à faire à l'Assemblée.

M. Kühn et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de résolution tendant à modifier l'article 38 du Règlement de l'Assemblée, Document 136.

Conformément à l'article 51 du Règlement, le renvoi de cette proposition à la Commission du Règlement doit se faire sans débat.

La proposition de résolution contenue dans le Document 136 est donc renvoyée à la Commission du Règlement et des Immunités.

6. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

7. Modifications dans la composition d'une Commission

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 39 du Règlement, le Bureau soumet à l'Assemblée les modifications suivantes dans la composition de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration.

Titulaire : M. Taylor, à la place de M. Edwards.

Suppléant : M. Edwards, à la place de M. Taylor.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance demain matin, jeudi 18 juin 1959, à 10 h. 30, avec l'ordre du jour suivant :

1. Rationalisation des institutions européennes : Activités de l'U.E.O. dans le domaine social et dans le domaine culturel. (Discussion et vote des rapports de la Commission des Affaires Générales, Documents 140, 122, 121, 138).
2. Réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée (Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de recommandation, Document 125).
3. Questions d'organisation (Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de réponse à certaines parties du Quatrième rapport annuel du Conseil et de la proposition de directive, Documents 126 et Amendement, 135).
4. Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958 (Discussion du rapport du Commissaire aux Comptes de l'Assemblée et vote de la motion d'approbation des comptes, Documents 120, 134).
5. Budget supplémentaire de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959 (Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de budget supplémentaire, Document 118).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour est ainsi adopté.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 19 heures)

SIXTH SITTING

Thursday, 18th June, 1959

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Alteration in the Orders of the Day.
4. Reform of present methods of approving the Assembly's Budget (*Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Recommendation, Doc. 125*).
Speakers : The President, Mr. Zimmer.
5. Organisational Questions (*Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Reply to certain parts of the Fourth Annual Report of the Council and on the Motion for an Order, Docs. 126 and Amendment, 135*).
Speakers : The President, Mr. Zimmer (*Rapporteur*), Mr. Kirk.
6. Accounts of the Assembly for the financial year 1958 (*Debate on the Report of the Auditor of the Assembly and Vote on the Motion to approve the Accounts, Docs. 120, 134*).
Speakers : The President, Mr. Edwards.
7. Supplementary Budget of the Assembly for the financial year 1959 (*Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Supplementary Budget, Doc. 118*).
Speakers : The President, Mr. Edwards, Mr. Leynen.
8. Tribute to Mr. Edwards.
Speakers : The President, Mr. Zimmer, Mr. Edwards.
9. Rationalisation of European institutions : Activities of Western European Union in the social and cultural fields (*Debate and Vote on the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 140, 122, 121, 138*).
Speakers : The President, Mr. Patijn (*Chairman and Rapporteur*).
10. Additions to the Agenda and references to Committees.
Speakers : The President, Mr. Altmaier, Mr. Pisani, Mr. Vos, Mr. Erler, Mr. Fens, Mr. Patijn, Mr. Van Cauwelaert, Mr. Cerulli Irelli, Mr. Montini, Mr. Henderson, Mr. Mulley.
11. Texts to be sent to National Parliaments.
Speaker : The President.
12. Adjournment of the Session.

The Sitting was opened at 10.45 a.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

1. See page 35.

3. Alteration in the Orders of the Day

The PRESIDENT (Translation). — The first item on the Orders of the Day we had adopted for this morning's Sitting was to have been the rationalisation of European institutions, but the document on the subject is only just being distributed. I hope the Assembly will agree to my taking some other items first.

Are there any objections?...

That is agreed.

4. Reform of present methods of approving the Assembly's Budget

(Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Recommendation, Doc. 125)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is accordingly

SIXIÈME SÉANCE

Jeudi 18 juin 1959

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Intersersion dans l'ordre du jour.
4. Réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de recommandation*, Doc. 125).
Intervient : Le Président, M. Zimmer.
5. Questions d'organisation (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de réponse à certaines parties du Quatrième rapport annuel du Conseil et de la proposition de directive*, Docs. 126 et Amendement, 135).
Intervient : Le Président, M. Zimmer (*rapporteur*), M. Kirk.
6. Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958 (*Discussion du rapport du Commissaire aux Comptes de l'Assemblée et vote de la motion d'approbation des comptes*, Docs. 120, 134).
Intervient : Le Président, M. Edwards.
7. Budget supplémentaire de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959 (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de budget supplémentaire*, Doc. 118).
Intervient : Le Président, M. Edwards, M. Leynen.
8. Hommage à M. Edwards.
Intervient : Le Président, M. Zimmer, M. Edwards.
9. Rationalisation des institutions européennes : Activités de l'U. E. O. dans le domaine social et dans le domaine culturel (*Discussion et vote des rapports de la Commission des Affaires Générales*, Docs. 140, 122, 121, 138).
Intervient : Le Président, M. Patijn (*président et rapporteur*).
10. Inscriptions à l'ordre du jour et renvois en Commission.
Intervient : Le Président, M. Altmaier, M. Pisani, M. Vos, M. Erlor, M. Fens, M. Patijn, M. Van Cauwelaert, M. Cerulli Irelli, M. Montini, M. Henderson, M. Mulley.
11. Transmission aux parlements nationaux des textes adoptés.
Intervient : Le Président.
12. Interruption de la session.

La séance est ouverte à 10 h. 45, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal¹.

1. Voir page 35.

3. Intersersion dans l'ordre du jour

M. le PRÉSIDENT. — Le premier point de l'ordre du jour que nous avons fixé hier pour la séance de ce matin est le suivant : la rationalisation des institutions européennes ; mais le document imprimé relatif à ce point est actuellement en distribution.

L'Assemblée acceptera sans doute que j'appelle d'abord les autres questions.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

4. Réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée

(*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de recommandation*, Doc. 125)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle donc la discussion du rapport de la Commission

The President (continued)

the debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration on the reform of the present methods of approving the Assembly's budget, Document 125.

I call Mr. Zimmer, Rapporteur.

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen. First of all I have to apologise to you on behalf of Mr. Molter, the Rapporteur. This item was originally on yesterday's agenda, and it is impossible for him to be present at today's Sitting. He asked me particularly to explain this to the Assembly. Mr. Molter has pressing engagements in Brussels which he accepted when he still had reason to believe that this item would be dealt with yesterday.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, you have before you Mr. Molter's Report, Document 125, on which he has asked me to comment briefly on his behalf.

The Report is concerned with the right of the Assembly of W.E.U. to control its own budget. When we talk nowadays about the right to control our own budgets, we would do well to remember that this very question of financial control was the basis on which, over the centuries, parliamentary democracy won its life and death struggle against the divine right of kings. Every student of political science in Central Europe knows that for centuries the British have led the way in this respect. I am told that in the seventeenth century already the British Parliament won the position held by the representatives of the people today in the teeth of government opposition. We would, I think, be wise to pay great attention to this right to control the budget in our own Assembly, but also particularly in the other assemblies, where budgetary control is not so highly developed as in ours.

Mr. Molter lays great store by the principle that no parliament can in practice accept dependence on the goodwill or agreement of any financial bureaucracy for the carrying out of its wishes in budgetary matters. That is why he is asking you, Ladies and Gentlemen, to

adopt the procedure already current in Benelux, whereby it is the parliaments of the different countries which take the final decisions and not the Committee of Ministers, whose heavy burdens and obligations prevent them from acquiring any detailed knowledge, even of the most important items, and who are forced to rely on the advice of the financial experts.

Parliamentary control seems to us to be the only kind suitable to our Assembly. If the WEU Parliament makes demands which are not complied with by the national parliaments, the decision to refuse them is taken by democratically-elected members, and their democratic parliamentary responsibility cannot be replaced or overridden by a more or less authoritarian body.

Mr. Molter's proposal should be examined with this in mind. I would be very happy if the Assembly could agree to the Recommendation.

I should perhaps say here, in order to curtail discussion later, that the Rapporteur is especially anxious to see at least the second paragraph of his Recommendation adopted, even if there are objections to the first. Paragraph 2 of the Recommendation in no way prejudices any later decisions. It would in any case make progress towards real budgetary autonomy possible, and this would have its repercussions outside W.E.U.

The PRESIDENT (Translation). — Does no one wish to speak in the general debate?...

Then I will ask the Assembly to vote on the draft Recommendation contained in Document 125.

In accordance with Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure, the vote on a draft Recommendation taken as a whole must be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

If, however, the Assembly were unanimously in favour of the draft Recommendation and there were no objections and no abstentions, we could save the time required for a roll-call.

M. le Président (suite)

des Affaires budgétaires et de l'Administration sur la réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée, Document 125.

La parole est à M. Zimmer, rapporteur.

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je dois vous dire tout d'abord que le rapporteur, notre honorable collègue, M. Molter, m'a prié de l'excuser auprès de vous. Il lui est absolument impossible d'assister à la séance d'aujourd'hui, dont l'ordre du jour avait été initialement prévu pour la journée d'hier. M. Molter tient beaucoup à ce que je fasse cette communication à l'Assemblée. Il est retenu à Bruxelles par des devoirs urgents qu'il avait assumés à un moment où il pouvait encore croire que ce point de l'ordre du jour aurait été examiné à la séance d'hier.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, vous avez sous les yeux le Document 125, contenant le rapport de M. Molter. Celui-ci m'a prié de le commenter brièvement en son nom.

Ce rapport fait le point de la situation de l'Assemblée de l'U.E.O. en matière budgétaire. Lorsqu'on parle aujourd'hui de droit budgétaire, il convient de se rappeler que ce n'est que par la conquête du contrôle budgétaire que la démocratie parlementaire a pu s'imposer en Europe au cours des siècles, après des luttes tenaces contre l'absolutisme. Tout étudiant en sciences politiques d'Europe centrale sait qu'à cet égard, le peuple anglais, depuis des centaines d'années, nous avait montré la voie à suivre. On me dit que, dès le dix-septième siècle, le parlement britannique avait conquis, de haute lutte, la position qui est, à l'époque moderne, celle des représentants du peuple, en face des gouvernements. Je crois que nous avons tout lieu d'être attentifs à ce droit budgétaire dans notre Assemblée, mais aussi et surtout dans les autres assemblées où il est moins développé qu'ici.

Notre collègue, M. Molter, est très attaché au principe qui veut qu'un parlement ne peut dépendre du bon vouloir ou du consentement de la haute bureaucratie financière pour que ses vœux, en matière budgétaire, soient exaucés ou non. C'est pourquoi il vous demande, Mesdames,

Messieurs, d'adopter la procédure appliquée dans le cadre de Benelux, où c'est aux divers parlements nationaux qu'il appartient en dernière analyse de prendre les décisions, et non au Comité des Ministres, que ses occupations nombreuses et absorbantes empêchent d'entrer dans les détails, même importants, ce qui l'oblige à s'en remettre pour les questions mineures, à l'avis des experts financiers.

Le contrôle parlementaire nous paraît être le seul qui convienne à une assemblée comme la nôtre. Lorsque l'Assemblée parlementaire de l'U.E.O. adresse des demandes aux parlements nationaux et que ceux-ci ne les admettent pas, la décision est prise sous la responsabilité des divers parlements démocratiquement élus. Cette responsabilité démocratique et parlementaire ne saurait être remplacée ni coiffée par un régime plus ou moins autoritaire.

C'est sous cet angle que je vous prie, Mesdames, Messieurs, de considérer la proposition de M. Molter. Je serais très heureux si l'Assemblée votait les recommandations qu'il lui soumet.

Afin de gagner du temps, je me permets de faire observer, dès maintenant, que M. le Rapporteur a insisté pour que dans l'hypothèse où le paragraphe 1 de sa recommandation susciterait des difficultés, son paragraphe 2 soit adopté en tout état de cause. Celui-ci, en effet, ne préjuge en rien les décisions qui seront prises. Quoi qu'il en soit, son adoption permettrait de progresser dans la voie d'une véritable autonomie budgétaire, ce qui ne resterait pas sans retentissement, même en dehors de l'U.E.O.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande la parole dans la discussion générale ?..

L'Assemblée doit statuer sur le projet de recommandation contenu dans le Document 125.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition ni d'abstentions au projet de recommandation, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

The President (continued)

Are there any objections to the draft Recommendation contained in Document 125 ?...

Are there any abstentions ?...

I see the Assembly is unanimous.

I therefore declare the draft Recommendation adopted unanimously¹.

5. Organisational Questions

(Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Reply to certain parts of the Fourth Annual Report of the Council and on the Motion for an Order, Docs. 126 and Amendment, 135)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration replying to certain parts of the Fourth Annual Report of the Council, Document 126 and Amendment, and the Motion for an Order tabled by Mr. Kirk on the position of staff of W.E.U. in the event of posts being suppressed, Document 135.

I call Mr. Zimmer, Rapporteur of the Committee.

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen. I wish to draw your attention to Document 126, which contains a reply to part of the Council of Ministers' Report. I do not want to go into the details of this Report. It concerns questions which you have discussed very frequently in the last few years. They are naturally not of primary, and perhaps not even of secondary, political importance. But particularly those problems which concern civil servants increase in importance as more time elapses without a solution to them being found. We cannot say we are satisfied with the action taken to date by the Council of Ministers in this field.

My own experience makes me wary of criticising, as I know so little about the difficulties and obstacles involved. Difficulties can be analysed and overcome. Obstacles must first be

detected and located — sometimes they are not so easy to identify. It is necessary also to find out whether they have been raised by the Ministers' immediate circle or by those with whom they are not in such close touch.

These are the questions we ask ourselves when we see what has not yet been done and why.

The fact that there is still no pension scheme to provide security for our civil servants who have proved their worth over the years, is a state of affairs which we cannot countenance any longer. This is not merely a social question which particularly concerns our officials and employees; in my opinion it has gradually become a political problem which touches our own prestige, and we cannot leave it any longer unsolved.

The second question is, I think, more one of difficulties which can be overcome if they are tackled properly.

The same is true of the third, that of the indemnity to be granted in the event of a post being suppressed. I believe even here a solution can be found which would meet the legitimate claims of the staff.

I will confine myself to these very brief remarks, Ladies and Gentlemen, as you will find all the details in the Report. I would be very happy if today we could take a step forward for the benefit not only of our own reputation but also in order to meet the just demands of our officials and employees.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak in the general debate ?...

I will now ask the Assembly to vote first on the draft Reply to the Report of the Council and then on the Motion for an Order tabled by Mr. Kirk.

Mr. Kirk has tabled an Amendment to this draft suggesting the addition of a new Section V.

I call Mr. Kirk to propose his Amendment.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — Mr. President, perhaps it would be for the convenience of

1. See page 36.

M. le Président (suite)

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 125 ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité*¹.

5. Questions d'organisation

(Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de réponse à certaines parties du Quatrième rapport annuel du Conseil et de la proposition de directive, Docs. 126 et Amendement, 135)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration portant réponse à certaines parties du Quatrième rapport annuel du Conseil, Document 126 et Amendement, et de la proposition de directive de M. Kirk sur la situation du personnel de l'Union de l'Europe Occidentale en cas de suppression de postes, Document 135.

La parole est à M. Zimmer, rapporteur de la Commission.

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je désire vous entretenir du Document 126, qui vous est soumis et qui porte réponse au rapport des Ministres. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans le détail de ce document. Il traite de questions dont vous avez été saisis maintes fois au cours des dernières années. Sans doute, il ne s'agit pas là de questions politiques de première importance, et loin s'en faut. Mais, telles qu'elles sont, ces questions, notamment celles qui concernent les fonctionnaires, gagnent en importance à mesure que le temps s'écoule sans qu'elles aient reçu une solution. Nous ne pouvons nous déclarer satisfaits de ce que les Ministres ont fait, jusqu'à présent, dans ce domaine.

Mon expérience personnelle m'a rendu trop prudent pour donner à mes remarques le ton de la critique, parce que je ne suis pas suffisamment informé pour savoir s'il s'agit, en l'espèce, de

difficultés ou d'obstacles. Les difficultés, on peut les analyser et, ensuite, les surmonter. Quant aux obstacles, il faut d'abord les reconnaître, il faut savoir où ils sont — ce qui est parfois assez malaisé — et s'ils viennent de l'entourage plus ou moins proche des Ministres.

Telles sont les questions que l'on se pose en voyant tout ce qui n'est pas fait.

A l'heure actuelle, on n'est pas encore parvenu à organiser un régime de retraite, à donner une garantie à nos fonctionnaires, qui ont montré, depuis des années, ce dont ils sont capables. C'est une situation que nous ne pouvons tolérer davantage. Il ne s'agit plus, en l'occurrence, d'une question d'ordre social intéressant spécialement nos fonctionnaires et employés. Je crois plutôt qu'elle affecte de plus en plus notre prestige politique. Nous ne saurions la laisser plus longtemps sans solution.

Quant à la seconde question, il me semble qu'elle tient plutôt à l'existence de certaines difficultés qu'il est possible de surmonter en appliquant des méthodes efficaces.

Il en est de même de la troisième question, celle de l'indemnité à allouer aux fonctionnaires pour suppression d'emploi : je pense qu'ici aussi, on trouvera une solution qui fasse droit aux revendications légitimes du personnel.

Mesdames, Messieurs, je me contenterai de ces quelques observations très brèves. Le rapport vous donne d'ailleurs de plus amples renseignements. Je serais très heureux si nous pouvions aujourd'hui faire un pas en avant, en faisant ce que nous devons faire, dans l'intérêt de notre prestige, mais aussi pour répondre aux désirs légitimes de nos fonctionnaires et employés.

M. le PRÉSIDENT. — Quelqu'un demande-t-il la parole dans la discussion générale ?...

L'Assemblée doit maintenant statuer successivement sur le projet de réponse au rapport du Conseil et sur la proposition de directive de M. Kirk.

A ce projet de réponse, M. Kirk a déposé un amendement qui tend à ajouter un cinquième point au texte de la Commission.

La parole est à M. Kirk pour soutenir son amendement.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Monsieur le Président, l'Assemblée ne verra sans

1. Voir page 36.

Mr. Kirk (continued)

the Assembly if you allowed me to speak to the Amendment and to the draft Order together, as they go together, and I will not then have to weary the Assembly with another speech. I do not intend to take much time.

The purpose of both the Documents, Document 126 and the draft Order in Document 135, is to safeguard the position of the staff in the event of the suppression of a post. The actual circumstance which has called this forth is the suggestion that social and cultural matters might be transferred to the Council of Europe. The general principle is not affected by any particular incident of that kind, and I do not intend to discuss the merits of the suggestions which have been made.

All that this seeks to do is to express concern at the failure of governments to take any steps towards the creation of a pensions scheme and, in the absence of such a system, to safeguard the rights of the staff by providing that, in the event of suppression of a post, such staff as are not re-employed by Western European Union or other European or international organisations should be entitled to two years' salary as indemnity. I am informed that that is the normal practice in other international organisations and it is right that we should fall into line.

The draft Order simply charges the Committee on Budgetary Affairs and Administration to follow this question with the closest attention in the event of posts being suppressed. I think the matter is quite simple and clear and I hope the Committee and the Assembly will be able to accept the two modifications.

My Amendment reads :

"The Assembly,

Instructs its Committee on Budgetary Affairs and Administration to follow with the closest attention the question of measures to protect the interests of Western European Union staff in the event of posts being suppressed, and to report back to the Assembly."

The PRESIDENT (Translation). — What are the views of the Committee ?

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — The Committee can accept both the Amendment and the draft Order.

The PRESIDENT (Translation). — Does no one else wish to speak ? . . .

I will now put Mr. Kirk's Amendment No. 1 to the vote by sitting and standing.

(A vote was taken by sitting and standing)

(The Amendment was adopted)

I will now ask you to vote on the draft Reply with the addition of Mr. Kirk's Amendment.

In accordance with Rule 34 of the Rules of Procedure, the vote on a draft Reply to any part of the Annual Report of the Council must be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

If, however, the Assembly were unanimously in favour of the draft, and there were no objections and no abstentions, we could save the time required for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft ? . . .

Are there any abstentions ? . . .

I see the Assembly is unanimous.

I therefore declare the draft Reply adopted unanimously¹.

I will now put Mr. Kirk's Motion for an Order to the vote by sitting and standing.

(A vote was taken by sitting and standing)

I declare the Motion for an Order adopted unanimously².

6. Accounts of the Assembly for the financial year 1958

(Debate on the Report of the Auditor of the Assembly and Vote on the Motion to approve the Accounts, Docs. 120, 134)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the debate on the Report of the Auditor on the administrative

1. See page 37.

2. See page 40.

M. Kirk (suite)

doute aucun inconvénient à ce que je présente ensemble l'amendement et le projet de directive, puisque de toute façon ils vont de pair; j'éviterai ainsi d'abuser une seconde fois de la patience de l'Assemblée. J'ai du reste l'intention d'être bref.

Le Document 126 et le projet de directive contenu dans le Document 135 se proposent tous deux de sauvegarder les intérêts du personnel en cas de suppression de postes. Ils sont la conséquence directe de la proposition qui a été faite de transférer éventuellement les questions culturelles et sociales au Conseil de l'Europe. Le principe général n'est pas mis en cause par un incident de ce genre et je n'ai pas l'intention de discuter des mérites des propositions qui ont été faites.

Le seul objet de tout ceci est d'exprimer l'inquiétude de l'Assemblée devant le fait que les gouvernements n'ont pas réussi à établir un régime de retraite ni, en l'absence d'un tel système, à sauvegarder les droits du personnel en prévoyant qu'en cas de suppression de postes le personnel non réemployé par l'Union de l'Europe Occidentale ou d'autres organisations européennes ou internationales recevrait une indemnité équivalente à deux années de traitement. Je sais que c'est la pratique normale dans les autres organisations internationales et il serait juste que nous nous alignions sur elles.

Le projet de directive charge simplement la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration de suivre la question avec la plus grande attention au cas où des postes seraient supprimés. Je crois que le problème est très simple et j'espère que la Commission et l'Assemblée pourront adopter les deux modifications proposées.

Mon amendement est rédigé comme suit :

« L'Assemblée,

Charge sa Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration de suivre avec la plus grande attention la question des mesures de sauvegarde des intérêts du personnel de l'Union de l'Europe Occidentale en cas de suppression de postes, et de faire rapport à l'Assemblée. »

M. le PRESIDENT. — Quel est l'avis de la Commission ?

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*). — La Commission accepte l'amendement et le projet de directive.

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?

Je mets aux voix, par assis et levé, l'amendement n° 1 de M. Kirk.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

(L'amendement est adopté)

Je vais maintenant mettre aux voix le projet de réponse complété par l'amendement de M. Kirk.

Conformément à l'article 34 du Règlement, le vote sur le projet de réponse à une partie du rapport annuel du Conseil doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y pas d'opposition au projet ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le projet de réponse adopté à l'unanimité¹.

Je vais maintenant mettre aux voix, par assis et levé, la proposition de directive de M. Kirk.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

Je déclare la proposition de directive adoptée à l'unanimité².

6. Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958

(Discussion du rapport du Commissaire aux Comptes de l'Assemblée et vote de la motion d'approbation des comptes, Docs. 120, 134)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport du Commissaire aux Comptes sur les dépenses administratives de

1. Voir page 37.

2. Voir page 40.

The President (continued)

expenditure of the Assembly for the financial year 1958 and the vote on the Motion to approve the Accounts, Documents 120 and 134.

I call Mr. Edwards, in his dual capacity as the former Chairman of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and the sponsor of the Motion to approve the Accounts.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — The Motion to approve the final accounts of the Assembly for the financial year 1958, which is in my name, is no more than a formality. It was tabled when I was still Chairman and it concerns work in a year for which I must take some responsibility.

The main document contains the accounts for 1958 together with a short explanatory note by our President, addressed to the Auditor of the Assembly, and the Report of our external Auditor, Sir Edward Compton, of our accounts for 1958. There is nothing in the Auditor's Report on which I need to comment. Therefore, all that I need do is to move the Motion in Document 134 which has the effect of approving the accounts, and, in accordance with Article 16 of the Financial Regulations of discharging the President of the Assembly of his financial responsibility. This matter is in accordance with our regulations.

The PRESIDENT (Translation). — I would like to express the warmest thanks of the Assembly to Mr. Edwards, who has been Chairman of the Committee on Budgetary Affairs and Administration ever since W.E.U. was founded.

Does no one wish to speak in the general debate?...

Then I will ask the Assembly to vote by sitting and standing on the Motion to approve the accounts.

(A vote was taken by sitting and standing)

The Motion to approve the Accounts is adopted unanimously.

7. Supplementary Budget of the Assembly for the financial year 1959

(Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Supplementary Budget, Doc. 118)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the debate on

the draft supplementary budget for the Assembly's administrative expenditure for the financial year 1959, Document 118.

I call Mr. Edwards.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — Document 118 contains the draft supplementary budget in respect of the present year. It will be within the recollection of the Assembly that we voted the budget for the current year on 18th December last. This budget was duly approved at the end of January by the Council, subject to two matters that were then outstanding and are, I am afraid, still outstanding.

The necessity for a supplementary budget so soon arose because of the devaluation of the French franc, which took place at the end of December of last year. Therefore, this supplementary budget is primarily concerned with an increase in basic salaries for the permanent establishment and an increase in the salary of the Clerk — all occasioned by devaluation — and corresponding increases in expenditure relating to temporary personnel.

We took advantage of the fact that we had a supplementary budget to recalculate certain items in the light of our latest information. However, we made one assumption which has not turned out correct, namely, that the Assembly would meet in Paris. The meeting is, in fact, being held in Strasbourg and, to that extent, some of these calculations may prove to need further adjustment.

As we saved about twenty million francs in respect of the budget for 1958, we did not have to call for any additional contributions to meet the present supplementary budget. I should tell the Assembly that this supplementary budget has been accepted by the Council, except, again, in so far as it involves those matters which were outstanding from the main budget. There is really nothing that anyone need spend any amount of his mental energy upon, since this is a matter which has gone through the usual process and has been approved by the Council but, obviously, must be reported to the Assembly for approval although everything necessary has already been done and the moneys are, in fact, already being spent.

The PRESIDENT (Translation). — Does any Representative wish to speak?...

Le Président (suite)

l'Assemblée pour l'exercice 1958 et le vote de la motion d'approbation des comptes, Documents 120 et 134.

La parole est à M. Edwards, en sa double qualité d'ancien président de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et d'auteur de la motion d'approbation des comptes.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — La motion d'approbation des comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958 qui vous est soumise en mon nom, n'est qu'une simple formalité. Elle a été déposée alors que j'étais encore président et elle concerne le travail d'une année que je dois prendre en partie sous ma responsabilité.

Le document principal contient les comptes de 1958 accompagnés d'un bref exposé des motifs adressé par le Président au Commissaire aux Comptes de l'Assemblée et le rapport du Commissaire aux Comptes, Sir Edward Compton, relatif aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice 1958. Ce rapport n'appelle de ma part aucun commentaire. Il ne me reste donc qu'à vous soumettre la motion contenue dans le Document 134 qui a pour effet d'approuver les comptes et de donner au Président de l'Assemblée quitus de sa gestion conformément à l'article 16 du Règlement financier.

M. le PRÉSIDENT. — Au nom de l'Assemblée, je remercie très vivement M. le Président Edwards qui a été, depuis le début de notre institution, président de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration.

Personne ne demande la parole dans la discussion générale ?...

Je mets aux voix, par assis et levé, la motion d'approbation des comptes.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

Je déclare la motion d'approbation des comptes adoptée à l'unanimité.

7. Budget supplémentaire de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959

(Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet de budget supplémentaire, Doc. 118)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du projet de budget supplémen-

taire des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959, Document 118.

La parole est à M. Edwards.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Le Document 118 contient le projet de budget supplémentaire pour l'année en cours. L'Assemblée se souviendra que le budget de cette année a été voté le 18 décembre dernier. Il a été dûment approuvé par le Conseil à la fin du mois de janvier, à l'exception toutefois de deux points qui étaient alors en suspens et qui, je crois, le sont restés.

S'il a été nécessaire de recourir aussi rapidement à un budget supplémentaire, c'est en raison de la dévaluation du franc français qui a eu lieu à la fin du mois de décembre dernier. Par conséquent, ce budget supplémentaire concerne essentiellement une augmentation des traitements de base du personnel permanent et une augmentation du traitement du Greffier — toutes ces augmentations résultant de la dévaluation — et des augmentations correspondantes des traitements du personnel temporaire.

Nous avons profité de ce que nous avons ce budget supplémentaire pour réévaluer certains postes du budget à la lumière des renseignements les plus récents dont nous disposons. Cependant, nous avons fait une supposition qui ne s'est pas vérifiée, à savoir que l'Assemblée se réunirait à Paris. La session ayant lieu à Strasbourg, certaines prévisions budgétaires auront sans doute besoin d'être rajustées.

Ayant économisé une vingtaine de millions de francs sur le budget de 1958, nous n'avons pas eu à appeler de nouvelles contributions pour couvrir le budget supplémentaire actuel. Je dois dire à l'Assemblée que ce budget supplémentaire a été accepté par le Conseil, sauf, je le répète, en ce qui concerne les questions qui étaient en suspens dans le budget proprement dit. Cette question n'exigera guère d'efforts de votre part, puisqu'elle est déjà passée par la filière ordinaire et qu'elle a été approuvée par le Conseil ; elle doit cependant être soumise, bien entendu, à l'approbation de l'Assemblée, bien que tout le nécessaire ait déjà été fait et que les fonds soient d'ores et déjà utilisés.

M. le PRÉSIDENT. — Quelqu'un demande-t-il la parole ?

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — I do, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Leynen.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — I had one or two comments to make on the budget in general and the supplementary budget in particular, but I will reserve them in the first instance for the Committee. What I wish to say now, Mr. President, is that when the vote is taken I intend to abstain.

The PRESIDENT (Translation). — There is nothing to prevent you making the same remarks at a public Sitting, Mr. Leynen.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — I would prefer to make them in the Budget Committee first, Mr. President, and after they have been discussed there I will make them at a public Sitting.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — This is something which was approved by the Committee on Budgetary Affairs. It went to the Presidential Committee and then to the Council and it has been approved. If it were now suggested that there is something wrong — after all, we are here concerned with matters wholly in the past; this has all been done and settled — it would leave a rather unfortunate impression, since our colleague has given no reasons. Therefore, I ask him whether he needs to abstain on the vote on this question, since I rather suspect that the points he may want to raise concern budgets of the future more than this particular supplementary budget.

I am sure everybody would agree with me that it is slightly unfortunate if we have an abstention on a financial matter with no reason being given. I beg Mr. Leynen to reconsider his position. I hope he will feel able to vote for this supplementary credit, reserving to himself all the rights he needs to raise anything he wishes in the Committee on Budgetary Affairs in due course.

The PRESIDENT (Translation). — Will you reply to the Rapporteur's suggestion, Mr. Leynen?

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — It is true, Mr. President, that, as I said in Committee, I did mean to make one or two comments on the budget in general. The reason why I decided to abstain from voting was that there are certain things that I do not agree with in the draft supplementary budget. One of them is the suggestion that we should pay an installation allowance for a member of the staff who was appointed in 1956. In some mysterious way, we seem only just to have discovered that he has a right to this allowance. I quote this simple example to show that it was not without due consideration that I said I would abstain from voting. But if, in the case of a vote by roll-call, my abstention is likely to prevent there being a quorum, I am quite willing to withdraw from the Assembly.

The PRESIDENT (Translation). — I think the installation allowance you mention, Mr. Leynen, can be explained by the fact that in 1956 the regulation permitting the payment of installation allowances did not yet exist.

Does anyone else wish to speak?...

If no one else wishes to speak, I will ask the Assembly to vote by sitting and standing on the draft supplementary budget for 1959.

(A vote was taken by sitting and standing)

(The draft supplementary budget for 1959 was adopted)

8. Tribute to Mr. Edwards

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Zimmer.

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, in a few sentences you have just conveyed the Assembly's thanks to the outgoing Chairman of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, but the Committee was anxious that a public tribute be paid to Mr. Edwards' varied activities, not only, perhaps not even primarily, to him as an individual — we know very well he has not much time for compliments — but to the work he has done. For it is in evaluating his

M. LEYNEN (*Belgique*). — Je la demande, Monsieur le Président.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Leynen.

M. LEYNEN (*Belgique*). — J'avais à faire quelques remarques au sujet du budget en général et du supplément en particulier, mais je les ferai en Commission d'abord ; néanmoins, Monsieur le Président, j'annonce que je m'abstiendrai dans le vote.

M. le PRÉSIDENT. — M. Leynen, vous pouvez aussi faire ces remarques en séance publique.

M. LEYNEN (*Belgique*). — Je veux d'abord les faire en Commission du budget, Monsieur le Président, et après confrontation, je les ferai en séance publique.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Cela a été approuvé par la Commission des Affaires budgétaires. Le Comité des Présidents, puis le Conseil en ont été saisis et ont donné leur approbation. Si l'on suggère maintenant qu'il y a eu erreur — mais n'oublions pas que nous nous occupons là de questions tout à fait passées et qui ont été réglées une fois pour toutes — cela ne fera pas très bonne impression, notre collègue ne nous ayant donné aucune raison à l'appui. Je lui demanderai donc s'il croit vraiment devoir s'abstenir au moment du vote car j'ai l'impression que les questions qu'il désire soulever se rapportent davantage aux budgets futurs qu'à ce budget supplémentaire particulier.

Je suis sûr que vous conviendrez tous avec moi qu'il serait assez regrettable de compter une abstention au moment du vote sur les questions financières et ceci sans explication aucune. Je demande instamment à M. Leynen de reconsidérer sa position. J'espère qu'il lui sera possible de voter ces crédits supplémentaires tout en se réservant le droit de poser, le moment venu, à la Commission des Affaires budgétaires, toute question qu'il pourrait juger opportune.

M. le PRÉSIDENT. — Je prie M. Leynen de vouloir bien répondre aux suggestions du rapporteur.

M. LEYNEN (*Belgique*). — En effet, Monsieur le Président, comme je l'ai d'ailleurs dit lors de mon intervention en Commission, j'ai l'intention de faire quelques remarques au sujet du budget en général. La raison pour laquelle je voulais m'abstenir c'est que dans le projet de budget supplémentaire, il y a certaines choses qui n'emportent pas mon accord, entre autres le paiement de frais d'installation pour un fonctionnaire qui a été nommé en 1956. C'est seulement maintenant qu'on découvre, je ne sais comment, qu'il a droit à ces frais. Je donne ce simple exemple pour prouver que ce n'est pas à la légère que j'ai annoncé mon intention de m'abstenir, mais si mon abstention — au cas où il y aurait un vote par appel nominal — devait empêcher que le quorum fût atteint, je veux bien me retirer de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — Je crois, M. Leynen, qu'on peut vous donner une explication à propos des frais d'installation dont vous parlez : en 1956, le règlement sur la base duquel furent payés ces frais d'installation n'existait pas encore.

Quelqu'un demande-t-il encore la parole ?...

Puisque personne ne demande plus la parole, je mets aux voix, par assis et levé, le projet de budget supplémentaire pour 1959.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

(Le projet de budget supplémentaire pour 1959 est adopté)

8. Hommage à M. Edwards

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Zimmer.

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Monsieur le Président a déjà exprimé, en quelques mots, les remerciements de l'Assemblée au président sortant de la Commission des Affaires budgétaires. Mais la Commission voudrait qu'il soit rendu hommage, en séance publique, aux divers aspects de l'activité déployée par Monsieur le Président Edwards. Cet hommage s'impose, non seulement pour des raisons personnelles — nous savons que M.

Mr. Zimmer (continued)

achievements that we get the clearest impression of the situation as regards control of the budget and the problems involved therein.

From its inauguration in 1955, Mr. Edwards has been Chairman of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and it is fitting that on his retirement the Assembly should take stock of what has been accomplished in this department of W.E.U. and assess at its true value the work he has done in the course of the last four years.

I would therefore like to pinpoint a number of facts which give a picture of the difficulties of budgetary control in W.E.U., and at the same time high-light the methods used by the former Chairman of the Committee on Budgetary Affairs and Administration for dealing with them.

Western European Union was the "last born" of the great international European organisations. As such it became the target for the reformatory efforts of all who were critical of the earlier organisations for their alleged extravagance, unnecessarily large staffs and uneconomic use of public money. The national Ministers of Finance resolved to keep just as strict a financial control over Western European Union as over their national budgets. Above all, the independence which the Assembly derived from its Charter demanded the greatest vigilance on the part of the national Finance Ministers over this particular organ of W.E.U. It seemed as though the professional ingenuity peculiar to senior revenue officials had found a special challenge in the new international organisations.

After four years it is clear that this kind of control is unnecessary. Just as it is absurd to give a new-born baby medicine intended for an adult, so this exaggerated caution was quite unsuitable. There have been moments — and I do not think the Assembly has fully realised this — when this kind of financial control nearly paralysed the very heart and core of Western European Union, because the national financial experts had been given much wider powers than was ever intended by the political authorities. But we know — and let this be said to their

credit — that no class of official accepts and wields power so willingly as senior revenue officials weighed down with heavy responsibilities.

It is first and foremost thanks to Mr. Edwards that the Assembly and its staff have survived this financial pressure.

When the use of public money is criticised in various quarters, there is, and always has been, only one real answer: economy to the nth degree and the strictest possible methods of accounting. Mr. Edwards brought with him to his post the experience he had acquired as Chairman of the Finance Committee in the House of Commons. As Chairman of our own Committee on Budgetary Affairs and Administration he and the President of the Assembly were responsible for the development of the entire administration of W.E.U. You know, of course, that these two gentlemen have always to sign cheques for large amounts themselves — contrary to any regulations in force anywhere else, including my own country. Thus they are personally responsible, financially speaking, for ensuring that W.E.U.'s expenditure is on a proper and sound basis.

First of all, Mr. Edwards was responsible for the budget. According to the Charter, the Assembly was to have an independent budget, but this provision might easily have been upset if the Council of Ministers had succeeded in making the Assembly accept the type of budget which applies in the case of the national governments, the ministerial bodies. This would have resulted in there being one single budget.

The nomination of the auditors was closely bound up with this. Only after four years of negotiations did the Council of Ministers agree this year to allow us to nominate our own auditors.

Mr. Edwards' second task as Chairman of the Committee was the preparation of the Financial Regulations of the Assembly, which he succeeded in getting adopted and which are probably stricter than those of any other similar organisation.

The third task in which Mr. Edwards played a great part was the recruitment of staff. In October 1955 the Assembly staff consisted of one single employee. The temptation to be over-

M. Zimmer (suite)

Edwards n'aime pas trop les compliments — mais surtout dans l'intérêt de la cause que nous défendons. Le rappel de son activité nous permettra, en effet, d'exposer la situation budgétaire et les difficultés qui en découlent.

M. Edwards a rempli depuis 1955, donc dès le début, les fonctions de président de notre Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration. Il est opportun de rappeler à l'Assemblée, au moment où M. Edwards nous quitte, ce qui s'est passé dans ce secteur de l'U.E.O., afin qu'elle puisse apprécier à sa juste valeur l'œuvre qu'il a accomplie au cours de ces quatre années.

Permettez-moi de faire une série de constatations de nature à éclairer les problèmes de droit budgétaire qui se sont posés à l'U.E.O. et qui montrent, en même temps, la façon dont le président de la Commission des Affaires budgétaires y a fait face.

L'Union de l'Europe Occidentale était la « dernière-née » des grandes institutions internationales et européennes. A ce titre, elle a été la cible de tous les réformateurs qui avaient critiqué les organisations créées avant elle, en leur reprochant de mal gérer et de gaspiller les deniers publics et d'avoir gonflé les cadres du personnel. Les ministres nationaux des finances avaient décidé de soumettre l'Union de l'Europe Occidentale à un contrôle financier aussi rigoureux que celui qui est exercé sur les budgets de leurs États respectifs. L'indépendance que l'Assemblée tenait de sa Charte la désignait comme l'organe de l'Union de l'Europe Occidentale réclamant la plus grande vigilance de la part des ministres des finances nationaux. La conscience professionnelle, propre aux hauts fonctionnaires des finances semblait particulièrement stimulée par la nouvelle institution internationale.

Après quatre années d'existence, il est démontré que ce genre de contrôle ne répondait pas à une nécessité, tout comme il serait absurde d'administrer à un nouveau-né un médicament d'adulte. La prudence excessive n'était donc pas de mise à notre égard. Il y a eu des moments — et je crois que la Haute Assemblée ne s'en est pas rendu pleinement compte — où ces mesures de contrôle financier ont failli paralyser l'organisation interne, la structure même de notre institution, et cela parce que des fonctionnaires, spécialistes de la technique financière sur le plan national, avaient été investis d'un pouvoir poli-

tique dans des conditions que n'avaient jamais envisagées les autorités responsables. Mais nous savons — et c'est un hommage à leur rendre — que de toutes les catégories de fonctionnaires, ce sont les hauts fonctionnaires des finances, chargés de lourdes responsabilités, qui exercent avec le plus d'ardeur la plénitude de leurs pouvoirs.

Si l'Assemblée et ses services ont pu survivre à cette pression financière, c'est avant tout à M. Edwards qu'on le doit.

Lorsque la gestion des deniers publics est critiquée de divers côtés, il n'y a jamais qu'une seule réponse : esprit d'économie poussé à l'extrême et comptabilité rigoureuse. M. Edwards a su profiter de l'expérience qu'il avait acquise comme président de la Commission des affaires budgétaires de la Chambre des Communes. En sa qualité de président de notre Commission des Affaires budgétaires, il partageait avec le Président de l'Assemblée la responsabilité de l'ensemble de l'administration. Vous n'ignorez pas que ces deux Messieurs étaient obligés de signer eux-mêmes tous les chèques d'une certaine importance, contrairement aux règles appliquées dans les autres pays et notamment en Allemagne. Ils assumaient donc personnellement la responsabilité financière des dépenses de l'U.E.O.

M. Edwards était le grand responsable du budget. La Charte prévoit l'autonomie financière de l'Assemblée, mais cette garantie serait devenue inopérante si le Conseil des Ministres était parvenu à imposer à l'Assemblée une forme de budget semblable à celle des gouvernements nationaux, des organes ministériels. De cette manière, il n'y aurait eu qu'un budget unique.

Une question étroitement liée à la précédente était celle de la nomination du Commissaire aux Comptes. Il a fallu quatre années de pourparlers avant que le Conseil des Ministres approuve, cette année, la nomination d'un Commissaire aux Comptes attaché spécialement à notre institution.

La seconde tâche, que M. Edwards a menée à bien avec sa Commission, est celle de la préparation du Règlement financier de l'Assemblée, qu'il a fait adopter et qui est probablement plus sévère que tout autre règlement d'une institution similaire.

La troisième tâche, dans la réalisation de laquelle M. Edwards a joué un grand rôle, a été le recrutement du personnel. En octobre 1955, le personnel de l'Assemblée comprenait un seul

Mr. Zimmer (continued)

hasty in engaging staff who might later prove to be unsuitable was naturally very great at the time. The other alternative was to engage staff only when suitable candidates turned up. This made the task of the Assembly's original staff much more difficult. However, Mr. Edwards himself supervised recruitment very carefully indeed, always with the budget and everything connected with it in mind. Since he was exercising such strict control himself, it stands to reason that he was against a similar form of control by the Council, which would have rendered his own superfluous and the whole system unworkable.

The concern of Mr. Edwards and his Committee over the question of staff also found expression in the gradual establishment of staff rules. It really is scandalous — and this has just been said in another connection — that our staff has never had, and still has not obtained, a pension scheme or an adequate rent allowance, and it is on this issue that Mr. Edwards and the Committee fought a very hard battle. All the same, thanks to Mr. Edwards, a strong impetus has been given to the efforts to establish basic rights for international civil servants.

All this work which I have described to you in detail was done without any fuss and without anyone, even the Assembly, noticing it. But it was so important that Mr. Edwards may rightly be described as one of the corner-stones of our Assembly. The result is that the budget for last year of an international assembly such as ours amounted only to the equivalent of DM. 924,320, about that of a small German town, and probably of a small French or Italian town. If this is considered in relation to the work done, it is clearly a wonderful instance of the most exemplary economy.

Many members of the Assembly have come to the conclusion that this rigorous economy, which has been enforced on W.E.U. since it first existed, has gone too far and has become politically

dangerous. For W.E.U. has become the scape-goat for certain national civil servants who are not exactly friendly towards the development of a genuine international civil service. There is certainly no more effective way of hindering the development of such an international civil service than by systematically lowering the standard of working conditions in comparable posts so that fewer and fewer qualified persons seek employment in our organisation. Such ideas can find support easily enough if the care of the public funds put at the disposal of these organisations is really subject to criticism. It is due to Mr. Edwards, more than to anyone else, that the Assembly of W.E.U. has never seriously raised any such criticism. In my opinion this is the best possible tribute to the value of his work.

Mr. Edwards has now been called to a higher office as President of the Consultative Assembly of the Council of Europe. He has earned the gratitude not only of the Budget Committee but also — if I may be allowed to associate myself with your own remarks, Mr. President — that of the entire Assembly, for his exceptional services during the past four years. Our best wishes go with Mr. Edwards in his new office. We wish him in that higher sphere as much success in his work as he has had with us over the last four or five years.

The PRESIDENT (Translation). — I see you are asking for the floor, Mr. Edwards, but before I call you let me say, on behalf of the Assembly, that we all associate ourselves with what Mr. Zimmer has just said.

I call Mr. Edwards.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — Mr. President, I am very much moved by the words of my friend and colleague, Mr. Zimmer, and I am grateful to you and the Assembly for the way in which you have received what he had to say. I am, naturally, very sorry to give up being Chairman of the Budgetary Committee, because although it may seem to be a pedestrian task, a task of housekeeping, it has been immensely satisfying and rewarding.

I think I may say that I recognised from the outset that the fact that we were to have an

M. Zimmer (suite)

et unique employé. Comme bien l'on pense, la tentation était alors très grande d'engager précipitamment des personnes qui, peut-être, allaient plus tard se montrer inférieures à leur tâche. L'autre alternative consistait à reculer les nominations jusqu'au moment où l'on trouverait des candidats convenant parfaitement. C'est ce qui a rendu plus ardue la tâche des premiers agents de l'Assemblée. Cependant, eu égard aux considérations d'ordre budgétaire et à tout ce qui s'y rattache, le recrutement de ces collaborateurs de la première heure a été suivi avec la plus grande vigilance par M. Edwards en personne. Puisque le contrôle exercé par celui-ci était si rigoureux, on comprend qu'il ait demandé au Conseil de renoncer à un second contrôle sévère, qui aurait rendu le premier superflu et tout le système impraticable.

La préoccupation de M. Edwards et de sa Commission, en ce qui concerne le personnel, s'est également manifestée dans l'établissement progressif d'un règlement. Toutefois, il est révoltant — on vient de le relever à propos d'un autre point — et c'est d'ailleurs ce qui a mené M. Edwards et la Commission à livrer un dur combat — que l'on ne soit pas encore parvenu à constituer, en faveur de notre personnel, un fonds de retraite, ni à lui assurer une indemnité de résidence convenable. Cependant, M. Edwards a donné une impulsion puissante aux efforts tendant à établir un statut de base du fonctionnaire international.

Tous ces travaux, que je vous ai exposés par le menu, se sont accomplis discrètement, sans attirer l'attention, même celle de l'Assemblée. Néanmoins, ils sont tellement importants que l'on peut dire à bon droit que M. Edwards est l'une des chevilles ouvrières de notre Assemblée. Le résultat, c'est qu'une assemblée internationale comme la nôtre n'a eu l'an dernier qu'un budget de 924.320 DM., équivalant à celui d'une petite ville allemande, et probablement aussi d'une petite ville française ou italienne. Et si l'on considère alors les travaux accomplis, on admettra que les responsables de la gestion financière de l'U.E.O. ont fait preuve d'un esprit d'économie exemplaire.

Beaucoup de membres de cette Assemblée sont arrivés à la conclusion que ce régime d'économie forcée imposé à l'U.E.O. depuis le jour de sa création a été excessif et qu'il est devenu politi-

quement dangereux. En effet, on a traité l'U.E.O. en bouc émissaire, parce que certains fonctionnaires nationaux ne sont pas favorables à la création d'un véritable fonctionnariat international. Il est certain que la manière la plus efficace de freiner le développement de ce fonctionnariat international consiste à réduire systématiquement les rémunérations comparables avec le résultat que les candidats capables se font de plus en plus rares dans nos cadres. De telles idées trouvent un appui facile dans le cas où la gestion des fonds mis à la disposition des organismes internationaux, prête le flanc à la critique. Or, c'est à M. Edwards plus qu'à tout autre, que nous sommes redevables de ce que l'Assemblée de l'U.E.O. n'a jamais sérieusement formulé pareille critique. Je crois qu'on ne saurait mieux reconnaître la valeur du travail qu'il a accompli.

M. Edwards vient d'être appelé à un poste plus élevé, celui de Président de l'Assemblée Consultative. Il a droit à la gratitude, non seulement de sa Commission du Budget mais aussi — en m'associant, si vous le permettez, à ce que vous avez dit, Monsieur le Président — à celle de l'Assemblée tout entière pour les mérites extraordinaires qu'il s'est acquis à son service, pendant les quatre années écoulées. Nos meilleurs vœux accompagnent M. Edwards dans ses nouvelles fonctions. Nous lui souhaitons là-bas, sur un plan plus élevé, une activité couronnée d'autant de succès que celle qu'il a exercée ici pendant quatre ou cinq années.

M. le PRÉSIDENT. — M. Edwards, je vois que vous demandez la parole. Je voudrais, avant de vous la donner, vous dire, au nom de l'Assemblée, que nous nous associons tous aux paroles que M. Zimmer vient de prononcer.

La parole est à M. Edwards.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Monsieur le Président, je suis très touché par les paroles que vient de m'adresser mon ami et collègue, M. Zimmer et je vous suis très reconnaissant ainsi qu'à l'Assemblée de la façon dont vous avez accueilli ce qu'il avait à vous dire. Je regrette infiniment de devoir renoncer à la présidence de la Commission des Affaires budgétaires car, bien que ces fonctions puissent sembler très monotones et prosaïques, elles m'ont néanmoins procuré de grandes satisfactions.

Je puis sans doute dire que, dès le premier jour, je me suis rendu compte que le fait d'avoir

Mr. Edwards (continued)

Assembly staff of our own and a budget of our own, without control from outside, placed an immense responsibility on us, and that if we were not found trustworthy then we would place in jeopardy the very principle which we had secured. I think one can say modestly that we now have a thoroughly good financial system. I wish the systems of all organisations were as good. We have a thoroughly good staff and we do a surprising amount of work, considering how little money we spend.

Although I have had perhaps more fights with the Council of Ministers than any other Representative in the Assembly, we have contrived between us to maintain relatively good relationships all the same. My own Committee has always worked hard and quickly and we have always found accommodation, and I cannot recollect an occasion when we have been really divided. We have been friends engaged on a common task which is the necessary foundation for all that W.E.U. has to do.

Finally, my work has brought me into close and intimate relationships with our staff. They have been very kind to me on many occasions, not least when I have sometimes felt obliged to take a view different from theirs. For all those things, I am immensely grateful. It has been four years of work which I have enjoyed thoroughly and which has brought me friendships which I am sure will endure. I very much appreciated the way in which the Assembly greeted what Mr. Zimmer had to say.

**9. Rationalisation of European institutions:
Activities of Western European Union in the
social and cultural fields**

*(Debate and Vote on the Reports of the General Affairs
Committee, Docs. 140, 122, 121, 138)*

The PRESIDENT (Translation). — We now come back to the first item on the Orders of the Day: the rationalisation of European institutions and the activities of W.E.U. in the social and cultural fields.

I would remind the Assembly that it referred back to the General Affairs Committee the Report of the Presidential Committee, Document 130 and Addendum, and the two Reports by the General Affairs Committee, Documents 122 and 121, submitted by Mr. Patijn, Mr. Montini and Mr. Kopf respectively.

I call Mr. Patijn, Chairman and Rapporteur of the General Affairs Committee.

Mr. PATIJN (*Netherlands*). — Mr. President, members of the Assembly, yesterday afternoon three Reports were referred back to the General Affairs Committee, the Report of the Presidential Committee on the rationalisation of European institutions other than those of the Six, the Report of Mr. Kopf on cultural affairs, and the Report of Mr. Montini on social affairs.

You will remember that the Assembly criticised the transfer of activities of Western European Union to other bodies and thought that the Recommendations, especially in the Kopf Report and the Montini Report, were already going too far in accepting some kind of principle of transfer. For that reason, the Assembly decided that the General Affairs Committee should look into the matter again.

This morning, there was a meeting of the General Affairs Committee and I can now give you the Committee's proposals about those three Reports. Let us take first, the Reports of Mr. Kopf and Mr. Montini, Documents 121 and 122. The General Affairs Committee proposes the following line. It withdraws the draft Recommendations in both Reports, since the difficulty of the Assembly seemed to be the text of those draft Recommendations. Instead, it presents the Assembly with a new text, which will be found in Document 138 which has just been circulated, the draft Order, which was presented to the General Affairs Committee by Mr. Kirk, as will be seen from the text of the document, but which has now been adopted unanimously by the General Affairs Committee which now presents it as its own draft Order. As you have had only a few minutes in which to read the document, I will read it to the Assembly:

“The Assembly,

Taking note of the proposals of the Belgian Government and the action taken by the

M. Edwards (suite)

un personnel d'Assemblée et un budget propres, sans aucun contrôle extérieur, nous conférerait de très lourdes responsabilités, et que si nous ne nous montrions pas dignes de confiance, nous mettrions en péril le principe même que nous avons eu tant de mal à établir. Je crois que, toute modestie mise à part, nous pouvons dire que nous possédons maintenant un excellent système financier. Je voudrais pouvoir en dire autant des systèmes financiers de toutes les autres organisations. Nous avons un personnel extrêmement compétent et le travail que nous réussissons à faire est remarquable si l'on tient compte du peu d'argent que nous dépensons.

Si j'ai dû — plus que tout autre Représentant à cette Assemblée, je pense, — soutenir une lutte opiniâtre contre le Conseil des Ministres, nous avons quand même trouvé le moyen de maintenir entre nous d'assez bonnes relations. Ma Commission n'a jamais cessé de travailler beaucoup et rapidement; nous avons toujours trouvé un terrain d'entente et je ne me souviens d'aucune occasion où nous ayons été réellement divisés. Nous avons travaillé comme des amis engagés dans une tâche commune, collaboration qui est la condition première de toutes les activités de l'U.E.O.

Enfin, mon travail m'a mis en rapport étroit avec les membres de notre personnel. En maintes occasions, ils se sont montrés extrêmement obligés même lorsque j'ai dû adopter une attitude différente de la leur. De tout cela, je vous suis infiniment reconnaissant. Ces quatre années de travail m'ont donné d'immenses satisfactions et des amitiés qui, j'en suis sûr, seront durables. J'ai été très sensible à l'accueil que l'Assemblée a réservé aux paroles de M. Zimmer.

**9. Rationalisation des institutions européennes:
Activités de l'U. E. O. dans le domaine social
et dans le domaine culturel**

*(Discussion et vote des rapports de la Commission
des Affaires Générales, Docs. 140, 122, 121, 138)*

M. le PRÉSIDENT. — Nous reprenons le premier point de l'ordre du jour concernant la rationalisation des institutions européennes et les activités de l'U.E.O. dans le domaine social et dans le domaine culturel.

Je rappelle que l'Assemblée avait renvoyé le rapport du Comité des Présidents, Document 130 et Addendum, et les deux rapports de la Commission des Affaires Générales, Documents 122 et 121, présentés respectivement par MM. Patijn, Montini et Kopf, à la Commission des Affaires Générales.

La parole est à M. Patijn, président et rapporteur de la Commission des Affaires Générales.

M. PATIJN (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, Messieurs, trois rapports ont été renvoyés hier après-midi, à la Commission des Affaires Générales : le rapport du Comité des Présidents sur la rationalisation des institutions européennes autres que celles des Six, le rapport de M. Kopf sur les activités de l'U.E.O. en matière culturelle et le rapport de M. Montini sur les activités de l'U.E.O. en matière sociale.

Vous vous souviendrez que l'Assemblée a critiqué le transfert des activités de l'Union de l'Europe Occidentale à d'autres organismes et qu'elle a estimé que les recommandations — en particulier celles contenues dans les rapports Kopf et Montini — allaient déjà beaucoup trop loin, en acceptant l'idée même d'un transfert. C'est la raison pour laquelle l'Assemblée a décidé que la Commission des Affaires Générales devait réexaminer la question.

La Commission des Affaires Générales s'est réunie ce matin et je suis maintenant en mesure de vous transmettre ses propositions concernant ces trois rapports. Prenons tout d'abord les rapports de M. Kopf et de Montini, Documents 121 et 122. La Commission des Affaires Générales propose ce qui suit : elle retire les projets de recommandation contenus dans les deux rapports, les difficultés de l'Assemblée semblant provenir de ces deux textes. Elle leur substitue un texte unique qu'elle soumet à l'Assemblée; il figure dans le Document 138 qui vient d'être distribué; il s'agit, comme vous le voyez, du projet de directive soumis par M. Kirk à la Commission des Affaires Générales. Ce texte a été adopté à l'unanimité par la Commission des Affaires Générales qui le présente maintenant en son nom propre. Comme vous n'avez eu que quelques minutes pour parcourir ce document, je vais vous en donner lecture :

« L'Assemblée,

Prenant note des propositions du gouvernement belge et de l'action entreprise par les

Mr. Patijn (continued)

Ministers thereon, in particular with regard to the proposed transfer of social and cultural matters to the Council of Europe ;

Regretting the lack of information available from the Council which makes it impossible for the Assembly to take any final position on these proposals ;

Reserving, all the rights of the Assembly in this regard,

INSTRUCTS THE GENERAL AFFAIRS COMMITTEE

1. To enter into discussion with the Council of Ministers with a view to obtaining all the necessary information ;
2. To report fully the results of such consultations to the Assembly at the Second Part of the Fifth Ordinary Session."

You will see that this is a proposal which is attractive in procedure and I think it is exactly the wish which was expressed by the Assembly yesterday — that the General Affairs Committee should contact the Council of Ministers on the whole matter, while fully reserving the rights of Western European Union in cultural affairs. This text, which has now been submitted to you in Document 138, reflects the decision taken by the Assembly on procedure yesterday and the text is now before you for action. That is the first thing that I have to say about the Reports of Mr. Kopf and Mr. Montini.

The second thing is that the General Affairs Committee maintains the texts of the Reports themselves. These Reports are the regular reply to Chapters VI and VII of the Fourth Annual Report of the Council submitted on behalf of the General Affairs Committee to the Assembly. This is the regular discussion between the Council and the Assembly on the work itself, on the merits and substance of the work and not in any way on transfer. The General Affairs Committee therefore maintains these two documents for adoption by the Assembly in order to be able to send them to the Council of Ministers, following the regular procedure each year. What I suggest is that we adopt the Kopf and Montini proposals and send them to the Ministers.

Yesterday, there was a request that the Official Report of the full text of yesterday's discussion in the Assembly itself should be sent to the Ministers. I think we also have to take a formal decision on that so that the discussion of yesterday will be sent to the Ministers so that they can see what has been said by members of the Assembly. The draft Order which I hope we will adopt now will be sent as part of that Official Report.

I therefore beg to move the adoption of the draft Order before you and the adoption of the two Reports as the regular reply to the Reports of the Council of Ministers.

Secondly, the Report of the Presidential Committee : yesterday you had before you Document 130, the Report of the Presidential Committee on rationalisation. In the Report there were two proposals for action, one was a draft Recommendation and one was a draft Resolution — in the English text they were on pages 21 and 22 ; I think they were on pages 23 and 24 of the French text, which I do not have before me.

This morning, the General Affairs Committee again discussed that Report and it now proposes only one thing for adoption. It withdraws the draft Recommendation as a matter which could be handled by the General Affairs Committee later in its own work, but it maintains one idea which it thinks is very useful and which you will find in the draft Resolution. Document 140, has been circulated to you, which is exactly the text of the draft Resolution of yesterday, but which is now taken up as a new decision of the General Affairs Committee for the Assembly to decide. Since that text was circulated only ten minutes ago, I will read it to the Assembly. It says:

"The Assembly,

Considering the interests of member States of N.A.T.O. which are not members of W.E.U.,

DECIDES

1. That the Committee on Defence Questions and Armaments may invite observers to attend its meetings from member States of N.A.T.O. which are not members of W.E.U.;
2. That such observers shall have the right to speak."

M. Patijn (suite)

Ministres à ce sujet, en particulier en ce qui concerne le transfert proposé des questions sociales et culturelles au Conseil de l'Europe;

Regrettant le manque d'information disponible en provenance du Conseil qui rend impossible à l'Assemblée d'adopter une quelconque position définitive sur ces propositions;

Réservant tous les droits de l'Assemblée en cette matière,

CHARGE SA COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

1. D'engager des discussions avec le Conseil des Ministres afin d'obtenir toutes informations nécessaires;

2. De faire rapport de façon complète sur les résultats de telles consultations à l'Assemblée, à la seconde partie de sa Cinquième session ordinaire. »

Vous voyez que c'est une proposition dont les modalités d'application sont attrayantes et je crois qu'elle répond exactement au vœu exprimé hier par l'Assemblée, à savoir que la Commission des Affaires Générales devrait voir l'ensemble du problème avec le Conseil des Ministres tout en réservant tous les droits de l'Union de l'Europe Occidentale dans le domaine culturel. Le texte qui vous est maintenant soumis dans le Document 138 reflète la décision prise hier par l'Assemblée en matière de procédure et il attend que vous vous prononciez à son égard. C'était la première chose que j'avais à dire au sujet des rapports de MM. Kopf et Montini.

La seconde est que la Commission des Affaires Générales maintient le texte des rapports eux-mêmes. Ces documents représentent la réponse habituelle aux chapitres VI et VII du Quatrième rapport annuel du Conseil, soumis à l'Assemblée au nom de la Commission des Affaires Générales. Ils sont dans l'ordre des discussions qui ont lieu généralement entre le Conseil et l'Assemblée sur le travail effectué, ses mérites, les matières étudiées mais nullement sur le transfert. En conséquence, la Commission des Affaires Générales maintient les deux documents et les soumet à l'approbation de l'Assemblée, pour qu'ils puissent être envoyés ensuite au Conseil des Ministres, conformément à la procédure appliquée chaque année. Je vous propose donc d'adopter les rapports Kopf et Montini et de les transmettre aux Ministres.

On a demandé hier à l'Assemblée que le compte rendu intégral des débats de la journée soit communiqué aux Ministres. Nous devons prendre également une décision formelle à ce sujet afin que les Ministres soient au courant de ce que les membres de l'Assemblée ont dit hier. Le projet de directive que nous allons, j'espère, adopter maintenant sera joint au compte rendu.

Je vous demanderai en conséquence de bien vouloir adopter le projet de directive dont vous avez été saisis et les deux rapports constituant la réponse officielle aux rapports du Conseil des Ministres.

En second lieu, le rapport du Comité des Présidents : vous avez été saisis hier du rapport du Comité des Présidents sur la rationalisation, Document 130. Ce rapport contenait deux propositions; l'une était un projet de recommandation et l'autre un projet de résolution : ils figurent aux pages 21 et 22 du texte anglais et, je crois, aux pages 23 et 24 du texte français que je n'ai pas sous les yeux.

Ce matin, la Commission des Affaires Générales a discuté à nouveau de ce rapport et elle présente maintenant une proposition unique. Elle retire le projet de recommandation, cette question pouvant être traitée ultérieurement par la Commission des Affaires Générales, mais elle maintient une idée qu'elle estime très utile et que vous trouverez dans le projet de résolution. On vous a distribué le Document 140 qui reproduit exactement le texte du projet de résolution d'hier mais qui, en outre, fait état d'une nouvelle décision de la Commission des Affaires Générales qui doit être soumise à la décision de l'Assemblée. Ce texte ayant été distribué il y a seulement une dizaine de minutes, je vais en donner lecture à l'Assemblée :

« L'Assemblée,

Considérant les intérêts des Etats membres de l'O.T.A.N. qui ne sont pas membres de l'U.E.O.,

DECIDE

1. Que la Commission des Questions de Défense et des Armements peut inviter à assister à ses réunions des observateurs des Etats membres de l'O.T.A.N. qui ne sont pas membres de l'U.E.O.;

2. Que ces observateurs auront le droit de prendre la parole. »

Mr. Patijn (continued)

This is a matter which we thought of such great importance for the work of our Committee on Defence Questions and Armaments that it would be useful to accept this proposal to give the Committee on Defence Questions and Armaments the opportunity of having observers if it so wished. It is for the Committee to decide.

That is the procedural position in which we now find ourselves. The General Affairs Committee, after the discussion with the Council of Ministers, will closely watch the whole issue of rationalisation. It is probably a matter which we will have to discuss again in Committee, but we will follow it very closely and see what is happening, both in proposals outside our competence and within the Council of Ministers of Western European Union itself.

We do not move any proposal on rationalisation itself except the proposal I have moved. I think that explains the position and I have nothing to add to it at this moment.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

The debate is closed.

The Assembly has before it, therefore, the following texts :

1. The draft Resolution on the participation of observers in certain meetings of the Committee on Defence Questions and Armaments, to be found on page 24 of the French and page 22 of the English text of Document 130, that the General Affairs Committee has submitted as Document 140.
2. The replies to Chapters V, VI and VII of the Fourth Annual Report of the Council, with the exception of the draft Recommendations. These are to be found in Documents 122 and 121, submitted by Mr. Montini and Mr. Kopf on behalf of the General Affairs Committee.
3. The Motion for an Order tabled by Mr. Kirk on behalf of the General Affairs Committee contained in Document 138.

I will ask the Assembly to vote first on the draft Resolution on the participation of observers in certain meetings of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 140, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

I will now put the draft Resolution to the vote by sitting and standing.

(A vote was taken by sitting and standing)

I declare the draft Resolution adopted unanimously¹.

We now come to the Replies to Chapters V, VI and VII of the Fourth Annual Report of the Council in Documents 122 and 121, with the exception of the two draft Recommendations.

I will ask the Assembly to vote first on the draft Reply to Chapter V of the Fourth Annual Report of the Council in Document 122, excluding the draft Recommendation.

In accordance with Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure, the vote on a draft Reply to an Annual Report of the Council must be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

However, if the Assembly were unanimously in favour of the draft Reply and there were no objections or abstentions, we could save the time required for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Reply?...

Are there any abstentions?...

I see the Assembly is unanimous.

I accordingly declare the draft Reply adopted unanimously².

I will now ask the Assembly to vote on the draft Reply to Chapters VI and VII of the Fourth Annual Report of the Council in Document 121, excluding the draft Recommendation.

In accordance with Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure, the vote on a draft Reply to an Annual Report of the Council must be by

1. See page 41.

2. See page 42.

M. Patijn (suite)

Cette question nous a paru d'une telle importance pour le travail de notre Commission des Questions de Défense et des Armements que nous voudrions voir adopter cette proposition afin de donner à la Commission la possibilité d'inviter les observateurs si tel est son désir. C'est à la Commission qu'il appartient d'en décider.

Telle est, sur le plan de la procédure, la situation dans laquelle nous nous trouvons. Après en avoir discuté avec le Conseil des Ministres, la Commission des Affaires Générales suivra de très près toute la question de la rationalisation. C'est un sujet sur lequel nous aurons très probablement à revenir à nouveau en Commission mais nous ne le perdrons pas un instant de vue afin de connaître le sort aussi bien des propositions relevant de nos attributions que de celles ressortissant à la compétence du Conseil des Ministres ou de l'Union de l'Europe Occidentale elle-même.

En ce qui concerne la rationalisation des institutions européennes, la Commission ne présente aucune proposition en dehors de celle que j'ai soumise. Ayant ainsi, je pense, fait le point de la situation, je n'ai plus rien à ajouter pour l'instant.

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion est close.

L'Assemblée se trouve actuellement saisie des textes suivants :

1. Le projet de résolution sur la participation d'observateurs à certaines réunions de la Commission des Questions de Défense et des Armements, contenu dans le Document 130, page 24 du texte français et page 22 du texte anglais, et que la Commission des Affaires Générales présente dans le Document 140.

2. Les réponses au Quatrième rapport annuel du Conseil, chapitres V, VI et VII, contenues dans les Documents 122 et 121, présentées au nom de la Commission des Affaires Générales par MM. Montini et Kopf, à l'exclusion des projets de recommandation.

3. Le projet de directive présenté par M. Kirk au nom de la Commission des Affaires Générales contenu dans le Document 138.

Je vais d'abord appeler l'Assemblée à se prononcer sur le projet de résolution concernant la participation d'observateurs à certaines réunions de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 140, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

Je mets aux voix, par assis et levé, ce projet de résolution.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

Je déclare le projet de résolution adopté à l'unanimité¹.

Nous arrivons aux réponses aux chapitres V, VI, VII du Quatrième rapport annuel du Conseil, contenues dans les Documents 122 et 121, à l'exclusion des deux projets de recommandation.

L'Assemblée va d'abord statuer sur le projet de réponse au chapitre V du Quatrième rapport annuel du Conseil, contenu dans le Document 122, à l'exclusion du projet de recommandation.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur un projet de réponse au rapport annuel du Conseil doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de réponse ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de réponse ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le projet de réponse adopté à l'unanimité².

L'Assemblée doit maintenant statuer sur le projet de réponse aux chapitres VI et VII du Quatrième rapport annuel du Conseil contenu dans le Document 121, à l'exclusion du projet de recommandation.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur un projet de réponse au rapport annuel du Conseil doit se faire par appel

1. Voir page 41.

2. Voir page 42.

The President (continued)

roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

However, if the Assembly were unanimously in favour of the draft Reply and there were no objections or abstentions, we could save the time required for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Reply ?...

Are there any abstentions ?...

I see the Assembly is unanimous.

*I accordingly declare the draft Reply adopted unanimously*¹.

I will now put the Motion for an Order tabled by Mr. Kirk, which is to be found in Document 138, to the vote by sitting and standing.

(A vote was taken by sitting and standing)

*I declare the Motion for an Order adopted unanimously*².

At the end of yesterday's Sitting Mr. Kirk proposed that the Official Report of the Debate yesterday afternoon, Wednesday 17th June, and also, I imagine, the Official Report of this morning's Sitting (*Mr. Kirk indicated agreement*) should be sent immediately to the Ministers of the Council of Western European Union.

I will ask the Assembly to vote by sitting and standing on Mr. Kirk's proposal.

(A vote was taken by sitting and standing)

I declare the proposal adopted unanimously.

10. Additions to the Agenda and references to Committees

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Kühn and some of his colleagues have tabled a Motion for a Recommendation concerning the engagement in the armed forces of a member State of W.E.U. of nationals of other member States, Document 137.

1. See page 46.

2. See page 49.

Are there any objections to this Motion being added to the Assembly's Agenda and referred to the General Affairs Committee ?...

It is therefore agreed.

Mr. Fens and some of his colleagues have tabled a Motion for a Resolution concerning the definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare, Document 139.

Are there any objections to this Motion being added to the Assembly's Agenda and referred to committee ?...

I call Mr. Altmaier.

Mr. ALTMAIER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, this document has only just been circulated and I have hardly had time to look at it, which I imagine is also true of the other members of the Assembly.

I am bound to say I am astonished and horrified at the spirit in which this Resolution has been drafted and that it should be laid before an Assembly whose goal is the defence of freedom and democracy against dictatorship and the East.

What does "subversive warfare" really mean ? Do the proposers of the Resolution mean that measures should be taken today to guard against possible attempts at subversion in the West in the event of a future war ? Or do they mean that immediate measures should be taken now against the subversive propaganda or subversive warfare which is being waged by certain parties in the West whom none of us like and who are not represented here in this Assembly ? I am afraid the consequences of such a resolution — if adopted — or the measures which might ensue, would mean the end of democracy and political freedom, the very things we wish to protect from the East. Is it subversive propaganda if tomorrow some workers or other organise a strike because of a wage dispute ? If tomorrow a journalist writes a newspaper article which the public prosecutor maintains is subversive propaganda, where will democracy be then ?

I beg you, therefore, to reject this Motion and not to refer it to a committee.

Le Président (suite)

nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de réponse ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de réponse ? ...

Il n'y a pas d'abstentions ? ...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare donc le projet de réponse adopté à l'unanimité*¹.

Je vais maintenant mettre aux voix, par assis et levé, le projet de directive présenté par M. Kirk, contenu dans le Document 138.

(Il est procédé à un vote par assis et levé).

*Je déclare le projet de directive adopté à l'unanimité*².

M. Kirk a proposé, à la fin de la séance d'hier, que le compte rendu officiel des débats de la séance d'hier mercredi 17 juin après-midi et, je pense, celui de la séance de ce matin (*M. Kirk fait un signe d'assentiment*) soient envoyés immédiatement aux Ministres membres du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale.

Je vais consulter l'Assemblée, par assis et levé, sur la proposition de M. Kirk.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

Je déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

10. Inscriptions à l'ordre du jour et renvois en Commission

M. le PRÉSIDENT. — M. Kühn et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de recommandation concernant l'engagement dans les forces armées d'un des Etats membres, de ressortissants d'autres Etats de l'U.E.O., Document 137.

1. Voir page 46.

2. Voir page 49.

Il n'y a pas d'opposition à l'inscription de cette proposition de recommandation à l'ordre du jour de l'Assemblée et à son renvoi à la Commission des Affaires Générales ? ...

Il en est ainsi décidé.

M. Fens et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de résolution concernant l'élaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive, Document 139.

Y-a-t-il une opposition à l'inscription de cette proposition de recommandation à l'ordre du jour de l'Assemblée et à son renvoi en Commission ?

La parole est à M. Altmaier.

M. ALTMAIER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, ce document vient d'être distribué et j'ai eu à peine le temps d'en prendre connaissance, comme c'est probablement le cas pour les autres membres de l'Assemblée.

Je dois vous exprimer mon étonnement et mes craintes devant l'esprit qui inspire ce projet de recommandation et qui se manifeste au sein d'une Assemblée qui s'est fixé pour but de protéger la liberté et la démocratie, contre la dictature et les pays de l'Est.

Qu'entend-on, en réalité, par « guerre subversive » ? Les auteurs de la proposition veulent-ils que les mesures nécessaires soient prises, en prévision des menées subversives qui pourraient se produire en Occident en cas de guerre ? Ou veulent-ils plutôt que des mesures soient prises pour contrecarrer dès maintenant la propagande subversive ou la guerre subversive à laquelle se livrent, chez nous, des partis qui ne nous plaisent pas et qui ne sont pas représentés dans cette enceinte ? L'adoption de pareil projet et les mesures qui pourraient en résulter, signifieraient la fin de nos libertés politiques et de la démocratie, que nous voulons précisément défendre contre l'Est. Si, demain, des ouvriers déclenchaient une grève pour obtenir une augmentation de salaire, les accuserait-on de propagande subversive ? Et si demain, un journaliste écrivait un article, que le Parquet qualifierait de propagande subversive, que resterait-il de la démocratie ?

Je vous demande donc de repousser une telle proposition et, même, de ne pas la renvoyer en Commission.

The PRESIDENT (Translation). — I take it that that is a formal objection to this question being included in the Agenda.

I would remind the Assembly that, in accordance with paragraph 4 of Rule 28 of the Rules of Procedure, the only persons who may speak to a Motion for including an item on the Agenda are one speaker for the Motion, one against, and the Chairman of any Committee concerned.

Mr. Pisani has asked to speak. As one of the signatories of the Motion, he will be the speaker "for".

I call Mr. Pisani.

Mr. PISANI (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I quite understand Mr. Altmaier's anxieties. He made the same comments at a small meeting when we discussed the Motion for the Resolution, but the very fact that the problems he mentions exist is a reason for bringing them into the open.

At the moment, the whole of our defence is concentrated on the two methods of warfare, nuclear and conventional. We saw only the other day how difficult it was to establish the proper balance between the two, how the position was constantly changing and how technical experts as well as statesmen must always be ready to adjust that balance to fit in with our defence requirements at any given moment.

Now, however, a third type of warfare is making its appearance which is becoming daily more serious and may indeed present the most direct threat of all. We know that the experts are devoting more and more attention to this particular problem, and it would, to my mind, be deplorable if we, as politicians were to ignore the various aspects of this type of warfare and fail to give consideration not only to their technical but also to their other far more dangerous and disquieting aspects.

Mr. Fens will remember that I said just now, when we were discussing the Motion, that I wondered whether, in the long run, this type of warfare might not end by undermining some of the basic principles of Western civilisation. If this is so, and we refuse even to begin to

examine the question, it seems to me that we shall be deliberately ignoring a very real and imminent threat. The more Mr. Altmaier's remarks may, in fact, be justified, the more strongly I feel that it is a type of warfare we cannot afford to ignore if its practice is not to be left to men who are quite unhampered by political responsibilities.

The PRESIDENT (Translation). — I will now ask the Assembly to decide by sitting and standing whether the Motion for a Recommendation proposed by Mr. Fens and some of his colleagues is to be included in the Agenda of the Assembly.

(A vote was taken by sitting and standing)

(The Assembly decided in favour of including the Motion on the Agenda)

The Assembly will no doubt wish to refer the Motion for the Recommendation to the Committee on Defence Questions and Armaments?.

Mr. VOS (*Netherlands*) (Translation). — I would like to say something.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Vos.

Mr. VOS (*Netherlands*) (Translation). — I think the President should send the document to the General Affairs Committee and not to the Committee on Defence Questions and Armaments. It is not only a question of defence which is raised ; it is a question of political and cultural activities as well. That is clear from the document itself, and I suggest that it should not be put into the hands of the Committee on Defence Questions and Armaments.

The PRESIDENT (Translation). — Once again there can only be two speakers, one for and one against, and the Chairmen of the Committees concerned.

I call Mr. Pisani to speak on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments.

Mr. PISANI (*France*) (Translation). — Mr. President, Mr. Vos is, of course, right in saying that it is possible to deal with this problem from a specifically political angle. Just now I myself was stressing the political responsibilities involved, but I think, all the same, it

M. le **PRESIDENT**. — Je crois avoir compris qu'il y a une opposition formelle à l'inscription à l'ordre du jour.

Je rappelle que conformément au paragraphe 4 de l'article 28 du Règlement, peuvent seuls être entendus sur l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée un orateur pour, un orateur contre et le président de toute Commission intéressée.

M. Pisani a demandé la parole. Il a signé la proposition de résolution : il est donc « pour ».

Je lui donne la parole.

M. PISANI (*France*). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je comprends l'émotion de M. Altmaier; elle s'est exprimée également dans la petite réunion au cours de laquelle cette proposition de résolution a été élaborée, et c'est précisément parce qu'il y a des problèmes qu'il convient qu'on les pose.

Actuellement, l'ensemble de nos moyens de défense se trouve concentré sur deux formes de guerre : la guerre nucléaire et la guerre avec des armes conventionnelles. L'autre jour, nous avons eu l'occasion de mesurer à quel point l'équilibre entre ces deux formes de guerre était difficile à trouver, combien il était évolutif et combien il était nécessaire que les techniciens, comme les hommes politiques, soient attentifs à réaliser, à chaque instant, l'équilibre le plus propre à nous permettre de nous défendre.

Mais il semble qu'une troisième forme de guerre apparaisse et qu'elle prenne de plus en plus d'importance, que ce soit même, peut-être, celle dont nous sommes le plus directement menacés. Nous savons que cette forme de guerre intéresse de plus en plus les spécialistes et qu'ils se penchent sur ce problème. Il serait, à mon avis, navrant que les hommes politiques que nous sommes ne se préoccupent pas des aspects divers de cette guerre pour les étudier dans leur forme technique, mais aussi sous leurs formes les plus dangereuses, les plus inquiétantes.

N'ai-je pas dit tout à l'heure, au cours de la discussion, Monsieur le Président Fens, qu'à la limite nous pouvions nous demander si ces formes de guerre ne mettaient pas en cause certains des principes sur lesquels est fondée la civilisation occidentale ? J'estime, dans ces conditions,

que refuser d'aborder ce problème, c'est refuser de prendre en considération une forme de menace qui pourtant est réelle, imminente, urgente. Je souhaite, au contraire, très vivement, dans la mesure où vous avez raison, M. Altmaier, que cette forme de guerre soit étudiée afin qu'elle ne soit pas abandonnée à des hommes qui n'ont pas de responsabilités politiques.

M. le **PRESIDENT**. — Je consulte l'Assemblée, par assis et levé, sur l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée de la proposition de recommandation présentée par M. Fens et plusieurs de ses collègues.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

(L'Assemblée se prononce pour l'inscription de la proposition à l'ordre du jour)

L'Assemblée voudra sans doute renvoyer la proposition de recommandation à la Commission des Questions de Défense et des Armements ? ...

M. VOS (*Pays-Bas*). — Je demande la parole.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. Vos.

M. VOS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je crois que le Président devrait envoyer le document à la Commission des Affaires Générales et non pas à la Commission des Questions de Défense et des Armements. La question de défense n'est pas seule en cause; il s'agit également des activités politiques et culturelles. Cela ressort clairement du document même et je ne pense pas que ce dernier doive être remis à la Commission des Questions de Défense et des Armements.

M. le **PRESIDENT**. — Comme tout à l'heure, ne peuvent intervenir dans ce débat qu'un orateur pour et un orateur contre, ainsi que les présidents des Commissions intéressées.

La parole est à M. Pisani, au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

M. PISANI (*France*). — Monsieur le Président, il est effectivement possible — M. Vos a raison — d'aborder ce problème sous l'angle spécifiquement politique. J'ai insisté tout à l'heure sur l'aspect des responsabilités politiques qu'il comporte, mais je crois que ce serait une mau-

Mr. Pisani (continued)

would be a mistake to begin our examination from that angle. What ought to be considered first is the technical angle which undoubtedly exists, and it may be that, once this has been analysed, the Committee on Defence Questions and Armaments could get together with the General Affairs Committee so that they could both examine the non-military and non-technical developments of this highly specialised kind of warfare.

I accordingly suggest, Mr. President, that the matter should, at the very least, be referred to both Committees. If it is to be gone into properly, however, I still think the best plan would be to refer it to the Committee on Defence Questions and Armaments first, on the understanding that, as soon as it gets beyond the scope of that Committee, it should be transferred to the General Affairs Committee.

Unless we arranged things in this way, Mr. President, every question would be sent to the General Affairs Committee and the other Committees would no longer have any reason to exist.

I propose, therefore, that the Motion for a Resolution be referred, in the first instance, to the Committee on Defence Questions and Armaments and only referred at a later stage, should this prove necessary and with the agreement of the Chairmen of the two Committees, to the General Affairs Committee.

Mr. ERLER (Federal Republic of Germany) (Translation). — May I ask the author of the Motion to explain something?

The PRESIDENT (Translation). — Paragraph 3 of Rule 16 of the Rules of Procedure obliges me to ask for the views of the Chairmen of the two Committees concerned before allowing anyone else to speak, Mr. Erlér.

Mr. ERLER (Federal Republic of Germany) (Translation). — I only thought an explanation from one of the authors of the Motion might enable us to understand the matter more clearly before voting.

The PRESIDENT (Translation). — Perhaps the opinions of the Chairmen of the two Com-

mittees may provide the explanation you want. If not, we will see.

Mr. ERLER (Federal Republic of Germany) (Translation). — Very well, we will see; but in any case I reserve the right to put my question.

The PRESIDENT (Translation). — Can we have the views of the Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments?

Mr. FENS (Netherlands) (Translation). — Mr. President, personally I have not the least objection to the matter being referred to both the Committee on Defence Questions and Armaments and the General Affairs Committee, but I think best plan would be for them to study it together. The Committee on Defence Questions and Armaments holds certain views on political and technical questions, and any other questions come within the terms of reference of the General Affairs Committee. The matter ought therefore to be studied jointly, which is why I ask that it be referred to both Committees.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Fens, do you think the Motion should be referred to the Committee on Defence Questions and Armaments in the first instance, and then, later to the General Affairs Committee or do you think it does not matter which it goes to first?

Mr. FENS (Netherlands) (Translation). — I think the best plan would be to send it to both Committees at once.

The PRESIDENT (Translation). — What does the Chairman of the General Affairs Committee think?

Mr. PATIJN (Netherlands). — I find it very difficult to give an answer to your question, Mr. President, because the text of the document is so vague that I really do not know what it means. The words "new forms of warfare" can mean a great deal. It may be a question of warfare in a technical sense, which would clearly be a matter for the Committee on Defence Questions and Armaments. It could be a reference to the cold war and then it would be a mixture of strategy and policy. It could mean purely political affairs. I must say that so long as the language is not clear

M. Pisani (suite)

vaise manière de l'étudier dès l'abord sous son aspect politique. Il faudrait d'abord partir de l'analyse technique, car cette guerre a des aspects techniques incontestables et peut-être ensuite que la Commission des Questions de Défense se concerta avec la Commission des Affaires Générales pour analyser avec elle le développement non militaire, non technique, de cette guerre spéciale.

C'est pourquoi je suggère à tout le moins, Monsieur le Président, que les deux Commissions soient saisies. Mais j'estime que, pour la compréhension du problème, il vaut mieux que la Commission des Questions de Défense et des Armements soit saisie la première, quitte, au moment où elle débordera ses propres compétences, à le transmettre à la Commission des Affaires Générales.

Si cette procédure ne prévalait pas, Monsieur le Président, presque toutes les questions aboutiraient à la Commission des Affaires Générales et les autres Commissions seraient sans objet.

Je propose donc que la proposition de résolution soit renvoyée d'abord à la Commission des Questions de Défense et des Armements et, éventuellement, ensuite avec l'accord des présidents des deux Commissions, à la Commission des Affaires Générales.

M. ERLER (République Fédérale d'Allemagne). — Puis-je poser une question à l'auteur, pour m'éclairer ?

M. le PRÉSIDENT. — Je dois d'abord, Monsieur Erlér, aux termes du paragraphe 3 de l'article 16 du Règlement de l'Assemblée, demander l'avis des présidents des deux Commissions intéressées.

M. ERLER (République Fédérale d'Allemagne). — Une précision de la part d'un des auteurs de la motion permettrait sans doute de nous éclairer avant le vote.

M. le PRÉSIDENT. — Vous trouverez peut-être cette précision dans l'avis que vont nous

donner les présidents des deux Commissions intéressées. Si tel n'est pas le cas, nous aviserons.

M. ERLER (République Fédérale d'Allemagne). — Nous verrons bien. En tout cas, je me réserve le droit de poser cette question.

M. le PRÉSIDENT. — Quel est l'avis du président de la Commission des Questions de Défense et des Armements ?

M. FENS (Pays-Bas). — Monsieur le Président, pour ma part, je ne soulève aucune objection quant au renvoi à la Commission des Questions de Défense et des Armements et à la Commission des Affaires Générales, mais je crois qu'il serait utile que les deux Commissions étudient ensemble le problème. La Commission des Questions de Défense et des Armements a ses idées sur les questions politiques et les questions techniques et, d'autre part, toutes les autres questions ressortissant à la compétence de la Commission des Affaires Générales. L'étude doit donc être faite en coopération et c'est pourquoi je demande le renvoi aux deux Commissions.

M. le PRÉSIDENT. — M. Fens, pensez-vous que la proposition doit être renvoyée d'abord à la Commission des Questions de Défense et des Armements et ensuite à la Commission des Affaires Générales, ou bien sans ordre chronologique ?

M. FENS (Pays-Bas). — Je crois qu'il serait sage de renvoyer cette résolution aux deux Commissions en même temps.

M. le PRÉSIDENT. — Quel est l'avis du président de la Commission des Affaires Générales ?

M. PATIJN (Pays-Bas) (Traduction). — Il m'est très difficile de répondre à votre question, Monsieur le Président ; le texte du document est si vague que je ne sais vraiment pas ce qu'il signifie. Les termes « formes de guerre nouvelles » peuvent vouloir dire toutes sortes de choses. Il peut s'agir de l'aspect technique de la guerre et dans ce cas la question intéresse la Commission des Questions de Défense et des Armements ; il peut s'agir d'une allusion à la guerre froide et ce serait alors une question tout à la fois de stratégie et de politique générale. Il peut s'agir enfin d'affaires purement politiques. J'avoue

Mr. Patijn (continued)

in the text I find it most difficult to decide, although it is clear from what has been said by Mr. Pisani that it is intended to be a matter for the Committee on Defence Questions and Armaments. I think the Assembly should ask for an explanation of the text, and then take a decision. I find it very difficult to give a decision now while the language is so vague.

Mr. Van CAUWELAERT (*Belgium*) (Translation). — I want to raise a point of order.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Van Cauwelaert on a point of order.

Mr. Van CAUWELAERT (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, under the Rules I do not think we can refer a matter to two Committees at once. A document must be referred to one committee to report on it to the Assembly; but it is open to us to decide that the committee to which it has been referred must obtain the views of another committee which it may, if it wishes, include in its own report. If this procedure is not exactly what is wanted, another method would be to refer the document to a committee to report thereon to the Assembly and for the Assembly then to decide if it wished to refer it to another committee for an additional opinion.

I think the simplest way, however, would be to refer it to one committee with instructions to take the opinion of another committee so that a single report could be submitted.

The PRESIDENT (Translation). — I am sorry, Mr. Van Cauwelaert, but paragraph 3 of Rule 41 of the Rules of Procedure expressly states that "any two or more committees or sub-committees may hold a joint meeting for the examination of subjects coming within their competence, but may not reach a joint decision". A joint decision is therefore ruled out but there is nothing to prevent us referring the Motion to the two Committees concerned for their consideration.

Mr. Erler had a question to put.

I call Mr. Erler.

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I would be grateful if one of the authors of the Recommendation, perhaps Mr. Fens or Mr. Pisani, would tell us whether, as might be supposed at first glance, it has to do with the propaganda of both sides, or whether, as I am rather inclined to believe in view of what Mr. Pisani has said, it concerns methods of disseminating information, diversion and the secret service. We are not completely innocent either, for that sort of thing happens on both sides. It would of course be useful for the Committee on Defence Questions and Armaments to begin an immediate investigation from a technical angle to find out what is really going on. I would welcome this. But if we embark on questions of propaganda, in my opinion the Assembly will be biting off more than it can chew. That is why I would prefer a reference back to the Committee on Defence Questions and Armaments.

The PRESIDENT (Translation). — Would one of the signatories to the Motion like to reply to Mr. Erler?

Mr. CERULLI IRELLI (*Italy*) (Translation). — The person best qualified is Mr. Pisani, who has already explained the position very clearly.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Pisani.

Mr. PISANI (*France*) (Translation). — I am not unmindful of the doubtful honour done me, and I will also take the opportunity of answering Mr. Patijn. He says the Motion we have tabled lacks precision, and that is really the crux of the whole matter.

We know there is a new type of warfare today which can take on all manner of unforeseeable shapes and we feel that this is a field which must be explored. We cannot tell you, at this early stage, exactly how our proposed enquiry will develop, but you know as well as we do that massed divisions and atom bombs no longer provide complete protection against the dangers now facing us in the West. Propaganda as a fifth column inside a country is probably the last thing that will be considered by the Committee on Defence Questions and Armaments when it finds itself faced with a

M. Patijn (suite)

qu'aussi longtemps que ce texte restera imprécis il me sera très difficile de prendre position alors même que M. Pisani nous a fait clairement entendre que cette question était destinée à la Commission des Questions de Défense et des Armements. J'estime que l'Assemblée devrait se faire expliquer le texte avant de prendre une décision à son sujet. Encore une fois, je ne saurais prendre de décision tant que le texte restera aussi vague.

M. Van CAUWELAERT (*Belgique*). — Je demande la parole pour un rappel au Règlement.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Van Cauwelaert, pour un rappel au Règlement.

M. Van CAUWELAERT (*Belgique*). — Monsieur le Président, je considère que, réglementairement, il n'est pas possible de saisir en même temps deux Commissions. Un texte doit être renvoyé à une Commission qui doit faire rapport à notre Assemblée, mais nous pouvons décider que cette Commission prendra l'avis d'une autre Commission, avis qui serait inséré éventuellement dans le rapport de la Commission saisie au fond. Si cette procédure-là ne pouvait pas donner pleinement satisfaction, on pourrait en adopter une autre qui consisterait à renvoyer le texte à une Commission qui ferait rapport à l'Assemblée, laquelle pourrait décider le renvoi à une autre Commission pour avis complémentaire.

Mais je crois que la voie la plus naturelle est le renvoi à une Commission qui serait chargée de prendre l'avis de l'autre Commission, pour que nous soyons saisis d'un rapport d'ensemble.

M. le PRÉSIDENT. — Je m'excuse, Monsieur Van Cauwelaert, mais l'article 41, paragraphe 3, du Règlement de l'Assemblée dispose que « deux ou plusieurs Commissions ou sous-commissions peuvent procéder en commun à l'examen des questions entrant dans leur compétence, mais sans pouvoir prendre de décision commune ». La décision commune n'est donc pas possible mais nous pouvons renvoyer la proposition pour examen aux deux Commissions intéressées.

M. Erler voulait poser une question.

Je lui donne la parole.

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, je voudrais que l'un des auteurs, M. Fens ou M. Pisani, par exemple, indique avec précision si le texte de la recommandation, comme on pourrait le croire à première vue, vise les activités de propagande des deux camps ou si, comme me le font penser les explications données par M. Pisani, elle porte sur les méthodes d'information, de diversion des services secrets. Dans ce domaine, nous ne sommes pas tout à fait innocents non plus, cela se fait de part et d'autre. S'il en est ainsi, il serait évidemment utile que la Commission des Questions de Défense et des Armements examine l'affaire à fin de découvrir de quoi il s'agit du point de vue technique. Pareille initiative aurait mon adhésion. Mais si l'Assemblée abordait les questions de propagande, ce serait la mer à boire. Il vaut mieux ne pas toucher à ces choses-là. C'est pourquoi je suis plutôt partisan du renvoi à la Commission des Questions de Défense et des Armements.

M. le PRÉSIDENT. — L'un des signataires de la proposition veut-il répondre à M. Erler ?

M. CERULLI IRELLI (*Italie*). — M. Pisani, qui a déjà expliqué très clairement la situation, est le plus qualifié.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Pisani.

M. PISANI (*France*). — Je suis très sensible à l'honneur périlleux qui m'est fait et je répondrai aussi aux préoccupations de M. Patijn, qui nous a accusés d'avoir déposé une proposition insuffisamment précise. Tout le problème est là.

Nous savons qu'une autre forme de guerre existe, qu'elle peut prendre un aspect imprévisible dans les temps modernes, et nous éprouvons le besoin de sonder ce domaine. Nous ne pouvons pas, a priori, vous dire comment évoluera notre enquête. Mais, comme nous, vous êtes sensibles au fait que les divisions rangées et les bombes atomiques ne suffisent plus à faire face au danger que court actuellement l'Occident. La propagande en tant qu'arme politique intérieure est peut-être et sans doute à la limite des préoccupations de la Commission de Défense, lorsqu'elle abordera la guerre nouvelle. Mais il y a

Mr. Pisani (continued)

new method of warfare. But there are other far more obvious matters, such as the protection of stocks and plant, the whole system of defence of our respective territories, to which we are also very far from giving the constant thought they demand, and our handling of which leaves a very great deal to be desired.

Remember what we were being told only a few days ago about nuclear weapons that would fit into a man's pocket and which, properly planted, could destroy a whole factory on which we depended perhaps for our day-to-day necessities as well as for our defence.

Do you really mean to say that these aspects of this novel type of warfare ought not to form part of the responsibility of the Assembly's Committee on Defence Questions and Armaments?

I am sorry, Ladies and Gentlemen, but there is nothing more we can tell you at this stage. The whole object of our Motion was that the Committee on Defence Questions, in agreement, if necessary, with the General Affairs Committee, should devote a certain time to considering the huge field represented by this new type of warfare and then inform the Assembly of its conclusions, of the anxieties to which they give rise and of its proposals for dealing with them. But it is quite impossible for any of us to say definitely today what form this warfare will take, or what is the best means of defence.

The PRESIDENT (Translation). — Do you wish to put a question, Mr. Montini?

Apart from the Chairman of the Committees concerned, we were supposed to hear only two speakers, one for and one against the Motion. I have already extended the debate by allowing Mr. Erlor to put a question, which is why I am asking Mr. Montini whether he also has a question to put. If so, I can allow him to speak.

(Mr. Montini indicated assent)

I call Mr. Montini.

Mr. MONTINI (*Italy*) (Translation). — Excuse me, Mr. President, but the question is

no longer whether or not to include this Resolution in the Agenda. The fundamental question is which Committee it ought principally, or in the first place, to be referred to.

It seems to me that the implications of our first decision that the Resolution has a political aspect are such as to make us reluctant to refer it to the General Affairs Committee. The reason for this reluctance is, I think, that no discussion of its political aspects could fail ultimately to extend to the type of subject mentioned by Mr. Altmaier as a reason for doubting whether the Resolution ought to be discussed here at all.

In fact, policy in the field under discussion has, and can have, no limits except in connection with specific technical points. When it becomes clear that a problem must be discussed from a technical angle, it is the technical discussion that must fix the limits for the wider discussion of the problems involved.

My reason for asking to speak, therefore, was to say that, unless we decide once for all that it is a technical and hence, to some extent, a defence matter, no decision can be taken and the discussion will be completely abortive.

I apologise for having felt obliged to intervene, Mr. President, but I could not conscientiously refrain from saying that I, for one, would feel quite incapable of dealing with the problem as a whole from the political angle.

The PRESIDENT (Translation). — I would like just to clarify the position. We have decided to include the Motion for a Resolution in the Assembly's Agenda. Now we have to decide whether it is to be referred to the General Affairs Committee or to the Committee on Defence Questions and Armaments.

There are two possibilities. In the first place, paragraph 3 of Rule 16 of the Rules of Procedure says that when a question is referred to a committee for full examination it may also "be referred to any other committee for an opinion". There I agree with what Mr. Van Cauwelaert said. On the other hand, paragraph 3 of Rule 41 says that "any two or more committees or sub-committees may hold a joint meeting for the examination of subjects coming

M. Pisani (suite)

des aspects beaucoup plus frappants, notamment la protection des stocks et des installations, toute cette couverture des territoires qui, actuellement, n'est pas du domaine de nos préoccupations constantes et que nous abordons avec une grande maladresse.

Songez que certaines indications nous ont été données il y a quelques jours, selon lesquelles les armes atomiques peuvent revêtir désormais l'aspect d'armes de poche qui, déposées à certains endroits, pourraient détruire une installation essentielle non seulement à la défense d'un pays, mais à la vie quotidienne.

Voulez-vous laisser ces aspects nouveaux de cette guerre en dehors des préoccupations de la Commission de Défense de votre Assemblée ?

Je m'excuse, Messieurs, si nous ne pouvons vous en dire plus à la date d'aujourd'hui. La proposition de résolution a précisément pour objet que la Commission de Défense, en accord avec la Commission des Affaires Générales si besoin est, s'occupe de l'étude du domaine infini de cette guerre nouvelle et qu'elle vous fasse part de ses conclusions, de ses inquiétudes et de ses propositions. Mais aujourd'hui, ni les uns ni les autres nous ne pourrions dire avec certitude quelles sont les formes de cette guerre et les moyens de défense.

M. le PRÉSIDENT. — Monsieur Montini, vous désirez poser une question ?

Deux orateurs seulement avaient droit à la parole, un orateur pour, un orateur contre, indépendamment des présidents des Commissions intéressées. J'ai un peu élargi le débat en donnant la parole à M. Erlar qui désirait poser une question. C'est la raison pour laquelle je demande à M. Montini s'il a une question à poser, ce qui me permettrait de lui donner la parole.

(M. Montini fait un signe affirmatif)

La parole est à M. Montini.

M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — Excusez-moi, Monsieur le Président, mais il n'est

plus question d'inscrire ce point à l'ordre du jour de l'Assemblée. Il s'agit essentiellement de savoir à quelles Commissions cette question doit être soumise en premier lieu, ou en principe.

Or, il me semble que notre première décision a un aspect politique et que le problème qui en fait l'objet est tellement grave que nous hésitons à le porter devant la Commission des Affaires Générales. Pourquoi ? Parce que, effectivement, l'examen de la question, sur le plan politique, prendrait des proportions telles qu'il déborderait sur un domaine qui a incité M. Altmaier à poser la question préalable.

En effet, dans ce domaine, la politique n'a pas de limites et ne peut en avoir, à moins qu'il ne s'agisse d'objet précis d'ordre technique, lorsque la discussion d'un problème s'avère nécessaire sur le plan technique. Dans ce cas, c'est la discussion technique qui doit fixer les limites de l'examen du grand problème à traiter.

Si j'ai demandé la parole, c'est pour affirmer que si on ne précise pas qu'il s'agit avant tout d'une question de caractère technique, et en quelque sorte, de défense, on ne peut absolument pas passer aux décisions, et la discussion doit rester sans conclusion.

Monsieur le Président, je regrette d'avoir eu à prendre la parole, mais j'aurais eu l'impression de manquer à un devoir si je n'avais pas précisé que, sur le plan politique, je me sentirais absolument incapable d'affronter le problème dans son ensemble.

M. le PRÉSIDENT. — Je voudrais expliquer clairement comment se présente la situation. Nous avons décidé l'inscription de la proposition de résolution à l'ordre du jour de l'Assemblée; il s'agit maintenant de savoir si elle sera renvoyée à la Commission des Affaires Générales ou à la Commission des Questions de Défense et des Armements.

Deux possibilités s'offrent à nous. En effet, d'une part le paragraphe 3 de l'article 16 du Règlement précise que lorsqu'une Commission est saisie au fond, «...toute autre Commission peut être saisie pour avis ». Je rejoins là M. Van Cauwelaert. D'autre part, le paragraphe 3 de l'article 41 dispose que : « Deux ou plusieurs Commissions ou sous-commissions peuvent procéder en commun à l'examen des questions entrant dans leur compétence, mais sans pouvoir

The President (continued)

within their competence, but may not reach a joint decision". It is therefore for the Assembly to decide.

I call Mr. Pisani.

Mr. PISANI (*France*) (Translation). — I do not see that the two possibilities are necessarily contradictory.

The PRESIDENT (Translation). — I did not say they were contradictory. It is for the Assembly to take a decision, but we cannot start the debate all over again.

Mr. PISANI (*France*) (Translation). — Heaven forbid!

According to paragraph 3 of Rule 16, the Assembly may make one committee responsible for the full examination and at the same time decide to ask another committee to give an opinion. Rule 40 goes on to lay down the conditions in which the two committees can work: they can work together but they may not consider their conclusions together because they must each take their own decisions separately. That is why I propose referring the matter to the Committee on Defence Questions and Armaments for full examination and referring it to the General Affairs Committee only for an opinion. The two Committees would work together, in accordance with Rule 40, but separate when the moment came to draw up their respective reports.

This seems to me the simplest and most practical way of doing things.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Henderson.

Mr. HENDERSON (*United Kingdom*). — Would it be in order for me to move a Motion proposing that this matter be referred to the General Affairs Committee under, I think, Article 29, and that that Committee should consult the Committee on Defence Questions and Armaments?

The PRESIDENT (Translation). — There are now two proposals before the Assembly: one,

by Mr. Pisani, that the matter be referred to the Committee on Defence Questions and Armaments for full examination and to the General Affairs Committee for an opinion; the other, by Mr. Vos and Mr. Henderson, that it be referred for full examination to the General Affairs Committee and for an opinion to the Committee on Defence Questions and Armaments.

I will now ask the Assembly to vote by sitting and standing on Mr. Pisani's proposal.

(*Voting then took place and Mr. Pisani's proposal was adopted*)

The Motion for a Resolution is accordingly referred to the Committee on Defence Questions and Armaments for full examination and to the General Affairs Committee for an opinion.

Mr. MULLEY (*United Kingdom*). — I would like to point out that I abstained from voting, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Mulley is quite right to point out that he is abstaining and I have now noted three abstentions.

11. Texts to be sent to National Parliaments

The PRESIDENT (Translation). — Paragraph (a) of Article V of the Charter provides that the President, when so directed by the Assembly, shall transmit Recommendations and Resolutions adopted by the Assembly to national parliaments.

On the proposal of the Working Party for Liaison with National Parliaments, the Assembly will no doubt wish to direct me to transmit the following texts to the national parliaments:

Resolution No. 14 on the Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee;

Recommendation No. 35 on the state of European security;

Recommendation No. 36 on the policy of member States of Western European Union.

Le Président (suite)

prendre la décision commune ». L'Assemblée doit donc se prononcer.

La parole est à M. Pisani.

M. PISANI (*France*). — Je ne crois pas que ces deux possibilités soient contradictoires.

M. le PRÉSIDENT. — Je n'ai pas dit qu'elles sont contradictoires et il appartient à l'Assemblée de prendre une décision, mais nous ne pouvons recommencer la discussion.

M. PISANI (*France*). — Ce n'est pas moi qui le demanderai !

Conformément à l'article 16, paragraphe 3 du Règlement, l'Assemblée peut désigner une Commission au fond et peut décider qu'une deuxième Commission sera saisie pour avis. L'article 40 de son côté précise les conditions dans lesquelles les dites Commissions peuvent travailler ; elles peuvent travailler ensemble mais ne peuvent pas délibérer ensemble, car la décision doit être prise séparément par chaque Commission. C'est pourquoi je propose le renvoi du texte à la Commission de Défense pour examen au fond, et pour avis à la Commission des Affaires Générales. Ces deux Commissions travailleraient ensemble, conformément à l'article 40 du Règlement, et délibèreraient séparément au moment d'établir leurs rapports.

Voilà à mon sens, la procédure la plus simple et la plus efficace.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Henderson.

M. HENDERSON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Le Règlement m'autoriserait-il à présenter une proposition demandant le renvoi au fond de cette question à la Commission des Affaires Générales — conformément, je crois, à l'article 29 — et son renvoi pour avis à la Commission des Questions de Défense et des Armements ?

M. le PRÉSIDENT. — Nous nous trouvons par conséquent en présence de deux propositions,

l'une, de M. Pisani, demandant le renvoi au fond devant la Commission des Questions de Défense et des Armements, la Commission des Affaires Générales étant saisie pour avis ; l'autre, de M. Vos et M. Henderson, tendant à renvoyer la question au fond devant la Commission des Affaires Générales, la Commission des Questions de Défense et des Armements étant saisie pour avis.

Je mets aux voix, par assis et levé, la proposition de M. Pisani.

(La proposition de M. Pisani, mise aux voix, est adoptée)

En conséquence, la proposition de résolution est renvoyée à la Commission des Questions de Défense et des Armements pour examen au fond et à la Commission des Affaires Générales pour avis.

M. MULLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Monsieur le Président, je voudrais faire remarquer que je me suis abstenu au moment du vote.

M. le PRÉSIDENT. — M. Mulley a raison de nous faire remarquer qu'il s'est abstenu au moment du vote. J'ai donc pris note en tout de trois abstentions.

11. Transmission aux parlements nationaux des textes adoptés

M. le PRÉSIDENT. — La Charte, dans le paragraphe (a) de son article V, prévoit que, sur directive de l'Assemblée, le Président transmet aux parlements nationaux les recommandations et les résolutions adoptées.

Sur la proposition du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, l'Assemblée voudra sans doute me charger de transmettre à ces parlements les textes suivants :

la Résolution n° 14 sur les activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements ;

la Recommandation n° 35 sur l'état actuel de la sécurité européenne ;

la Recommandation n° 36 sur la politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale.

The President (continued)

Are there any objections?...

It is therefore agreed.

12. Adjournment of the Session

The PRESIDENT (Translation). — The Assembly has now completed its Agenda for the First Part of its Fifth Ordinary Session.

I accordingly declare that the Fifth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union stands adjourned.

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 12.20 p. m.)

Le Président (suite)

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

12. Interruption de la session

M. le PRÉSIDENT. — L'Assemblée a maintenant épuisé l'ordre du jour de la première partie de la Cinquième session ordinaire.

Je déclare interrompue la Cinquième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

La séance est levée.

(La séance est levée à 12 h. 20)

INDEX

INDEX OF PROCEEDINGS

	Page
A	
Accounts of the Assembly for the financial year 1958	
Presentation of the Motion to approve the final accounts ..	167
Adoption of the Motion to approve the —	167
Action taken in national parliaments	
Presentation of the Report ..	123-125
Debate on the Report	125
Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee	
Presentation of the Report ..	116-120
Debate on the Report	120-122
Vote on the draft Resolution	122
Activities of W.E.U. in the cultural and social fields and in political questions (see also: Rationalisation of European institutions)	
Presentation of Doc. 122	139-142
Presentation of Doc. 121	142-146
Presentation of Doc. 127	146-150
Combined debate	150-158
Vote and discussion on references back to Committee ...	158-161
Vote on draft Recommendation - Doc. 127	161
Debate on Docs. 140, 122, 121, 138	171-173
Votes on the draft texts	173-174
Address by	
— the Provisional President .	51-52
— the outgoing President ...	53
— the President	55-56
— Mr. Wigny	61-66
Agency for the Control of Armaments	
(see: Activities of the —)	
Amendment to Rule 38 of the Rules of Procedure	
Motion by Mr. Kühn	162
Attendance Lists	13, 18, 20, 23, 30, 35
B	
Budget	
(see: Reform of present methods of approving the Assembly's —	
Supplementary Budget of the Assembly for the financial year 1959)	

	Page
C	
Committees, Assembly	
Appointment of —	75
Changes in the composition of —	128, 162
Credentials	
Examination of —	54-55
Report of the — Committee	54
Cultural Questions	
(see: Activities of W.E.U. in —)	
D	
Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare	
Motion by Mr. Fens	174-179
— Vote on the Motion	175
— Vote on the reference to Committee	179
E	
Engagement in the armed forces of a member State of W.E.U. of nationals of other member States	
— Motion by Mr. Kühn	174
O	
Order of Business	
Adoption of —	57
Orders of the Day of the Sittings .	11, 14, 19, 21, 28, 32
Organisational Questions	
Presentation of the Report and Motion for an Order	165
Amendment No. 1	165
Vote on Amendment No. 1 .	166
Vote on the amended draft Reply	166
Vote on the Motion for an Order	166
P	
Parliaments	
(see: Action taken in national —)	
Political Questions	
(see: Activities of W.E.U. in —)	
President	
Address by the Provisional —	51-52
Address by the outgoing —..	53
Election of the —	55
Address by the —	55-56

	Page
R	
Rationalisation of European institutions (see also : Activities of W.E.U. in the cultural and social fields)	
Statement by Mr. Wigny ...	61-66
— Discussion of the —	68-69, 70-71
— Reply by Mr. Wigny	72-73
Presentation of Doc. 130 and Add.	129-133
— Opinion of the General Affairs Committee	133-136
— Opinion of the Committee on Defence Questions and Armaments	136-138
Combined debate	150-158
Vote and discussion on references back to Committee ..	158-161
Debate on Docs. 140, 122, 121, 138	171-173
Votes on the draft texts	173-174
Reform of present methods of approving the Assembly's budget	
Presentation of the Report ..	164
Vote on the draft Recommendation	164-165
Report of the Council, Fourth Annual	
Presentation by the Acting Chairman of the Council	58-61
General debate	66-73
S	
Secret Session	
Decision concerning —	73-74
Session	
Opening of the —	51
Adjournment of the First Part of the —	180
Standing Armaments Committee (see : Activities of the —)	
Social Questions (see : Activities of W.E.U. in —)	
State of European security	
Presentation of the Report ..	76-86
Debate on the Report	86-100, 102-114
— Amendment No. 1 proposed by Mr. Pisani	114-115
— Withdrawal of Amendment No. 1	125-126
— Modification of French text	126
Explanation of vote	126

	Page
Vote on the draft Recommendation	126-127
Statement (see : Address)	
Supplementary Budget of the Assembly for the financial year 1959	
Presentation of the —	167
Discussion of the —	168
Vote on the draft —	168
T	
Texts adopted	
Recommendations :	
— No. 35 - Present state of European security	27
— No. 36 - Policy of member States of W.E.U.	31
— No. 37 - Reform of present methods of approving the Assembly's budget	36
Replies :	
— to Chapter I, Section 2 (a), (b) and (c), and Chapter VIII, Sections 1 and 2 of the Fourth Annual Report of the Council	37-39
— to Chapter V of the Fourth Annual Report of the Council	42-45
— to Chapters VI and VII of the Fourth Annual Report of the Council	46-48
Resolutions :	
— No. 14 - Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee	26
— No. 15 - Participation of observers in certain meetings of the Committee on Defence Questions and Armaments	41
Orders :	
— No. 11 - Position of staff of W.E.U. in the event of posts being suppressed ...	40
— No. 12 - Rationalisation of European institutions other than those of the Six	49
Texts adopted for transmission to national parliaments	179-180
Tribute to Mr. Edwards	168-170
— Reply by Mr. Edwards ..	170-171
V	
Vice-Presidents	
Election of the six —	56

INDEX OF SPEAKERS

A	Page	H	Page
Mr. Altmaier (<i>Federal Republic of Germany</i>): Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare..	174	Mr. Henderson (<i>United Kingdom</i>): Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare..	179
B		Mr. Heye (<i>Federal Republic of Germany</i>): State of European security ..	92-95
Mr. Badini Confalonieri (<i>Italy</i>): Address by the President ...	55-56	Mme Hubert (<i>Federal Republic of Germany</i>): Action taken in national parliaments	125
Mr. Blachstein (<i>Federal Republic of Germany</i>): State of European security ..	107-108, 108-110	Mr. Hughes Hallett (<i>United Kingdom</i>): State of European security... — Explanation of vote	95-99 126
D		Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee	116-120, 122
Mr. de la Vallée Poussin (<i>Belgium</i>): Rationalisation of European institutions	153-154	Sir James Hutchison (<i>United Kingdom</i>): Address by the outgoing President	53
Mr. Duynstee (<i>Netherlands</i>): State of European security ..	99-100	Election of the President ...	55
E		Election of the six Vice-Presidents	56
Mr. Edwards (<i>United Kingdom</i>): Accounts of the Assembly for the financial year 1958	167	State of European security ..	110
Supplementary budget of the Assembly for the financial year 1959	167, 168	Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee	120-121
Reply to tribute	170-171	K	
Mr. Erler (<i>Federal Republic of Germany</i>): Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare..	176, 177	Mr. Kirk (<i>United Kingdom</i>): Rationalisation of European institutions:	
F		— Opinion of the General Affairs Committee	133-136
Mr. Fens (<i>Netherlands</i>): State of European security ..	110-112	— Combined debate	157-158, 159, 160, 161
— Amendment No. 1	115	Organisational Questions:	
— Modification of French text	126	— Amendment to Doc. 126, Doc. 135	165-166
Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee	122	Mr. Kliesing (<i>Federal Republic of Germany</i>): State of European security ..	86-89
Rationalisation of European institutions:		Mr. Kopf (<i>Federal Republic of Germany</i>): Activities of W.E.U. in the cultural and social fields	142-146, 155-156
— Opinion of the Committee on Defence Questions and Armaments	136-138	L	
— Combined debate	159, 160	Mr. Legaret (<i>France</i>): State of European security ..	108
Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare..	176	Mr. Leynen (<i>Belgium</i>): Supplementary Budget of the Assembly for the financial year 1959	168
Mr. Furler (<i>Federal Republic of Germany</i>): Fourth Annual Report of the Council	66-68		

	Page
Marquess of Lothian (<i>United Kingdom</i>):	
Examination of credentials ..	54
Activities of W.E.U. in the cultural and social fields	150-151
Mr. Luns (<i>Minister for Foreign Affairs of the Netherlands, Acting Chairman of the Council</i>):	
Presentation of the Fourth Annual Report of the Council ..	58-61
— Replies to speakers	71-72
M	
Mr. Mahias (<i>France</i>):	
Fourth Annual Report of the Council	69-70, 73
Mr. Maitland (<i>United Kingdom</i>):	
State of European security ..	89-92
Mr. Matteotti (<i>Italy</i>):	
State of European security ..	102-104
Mr. Meyer (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Rationalisation of European institutions	151-153
Mr. Michaud (<i>France</i>):	
Rationalisation of European institutions	70-71
Activities of W.E.U. in political questions	146-150, 158, 159
Mr. Montini (<i>Italy</i>):	
Activities of W.E.U. in the cultural and social fields	139-142, 146, 156-157
Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare ..	178
Mr. Moutet (<i>France</i>):	
Address by the Provisional President	51-52
Examination of credentials ..	54, 55
Election of the President	55
Orders of the Day	100, 101
Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee:	
— Explanation of vote	122
Action taken in national parliaments	123-125
Mr. Mulley (<i>United Kingdom</i>):	
State of European security ..	76-86, 112-114
Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare ..	179

	Page
P	
Mr. Patijn (<i>Netherlands</i>):	
Rationalisation of European institutions	129-133, 154-155, 157, 158-159, 161, 171-173
Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare ..	176-177
Mr. Pisani (<i>France</i>):	
State of European security ..	110
— Amendment No. 1	115
— Withdrawal of Amendment No. 1	125-126
Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare ..	175, 175-176, 177-178, 179
S	
Mr. Sibille (<i>Italy</i>):	
Activities of W.E.U. in the cultural and social fields	161
Mr. Steele (<i>United Kingdom</i>):	
State of European security ..	105-107
V	
Mr. Van Cauwelaert (<i>Belgium</i>):	
Rationalisation of European institutions	157, 158, 160, 161
Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare ..	177
Mr. Van Remoortel (<i>Belgium</i>):	
Fourth Annual Report of the Council; Rationalisation of European institutions	68-69
Mr. Vos (<i>Netherlands</i>):	
Activities of W.E.U. in the cultural and social fields	159
Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare ..	175
W	
Mr. Wigny (<i>Minister for Foreign Affairs of Belgium</i>):	
Address by	61-66
Rationalisation of European institutions	72-73
Z	
Mr. Zimmer (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Reform of present methods of approving the Assembly's budget	164
Organisational questions	165, 166
Tribute to Mr. Edwards	168-170

INDEX ANALYTIQUE

	Page
A	
Action entreprise dans les parlements nationaux	
Présentation du rapport	123-125
Discussion du rapport	125
Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements	
Présentation du rapport	116-120
Discussion du rapport	120-122
Vote du projet de résolution	122
Activités de l'U.E.O. relatives au domaine social, au domaine culturel et aux affaires politiques (voir aussi : Rationalisation des institutions européennes)	
Présentation du Doc. 122 ...	139-142
Présentation du Doc. 121 ...	142-146
Présentation du Doc. 127 ...	146-150
Discussion commune	150-158
Renvois en Commission : discussion et vote	158-161
Vote du projet de recommandation - Doc. 127	161
Discussion des Docs. 140, 122, 121, 138	171-173
Votes des projets de textes ..	173-174
Agence de Contrôle des Armements (voir : Activités de —)	
Allocutions (voir : Discours)	
Amendement de l'article 38 du Règlement de l'Assemblée	
Proposition de M. Kühn	162
B	
Budget (voir : Réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée)	
Budget supplémentaire de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959	
Présentation du —	167
Discussion du —	168
Vote du projet de —	168
C	
Calendrier	
Adoption du —	57
Comité Permanent des Armements (voir : Activités de)	

	Page
Commission de l'Assemblée	
Constitution des —	75
Modifications dans la composition de —	128, 162
Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958	
Présentation de la motion d'approbation des comptes	167
Adoption de la motion d'approbation des —	167
D	
Discours de	
— Président d'âge	51-52
— Président sortant	53
— Président	55-56
— M. Wigny	61-66
E	
Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive	
Proposition de M. Fens	174-179
— Vote de la proposition ...	175
— Vote du renvoi en Commission	179
Engagement dans les forces armées d'un des Etats membres, de ressortissants d'autres Etats de l'U.E.O.	
— Proposition de M. Kühn .	174
Etat de la sécurité européenne	
Présentation du rapport	76-86
Discussion du rapport	86-100, 102-114
— Amendement n° 1 proposé par M. Pisani	114-115
— Retrait de l'Amendement n° 1	125-126
— Modification du texte français	126
Explication de vote	126
Vote du projet de recommandation	126-127
Exposé de (voir : Discours de —)	
H	
Hommage à M. Edwards	
— Réponse de M. Edwards .	170-171
Huis clos	
Décision concernant le — ...	73-74

	Page
O	
Ordre du jour des séances	11, 14, 19, 21, 28, 32
P	
Parlements nationaux (voir : Action entreprise dans les —)	
Pouvoirs	
Vérification des —	54-55
Rapport de la Commission de Vérification des —	54
Présences	13, 18, 20, 23, 30, 35
Président	
Allocution du — d'âge	51-52
Allocution du — sortant	53
Election du —	55
Allocution du —	55-56
Q	
Questions culturelles (voir : Activités de l'U.E.O.—)	
Questions d'organisation	
Présentation du rapport et de la proposition de directive ..	165
Amendement n° 1	165
Vote de l'amendement n° 1 ..	166
Vote du projet de réponse amendé	166
Vote de la proposition de directive.....	166
Questions politiques (voir : Activités de l'U.E.O.—)	
Questions sociales (voir : Activités de l'U.E.O.—)	
R	
Rapport annuel du Conseil, Quatrième	
Présentation par le Président du Conseil en exercice	58-61
Discussion générale	66-73
Rationalisation des institutions européennes (voir aussi : Activités de l'U.E.O. dans les domaines culturel et social)	
Exposé de M. Wigny.....	61-66
— Discussion de —	68-69, 70-71
— Réponse de M. Wigny....	72-73
Présentation du Doc. 130 et Add.	129-133
— Avis de la Commission des Affaires Générales	133-136
— Avis de la Commission des Questions de Défense et des Armements.....	136-138
Discussion commune	150-158

	Page
Renvois en Commission : discussion et vote	158-161
Discussion des Docs. 140, 122, 121, 138	171-173
Vote des projets de textes ...	173-174
Réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée	
Présentation du rapport	164
Vote du projet de recommandation	164-165
S	
Session	
Ouverture de la —	51
Interruption de la Première partie de la —	180
T	
Textes adoptés :	
Recommandations :	
— n° 35 - Etat actuel de la sécurité européenne	27
— n° 36 - Politique des Etats membres de l'U.E.O... ..	31
— n° 37 - Réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée	36
Réponses :	
— au Chapitre I, Section 2 (a), (b) et (c), et Chapitre VIII, Sections 1 et 2 du Quatrième rapport annuel du Conseil.....	37-39
— au Chapitre V du Quatrième rapport annuel du Conseil	42-45
— aux Chapitres VI et VII du Quatrième rapport annuel du Conseil.....	46-48
Résolutions :	
— n° 14 - Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements	26
— n° 15 - Participation d'observateurs à certaines réunions de la Commission des Questions de Défense et des Armements	41
Directives :	
— n° 11 - Situation du personnel de l'U.E.O. en cas de suppression de postes .	40
— n° 12 - Rationalisation des institutions européennes autres que celles des Six ..	49
Textes adoptés pour transmission aux parlements nationaux ..	179-180
V	
Vice-Présidents	
Election des six —	56

INDEX DES ORATEURS

	Page		Page
A			
M. Altmaier (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>): Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive	174		
B			
M. Badini Confalonieri (<i>Italie</i>): Allocution du Président	55-56		
M. Blachstein (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>): Etat de la sécurité européenne	107-108, 108-110		
D			
M. de la Vallée Poussin (<i>Belgique</i>): Rationalisation des institutions européennes	153-154		
M. Duynstee (<i>Pays-Bas</i>): Etat de la sécurité européenne	99-100		
E			
M. Edwards (<i>Royaume-Uni</i>): Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958	167		
Budget supplémentaire de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959	167, 168		
Réponse à l'hommage	170-171		
M. Eriker (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>): Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive	176-177		
F			
M. Fens (<i>Pays-Bas</i>): Etat de la sécurité européenne	110-112		
— Amendement n° 1	115		
— Modification du texte français	126		
Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements	122		
Rationalisation des institutions européennes:			
— Avis de la Commission des Questions de Défense et des Armements	136-138		
— Discussion commune	159, 160		
Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive	176		
M. Furler (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>): Quatrième rapport annuel du Conseil	66-68		
		H	
M. Henderson (<i>Royaume-Uni</i>): Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive	179		
M. Heye (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>): Etat de la sécurité européenne	92-95		
Mme Hubert (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>): Action entreprise dans les parlements nationaux	125		
M. Hughes Hallett (<i>Royaume-Uni</i>): Etat de la sécurité européenne	95-99		
— Explication de vote	126		
Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements	116-120, 122		
Sir James Hutchison (<i>Royaume-Uni</i>): Allocution du Président sortant	53		
Election du Président	55		
Election des six Vice-Présidents	56		
Etat de la sécurité européenne	110		
Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements	120-121		
		K	
M. Kirk (<i>Royaume-Uni</i>): Rationalisation des institutions européennes:			
— Avis de la Commission des Affaires Générales	133-136		
— Discussion commune	157-158, 159, 160, 161		
Questions d'organisation:			
— Amendement au Doc. 126, Doc. 135	165-166		
M. Kliesing (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>): Etat de la sécurité européenne	86-89		
M. Kopf (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>): Activités de l'U.E.O. relatives aux domaines culturel et social	142-146, 155-156		
		L	
M. Legaret (<i>France</i>): Etat de la sécurité européenne	108		
M. Leynen (<i>Belgique</i>): Budget supplémentaire de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959	168		
Marquess of Lothian (<i>Royaume-Uni</i>): Vérification des pouvoirs ...	54		

	Page
Activités de l'U.E.O. relatives aux domaines culturel et social	150-151
M. Luns (<i>Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, Président du Conseil en exercice</i>): Présentation du Quatrième rapport annuel du Conseil	58-61
— Réponses aux orateurs	71-72
M	
M. Mahias (<i>France</i>): Quatrième rapport annuel du Conseil	69-70, 73
M. Maitland (<i>Royaume-Uni</i>): Etat de la sécurité européenne	89-92
M. Matteotti (<i>Italie</i>): Etat de la sécurité européenne	102-104
M. Meyer (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>): Rationalisation des institutions européennes	151-153
M. Michaud (<i>France</i>): Rationalisation des institutions européennes	70-71
Activités de l'U.E.O. relatives aux affaires politiques	146-150, 158, 159
M. Montini (<i>Italie</i>): Activités de l'U.E.O. relatives aux domaines culturel et social	139-142, 146, 156-157
Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive	178
M. Moutet (<i>France</i>): Allocution du Président d'âge	51-52
Vérification des pouvoirs	54-55
Election du Président	55
Ordre du jour	100, 101
Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements	
— Explication de vote	122
Action entreprise dans les parlements nationaux	123-125
M. Mulley (<i>Royaume-Uni</i>): Etat de la sécurité européenne	76-86, 112-114
Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive	179
P	
M. Patijn (<i>Pays-Bas</i>): Rationalisation des institutions européennes	129-133, 154-155, 157, 158-159, 161, 171-173

	Page
Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive	176-177
M. Pisani (<i>France</i>): Etat de la sécurité européenne	110
— Amendement n° 1	115
— Retrait de l'Amendement n° 1	125-126
Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive	175, 175-176, 177-178, 179
S	
M. Sibille (<i>Italie</i>): Activités de l'U.E.O. relatives aux domaines culturel et social	161
M. Steele (<i>Royaume-Uni</i>): Etat de la sécurité européenne	105-107
V	
M. Van Cauwelaert (<i>Belgique</i>): Rationalisation des institutions européennes	157, 158, 160, 161
Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive	177
M. Van Remoortel (<i>Belgique</i>): Quatrième rapport annuel du Conseil; Rationalisation des institutions européennes	68-69
M. Vos (<i>Pays-Bas</i>): Activités de l'U.E.O. relatives aux domaines culturel et social	159
Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive	175
W	
M. Wigny (<i>Ministre des Affaires étrangères de Belgique</i>): Discours de —	61-66
Rationalisation des institutions européennes	72-73
Z	
M. Zimmer (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>): Réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée	164
Questions d'organisation	165, 166
Hommage à M. Edwards	168-170

